



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

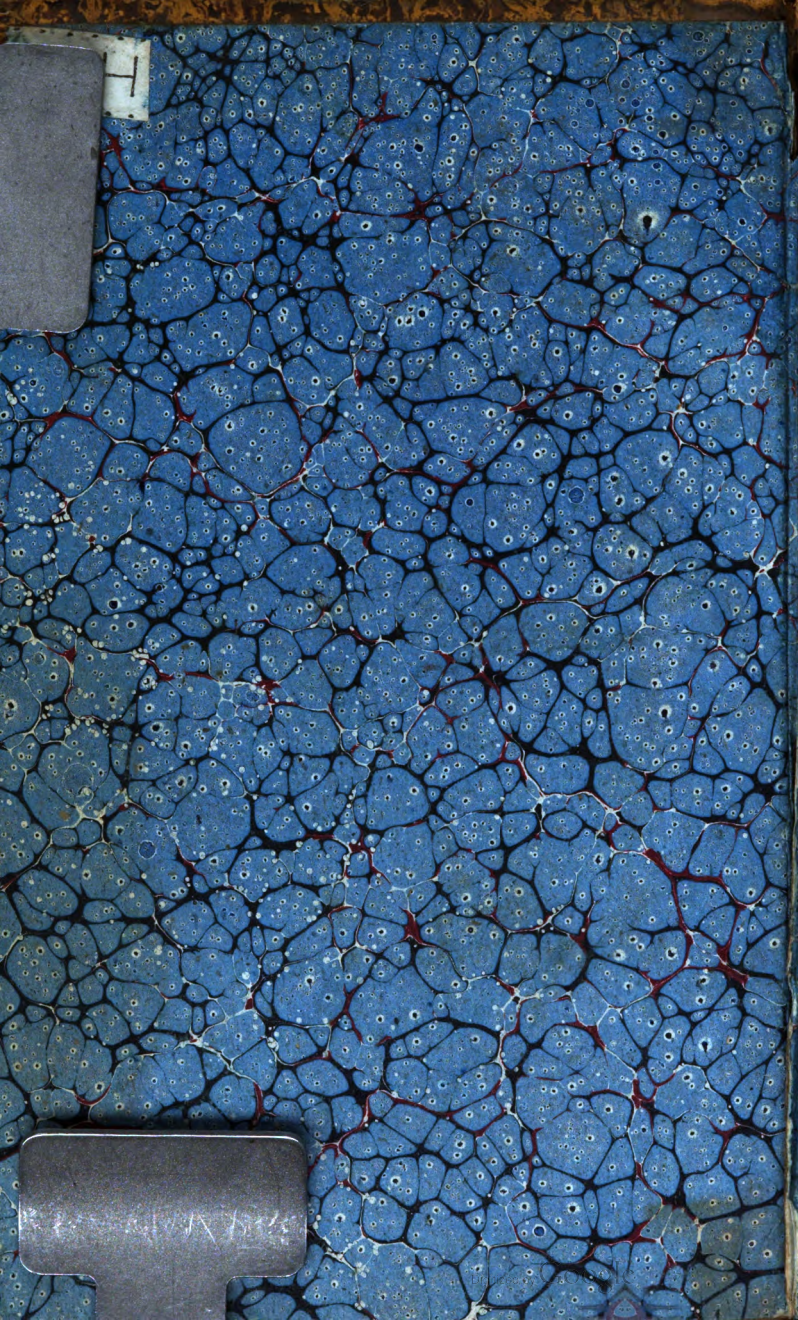
Nous vous demandons également de:

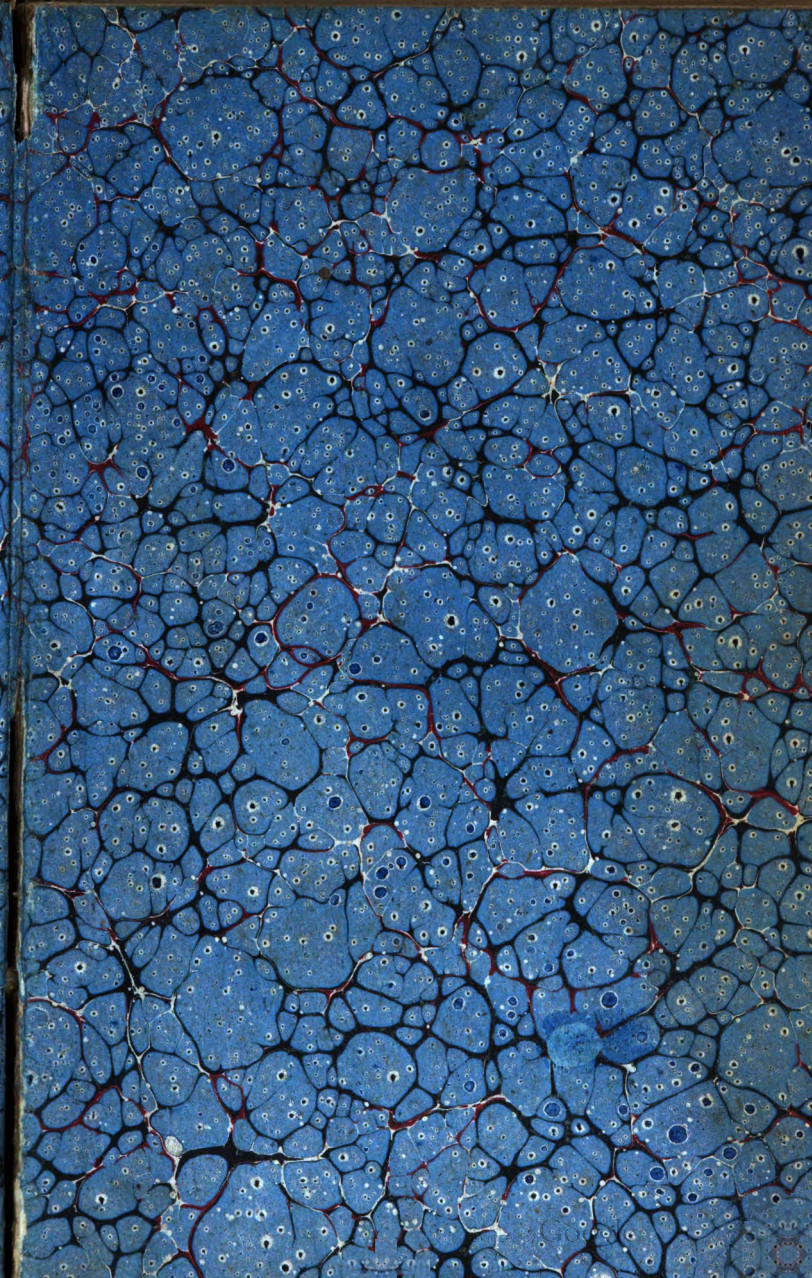
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







H 344 / 5

TERRIBLES
CHATIMENTS
DES RÉVOLUTIONNAIRES

A LA MÊME LIBRAIRIE.

BIBLIOTHÈQUE DES AMES INTÉRIEURES

Par le R. P. HUGUET.

Chaque vol. in-18 de près de 500 pages. — Prix : 1 fr. 50 c.

- Des Délassements permis aux personnes pieuses.**
Guide de la vraie piété au milieu du monde.
Elévations sur l'Eucharistie.
Délices de l'oraison, ou Instructions sur la prière.
Livre de Messe des Ames pieuses.
Pensées consolantes de saint François de Sales.
Piété consolante de saint François de Sales.
Bouclier des enfants de Marie, ou Instructions sur la confiance en la sainte Vierge et sur ses Scapulaires.
Mois de Marie des Ames intérieures.
Gloires et Vertus de saint Joseph, ou Méditations pour le mois de mars et tous les mercredis de l'année.
Grandeurs de saint Joseph.
Pouvoir de saint Joseph.
Mois du Sacré-Coeur des Ames intérieures.
Mois de Marie des mères chrétiennes.
-

TERRIBLES CHATIMENTS DES RÉVOLUTIONNAIRES

ENNEMIS DE L'ÉGLISE

DEPUIS 1789 JUSQU'EN 1867

PAR LE R. P. HUGUET

(le P. Jean Joseph, en religion, sans nom)

*Quibus judicium jam olim non cessat,
et perditio eorum non dormitat.*

(II Epître de saint Pierre, c. II, v. 3.)

Leur condamnation, résolue il y a
longtemps, s'avance à grands pas, et la
main qui doit les perdre n'est pas en-
dormie.



FÉLIX GIRARD, IMPRIMEUR LIBRAIRE

LYON

Place Bellecour, 30

PARIS

Rue Cassette, 30

1867

DROITS DE TRADUCTION ET DE REPRODUCTION RÉSERVÉS

INTRODUCTION.

La justice de Dieu paraît lente. Qu'il tarde parfois ! dit-on. Que de puissance il laisse à ses ennemis ! que de prospérités il leur accorde ! — Oui, mais ils vivent, ils avancent vers la mort, ils tombent, et Dieu seul est grand.

(LOUIS VEULLIOT.)

I

Il n'y a rien peut-être, dans les scènes de ce monde, qui émeuve plus profondément que le spectacle du crime debout et superbe près de la vertu tombée sous ses coups et gisant devant lui ; c'est ce que Fénelon a si bien exprimé dans son dialogue entre le fidèle Bayard, mourant humblement de ses blessures au pied d'un arbre, et le connétable de Bourbon, tout empanaché de ses trahisons et de ses succès.

Ce délai de la justice divine est un sujet de tentation pour quelques chrétiens faibles et peu éclairés, qui ne voient pas que si le châtement suivait infailliblement et immédiatement le crime, il n'y aurait plus ni vice ni vertu, puisque l'on ne s'abstiendrait du crime que comme l'on s'abstient de se jeter au feu. La loi des esprits est bien différente : la peine est retardée parce que Dieu est bon, mais elle est certaine parce que Dieu est juste.

Ne croyez pas, dit Platon, pouvoir jamais échapper à la vengeance des dieux. Vous ne sauriez être assez petit pour vous cacher sous la terre, ni assez grand pour vous élancer dans le ciel ; mais vous subirez la peine qui vous est due ou dans ce monde ou

*

dans l'autre, dans l'enfer ou dans un lieu encore plus terrible où vous serez transporté après votre mort.

Euripide, en parlant de la Divinité, a écrit ce vers remarquable dans sa tragédie d'*Oreste* :

Elle agit lentement, car telle est sa nature.

En quoi il me paraît justifier parfaitement la réputation qu'il ambitionnait d'homme profondément versé dans les sciences divines, car il n'y a rien de si vrai ni de si important que cette maxime. En effet, l'homme tel qu'il est ne peut être gouverné par la Providence, à moins que l'action divine, à son égard, ne devienne pour ainsi dire *humaine* ; autrement elle anéantirait l'homme au lieu de le diriger.

Certains hommes, dans les jugements qu'ils portent sur le bonheur des méchants, ne ressemblent pas mal à des enfants admis pour la première fois à contempler sur la scène des misérables jouant les rôles les plus nobles ; vêtus de pourpre et de brocart, le front ceint de couronnes, ces rois de théâtre en imposent à l'œil de l'enfance, qui les prend pour de grands personnages et s'extasie sur leur bonheur, jusqu'à ce que tout à coup on les voie frappés de verges, percés de coups ou même brûlés vifs dans leur royale parure. C'est ainsi, en effet, que lorsqu'on voit des coupables illustres environnés de serviteurs, distingués par une haute naissance et revêtus de grands emplois, on ne peut se déterminer à croire qu'ils soient punis, jusqu'à ce qu'on les voie poignardés ou précipités ; ce qui est cependant moins une punition que la fin et le complément de la punition. Que sont donc ces prétendus *retards* dont on fait tant de bruit ? En premier lieu, nous appelons de ce nom, dans notre ignorance, *le temps que la justice divine emploie à soulever l'homme qu'elle veut précipiter* ; mais si nous voulons d'ailleurs nous exprimer rigoureusement, il n'y a point de retard, car c'est une loi divine que le supplice commence toujours avec le crime. L'ingénieuse antiquité a dit que la peine est *boiteuse* ; sans doute qu'elle n'atteint pas tout de suite le coupable, mais jamais elle ne cesse de le poursuivre, et le bruit de sa marche, que nous appelons *remords*, tourmente sans relâche le coupable, de manière

que, lorsqu'elle le saisit enfin, ce n'est plus que la fin du supplice.

La plus longue vie humaine, pour Dieu, est un instant. Qu'un méchant soit puni divinement au moment même où il a commis son crime ou qu'il le soit trente ans après, c'est comme si la justice humaine, au lieu de le faire pendre ou torturer le matin, ne l'envoyait au supplice que l'après-midi. En attendant, la vie est pour le coupable une véritable prison qui ne lui laisse aucun espoir de fuite ; que si, dans cette position, il donne de grands festins, s'il répand des grâces et des largesses, s'il entreprend des affaires importantes, il ressemble au prisonnier qui s'amuse à jouer aux dés et aux échecs pendant que la corde qui doit l'étrangler pend déjà sur sa tête. Si cette comparaison ne paraît pas juste, qu'est-ce qui pourra nous empêcher de soutenir de plus en plus, en parlant d'un criminel détenu et condamné à mort, qu'il a échappé à la justice, parce qu'on ne lui a pas encore coupé la tête ? Et pourquoi n'en dirions-nous pas autant de celui qui a bu la ciguë, et qui se promène dans sa prison en attendant la pesanteur des jambes, l'extinction du sentiment et les glaces de la mort ? Si nous voulons compter pour rien les souffrances, les angoisses et les remords qui déchirent la conscience du méchant, il vaudrait autant dire que le poisson qui a mordu à l'hameçon n'est point encore pris jusqu'à ce qu'il soit grillé ou dépecé dans nos cuisines. Le crime est pour nous un véritable hameçon dont la volupté est l'amorce ; à l'instant même où le méchant la saisit, *il est pris*. Il devient prisonnier de la justice divine ; sa conscience le traîne et l'agite douloureusement comme le poisson qui, ne vivant plus que pour souffrir, se débat vainement sous la main qui l'entraîne à la mort.

Hésiode nous dit : *Le crime est avant tout nuisible à son auteur ; et ailleurs encore : Qui cherche à perdre autrui cherche à périr lui-même*. On dit que la mouche cantharide porte en elle le contre-poison du venin qu'elle communique. Par un effet tout contraire, le crime, avec le faux plaisir qui nous séduit, verse dans l'âme la douleur et les remords, et non point dans un avenir reculé, mais à l'instant même où l'homme se rend coupable. Comme le criminel marchant au supplice est condamné à porter lui-même la croix sur laquelle il doit expirer, de même le méchant livré à sa cons-

science porte avec lui le supplice qu'il a mérité ; le crime, après qu'il a déshonoré une vie entière, étant encore le bourreau le plus cruellement inventif pour la remplir de troubles, d'inquiétudes, de cuisants remords et d'interminables frayeurs (1).

II

« La punition des fautes ordinaires est renvoyée le plus souvent dans l'autre vie, de peur que le châtement immédiat, trop fréquemment appliqué, ne trouble l'ordre de la liberté humaine, sagement établie de Dieu. Mais il est des crimes d'un ordre supérieur, s'il est permis de les nommer ainsi, qui attendent aux grands principes de la vérité et de la morale, et qui par cela même tendent à la perversion de l'humanité ; ces crimes doivent recevoir, dès cette vie, une répression temporelle, afin que la conduite de la Providence ne devienne pas un scandale pour les faibles et que la vertu ne soit pas découragée (2). »

Voici quelques belles réflexions de Bossuet sur la conduite de la Providence :

« Le Seigneur Dieu frappera Israël comme on remue un roseau dans l'eau, et l'arrachera de la bonne terre qu'il avait donnée à leurs pères, et comme par un coup de vent il le transportera à Babylone. » Tant est grande la facilité avec laquelle il renverse les royaumes les plus florissants.

« Enflé d'une longue suite de prospérités, un prince insensé dit en son cœur : « Je suis heureux, tout me réussit ; la fortune, qui m'a toujours été favorable, gouverne tout parmi les hommes, et il ne m'arrivera aucun mal. » — « Je suis reine, disait Babylone, qui se glorifiait dans son vaste et redoutable empire ; je suis assise dans mon trône, heureuse et tranquille. Je serai toujours dominante ; jamais je ne serai veuve, jamais privée d'aucun bien ; jamais je ne connaîtrai ce que c'est que stérilité et faiblesse. » Tu ne songes pas, insensée, que c'est Dieu qui t'en-

(1) Joseph de Maistre.

(2) Mgr l'archevêque de Tours.

voie ta félicité, peut-être pour t'aveugler et te rendre ton infortune plus insupportable. « J'ai tout mis entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et jusqu'aux bêtes, je veux que tout fléchisse sous lui. Les rois et les nations qui ne voudront pas subir le joug périront, non seulement par l'épée de ce conquérant, mais de mon côté je leur enverrai la famine et la peste, jusqu'à ce que je les détruise entièrement, afin que rien ne manque ni à son bonheur, ni au malheur de ses ennemis. »

« Mais tout cela n'est que pour un temps, et cet excès de bonheur a un prompt retour ; car, pendant qu'il se promenait dans sa Babylone, dans ses salles et dans ses cours, et qu'il disait en son cœur : « N'est-ce pas cette grande Babylone que j'ai bâtie dans ma force et dans l'éclat de ma gloire ? » sans seulement jeter le moindre regard sur la puissance suprême d'où lui venait tout ce bonheur, une voix partit du ciel et lui dit : « Nabuchodonosor, c'est à toi qu'on parle. Ton royaume te sera ôté à cet instant ; on te chassera du milieu de hommes ; tu vivras parmi les bêtes, jusqu'à ce que tu apprennes que le Très-Haut tient en sa main les empires et les donne à qui il lui plaît. »

« O prince, prenez donc garde de ne pas considérer votre bonheur comme une chose attachée à votre personne, si vous ne pensez en même temps qu'il vient de Dieu, qui le peut également donner et ôter. « Ces deux choses, la stérilité et la viduité, viendront sur vous en un même jour, dit Isaïe. Tous les maux vous accableront ; et pendant que vous n'aurez à la bouche que la paix et la sécurité, la ruine survient tout à coup. »

« Ainsi le roi Balthazar, au milieu d'un festin royal qu'il faisait avec ses seigneurs et ses courtisans en grande joie, ne songeait qu'à louer ses dieux d'or et d'argent, d'airain et de marbre, qui le comblaient de tant de plaisirs et de tant de gloire, quand ces trois doigts si célèbres parurent en l'air, qui écrivaient sa sentence sur la muraille : « MANÉ, THÉCEL, PHARÈS. Dieu a compté tes jours, et ton règne est à sa fin. Tu as été mis dans la balance, et tu as été trouvé léger. Ton empire est divisé, et il va être livré aux Mèdes et aux Perses. »

« C'est en vain que les aveugles enfants d'Israël dressaient une table à la Fortune et lui sacrifiaient. Ils l'appelaient la reine du ciel, la dominatrice de l'univers, et disaient à Jérémie : « O pro-

« phète, nous ne voulons plus écouter vos discours; nous en ferons à notre volonté. Nous sacrifierons à la reine du ciel, et nous lui ferons des effusions, comme ont fait nos pères, nos princes et nos rois. Et tout nous réussissait, et nous regorgions de biens. »

« C'est ainsi que, séduits par un long cours d'heureux succès, les hommes du monde donnent tout à la fortune, et ne connaissent point d'autre divinité, ou ils appellent la reine du ciel l'étoile dominante et favorable qui, selon leur opinion, fait prospérer leurs desseins. « C'est mon étoile, disent-ils, c'est mon ascendant, c'est l'astre puissant et bénin qui a éclairé ma nativité, qui met tous mes ennemis à mes pieds. »

« Mais il n'y a dans le monde ni fortune ni astre dominant. Rien ne domine que Dieu. Les étoiles, comme son armée, marchent à son ordre; chacune luit dans le poste qu'il lui a donné. Il les appelle par leur nom, et elles répondent : Nous voilà. Et elles se réjouissent et luisent avec plaisir pour celui qui les a faites. »

III

Dans ce monde, les justes sont souvent enveloppés dans les fléaux que Dieu envoie pour châtier les méchants, et voilà encore ce qui ébranle la foi des faibles (1).

Voici comment Joseph de Maistre explique cette conduite de la Providence :

« Je sens bien que, dans toutes ces considérations, nous sommes continuellement assaillis par le tableau si fatigant des innocents qui périssent avec les coupables. Mais, sans nous enfoncer dans cette question qui tient à tout ce qu'il y a de plus profond, on la peut considérer seulement dans son rapport avec le dogme uni-

(1) Il n'y a point de *juste* dans la rigueur du terme; d'où il suit que tout homme a quelque chose à expier. Or, si le juste (tel qu'il peut exister) accepte les souffrances dues à sa qualité d'homme, et si la justice divine à son tour accepte cette acceptation, je ne vois rien de si heureux pour lui, ni de si évidemment juste.

versel, et aussi ancien que le monde, *de la réversibilité des douleurs de l'innocence au profit des coupables.*

« Ce fut de ce dogme, ce me semble, que les anciens dérivèrent l'usage des sacrifices qu'ils pratiquèrent dans tout l'univers, et qu'ils jugeaient utiles non seulement aux vivants, mais encore aux morts : usage typique que l'habitude nous fait envisager sans étonnement, mais dont il n'est pas moins difficile d'atteindre la racine.

« Les dévouements, si fameux dans l'antiquité, tenaient encore au même dogme. Décius avait la *foi* que le sacrifice de sa vie serait accepté par la Divinité, et qu'il pouvait faire équilibre à tous les maux qui menaçaient sa patrie.

« Le christianisme est venu consacrer ce dogme, qui est infiniment naturel à l'homme, quoiqu'il paraisse difficile d'y arriver par le raisonnement.

« Ainsi, il peut y avoir eu dans le cœur de Louis XVI, dans celui de la céleste Elisabeth, tel mouvement, telle acceptation, capable de sauver la France.

« On demande quelquefois à quoi servent ces austérités pratiquées par certains ordres religieux, et qui sont aussi des dévouements ; autant vaudrait précisément demander à quoi sert le christianisme, puisqu'il repose tout entier sur ce dogme agrandi de l'innocence payant pour le crime. »

Sous l'enveloppe des faits extérieurs qui frappent les yeux, il y a un mystère de justice et de grâce que la foi seule nous découvre. Elle sait que dans tous les temps le sang qui a coulé pour une sainte cause a été une expiation féconde. Dieu seul connaît la mesure qu'elle doit avoir pour chaque pays, chaque époque, et le moment où ses effets doivent devenir visibles. Quelquefois le martyre de deux ou trois missionnaires a suffi pour obtenir, en faveur de tout un pays de sauvages, que la foi prit racine à l'ombre de leurs cabanes, tandis que les flots de sang catholique versés en Angleterre semblaient être restés stériles jusqu'à nos jours, où les germes de grâce qu'ils contenaient ont commencé à s'épanouir.

IV

La Providence, qui gouverne le monde, ne paraît jamais d'une manière plus visible qu'à l'époque de nos révolutions et de nos troubles; les plus aveugles peuvent voir alors ce que devient la société quand Dieu semble l'abandonner à la direction des prétendus sages de ce monde. Habiles pour détruire, ils sont incapables de rien organiser (1), et après que Dieu s'en est servi comme de vils instruments pour châtier les nations coupables, à l'exemple de Saturne, ils dévorent eux-mêmes leurs propres enfants (2). Un profond penseur de nos jours, en étudiant l'époque de la Terreur, a écrit ces paroles remarquables, qu'on peut bien en ce moment appliquer à l'Italie révolutionnaire :

« Est-ce donc de cette fange sanglante que doit sortir un gouvernement durable? Qu'on ne nous objecte point les mœurs féroces et licenciennes des peuples barbares, qui sont cependant devenues ce que nous voyons : l'ignorance barbare a présidé sans doute à nombre d'établissements politiques; mais la barbarie savante, l'atrocité systématique, la corruption calculée, et surtout l'irrégion, n'ont jamais rien produit. La verneur mène à la maturité la pourriture ne mène à rien. »

(1) Comment Dieu a-t-il puni cet exécrationnable délire? Il l'a puni comme il créa la lumière, par une seule parole. Il a dit: *Faites*, et le monde politique a croulé.

(JOSEPH DE MAISTRE.)

(2) Lorsque les nations sont devenues criminelles à ce point qui amène nécessairement les châtimens généraux, lorsque Dieu a résolu de les ramener à l'ordre par la punition, de les humilier, de les exterminer, de renverser les trônes ou de transporter les sceptres, pour exercer ces terribles vengeances, presque toujours il emploie de grands coupables, des tyrans, des usurpateurs, des conquérans féroces qui se jouent de toutes les lois. Rien ne leur résiste, parce qu'ils sont les exécuteurs d'un jugement divin; mais pendant que l'ignorance humaine s'extasie sur leurs succès, on les voit disparaître subitement comme l'exécuteur quand il a fini.

(IDEM.)

Mais, comme nous l'avons déjà dit, la Providence, qui sait tirer le bien du mal, fera tourner tous ces excès à l'avantage de l'ordre et de la société.

« C'est une des lois les plus générales et les plus évidentes de cette force à la fois cachée et frappante qui opère et se fait sentir de tous côtés, que le remède de l'abus naît de l'abus, et que le mal, arrivé à un certain point, s'égorge lui-même. Et cela doit être ; car le mal, qui n'est qu'une négation, a pour mesures de dimension et de durée celles de l'être auquel il s'est attaché et qu'il dévore : il existe comme le chancre qui ne peut achever qu'en s'achevant. Mais alors une nouvelle réalité se précipite nécessairement à la place de celle qui vient de disparaître ; car *la nature a horreur du vide* (1). »

Pour démontrer cette thèse par des faits nombreux et irrécusables, nous avons choisi une époque célèbre entre toutes par les triomphes des méchants et par l'oppression des bons.

De 1789 à 1867, que de combats, que de révolutions, que de ruines ! Combien de fois les hommes pusillanimes ont cru tout perdu, quand tout était au moment d'être sauvé ! « Combien on est heureux, dit un grand évêque, de voir les représailles de l'histoire s'exercer contre les odieux agresseurs du Saint-Siège ! *Quibus judicium non cessat, et perditio eorum non dormitat.* » (2^e Epître de saint Pierre) (2).

La religion, la raison et l'expérience de tous les siècles se sont accordées pour prédire aux coupables l'inévitable châtement de

(1) Joseph de Maistre.

(2) Mgr l'évêque de Rodez, dont nous avons reçu de si bienveillants encouragements à l'occasion de nos deux volumes sur Pie IX, a eu la bonté de nous écrire sur ce dernier ouvrage :

« Je ne doute pas que votre nouvelle publication ne soit digne des deux autres.

« Depuis longtemps j'ai pensé qu'il y aurait à faire une belle continuation du livre de Lactance : *De Morte persecutorum*. Vous en donnerez une excellente page ; car il y a beaucoup à dire sur la période de temps que vous avez choisie, même en tempérant la sévérité historique par le double ingrédient de la prudence et de la charité envers les acteurs de ce drame déplorable qui se continue sous nos yeux. »

leurs crimes même en ce monde. *Iter impiorum ducit ad mortem.* « La voie des impies conduit à la mort. » (Prov., xii.)

Un poète de l'antiquité, Horace, malgré sa doctrine souvent épicurienne, n'a pas pu s'empêcher de reconnaître que rarement la peine manque d'atteindre le coupable qui fuit devant elle :

*Raro antecedentem scelestum
Deseruit pede pœna claudo.*

(HOR., III Od. II.)

En effet, à quelques exceptions près que Dieu a pu permettre, parce qu'il est éternel, et que sa vengeance, pour être différée, n'en est pas moins assurée, l'événement est toujours venu confirmer la vérité de ces oracles, comme on pourra s'en convaincre par la lecture de cet ouvrage.

V

Quelques esprits irréflechis seront peut-être surpris de nous voir classer parmi les révolutionnaires des princes, des monarques absolus qui tenaient la démagogie en bride.

Satan est à nos yeux le premier révolutionnaire, parce que le premier il a voulu, dans sa folle ambition, troubler l'ordre établi de Dieu ; et tous ceux qui se conduisent d'après les exemples et les inspirations de l'ange rebelle ne sont que des révolutionnaires qui refusent d'obéir au Roi immortel des siècles, et qui le détrôneraient, si leur puissance égalait leur perversité.

Voici un passage significatif emprunté au bel ouvrage de Mgr Gaume sur *le Saint-Esprit* :

« *Ecrasons l'infâme* fut le mot d'ordre de l'esprit infernal dans le siècle passé. Il en était à sa période de destruction.

« *Adorons Satan* est le mot d'ordre du même esprit dans le temps actuel. Il en est à sa période de reconstruction.

« La même ligue qui combattit pour détruire combat pour édifier sur les ruines du christianisme, qui pour elle a fait son temps; elle veut rétablir le règne, à ses yeux trop longtemps ca-

lomnié, de l'ange déchu. Dans ce but, ils entreprennent de réviser le procès de Satan, de le relever de sa déchéance et de le réhabiliter à la face du monde. »

Echo très-affaibli des rationalistes d'Allemagne, Renan ose donc écrire :

« De tous les êtres autrefois maudits, que la tolérance de notre siècle a relevés de leur anathème, Satan est sans contredit celui qui a le plus gagné au progrès des lumières et de l'universelle civilisation. Il s'est adouci peu à peu dans son long voyage depuis la Perse jusqu'à nous ; il a dépouillé toute sa méchanceté d'Abrimane. Le moyen âge, qui n'entendait rien à la tolérance, le fit à plaisir laid, méchant, torturé, et, pour comble de disgrâce, ridicule.

« Milton comprit enfin ce pauvre calomnié ; il commença la métamorphose, que la haute impartialité de notre temps devait achever. Un siècle aussi fécond que le nôtre en réhabilitations de toutes sortes ne pouvait manquer de raisons pour excuser un *révolutionnaire malheureux*, que le besoin d'action jeta dans des entreprises hasardées. On pourrait faire valoir, pour atténuer sa faute, une foule d'autres motifs contre lesquels nous n'aurions pas le droit d'être sévères. »

Un des maîtres de Renan, Schelling, va plus loin : de Satan il fait un Dieu, *parce que le Christ-Dieu devait avoir un antagoniste digne de lui* (1).

On trouvera peut-être que nous nous sommes montré trop sévère à l'endroit de certains grands personnages ; mais il faut se rappeler que l'on ne doit que la vérité aux morts (2). Nous l'avons dite sans passion et sans crainte, après avoir pris des renseignements souvent auprès des témoins oculaires, ou même dans les *Mémoires* des personnages en question.

(1) Moëller, *De l'Etat de la philosophie en Allemagne*.

(2) Quand le prince Louis-Napoléon donna le chapeau de cardinal au vénérable archevêque de Toulouse, Mgr d'Astros, il lui dit que c'était pour réparer les injustices de l'empereur son oncle à son égard. Ces paroles furent justement remarquées alors.

Quand nous avons parlé des prêtres et des évêques prévaricateurs, nous l'avons fait sans ménagements : pourquoi aurions-nous eu plus d'indulgence pour les autres ?

Les faits rapportés dans ce volume ont été puisés à des sources authentiques. Nous prions les personnes qui en connaîtraient d'autres dans ce genre de vouloir bien nous les communiquer, afin de compléter notre travail dans une prochaine édition. Bientôt il ne restera plus de témoins de la grande Révolution et des châtimens visibles qui ont poursuivi les sacrilèges ; il est bon de les recueillir, afin qu'ils servent de leçons aux générations futures et les préservent de commettre de pareilles iniquités.

Le 19 mars 1867, en la fête de saint Joseph, qui déjoua les ruses du cruel Hérode.

ERRATA.

- Page 18, ligne 15, *lisez* : peuvent inspirer.
 — 29, — 8, *lisez* : hors de la loi.
 — 58, — 18, *lisez* : en 1794.
 — 72, — 14, *lisez* : Jagot, Grégoire et Simond.
 — 98, — 15, *lisez* : Si l'on veut avoir.
 — 123, — 15, *lisez* : reçut le coup mortel avec courage.
 — 134, — 11, *lisez* : qu'il ne connaissait pas.
 — 138, — 10, *lisez* : della tartarea tromba.
 — 236, — 1, *lisez* : pieuses.
 — 244, — 9, *lisez* : l'incarne dans ce corps.
 — 284, — 6, *lisez* : quelques détails.
-

CHATIMENTS

DES RÉVOLUTIONNAIRES

LIVRE PREMIER.

La grande Révolution de 1789 à 1800.

Il faut des châtimens dont l'univers frémit.
L. RACINE.



CHAPITRE PREMIER.

LES CORYPHÉES DE LA RÉVOLUTION.

I

On vit, à la fin du dix-huitième siècle, une époque lamentable commencer pour l'Eglise. Les désordres de Louis XIV et de Louis XV avaient singulièrement affaibli le sens moral.

Le gallicanisme avait presque séparé le clergé français de Rome, *la mère et la maîtresse de toutes les Eglises*; le jansénisme, avec sa fausse morale et sa sévérité exagérée, avait desséché les cœurs. Les courtisanes en faveur introduisirent les philosophes à la cour, et les livres les plus hos-

tiles au catholicisme se multiplièrent d'une manière effrayante.

C'est alors que se développa une société secrète dont l'action sur la Révolution ne saurait être contestée. Qu'elle descende ou non des templiers, et qu'elle ait eu d'abord pour objet ou non de venger la destruction de ces religieux sur les papes et sur les rois, il est certain que la secte connue sous le nom de *franc-maçonnerie*, parce que ses membres prennent le titre de *maçons*, et qu'ils tirent leurs symboles et leur langage des termes d'architecture, Dieu étant le grand architecte de l'univers, le monde étant le temple, etc., il est certain, disons-nous, que cette secte est ennemie de toute subordination entre les hommes et de toute religion positive. La franc-maçonnerie veut établir une république universelle, avec la devise : *Liberté, égalité, fraternité*; et, se contentant d'un pur déisme qui n'engage à rien, elle ne connaît qu'une prétendue religion de la nature, dont il serait difficile de préciser les dogmes. Ainsi elle veut renverser à la fois l'autel et le trône, l'autorité religieuse et l'autorité civile; elle procède de l'incrédulité et aboutit à la négation de toute société. On l'a vue à l'œuvre : au nom de la liberté, elle établit le régime de la terreur; au nom de l'égalité, elle fit tomber des milliers de têtes; au nom de la fraternité, elle déclara la guerre à tous les peuples et fit des milliers de victimes. Tous les grands révolutionnaires de 1789 étaient francs-maçons; les principales formules des révolutionnaires étaient empruntées au jargon maçonnique, et quand la Révolution triompha, on entendit tous les francs-maçons se glorifier d'avoir travaillé au *grand œuvre* qui venait de s'accomplir.

L'Eglise vit le danger de cette société secrète dès le commencement, et elle la poursuivit de ses anathèmes.

Les princes furent moins clairvoyants. Plusieurs, séduits par les louanges données à leur intelligence et à leur phi-

lanthropie, ou par l'appât d'un pouvoir qu'on faisait miroiter à leurs yeux, s'affilièrent à la franc-maçonnerie et en reçurent des grades assez élevés. Mais les chefs secrets et réels de la secte ne se servaient d'eux que pour mieux masquer leur but et pour démolir plus sûrement le pouvoir en excitant les convoitises de leur ambition. En France, on vit un prince du sang, le duc d'Orléans, devenir *Grand-Orient*, c'est-à-dire chef de la franc-maçonnerie française (1).

La Révolution serait bientôt vaincue, si elle n'avait pas de secrets partisans dans ceux-là précisément qu'elle veut détruire, si elle ne séduisait pas ceux-là mêmes qui s'en croient les plus résolus adversaires. La Révolution est l'ennemie née de l'Eglise catholique, et il y a des enfants de l'Eglise catholique qui admettent sa devise et qui en regardent l'adoption comme un progrès désirable. La Révolution est l'ennemie née des trônes et de tout ce qui représente l'autorité, et c'est sur les trônes qu'elle trouve des complices intéressés ou séduits... séduits pour la plupart, nous en sommes persuadé, car la séduction seule peut expliquer un tel aveuglement. La Révolution est l'ennemie née de la famille, et il y a des pères de famille qui s'en font les auxiliaires, en n'éloignant pas de leurs enfants la contagion de ces mortelles doctrines, dont leur faiblesse ou leur aveuglement multiplie chaque jour les victimes.

S'il n'en était pas ainsi, les révolutions seraient impossibles; Dieu permet ces inexplicables séductions pour punir les peuples et les rois qui veulent compter avec l'Eglise, qui veulent choisir dans les doctrines qu'elle enseigne, et qui se croient plus sages qu'elle en suivant leur raison, au lieu de se soumettre à la raison divine qui se révèle par son organe.

(1) *L'Histoire contemporaine*, par Chantrel.

Un livre intéressant, qui vient de paraître et qui renferme la correspondance de Marie-Antoinette depuis son mariage avec le dauphin, qui devait être Louis XVI, jusqu'en 1792, contient à ce sujet d'effrayantes révélations. Qui a plus fortement voulu que Louis XVI le bien de son peuple ? et qui a plus que Marie-Antoinette cherché à seconder le roi dans ses généreux efforts ? Mais quand on voit les fausses maximes qui avaient cours dans cette maison royale, si malheureuse et si digne de compassion, comme tout s'explique ! Marie-Antoinette, la fille de Marie-Thérèse, n'estimait-elle pas son frère Joseph II comme l'un des plus profonds politiques de son époque ? Ne regardait-elle pas le ministre Kaunitz comme l'un des meilleurs serviteurs de l'empire d'Autriche ? N'était-elle pas aveuglée au point d'écrire, le 26 février 1781, à sa sœur Marie-Christine :

« Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la franc-maçonnerie pour ce qui concerne la France. On aurait raison de s'en alarmer si c'était une société secrète de politique. L'art du gouvernement est au contraire de la laisser s'étendre, et ce n'est plus que ce que c'est en réalité, une société de bienfaisance et de plaisir. Ce n'est nullement une société d'athées déclarés, puisque, m'a-t-on dit, Dieu y est dans toutes les bouches. On y fait beaucoup de charités, on élève les enfants des membres pauvres ou décédés, on marie leurs filles; il n'y a pas de mal à tout cela. Ces jours derniers, la princesse de Lamballe a été nommée grande-maîtresse dans une loge. Je crois que l'on pourrait faire du bien sans tant de cérémonies; mais il faut laisser à chacun sa manière. *Pourvu qu'on fasse le bien, qu'importe!* »

Quand on sait le rôle que jouèrent les francs-maçons dans notre grande Révolution, on ne peut lire cette lettre sans un serrement de cœur. Qu'est devenue cette princesse

de Lamballe, l'amie intime de Marie-Antoinette, nommée grande-maitresse d'une loge maçonnique ? Comment ces gens, qui prétendaient faire le bien et qui faisaient tant de charités, ont-ils traité Marie-Antoinette ? C'a toujours été l'adresse de la franc-maçonnerie de se donner les dehors d'une association de plaisir et de bienfaisance ; en 1781, comme en 1863, ses adeptes se masquaient ainsi : la leçon de 1789 sera-t-elle perdue ? *Pourvu qu'on fasse le bien, qu'importe !* Il paraît cependant que le bien fait en vue de bouleversements politiques ne vaut pas le bien fait en vue de Dieu. Et quel bien que celui qui ne s'occupe du corps que pour pervertir l'âme ? En 1781, on riait des avertissements de l'Eglise, qui avait anathématisé les francs-maçons ; une reine digne de tous les respects ne voyait aucun danger dans une pareille société, une princesse se faisait affilier aux loges ! Comment la Révolution n'aurait-elle pas été victorieuse ? La correspondance de Marie-Antoinette renferme des leçons de plus d'un genre ; elle fait aimer et estimer cette reine infortunée ; elle explique aussi ses malheurs, résultats de fautes dont la responsabilité, sans doute, ne retombe pas sur elle, mais qu'on aurait évitées en écoutant plus docilement les avertissements de l'Eglise (1).

L'âme la plus forte peut à peine contempler les sombres tableaux que la Révolution offre à nos méditations. Le sang, les tombeaux et les ruines, comme d'affreux spectres, poursuivent sans relâche l'imagination épouvantée ; la pensée se précipite avec effroi de malheur en malheur, de crime en crime ; il semble que, comme le Dante, on descende, de cercle en cercle, toujours plus bas dans les enfers.

Ces funèbres images semblent être quelquefois les rêves

(1) Voyez le journal *le Monde*, 1^{er} juillet 1864.

d'une imagination malade; mais l'homme fait d'impuissants efforts pour repousser leur trop accablante certitude.

Une profonde conviction de la nécessité de retracer ces souvenirs peut seule inspirer à l'écrivain une résolution assez forte pour ne point abandonner ces tristes et douloureuses méditations.

La Providence a permis que cette assemblée fameuse à jamais sous le nom de *Convention* élevât elle-même le monument qui devait transmettre à la plus lointaine postérité la mémoire de ses forfaits.

Ce ne sont point de vagues et incertaines traditions qui attesteront tant de fureurs et tant de crimes, l'inexorable *Moniteur* est là; aucune puissance ne pourrait arracher un seul feuillet de ces sanglantes archives, et dans ce registre funèbre où ces hommes inscrivent jour par jour l'histoire de ces temps, les générations futures retrouveront les irréfragables témoignages des plus odieux attentats présentés par les hommes qui vinrent les commettre.

En méditant sur cette époque marquée par tant de honte, l'esprit humain peut mesurer l'infinie distance qui sépare la dépravation romaine aux temps les plus dégradés de l'histoire de celle qu'offre à nos regards l'ère sanglante de la Convention.

Jamais une puissance plus terrible ne pesa sur la terre.

L'imagination la plus sombre ne saurait rien inventer qui puisse être comparé aux actes de cette assemblée prostituée à la dépravation la plus inouïe.

C'est au nom de la raison et de la liberté que les peuples sont entraînés à tous les forfaits, et que le plus odieux esclavage est consacré par des lois. De nouveaux Tartares sont venus, les *Droits de l'homme* à la main, exiler la religion, la justice, et livrer la France éplorée à tous les fléaux et à tous les crimes.

Sophistes à la fois et chefs de meurtriers, les hommes de

ces temps ont inscrit sur leurs étendards ces mots terribles : *Souveraineté du peuple*. Affreuse et incompréhensible image qui, semblable au sphinx de la fable, dévore tout ce qui tente de l'expliquer ; épouvantable théorie qui marque son invasion par toutes les destructions, légitime les plus odieux attentats, et fait peser sur la tête des peuples la plus horrible complicité. Une confédération du crime lie toutes les parties d'un vaste royaume ; des milliers de Tibères et de Nérons croissent tout à coup et couvrent la France entière ; la terre tremble jusqu'en ses fondements ; des barbares nés sur le sol français de la corruption des siècles viennent instituer une république en conduisant le char funèbre de l'athéisme et de l'anarchie.

En vertu de sa souveraineté, l'homme se soulève contre Dieu, se déclare *libre et égal* à lui ; en vertu du même droit, le sujet se soulève contre le pouvoir et se déclare *libre et égal* à lui. Au nom de la *liberté*, on renverse la constitution, les lois, toutes les institutions politiques et religieuses ; au nom de l'*égalité*, on abolit toute hiérarchie, toute distinction religieuse et politique : clergé, noblesse, magistrature, législation, religion, tout tombe ensemble, et il fut un moment où tout l'ordre social se trouva concentré dans un seul homme. Pendant que cet homme-pouvoir, médiateur entre Dieu et l'homme dans la société politique comme l'Homme-Dieu est médiateur entre Dieu et l'homme dans la société religieuse, pendant, dis-je, que cet homme exista, rien n'était désespéré, et l'ordre, pour ainsi dire retiré en lui, pouvait plus tard en sortir et reparaitre au-dehors par un acte de sa puissante volonté. On le savait, et sa mort, résolue de ce moment, fut comme la dernière ruine qui devait consommer et éterniser toutes les autres. Depuis le déicide des Juifs, jamais crime plus énorme n'avait été commis ; car le meurtre même de l'innocence ne peut pas lui être comparé. Quand Louis monta sur l'échafaud, ce ne

fut pas seulement un mortel vertueux qui succomba sous la rage de quelques scélérats, ce fut le pouvoir lui-même, vivante image de la Divinité dont il émane, ce fut le principe de l'ordre et de l'existence politique, ce fut la société entière qui périt.

Et certes on n'en peut pas douter lorsqu'on vit placer le droit de révolte au nombre des lois fondamentales de l'Etat, et consacrer *l'insurrection comme le plus saint des devoirs*. Jamais, dans le cours des âges précédents, aucun peuple n'était parvenu jusqu'à ce prodigieux excès de délire, de protester, en tête de sa constitution, contre toute espèce de gouvernement; cette absurdité incompréhensible devait être réservée au siècle de la raison.

Alors, sur les débris de l'autel et du trône, sur les ossements du prêtre et du souverain, commença le règne de la force, le règne de la haine et de la terreur; effroyable accomplissement de cette prophétie : « Un peuple entier se ruera, homme contre homme, voisin contre voisin, et, avec un grand tumulte, l'enfant se lèvera contre le vieillard, la populace contre les grands, parce qu'ils ont opposé leur langue et leurs inventions contre Dieu. » (ISAÏE.) Pour peindre cette scène épouvantable de désordres et de forfaits, de dissolution et de carnage, cette orgie de doctrines, ce choc confus de tous les intérêts et de toutes les passions, ce mélange de proscriptions et de fêtes impures, ces cris de blasphème, ces chants sinistres, ce bruit sourd et continu du marteau qui démolit, de la hache qui frappe les victimes; ces détonations terribles et ces rugissements de joie, lugubre annonce d'un vaste massacre; ces cités veuves, ces rivières encombrées de cadavres, ces temples et ces villes en cendres, et le meurtre et la volupté, et les pleurs et le sang, il faudrait emprunter à l'enfer sa langue, comme quelques monstres lui empruntèrent ses fureurs (1).

(1) Quoiqu'il y ait toujours eu des imples, jamais il n'y avait eu avant

« Si le monde, avait dit Voltaire, était gouverné par des athées, il vaudrait autant être sous l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on nous peint acharnés contre leurs victimes. » Des athées gouvernèrent la France, et dans l'espace de quelques mois ils y accumulèrent plus de ruines qu'une armée de Tartares n'en aurait pu laisser en Europe après dix années d'invasion. Jamais, depuis l'origine du monde, une telle puissance de destruction n'avait été donnée à l'homme. Dans les révolutions ordinaires, le pouvoir se déplace, mais descend peu. Il n'en fut pas ainsi quand l'athéisme triompha. Comme s'il eût fallu que, sous l'empire exclusif de l'homme, tout portât un caractère particulier d'abjection, la force, fuyant les nobles et les hautes parties du corps social, se précipita entre les mains de ses plus vils membres, et leur orgueil, que tout offensait, n'épargna rien. Ils ne pardonnèrent ni à la naissance, parce qu'ils étaient sortis de la boue; ni aux richesses, parce qu'ils les avaient longtemps enviées; ni aux talents, parce que la nature les leur avait tous refusés; ni à la science, parce qu'ils se sentaient profondément ignorants; ni à la vertu, parce qu'ils étaient couverts de crimes; ni enfin au crime même, lorsqu'il annonça quelque espèce de supériorité. Entreprendre de tout ramener à leur niveau, c'était s'engager à tout anéantir. Aussi, dès lors, gouverner, ce fut proscrire, confisquer et proscrire encore. On organisa la mort dans chaque bourgade, et, achevant avec des décrets ce qu'on avait commencé avec des poignards, on voua des

le XVIII^e siècle, et au sein du christianisme, *une insurrection contre Dieu*; jamais surtout on n'avait vu une conjuration sacrilège de tous les talents contre leur auteur: or, c'est ce que nous avons vu de nos jours. Le vaudeville a blasphémé comme la tragédie, et le roman comme l'histoire et la physique. Les hommes de ce siècle ont prostitué le génie à l'irréligion, et, suivant l'expression admirable de saint Louis mourant, *ils ont querroyé Dieu de ses dons.*

JOSEPH DE MAISTRE.

classes entières de citoyens à l'extermination ; on ébranla par le divorce le fondement de la famille ; on attaqua le principe même de la population, en accordant des encouragements publics au libertinage.

Cependant la haine de l'ordre, trop à l'étroit sur ce vaste théâtre de destruction, franchit les frontières, et alla menacer sur leur trône tous les souverains de l'Europe. L'athéisme eut ses apôtres, et l'arnachie ses séides. La guerre redevenant ce qu'elle est chez les sauvages, on arrêta de ne faire aucun prisonnier. L'honneur du soldat frémit et repoussa cet ordre barbare. Mais, hors des camps, l'enfance même ne put désarmer la rage, ni attendrir les bourreaux. Je me lasse de rappeler tant d'inexprimables horreurs. La France, couverte de débris, offrait l'image d'un immense cimetière, quand, chose étonnante ! voilà qu'au milieu de ces ruines, les princes mêmes du désordre, saisis d'une terreur soudaine, reculent épouvantés, comme si le spectre du néant leur eût apparu. Sentant qu'une force irrésistible les entraîne eux-mêmes au tombeau, leur orgueil fléchit tout à coup. Vaincus d'effroi, ils proclament en hâte l'existence de l'Être suprême et l'immortalité de l'âme ; et, debout sur le cadavre palpitant de la société, ils appellent à grands cris le Dieu qui seul peut la ranimer (1).

II

Voici de belles considérations d'un des plus profonds penseurs de notre époque, Joseph de Maistre :

« Pour faire la Révolution française, il a fallu renverser la religion, outrager la morale, violer toutes les propriétés

(1) *Essai sur l'indifférence.*

et commettre tous les crimes ; pour cette œuvre diabolique, il a fallu employer un tel nombre d'hommes vicieux, que jamais peut-être autant de vices n'ont agi ensemble pour opérer un mal quelconque.

« On a remarqué, avec grande raison, que la Révolution française mène les hommes plus que les hommes ne la mènent. Cette observation est de la plus grande justesse, et quoiqu'on puisse l'appliquer plus ou moins à toutes les grandes révolutions, cependant elle n'a jamais été plus frappante qu'à cette époque.

« Les scélérats mêmes qui paraissent conduire la Révolution n'y entrent que comme de simples instruments ; et dès qu'ils ont la prétention de la dominer, ils tombent ignominieusement. Ceux qui ont établi la république l'ont fait sans le vouloir et sans savoir ce qu'ils faisaient ; ils y ont été conduits par les événements : un projet antérieur n'aurait pas réussi.

« Jamais Robespierre, Collot ou Barrère ne pensèrent à établir le gouvernement révolutionnaire et le régime de la terreur ; ils y furent conduits insensiblement par les circonstances, et jamais on ne verra rien de pareil. Ces hommes excessivement médiocres exercèrent sur une nation coupable le plus affreux despotisme dont l'histoire fasse mention, et sûrement ils étaient les hommes du royaume les plus étonnés de leur puissance.

« Mais au moment même où ces tyrans détestables eurent comblé la mesure de crimes nécessaire à cette phase de la Révolution, un souffle les renversa. Ce pouvoir gigantesque, qui faisait trembler la France et l'Europe, ne tint pas contre la première attaque, et comme il ne devait y avoir rien de grand, rien d'auguste dans une révolution toute criminelle, la Providence voulut que le premier coup fût porté par des *septembriseurs*, afin que la justice même fût infâme.

« On nommerait par milliers les instruments actifs de la Révolution qui ont péri d'une mort violente.

« C'est encore ici que nous pouvons admirer l'ordre dans le désordre; car il demeure évident, pour peu qu'on y réfléchisse, que les grands coupables de la Révolution ne pouvaient tomber que sous les coups de leurs complices. Si la force seule avait opéré ce qu'on appelle la *contre-révolution* et replacé le roi sur le trône, il n'y aurait eu aucun moyen de faire justice. Le plus grand malheur qui pût arriver à un homme délicat, ce serait d'avoir à juger l'assassin de son père, de son parent, de son ami, ou seulement l'usurpateur de ses biens. Or, c'est précisément ce qui serait arrivé dans le cas d'une contre-révolution, telle qu'on l'entendait; car les juges supérieurs, par la nature des choses, auraient presque tous appartenu à la classe offensée; et la justice, lors même qu'elle n'aurait fait que punir, aurait eu l'air de se venger. D'ailleurs, l'autorité légitime garde toujours une certaine modération dans la punition des crimes qui ont une multitude de complices. Quand elle envoie cinq ou six coupables à la mort pour le même crime, c'est un massacre. Si elle passe certaines bornes, elle devient odieuse. Enfin, les grands crimes exigent malheureusement de grands supplices; et dans ce genre il est aisé de passer les bornes, lorsqu'il s'agit de crimes de lèse-majesté, et que la flatterie se fait bourreau. L'humanité n'a point encore pardonné à l'ancienne législation française l'épouvantable supplice de Damiens. »

Les pionniers de l'impiété.

Les écrivains en vogue, Voltaire, Rousseau et compagnie, pionniers intrépides de l'incrédulité, firent d'incroyables

efforts pour saper les fondements du christianisme. Les choses saintes, les dogmes, les mystères de la foi, le sacerdoce furent le but d'attaques furieuses. Le cri de liberté, d'affranchissement de toute autorité divine et humaine, poussé par les faux sages, fut répété par de nombreux échos. Un de ces hommes néfastes, Diderot, émettait le vœu barbare d'étrangler le dernier des rois avec les boyaux du dernier des prêtres. Voltaire, l'oracle de la secte, avait dit, de son côté, que c'était là le plus ardent des désirs de son cœur. Rousseau, républicain de Genève, dans son *Contrat social* et ses autres ouvrages, signalait sa haine contre la royauté et contre les rois. On s'abreuvait du poison de ces doctrines subversives; il circulait dans les veines de la société, et cette société, arrivée à l'état d'ivresse, chanta les louanges de ces apôtres du mensonge et du désordre. La raison en délire se proclama souveraine, après avoir secoué tout joug, et le Seigneur voulut lui laisser faire un essai. Elle commença par décerner un triomphe à Voltaire; rien de plus naturel. Elle accorda la même distinction à Rousseau; et pour le premier, on eut l'attention de passer sous les fenêtres du palais, où Louis XVI était prisonnier, et de mettre en tête de ce fatal cortège ceux qui avaient ramené le monarque de Varennes. La Révolution éclata. On proclama, comme auteurs de cette prétendue régénération, ces deux apôtres du mal. *Ils n'ont pas vu ce qu'ils ont fait*, s'écriait-on de la tribune de la Convention, *mais ils ont fait ce que nous voyons* (1). Le sang le plus pur de la

(1) A l'égard de ceux qui ne veulent pas encore aujourd'hui qu'on regarde les ouvrages de Voltaire comme ayant préparé la Révolution en France, que diront-ils de ce passage d'une de ses lettres à M. de Chauvelin : « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera inmanquablement, et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. On éclatera à la première occasion, et alors ce sera un beau tapage. Les jeunes gens sont bien heureux, ils verront de belles choses. » Comment entre-

France fut versé à grands flots; les échafauds étaient dressés sur tous les points de notre malheureuse patrie; le roi, la reine, sa vertueuse sœur y montèrent, pardonnant à leurs bourreaux. Nos temples furent ou renversés ou profanés par le culte de la Raison, représentée sur nos autels par d'infâmes prostituées; les prêtres bannis, traqués, massacrés comme des bêtes fauves. La hideuse guillotine ne fonctionnait pas assez vite au gré de ces tyrans farouches; ils eurent recours aux fusillades, aux noyades. Quels horribles désastres! Voltaire et Rousseau ont répondu devant Dieu de ces suites atroces de leurs doctrines licencieuses, anarchiques et impies.

Jean-Jacques Rousseau.

Peu d'écrivains ont mené une vie aussi dissolue et soutenu une doctrine aussi paradoxale que l'auteur d'*Emile*, auquel les protestants de Genève ont élevé une statue.

prendra-t-on de justifier cette autre phase : « Un grand courtisan m'a envoyé une singulière réfutation du *Système de la nature*, dans laquelle il dit que la *nouvelle philosophie* amènera une révolution horrible, si on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront, et la philosophie restera. » Pouvait-on prêcher plus fortement la Révolution qu'en écrivant comme il l'a fait dans l'*Histoire du Parlement* : « La nation anglaise est la seule qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant. Il en a coûté sans doute pour établir cette liberté en Angleterre, c'est dans des mers de sang qu'on a noyé l'idole du pouvoir despotique; mais les Anglais ne croient pas acheter trop cher leurs lois. » Condorcet était loin de dissimuler la part que son maître et ami avait eue à la Révolution, lorsqu'il a dit en écrivant sa *Vie* : « Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés prouveront à ceux qui savent réfléchir que le premier auteur de cette grande Révolution, c'est sans contredit Voltaire. »

Jeune encore, il pillait la fruiterie d'un maître graveur, chez qui il était en apprentissage; il dépouillait aussi un jardin de ses plus belles asperges pour le compte d'un autre, puis les vendait sur le marché, et du produit on faisait des déjeûners. Rien de ce qu'il convoitait n'était en sûreté, selon lui. Ailleurs, il prit un ruban d'argent, et accusa de ce larcin une excellente domestique qui toujours avait été fidèle et soumise à ses maîtres. On la renvoya, et comme lui-même était soupçonné, on le fit aussi sortir de la maison. A Lyon, chez M. de Mably, il vidait la cave d'un bon vin blanc d'Arbois que savourait délicieusement son palais. Nombre de bouteilles, où il n'y avait plus rien, déposaient contre lui. Il devint alors, et il l'avoue, dissolu et crapuleux. Une autre fois, il prit de l'argent.

Nous prenons ces détails dans ses *Confessions*; car il a voulu probablement imiter saint Augustin, qui a fait aussi les siennes, avec cette différence, toutefois, que l'un s'humilie profondément, et que l'autre est un orgueilleux qui se donne sans façon l'absolution à lui-même et l'indulgence plénière, croyant que personne ne pourra dire à Dieu : *Je fus meilleur que cet homme-là*. Il n'y a pourtant pas de quoi se vanter, car quelle vie ! quels désordres !

On peut dire que la vie de ce prétendu esprit fort a été en proie à des remords continuels qui faisaient de son existence un vrai cauchemar ne lui laissant de trêve ni le jour ni la nuit.

Tous les hommes étaient autant d'ennemis conjurés contre lui; dans les actions les plus innocentes son imagination frappée ne voyait que des marques certaines de conspirations; il n'est pas jusqu'aux vents qu'il n'accusât d'être les complices de ses persécuteurs. Aussi il vivait comme un misanthrope (1).

(1) Il était donc fou, et bien décidément fou, celui que ses meilleurs

Jean-Jacques Rousseau n'appartint à aucune école, n'entra dans aucune ligue, se détacha de tous les partis. Une haine profonde et invétérée, née d'une rivalité de chaque jour, le séparait de Voltaire. Esprit paradoxal, indépendant, passionné pour des chimères ; cœur corrompu, qui se faisait un idéal du vice et parait la corruption des couleurs de l'innocence ; caractère sans fixité, sans noblesse, sans dignité, tellement mobile, toutefois, qu'il se jetait en un instant dans les extrêmes les plus opposés. Incapable de se faire de la vertu une habitude, il pouvait en ressentir passagèrement l'attrait. Il cachait, sous les apparences de la bienfaisance et de l'humanité, des doctrines perverses en morale, impies en religion, subversives en politique, destructives de l'ordre social, de toute hiérarchie, de tout principe, de tout culte, de toute autorité. Rousseau offre ce singulier contraste qu'on pourrait toujours le réfuter par lui-même ; il attaque les miracles de l'Évangile, et nul n'a écrit une page plus sublime sur le caractère de ce livre di-

amis n'ont pu s'empêcher de reconnaître pour tel, celui qu'ils appelaient un autre don Quichotte ; il était fou, cet écrivain si divers, ce moraliste si vanté, ce donneur de préceptes si hautains ; il était fou, ce législateur profond, cet arbitre des droits des princes et des peuples, ce réformateur de nos constitutions modernes, ce faiseur de codes politiques ; il était fou, ce détracteur du christianisme, cet ennemi de ses mystères, cet écrivain arrogant, toujours armé de sophismes et d'objections contre nos dogmes ; il était fou, cet homme qui exaltait si fort les prérogatives de sa raison, et la Providence permit que celui qui s'enorgueillissait de ses lumières et qui asservissait la foi aux bornes de son intelligence, perdit dans des accès de noire vapeur cette même faculté dont il avait abusé pour avancer tant de sophismes et pour établir tant de paradoxes. Elle humilia ainsi cet esprit superbe qui s'était joué tant de fois de la vérité, et ses admirateurs durent être corrigés de leur enthousiasme en le voyant passer les dernières années de sa vie, tantôt dans des accès de délire, tantôt dans des terreurs insensées ; en le voyant s'imaginer follement que toute l'Europe était armée contre lui, s'inquiéter de ce complot chimérique, sécher dans des transes continuelles, et terminer enfin sa carrière par une catastrophe.

vin ; il vante la majesté, la grandeur, la pompe du culte catholique de la même plume qu'il a écrit la fameuse *Profession de foi du vicaire savoyard*, et cette utopie pédagogique de l'*Emile*, que l'auteur avait placé dans ses rêves au-dessus du *Télémaque*, et où il enseignait que son élève ne devait entendre parler de Dieu qu'à vingt ans. L'ouvrage où Rousseau se montra le plus hostile à la religion fut le *Contrat social*, qui accuse le christianisme d'avoir brisé l'unité dans l'Etat, détruit l'amour de la patrie, favorisé les tyrans et anéanti les vertus guerrières.

On le voit, peu d'écrivains ont rempli leurs ouvrages de contradictions comme l'a fait Rousseau, qui dit volontiers dans le même livre le pour et le contre (1).

« Il reconnaît un Dieu unique, une suprême intelligence, de qui nous tenons tout, l'être et la pensée. Ailleurs il ne conçoit plus la création, et juge peu important de savoir s'il y a un ou deux principes des choses. Il regarde comme inexcusable l'homme, même seul et séparé de ses semblables, qui ne lirait point dans le livre de la nature, et n'y apprendrait point à connaître et à aimer Dieu ; et ailleurs il trouve impossible que le même homme puisse s'élever jusqu'à la connaissance du vrai Dieu. Là, il admet un Etre suprême, rémunérateur des bons et des méchants, et il voit dans celui qui combat cette créance le perturbateur de l'ordre et l'ennemi de la société, qui mérite d'être puni ; ici, le sort des méchants lui importe peu, et il croit inutile d'imaginer un enfer dans une autre vie. Il ne prie point Dieu, parce qu'il n'a rien à lui demander ; et il veut qu'on fasse les prières avec recueillement et attention, en songeant qu'on

(1) Tout, jusqu'à la vérité, trompe dans ses écrits. (LA HARPE.)

« Jamais, dit Proudhon, un homme n'a réuni à un tel degré l'orgueil de l'esprit, la sécheresse de l'âme, la dépravation des habitudes ; sa philosophie est toute en phrases et ne couvre que des mots. »

s'adresse à l'Être suprême. Il défend de troubler les âmes paisibles et d'alarmer la foi des simples par des difficultés qui les inquiètent sans les éclairer, et tout son livre est rempli de traits contre la révélation. Il condamne ceux qui troublent l'ordre public et qui portent les autres à désobéir aux lois du culte, et son livre n'est qu'une infraction perpétuelle de ces lois. Il admire et les caractères de la divinité de l'Évangile, et la sainteté de la vie et de la morale du Fils de Dieu ; et un instant après l'Évangile lui paraît plein de choses qu'un homme raisonnable ne saurait admettre. »

Quelle autorité peuvent avoir les écrits de celui qui ne composait que dans les accès de la fièvre, comme il l'avouait lui-même, ou dans les égarements du délire ? Quelle confiance peut inspirer les doctrines d'un écrivain dont toute la morale paraît avoir été dans la tête, dont les plus beaux sentiments ne semblent que des saillies d'imagination, et qui, après avoir employé la moitié de ses ouvrages à présenter des tableaux pernicieux et des maximes funestes, consacra la moitié de sa vie à démentir ce qu'il peut y avoir de louable dans quelques unes de ses productions, et mit sa conduite en contradiction avec les préceptes ambitieux de sa feinte vertu : homme inexplicable dans ses contrastes comme dans ses sophismes, qui parut quelquefois s'enthousiasmer pour la vertu, et peignit le vice sous des couleurs séduisantes ; qui rendit un hommage éloquent au christianisme, et se plut à l'accabler de traits venimeux ; qui soutint le pour et le contre avec une égale chaleur ; qui aima les sciences et les lettres, et fut couronné pour les avoir représentées comme funestes ; qui écrivit contre les spectacles, et travailla pour les spectacles ; qui composa des romans, et eut l'attention d'avertir, en tête, que les femmes qui les liraient étaient perdues ; qui vanta sa vive sensibilité, et s'aliéna tous ses amis ; qui prétendit avoir ramené

l'amour maternel, et étouffa la tendresse d'un père; qui se peignit comme le plus vertueux et le plus moral des hommes, et sembla savourer, dans ses *Confessions*, le souvenir de ses désordres; qui exalta si fort les prérogatives de la raison, et ne jouissait pas de la sienne; qui enfin tonna contre le suicide, et attenta à ses jours!... Une telle fin méritait de couronner une telle vie.

C'est le sentiment le plus généralement reçu que Rousseau, qui avait écrit de si belles pages contre le suicide, s'est lui-même donné la mort; c'est aussi l'opinion d'une femme célèbre qui fait profession d'une sorte de culte pour Rousseau, et qui se montre admiratrice passionnée de ses ouvrages. M^{me} de Staël publia, en 1789, des *Lettres sur les ouvrages et le caractère de Jean-Jacques*. Voici comment elle y parle de la mort de cet homme extraordinaire :

« On sera peut-être étonné de ce que je regarde comme certain que Rousseau s'est donné la mort; mais un Genevois qui a vécu familièrement avec Rousseau pendant les vingt dernières années de sa vie, reçut de lui, quelque temps avant sa mort, une lettre qui semblait annoncer ce dessein. Depuis, s'étant informé avec un soin extrême de ses derniers moments, il a su que, le matin du jour où il mourut, Rousseau se leva en parfaite santé, mais dit cependant qu'il allait voir le soleil pour la dernière fois, et prit, avant de sortir, du café qu'il fit lui-même. Il rentra quelques heures après, et, commençant à souffrir horriblement, il défendit constamment qu'on appelât du secours et qu'on avertît personne. Peu de temps avant ce triste jour, il s'était aperçu des viles intentions de sa femme pour un homme de l'état le plus bas. Il parut accablé de cette découverte, et resta huit heures de suite sur le bord de l'eau, dans une méditation profonde. Il me semble que si l'on réunit ces détails à sa tristesse habituelle, à l'accroissement extraordinaire de ses terreurs et de ses défiances, il n'est plus permis

de douter que ce malheureux homme n'ait terminé volontairement sa vie. »

Comme on semblait élever des doutes sur ce suicide, M^{me} de Staël persista dans son sentiment ; et, dans sa réponse à M^{me} de Vassy, elle ajoutait :

« Un Genevois, secrétaire de mon père, et qui a passé la plus grande partie de sa vie avec Rousseau ; un autre nommé Mouthon, homme de beaucoup d'esprit et confident de ses dernières pensées, m'ont assuré ce que j'ai écrit, et des lettres que j'ai vues de lui, peu de temps avant sa mort, annonçaient le dessein de terminer sa vie. »

Voltaire.

Avec Luther, dont il est le digne successeur, Voltaire est l'homme le plus méprisable qui ait jamais existé et un de ceux qui ont fait le plus de mal.

Que peut-on attendre d'une âme pénétrée d'une impiété furieuse ? Voilà ce que nous offre le tableau de la conduite de Voltaire. Mauvais fils, il rougit de son père, homme honorable, l'abreuve d'amertumes, le signale, dans sa correspondance, comme un être ridicule, appelle sur sa mère le mépris, et son nom de famille *Arouet* qu'il dédaigne, il le change en celui de Voltaire. Ses mœurs sont détestables. Que penser, en effet, d'un homme qui ose poser cette maxime : *Le plaisir est le but universel, celui qui l'attrape a fait son salut* ? Je ne veux pas remuer cette boue infecte. Son caractère d'ailleurs est d'une étonnante perversité. Jamais il n'a pardonné à personne. Son avarice dépassait toutes les bornes, et fit de lui un fripon, un voleur.

Voici le portrait de Voltaire tracé par M. Créteineau-Joly :

« Cet homme, qui sans contredit fut sur la terre la moins imparfaite incarnation du diable, poussa la honte à l'état de prodige. Avec ce rire inextinguible, l'apanage de son merveilleux talent, il sacrifia une longue vie à démontrer que toute lâcheté déshonore, selon la sublime parole de Tacite. Il conspu toutes les gloires de la France, et fit litière de toutes les idées de patriotisme. Après avoir essayé de donner un soufflet sur la face de Dieu, Voltaire se mit à briser de ses mains le culte du passé, cette piété filiale des nations.

« Il plane sur l'histoire comme une figure exceptionnellement radieuse, moitié ange et moitié héros, que les autres peuples envient à la France. Voltaire sentait son impuissance à étouffer dans les cœurs le souvenir de Dieu; il s'attacha, par toutes sortes d'images lubriques et de calomnieuses obscénités, à flétrir Jeanne d'Arc, l'immortelle et populaire Pucelle. Les Anglais n'avaient osé que la faire brûler vive sur le bûcher de Rouen; lui s'acharna, dans un poème sans nom, à la souiller morte et à détrôner sa virginité. La France, qui n'avait plus le temps de s'indigner, et qui peut-être n'en aurait plus trouvé la force, courba la tête sous cette apothéose du vice. Elle ne recula point devant cette expiation d'une gloire sans pareille.

« Voltaire avait donné le signal d'une guerre implacable à tous les sentiments honnêtes. En pailletant le mensonge, en flattant les instincts pervers, en mettant un masque sur ses opinions véritables, et en jetant un manteau noir sur ses croyances, cet écrivain, le général en chef de la grande armée qui se recrute contre Rome, n'avait pas songé qu'un jour avec les vents il allait déchatner les tempêtes. Quel que soit l'orgueil de l'homme, il ne lui est pas permis d'aspirer à tant de désastres; mais en révolution ce qu'un homme de génie a commencé s'achève souvent par des ouvriers de la onzième heure. Cet homme de génie aurait dé-

daigné leurs services mercenaires et leur assistance compromettante; il vient un jour où il est condamné à les subir. Voltaire avait ouvert la voie. Une foule d'écrivains, dont le nom ne surnage même plus sur les abîmes sans fond de l'histoire, s'y jeta après lui. Alors l'Eglise se vit traduite au ban de toutes ces immoralités affamées, qui allaient charger la vérité de menottes et mettre aux fers l'esprit humain, las de lui-même.

« Voltaire avait fait le dix huitième siècle à son image; il l'animait de son rire foudroyant de moquerie; il lui avait soufflé ses aversions et inspiré ses mœurs. Voltaire s'était donné un ennemi personnel qu'à tout prix il ambitionnait de terrasser. L'œuvre que Julien l'Apostat ne put qu'ébaucher dans sa toute-puissance impériale souriait à cette imagination en travail d'un monde. Le Christ avait trop longtemps vaincu par l'Eglise; Voltaire se mit en campagne pour effacer l'Évangile de la mémoire des hommes. Il avait le règne de son orgueil à proposer au genre humain et l'empire de la décadence universelle à substituer au règne de la croix. Avec lui et de par lui la corruption s'afficha comme une originalité, et le cynisme s'accorda les allures d'un trait d'esprit. Tout son génie consista à vivre le plus longtemps possible de la stupidité humaine. Il possédait la malice de la couleuvre et le venin de la vipère. Sa plume inculqua dans les masses une de ces haines qui, semblables au poignard du sauvage, conservent éternellement leur poison. Il ne voulut laisser de dieu à personne, afin d'être l'idole de tout le monde.

« De tous les rangs de la société il évoqua des auxiliaires; il en recruta sur le trône comme dans les bas-fonds de la littérature. Les rois et leurs ministres portèrent au front, comme un précieux joyau de popularité, le stigmatisme de ses louanges intéressées. Quand il se fut entouré de ces auxiliaires du désordre signalés par l'apôtre saint Paul,

« de ces hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, superbes, médisants, déshéissants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, impies, dénaturés, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérants, inhumains, plus amateurs de la volupté que de Dieu, et traînant après eux comme captives des femmes chargées de péchés et possédées de mille passions, » il se crut certain du succès (1). »

Aveux de Voltaire.

Malgré toutes ses fanfaronnades et toutes ses bouffonneries, Voltaire était dévoré de remords, et sentait la vérité de ce mot du Saint-Esprit : *Non est pax impiis*. « Il n'y a pas de paix pour les impies. »

Voici, entre mille, des aveux significatifs recueillis dans ses écrits :

A M^{lle} Bessière. — 15 octobre 1726.

« Que puis-je vous dire sur la mort de ma sœur, sinon qu'il eût mieux valu pour ma famille et pour moi que j'eusse été enlevé à sa place ?

« J'ai fait bien des fautes dans le cours de ma vie ; les amertumes et les souffrances qui en ont marqué presque tous les jours ont été souvent mon ouvrage. »

A Cideville. — 3 septembre 1732.

« J'ai passé toute ma vie à faire des folies ; quand j'ai été malheureux, je n'ai eu que ce que je méritais. »

Au même. — 15 septembre 1733.

« Le malheur est réel ; la réputation n'est qu'un songe. »

(1) Cretineau-Joly.

Au comte d'Argental. — 22 juillet 1752.

« Quelquefois je songe à tout ce que j'ai essayé, et je conclus que si j'avais un fils qui dût éprouver les mêmes traverses, je lui tordrais le cou par tendresse paternelle. »

Au même. — 3 octobre 1753.

« Le songe de ma vie est un cauchemar perpétuel. »

Au même. — 24 novembre 1753.

« Les malheurs qu'on représente au théâtre sont au-dessous de tout ce que j'éprouve. »

Au même. — 21 décembre 1753.

« Votre tête vaut mieux que la mienne; la vôtre vous a rendu heureux, la mienne m'a fait très-malheureux. »

Au même. — 24 février 1754.

« Deux personnes de ce pays se sont tuées ces jours passés; elles avaient pourtant moins de détresse que moi. »

Au même. — 15 octobre 1754.

« Vous me parlez des deux premiers tomes de l'*Essai sur les sottises du globe*; j'en ferais un gros des miennes. »

Au même. — 11 mars 1756.

— « Ma destinée était d'être je ne sais quel homme public, coiffé de trois ou quatre petits bonnets de laurier et d'une trentaine de couronnes d'épines (1). »

(1) Par sa dévorante activité, Voltaire prenait plaisir à mettre le feu à toutes ces poudres. Il amnistiait, il conseillait toutes les dépravations; il couvrait tous les attentats de l'égide de son nom. Pour ne rester en arrière d'aucun excès, il patronnait ouvertement le mensonge, comme au dix-septième siècle d'autres écrivains d'un plus ferme talent

Mort de Voltaire.

Au commencement de l'année 1778, Voltaire se détermina à quitter sa retraite de Ferney pour l'encens et le fracas de la capitale. Il en demanda la permission et l'obtint du faible Louis XVI, ce que bien des personnes ont regardé comme une des causes du malheur de ce prince. Il reçut à Paris l'accueil le plus brillant ; les académies lui décernèrent des honneurs inconnus jusqu'à lui ; il fut couronné en plein théâtre ; tout ce qui tenait à la secte philosophique marqua le plus violent enthousiasme. C'était le triomphe de l'irréligion personnifiée. Le vieillard en fut bientôt la victime. La fatigue des visites et des répétitions théâtrales échauffa son sang déjà très-altéré ; il mourut des suites d'une hémorrhagie et d'une rétention d'urine, le 30 mai 1778. — On avait cru pendant quelque temps qu'il ne mourrait pas sans rétracter ses erreurs et condamner ses écarts, comme il avait fait plusieurs fois dans des moments où la crainte de l'avenir le ramenait à la religion ; mais obsédé par ceux qui dans son retour à Dieu auraient vu leur condamnation, il mourut dans des transports que le célèbre Tronchin regarda comme *la leçon la plus salutaire qu'eussent pu recevoir ceux qu'il avait corrompus par ses écrits.* — *Pour voir toutes les furies d'Oreste*, dit le même à l'évêque de Viviers, *il n'y avait qu'à se trouver à la mort de Voltaire.* — *En vérité,*

et d'une conscience plus élevée proclamèrent la vérité. « Le mensonge, écrivait-il à Thiriot, est un vice quand il fait du mal ; c'est une très-grande vertu quand il fait du bien. Soyez donc plus vertueux que jamais ; il faut mentir comme un diable, non pas timidement, non pas pour un temps, mais hardiment et toujours. »

cela est trop fort, dit le maréchal de Richelieu après avoir été témoin de ce spectacle, *on ne saurait y tenir*. Ces témoignages, conformes à celui de sa garde-malade et consignés dans plusieurs feuilles publiques, n'ont été contredits que d'une manière vague et arbitraire. On se rappela surtout le badinage indécent qu'il avait fait sur un prétendu déjeûner d'*Ezéchiel*, et que, par une espèce de punition divine, il réalisa d'une manière tout autre que le prophète (1).

Il mourut, comme il avait vécu, dans l'ordure de tous les vices, sans en excepter l'hypocrisie (2).

La mort de Voltaire a été le couronnement de sa vie. Il avait donné à Dieu vingt ans, au bout desquels Dieu devait avoir beau jeu, et précisément à cette époque assignée par lui, Voltaire luttait contre le trépas, dans les angoisses et les fureurs d'un affreux désespoir. Il a dû, sans réconciliation, traîner devant le tribunal du souverain Juge une longue chaîne de crimes inexpiés. Dieu alors eut beau jeu ; il lui rendait selon ses œuvres. Ce malheureux avait écrit à un prêtre de venir l'entendre en confession ; Diderot, d'Alembert et Condorcet le gardèrent à vue pour l'empêcher de *faire le plongeon*.

Voltaire avait écrit à d'Alembert : « Je mourrai, si je

(1) *Vie de Voltaire*, par Lefran.

(2) Plus coupable et plus hypocrite que Judas, il fit quatre communions pour détourner les suites fâcheuses que pouvait attirer sur lui son impiété, et il s'en moquait ensuite en des termes insultants et blasphématoires que je n'oserais jamais reproduire !... C'est lui qui disait à un jeune homme redoutant encore le sacrilège : *Mon ami, va communier deux ou trois fois sans aller à confesse, et tu n'auras plus peur*. Il finit par vouloir se persuader que Dieu n'existait pas, que lui-même n'avait pas d'âme, que sa machine *mangeante et digérante* pouvait bien aussi être *pensante*, ce sont ses expressions ; mais il ne put aller au-delà du doute, le *non plus ultra*, la dernière limite qu'il soit possible d'atteindre. Ses aspirations étaient pour le néant. Les damnés demanderont aussi aux collines et aux montagnes de les écraser : vœux inutiles !

puis, en riant, » et à M^{me} du Deffand : « On dit quelquefois d'un homme : *Il est mort comme un chien* ; mais vraiment un chien est très-heureux de mourir sans tout cet attirail dont on persécute le dernier moment de notre vie. » Loin de pouvoir mourir en riant, il n'a pas même obtenu la mort qui était pour lui l'idéal d'une heureuse fin, la mort stupidement tranquille d'un animal. Son corps fut enlevé de Paris secrètement et inhumé à l'abbaye de Scellières, dont son neveu, l'abbé Mignot, était commendataire. Le progrès dont il avait été le grand apôtre ne tarda pas à faire reculer la France de dix-huit siècles, et l'église de Sainte-Geneviève, métamorphosée en *Panthéon* par une réapparition du paganisme, reçut ses restes, rapportés à Paris en 1791.

Le coryphée du siècle qui s'est dit *philosophique* par excellence ne professa jamais d'autre philosophie qu'une ironique négation de toute religion et de toute morale. Toute la philosophie consistait pour lui, suivant sa propre expression, à *écraser l'infâme*, c'est-à-dire la religion catholique.

Aucun écrivain n'a aussi bien stigmatisé cet homme abominable que Joseph de *Maistre*. Voici quelques traits de ce portrait d'après nature :

« Voltaire est insupportable dans l'*histoire*. En dépit de son art, de son élégance et des grâces de son style, aucune qualité ne pouvait remplacer celles qui lui manquaient et qui sont la vie de l'*histoire*, la gravité, la bonne foi et la dignité.

« La monotonie plane sur la plupart de ses écrits, qui n'ont que deux sujets : la Bible et ses ennemis ; il blasphème ou il insulte.

« Sa *plaisanterie* si vantée est loin d'être irréprochable ; le rire qu'elle excite n'est pas légitime, c'est une grimace.

« N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fut écrit sur son visage ? Allez contempler sa figure au palais de

l'Ermitage. Voyez son front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine, ce rictus épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice, comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme.

« Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son aiguillon, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens ; il les imbibe de son poison, qu'il transmet ainsi de génération en génération.

« D'autres cyniques étonnèrent la vertu ; Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve.

« Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a fait, ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte. Paris le couronne, Sodome l'eût banni. »

Condorcet.

Marie-Jean-Antoine-Nicolas, marquis de Condorcet, naquit en 1743, à Ribemont, près de Saint-Quentin, en Picardie, d'une famille originaire du Dauphiné. Dès le commencement de la Révolution, il se montra l'un de ses plus ardents partisans ; il poursuivit sans relâche les parlements, le sacerdoce, la noblesse et la royauté. Dans le trop fameux jugement d'horrible mémoire, il vota pour la peine la plus grave dans le Code pénal, et qui ne fût pas la mort. Par un raffinement de barbarie, il voulait ainsi envoyer... (sa plume se refuse à écrire le nom de la victime) aux galè-

res !... Le malheureux ! il ne savait donc pas qu'une bouche divine a dicté cet arrêt effrayant : *Convertetur dolor ejus in caput ejus, et in verticem ipsius iniquitas ejus descendet.* « La douleur qu'il a voulu faire éprouver aux autres retombera sur sa propre tête » (Psaume 7) (1).

Le châtimeut suivit de près le crime. Décrété d'accusation le 3 octobre 1793, sur un rapport du comité de sûreté générale, il fut bientôt après mis hors la loi. Pendant plusieurs mois, il resta caché chez une dame de sa connaissance, jusqu'à ce qu'un décret ayant ordonné que « toute personne qui donnerait asile à un proscrit serait punie de mort, » il dût chercher une autre retraite. Il sortit de Paris le 19 mars 1794, à huit heures du soir, sans passeport, vêtu d'une simple veste, et la tête couverte d'un bonnet. Il paraît que son projet avait été de se rendre d'abord chez un ancien ami, dont la maison de campagne était aux portes de Paris. Ne l'ayant pas trouvé, et craignant d'être reconnu, il avait quitté la grande route de Paris à Sceaux et cherché une retraite dans les carrières de la plaine de Montrouge, d'où il ne sortait que la nuit. Il était arrivé ainsi jusqu'au bois de Meudon ; mais les arbres étant dépouillés de leur verdure dans cette saison, de plus grands dangers se présentèrent à lui. Le besoin de prendre quelque subsistance, et celui plus insurmontable peut-être de trouver du tabac, le déterminèrent sans doute à descendre à Clamart-sous-Meudon, village situé sur la lisière du bois. Là, il entra dans un cabaret, où il crut pouvoir se procurer l'un et l'autre. Après avoir acheté du tabac, il demanda une omelette, qu'il se mit à manger avec avidité. Cette circonstance fut re-

(1) Lié avec Voltaire et avec d'Alembert, qui l'appelait un *volcan couvert de neige*, il fut un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*, et un des propagateurs, dans la *Feuille villageoise*, des idées qui ont engendré les excès révolutionnaires. Député de Paris à l'Assemblée législative, il siégea ensuite à la Convention, où il s'unit aux girondins.

marquée par des gens du cabaret, qui, devenus curieux en voyant son air inquiet, sa longue barbe et son misérable équipage, lui adressèrent quelques questions sur sa profession et le lieu d'où il venait. Il se donna pour un domestique dont le maître était mort récemment. Un maçon, membre du comité révolutionnaire de Clamart, qui se trouvait pendant ce temps-là dans le cabaret, lui dit : « Je crois plutôt que vous êtes un de ceux qui en ont, des domestiques. Où sont vos papiers ? » Condorcet déclara ne point en avoir. Un gendarme fut appelé, et Condorcet, placé entre lui et le maçon, fut conduit au comité révolutionnaire, suivi de l'hôtesse du cabaret, qui réclamait son paiement. Condorcet ayant sorti de sa poche, pour la satisfaire, son portefeuille dont l'élégance contrastait d'une manière remarquable avec son extérieur, chacun se regardait avec étonnement, lorsque deux autres circonstances vinrent fortifier les soupçons qu'on avait déjà conçus. Il proposa de changer un louis d'or pour acquitter ce qu'il devait, et, en le tirant, il mit sur la table son mouchoir, dont la finesse fut remarquée, et un *Horace* relié en maroquin vert, dont les marges étaient enrichies de notes écrites de la main même de Condorcet. Dès lors il ne resta plus de doute aux misérables qui s'étaient saisis de lui sur l'importance de la capture qu'ils venaient de faire, et le comité révolutionnaire de Clamart le fit conduire aussitôt dans la prison du Bourg-la-Reine. Blessé au pied, exténué de fatigue et de besoin, il ne pouvait se soutenir, et tombait en défaillance sur la route. On chercha une charrette qu'on ne trouva point. Enfin un vigneron offrit son cheval. Ce fut ainsi qu'il arriva au Bourg-la-Reine le 27 mars 1794, à quatre heures de l'après-midi. Les membres du comité révolutionnaire ne se trouvant point en nombre suffisant pour procéder à son interrogatoire, on remit ce soin au lendemain, et jusque là on le déposa dans un cachot humide et sans jour. Lorsqu'on vint l'y chercher

le lendemain matin, on ne trouva que son cadavre, qui conservait encore un reste de chaleur. Il avait fait usage du poison qu'il portait depuis longtemps sur lui pour se dérober au supplice.

Ainsi périt à cinquante ans, victime de ses complices, l'ennemi le plus acharné du trône et de l'autel. Fougueux partisan de toutes les funestes innovations dont une philosophie mensongère promettait de si brillants résultats, il fut ou il feignit d'être l'apôtre de la liberté, et il mourut dans les fers, dévoré par le poison.

Ainsi mourut, victime d'une révolution qu'il avait provoquée, celui qui venait d'écrire, pendant qu'il se tenait caché, une *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, qui a été mise à l'Index, et où est exposé, sous l'inspiration du matérialisme, le rêve d'une perfectibilité indéfinie de l'espèce humaine.

Dans l'adresse aux Français, votée par l'Assemblée législative, le 13 août 1792, sur la proposition de Condorcet, le philosophe girondin terminait par ces mots son apologie de la révolution du 10 août : « Quelque jugement que nos contemporains puissent porter de nous, nous n'aurons pas à craindre celui de notre conscience, et nous échapperons du moins aux remords. » Dieu seul, témoin du désespoir de Condorcet à son heure fatale, Dieu seul peut savoir si, au moment où il porta le poison à sa bouche, il ne sentit pas naître au fond de son âme éperdue aucun regret de ce qu'il avait fait, ni de la politique révolutionnaire qu'il avait conseillée et pratiquée, ni de la monarchie, sa bienfaitrice, qu'il avait renversée, ni de la mort de Louis XVI, qu'il avait voulu faire *marquer et envoyer aux galères perpétuelles* (1).

(1) On sait que le vote de Condorcet sur la peine à infliger à Louis XVI avait été ainsi formulé : *Ad omnia, citra mortem*. C'était la formule consacrée, par laquelle les chambres des présidiaux et des tournelles condamnaient à la marque et aux fers à perpétuité.

Bailly.

Sylvain Bailly, savant et littérateur distingué, fût probablement resté, sans la Révolution, dans la sphère où l'avaient honorablement placé ses paisibles études, eût continué d'y fournir tranquillement sa carrière, eût vécu et fût mort estimé et regretté. Mais, en 1789, Bailly, dont on connaissait les sentiments, et qui était lié avec tous les novateurs et les esprits forts du siècle, fut appelé sur un théâtre fertile en naufrages, et où il perdit son repos, sa fortune et sa vie. Choisi le premier par les électeurs de Paris pour la députation aux Etats-Généraux, le premier appelé à présider l'assemblée, continué dans la présidence après que les communes se furent constituées en Assemblée nationale, les présidant au Jeu-de-Paume, en opposition à la défense expresse du roi, il fut nommé maire de Paris le 14 juillet 1789, le même jour que les assassinats avaient commencé dans la personne de M. de Flesselles. C'était entrer dans cette administration sous de funestes augures, et on ne peut guère absoudre d'ambition celui qu'ils n'ont pas fait reculer : il dut voir et souffrir les massacres qui suivirent ; il lui fallut fermer les yeux sur les scènes atroces de Versailles, et par conséquent en partager la complicité ; il prit nécessairement part aux mesures qui firent arrêter le roi à Varennes, et dont tout le monde connaît les funestes suites. Ce n'est guère qu'après ce malheureux retour, le 17 juillet 1791, quand le mal était au comble et qu'il n'était plus possible d'y remédier, que Bailly essaya d'imposer aux factieux en allant au Champ-de-Mars proclamer la loi martiale.

Le peu de succès de cette démarche lui ouvrit les yeux sur l'abîme que lui-même s'était creusé ; il donna sa démission.

Le 19 septembre 1793, il alla chercher un asile dans les environs de Nantes. Ne s'y croyant pas en sûreté, il écrivit à M. de Laplace, son ami et son collègue à l'Académie des sciences, pour savoir s'il pourrait trouver près de Melun une retraite sûre. M. de Laplace lui ayant offert sa maison, située dans une commune voisine de cette ville, Bailly s'achemina pour s'y rendre; mais il fut arrêté en entrant à Melun, et conduit à Paris, où, après avoir été abreuvé de cruautés, d'opprobres et d'ignominies de la part de ce même peuple dont il avait été l'idole, il fut exécuté le 12 novembre de la même année.

(*Extrait de Feller.*)

Suppliec de Brissot.

Jean-Pierre Brissot, chef de la secte révolutionnaire dite des *brissotins*, naquit à Warville, près de Chartres, le 14 janvier 1754. Il avait pour père un pâtissier, qui lui fit donner une éducation soignée. Il n'eut toute sa vie qu'une seule passion, celle de faire parler de lui, et il employa pour y parvenir toutes sortes de moyens. Ses ennemis disaient, en voyant son zèle et son enthousiasme fanatique, qu'il avait dans son esprit toute la chaleur des fourneaux de son père. Il fut d'abord clerc d'un procureur à Paris; mais trouvant cette place au-dessous de son ambition et des talents qu'il croyait avoir, il l'abandonna pour devenir littérateur, et il commença cette carrière par deux ouvrages qui ne donnent pas une idée très-favorable de ses principes : l'un était

la *Théorie du vol*, et l'autre une *Apologie*, productions bien dignes de précéder de quelques années les grandes spoliations des révolutionnaires, et qui préludaient à la guerre sanglante que l'on déclara dans la suite à tous ceux que leur fortune élevait au-dessus de la multitude (1). Etant revenu en France au commencement de la Révolution, après avoir voyagé en Amérique, il y débuta en 1789 par quelques pamphlets, et surtout par un journal qui avait pour titre *le Patriote français*. C'est dans ce journal qu'il propagea pendant deux ans les doctrines les plus dangereuses, et provoqua autant qu'il fut en lui une grande partie des atrocités qui se commirent dans ces temps malheureux. Le lendemain du jour où la sûreté du roi fut compromise au milieu d'une foule immense prête à se porter aux derniers excès, on y lut : « Le peuple s'est conduit dans le château en peuple qui connaît son devoir et qui respecte les lois et le roi constitutionnel. »

C'est ainsi qu'en flattant les passions et même les crimes de la multitude, ce dangereux révolutionnaire se faisait des partisans et marchait droit à ses fins ; mais pendant qu'il exerçait ainsi dans le gouvernement une fatale influence, un monstre nouveau et plus atroce que lui s'élevait à ses côtés, prêt à le renverser à la première occasion.

Robespierre, accusateur public, et avec qui Brissot avait été lié, devint tout à coup son plus terrible adversaire. Il le dénonça au club jacobin comme traître à la patrie et comme ennemi du peuple, qu'il avait conduit à sa perte en l'entraînant à une guerre qui devait épuiser ses ressources et attirer l'Europe entière sur le sol de la France. Tous les ennemis de Brissot se réunirent à Robespierre ; Camille Desmoulins, dans ses pamphlets injurieux, renouvela toutes

(1) Disciple de Jean-Jacques Rousseau, il provoqua par ses déclamations l'insurrection des nègres de Saint-Domingue.

les accusations de Morande contre lui, et ameuta la populace.

Brissot vit avec effroi la fortune changer pour lui ; dans les anxiétés où il se trouvait, il essaya de se jeter dans le parti des modérés ; il prit la défense du roi, émit des principes que ceux qu'on appelait alors les constitutionnels n'auraient pas désavoués, et parut un instant revenu à des idées moins exaltées.

Mais cette modération n'ayant point rempli son but, il revint à ses idées premières, et continua à dénoncer avec son fanatisme ordinaire tous ceux qu'il soupçonnait d'être attachés au roi. On croit néanmoins qu'il n'eut aucune part à la journée du 10 août, qui fut provoquée, dit-on, par Danton et par le parti d'Orléans.

Il fut nommé par le département de l'Eure membre de la Convention, et n'y joua qu'un rôle très-secondaire. L'influence qu'exerçait alors Robespierre ne lui permettait pas de prendre une part très-active aux actes du gouvernement ; il eut cependant le plaisir de voir s'établir la république, qui toujours avait été l'objet de ses vœux. Dans le procès de Louis XVI, il avait paru, ainsi que les girondins Vergniaud, Guadet, Gensonné, etc., vouloir sauver le monarque.

Lorsque Robespierre fut enfin devenu tout puissant, il livra Brissot à la haine de tous ses partisans, qui, pour plaire à leur chef, dénoncèrent son ancien ami comme un agent secret de l'Angleterre, comme un patriote suspect, n'aimant la démocratie que pour son intérêt propre. Brissot dépopularisé se ligua avec quelques députés pour détacher les départements de la capitale ; c'est ce qu'on appela le parti du fédéralisme.

A la suite de la révolution du 3 mai 1793, frappé de proscription ainsi que les girondins ses amis, il essaya de s'enfuir en Suisse ; mais, arrêté à Moulins, il fut reconduit à Paris et décapité le 21 octobre 1793, à l'âge de trente-neuf ans.

Brissot était un homme plein de vanité et d'orgueil, qui ne craignait pas de s'appeler *le patriote sans peur et sans reproche*. Ce Bayard républicain ne mourut point, dit-on, avec beaucoup de courage ; toute sa vigueur était dans son esprit.

**Fin misérable de Jean Carra, ennemi de Dieu
et des rois.**

Jean-Louis Carra naquit à Pont-de-Veyle en 1743. Ses parents, quoique pauvres, lui firent faire quelques études ; mais elles ne réformèrent pas son caractère vicieux, et dès sa jeunesse Carra annonçait ce qu'il devait être un jour. Accusé d'un vol grave, il fut obligé de quitter sa patrie, erra longtemps en Allemagne, et parvint enfin à se placer en qualité de secrétaire chez un hospodar de Moldavie ; il gagna la confiance de son maître, et lui donna de si bons conseils, que l'hospodar, s'étant révolté, fut étranglé par ordre de la Sublime Porte. Carra, étant rentré en France, remplit les mêmes fonctions chez le cardinal de Rohan, qui regardait comme très-singulier d'avoir à son service le secrétaire d'un hospodar ; mais sa mauvaise conduite lui fit encore perdre cette place. Aux premières étincelles de la Révolution, il accourut à Paris, y coopéra, en 1789, à la rédaction du *Mercure national, ou Journal de l'Etat et du citoyen*, et devint ensuite le principal rédacteur des *Annales patriotiques*, qui portaient le nom de Mercier. Enivré des succès qu'il obtenait dans cette feuille incendiaire, Carra parut le 23 décembre 1790 à la tribune du club des jacobins, et déclara de son autorité privée la guerre à l'empereur Léopold, ajoutant que ; pour soulever toute l'Allemagne, il ne demandait que cinquante mille hommes, douze pres-

ses, des imprimeurs et du papier ; mais sa proposition fut mal accueillie. Ce club était alors loin de penser à la guerre, et Mirabeau, qui se trouvait présent, fit couvrir de huées l'orateur impudent.

Pour faire paraître toute la haine qu'il portait aux rois et s'environner par là de la faveur du peuple, Carra, s'étant présenté le 8 septembre 1791 à la barre de l'Assemblée législative, fit remettre sur le bureau une tabatière en or qu'il prétendit lui avoir été donnée par le roi de Prusse en reconnaissance d'un ouvrage qu'il lui avait dédié, demanda que cet or servit à combattre le souverain qui l'en avait gratifié, et finit par déchirer le seing de la lettre que lui avait envoyée le monarque prussien. Cependant, quelque ardent républicain qu'il parût, on le soupçonna de tenir à un parti qui voulait mettre le duc de Brunswick sur le trône de France, et Robespierre, qui jusque là avait été le confident et l'ami de Carra, le désigna comme un traître ; mais la faveur populaire, que son exaltation démagogique lui avait acquise, le mit à l'abri de toutes les poursuites.

Il fut un des principaux moteurs de l'attaque des Tuileries le 10 août, et eut l'impudence de s'en vanter dans son journal ; il accusa ensuite le général Montesquiou, qui commandait en Savoie. Carra fut envoyé à Châlons, d'où il annonça la retraite des Prussiens, si funeste à la cause de Louis XVI.

Nommé député à la Convention par deux départements, il accepta la nomination de Saône-et-Loire. Rejetant l'appel au peuple, il vota la mort de Louis XVI *sans sursis*.

Carra avait souvent demandé, dans sa feuille périodique, que la populace fût armée de piques, afin qu'on pût l'opposer, en cas de besoin, à la garde nationale, composée de bourgeois ; il renouvela ses demandes à la tribune, et ses vœux furent exaucés. Dès lors la garde nationale cessa son service, ne voulant pas occuper le même rang que ces pi-

queurs, qui, par leur aspect hideux et leur mise, méritaient le nom de *sans-culottes*.

Carra, brouillé avec Robespierre, se réfugia dans le parti des brissotins, et fut nommé, sous le ministère de Roland, garde de la bibliothèque nationale; mais, suspect à tous les partis, il fut bientôt accablé de dénonciations, et la faveur populaire, qu'il avait perdue, ne le sauva pas cette fois des suites fâcheuses qu'elles eurent pour lui. Le 12 juin 1793, Robespierre, Marat et Couthon le firent rappeler de Blois, où il était en mission. Bientôt les brissotins et le parti de la Gironde ayant été renversés, Carra fut pros crit et condamné à mort avec vingt-un de ses collègues, le 30 octobre.

(*Extrait de Feller.*)

Faucher.

Claude Faucher, né au diocèse de Nevers, embrassa l'état ecclésiastique, fut précepteur des enfants du marquis de Choiseul, frère du ministre, et entra ensuite dans la communauté des Prêtres de la paroisse de Saint-Roch, à Paris. Ayant été interdit par l'archevêque, il fit différents person nages. Il parvint par ses intrigues autant que par ses talents à être prédicateur ordinaire du roi, vicaire général et cha noine honoraire de Bourges, abbé commendataire de Mont fort, etc.

La Révolution le mit à même de donner l'essor à ses mau vaises qualités; il y joua un rôle brillant, et devint évêque schismatique du Calvados. Ayant été accusé de conspiration contre le parti jacobin, devenu dominant à la Convention na tionale, il fut condamné à mort, et périt sous la guillotine le 31 novembre 1793. (Consulter les *Mémoires pour servir à*

L'histoire de l'Eglise constitutionnelle, ou Lettres à Claude Fauchet, où l'on trouve un précis de ses crimes et de ses erreurs. Liège, 1793, in-8.)

L'apostat Chabot meurt comme il a vécu.

François Chabot, connu pour la part qu'il a prise à la Révolution française, naquit à Saint-Geniez, dans le Rouergue. Son père, cuisinier au collège de Rodez, eut la facilité de lui donner une assez bonne éducation. Docile aux sentiments religieux que ses maîtres lui inspirèrent, il se fit capucin, et devint gardien de son couvent à Rodez. Directeur des consciences, il voulut connaître par lui-même les auteurs profanes de son siècle qui pouvaient les égarer ; mais cette lecture eut pour lui le résultat dont il voulait préserver les autres : il s'égara lui-même, et fut un des premiers à se soumettre à la *constitution civile du clergé*. Le nouvel évêque de Blois le choisit pour son grand-vicaire, et les électeurs du département de Loir-et-Cher, sur l'éloge qu'il leur en fit, le nommèrent député à l'Assemblée nationale.

Chabot justifia l'idée que ses commettants avaient eue de lui : il parlait avec facilité et surtout avec une audace imperturbable. Il dénonça tout ce qui n'était pas de son parti, et parvint à faire décréter d'accusation le duc de Brissac. Entièrement dévoué à la cause qu'il défendait, il se fit blesser par six hommes qu'il avait apostés lui-même, et qu'il désigna ensuite comme des sicaires de la cour ; on prétend même qu'il porta son dévouement encore plus loin, et qu'il engagea deux de ses collègues à le tuer et à porter son corps sanglant au faubourg Saint-Antoine pour allumer contre la cour la fureur populaire. Ceux-ci n'ayant pas voulu, il se

rendit lui-même dans ce faubourg, et y prêcha avec violence l'insurrection dans les églises où se tenaient les assemblées populaires. Après le culte impie et ridicule inventé par Chaumette, il fit rendre le décret qui métamorphosait la cathédrale de Paris en *temple de la Raison*, et fut un des principaux acteurs de cette parade. Mais devenu bientôt après suspect à Robespierre, qui redoutait son crédit, il fut arrêté et mis au secret dans la prison du Luxembourg. Après avoir inutilement tenté de fléchir Robespierre, il avala du poison que lui avait procuré sa femme; mais, tourmenté par des douleurs aiguës, il poussa des cris affreux qui firent accourir tous les prisonniers : il était dans des convulsions horribles, et il demanda des secours à ceux-là même qui gémissaient dans les fers par ses dénonciations. L'un d'eux, le docteur Saiffert, lui donna du contre-poison, et Chabot conserva assez de vie pour aller la perdre sur l'échafaud, le 5 avril 1794. (Voir l'appendice, A.)

Marat.

Jean-Paul Marat, né en 1744 de parents calvinistes, à Beaudry, pays de Neufchâtel, étudia la médecine dès sa jeunesse, acquit diverses connaissances en physique et en chimie, et, à l'aide de quelques protecteurs, obtint la place de médecin des écuries du comte d'Artois. Né avec une imagination follement enthousiaste, un caractère haineux, un cœur envieux et féroce, et surtout une ambition sans proportion avec ses talents, il ne manqua pas d'embrasser avec ardeur le parti de la Révolution; et, appuyé de Danton et de Robespierre, il entreprit la rédaction d'une feuille intitulée *l'Ami du peuple*, où il insultait tous les matins le roi, la reine, le maire de Paris, le commandant général de la

garde nationale, les chefs de l'armée, les magistrats, les administrateurs et l'Assemblée nationale elle-même, dans laquelle il comptait tout au plus alors deux ou trois complices de ses fureurs. Ses provocations continuelles au pillage, à la révolte, à l'assassinat, ouvrirent enfin les yeux de l'Assemblée ; mais, quoique dénoncé plusieurs fois et plusieurs fois décrété d'accusation, il échappa à toutes les autorités, à toutes les recherches, tantôt par la fuite, tantôt à force d'audace et d'impudence. Le 22 août 1790, Marat fut dénoncé à l'Assemblée pour avoir dit qu'il fallait élever huit cents potences dans les Tuileries et y pendre tous les traîtres, à commencer par Mirabeau l'aîné ; mais celui-ci fit passer à l'ordre du jour.

Devenu membre de la Commune usurpatrice, dite du 10 août, il fut nommé président de ce terrible comité de surveillance de la Commune, qui s'empara de tous les pouvoirs et organisa les massacres de septembre. C'est Marat qui conçut cet exécrable projet, et qui proposa le premier à Danton de déblayer les prisons d'une manière prompte en les incendiant.

Nommé député de Paris à la Convention, il y dénonça les ministres Pache et Roland, les généraux Dumouriez et Chazot, et entreprit de justifier des volontaires qui avaient assassiné quatre déserteurs prussiens. La veille, il avait déjà proposé aux jacobins de décerner des couronnes civiques aux assassins de ces soldats, qu'il déclara être des émigrés ; l'Assemblée passa à l'ordre du jour sur ces propositions. Dénoncé par Barbaroux, qui l'accusa de prêcher sans cesse l'anarchie et de demander encore deux cent soixante-dix mille têtes, Marat, loin de nier l'atroce provocation qui lui était imputée, s'en fit un titre de gloire, et avoua publiquement l'avoir fait, reconnaissant, disait-il avec orgueil, que « c'était sa pensée, et qu'il n'y avait que ce moyen de sauver la patrie. »

Le 10 décembre, peu satisfait du rapport présenté par Lindet contre Louis XVI, il monta à la tribune, vomit contre ce prince les injures les plus dégoûtantes, s'opposa le lendemain à ce qu'il lui fût accordé des conseils, et vota ensuite, lors de son jugement, la mort dans les vingt-quatre heures.

Dénoncé de nouveau le 26 février par plusieurs membres du côté droit pour avoir provoqué au pillage dans son journal, un décret d'accusation fut vivement demandé contre lui ; mais, selon sa coutume, il se glorifia de son crime, traita ses adversaires de *cochons* et d'*imbéciles*, et un ordre du jour scandaleux lui assura encore une fois l'impunité. Le 21 mars, il dénonça tous les généraux comme traîtres et toutes les armées comme incapables de résister à l'ennemi ; c'est ce même jour que Lecointe-Puyravan demanda qu'il fût déclaré en état de démence.

Le 6 avril, Marat demanda que cent mille parents d'émigrés fussent gardés en ôtage pour la sûreté des commissaires de la Convention livrés par Dumouriez, et que Sillery et le duc d'Orléans se constituassent prisonniers pour se justifier du soupçon d'intelligence avec ce général. Le 11, il sollicita la mise à prix de la tête du jeune duc de Chartres et des Bourbons fugitifs, proposition qu'il renouvela dans plusieurs autres circonstances. Sur ces entrefaites, il devint président de la société des Jacobins, et signa, en cette qualité, la fameuse adresse qui provoquait l'insurrection du peuple contre la majorité de la Convention. Attaqué à ce sujet par les chefs de la Gironde, il ne nia ni sa signature ni les principes de cette adresse, et prétendit qu'en le poursuivant la faction des hommes d'Etat voulait se défaire d'un surveillant incommode. En effet, le 3 avril, le parti de la justice, de la liberté et de l'honneur national obtint un éclatant et dernier triomphe, mais qu'il paya bien cher quelque temps après : Marat fut décrété d'accusation. Le lâche instigateur

de tant de crimes ressentit un instant de terreur ; il se réfugia dans des souterrains, et, devenu plus audacieux par l'appui certain des complices qui, sans l'estimer, trouvaient en lui un utile instrument de leurs projets, il écrivit à la Convention pour lui annoncer « qu'il ne se soumettait pas à son décret ; que déjà quarante-sept départements avaient demandé l'expulsion des députés qui avaient voté l'appel au peuple, que les autres ne tarderaient pas à émettre la même demande, et que bientôt la nation tout entière ferait justice de ses ennemis. » Ce ne fut cependant qu'après avoir bien pris ses mesures et avoir bien endoctriné les bandes d'assassins qui devaient lui servir de cortège au tribunal révolutionnaire, s'il avait eu quelque chose à en redouter, que Marat se décida à paraître devant ce tribunal. Dans l'état actuel de Paris, l'issue de ce procès n'avait rien de redoutable pour lui ; tout réussit au gré des factieux.

Marat fut conduit en pompe devant le tribunal révolutionnaire ; d'accusé qu'il était, il y devint accusateur des témoins à charge qui furent produits contre lui ; acquitté par un jury composé de ses complices, il rentra dans la Convention en triomphe, et reparut à la tribune couronné de lauriers. Le 10 mai, il demanda à l'Assemblée qu'elle décrêtât la liberté absolue des opinions, « afin, ajouta-t-il, que je puisse envoyer à l'échafaud la faction des hommes d'Etat qui m'a décrété d'accusation. » Le 1^{er} juin, il se rendit au conseil général de la Commune, et le pria d'envoyer une députation à la barre de la Convention nationale pour y demander, au nom du peuple souverain, qu'on répondit d'une manière suffisante et sans désespérer à la pétition dans laquelle ce conseil proscrivait dix-sept députés. Le lendemain ces membres furent en effet décrétés d'accusation.

Enfin, après tant de forfaits, et à l'instant où il en méditait de nouveaux, Charlotte Corday délivra la république de ce monstre.

Cette femme, née avec un cœur sensible et une imagination ardente, voyant le peu d'empressement que mettaient ses compatriotes à tirer vengeance des oppresseurs de leur pays, se détermina à frapper elle-même un grand coup qui portât le trouble et l'effroi dans les rangs de la faction triomphante. L'esprit rempli de son projet audacieux, elle se rend à Paris, et parvient à se faire introduire chez Marat, qui, dévoré par une maladie honteuse, était alors occupé à prendre un bain. Ce monstre, lui ayant demandé les noms des députés qui se trouvaient dans le Calvados, les écrivit sur ses tablettes, et lui dit qu'il les ferait tous guillotiner sous peu de jours. Charlotte, ne pouvant, à ces horribles paroles, contenir son indignation, tire un couteau qu'elle tenait caché sous sa robe, et le plonge tout entier dans le sein de Marat, qui meurt aussitôt après avoir appelé à son secours.

Ce monstre avait mérité depuis longtemps d'expier ses crimes par le dernier des supplices ; mais l'action de Charlotte Corday n'en est pas plus excusable, et passera toujours aux yeux des hommes sensés pour un trait de ces fanatiques qui se croient tout permis pour arriver à leurs fins.

Les restes de Marat, d'abord déposés au Panthéon, furent ensuite jetés dans l'égout de Montmartre.

Pétion termine par le suicide sa misérable carrière.

Jérôme Pétion, dit de Villeneuve, avocat et fameux révolutionnaire, naquit à Chartres, vers 1753, d'un procureur au présidial de cette ville. La première partie de sa vie n'offre rien de remarquable, et il n'a fallu rien moins qu'un

bouleversement général pour tirer de l'obscurité un homme sans talent, sans énergie et sans courage. Nommé aux États-Généraux en 1789, il commença sa carrière politique en se prononçant hautement pour les mesures les plus violentes et les innovations dangereuses ; il donnait son avis sur toutes les questions proposées, parlait longuement et avec facilité, et comme il criait beaucoup, que sa voix était forte et sa figure agréable, il devint bientôt un des objets chéris de la faction populaire. Parmi les opinions qu'il soutenait avec chaleur, on remarque celle sur les biens ecclésiastiques qu'il regardait comme biens nationaux, sur l'organisation du jury qu'il pressa d'établir, sur le préambule des lois, *Louis, par la grâce de Dieu*, qu'il demanda de supprimer, sur le *veto* accordé au roi et sur la constitution civile du clergé. Pétion fut un des membres les plus ardents à persécuter les prêtres, et dans toutes les circonstances il se déclara hautement ennemi des objets religieux. Appelé à la présidence de l'Assemblée en décembre 1790, il suivit avec une nouvelle ardeur le système d'exagération qu'il avait embrassé. Protecteur déclaré des hommes de couleur, il demanda leur émancipation, et contribua puissamment à la perte de nos colonies par des motions faites sans prudence et soutenues avec passion. Quand Louis XVI eut été arrêté à Varennes, Pétion fut un des trois députés choisis pour le ramener, et comme la reine témoigna un accueil plus favorable à Barnave, il en conçut un violent dépit qui augmenta sa haine contre la famille royale ; aussi le vit-on peu de jours après attaquer l'inviolabilité du prince et demander qu'il fût mis en jugement.

Nommé maire de Paris, il fut le protecteur et l'agent de tous les complots qui achevèrent le renversement de la monarchie. C'est de l'époque qu'il obtint cette place que datent les plus grands crimes de la Révolution. Dès lors toutes les violences, tous les complots contre le pouvoir royal

et contre la personne du monarque furent tolérés et encouragés; une foule de malfaiteurs refluèrent dans la capitale, et furent introduits dans les rangs de la garde nationale, où on les arma avec des piques au lieu de fusils. Au 20 juin 1792, quand on voulut attaquer de vive force l'autorité royale, et que la plus vile populace fut introduite par les municipaux dans les appartements du roi, Pétion ne parut que sur le soir au château, comme pour laisser aux furieux le temps de se porter aux derniers excès. Accusé à l'Assemblée des troubles de cette journée, il fut suspendu de ses fonctions par le directoire du département; mais on vit aussitôt la populace, excitée par ses partisans, parcourir les rues en répétant cette horrible vocifération : *Pétion ou la mort!* Plusieurs même la portaient écrite sur leurs bonnets et leurs habits. L'Assemblée intimidée leva la suspension, et le lendemain, anniversaire de la fédération du 14 juillet, il parut au Champ-de-Mars en triomphateur.

Le 3 août suivant, Pétion, à la tête de la lie des faubourgs de la capitale, parut à la barre de l'Assemblée législative pour demander, au nom de la Commune de Paris, la déchéance de Louis XVI; sa demande n'ayant pas été accueillie, on tenta un moyen plus facile pour se débarrasser du roi. Le château fut attaqué de vive force le 10 août, et le maire de Paris ne fut pas étranger aux horreurs de cette journée affreuse.

La même crainte et la même irrésolution, peut-être même quelque chose de plus criminel, qui rendirent inexcusable la conduite de Pétion aux 2 et 3 septembre, et le font regarder comme un lâche complice des assassinats de ces jours, se firent remarquer dans tout ce qu'il fit à cette époque; il n'eut pas et ne voulut pas avoir assez d'énergie pour réprimer la révolte, et, suivant d'autres, il ne fut pas assez pervers ou n'osa pas le paraître pour achever en ce jour le régicide qu'on méditait.

Le département d'Eure-et-Loir le nomma à la Convention, et il fut le premier président d'une assemblée qu'il avait plus que tout autre contribué à convoquer. Il s'y fit remarquer par son acharnement contre Louis XVI, et pressa par ses vociférations le jugement de cet infortuné monarque; il vota sa mort, l'appel au peuple et le sursis. Quand l'horrible sacrifice eut été consommé, Pétion, qui y avait eu part plus que ses collègues, essaya d'en arrêter les inévitables conséquences; il vota avec les girondins, et combattit les projets atroces du parti montagnard. Une lutte terrible s'éleva alors entre Robespierre et lui. L'amitié ou le crime qui les avait tenus unis en fit deux ennemis irréconciliables, et ils se jurèrent une guerre à mort devant la Convention.

La Commune ayant triomphé, les girondins furent proscrits, et Pétion, proscrit avec eux, se réfugia dans le Calvados; il passa bientôt dans la Gironde, où il ne put trouver un asile contre ses ennemis. On dit que, dans son désespoir, il se donna la mort, et qu'il termina par le suicide sa misérable carrière. C'est ce que l'on conjecture de l'état dans lequel il fut trouvé à Saint-Emilion, près de Libourne, dans un champ de blé, à moitié dévoré par les loups.

Telle fut la fin d'un homme qui avait été l'idole d'un peuple égaré et un des ennemis les plus acharnés de l'infortuné Louis XVI.

**Le sanguinaire Carrier condamné à mort par
ses propres complices.**

Jean-Baptiste Carrier, un des monstres les plus sanguinaires qu'ait enfantés la Révolution, naquit en 1756 à Yolai, petit village près d'Aurillac, dans la Haute-Auvergne. Quoi-

qu'il ne fût qu'un obscur procureur, à force d'intrigues, il parvint à se faire nommer député à la Convention en 1792. Il fut un de ceux qui demandèrent, le 10 mars 1793, l'érection du tribunal révolutionnaire; il saisit avec ardeur toutes les occasions qui lui furent offertes de persécuter et de proscrire.

Ayant entendu dire que la France était trop peuplée pour y établir une république, il fut d'avis de la dépeupler, et on entendit un jour ce monstre dire hautement, dans un café de Paris, que la république ne pouvait être heureuse si l'on ne supprimait au moins le tiers de ses habitants. Il vota sans aucune restriction la mort de Louis XVI, demanda avec acharnement l'arrestation du duc d'Orléans, et contribua beaucoup à la révolution du 31 mai.

Carrier fut d'abord envoyé en mission dans la capitale de la Normandie, où les patriotes, appelés *modérés*, s'étaient soulevés, et là il commença à déployer toute l'énergie de son âme féroce et à mettre en pratique son système favori. De là Carrier fut envoyé à Nantes, où il arriva le 8 octobre 1793. La guerre civile se faisait alors avec le plus grand acharnement; les révolutionnaires, exaspérés par les victoires des Vendéens, faisaient éclater une rage féroce. Quelques généraux et des représentants avaient déjà ordonné des massacres et livré des villages aux flammes; mais Carrier les surpassa tous dans un moment, et par ses cruautés inouïes se montra le fidèle exécuteur des instructions qu'il avait reçues de la Convention, de prendre les mesures de *destruction* et de vengeance les plus *rapides* et les plus *générales*. A son arrivée, Nantes était déjà livrée à la merci d'une foule d'hommes féroces; Carrier se les associa, et ils rivalisèrent entre eux de cruauté.

Déjà les prisons de la ville étaient encombrées de malheureuses victimes, et l'entière défaite des Vendéens à Savenay, augmentant encore le nombre des prisonniers, en-

couragea l'ardeur sanguinaire de Carrier et de ses infâmes satellites. Carrier trouva trop longs les délais qu'exigeaient les jugements informes et précipités qui envoyaient tous les jours à la mort une foule de malheureux captifs. « Nous ferons, dit-il aux bourreaux qui le secondaient, un cimetière de la France plutôt que de ne pas la régénérer. » Il proposa donc de faire périr les détenus en masse et sans être jugés ; cette horrible proposition fut adoptée après quelques débats, et Carrier se hâta de l'exécuter. Il imagina alors le moyen aussi prompt que terrible des trop fameuses *noyades*. Il fit d'abord embarquer, le 15 novembre 1793, quatre-vingt-quatorze prêtres dans une barque, sous prétexte de les transporter ailleurs, et le bateau, qui était à soupape, fut coulé à fond pendant la nuit ; il fit périr quelques jours après, de la même manière, cinquante-huit autres prêtres. Ces horribles exécutions, faites par d'infâmes satellites qu'il avait organisés sous le nom de *compagnie de Marat*, furent suivies de plusieurs autres. Ce monstre, bassement féroce, ajoutait encore la plaisanterie à cette horrible cruauté, et appelait ces atroces expéditions *baignades* et *déportations verticales*.

Lorsqu'il rendit compte à la Convention de sa mission à Nantes, il parla de la mort de ces prêtres comme d'un naufrage heureux et fortuit, et son récit était terminé par ces mots : « Quel torrent révolutionnaire que cette Loire ! » et la Convention fit une mention honorable de cette lettre atroce. Dès lors Carrier, voyant sa conduite approuvée, ne mit plus de frein à son ardeur sanguinaire. Il fit exterminer sans aucun jugement les prisonniers par deux hommes qu'il avait revêtus d'un grade militaire, Fouquet et Lamberty. Les victimes dévouées à la mort étaient entassées dans un vaste édifice nommé *l'entrepôt* ; c'est là qu'on venait tous les soirs les prendre pour les mettre dans des bateaux à soupape. On ajoute même que, par une dérision

horrible, on attachait ensemble un jeune homme et une jeune fille pour les noyer, donnant à cette affreuse exécution le nom de *mariage républicain*.

Pendant plus d'un mois ces massacres se renouvelèrent toutes les nuits ; on prenait indistinctement tout ce qui se trouvait à l'*entrepôt*, tellement qu'un jour on noya des prisonniers de guerre étrangers. Une autre fois Carrier, qui vivait dans la plus infâme débauche, ayant contracté une maladie honteuse, fit prendre, pour se venger, une centaine de filles publiques, et ces malheureuses furent noyées pour donner sans doute un exemple de l'austérité des mœurs républicaines.

On estime qu'il périt dans l'*entrepôt* quinze mille personnes, soit par ce supplice, soit par la faim, le froid ou l'épidémie. Les malheureux prisonniers y étaient entassés ; on ne donnait aucun soin aux malades, et l'on négligeait même d'enlever les cadavres ; enfin la corruption y était telle, que personne ne voulant se charger de nettoyer ce lieu infect, on fut obligé de promettre la vie à plusieurs prisonniers pour qu'ils se chargeassent de cet emploi. Carrier n'épargna pas ceux qui survécurent.

Les rives de la Loire étaient couvertes de cadavres ; l'eau en était tellement corrompue, qu'on fit défense d'en boire. La contagion et la famine désolaient cette malheureuse ville. Chaque jour une commission militaire condamnait à mort de nombreux prisonniers ; chaque jour on fusillait dans les carrières de Gigan jusqu'à cinq cents victimes. Tel était l'horrible aspect que présentait la ville de Nantes sous la domination du farouche Carrier ; tel était le gouvernement doux et paternel que ces féroces novateurs voulaient substituer au *despotisme des tyrans*.

Pendant Robespierre, quelques mois avant son supplice, ayant résolu de mettre un terme au régime de la terreur et d'en faire tomber l'odieux sur ceux qui avaient par-

tagé avec lui le gouvernement, fit rappeler Carrier, et désapprouva hautement sa conduite.

Le 9 thermidor arriva; Robespierre et son parti furent renversés. Alors un cri général s'éleva contre tous ces hommes qui avaient versé des flois de sang, et chacun, parmi les révolutionnaires, s'empessa d'en rejeter le crime sur d'autres. Carrier, qui les avait tous surpassés, ne pouvait manquer d'attirer tous les regards; les troubles de la Vendée, qui duraient encore, rappelaient sans cesse les affreuses cruautés de ce monstre, et quatre-vingt-quatorze Nantais, qu'il avait envoyés à Paris au mois de novembre 1793, comparurent au tribunal non comme victimes, mais comme ses accusateurs. Alors il devint l'objet de l'exécration générale, et la voix publique demanda son supplice.

Condamné par ceux-là même qui lui avaient ordonné les crimes qu'il avait commis, il fut envoyé à l'échafaud par ceux qui auraient dû le partager avec lui, et exécuté le 16 septembre 1794.

Chaumette, le bourreau des prêtres.

Pierre-Gaspard Chaumette, que son impiété a fait placer parmi les révolutionnaires les plus odieux, naquit à Nevers le 24 mai 1763. Son père voulait lui faire donner une éducation soignée; mais Chaumette, porté au vice et à la dissipation, ne profita pas de ses soins. Ayant entièrement abandonné l'étude, il déserta la maison paternelle et s'embarqua comme mousse; mais bientôt, dégoûté de cette profession, il la quitta et se rendit à Paris. Les principes de la Révolution ne pouvaient manquer de lui plaire; aussi les embras-

sa-t-il avec ardeur, et se lia-t-il avec les principaux démagogues.

Dans la funeste journée du 10 août, il prit une part si active aux massacres qui eurent lieu, qu'on le nomma procureur de la Commune à la place de Manuel. Le président lui ayant demandé, dans cette circonstance, son prénom : « Dans l'ancien régime, répondit-il, *Pierre-Gaspard*, parce que mon parrain fut un imbécile qui croyait aux saints; je m'appelle maintenant *Anaxagoras*, ne voulant pour patron qu'un saint qui a été pendu pour son républicanisme. »

Après avoir provoqué dans la Commune l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, il alla, le 9 mars 1793, à la tête d'une députation, demander l'assentiment de la Convention nationale, qui n'osa le refuser. Profitant de son ascendant, il imposa ensuite à cette assemblée la loi du *maximum*, provoqua la révolution du 31 mai et la loi des suspects. Pour ajouter le délire à l'atrocité des principes, il voulut faire décréter que tous les habitants de Paris ne porteraient que des sabots, et que les jardins des Tuileries et du Luxembourg seraient entièrement semés de pommes de terre. « C'est avec des pommes de terre, disait-il, que tous les Français doivent se nourrir. » Cependant il se gardait bien de prêcher d'exemple et de se soumettre à une telle abstinence; un plat de pommes de terre n'aurait pas trouvé à se placer au milieu des mets recherchés qui couvraient la table de ce sobre républicain.

Après avoir massacré les ministres de Dieu, l'impie Chaumette déclara la guerre à Dieu lui-même, et voulut faire de l'*athéisme* une institution politique. Pour arriver à son but insensé, il imagina ces fêtes aussi sacrilèges que bizarres, connues sous le nom de *fêtes de la Raison*; il fit détruire les autels, les tableaux et tout ce qui pouvait offrir quelque vestige d'une religion. Cependant plusieurs membres de la Convention, craignant l'ascendant de Chaumette, désap-

prouvèrent ces absurdes inventions. Robespierre et surtout Danton travaillèrent à les faire cesser. La déesse de la Raison ne vit pas longtemps fumer l'encens sur ses autels, et peu de temps après on lut sur les portes de presque toutes les églises de Paris cette inscription singulière : *Les Français croient en Dieu.*

Les principaux chefs des révolutionnaires s'aperçurent enfin qu'il était temps de mettre un terme aux excès de Chaumette; Robespierre résolut de le perdre. Hébert, le Prussien Cloutz et plusieurs autres représentants des athées à la Convention furent arrêtés. Chaumette, privé de ses auxiliaires, le fut huit jours après; on l'enferma dans les prisons du Luxembourg, où se trouvaient un grand nombre de victimes qu'il y avait fait mettre. Cependant elles ne lui firent aucun outrage, et se contentèrent de le railler de ce qu'il se trouvait dans la même position qu'elles.

Ce scélérat audacieux, qui n'avait rien respecté, parut lâche et plein d'effroi dès qu'il se vit enfermé dans la prison. Après de courts débats, il fut condamné à mort et exécuté le 13 avril 1794. Monté sur l'échafaud, il reprit assez de courage pour prédire à ceux qui l'avaient condamné qu'ils ne tarderaient pas à subir le même sort.

Ainsi périt cet affreux révolutionnaire, qui, après avoir renversé son roi, attaqua, dans son audace insensée, Dieu lui-même, et voulut détruire son culte.

Georges Schneider.

Euloge, ou plus exactement Jean-Georges Schneider, né au diocèse de Wurtzbourg d'un pauvre paysan, reçut quelques leçons d'un religieux qui venait dire la messe dans

son village, et fit ensuite gratuitement ses études à Wurzburg, mais en tenant une conduite fort mauvaise. Tout à coup il parut converti, entra novice chez les récollets de Bamberg, y reçut l'habit, et passa neuf ans dans le cloître. Lors des innovations schismatiques et révolutionnaires de Joseph II, il prêcha dans Augsbourg un sermon qui lui attira les reproches de ses supérieurs et les éloges des protestants. Au lieu de rentrer dans son cloître, il s'en alla à Stuttgart, entra dans la société des illuminés de Weishaupt, et se trouvait professeur josphiste à l'université de Bonne quand éclata la Révolution française, dont il partageait d'avance les idées. Arrivé à Strasbourg, il devint un des notables de la commune, vicaire épiscopal de l'évêque constitutionnel, et enfin accusateur public près le tribunal criminel. C'est dans ce dernier emploi qu'il se rendit la terreur du pays, qu'il ne cessa de parcourir accompagné du bourreau et de la guillotine. Il entre un jour dans une commune, et fait ordonner à la municipalité de lui livrer cinq têtes à son choix. On eut beau lui représenter qu'on ne connaissait pas de coupables, il fallut lui abandonner cinq victimes qui dans l'instant même furent livrées à la mort. Une autre fois, étant arrivé au village d'Essrg, il se rendit chez le juge de paix du canton, appelé Kuhn, et le trouva à table. Le maître de la maison l'invite à dîner, et les convives s'empressent de lui céder la place d'honneur, tandis que toute la maison était occupée à le servir. Au milieu de la bonne chère et des bouteilles, il paraît s'égayer et se livre bientôt à une joie bruyante. Tout à coup, se tournant vers le juge de paix, il lui demande avec sang-froid s'il a beaucoup de vin pareil dans sa cave. Kuhn lui répond qu'il lui en reste quelques bouteilles, et que toutes sont à son service. « Eh bien ! ajouta-t-il, hâte-toi d'en faire servir une, car dans trois quarts d'heure tu n'en boiras plus. » Et un instant

après il fit entrer la guillotine dans la cour de son hôte, et lui fit couper la tête comme à un *protecteur des prêtres réfractaires*; car c'était principalement aux prêtres fidèles qu'en voulait ce prêtre apostat. Pour combler la mesure, il avait pris une femme. Le 13 décembre 1793, il rentra dans Strasbourg avec sa guillotine, sa nouvelle épouse, ses juges et son bourreau, tous assis dans une voiture à six chevaux (1). Les exécutions individuelles lui paraissant trop longues, il voulut, comme ses modèles de Paris et d'ailleurs, faire des *opérations en masse*, et déjà il avait accumulé dans les prisons de Strasbourg un grand nombre de victimes. Mais sa dernière entrée dans la ville avait fait quelque sensation; deux commissaires de la Convention nationale, qui se trouvaient à Strasbourg, feignirent d'être effrayés de cette marche triomphale; ils en firent une conspiration qui tendait à livrer l'Alsace aux Autrichiens. Schneider fut arrêté le 15 décembre, attaché à un poteau pendant quatre heures, sur un échafaud que lui-même avait fait élever. Transféré à Paris, il fut condamné à mort le 1^{er} avril 1794, comme *prêtre autrichien de Wurtzbourg*, et comme émissaire de l'ennemi et chef d'un complot contre la république.

(ROHRBACHER.)

(1) Schneider, chargé d'accomplir les ordres des proconsuls, élève de toutes part des échafauds, et dicte ses arrêts sanglants avec la plus exécration ironie.

Un vieux militaire est amené devant ce monstre; il marche avec une jambe de bois. *Cet homme, s'écrie-t-il, ne peut plus servir la république; conduisez-le à la mort.*

Collot d'Herbois.

Collot d'Herbois, membre de la Convention et du comité de salut public, était, avant la Révolution, comédien ambulant, et avait exercé son art dans plusieurs villes, notamment à Lyon, où plus tard il se vengea cruellement de l'offense d'y avoir été sifflé. Il devint directeur d'un spectacle à Genève, et c'est là sans doute qu'il puisa ses premiers principes républicains, que l'abus des liqueurs fortes fit dégénérer ensuite en une démence furieuse. Dans le fameux *noël* de la Gironde, il est ironiquement appelé *le sobre Collot*, parce que, dans les dernières années de sa vie, il était presque continuellement ivre. Son audace, la force de son organe et sa déclama-tion théâtrale lui donnèrent quelque ascendant dans le club des Jacobins. Collot, n'ayant pu obtenir le ministère de la justice qu'il avait brigué, se déclara un des ennemis de Louis XVI, figura, au 10 août, parmi les membres de la nouvelle municipalité de Paris, et présida l'assemblée élec-torale qui le nomma, un des premiers, député à la Conven-tion. Il contribua puissamment à faire adopter par cette assemblée la proposition d'abolir la royauté, et fut envoyé, à la fin de 1792, à Nice, d'où il écrit à la Convention qu'il votait la mort du roi. Il seconda Robespierre dans tous ses projets, fut un des plus ardents persécuteurs des girondins, et, devenu membre du comité de salut public, contribua peut-être plus que personne aux excès qui signa-lèrent le règne de la Terreur.

On délibérait un jour dans ce comité sur le parti à prendre pour se délivrer des personnes suspectes, et quelques uns étaient d'avis de les déporter. « Il ne faut rien déporter, dit

Collot, il faut détruire tous les conspirateurs; que les lieux où ils sont détenus soient minés, que la mèche soit toujours allumée pour les faire sauter, si eux ou leurs partisans osent encore conspirer contre la république. » Et il osa répéter le même vœu à la Convention. La manière dont il remplit les fonctions qui lui avaient été confiées dans les départements du Loiret et de l'Oise, le fit juger digne d'être choisi avec Fouché pour être l'exécuteur des vengeances que la Convention nationale se proposait de faire peser sur la malheureuse ville de Lyon. Il y fit périr plus de seize cents personnes par les mains du bourreau, la fusillade et le canon. Un décret du 21 vendémiaire ordonna que Lyon serait démoli, et qu'on donnerait à ses ruines le nom de *Ville ou Commune-Affranchie*, et Collot écrivait à la Convention que *le voyageur verrait avec satisfaction sur les débris de cette ville superbe et rebelle des chaumières éparses que les amis de l'égalité s'empresseraient de venir habiter*, etc. Il insulta par une proclamation à la désolation générale, qu'il appelait une *faiblesse anti-républicaine*, et y déclara qu'on traiterait comme suspects tous ceux qui auraient laissé apercevoir sur leur physionomie ou dans leurs propos quelque signe de tristesse ou de compassion.

Après avoir contribué à la chute de Robespierre, Collot d'Herbois fut lui-même dénoncé par Lecointre de Versailles, puis par Merlin de Douai; ses collègues, les journaux, les pamphlets le couvrirent d'opprobres, et l'assemblée, cédant à l'indignation publique, le condamna à la déportation. On le transporta à la Guyane avec Billaud-Varennes, son ami. Ses efforts pour soulever les noirs contre les blancs le firent renfermer dans le fort de Sinnamary, où il fut attaqué d'une fièvre chaude. Dans un moment de délire, il but une bouteille de rhum qui lui brûla les entrailles, et le 8 janvier 1796, au moment où on le transportait à l'hôpital de Cayenne, il expira dans des douleurs affreuses

et dans les angoisses du remords, à l'âge de quarante-cinq ans.

Hébert (Jacques-René).

Né à Alençon en 1755, il fut laquais à Paris après avoir été contrôleur de billets à la porte d'un théâtre. Chassé pour infidélité de la maison où il servait, il devint, en 1789, rédacteur d'un journal démagogique du cynisme le plus grossier, le *Père Duchêne*. Il fut, après le 10 août 1792, substitut de Chaumette, procureur général de la Commune, avec lequel il institua le culte de la déesse Raison. Il exerça une grande influence sur le club des Cordeliers, où ses partisans étaient appelés *hébertistes*. Lors du procès de l'infortunée Marie-Antoinette, il inventa contre cette auguste princesse les plus abominables calomnies. Plus révolutionnaire que les montagnards et les jacobins, il voulait substituer la dictature de la Commune à celle de la Convention, lorsque Robespierre le fit arrêter par le comité de salut public, qui l'envoya à l'échafaud en 1792.

Hébert se montra aussi faible devant ses juges qu'il avait été audacieux comme écrivain et comme magistrat, et perdit même connaissance, dit-on, plusieurs fois durant son procès; il arriva mourant au lieu du supplice, et le peuple, qui, la veille, lisait son journal avec avidité, l'accabla de huées et d'insultes sur son passage. « Va, coquin, lui criaient-on, va jouer à la main chaude, va mettre ta tête à la fenêtre, va éternuer dans le sac; il est en colère aujourd'hui, le Père Duchêne! » Cet homme féroce périt à l'âge de quarante-cinq ans. Une religieuse qu'il avait épousée subit le même supplice quelques jours après son mari.

Saint-Just (Antoine-Louis-Léon).

Saint-Just, membre de la Convention, né en 1768, à Blérancourt, près Noyon, d'une famille noble, venait à peine de terminer ses études, lorsque la Révolution française éclata. Il en adopta les principes avec enthousiasme, et s'étant fait remarquer par son ardeur révolutionnaire dans le département de l'Aisne, où résidait son père, ancien officier, il fut nommé, ayant à peine vingt-quatre ans, par ce département député à la Convention nationale. Robespierre, qui connut de quelle utilité pouvait lui être un tel homme, se l'associa, le fit son principal confident, et leur intimité dura jusqu'à l'échafaud. Aussitôt qu'on eut entamé le procès de l'infortuné Louis XVI, Saint-Just prononça, le 13 novembre 1792, un discours violent contre ce malheureux prince, demanda la prompte et sanglante punition de ce qu'il appelait ses crimes. Il prétendit que le roi devait être jugé non comme *citoyen*, mais comme *ennemi*, comme *rebelle*, et que tout Français avait sur lui le droit que Brutus avait sur César. Pendant toutes les discussions de ce funeste procès, il montra le même acharnement à l'égard de l'auguste prisonnier, dont il vota la mort sans appel et sans sursis. Il dit dans un autre discours devant la Convention : « Ce qui constitue une république, c'est la destruction de tout ce qui lui est opposé. » Il contribua à la chute des girondins et à l'établissement du régime de la Terreur, et fit les rapports à la suite desquels Danton, Héroult de Séchelles et Camille Desmoulins furent conduits à l'échafaud. Il demeura le défenseur de Robespierre le 9 thermidor. Décrété d'accusation, il put néanmoins s'échapper et se rendre à

l'Hôtel-de-Ville, où, s'étant constitué le chef du comité d'exécution, il se préparait à envoyer à la mort les auteurs de la révolution qui avait abattu son protecteur; mais il fut arrêté en même temps que Robespierre. Il n'opposa aucune résistance, ne perdit jamais son sang-froid, et pria seulement ceux qui se saisirent de sa personne de ne lui pas faire de mal, n'ayant pas l'intention de s'évader. Le 10 thermidor (28 juillet 1794), il fut mis sur la fatale charrette, où il devint l'objet des malédictions d'une populace immense. Il avait alors vingt-six ans.

Danton (Georges-Jacques).

Ce ne fut pas par opinion ou par philanthropie qu'il servit avec tant de chaleur la cause de la Révolution; ce ne fut pas le *bonheur du peuple* qui anima son zèle : il n'avait vu dans un bouleversement général qu'un moyen de faire sa fortune, et ce seul motif nourrissait son ardeur. Il ne cachait même pas ses projets à cet égard. « Jeune homme, dit-il un jour à une personne connue, venez travailler avec nous; quand vous aurez fait votre fortune, vous pourrez embrasser plus à votre aise le parti qui vous conviendra. » Malgré l'exaltation de ce démagogue, l'Assemblée constituante n'avait pas paru le redouter beaucoup, le regardant comme un énergumène qu'il fallait se laisser consumer dans ses propres fureurs; mais lorsqu'elle le vit, à la fuite de Louis XVI, se mettre à la tête des factieux du Champ-de-Mars, qui voulurent forcer l'Assemblée à mettre ce prince en jugement, elle le décréta d'arrestation. Cependant, au mépris de ce décret et des poursuites dirigées contre lui

pour dettes, il eut l'audace de se présenter aux élections et d'y venir briguer les suffrages. Un huissier nommé Damiens, ayant voulu l'arrêter, fut saisi lui-même par la populace, qui faillit l'assommer pour le punir d'avoir violé la *souveraineté nationale*.

Danton, qui, par le décret d'arrestation lancé contre lui, était exclu de toutes les charges, soutenu par la faveur de la multitude, fut nommé substitut du procureur de la Commune de Paris, malgré la constitution et l'Assemblée constituante elle-même, dont le pouvoir était outragé par cette nomination. Les conseillers constitutionnels de Louis XVI, n'ayant pu triompher de ce chef de la populace, voulurent négocier avec lui et l'acheter; mais Danton, ne trouvant pas leurs offres assez avantageuses, refusa de traiter, et il eut l'impudence de dire à la Commune qu'il ne leur avait refusé ses services que parce qu'ils les avaient mis à un prix au-dessous de ses prétentions. On croit cependant qu'il reçut de la cour des sommes considérables qu'il employa à lui susciter de nouveaux ennemis. Pour dissiper tous les soupçons, il ne se montra que plus acharné contre la royauté, à laquelle il devait bientôt porter le plus terrible coup. Dans les premiers jours du mois d'août 1792, le maire de Paris, Pétion, avait logé dans la maison des Cordeliers cette bande de brigands connus sous le nom de *Marseillais*, qui avaient traversé la France en criant qu'ils allaient à Paris tuer le roi; il les recommanda à Danton, qui certainement était digne d'être leur protecteur. Danton les fêta, leur donna de nombreux auxiliaires, et combina avec eux l'attaque des Tuileries, qui fut exécutée le 10 août.

Après cette funeste catastrophe, l'Assemblée législative, qui rendait tous les décrets qu'on exigeait d'elle, nomma Danton ministre de la justice. Robespierre n'osant pas encore paraître, Danton était le seul dépositaire de la puis-

sance souveraine. Il commença par faire fermer les barrières de Paris, et ordonna ces visites domiciliaires qui encombrèrent bientôt toutes les prisons de malheureuses victimes. C'est alors que fut établi cet infâme comité appelé *de salut public*; les membres qui le composaient furent tirés du club des Cordeliers, et les exécutions sanglantes commencèrent. Elles devinrent bientôt plus terribles lorsque, dans la matinée du 2 septembre, arriva à Paris la nouvelle de l'entrée des Prussiens sur le territoire français, accompagnés des deux frères du roi et d'un grand nombre d'émigrés. Une agitation violente se répandit dans la capitale. Danton, après une longue conférence avec les membres du comité de salut public, ordonna qu'on enlevât aux prisonniers tout ce qui pouvait servir à leur défense, fit mettre en liberté les détenus pour dettes et quelques autres personnes qui eurent le bonheur d'intéresser ces affreux tyrans, et alla ensuite à la barre de l'Assemblée nationale pour y rendre compte des progrès de l'ennemi; il demanda que l'Assemblée décrêtât un armement général, qu'on sonnât le tocsin, et que tous les citoyens en état de porter les armes reçussent l'ordre de se rendre au Champ-de-Mars pour s'y former en cohortes militaires et marcher aussitôt *contre les tyrans et leurs satellites*. De son côté, le député Vergniaud, rappelant les menaces du duc de Brunswick, convertit en motion la demande du ministre de la justice, qui fut décrétée à l'unanimité.

Dès que ce décret fut rendu public, la consternation se répandit dans toute la capitale, et la terreur fut à son comble lorsque le son lugubre du tocsin et le bruit de la générale retentirent dans tous les quartiers; la populace furieuse parcourait les rues en criant aux armes et menaçant tout ce qui avait l'air de ne pas partager son délire; les émissaires des clubs et du comité de salut public criaient hautement qu'avant de marcher à l'ennemi il fallait exterminer

les *scélérats* de l'intérieur, désignant par ce mot les prisonniers dont ils voulaient se défaire. Ces malheureuses victimes supplièrent l'employé chargé de leur surveillance de leur sauver la vie. Cet employé se rendit à l'hôtel de la marine, où les ministres étaient réunis, et s'adressa d'abord à Danton, lui exposant le danger qui menaçait les prisonniers, et lui représentant qu'en sa qualité de ministre de la justice, il devait les dérober à la fureur de la multitude. « Danton, dit M^{me} Roland dans ses *Mémoires*, importuné de la proposition malencontreuse de l'employé, s'écria avec sa voix beuglante et un geste approprié à l'expression : « Je me f... bien des prisonniers ; qu'ils deviennent ce qu'ils pourront. » Et il passa son chemin avec humeur. » M. A..., président du tribunal établi à Versailles, vint inutilement lui demander de sauver les personnes qui avaient été envoyées à la haute cour d'Orléans, et qu'on avait transportées à Versailles. « Que vous importe ? lui répondit le farouche ministre ; remplissez vos fonctions, et ne vous mêlez pas de cette affaire : le peuple demande vengeance. » Elle fut cruellement assouvie : les portes des prisons furent enfoncées, et on commença alors les terribles massacres de septembre. Danton munit de son contre-seing l'odieuse circulaire qui parcourut les départements, et qui invitait les patriotes à imiter les massacres de Paris ; le sang coula à grands flots, et la terreur glaça toutes les âmes. Dans presque tous les départements, et à Paris surtout, toutes les fonctions publiques furent remplies par des furieux.

Danton, nommé député par les électeurs de Paris, quitta le ministère pour aller siéger à la Convention, dans l'espoir d'acquérir sur cette assemblée le même ascendant qu'il avait sur la populace et dans les clubs. Mais ces massacres, dont il avait été l'auteur, et sa grande puissance devaient exciter contre lui la haine des uns et la jalousie des autres. Robespierre, qui comptait déjà un grand nombre de partisans, ne

put voir sans dépit la grande popularité de Danton, et craignant qu'il ne marchât son égal dans la Convention, il médita sa perte. Cependant Danton sembla calmer un moment ses fureurs démagogiques ; dès la première séance de la Convention, il demanda que toutes les propriétés fussent garanties par un décret solennel, disant qu'il fallait craindre de rendre la liberté haïssable par une application trop rigoureuse des principes. D'ailleurs, n'ayant embrassé la cause de la Révolution que pour faire sa fortune, et se trouvant déjà fort riche, il croyait peut-être que le crime était devenu inutile, dès qu'il avait atteint le but qu'il s'était proposé. Roland, son collègue au ministère, voulant se rendre agréable au peuple en prouvant qu'il n'avait pris aucune part aux dilapidations qui avaient eu lieu à la suite des derniers événements, rendit ses comptes et en fit afficher les pièces au coin des rues ; Danton, à qui il aurait été bien difficile de prouver son désintéressement, prétendit que les ministres étaient solidaires et ne devaient des comptes que collectivement. Cette doctrine, accueillie par tous les gens en place, prévalut, et Roland succomba.

Lors du procès de Louis XVI, Danton reprit toute sa férocité ; il vota pour la mort. Mais ce n'était pas un jugement qu'il voulait prononcer ; un de ses familiers lui représentant un jour que la Convention avait tort de juger ce prince : « Vous avez raison, lui répondit-il ; aussi nous ne le jugerons pas, nous le tuons. » Cependant, malgré ce crime et son audace, il éprouvait déjà de vives inquiétudes à la vue des dissensions qui agitaient la nouvelle république ; il prévoyait de terribles catastrophes et craignait d'y succomber. « Le métal bouillonne, disait-il, mais la statue de la liberté n'est pas encore fondue ; si vous ne surveillez le fourneau, vous serez tous brûlés. »

Il fut envoyé en Belgique avec Lacroix pour surveiller les généraux et révolutionner le pays ; ses ennemis profi-

tèrent de son absence pour le perdre; il fut vivement accusé de dilapidation par Marat. Danton, à son retour, le traita avec mépris, et imposa silence à ses autres accusateurs; mais il ne put effacer entièrement l'impression qu'avaient faite ces dénonciations, et plusieurs de ses créatures quittèrent son parti pour former des factions indépendantes. Les armées ayant subi un échec considérable à Aix-la-Chapelle, Danton fit encore prendre pour moyen de défense la terreur et les levées en masse. Pour suppléer aux massacres de septembre, il fit demander par Chaumette, qui lui était resté fidèle, la formation d'un tribunal révolutionnaire.

Quelque temps avant la révolution du 31 mai 1793, Danton sentit augmenter ses inquiétudes, et balança sur le parti qu'il avait à prendre. S'il était effrayé d'un côté par la grande popularité de Robespierre, il ne craignait pas moins de l'autre les réclamations des républicains modérés, qui demandaient qu'on sévît contre les auteurs des massacres de septembre; mais, craignant de perdre son influence en changeant de système, il resta fidèle à son premier parti.

Devenu peu après suspect à Robespierre, qui craignait la popularité qu'il s'était acquise, celui-ci prit si bien ses mesures, qu'il le fit arrêter dans son lit, la nuit du 31 mars 1794, sans qu'il fit la moindre résistance. Lacroix, son ami, subit le même sort, et ils furent jetés l'un et l'autre dans les prisons du Luxembourg. Les nombreux prisonniers qui y étaient détenus accoururent pour les voir; Danton les salua avec politesse, et leur dit : « Messieurs, j'avais l'espoir de vous faire sortir bientôt d'ici; mais m'y voilà moi-même avec vous, et je ne sais plus comment cela finira. » Quelques députés ayant osé réclamer à la Convention contre son arrestation, Robespierre parut à la tribune, et demanda, avec une arrogance dédaigneuse, « quels étaient ceux qui osaient prendre le parti du conspirateur, de l'homme im-

moral dont le peuple allait enfin connaître les crimes. » Danton et Lacroix furent mis au secret, mais dans deux chambres assez voisines pour qu'ils se pussent parler. Lacroix reprocha à Danton son insouciance ; il n'avait, en effet, montré que de la faiblesse et de la lâcheté contre Robespierre. Quatre jours après ils furent traduits devant le tribunal révolutionnaire, où ils daignèrent à peine répondre aux interrogations du président, s'amusant pendant les débats à rouler entre leurs doigts de petites boules de pain qu'ils lançaient au nez des juges. Danton leur dit : « Mon individu sera bientôt dans le néant, mais mon nom est déjà dans la postérité. »

Le tribunal, effrayé d'une telle audace, consulta les comités du gouvernement, qui ordonnèrent de les condamner sans débats. Cette décision mit Danton dans la plus grande fureur ; il se répandit en imprécations contre ses proscripteurs. Emmené avec son ami dans la chambre des condamnés, il s'écria en y entrant : « C'est moi qui ai fait instituer ce tribunal infâme, j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. Je laisse tout dans un gâchis épouvantable ; il n'y en a pas un qui s'entende au gouvernement. Au surplus, ce sont tous des frères de Caïn ; Brissot m'aurait fait guillotiner comme Robespierre. » La vue de l'échafaud n'ébranla pas son audace ; il y monta avec assurance ; son regard était fier, et il semblait commander encore à cette populace qu'il avait maîtrisée si longtemps. Cependant, avant de mourir, il parut s'attendrir un moment au souvenir de sa femme. « O ma bien-aimée, ô ma femme, s'écria-t-il, je ne te verrai donc plus ! » S'interrompant ensuite brusquement : « Allons, Danton, point de faiblesse ! » Avançant ensuite avec promptitude sous le couteau fatal, il dit au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut bien la peine. » Il fut exécuté le 5 avril 1794.

Fabre d'Eglantine.

Philippe-François-Nazaire Fabre d'Eglantine était, à l'époque de la Révolution, connu par quelques succès littéraires. D'un caractère inquiet, remuant, et né sans fortune, il ne pouvait manquer d'embrasser une cause qui lui promettait les moyens de s'enrichir; aussi, dès le commencement des premiers troubles, il se fit connaître par les opinions les plus exaltées, et se lia avec les principaux chefs des factieux, tels que Lacroix, Camille Desmoulins, Danton, etc. Pour contribuer au succès du parti, il décriait la monarchie et calomniait atrocement la cour, soit dans les pamphlets, soit dans le *Journal des révolutions de Paris*, dont il était un des rédacteurs. Non content d'avoir provoqué par des écrits incendiaires la funeste journée du 10 août, il voulut y prendre une part très-active, et il se montra toujours le digne émule des hommes auxquels il s'était associé. Il fut d'abord membre de la Commune, qui s'installa dès que le trône eut été renversé, et il devint ensuite secrétaire de Danton. On l'a accusé avec assez de fondement d'avoir été, le 2 septembre 1792, l'un des provocateurs des massacres des prisons, après avoir eu cependant la précaution d'en faire sortir sa cuisinière, détenue pour dettes. Nommé député à la Convention par la ville de Paris, il y débuta par une motion qui aurait pu donner une idée avantageuse de sa modération, s'il ne s'était empressé de la faire oublier en manifestant presque aussitôt les principes les plus anarchiques. Il défendit le général Caffarelli du Falga, qui, devant toute l'armée du Rhin, avait refusé de reconnaître les décrets dans lesquels l'Assemblée législative prononçait la

déchéance du roi ; mais cette modération n'alla pas plus loin, et il revint à son système. Il vota la mort de Louis XVI sans appel et sans sursis, fut un des membres du comité de salut public, et regardé comme un des hommes les plus féroces de cet affreux tribunal. Fabre se rendait justice à lui-même lorsqu'il disait qu'il sentait un *suspect* d'un quart de lieue. Ce fut encore lui qui provoqua le décret qui ordonnait de ne pas faire de prisonniers anglais ou hano-vriens.

Ennemi du parti de la Gironde, il déposa, après le 31 mai, contre Brissot et ses collègues, fit décréter le *maximum*, l'arrestation de tous les Anglais qui étaient en France, et adopter le calendrier républicain, composé par Romme. Chargé de faire un rapport sur ce bizarre calendrier, il montra la plus crasse ignorance des premiers principes de l'astronomie, et fit même des fautes de grammaire qu'on ne laissa pas échapper.

Fabre, qui avait embrassé le parti de la Révolution par un motif de cupidité, voyait son espoir réalisé, et se trouvait possesseur d'une grande fortune souillée du sang des victimes qu'il avait fait immoler. Ses collègues, qui avaient été lancés par le même motif dans la carrière révolutionnaire, et qui tous n'avaient pas été aussi heureux que lui, jetèrent sur ses richesses un œil envieux. Ayant encouru en ce moment la haine d'Hébert pour avoir dénoncé aux jacobins et fait arrêter deux protégés de ce révolutionnaire, le secrétaire de la guerre Vincent et le général Mazuel, sa perte fut résolue par ce parti, alors tout puissant à la Convention. Biroteau l'accusa le premier d'avoir demandé un roi, d'une manière détournée, dans le comité de salut public, et d'avoir presque osé désigner le fils de Louis XVI. Hébert demanda son exclusion de la société des Jacobins. Obligé de se justifier devant ses accusateurs, il fut interrompu par les terribles cris *A la guillotine!* Dans ce même

moment, la société des Cordeliers et celle des Droits de l'homme le faisaient déclarer *chef du modérantisme et traître à la patrie*. La Convention, de son côté, le décréta d'accusation, comme falsificateur d'un décret relatif à la Compagnie des Indes et complice de la *conspiration de l'étranger*. Tout le parti d'Hébert, qui avait juré sa perte, ne cessa de demander son supplice et de l'accuser de *royalisme*, de concussion et de friponnerie. Il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire avec Delaunay (d'Angers) et Danton, et ce dernier se plaignit, en parlant de Fabre et de Delaunay, qu'on l'eût *accoté à des voleurs*. Il fut condamné à mort et exécuté le 5 avril 1794. Il avait alors trente-neuf ans.

Fouquier-Tainville.

Fouquier-Tainville, né au village d'Héroné, près Saint-Quentin, procureur au Châtelet de Paris, charge que ses vices et ses folles dépenses lui firent vendre, banqueroutier, faiseur de mauvais vers, devenu par ses excès *juré*, puis *accusateur public*, près le tribunal révolutionnaire de Paris, se signala par ses abominables calomnies contre l'auguste reine de France, qui n'y opposa qu'un noble et religieux silence, et par ses atrocités de tout genre envers les quarante, cinquante, et jusqu'à soixante-dix victimes qu'il fit égorger, presque tous les jours, de 1793 au 27 juillet 1794, jour où Robespierre, son maître et son ami, étant déjà renversé et emprisonné, il envoya encore, malgré toutes les représentations, quarante-deux personnes à l'échafaud. Dans les effroyables orgies où il dressait, avec d'autres assassins de la Convention, les listes de mort, il disait : « J'ai fait gagner cette semaine tant de millions à la république ; la semaine prochaine, je lui

en ferai gagner davantage. » Ces forcenés voulaient sacrifier un tiers de la France, prêtres, nobles et riches de tous les états, pour assurer la liberté et l'égalité aux survivants. La voix de l'humanité, la vie des hommes ne sont plus rien. Des jeunes gens amenés au tribunal de Fouquier-Tainville pour des vieillards, des femmes pour des hommes, une veuve Maillet pour la duchesse de Maillé, réclament en vain : « C'est égal, dit ce monstre, autant aujourd'hui que demain. »

Lorsque Robespierre, la mâchoire fracassée d'un coup de pistolet, est présenté à son tribunal pour y être simplement reconnu, en vertu de la *mise hors la loi*, il l'envoie sans sourciller à l'échafaud, ainsi que ses cent dix complices ; il vient même féliciter la Convention de sa victoire. Ce trait, que nous ne savons comment caractériser, ne le sauve point. Un cri général se fait entendre. Un conventionnel demande « que Fouquier aille cuver dans les enfers tout le sang dont il s'est enivré. » Il est conduit au supplice à travers les outrages de cette multitude effrénée dont il était l'idole. Ses odieux complices, ces jurés dont le *feu de file*, selon sa féroce expression, était presque aussi rapide que le fer du bourreau, montent avec lui sur l'échafaud. Lorsqu'il vit tomber leurs têtes, l'effroi et le remords parurent, dit-on, s'emparer de son âme. Il expira enfin sous les coups de cette hache révolutionnaire avec laquelle il avait fait immoler tant d'innocents.

(*Mémoire sur la Révolution de M. Jolly.*)

Hérault de Séchelles.

Marie-Jean Hérault de Séchelles s'était distingué dans le barreau dès l'âge de vingt ans. Présenté à la reine par la

duchesse de Polignac, il devint, par la protection de cette princesse, avocat général au parlement. Mais il ne soutint pas dans ce poste élevé l'éclat de son début ; et bientôt la concurrence d'un jeune magistrat, qui avait reçu en partage toutes les qualités du cœur et de l'esprit, prouva que Hérauld avait dû sa réputation plutôt aux circonstances heureuses dans lesquelles il s'était trouvé qu'à un mérite réel. Ce redoutable adversaire était M. Dambray, qui, d'avocat à la cour des aides, était devenu membre du parlement. Hérauld sembla se réveiller un moment pour lutter avec lui, mais ses efforts furent vains. Il ne put empêcher qu'on ne transportât au nouveau venu toute l'admiration qui jusqu'alors l'avait environné. Indigné d'avoir succombé sous la supériorité de son adversaire, il crut venger son amour-propre en prenant un parti opposé, et il se jeta dans la Révolution. Nommé d'abord commissaire du roi près le tribunal de cassation, il fut ensuite député à l'Assemblée législative par les électeurs de Paris. Il avait déjà fait connaître les principes qui l'animaient en prenant les armes avec les autres factieux le jour de la prise de la Bastille (14 juillet 1789). Arrivé à l'Assemblée avec le préjugé qu'il devait être le premier partout, il abandonna tour à tour le parti des feuillants et celui des girondins, où son amour-propre avait trop à souffrir, et finit par être un des jacobins du plus bas étage. Le roi, les prêtres, les émigrés furent continuellement l'objet de ses attaques et de ses invectives ; et comme des paroles on en vint aux faits, il prit part à l'horrible journée du 10 août, et en défendit les principaux auteurs contre le juge de paix Larivière, qui avait poursuivi courageusement Chabot et Bazire. Il ne manqua pas d'imputer aux royalistes les malheurs de cette journée, et il réclama contre eux l'établissement d'un tribunal spécial, qu'on établit en effet le 17 de ce même mois d'août, et qui fut le précurseur de ces autres tribunaux extraordinaires qui couvrirent la France d'assas-

sinats juridiques. Sa vanité reçut enfin quelque satisfaction : il obtint le fauteuil de président le 1^{er} septembre ; mais cette place ne fit qu'aggraver ses torts, car le 2 septembre il ne fit rien pour arrêter les massacres qui souillaient la capitale, et il put en entendre le récit, et même le cri des victimes, sans éprouver la moindre émotion.

Réélu à la Convention, il obtint encore, le 2 novembre, la présidence de cette assemblée ; mais il céda le fauteuil à un de ses collègues pour aller remplir dans le Mont-Blanc une mission dont le but secret était de faire aux puissances étrangères des propositions de paix. Quoique absent, il voulut prendre part au plus grand des crimes : il écrivit à ses partisans pendant le procès de Louis XVI, et, de concert avec ses collègues Jagot et Simond, il adressa à la Convention une lettre où il déclarait que *Louis Capet devait être condamné comme parjure*.

Revenu à Paris après la consommation du crime, il se lia avec les terroristes les plus forcenés, et contribua de toutes ses forces à la chute du parti de la Gironde, que le talent de Guadet, de Gensonné et de Vergniaud lui avait rendu odieux moins par esprit de parti que par jalousie.

Nommé au comité de salut public, il s'y fit remarquer par son délire démagogique, ne paraissant à la tribune que pour proposer les mesures les plus violentes, telles que le désarmement des suspects, l'annulation de leurs passeports, la faculté de les arrêter et la défense de les relâcher.

Il quitta le comité de salut public au mois de septembre 1793, et fut envoyé dans le Haut-Rhin. Il porta dans cette mission toute sa fureur révolutionnaire. A peine arrivé, il y établit un tribunal spécial pour *mettre le pays à la raison*. « J'ai semé, écrivait-il, quelques guillotines sur ma route, et je trouve que cela produit déjà un excellent effet. » Mais ce furent là ses derniers succès et le terme de sa gloire révolutionnaire. Dès le mois de novembre suivant, il fut en

butte aux accusations : on le désignait comme un ex-noble, comme favorisant les suspects, etc. Couthon le défendit pendant son absence ; lorsqu'il fut revenu à Paris, il se présenta lui-même à la tribune en habit de sans-culotte, et chercha à se justifier dans un discours qu'il termina par ces paroles : « Si avoir été jeté par le hasard de la naissance dans une caste que Lepelletier et moi n'avons pas cessé de combattre et de mépriser, est un crime qu'il me reste à expier, je prie l'assemblée d'accepter ma démission de membre du comité de salut public. » La démission ne fut pas acceptée ; mais Robespierre lui avait lancé des regards farouches, qui lui avaient fait comprendre assez clairement qu'il n'était pas encore hors de danger. Il resta dans de cruelles incertitudes l'espace de deux mois, après lesquels Robespierre le fit arrêter sous les plus vains prétextes et conduire dans les prisons du Luxembourg, le 19 mars 1794.

Au milieu de la terreur et du deuil qui enveloppaient la France, Héroult, insensible aux remords, et traitant avec la même indifférence le vice et la vertu, s'était toujours occupé de galanterie et de vers, auxquels on dit que la jeune épouse de Camille Desmoulins n'avait pas été insensible. Dès qu'il fut renfermé dans la prison, éloigné des affaires, il reprit son humeur enjouée et son goût pour la littérature, et il prépara l'édition d'un ouvrage intitulé : *Théorie de l'ambition*.

Cependant Robespierre, qui avait juré sa perte, ne le perdait pas de vue ; il parvint à l'impliquer dans le procès de Danton et de Camille Desmoulins. Héroult fut traîné avec eux devant le tribunal révolutionnaire, et, pour ne leur céder en rien, il répondit comme eux aux questions qu'on lui adressa par des plaisanteries aussi irrégulières qu'indécentes. Il entendit son jugement sans émotion, et conserva toute sa fermeté jusqu'à ses derniers moments.

Près de monter sur l'échafaud, il s'approcha de Danton,

et voulut l'embrasser; mais cet homme, toujours féroce, le repoussa : « Montez donc ; nos têtes auront le temps de se baiser dans le panier. » Il fut exécuté le 5 avril 1794.

Ainsi finit un homme qui peut-être n'était pas né avec un caractère méchant, mais que l'ambition et l'impiété conduisirent aux derniers excès. S'il avait employé ses talents à la défense de la cause légitime, il n'aurait peut-être pas échappé non plus à la hache révolutionnaire, mais du moins sa mort, qui ne fut qu'un supplice, aurait été le martyre de sa fidélité.

Journal.

Matthieu Jourdan, un des plus lâches scélérats qu'ait enfantés la Révolution, naquit à Saint-Just, près le Puy, en 1749. Après avoir été boucher pendant quelques années, contraint de fuir les poursuites de la justice, il se fit contrebandier sur les frontières de la Savoie. Quelques disputes qu'il eut avec ses camarades de métier le déterminèrent à s'enrôler dans le régiment d'Auvergne. Il déserta, et se plaça sur un vaisseau marchand qui fut pris par les corsaires de Tunis. Emmené esclave à Maroc, c'est là, comme il le disait lui-même, qu'il apprit le métier de bourreau; et comme il était assez conforme à ses inclinations sanguinaires, il devint bientôt habile à couper les têtes. Son esclavage fut assez long; et, de retour en France, à l'aide de quelques sommes que ses escroqueries ou ses vols lui avaient procurées, il se fixa à Paris, où, sous le nom de *Petit*, il ouvrit une boutique de marchand de vin.

Dès le commencement de la Révolution, Jourdan fut celui qui, parmi les plus vils démagogues, cria le plus fort contre

le roi, la reine, les nobles, les prêtres et les propriétaires, c'est-à-dire contre le bon ordre et la religion. C'était un des hommes qu'il fallait aux monstres de la Révolution ; aussi on l'employa tant qu'on put dans toutes les émeutes et dans tous les massacres. Il signala d'abord sa cruauté en arrachant le cœur au malheureux Foulon et à son gendre, l'intendant Berthier, victimes d'une populace effrénée qui applaudissait à ces affreux spectacles. Le 6 octobre 1789, il se trouvait parmi les factieux, et coupa la tête aux deux gardes-du-corps Deshuttet et Varicourt, que plusieurs forcenés lui livrèrent, et dont le seul crime était d'avoir rempli leur devoir. Les révolutionnaires ayant résolu de s'emparer du Comtat d'Avignon, y organisèrent, pour y exciter une révolte, une association de scélérats qu'ils décoraient du titre d'armée de Vaucluse ; le farouche Jourdan en faisait partie. Cette horde de brigands avait déjà pris Sénas, Montoux, etc., etc., et de sa propre autorité elle fit fusiller son général Patrix, qui, peut-être moins cruel que les autres, avait sauvé la vie à quelques prisonniers. Jourdan le remplaça avec le titre de *généralissime* ; il ordonna sur-le-champ le siège de Carpentras, tandis qu'il laissait à Avignon un de ses lieutenants, sanguinaire comme lui, appelé Lescuyer. Le peuple, toujours attaché à son souverain légitime, voulant s'opposer aux mesures arbitraires de Lescuyer, se souleva, et celui-ci périt dans l'émeute.

Pendant ce temps, Jourdan avait inutilement attaqué Carpentras, d'où il s'était retiré avec une perte considérable. Furieux de cet échec, il retourna à Avignon, et vengea la mort de Lescuyer de la manière la plus féroce. Il fit d'abord rassembler dans le palais appelé la Glacière plus de soixante personnes, au nombre desquelles se trouvaient treize femmes, se rendit sur les lieux, et les fit assommer à coups de barre de fer. Il tourna ensuite toute sa fureur contre les principaux habitants, qu'il immolait en s'enrichissant

de leurs dépouilles. Les prêtres étaient surtout l'objet de sa haine et de ses persécutions. Nous ne citerons pas tous ses crimes, la plume se refuse à les rappeler. Il suffira de dire que le pillage, le meurtre, l'incendie suivaient toujours ses pas, et que les horreurs qu'il commit dans le Comtat furent telles, qu'elles éveillèrent l'attention de l'Assemblée nationale. Plusieurs membres, et notamment ceux du parti des girondins, s'étaient élevés contre les cruautés de Jourdan ; mais leurs voix avaient été étouffées par les démagogues de la Montagne et les salariés des tribunes.

L'Assemblée écouta enfin les justes plaintes qui s'élevaient contre Jourdan. Décrété d'accusation, il trouva le moyen *de se sauver* ; mais il était trop utile au parti des jacobins pour qu'ils ne fissent pas leurs efforts pour obtenir sa grâce. Compris en 1792 dans l'amnistie générale qu'on accorda à tous les assassins de la France, il reparut encore à Avignon, où on l'envoya pour *morigéner* les habitants : c'était le mot dérisoire du temps, et qui signifiait en substance *piller, détruire et massacrer*. Jourdan, investi de pouvoirs illimités, s'abandonna à tous les excès dont il était capable : Avignon fut inondé de sang. Il n'oublia pas de comprendre, dans les persécutions qu'il exerçait, ceux qu'il soupçonnait de n'avoir pas applaudi, quelques mois auparavant, à sa barbarie. De retour à Paris, il rendit compte de sa mission ; la Montagne et les tribunes applaudirent, et on décréta que ce monstre, la honte de la société, avait *bien mérité de la patrie*.

Depuis ce moment, il fut encore employé à tous les massacres qui eurent lieu dans les églises et les prisons de la capitale. Il était le plus infatigable des bourreaux, ce qui le fit nommer *Jourdan Coupe-Tête*, surnom dont il se glorifiait. Les bras nus, et couvert de sang et de sueur, il se présentait à la barre de la Convention pour recueillir de nouveaux applaudissements. Il se tenait parfois à la porte du comité dit

de salut public pour conduire aux différentes prisons les victimes qui périsaient ensuite dans les massacres, ou que l'on envoyait à l'échafaud. En les remettant au concierge, il lui disait tout bas : « Je t'amène du gibier à raccourcir. »

Il avait chaudement servi Robespierre dans les terribles luttes où celui-ci sortit vainqueur des girondins, d'Hébert, de Danton et de tous ses adversaires, et il devait en recueillir la juste récompense. De nombreuses accusations vinrent de nouveau peser sur sa tête. Dénoncé comme fédéraliste, comme ayant usurpé à prix de sang des biens nationaux, il fut condamné à mort par ce même comité de salut public dont il avait si bien exécuté les ordres. Ce n'était pas la première fois que le comité vouait à la mort ses complices et ses bourreaux. Il fut exécuté le 17 mai 1794.

La figure, l'air et la mise de Jourdan annonçaient l'atrocité de son âme. Ce tigre affectait d'avoir toujours tachés de sang ses habits, ses mains et sa longue et épaisse barbe. Il avait un soin particulier de celle-ci, et quand il pleuvait, il la couvrait avec son manteau, de peur que l'eau ne la décollât ou n'en effaçât ces taches dégoûtantes. Ses manières, son langage, ses vices étaient en tout conformes à la bassesse de sa condition et à cette cruauté, jamais démentie, qui était le caractère distinctif de ce scélérat.

Lacroix.

J.-P. de Lacroix, né en 1754, à Pont-Audemer, d'une famille bourgeoise, entra très-jeune dans l'ancienne gendarmerie de France. Après la dissolution de ce corps, il se fit avocat, et exerça sa profession à Anet. Lorsque la Révolution arriva, il en embrassa les principes avec enthousiasme. Elu,

en 1791, procureur général syndic du département de l'Eure, il fut, l'année suivante, député par ce département à l'Assemblée législative. Un bel organe, une taille noble, élevée, quelque esprit, une imagination ardente et d'assez bonnes manières le firent rechercher par les ennemis de la monarchie. Dès lors on ne le vit que rarement garder quelque mesure ; et les ministres, les généraux, les émigrés, la garde du roi, devinrent tour à tour l'objet de ses dénonciations et de ses invectives. Les prêtres furent surtout l'objet des poursuites de Lacroix, qui, étendant la haine jusqu'au monarque lui-même, accusa Louis XVI d'être la cause des troubles qui agitaient la France par son refus de sanctionner les décrets relatifs au clergé. Le 19 août 1792, il fut nommé président de l'Assemblée législative. Réélu, en septembre de la même année, à la Convention nationale, il y vota la mort de l'infortuné Louis XVI sans appel et sans sursis. Il fut chargé trois fois avec Danton de missions pour la Belgique, et entra dans la Convention après avoir considérablement accru son patrimoine, fort médiocre avant son entrée dans la carrière politique. Méprisé des députés de la Gironde et du côté droit, Lacroix fut vivement inculpé par eux sur sa conduite dans la Belgique et ses liaisons avec Dumouriez ; mais la Montagne le soutint assez fortement.

Le 27 mai 1793, il prit vivement la défense de Robespierre, Danton et Marat, accusés par le côté droit d'être les instigateurs de la conspiration du 10 mars et des troubles qui en ce moment même agitaient Paris. Six jours après, il fit créer une armée révolutionnaire de six mille hommes. Mais la faction de Robespierre, voulant à son tour écraser celle des cordeliers, à laquelle Lacroix appartenait, renouvela contre celui-ci les imputations alléguées par les girondins. Lacroix triompha une seconde fois, le 28 janvier 1794, et croyant désormais n'avoir plus rien à redouter, il se livra à une sécurité qui n'était rien moins que bien fondée. Lié

de la plus grande intimité avec Danton, son collègue, ils ne s'occupaient plus ensemble que de jeu et de plaisirs, tandis que la haine et l'ambition de Robespierre veillaient toujours pour écraser ses ennemis. Ils furent arrêtés ensemble, conduits à la prison du Luxembourg et condamnés à mort avec Desmoulins, Héroult de Séchelles, etc., etc.

Laeroix fut exécuté le 8 avril 1794.

Lebon.

Joseph Lebon, l'un de ces monstres dont la nature est heureusement avare, naquit à Arras, en 1765, d'une famille pauvre, fit ses études dans cette ville, et entra immédiatement après dans la congrégation de l'Oratoire, où il annonça de bonne heure le goût d'une extrême indépendance. A l'époque de la Révolution, il quitta sa congrégation à la suite de quelques démêlés qu'il avait eus avec ses supérieurs, retourna dans sa ville natale, et s'y lia d'une étroite amitié avec Robespierre et Guffroi, qui devinrent depuis ses collègues à la Convention. Il prêta le serment, et fut nommé curé de Neuville.

Lebon n'annonça pas, au commencement de la Révolution, ce qu'il se montra dans la suite. On le vit en effet à Arras, dont il était devenu maire, se prononcer, après le 10 août, contre les attentats de cette journée. En septembre suivant, il fit chasser de la ville les commissaires envoyés par la Commune de Paris pour justifier les massacres commis dans les premiers jours de ce mois, et invita les départements à en faire autant. Dans plusieurs autres fonctions qu'il remplit, quoique l'on vit toujours en lui un partisan des mesures nou-

velles, il donna des preuves d'une modération qui était loin d'annoncer ce qu'il deviendrait plus tard. Lebon venait de remplir deux missions différentes dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais ; dénoncé par son collègue Guffroi comme un modéré et comme incapable d'exécuter les mesures de *salut public*, il fut mandé au comité de ce nom, où il reçut de vifs reproches sur sa conduite pusillanime, fut traité de patriote sans énergie, et menacé de la haine du comité, si désormais il protégeait les conspirateurs et les ennemis de la république. Ces reproches produisirent leur effet. Lebon fut renvoyé à Arras pour y mettre à exécution le système révolutionnaire adopté par les décemvirs, et ce prêtre apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Il fit tout à la fois parade d'apostasie, de libertinage, de cruauté, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la Convention. Chaque jour, après son dîner, il se plaçait sur un balcon, et assistait au supplice de ses victimes. Un jour il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles, déjà liée sur l'échafaud, pour lui faire donner lecture de nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée, « afin, dit-il, qu'elle allât annoncer chez les morts les triomphes de la république. » Il fit placer des musiciens auprès de l'échafaud, et ordonna au tribunal qu'il avait formé de juger tous ceux qui étaient distingués par leurs richesses, leurs vertus ou leurs talents. Dans les spectacles, il publiait la loi agraire, le sabre à la main, et excitait le peuple au meurtre et au pillage. Des jeunes filles, contraintes de se livrer à sa lubricité, passèrent de ses bras sur l'échafaud. Il enseignait aux valets à dénoncer leurs maîtres, aux femmes leurs maris, aux enfants leurs pères, et mesurait ses récompenses sur l'importance de la dénonciation. En un mot, il n'est pas un forfait dont ce monstre n'ait eu la pensée, et de la pensée à l'exécution il n'y avait point d'intervalle. Il fut dénoncé plusieurs fois,

mais, toujours protégé par ses confrères, il échappa trois fois à la peine due à ses crimes; enfin décrété d'accusation le 27 juillet 1795, il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme, et y fut condamné à mort le 9 octobre de la même année. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisit au supplice, ce misérable avait conservé assez de présence d'esprit pour s'écrier lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas moi qui devrais l'endosser; il faudrait l'envoyer à la Convention, dont je n'ai fait qu'exécuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de trente ans.

Robespierre.

Robespierre (Maximilien) ! Ce nom rappelle le souvenir et l'idée de tous les crimes; notre tâche serait trop pénible si nous devions les détailler tous ici. Pour ne pas affaiblir, par une peinture imparfaite, l'horreur qu'il inspire, nous nous bornerons à retracer le châtement dont Dieu punit les cruautés de cet abominable tyran.

La France entière inondée de sang, toutes ses familles en deuil, tous ses citoyens tremblants dans la funeste attente du sort qui leur était réservé : telle est, en peu de mots, l'histoire du règne de Robespierre. Heureusement Dieu, qui voulait nous châtier et non pas nous anéantir, ne permit pas qu'il fût d'une longue durée (1).

La puissance de quelques uns de ses collègues paraissait encore un obstacle à son ambition, il osa les désigner à la

(1) Un homme infâme avait écrit à Robespierre : *Ma santé se rétablit. car on fusille ici deux cents Lyonnais à la fois.* Ce cannibale fut appelé par l'envoyé de la Convention à des fonctions publiques.

mort; ceux-ci se réunirent contre un péril commun, et lorsque, le 9 thermidor (27 juillet 1794), il monta à la tribune pour demander six victimes, sa voix fut étouffée par mille cris : *A bas le tyran !* Décrété d'accusation, on le fit descendre à la barre avec Saint-Just, Couthon, Robespierre le jeune et Lebas. Robespierre fut d'abord conduit à la Conciergerie ; mais la terreur qu'inspirait encore son nom était telle, que le concierge refusa de l'y recevoir. Il put se sauver alors à l'Hôtel-de-Ville. Pendant ce temps, et aussitôt que les membres de la Commune eurent appris que leur protecteur était arrêté, ils ordonnèrent de sonner le tocsin, et ramassèrent dans les rues tous ceux qu'ils trouvèrent parmi les amis du tyran ; un de ses satellites courut à bride abattue faire fermer les portes de la ville. Henriot, commandant de la garde nationale, et qui était dans un état complet d'ivresse, réunit quelques canonniers pour les opposer aux sections ; mais ils refusèrent de faire feu. On dit que Robespierre, assis sur un fauteuil dans la salle de l'Hôtel-de-Ville, et entouré de ses adhérents, refusa de marcher contre la Convention, pour ne pas être, disait-il, considéré comme un tyran par l'obligation où il se serait trouvé de dissoudre ce corps avec la force armée. Cependant il n'avait pas écouté ces considérations au 31 mai 1793 et en d'autres circonstances. La Convention ayant mis *hors la loi* ses partisans, ceux-ci se découragèrent. Un détachement des troupes de la Convention pénétra dans l'Hôtel-de-Ville. Robespierre se cacha dans un coin obscur ; ses amis firent en vain leurs derniers efforts pour le sauver.

Tout est ignominie dans les derniers instants du dictateur et de ses complices. Voici quelques traits de cette horrible scène décrite par M. de Conny :

« Robespierre est au fond d'un obscur réduit de la Commune. Transi d'effroi, il voudrait vivre encore ; il se cache

derrière une muraille. Un gendarme pénètre auprès du monstre et lui tire un coup de pistolet; il tombe baigné dans son sang; sa mâchoire est fracassée, mais il n'est pas privé de la vie...

« Robespierre présenta le plus hideux spectacle : le sang et la fange couvraient ses vêtements; un de ses yeux, sorti de son orbite, pendait sur sa joue; mille malédictions qu'il pouvait entendre retentissaient autour de lui. Un homme s'approche, le contemple quelques instants en silence, et, sans lui adresser aucune injure, s'écrie : *Oui, il y a un Dieu.* Enfin le dictateur et vingt-un de ses complices sont amenés devant le tribunal où la veille encore ils ont envoyé leurs victimes. A quatre heures, ils sont trainés au supplice, aux cris d'un peuple ivre de joie. Une foule immense remplissait les rues; des milliers de familles pleurant des victimes, à cette grande nouvelle, sortaient de leurs retraites, j'ai presque dit de leurs tombeaux.

« L'agonie de Robespierre fut épouvantable. Au milieu des imprécations exhalées de toutes les bouches, on remarqua le trait suivant : une jeune femme traverse la foule, et, saisissant un des barreaux de la charrette, lui dit avec l'expression d'une colère qui contrastait avec la douceur de ses traits : *Monstre, ton supplice m'enivre de joie. Que ne peux-tu mourir mille fois pour une ! Descends dans la tombe avec toutes les malédictions des épouses et des mères !* Puis elle se retire en poussant des cris déchirants.

« Robespierre, son frère, Couthon, Saint-Just, Henriot étaient placés sur la même charrette.

« Henriot, couvert de sang, le corps presque nu, et ayant un œil qui ne tenait à son orbite que par quelques filaments, forçait tous les regards à se détourner. Le peuple l'apostropha et faisait entendre mille imprécations : *Le voilà, disait-il, ce monstre, tel qu'il sortit de Saint-Firmin après avoir égorgé les prêtres.* Le corps de Lebas, qui s'était tué

d'un coup de pistolet, était étendu sur la charrette. Robespierre, confus et abattu, penchait sur sa poitrine sa tête hideuse ; il portait l'habit dont il était revêtu le jour où sa bouche sacrilège osa proclamer l'existence de l'Être suprême. Ce rapprochement rappela à des pensées religieuses cette foule qui surgissait de toutes parts : la puissance de Dieu se manifestait dans cet instant avec un éclat qui confondait l'incrédulité humaine.

« Les derniers moments de Robespierre furent terribles. Après avoir jeté son habit, qui était croisé sur ses épaules, le bourreau l'étendit sur la planche fatale et arracha brusquement l'appareil mis sur sa bouche mutilée ; le sang jaillit alors, la mâchoire inférieure se détacha de la mâchoire supérieure, et la tête présenta le plus hideux de tous les aspects. Le général Lavalette, le président des jacobins Vitrier, le maire de Paris Fleuriot, l'affreux Simon et plusieurs autres furent suppliciés le même jour. La frayeur et la bassesse siégeaient sur leurs fronts pâles et livides, un mouvement convulsif agitait leurs membres ; tous entendirent les malédictions de la génération entière, et moururent de mille morts, en horreur à eux-mêmes et chargés de l'exécration des siècles. »

Ainsi périt, le 28 juillet 1794, du supplice du talion, et d'une mort qui portait le caractère frappant de la divine vengeance, ce Robespierre, le plus redoutable de tous les factieux qui, depuis la naissance de la Révolution, s'étaient nourris du sang de la France. Son règne, qui, par la marche rapide de ses crimes, parut avoir duré des siècles, fut à peine de dix-huit mois. Après s'être montré tout ce temps l'assassin des gens de bien, le tyran de sa patrie, le bourreau de ses rivaux, le fléau de ses complices, coupable encore de régicide, coupable d'apostasie, monstre d'impiété, pour combler tant de forfaits, il ne lui restait plus qu'un suicide à commettre : le scélérat le tenta :

et, dans sa volonté, sa mort, digne de sa vie, fut le dernier de ses crimes.

On lui fit l'építaphe suivante :

Passant, ne pleure pas son sort :
Car s'il vivait, tu serais mort (1).

Robespierre le jeune.

Robespierre le jeune (Augustin-Benoît-Joseph) était né à Arras en 1760 ; dans son dur laconisme, son frère l'appelait *une bête*.

L'admiration de Robespierre le jeune pour son aîné allait jusqu'au délire. Il étudiait stupidement sous ses yeux ce qu'il avait à faire. C'est assez dire qu'il prit part à tous ses crimes. Comme lui, il jugea qu'il fallait éloigner sa sœur de Paris, parce que celle-ci avait réclamé auprès de Maximilien en faveur des malheureux habitants d'Arras et de la contrée,

(1) Le dénombrement des victimes de la Terreur a été fait par Prudhomme, célèbre journaliste de la Révolution, 6 vol.

Les morts sont ainsi répartis : Ci-devant nobles, 1,278. — Femmes id, 750. — Femmes de laboureurs et d'artisans, 1,467. — Religieuses, 350. — Prêtres, 1,135. — Hommes non nobles, de divers états, 13,633. — Femmes mortes de frayeur ou par suite de couches prématurées, 3,400. — Femmes enceintes et en couches, 348. — Femmes tuées dans la Vendée, 15,000. — Enfants tués dans la Vendée, 22,000. — Morts dans la Vendée, 900,000. — Victimes sous le proconsulat de Carrier à Nantes, 52,000. — Parmi lesquelles : Enfants fusillés, 500. — Id. noyés, 1,500. — Femmes fusillées, 264. — Id. noyées, 500. — Prêtres fusillés, 300. — Id. noyés, 460. — Nobles noyés, 1,400. — Artisans noyés, 4,300 — Victimes de Lyon, 31,000. — Les victimes de Toulon, de Marseille, de Versailles, et les victimes des 2 et 3 septembre ne sont pas comprises dans ce dénombrement.

que le cruel Lebon faisait incarcérer, guillotiner sous les plus futiles prétextes. Voici la lettre qu'à ce sujet il écrivit à son frère :

« *Ma sœur n'a pas une seule goutte de sang qui ressemble au nôtre. J'ai appris et j'ai vu tant de choses d'elle, que je la regarde comme notre plus grande ennemie. Elle abuse de notre réputation sans tache pour nous faire la loi, et pour nous menacer de faire une démarche scandaleuse, afin de nous compromettre. Il faut prendre un parti décidé contre elle. Il faut la faire partir pour Arras et éloigner de nous une femme qui fait notre désespoir commun. Elle voudrait nous donner la réputation de mauvais frères ; ses calomnies répandues contre nous viennent à ce but. Je voudrais que tu visses la citoyenne Lasaudrie ; elle te donnerait des renseignements certains sur tous les masques qu'il est intéressant de connaître en ces circonstances. Un certain Saint-Félix paraît être de la clique... »*

A son retour dans la capitale, après son expédition du Midi, il se brouilla avec son frère par les intrigues de Fouché, mais il se réconcilia avec lui peu de jours avant leur chute commune. Lorsque, le 27 juillet 1794, Maximilien fut décrété d'accusation, Augustin demanda à partager son sort comme il avait partagé *ses vertus*.

A propos des vertus de Robespierre, voici un fait dénoncé par André Dumont, qui prouve quelle était la justice du moderne Cromwell et de son digne frère :

Lafond de Toulouse, juge de paix à l'armée d'Italie, vint à Paris pour dévoiler les dilapidations énormes de Robespierre le jeune, qui entassait des trésors aux dépens de la république. Il s'adressa à un membre du comité de sûreté générale, qui, par crainte, ou peut-être même étant encore dupe de la profonde hypocrisie de l'usurpateur, le renvoya à ce monstre. Celui-ci le fit jeter dans un cachot où il languit pendant six mois. La Convention prononça la mise en liberté du citoyen Lafond.

Roux.

Jacques Roux, officier municipal de Paris, était prêtre et capucin à l'époque de la Révolution, qu'il embrassa avec enthousiasme.

Ayant apostasié, il commença à prôner les principes du jour, et se lia avec les démagogues les plus exaltés, dont il devint l'émule; il se qualifiait de prédicateur des *sans-culottes*. Nommé officier de la Commune, il se distingua parmi ses confrères eux-mêmes par sa haine et sa fureur contre la cour et les prêtres insermentés.

Il fut un des commissaires chargés de la police du Temple, et, en cette qualité, il fit souffrir à Louis XVI et à sa famille toutes sortes de cruautés. Un jour, ce prince, éprouvant un violent mal de dents, le pria de lui faire venir un dentiste. « Ce n'est pas la peine, lui répondit Roux en faisant un geste qui indiquait la guillotine; dans peu vos dents seront réparées. » Louis ayant ajouté: « Monsieur, si vous éprouviez les douleurs que je sens, vous me plaindriez. — Bah ! bah ! reprit le farouche municipal, il faut s'accoutumer à tout. »

Ayant été choisi quelque temps après pour accompagner le roi à l'échafaud, ce prince le pria de remettre une bague à la reine; mais Roux, avec sa férocité ordinaire: « Je ne suis chargé, répondit-il, que de vous conduire à la mort. »

Marat, pour gagner de plus en plus la faveur du peuple, l'avait excité à piller les épiciers de Paris le 26 février 1793. Roux applaudit aux excès de cette journée, se vanta d'être le *Marat* de la municipalité, et, comme digne prédicateur des *sans-culottes*, il prêchait le libertinage et le vol, qui

étaient déjà devenus les vertus du jour. La section des Pi-ques lui retira sa confiance, et engagea celle des Gravilliers à censurer sa conduite. Cependant Roux parut à la barre de la Convention pour y déclamer encore, au nom de la section des Gravilliers, un discours rempli des principes les plus odieux et des préceptes de l'anarchie la plus complète. Il fut néanmoins désapprouvé par les autres membres de la députation ; Robespierre lui-même sembla être indigné du discours de Roux, et il fut chassé de la barre.

Ce forcené révolutionnaire, tout en prêchant le désordre, n'oubliait pas sa fortune, et il ne l'acquiescât que par des vexations et des friponneries. Ses collègues le dénoncèrent ; n'ayant pu prouver son innocence, il fut expulsé de la Commune le 9 septembre 1793. Tout le monde alors se déchaîna contre lui, et il devint odieux à toutes les factions. Accusé de nouveau sur d'autres crimes, il fut traduit, le 15 janvier 1794, devant le tribunal de police correctionnelle ; mais les juges déclarèrent que les délits de l'accusé passaient leur compétence, et le renvoyèrent au tribunal révolutionnaire. A peine Roux eut-il entendu cette décision, que ne pouvant ignorer le sort qui l'attendait, il se frappa de cinq coups de couteau. On le ramena aux prisons de Bicêtre, où il mourut quelques jours après.

M^{me} Roland.

Manon-Jeanne Phlipon, fille d'un graveur, était née à Paris en 1754. C'était une femme d'un caractère exalté et ambitieux, qui devint républicaine dès sa plus tendre jeunesse, à la lecture de Plutarque. Un froid déisme remplaça chez elle la foi

chrétienne. Elle épousa Roland en 1780, se servit de la supériorité de son esprit pour exercer sur lui un ascendant funeste, et devint la conseillère des girondins (4).

Ce fut la prise de la Bastille qui décida de la carrière politique de M^{me} Roland, et qui la jeta du premier bond à la tête des plus fougueux révolutionnaires. Elle écrivait, le 26 juillet, à son ami Bosc :

« ... : Vous vous occupez d'une municipalité, et vous laissez échapper des têtes qui vont conjurer de nouvelles horreurs.

« Vous n'êtes que des enfants, votre enthousiasme n'est qu'un feu de paille ; et si l'Assemblée nationale ne fait pas en règle le procès de deux têtes illustres, ou que de généreux Décius ne les abattent, vous êtes tous f.... !

« Si cette lettre ne vous parvient pas, que les lâches qui la liront rougissent en apprenant que c'est d'une femme, et tremblent en songeant qu'elle peut faire cent enthousiastes, qui en feront des millions d'autres. »

Ainsi, du premier coup, M^{me} Roland conseillait l'assassinat du roi et de la reine, et atteignait le style du Père Duchêne !

Le 4 septembre, elle apprend que le roi s'est noblement confié à l'Assemblée, et que la reine lui a présenté son fils. Un nouvel accès de fureur la saisit, et elle écrit à Bosc :

(4) Roland de la Platière (Jean-Marie), né en 1732 à Villefranche en Beaujolais, fut inspecteur général du commerce à Amiens et à Lyon ; il publia en 1772 des *Lettres adressées à celle qui fut plus tard sa femme*, et il donna en 1785 à l'*Encyclopédie méthodique* le *Dictionnaire des manufactures*. Il embrassa avec ardeur les idées de la Révolution, et établit à Lyon un club affilié à celui des Jacobins. Nommé ministre de l'intérieur en 1792, il soudoya le journal *la Sentinelle*, qui provoquait le renversement de la royauté. Renvoyé du ministère en juin 1792, il y rentra après le 10 août, et donna sa démission en janvier 1793. Proscrit avec les girondins, il se réfugia à Rouen, et se tua près de cette ville, à la nouvelle de la mort de sa femme.

« Les Français sont aisés à gagner par les belles apparences de leurs maîtres, et je suis persuadée que la moitié de l'Assemblée a été assez bête pour s'attendrir à la vue d'Antoinette lui recommandant son fils ! Morbleu ! c'est bien d'un enfant qu'il s'agit ! »

Le 27 septembre 1790, elle s'impatiente, et demande l'insurrection à grands cris :

« Brissot paraît dormir ; Loustalot est mort, et nous avons pleuré sa perte avec amertume. Desmoulin aurait sujet de reprendre sa charge de procureur général de la lanterne ; mais où est donc l'énergie du peuple ? Pourquoi ne réclamez-vous pas contre la lâcheté de ce comité vendu, qui ose défendre les dettes de d'Artois ? L'orage gronde, les fripons se décèlent, le mauvais parti triomphe, et l'on oublie que l'insurrection est le plus saint des devoirs lorsque la patrie est en danger. »

Le 2 septembre 1792, vingt-trois jours après la déchéance de Louis XVI, la Commune de Paris, maîtresse de la France, décernait un mandat contre Roland pour le faire assassiner dans les prisons, tout ministre qu'il était, et M^{me} Roland, malgré les fonctions et le pouvoir de son mari, en était réduite à n'oser pas coucher au ministère. Ses yeux s'ouvrirent alors sur toutes ses fautes passées, et rien ne saurait égaler le désespoir qui vint la navrer.

« O Brutus, s'écriait-elle le cœur noyé d'amertume, ô Brutus, dont la main hardie affranchit vainement les hommes corrompus, nous avons erré comme toi ! Ces hommes purs, dont l'âme ardente respirait la liberté, que la philosophie avait préparés pour elle dans le calme de l'étude et l'austérité de la retraite, se sont flattés, comme toi, que le renversement de la tyrannie allait ouvrir le règne de la justice et de la paix ; il n'a été que le signal des passions haineuses et des vices les plus hideux.

« Quelle Babylone présenta jamais le spectacle de ce

Paris souillé de sang et de débauches, gouverné par des magistrats qui font profession de débiter le mensonge, de vendre la calomnie, de préconiser l'assassinat ? Quel peuple a jamais corrompu sa morale et son instinct au point de contracter le besoin de voir les supplices, de frémir de rage quand ils sont retardés, et d'être toujours prêt à exercer sa férocité sur quiconque entreprend de l'adoucir ou de la calmer ?

« Ce qu'on appelle, dans la Convention, la Montagne, ne présente que des brigands vêtus et jurant comme les gens du port, prêchant le meurtre et donnant l'exemple du pillage. Un peuple nombreux environne le palais de la justice, et sa fureur éclate contre les juges qui ne prononcent pas assez vite la condamnation de l'innocence. Les prisons regorgent d'hommes en place, de généraux, de fonctionnaires publics et d'individus à caractère, qui honoraient l'humanité. La délation est reçue comme preuve de civisme, et le soin de rechercher ou de détenir les gens de bien ou les personnes riches fait l'unique fonction d'administrateurs ignares et vils. »

Après avoir ainsi trois fois quitté l'hôtel du ministère pour demander, la nuit, asile à des amis, M^{me} Roland réunit tout son courage et toute sa dignité, et se résigna à être assassinée chez elle.

M^{me} Roland fut arrêtée le 31 mars et écrouée à l'Abbaye le 1^{er} juin 1793. Sortie de l'Abbaye le 23 juin, elle fut, le même jour, arrêtée de nouveau et écrouée à Sainte-Pélagie. Elle y trouva M^{me} Pétion, et y demeura jusqu'à la fin d'octobre. Vers le 18 de ce même mois, le désespoir s'empara de M^{me} Roland, et elle se résolut au suicide.

Le 18 brumaire an II (8 novembre 1793), elle fut conduite au tribunal révolutionnaire avec Simon-François Larmarche, directeur de la fabrication des assignats, accusé de s'être rendu aux Tuileries, auprès du roi, le 9 août.

Lorsqu'elle fut arrivée au lieu du supplice, M^{me} Roland s'inclina devant la statue de la Liberté, et prononça ces paroles mémorables : *O Liberté, que de crimes on commet en ton nom !* C'était le 9 novembre, vers trois heures.

Cette statue de la Liberté était au centre de la place, sur le piédestal mutilé de la statue de Louis XV, brisée le 10 août 1792, à l'endroit où s'élève aujourd'hui l'obélisque.

Le *Bulletin du tribunal révolutionnaire* raconte ainsi la condamnation et la mort de M^{me} Roland :

« Après le prononcé, l'accusée a remercié le tribunal du jugement qu'il venait de rendre contre elle.

« L'exécution a eu lieu le lendemain, vers trois heures de relevée. Le long de la route, elle s'entretenait et semblait plaisanter avec Lamarche, son camarade de voyage, qui paraissait beaucoup plus défait qu'elle. »

Le jour où elle trouva M^{me} Pétion à Sainte-Pélagie, M^{me} Roland lui avait adressé ces mots : « Je ne croyais guère, lorsque j'allais à la mairie, le 10 août 1792, partager vos inquiétudes, que nous ferions l'anniversaire à Sainte-Pélagie, et que la chute du trône préparait notre disgrâce. »

Ces paroles sont le résumé le plus précis et le plus fidèle de la politique et de la vie des girondins (1).

(1) M. Alfred Nettement et M. Granier de Cassagnac ont rétabli la vérité sur les héros de la Gironde, que le gentilhomme M. de Lamartine avait cherché à rendre intéressants en faisant un roman révolutionnaire, au lieu d'écrire une histoire sérieuse et basée sur des documents authentiques.

On a dit de M. de Lamartine qu'effrayé de l'incendie allumé par ses Girondins, c'était un incendiaire devenu pompier.

CHAPITRE DEUXIÈME.

LOUIS XVI ET SES BOURREAUX.

La Convention.

Déjà la terreur planait dans Paris tombé au pouvoir des démagogues ; fuyant cette ville, qui allait être souillée du plus grand des forfaits, une foule de familles cherchaient des retraites éloignées et solitaires.

La Convention se réunit pour délibérer sur le sort du successeur de saint Louis.

Il était huit heures du soir lorsque commença l'appel funèbre. Le plus grand nombre des membres présentèrent les motifs de leurs opinions, inscrivant eux-mêmes le préambule de l'acte d'accusation, que la postérité attachera à leurs noms flétris. L'appel nominal se faisait par département ; tous les députés s'avançaient à la fois vers la tribune. Les regards restaient attachés sur ces hommes ; on interrogeait leurs traits, on scrutait les mouvements de leur physionomie pour connaître quels allaient être leurs votes dans cette terrible et mémorable circonstance. Nulle expression ne peut peindre l'épouvantable tableau que présenta, pendant cette séance de vingt-quatre heures, ce sénat de régicides.

Les députés de la Montagne attendaient impatiemment l'instant où ils seraient appelés; les cris de mort retentissaient avant qu'ils fussent à la tribune; leurs physionomies farouches, leurs regards sinistres offraient une décomposition de tous les traits de l'humanité; on avait entendu l'arrêt avant qu'ils le prononçassent; leurs figures, leurs yeux, leurs gestes disaient : La mort ! Et quand leurs bouches articulaient ce mot fatal, c'était avec un accent si cruel, que ceux des spectateurs qui n'étaient pas sans entrailles en éprouvaient des frémissements d'horreur. Quelques uns de ces hommes donnaient à leurs votes une expression de cruauté qu'ils semblaient avoir étudiée; d'autres l'accompagnaient, en regardant la Montagne, des éclats d'un rire stupide et barbare. Barrère s'écria : « L'arbre de la liberté ne peut croître qu'arrosé du sang des despotes. » « Je suis d'avis, s'écria un de ces cannibales, que Louis Capet soit pendu cette nuit. » Croira-t-on qu'une bouche humaine ait pu prononcer ces mots : *Que le cadavre de Louis soit déchiré et distribué dans tous les départements!...*

Quelques membres marchaient lentement vers la tribune; leurs visages, rendus plus sombres par la pâle clarté, semblaient être le sinistre avertissement du mot terrible qu'ils allaient faire entendre. D'une voix lente et sépulcrale ils ne prononçaient que ce mot : *La mort!* Ces voix qui lentement se succédaient en répétant ce cri funèbre retentissaient sous ces voûtes, et imprimaient à cet assassinat un caractère d'horreur qu'il est impossible de décrire; on remarqua parmi ces hommes Treilhard, Merlin de Douai, Carnot. Sieyes, lâche et cruel sophiste, ajouta avec une froide ironie : *La mort et sans phrases.*

D'autres membres s'avançaient vers la tribune, fixant autour d'eux des regards inquiets et tremblants; leur démarche était mal assurée, leurs voix pouvaient à peine arracher de leurs poitrines le mot terrible de *mort*; ils s'éloi-

gnaient, l'œil fixé vers la terre, et retournaient s'asseoir sur leurs sièges. Tristes et abattus, déjà ils semblaient être pour eux-mêmes un objet d'horreur; le fanatisme, l'ambition, la peur, ce misérable et honteux sentiment, entraînaient ces hommes vers le plus grand des forfaits (1).

Plus de vingt-quatre heures s'étaient écoulées depuis qu'avait commencé ce lugubre appel nominal; le président annonce qu'il va proclamer le résultat du scrutin :

« Citoyens, dit Vergniaud d'une voix émue et tremblante, j'espère que l'humanité vous engagera à garder le plus profond silence.... L'assemblée est composée de sept cent quarante-neuf membres; quinze membres se sont trouvés absents par commission, sept par maladie, un sans cause, cinq non votants : en tout vingt-huit. Le nombre restant est de sept cent vingt-un. La majorité absolue est de trois cent soixante-un.

« Deux ont voté pour les fers; deux cent quatre-vingt-six pour la détention et le bannissement à la paix, ou pour le bannissement immédiat, ou pour la réclusion, et quelques uns y ont ajouté la peine de mort conditionnellement, si le territoire était envahi; quarante-six la mort avec sursis, soit après l'expulsion des Bourbons, soit à la paix, soit à la ratification de la constitution.

« Trois cent soixante-un ont voté pour la mort; vingt-six pour la mort, en demandant une discussion sur le point

(1) Quand on interrogea Louis XVI, les tourments du crime se peignaient sur le visage des accusateurs du roi; le calme de la vertu était empreint sur tous les traits de l'auguste victime. Vainement ces hommes unirent leurs efforts pour provoquer le ressentiment du monarque par des questions dès longtemps préparées avec la plus odieuse perversité. Dans une situation si extraordinaire, toutes les réponses de Louis XVI portèrent l'empreinte d'une tranquillité d'âme qui laisse à son esprit toute sa puissance; le royal captif conserva jusqu'au dernier instant cette candeur du juste, cette sérénité de la vertu, que les fureurs des hommes ne purent jamais troubler.

de savoir s'il conviendrait à l'intérêt public qu'elle fût ou non différée, et en déclarant leur vote indépendant de cette demande.

« Ainsi, pour la mort sans condition, trois cent quatre-vingt-sept; pour la détention, etc., ou la mort conditionnelle, trois cent trente-quatre.

« Je déclare, au nom de la Convention nationale, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est celle de la mort. »

A l'instant où cet exécrable arrêt fut prononcé, une immobilité qui avait quelque chose de stupide régna dans l'assemblée; toutes les voix étaient glacées; on put remarquer le silence de la honte et de l'horreur, ce silence convulsif que l'on retrouve dans les plus infâmes scélérats, à l'instant où ils viennent de consommer un grand crime.

Dans l'accablement de la plus vive douleur, Malherbes se rend à la tour du Temple; il se jette aux pieds de l'auguste victime; ses sanglots lui annoncent son arrêt. Le roi le reçoit avec la sérénité du juste: c'est Louis qui console Malherbes; il le presse contre son cœur et fortifie son âme abattue. Cette héroïque résignation n'abandonna pas un seul instant l'infortuné monarque; elle lui avait dicté, alors même que son sort était incertain, ce testament sublime, monument immortel des vertus du roi-martyr. Le monarque, en se séparant de Malherbes, lui recommanda de revenir. Pendant deux jours il l'attendit, mais il ne devait plus le revoir: l'exécrable Commune avait prescrit que l'entrée du Temple serait interdite aux défenseurs du roi. La Convention avait approuvé tout ce que la Commune proposait de barbare. Le roi n'eut plus la consolation d'embrasser le vertueux vieillard qu'il appelait son ami; plusieurs fois il répéta à Cléry: *La douleur de ce bon M. de Malherbes m'a vivement ému...* Tout à coup un bruit sinistre se fait entendre: un nombreux cortège est introduit

dans la tour du Temple. Garat marche à sa tête. L'homme qui osa légitimer, par *le droit de l'insurrection*, les massacres de septembre, vient lire à son roi son arrêt de mort ; il s'avance, le chapeau sur la tête. Lebrun, ministre des affaires étrangères, Monge, Clavière et Grouvel, secrétaire du conseil, sont auprès de Garat. Quelques assassins de septembre forment leur escorte. Le roi écoute la lecture de sa condamnation avec le calme de la vertu ; son visage est serein, sa pensée est vers les cieux. Garat fixe ses yeux sur lui, il est troublé ; les regards du monarque ont fait pâlir l'envoyé des régicides. Louis XVI tient à la main un papier qu'il adresse à Garat, en lui disant : *Je vous prie, monsieur, de remettre sur-le-champ ce papier à la Convention.*

Il est des instants où l'âme découvre tout ce qu'elle a de plus abject. Garat hésite à recevoir cet écrit ; il n'en a point reçu la permission des bourreaux dont il est le ministre. « Je vais vous faire lecture de ce papier, » lui dit alors le roi. Il était conçu en ces termes :

« Je demande un délai de trois jours pour pouvoir me préparer à paraître devant Dieu ; je demande pour cela de pouvoir voir la personne que j'indiquerai aux commissaires de la Commune, et que cette personne soit à l'abri de toute crainte et de toute inquiétude pour cet acte de charité qu'elle remplira auprès de moi. Je demande à être délivré de la surveillance perpétuelle que le conseil général a établie depuis quelques jours. Je demande à pouvoir voir ma famille dans cet intervalle, quand je le demanderai, et sans témoins. Je désirerais bien que la Convention nationale s'occupât tout de suite du sort de ma famille, et qu'elle lui permit de se retirer librement où elle le jugerait à propos. Je recommande à la bienfaisance de la nation toutes les personnes qui m'étaient attachées. Il y en a beaucoup qui avaient mis toute leur fortune dans leurs charges, et qui,

n'ayant plus d'appointements, doivent être dans le besoin, et même de celles qui ne vivaient que de leurs appointements. Dans les pensionnaires, il y a beaucoup de vieillards, de femmes et d'enfants, qui n'avaient que cela pour vivre. »

Le roi prononça ces paroles avec un calme plein de noblesse. Garat alla annoncer à l'assemblée régicide qu'il avait rempli sa mission. Par la cruauté la plus dérisoire, elle décréta que Garat répondrait à Louis, que la nation française, *toujours grande, toujours juste*, s'occuperait du sort de sa famille. Et déjà ces hommes demandaient à grands cris le sang de la reine; déjà ils méditaient d'arracher la vie, par le supplice le plus lent et le plus cruel, au jeune prince, héritier du trône (1).

Si l'on veut savoir un témoignage frappant de la résignation avec laquelle nous avons dit que Louis reçut l'annonce de sa condamnation à la mort, voici ce qu'a raconté à ce sujet un homme qui ne peut pas paraître suspect; c'est cet exécrationnel Hébert, surnommé *le Père Duchêne*, qui était alors substitut du procureur de la Commune :

« Je voulus être du nombre de ceux qui devaient être présents à la lecture de l'arrêt de mort de Louis. *Il écouta avec un sang-froid rare* la lecture de ce jugement. Lorsqu'elle fut achevée, il demanda sa famille, un confesseur, enfin tout ce qui pouvait lui être de quelque soulagement à son heure dernière. *Il mit tant d'onction, de dignité, de noblesse, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, que je ne pus y tenir.* Des pleurs de rage vinrent mouiller

(1) Nous engageons nos lecteurs à lire l'*Histoire de Louis XVII*, par M. de Beauchêne. Avant d'avoir parcouru ces pages sanglantes, on ne peut pas se figurer à quel degré de cynisme et de cruauté peut arriver la nature humaine livrée à l'esprit révolutionnaire.

mes paupières. *Il avait dans ses regards et dans ses manières quelque chose de visiblement surnaturel à l'homme.* Je me retirai en voulant retenir mes larmes qui coulaient malgré moi, et bien résolu de finir là mon ministère. Je m'en ouvris à un de mes collègues qui n'avait pas plus de fermeté que moi pour le continuer, et je lui dis avec ma franchise ordinaire : « Mon ami, les prêtres membres de la Convention, « en votant pour la mort, quoique la sainteté de leur carac- « tère le leur défendit, ont formé la majorité qui nous déli- « vre du tyran. Eh bien ! que ce soient aussi des prêtres « constitutionnels qui le conduisent à l'échafaud. Des prè- « tres constitutionnels ont seuls assez de férocité pour rem- « plir un tel emploi. » Nous fîmes en effet décider, mon collègue et moi, que ce seraient les deux prêtres municipaux, Jacques Roux et Pierre Bernard, qui conduiraient Louis à la mort, et on sait qu'ils s'acquittèrent de cette fonction avec l'insensibilité des bêtes féroces (1). »

Ce n'est qu'en frémissant que nous avons transcrit ces lignes, qui confirment cet adage latin si connu : *Corruptio optimi pessima*. La chute est toujours en rapport avec le degré où l'on est élevé. On lit dans les *Révélations de sainte Brigitte*, au sujet des mauvais prêtres et des supplices qui les attendent s'ils meurent dans l'impénitence, ces paroles : *Væ talibus, quod unquam nati fuerint ; ipsi enim profundius cadunt in infernum, quam aliquis alius.* (Liv. IV, ch. 135.)

Le 21 janvier.

La nuit qui précéda la journée du 21 janvier avait été pluvieuse et sombre ; le bruit des tambours, qui sans re-

(1) *Histoire de la conjuration de Philippe d'Orléans.*

lâche avaient battu la générale dans tous les quartiers, arracha de leurs domiciles le plus grand nombre des habitants ; la terreur ne fut jamais plus profonde. Les meurtriers du roi avaient répandu dans tous les faubourgs des satellites qui faisaient entendre d'horribles vociférations. Ils armaient la population pour la placer sous les ordres des licteurs et enchaîner son désespoir ; l'arme tremblante semblait échapper des mains de ces malheureux. Des pleurs roulaient dans leurs yeux ; mais ce n'étaient point des larmes, c'était le sang des meurtriers de Louis XVI qu'il fallait verser. Le plus saint des devoirs ordonnait de disperser cette horde féroce, qui, sous le nom de Convention, prescrivait le plus affreux des attentats.

Le 21 janvier, le ciel fut encore plus sombre ; on eût dit que la lumière du jour refusait d'éclairer le plus abominable des forfaits. Paris présentait un aspect horrible ; la douleur muette, selon l'énergique mot de Tacite, se promenait dans cette ville, et la terreur, qui enchaîne l'expression de tous les sentiments, était gravée sur le front des habitants. Toutes les maisons, tous les magasins étaient fermés. Ce n'était plus l'agitation d'une grande ville ; des patrouilles silencieuses circulaient lentement dans les rues, presque entièrement désertes. Les femmes, les enfants s'étaient retirés dans les appartements les plus solitaires de leurs maisons, accablés dans leurs pensives douleurs, et attendant l'instant fatal avec un saisissement mortel ; la dernière heure de tous semblait être venue.

Santerre fut l'ordonnateur de cet affreux cortège ; les assassins de septembre traînaient en avant et sur les derrières des canons avec un fracas épouvantable. A neuf heures, le roi sortit du Temple ; M. l'abbé de Firmont se plaça auprès de lui dans la voiture. Deux hommes vêtus en gendarmes se mirent sur le devant ; leurs regards sinistres, leurs gestes féroces annonçaient assez qu'ils avaient ordre de tuer le roi

si quelques mouvements s'exécutaient pour l'arracher de leurs mains. Pendant cette lente et funèbre marche, le roi eut constamment les yeux fixés sur un livre de prières que lui avait donné M. l'abbé de Firmont.

Arrivé sur l'échafaud, le roi, se tournant vers le château des Tuileries, fixe ses yeux sur le peuple : son regard est plein de noblesse ; d'une voix ferme et touchante, il prononce ces mots : *Français, je meurs innocent ; je pardonne aux auteurs de ma mort ; je prie Dieu que le sang que vous allez répandre ne retombe jamais sur la France ; je désire que ma mort...* Il allait continuer, lorsque Santerre se précipite avec fureur vers les tambours ; d'horribles roulements étouffent sa voix. Les bourreaux saisissent la noble victime ; c'est dans cet instant que son confesseur lui adresse ces paroles sublimes : *Fils de saint Louis, montez au ciel !* Le plus épouvantable de tous les attentats est consommé!!!

Le bourreau (1) montre au peuple la tête ensanglantée de Louis XVI, et crie : *Vive la nation !* Le plus morne silence régna d'abord ; ce ne fut que quelques instants après que d'effroyables clameurs se firent entendre (2).

(1) Sanson, qui présidait au supplice de Louis XVI, ne prit aucune part active à l'exécution. Né, en 1740, d'une famille vouée depuis deux siècles au métier de bourreau, son caractère contrastait étrangement, par sa douceur et sa piété, avec d'aussi horribles fonctions ; il fallut qu'il se fit violence pour les remplir près de Louis XVI. Cet atroce spectacle fit sur lui une si vive impression, qu'il en mourut six mois après dans les regrets les plus amers d'avoir concouru, quoique indirectement, à un si déplorable événement. Parmi ses dispositions testamentaires, il voulut qu'une messe d'expiation fût dite, à ses frais, tous les ans, le 21 janvier pour le repos de l'âme de Louis XVI. Sa pieuse intention fut fidèlement remplie, dans l'église de Saint-Laurent, jusqu'en 1840, époque de la mort du fils de Sanson. Pendant vingt ans, il n'y eut pas en France d'autres cérémonies expiatoires ; la première protestation fut celle du bourreau.

(L'abbé DARRAS.)

(2) Nous transcrivons ici un passage de la lettre de l'abbé de Firmont « Aussitôt que j'eus entendu le coup fatal, je me prosternai à genoux

L'assemblée régicide, réunie plusieurs heures avant l'exécution qu'elle avait ordonnée, attendait impatiemment l'instant où elle apprendrait que Louis XVI n'était plus. Les cris des assassins de septembre, qui entouraient l'échafaud, retentissent jusque dans l'autre conventionnel. Les députés de la Montagne s'agitent sur leurs bancs, et unissent leurs clameurs à celles de leurs complices. Jamais leurs regards ne furent plus farouches ; ils les fixent avec l'expression d'une joie sombre et féroce sur les députés de la Gironde. Ce fut dans ce moment que la Convention entière se leva et fit entendre les vociférations dont le signal fut donné par le bourreau lorsqu'il montra au peuple la tête ensanglantée du roi.

Une sombre pâleur était empreinte sur les traits décomposés de plusieurs membres de la Convention. Vergniaud paraissait abattu, il avait presque perdu l'usage de la voix ; une fièvre ardente l'avait agité pendant toute la nuit. Il raconta à un de ses amis que l'image sanglante du roi,

et je restai dans cette position jusqu'au moment où l'infâme scélérat qui avait joué le premier rôle de cette tragédie vint avec des cris de joie pour montrer à la populace....., et m'arrosa de son sang. Je pensai qu'il était temps de m'éloigner de l'échafaud ; mais, jetant les yeux autour de moi, je me vis cerné par vingt ou trente mille hommes armés, et vouloir percer cette foule me semblait une extravagance. Cependant, comme il fallait prendre ce parti, ou, en restant, paraître partager le délire de la multitude, je recommandai mon âme à Dieu, et me dirigeai vers le côté où les rangs me semblaient être moins épais. Tous les regards étaient fixés sur moi ; mais, à ma grande surprise, quand j'eus gagné le premier rang, je ne trouvai aucune résistance ; le second s'ouvrit de même, et lorsque j'arrivai au quatrième ou au cinquième, on ne fit plus à moi la moindre attention. On m'avait défendu de prendre aucun des vêtements de mon état ; je n'avais qu'une mauvaise redingote : je me trouvai bientôt confondu dans cette foule immense comme si j'eusse été un simple spectateur de cette affreuse scène, qui sera à jamais le deuil et l'opprobre de la France.

« Étonné de vivre encore et d'être libre, mon premier soin fut d'aller

comme un affreux spectre, avait troublé son âme et égaré sa raison ; un poids accablant semblait l'oppresser.

Durant cette épouvantable journée, la stupeur seule sembla habiter Paris ; le silence le plus lugubre régnait dans les places, et n'était interrompu que par le passage de quelques hordes de cannibales ; leurs chants funèbres, leurs danses barbares portaient l'effroi jusqu'au fond de l'âme ; elles poursuivaient de leurs rugissements les paisibles habitants, qui fuyaient à leur approche.

Lorsque l'attentat eut été consommé, cette multitude qui couvrait la place s'éloigna tout à coup, agitée par une sombre terreur ; on ne se parlait pas, chacun marchait la tête baissée, et, dans l'accablement de la douleur, retournait vers son habitation pour pleurer avec sa famille.

La mort de Louis XVI frappa la France de stupeur, et le tableau que nous avons tracé de Paris fut celui que présentèrent toutes les villes du royaume lorsque cet exécrationnel attentat fut connu. Une consternation universelle se répandit

chez M. de Malesherbes, pour qui le roi m'avait chargé du plus important message. Je trouvai ce respectable et malheureux vieillard baigné dans ses larmes ; le récit que je lui fis ne servit pas à les sécher, comme vous pouvez le croire. Mais oubliant ses propres malheurs, et voulant bien s'occuper des dangers dont il croyait que j'étais à l'instant même menacé : « Fuyez, me dit-il, mon cher monsieur, cette terre d'horreur et
« les tigres qui y sont déchainés ; jamais, non, jamais ils ne vous pardon-
« neront l'attachement que vous avez montré pour le plus infortuné des
« rois, et le devoir que vous avez rempli aujourd'hui est un crime qu'ils
« voudront venger tôt ou tard. Moi-même, quoique je me sois moins ex-
« posé que vous à leur furie, j'ai le projet de me retirer, sans plus tar-
« der, à ma terre ; mais vous, mon cher monsieur, ce n'est pas seulement
« Paris, c'est la France entière qu'il faut quitter, car il n'y a pas un
« coin où vous puissiez être en sûreté. »

Ce fut dans ce moment que M. de Malesherbes, transporté d'une douleur et d'une indignation qu'il est impossible d'exprimer, parla sur la Révolution avec une éloquence sublime. « Vous auriez cru, dit l'abbé Edgeworth, entendre Burke lui-même »

dit de Paris dans les provinces les plus reculées, et, dans ce jour affreux, il n'y eut de calme et de serein que le front de la royale victime. Les soldats firent éclater dans les camps la plus sombre douleur ; ils refusaient de croire que le roi de France eût péri sur l'échafaud.

L'effet produit par la nouvelle de l'exécution de Louis XVI dans toute l'Europe fut inexprimable. Pie VI fit célébrer à Rome un service solennel pour le repos de l'âme de l'infortuné monarque ; il rassembla les cardinaux en consistoire : « Pourquoi, leur dit-il, les larmes et les sanglots n'interrompent-ils pas mes paroles ? Ne sont-ce pas les gémissements, plutôt qu'aucune voix, qui doivent exprimer l'immense douleur que nous sommes forcé de manifester, en vous annonçant l'horrible crime du 21 janvier ? De tant de juges iniques et pervers, de tant de suffrages forcés, que ne devait-on pas attendre d'infâme, d'affreux, d'exécrable pour tous les siècles ? La captivité et la mort de Louis XVI ont été accompagnées de circonstances tellement lamentables, que tout homme, s'il lui reste encore un sentiment d'humanité, n'a pu en entendre le récit qu'avec épouvante, surtout quand on connaît le caractère de Louis, doux, affable, bienfaisant, ennemi de la sévérité et de la rigueur, rempli d'amour pour son peuple, facile et indulgent pour tous. Si nos exhortations avaient obtenu quelque succès, nous ne nous plaindrions pas aujourd'hui de la ruine qui frappe la France, et qui menace les rois et les royaumes. O France, appelée par nos prédécesseurs *le miroir de la chrétienté, l'appui immobile de la foi* ; toi dont la ferveur chrétienne et la dévotion au Siège apostolique n'avaient pas d'égaux parmi les autres nations, comment es-tu tombée dans cet excès de désordre, de licence et d'impiété ? Tu n'as recueilli que le déshonneur, l'infamie, l'indignation des peuples et des rois, des petits et des grands, du présent et de l'avenir. »

La messe solennelle pour le repos de l'âme du monarque fut célébrée dans la chapelle pontificale, en présence des princesses Victoire et Adélaïde, tantes du feu roi. On prononça l'oraison funèbre de Louis XVI, et l'on vit plusieurs fois Pie VI verser des larmes abondantes en entendant louer les vertus d'un prince si malheureux et si peu digne de l'être (1).

La Terreur.

Les meurtriers de Louis XVI sont entraînés à tous les forfaits ; le cri de leurs consciences semble les avertir qu'ils n'ont plus de salut que dans le crime : c'est dans le sang qu'ils laveront leurs bras ensanglantés ; la France expirante dans les convulsions de l'anarchie frémit sur ses épouvantables destinées.

La *terreur* fut dès lors le système gouvernemental de la France. Une multitude de victimes de tous âges, de tous rangs, de toutes conditions, périrent pour assouvir l'ambition de Robespierre, Cromwell avorté de la Révolution française, et qui n'eut du républicain anglais que la cruauté sans le talent. Des ordres furent donnés pour le pillage de toutes les églises et la suppression du culte catholique en France. Les églises possédaient huit cents millions tant en vases sacrés qu'en ornements précieux ; il n'en revint pas deux cents au trésor public, le reste fut la proie des spoliateurs.

Un jour, au milieu d'une séance conventionnelle, on vit entrer des groupes de soldats revêtus d'habits pontificaux ; ils étaient suivis d'hommes du peuple rangés sur deux lignes et couverts de chapes, de chasubles, de dalmatiques. Paraissaient ensuite, sur des brancards, grand nombre de calices, de ciboires, d'ostensoirs d'or ou de vermeil. La

(1) *Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Darras.

pompe défila au son des airs patriotiques, et les acteurs de cette scène sacrilège finirent par abjurer publiquement tout culte autre que celui de la liberté. De pareilles scènes se renouvelèrent dans toutes les provinces. On ne rencontrait partout que des bûchers où brûlaient des livres d'église, les chaires, les confessionnaux, les ornements sacrés, les tableaux, les reliques des saints, et l'on voyait autour de ce feu la populace, ivre de vin et d'impiété, danser en blasphémant le Dieu de ses pères. On mutila les statues des saints, on brisa les croix, on enleva le fer des grilles, on fondit les cloches; on abattit même quelques clochers, sous prétexte que par leur élévation ils contrariaient l'égalité républicaine. Les tombeaux ne furent pas respectés, les cendres royales de Saint-Denis furent jetées au vent; la patronne de Paris ne put trouver grâce aux yeux de ces forcenés, et la chaise de sainte Geneviève fut brûlée sur la place de Grève. La divinité nouvelle de ce peuple en délire fut la Raison, qui reçut, dans le temple du seul vrai Dieu, sous les traits de statues vivantes, l'encens d'adorateurs abrutis. Les prêtres furent déportés à la Guyane et sur les pontons. La plupart moururent martyrs de leur fidélité, de leur dévouement, de leur foi. Bon nombre de prêtres et d'évêques de l'Eglise constitutionnelle résignent alors leurs fonctions, apostasient et se marient. Cependant les prêtres fidèles expatriés recevaient partout, notamment en Angleterre, le plus touchant accueil, et donnaient en échange une édification qui porta plus tard ses fruits (1).

Le tour des bourreaux.

La divine justice ne tarda pas à atteindre les monstres dont les crimes venaient d'épouvanter le monde. Sans doute

(1) *Histoire de l'Eglise*, par l'abbé Darras.

ils ne furent pas tous frappés d'une manière visible : Dieu s'est réservé l'éternité pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Un des plus grands crimes que l'on puisse commettre, c'est sans doute l'attentat contre la *souveraineté*, nul n'ayant des suites plus terribles. Si la souveraineté réside sur une tête, et que cette tête tombe victime de l'attentat, le crime augmente d'atrocité. Mais si ce souverain n'a mérité son sort par aucun crime, si ses vertus mêmes ont armé contre lui la main des coupables, le crime n'a plus de nom. A ces traits on reconnaît la mort de Louis XVI.

Mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que jamais *un plus grand crime n'eut plus de complices*. La mort de Charles I^{er} en eut bien moins, et cependant il était possible de lui faire des reproches que Louis XVI ne méritait point.

Il faut encore faire une observation importante : c'est que tout attentat commis contre la souveraineté, *au nom de la nation*, est toujours plus ou moins un crime national ; car c'est toujours plus ou moins la faute de la nation si un nombre quelconque de factieux s'est mis en état de commettre le crime en son nom. Ainsi, tous les Français sans doute n'ont pas voulu la mort de Louis XVI (1) ; mais l'immense majorité du peuple a voulu, pendant plus de deux ans, toutes les folies, toutes les injustices, tous les attentats qui amenèrent la catastrophe du 21 janvier, dit J. de Maistre.

Or, tous les crimes nationaux contre la souveraineté sont punis sans délai et d'une manière terrible ; c'est une loi qui n'a jamais souffert d'exception.

(1) Un correctif est ici nécessaire. J. de Maistre n'est pas entièrement juste dans son jugement. Louis XVI en avait appelé à la nation. La Convention se défla de la nation et passa outre ; la Convention assumait donc sur elle la responsabilité du régicide. La France fut donc innocente de ce grand attentat. Le silence qu'elle garda après le régicide fut son crime.

Peu de jours après l'exécution de Louis XVI, quelqu'un écrivait dans le *Mercur universel* :

« Peut-être n'eût-il pas fallu en venir là ; mais puisque nos législateurs ont pris l'événement sur leur responsabilité, rallions-nous autour d'eux, éteignons toutes les haines, et qu'il n'en soit plus question. »

O démente ! Shakspeare en savait un peu plus lorsqu'il disait : « La vie de tout individu est précieuse pour lui ; mais la vie de qui dépendent tant de vies, celle des souverains, est précieuse pour tous. Un crime fait-il disparaître la majesté royale ? A la place qu'il occupait, il se forme un gouffre effroyable, et tout ce qui l'environne s'y précipite. »

Chaque goutte du sang de Louis XVI en coûtera des torrents à la France ; quatre millions de Français peut-être payeront de leur tête le grand crime national d'une insurrection anti-religieuse et anti-sociale, couronnée par un régicide.

Où sont les premières gardes nationales, les premiers soldats, les premiers généraux qui prêtèrent serment à la nation ? Où sont les chefs, les idoles de cette première assemblée si coupable, pour qui l'épithète de *constituante* sera une épigramme éternelle ? Où est Mirabeau ? Où est Bailly avec son *beau jour* ? Où est Thouret, qui inventa le mot *exproprier* ? Où est Osselin, le rapporteur de la première loi qui proscrivit les émigrés ?... On nommerait par milliers les instruments actifs de la Révolution qui ont péri d'une mort violente.

Tous ceux qui ont travaillé à affranchir le peuple de sa croyance religieuse ; tous ceux qui ont opposé des sophismes métaphysiques aux lois de la propriété ; tous ceux qui ont dit : *Frappez, pourvu que nous y gagnions* ; tous ceux qui ont touché aux lois fondamentales de l'Etat ; tous ceux qui ont conseillé, approuvé, favorisé les mesures violentes

employées contre le roi, etc. ; tous ceux-là ont voulu la Révolution, et tous ceux qui l'ont voulue en ont été très-justement les victimes, même suivant nos vues bornées.

Nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau des juges de Louis XVI qui subirent dès cette vie le supplice dû à leurs forfaits. Nous parlerons toutefois dans des chapitres particuliers de quelques uns de ceux qui, s'étant distingués par leurs crimes, ont mérité une mention spéciale :

Saint-Just (Aisne). — Guillotiné le 28 juillet 1794.

Condorcet (Aisne). — S'est empoisonné dans la prison du Bourg-la-Reine, près Paris.

Rabaud Saint-Etienne (Aube) : la détention. — Guillotiné le 15 décembre 1793.

Jean Duprat (Bouches-du-Rhône). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Rebecquy (Bouches-du-Rhône). — S'est noyé à Marseille en 1795.

Barbaroux (Bouches-du-Rhône). — Guillotiné à Bordeaux le 7 messidor an II.

Gasparin (Bouches-du-Rhône). — Ce martyr de la liberté est mort d'indigestion à Toulon.

Rovère (Bouches-du-Rhône). — Mort à Cayenne en 1798.

Deperret (Bouches-du-Rhône) : la réclusion. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Fauchet (Calvados) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Cussy (Calvados) : la détention. — Guillotiné le 15 novembre 1793.

Bazire (Côte-d'Or). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Hugues (Creuse). — Guillotiné le 6 octobre 1796.

Buzot (Eure). — Trouvé dans un champ, dévoré par des oiseaux de proie.

Duroy (Eure). — Condamné à mort par une commission militaire le 16 juin 1795, il s'est poignardé après la lecture de son jugement ; n'étant pas mort de sa blessure, il a été exécuté le même jour.

Lacroix (Eure-et-Loir). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Brissot (Eure-et-Loir). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Pétion (Eure-et-Loir). — Trouvé dans un champ, dévoré par des oiseaux de proie.

Rabaut-Pommier (Gard). — Guillotiné le 16 décembre 1793.

Desazy (Haute-Garonne). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Vergniaud (Gironde). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Guadet (Gironde). — Guillotiné le 23 juin 1794.

Gensonné (Gironde). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Grangeneuve (Gironde) : vota pour la réclusion. — Guillotiné le 20 décembre 1793.

Ducos (Gironde). — Guillotiné le 30 octobre 1793.

Boyer-Fonfrède (Gironde). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Lacaze (Gironde) : la réclusion. — Guillotiné le 30 octobre 1793.

Duval (Hérault). — S'est tué.

Fabre (Hérault). — Tué le 12 janvier 1794.

Bonnier (Hérault). — Tué près de Rastadt.

Amar (Isère). — Guillotiné.

Chabot (Loir-et-Cher). — Guillotiné le 5 avril 1794.

Coustard (Loire-Inférieure) : la réclusion. — Guillotiné le 7 novembre 1793.

Delaunay (Maine-et-Loire). — Exécuté en l'an II.

Charles Charlier (Maine-et-Loire). — S'est suicidé en 1797.

Sallès (Meurthe) : la détention. — Guillotiné à Bordeaux le 19 juin 1794.

Lehardy (Morbihan) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Gillet (Morbihan) : la détention. — Tué par Le Cat.

Anacharsis Clootz (Oise). — Guillotiné le 24 mars 1794.

- Dufriche-Valazé* (Orne). — Guillotiné le 31 octobre 1793.
- Robespierre* (Paris). — Guillotiné le 28 juillet 1794.
- Danton* (Paris). — Guillotiné le 5 avril 1794.
- Collot d'Herbois* (Paris). — Déporté à la Guyane.
- Manuel* (Paris) : la détention. — Guillotiné le 14 novembre 1793.
- Camille Desmoulins* (Paris). — Guillotiné le 5 avril 1794.
- Billaud-Varennnes* (Paris). — Déporté à la Guyane.
- Marat* (Paris). — Tué par Charlotte Corday le 14 juillet 1793.
- Fabre d'Eglantine* (Paris). — Guillotiné le 5 avril 1794.
- Osselin* (Paris). — Guillotiné le 27 juin 1794.
- Robespierre jeune* (Paris). — Guillotiné le 28 juillet 1794.
- P.-P. duc d'Orléans-Egalité* (Paris). — Guillotiné le 7 novembre 1793.
- Duquesnoy* (Pas-de-Calais). — S'est poignardé.
- Lebas* (Pas-de-Calais). — S'est tué.
- Couthon* (Puy-de-Dôme). — Guillotiné le 28 juillet 1794.
- Romme* (Puy-de-Dôme). — S'est poignardé.
- Soubrany* (Puy-de-Dôme). — Guillotiné en 1795.
- Féraud* (Hautes-Pyrénées). — Assassiné dans la Convention le 20 mars 1793.
- Biroteau* (Pyrénées-Orientales). — Guillotiné à Bordeaux le 14 octobre 1793.
- Cusset* (Rhône-et-Loire). — Fusillé le 10 octobre 1796.
- Javogue fils* (Rhône-et-Loire). — Fusillé le 9 octobre 1796.
- Phéliepeaux* (Sarthe). — Guillotiné le 5 avril 1794.
- Gorsas* (Seine-et-Oise). — Guillotiné le 5 avril 1794.
- Hérault de Séchelles* (Seine-et-Oise). — Guillotiné le 5 avril 1794.
- Tellier* (Seine-et-Marne). S'est tué le 17 septembre 1795.
- Duchastel* (Deux-Sèvres) : le bannissement. — Guillotiné le 30 octobre 1793.
- Sillery* (Somme) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Lasource (Tarn). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Antiboul (Var) : la détention. — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Lesterpt-Beauvais (Haute-Vienne). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Maure aîné (Yonne). — S'est tué.

Lepelletier-Saint-Fargeau (Yonne). — Tué le 20 janvier 1793 au Palais-Royal.

Boileau (Yonne). — Guillotiné le 31 octobre 1793.

Bourbotte (Yonne). — Guillotiné le 15 juin 1795.

Louis-Philippe d'Orléans-Egalité (1).

Né le 13 avril 1747, ce prince avait, par d'heureuses dispositions, fait concevoir certaines espérances ; le jeune homme ne tint aucune des promesses de l'enfant. On eût dit que chez lui la précocité du vice aimait à se révolter contre toutes les lois de la pudeur, et qu'il s'étourdissait afin de se fuir lui-même.

Le mariage et la paternité ne modifièrent en rien sa conduite. L'époux se perdit dans des orgies, le père s'oublia dans une dépravation dont la Régence elle-même n'avait pas fourni l'exemple. Ce fut un assaut sans trêve ni fin de ces excès interdits et de ces choses impossibles, dont le plaisir est pour un seul, dont l'opprobre est pour tous. Dans son Palais-Royal, où chaque convive, ivre en y pénétrant, de-

(1) Nous avons pris nos renseignements pour cet article dans la *Conjuration de Philippe d'Orléans*, 2 vol. in-8°, écrits par un témoin oculaire, et dans les deux volumes de Créteineau-Joly, *Histoire de Louis-Philippe d'Orléans et de l'Orléanisme*. Cet ouvrage contient des pièces officielles et des révélations terribles qui ont porté à l'Orléanisme un coup mortel dont il ne se relèvera pas.

vait boire comme les sables du désert et blasphémer ainsi qu'un damné, Louis-Philippe s'aguerrissait à la honte, il s'habitua à la dégradation.

A une Révolution qui se proposait d'engloutir l'Eglise aussi bien que la monarchie, et qui s'avancait cauteleuse ou menaçante, prête à spolier ou simplement réformatrice, selon le besoin, il fallait un chef ou plutôt un drapeau. Louis-Philippe fut désigné, parce que la Révolution savait que l'ennemi le plus cruel est un lâche à qui l'on arrange certains succès.

Louis-Philippe venait, du fond de son palais, d'assister aux massacres de septembre, organisés par son ami Danton, dont la voix était aussi formidable que le son du tocsin. Muet devant cette interminable orgie de sang, il allait se mettre à table à son heure habituelle, quand un convive inattendu lui est annoncé. Le peuple dont il dirigea l'éducation a tué pour son plaisir. La princesse de Lamballe, la belle-sœur de Louis-Philippe, est au nombre de ses plus illustres victimes. Le peuple, qui fait bien les choses, apporte au Palais-Royal la tête livide et couverte de sang et de boue; il demande un témoignage de reconnaissante approbation. Ce témoignage lui est accordé. Philippe parait à son balcon; il sourit aux assassins et les salue, car c'est un douaire annuel de trois cent mille francs qu'il n'aura plus à payer. Et comme si, dans ce palais, un cri de pitié devait toujours être accompagné d'un sentiment d'égoïsme, M^{me} de Buffon, la maîtresse en titre, folle de frayeur et de désespoir, tombe évanouie en disant: « Ah! mon Dieu, ma tête sera ainsi portée un jour! » Egalité se mit à table, et il dîna.

Philippe a eu l'ambition du diadème; il n'a plus que celle de la honte.

Peu après les massacres des 2 et 3 septembre, d'Orléans s'était traîné de lui-même au dernier terme de la dégradation. Il était monté dans la tribune des Jacobins, portant

pour diadème le bonnet rouge. Là il avait déclaré solennellement qu'il n'était point le fils du dernier duc d'Orléans.....

Il avait écrit ces honteuses et criminelles folies à la Commune de Paris, lui demandant un nom qui prouvât que ce n'était pas le sang de Henri IV qui coulait dans ses veines. La Commune avait, en conséquence, pris l'arrêté suivant :

« Le conseil général de la Commune de Paris arrête, sur la demande de Louis-Philippe-Joseph, prince français, ce qui suit :

« 1° Louis-Philippe-Joseph et sa postérité porteront désormais pour nom de famille EGALITÉ.

« 2° Le jardin connu jusqu'à présent sous le nom de Palais-Royal s'appellera désormais *jardin de la Révolution*.

« 3° Louis-Philippe-Joseph EGALITÉ est autorisé à faire faire, soit sur les registres publics, soit sur les actes notariés, mention du présent arrêté. »

Ce baptême était burlesque ; il le reçut d'une façon sérieuse qui dépassa le burlesque. Il écrivit :

« Citoyens, j'accepte avec une reconnaissance extrême le nom que la Commune de Paris vient de me donner ; elle ne pouvait en choisir un plus conforme à mes sentiments et à mes opinions. Je vous jure, citoyens, que je me rappellerai sans cesse les devoirs que ce nom m'impose et que je ne m'en écarterai jamais.

« Je suis votre concitoyen,

« L.-P. JOSEPH EGALITÉ. »

Afin de prouver que, pour la première fois de sa vie, il disait vrai, Egalité se présente aux électeurs de Paris, et il brigue l'honneur d'être un de leurs députés à la Convention.

Admis dans cette assemblée révolutionnaire, Egalité ne

prend qu'une fois la parole : c'est pour dénoncer à la tribune la duchesse d'Orléans, son épouse, « femme très-estimable sans doute, dit-il, mais dont les opinions sur les affaires présentes n'ont pas toujours été conformes aux miennes. » Ce devoir d'un patriotisme si peu conjugal rempli à la surprise de tous, Egalité attend l'épreuve du procès de Louis XVI. Lorsque le monarque prisonnier parut devant la Convention, il vit en face de lui Philippe, qui, cherchant la calme dignité du juge, ne trouvait que la stupide impassibilité du bourreau.

Lorsque fut arrivé le tour de d'Orléans pour opiner sur la première question : *Louis est-il coupable ?* il monta à la tribune comme ceux qui l'avaient précédé, et de là cria d'une voix forte : *Oui*. Ce sanguinaire *oui* excita un mouvement tumultueux d'indignation parmi ses adversaires, quoiqu'ils l'eussent également prononcé. Ce n'était pas là une incon séquence ; c'était un témoignage que ce mot n'aurait pas dû sortir de la bouche du parent de Louis, qui ne pouvait avoir aucun motif de se prononcer ainsi.

Quand on lui posa la question de mort du roi, l'infâme d'Orléans, du haut de la tribune, lut ces effroyables paroles : « Uniquement occupé de mon devoir, convaincu que tous ceux qui ont attenté ou qui attenteraient par la suite à la souveraineté du peuple méritent la mort ; JE VOTE POUR LA MORT. »

La MORT ! Ce mot dans la bouche de ce monstre fit pousser un cri d'effroi même à des hommes qu'on ne croyait plus susceptibles d'humanité ; ils se levèrent brusquement, et, détournant la tête, faisant avec les mains un mouvement comme pour repousser ce misérable, ils s'écrièrent : *Oh ! l'horreur ! oh ! le monstre !*

Prince inhabile, assassin stupide, Philippe Egalité croyait par ces excès de férocité se frayer un chemin au trône. Sa brutale ambition l'aveugla. Ce cri de sang, que bientôt après

répéta l'univers entier et qui retentira dans la postérité la plus reculée, fut à peine sorti de sa bouche, qu'il éleva entre le trône et lui une barrière insurmontable ; il ébranla le ciel même, qui s'apprêta à faire descendre sur sa tête un jugement épouvantable. Son rôle fut fini dans la Révolution. La haine universelle dont il s'enveloppa en votant la mort de son roi, de son parent, de son bienfaiteur, le rendit un objet d'exécration et de mépris pour ces mêmes maratistes dont il avait acheté la honteuse amitié. Chacun commença à hâter par ses vœux son supplice. Dumouriez lui-même, étonné et comme effrayé du discrédit subit dans lequel tombait le prince au sein de la capitale, alla se cacher aux environs de Paris, attendant avec inquiétude la dernière scène de ce drame tragique qu'avait commencé la Révolution. Le sanglant dénouement ne se fit pas longtemps attendre.

**Philippe Egalité assiste à la mort de
Louis XVI.**

On sait que l'exécution se fit entre le piédestal de la statue de Louis XV et les Champs-Élysées. Pendant qu'on immolait l'auguste victime, d'Orléans se tenait dans un cabriolet sur le pont Louis XV. Il contempla froidement tous les appareils de l'exécution. Des témoins oculaires, qui l'observaient attentivement, disent que, lorsque la tête fut séparée du tronc, le sourire se plaça sur ses lèvres ; on vit, dit-on, briller dans ses yeux sanglants une joie féroce. Il resta sur le pont jusqu'à ce que le corps eût été emporté. Alors il gagna son Palais-Royal, où il monta dans une voiture élégante, attelée de six chevaux bais, et alla dîner au Rainey, l'une de ses maisons de plaisance. Il y avait convié quelques uns des principaux conjurés, et il se félicita sans doute avec

eux de ce qu'après quatre années de forfaits, il était enfin parvenu à obtenir la mort du monarque qu'il croyait remplacer.

Le ciel ne permit pas que d'Orléans montât sur ce trône d'où il avait précipité Louis XVI (1). D'Orléans, pour accaparer des voix en faveur de l'arrêt de mort, s'était servi de Saint-Fargeau, et celui-ci précéda Louis au tombeau. Dans les révolutions des empires, les mêmes causes produisent les mêmes effets. Saint-Fargeau périt comme Bradshaw. La veille de la mort de Louis, il dînait chez un restaurateur du Palais-Royal. Un homme l'aborde et lui dit : « Saint-Fargeau, vous aviez donné votre parole d'honneur que vous et vingt-cinq de vos amis ne voteriez pas la mort du roi. Vous avez vendu votre suffrage et celui de vos amis. Reçois, misérable, le prix de ton parjure. » En disant cela, cet homme plonge son sabre dans le cœur de Saint-Fargeau et s'évade. On a supposé qu'il avait dit de fort belles paroles en rendant le dernier soupir. La vérité est qu'il ne proféra que ces deux seuls mots : *J'ai froid.*

(1) Le *Moniteur* du 6 février 1793, après avoir annoncé, sous la rubrique de Londres, que le prince de Galles venait d'abandonner ouvertement le parti de l'opposition, continue ainsi : « On ajoute qu'au moment où ce prince apprit que Philippe-Joseph Egalité, son ancien ami, avait cru devoir voter contre Louis, il détacha le portrait qu'il en avait à son palais de Carlton, le déchira de ses propres mains, et fit jeter les lambeaux dans la cour. »

Les maîtresses de Philippe d'Orléans éprouvèrent le même sentiment que le prince de Galles, et l'une d'elles, M^{me} Elliott, une Anglaise, raconte aux pages 124 et 125 de ses *Mémoires*, récemment publiés :

« Je n'ai jamais ressenti pour personne une horreur pareille à celle que j'éprouvai pour la conduite de ce prince. Nous étions tous dans une profonde affliction et dans les larmes. Le pauvre Biron, qui était républicain, avait presque un accès de désespoir. Un jeune aide-de-camp du prince arracha son uniforme, et le jeta dans le feu en disant qu'il rougirait de le porter désormais. Il se nommait Rutan ; il était de Nancy. C'était un noble et vaillant jeune homme, qui n'avait point émigré par affection pour

Quant à d'Orléans, il avait vu enfin, le 21 janvier, tomber cette tête contre laquelle il conspirait depuis si longtemps, et dès le 22 son supplice, un supplice effroyable commença pour lui. Le repos l'abandonna pour toujours. Il se crut environné d'assassins. Il se revêtit d'une cuirasse. Il se retirait pendant la nuit dans les appartements les plus secrets de son palais, et, à l'exemple de Cromwell, il ne coucha plus deux fois dans le même lit. Il remplit son jardin, ses cours, l'intérieur de sa demeure de brigands qu'il payait chèrement et dont les poches étaient pleines de pistolets et de poignards. Une horde de scélérats le suivait partout. Dans son palais il devint invisible. A moins d'être un des conjurés bien connus de lui, on ne parvenait plus jusqu'à sa personne. On était arrêté à l'entrée d'une pièce par des hommes d'un regard affreux, d'une physionomie hideuse ; ils étaient armés de sabres nus, et avaient autour des reins une ceinture garnie de pistolets. Ils vous arrêtaient, et vous contraignaient d'écrire votre nom, votre demeure et l'objet de votre demande ; l'un d'eux portait votre écrit à Philippe, et vous rapportait sa réponse de vive voix. Le voilà cet enfer anticipé dans lequel on lui avait prédit qu'il tomberait si la hache frappait la tête de Louis.

le pauvre Biron, quoique de cœur il fût avec les princes. Quand ma voiture fut avancée, je retournai chez moi ; mais tout me semblait affreux et sanglant. Mes gens paraissaient frappés d'horreur. Je n'osais pas coucher seule dans ma chambre ; je fis veiller ma femme de chambre avec moi toute la nuit, avec beaucoup de lumières et en priant. Il m'était impossible de dormir ; l'image de ce malheureux monarque était sans cesse devant mes yeux. Je ne crois pas qu'il soit possible de ressentir un malheur de famille plus vivement que je ne ressentis la mort du roi. Jusqu'à ce moment, je m'étais toujours flattée que le duc d'Orléans s'était laissé séduire, et que je voyais les choses sous un faux jour ; maintenant toute illusion était dissipée. Je jetai dehors tout ce qu'il m'avait donné, tout ce que j'avais dans mes poches et dans ma chambre ; il y avait pour moi une souillure sanglante en tout ce qui avait appartenu à ce malheureux. »

A peine le sang du monarque eut coulé, que d'Orléans ne fut plus que le mannequin, je ne dis pas assez, que le jouet des maratistes, c'est-à-dire des hommes les plus vils et les plus atroces qu'eût jamais engendrés notre France. Il mendia humblement leur protection, et les misérables la faisaient acheter par tous les sacrifices qu'il était encore en son pouvoir de faire. Ses meubles, ses bijoux, ses livres, sa vaisselle, cette magnifique galerie de tableaux qu'avait recueillie le Régent, cette riche collection de pierres gravées qu'il tenait de la munificence de ses aïeux, tout devint la proie des maratistes. Ne pouvant assouvir leur avidité, il ouvre de toutes parts des emprunts, il les multiplie sous toutes les formes, il donne des hypothèques illusoires, et finit par publier son bilan.

Ce n'était plus pour obtenir une couronne que d'Orléans faisait tous ces sacrifices, c'était uniquement pour conserver sa vie. Après avoir si longtemps menacé celle de Louis, il se trouvait réduit à défendre la sienne. Il ne se dissimulait pas que la haine qu'avait allumée contre lui la mort du monarque était prête à le dévorer, et il ne voyait que les maratistes qui pussent le défendre contre la nation entière. Ceux de ses anciens partisans qui ne tenaient point à la faction de ces misérables gardaient le silence, se cachaient et n'osaient plus avouer leur liaison avec le prince. Il faisait horreur à l'Europe entière, et personne n'osait braver le cri universel. Les maratistes eux-mêmes juraient dans le sein de la Convention qu'ils le méprisaient. Pétion et Condorcet semblèrent l'abandonner de bonne foi et se ranger du côté de ses ennemis les plus ardents.

Mort d'Égalité.

On vient de voir l'histoire des crimes de ce prince. on va voir celle de son supplice.

Il lui fut donné de soulever la France, de remuer l'Europe entière, de *tromper les peuples*, comme le dit Bossuet de Cromwell, *de prévaloir contre les rois*. « Quand Dieu, dit le même orateur, a choisi quelqu'un pour être l'instrument de ses desseins, rien n'en arrête le cours : ou il enchaîne, ou il aveugle, ou il dompte tout ce qui est capable de résistance. » Ainsi la Providence se voile quelquefois sous les succès des ministres de ses vengeances ; mais tôt ou tard elle se découvre et se justifie aux yeux des hommes. Jamais peut-être sa justice et sa puissance ne se manifestèrent avec plus d'éclat que dans les châtimens qu'elle exerça sur d'Orléans.

La Convention fut l'instrument dont elle se servit : Dumouriez et le général Egalité ont trahi la patrie ; *la patrie est en danger*, selon une locution révolutionnaire autorisant toutes les suspicions et justifiant tous les forfaits. Afin de la sauver, ou plutôt de se sauver lui-même, Philippe, que Robespierre accuse de ressusciter les Tarquins, répond à cette évocation romaine par une autre évocation. Tarquin se retranche derrière le premier Brutus, et il murmure : « Si je suis coupable, je dois être puni ; si mon fils l'est, je vois ici l'image de Brutus. — Eh ! misérable ! lui crie un représentant du peuple, ce ne sera pas le premier sacrifice de famille que tu auras fait à la liberté ! »

Sous le coup de cette allusion vengeresse, Philippe Egalité était dénoncé, accusé, proscrit, poussé dans l'abîme par ses propres complices. Tel a été le résultat de chacun de nos mouvements révolutionnaires, que, lorsqu'un parti l'a emporté sur un autre parti, les vainqueurs à leur tour n'ont jamais manqué de s'entr'égorger. On dirait que le ciel avait réservé pour nous l'accomplissement de cette menace d'un prophète : « Je leur ai dit : Je ne serai plus votre pasteur ; que ce qui doit mourir aille à la mort, que ce qui doit être retranché soit retranché, et que ceux qui demeurent se dévorent les uns les autres. »

Le temps de la vengeance céleste était arrivé, le bras de la justice divine allait enfin frapper le coupable.

Des gens envoyés par la municipalité vinrent se saisir de la personne de d'Orléans. On ne sait trop ce qu'il projetait, ce qu'il machinait encore dans ce moment, mais on le trouva occupé à vendre son linge de corps : c'était là sa dernière ressource.

A la vue des fusiliers qui venaient l'arrêter, d'Orléans pâlit et s'évanouit. Revenu à lui, il fut traîné comme un lâche et vil malfaiteur à la mairie ; là, il se lamenta, il pleura, il supplia à genoux, les mains jointes, qu'on lui permit d'écrire à la Convention. Et voilà l'homme de boue qui se croyait destiné à régner !

D'Orléans entra dans la prison de l'Abbaye à huit heures du soir, et y trouva l'immoral Laclos, qui plus qu'un autre avait contribué à l'entraîner à tous les désordres. Le prince, en se voyant sous la puissance des geôliers, versa un torrent de larmes, et donna tous les signes du découragement et de la frayeur. Le courage ne peut pas s'allier avec une conscience impure. Son écrou n'énonça aucune cause de détention. Il fut constitué prisonnier le 7 avril, c'est-à-dire moins de trois mois après la mort de Louis XVI. Il faudrait être bien aveugle pour ne pas voir qu'un aussi étonnant changement dans un aussi court espace de temps était l'ouvrage de la Providence, dont le pouvoir ne s'est jamais mieux manifesté que dans le cours de notre Révolution.

Ce fut le 6 novembre, vers les quatre heures après midi, que le funèbre cortège qui conduisait d'Orléans à la mort sortit de la cour du Palais-de-Justice. Il y avait un très-petit nombre de personnes au moment du départ ; mais dès que le bruit se répandit que ce malheureux prince allait être exécuté, des flots de peuple se précipitèrent de toutes parts sur son passage, ce qui rendit le trajet jusqu'à la place de l'exécution fort long.

Les Parisiens montrèrent bien dans cette occasion toute l'horreur que leur inspirait ce conspirateur dont les dernières années avaient été si fatales à la France. N'étant plus alors contenus par aucune considération, ils épanchèrent sans ménagement toute la haine qu'ils lui portaient. Tous ses forfaits lui furent reprochés; on lui rappela amèrement sa poltronnerie, ses débauches, ses vols, ses menées sur les grains, les massacres des gardes-du-corps, la journée du 20 juin, celles des 2 et 3 septembre; on lui retraça son animosité contre la famille royale, sa soif démesurée de vengeance, son ambition, son avidité pour l'argent. « C'est toi, lui disait-on, qui fis périr le prince de Lamballe; c'est toi qui dernièrement fis assassiner sa veuve. Tu avais voté la mort de ton parent; eh bien! tu vas recevoir aussi la mort. Misérable! tu voulais être roi; le ciel est juste, ton trône va être un échafaud! »

D'Orléans entendait toutes ces vérités, toutes ces imprécations, sans paraître leur donner aucune attention; il cherchait vainement à montrer dans son regard et dans son attitude une fermeté qui n'était pas dans son âme.

Lorsqu'il fut arrivé sur la place du Palais-Royal, avec Coustard, son complice, et trois autres condamnés, la voiture qui les portait à la mort s'arrêta. D'Orléans regarda d'un œil sombre son palais.

Cependant, quoiqu'il s'efforçât de dissimuler son trouble, il est assez vraisemblable qu'il souffrait cruellement. Toutes les excroissances sanguines qui défiguraient sa physionomie étaient entièrement disparues, et son visage, sans être pâle, avait la blancheur des autres parties de son corps; ce qui ne pouvait être arrivé sans qu'il se fût fait dans son organisation intérieure une révolution extraordinaire et douloureuse.

Philippe caressa, il adula pendant de longues années la popularité et la multitude. Cette même foule dont il fut

l'idole et dont il escompta si dispendieusement les hommages, l'attendait sur la place de son Palais-Royal, à un dernier rendez-vous. La foule fit arrêter le tombereau devant ce bazar princier, où l'athéisme s'était proclamé dieu et avait pris la guillotine pour souverain pontife. Là, avec des hurlements de joie et des raffinements de barbarie sans exemple, elle accabla le condamné de ses mépris et de ses malédictions. Le condamné parut impassible. On a dit qu'un prêtre, nommé Lothringer, l'avait, à ce moment suprême, réconcilié avec le ciel (1). Si le fait est vrai et si Philippe Egalité s'est repenti, Dieu n'aura jamais plus clairement manifesté le prix qu'il attache à une âme.

D'Orléans fut exécuté entre le pont-tournant des Tuileries et le piédestal qui portait autrefois la statue de Louis XV. Il monta les degrés de l'échafaud et reçut le dernier coup. Je ne peindrai pas les bruyants applaudissements dont l'air retentit lorsque l'exécuteur montra sa tête au peuple. Il faut détourner ses regards de ces tableaux affligeants, où l'on voit des hommes transformés en tigres altérés de sang. Le malheureux qui a payé ses crimes de sa vie cesse d'être un objet odieux, il devient digne de notre pitié, et la sévérité même du juge qui a prononcé la mort ne devrait jamais s'étendre au-delà du tombeau.

Ainsi périt Louis-Philippe-Joseph, duc d'Orléans, à la quarante-sixième année de son âge, le 6 novembre 1793, moins de dix mois après la mort de Louis XVI, à laquelle il avait eu tant de part. Son corps fut jeté sans honneur parmi les nombreuses victimes qu'on entassait journellement dans le cimetière de la Madeleine.

(1) *Annales catholiques.*

Dans les caveaux funèbres de Dreux, cet homme a un sépulcre; mais ce sépulcre est sans nom et sans épitaphe. A le voir dans son isolement, on croirait que la justice s'exerce chez les d'Orléans morts comme sur la terre. Il ne reste rien de lui, pas même un souvenir de piété filiale. Ceux qui l'ont connu, et qui, par la portée de leur mauvais génie, furent dignes de l'apprécier, le jugent sans passion et en toute vérité. Mirabeau a dit de lui « qu'au moral il ne fallait lui rien imputer, parce qu'il avait perdu le goût et qu'il ne sentait pas la différence du bien et du mal. »

Le tour des apostats.

Depuis son berceau, l'Eglise de Jésus-Christ a eu à gémir sur les scandales qui ont éclaté dans son sein. Elle a usé ses genoux sur les dalles du temple à prier pour les persécuteurs et les apostats; les colonnes du sanctuaire ont été ébranlées et ont roulé en tronçons sur la place publique, et les impies ont battu des mains; et les anges de paix, se voilant la face de leurs ailes, ont pleuré sur les maux de l'Eglise. Mais la providence de Dieu a été justifiée; car si sur douze apôtres il y a eu un renégat et un traître, tous les autres ont scellé de leur sang la foi en Jésus-Christ.

Et si de nos jours encore on voit, comme de sinistres météores, pour punir les peuples, quelques ministres indignes de leur sublime vocation, malgré le malheur des temps et les séductions de tout genre, il y en a des milliers qui se consomment pour le salut de leurs frères, et qui vont jusqu'aux extrémités du monde, au prix des plus grands sacrifices, porter la bonne nouvelle de l'Evangile aux peuplades assises à l'ombre de la mort.

Il n'est pas d'argument plus éloquent ni plus irréfutable que les chiffres. Voilà pourquoi nous citerons ici quelques extraits d'une statistique officielle qui seront la meilleure réponse aux voltairiens attardés qui s'en vont répétant ces vers de leur maître :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense :
Notre crédulité fait toute leur science.

D'après un relevé officiel de la statistique des cours d'assises, sur un chiffre de 120,000 prêtres, religieux et religieuses, en 21 ans, il s'est trouvé 72 accusés; en moyenne, 4 par an, 1 sur 30,000 !

Interrogée relativement à une des classes les plus justement honorées de la société laïque, celle des notaires, la même statistique donne 1 sur 873.

Comme le soldat français reste fier d'appartenir à notre brave armée, quoiqu'il y puisse par aventure coudoyer un lâche, ainsi le prêtre catholique reste fier de porter sa soutane, quoique ce vêtement ait pu couvrir la poitrine de quelques sacrilèges.

L'homme loyal, laissant à l'insecte bourdonnant le fumier qui l'attire, prie Dieu pour la conversion du mauvais prêtre, et n'impute point aux successeurs de Pierre et de Paul les misères de l'imitateur de Judas (1).

(1) Ce que nous disons du petit nombre de prêtres infidèles à leur vocation, on peut le dire à plus forte raison des religieux. « Ce qui le prouve surabondamment, dit le comte de Montalembert, c'est le démenti éclatant que reçurent en 1791 les déclamations de Diderot, de La Harpe et de tant d'autres sur les *victimes cloîtrées*. En un seul jour toutes les clôtures furent mises à néant, tous les vœux monastiques furent déclarés nuls. Combien de moines, combien de religieuses se sont mariés? Pas un sur mille. La plupart des femmes surtout sont rentrées librement dans le cloître dès qu'elles l'ont pu. »

C'est surtout pendant la tourmente révolutionnaire de 93 que l'on put apprécier la vertu et le caractère du clergé français ; on sait que, malgré la funeste influence du gallicanisme et du jansénisme, la plupart des prêtres se montrèrent à la hauteur de leur position, et préférèrent mille fois l'exil et la mort plutôt que de manquer à leurs devoirs. « Le clergé de France, dit de Maistre, a donné au monde, pendant la tempête révolutionnaire, un spectacle admirable. Dispersé par une tourmente affreuse sur tous les points du globe, partout il a conquis l'estime et souvent l'admiration des peuples. Aucune gloire ne lui a manqué, pas même la palme des martyrs. L'histoire de l'Eglise n'a rien d'aussi magnifique que le massacre des Carmes (1), et combien d'autres

(1) Le 2 septembre 1792, la Commune fit tirer le canon d'alarme, sonner le tocsin et battre la générale pour inspirer la terreur. Pendant que les honnêtes gens étaient glacés d'effroi, les bourreaux coururent aux prisons et s'y enivrèrent de sang et de carnage. Les vrais scélérats furent épargnés et délivrés ; les ennemis du désordre, les nobles, les prêtres surtout, furent impitoyablement égorgés. Le massacre commença par des ecclésiastiques qui obéissaient à la loi de la déportation. Ils étaient dans trois voitures ; on les arrêta, on les conduisit à l'abbaye Saint-Germain, et on les y assassina avec quarante autres membres du clergé et beaucoup de laïques. De Saint-Germain les brigands se portèrent au couvent des Carmes. Quelques laïques et cent quatre-vingts prêtres, ayant à leur tête M. Dulau, archevêque d'Arles, et MM. de La Rochefoucauld, évêques de Beauvais et de Saintes, y étaient enfermés. Les égorgeurs fondirent sur eux comme des bêtes féroces ; la maison, le jardin et l'église furent teints de sang. Quarante prêtres seulement échappèrent aux assassins. Le lendemain, quatre-vingt-six ecclésiastiques détenus à Saint-Firmin y furent aussi massacrés. Un grand nombre d'autres victimes perdirent la vie, à la Force, au Châtelet, à l'Abbaye, à la Salpêtrière, etc. A l'Abbaye, il y eut des circonstances si horribles, qu'il est impossible de les retracer. L'abbé Lenfant et l'abbé de Rastignac furent les deux plus illustres victimes de cette boucherie. Les massacres durèrent près de huit jours, et se firent partout de la manière la plus atroce, à coups de sabre, de hache, de pal, de baïonnette. De temps en temps les bourreaux se reposaient en chantant une strophe de la *Marseillaise*. Personne ne troubla ces monstres ; la municipalité de Paris les avait excités au lieu de les retenir.

victimes se sont placées à côté de celles de ce jour horriblement fameux ! Il fut supérieur aux insultes, à la pauvreté, à l'exil, aux tourments et aux échafauds (1). »

Voici des documents historiques très-certains, empruntés à l'*Histoire ecclésiastique* de M. l'abbé Rivaux, t. III, p. 296 :

« Un décret du 27 novembre 1790 prononça que tous les évêques et curés qui n'auraient pas fait sous huit jours le serment de fidélité à la *constitution civile du clergé* seraient censés avoir renoncé à leurs fonctions. Enfin le 4 janvier 1791 fut assigné, comme dernier délai pour la prestation du serment, aux ecclésiastiques députés à l'Assemblée. Soixante se soumièrent à la *constitution*, ayant à leur tête Henri Grégoire, qui fit à la tribune un discours pour prouver la légitimité de cette démarche. Trente-six autres les imitèrent bientôt ; mais de ces derniers, vingt-cinq rétractèrent ensuite leur serment, soit à la tribune, soit par des lettres adressées au président. Ainsi, des trois cents ecclésiastiques de l'Assemblée, soixante-dix environ embrassèrent la *constitution civile*.

Le dimanche 9 janvier fut marqué pour le serment du clergé des paroisses de Paris. Vingt-neuf curés le refusèrent, et, sur huit cents ecclésiastiques employés dans cette grande cité, plus de six cents ne se montrèrent attachés qu'à leurs devoirs.

Parmi les curés et les vicaires de province, la grande majorité, au moins cinquante mille sur soixante, refusèrent tout serment. Leurs ennemis mêmes ne purent s'empêcher de leur rendre hommage. « Nous avons leur argent, disait Mirabeau, mais ils ont conservé leur honneur (2). » L'épis-

(1) Voyez *De l'Eglise gallicane*, par Joseph de Maistre.

(2) Il arriva sept mille prêtres français émigrés en Angleterre. Il se forma un comité chargé de leur distribuer des secours ; le produit des souscriptions monta jusqu'à un million. On en logea jusqu'à huit cents dans un

copat français surtout se distingua de la manière la plus admirable. Sur cent trente-cinq prélats, quatre seulement furent infidèles : le cardinal de Brienne, archevêque de Sens ; M. de Savines, évêque de Viviers ; M. de Talleyrand-Périgord, évêque d'Autun, et M. de Jarente, évêque d'Orléans. De Brienne renvoya son chapeau de cardinal qu'il avait brigué auparavant, fut déclaré déchu de sa dignité par le Pape, et suivit le torrent de la Révolution. Les évêques d'Orléans et d'Autun, entrés dans l'Eglise sans vocation, prirent des fonctions civiles et se marièrent. Quant à l'évêque de Viviers, il donna d'abord sa démission, puis fut élu de nouveau évêque constitutionnel de l'Ar-dèche, et se signala par les démarches les plus extravagantes. Il eut cependant le bonheur de se rétracter. « J'ai été dans une espèce de démence, disait-il, depuis que j'ai

château royal; le gouvernement lui-même travailla à étendre et à régulariser ces dons. Un bill fut rendu pour donner des secours annuels aux émigrés de toutes les classes; chacun d'eux recevait un traitement proportionné à son rang. Partout le clergé français se montra digne d'un si noble accueil, et sa conduite répondit à la pureté de la cause pour laquelle il souffrait; elle dissipa bien des préjugés, et rendit respectable aux Anglais l'ancienne foi de leurs pères. Nos prêtres établirent à Londres et ailleurs des chapelles catholiques; ils firent rentrer plusieurs protestants dans le sein de l'Eglise romaine. Leur zèle, leur constance, leur charité frappaient les esprits les plus prévenus. « En 1791 et dans les deux années suivantes, dit le cardinal Pacca, je fus témoin de la grande émigration du clergé de France; la plupart, appartenant à la classe vénérable des curés, tinrent une conduite vraiment édifiante, et justifèrent pleinement la bonne réputation qui les avait précédés en Belgique et en Allemagne; les exceptions contraires furent très-rares. » Le cardinal ne fait pas le même éloge des émigrés appartenant à la noblesse : « A Cologne et à Lisbonne, dit-il, j'eus occasion de connaître la plupart des émigrés français, et je dois vous dire avec douleur que, à part quelques gentilshommes de province, tous professaient hautement les maximes philosophiques qui avaient amené la catastrophe dont ils avaient été les premières victimes. » (ROHRBACHER, t. XXVII, p. 507-582.)

prêté le serment. » En effet, il passa plusieurs années à Charenton (1).

Aussitôt que le refus des titulaires légitimes eut été constaté, on s'occupa de leur remplacement, selon les *règles de la constitution*. Des prêtres dont l'opinion avait fait justice, des moines empressés à violer leurs vœux, des hommes qui n'avaient d'autre mérite que d'avoir embrassé la cause de la Révolution avec chaleur, des prédicateurs zélés du patriotisme, etc., tels furent les sujets qui obtinrent les suffrages. Sans demander le consentement de l'Ordinaire, sans commission du Pape, sans le serment accoutumé, sans profession de foi, malgré le vice des élections, contre les réclamations des prélats légitimes, l'évêque apostat d'Autun sacra, le 25 janvier 1791, les curés Expilly et Marolles comme évêques du Finistère et de l'Aisne. Gobel, évêque *in partibus* de Lydda, ayant eu à opter entre trois départements, prit celui de la Seine. Le fameux Grégoire, curé d'Imbermesnil, devint évêque de Loir-et-Cher, etc.

Mais si Talleyrand, qui fut comme le premier anneau de l'épiscopat constitutionnel, put communiquer aux élus le caractère de l'Ordre, il n'était pas en son pouvoir de leur donner la confirmation et l'institution canoniques, ni de leur conférer sur leurs départements une juridiction qu'il n'avait pas lui-même. L'ancienne discipline, tant invoquée par les défenseurs de la *constitution*, attribuait le droit de confirmation aux métropolitains ou aux conciles provinciaux. Or, ni les uns ni les autres ne confirmèrent les évêques départementaux. Vainement s'avisèrent-ils de dire « que leur ordination seule les investissait de tous les pouvoirs. » On réfuta cette prétention inventée par le besoin.

(1) Picot, t. III, p. 190.— Mazas, t. IV, p. 286.— Rohrbacher, t. XXVIII, page 492.

Foulant aux pieds toutes les règles et tous les droits, les évêques constitutionnels allèrent en avant, et formèrent leur nouveau clergé de tout ce qu'il y avait de plus gangrené dans l'ancien. Plusieurs mauvais prêtres allemands, dit le cardinal Pacca, vinrent aussi s'y enrôler. Ainsi fut fondée en France l'*Eglise dite constitutionnelle* (1).

Le clergé constitutionnel ne put échapper entièrement à la persécution, qui était alors générale, et plusieurs de ses membres périrent même pour s'être jetés dans le parti révolutionnaire et pour en avoir partagé les excès (2). Outre ceux que nous avons déjà nommés, les évêques Lamourette, Expilly, Gouttes, Roux, etc., périrent à différentes époques pendant la Terreur; mais ils ne furent point immolés pour la cause de la religion. Ils furent sacrifiés à des vengeances particulières, ou enveloppés dans quelques unes de ces conspirations prétendues qui servaient de prétexte à Robespierre pour augmenter le nombre de ses victimes.

Fauchet, évêque du Calvados, qui s'était rendu fameux par l'exagération de ses discours, donna l'exemple du repentir (3). Au commencement de la Révolution, on l'avait entendu plus d'une fois dans les clubs travestir l'Évangile pour le ployer aux idées démagogiques. Le 6 avril 1792, il déposa aussi sa calotte et sa croix, à l'exemple de ses confrères. Cependant il paraît qu'après la chute du trône, ne pouvant plus se tromper sur le but des factieux, il prit une marche rétrograde. Le 28 novembre 1792, il se déclara, dans une lettre pastorale, contre le divorce et contre le mariage des prêtres, et fut dénoncé à ce sujet par Lecointre. Son discours, lors du procès de Louis XVI, montre encore quelque

(1) Picot, t. III, p. 169. — Henrion, t. XI, p. 596.

(2) *Précis historique sur l'Eglise constitutionnelle*, p. 83-

(3) *Ibid.* p. 85-86.

courage pour le temps, et Fauchet y dit des vérités assez hardies, qu'il entremêle pourtant de phrases alors reçues sur le *tyran* et la tyrannie. Il s'attacha au parti fédéraliste, dont il partagea les disgrâces. Envoyé à la Conciergerie, il y trouva l'abbé Lothringer, qui raconte ainsi ses derniers moments (1) : « Pour Fauchet, je peux vous dire positivement qu'il a abjuré, non seulement ses erreurs sur la constitution civile, mais aussi ce qu'il a prêché dans le temps à l'église de Notre-Dame, ce qu'il a débité dans son club, dit la Bouche-de-Fer, sur la loi agraire, le sermon de Francklin ; qu'il a fait abjuration de toutes ses erreurs ; qu'il révoquait son serment impie et son intrusion, après avoir fait une profession de foi catholique, apostolique et romaine, ce qui occasionnait des murmures entre les gendarmes qui étaient présents. L'abbé Fauchet, après s'être confessé, a entendu lui-même à confesse Sillery. » Traduit au tribunal révolutionnaire avec vingt autres députés du parti fédéraliste, il fut condamné à mort et exécuté le 31 octobre 1793.

Lamourette, évêque de Rhône-et-Loire, avait rédigé quelques écrits en faveur de la constitution civile du clergé, et Mirabeau se servait de lui quand il avait à parler sur les matières ecclésiastiques (2). On le récompensa de ses services en le faisant évêque, et il fut nommé député à l'Assemblée législative, où il se montra généralement du parti modéré. La session finie, il retourna à Lyon, fut envoyé à Paris après le siège de cette ville, et trouva dans les prisons de la Conciergerie le vertueux abbé Emery, dont les conseils le ramenèrent à l'unité. Le 7 janvier 1794, il lui remit une rétractation signée et très-précise de ses erreurs, demandant pardon d'avoir occupé un siège non vacant, d'avoir reçu la consécration épiscopale, violé les lois de la

(1) *Annales catholiques*, t. IV, p. 109-170.

(2) *Précis hist. sur l'Egl. constit.*, p. 86.

discipline et méconnu l'autorité du Pontife romain. Cette rétractation fut depuis envoyée à Lyon par l'abbé Emery, publiée dans le diocèse et insérée dans quelques journaux. Le 11 janvier suivant, Lamourette fut traduit au tribunal révolutionnaire. Après son jugement, il fit le signe de la croix et dit publiquement qu'il était l'auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques, qu'il regardait son supplice comme un juste châtiment de la Providence, et qu'il y marchait avec la plus grande résignation et le plus vif repentir (1).

Gobel fut mis en jugement avec Chaumette, le comédien Gramont et les femmes de Camille Desmoulins et d'Hébert, exécutés quelques jours auparavant ; de telles gens ne ressemblaient pas beaucoup à des martyrs. Dans le procès, on reprocha à Gobel sa mission à Porentruy, où il avait pillé, dit-on. On assurait que c'étaient Anacharsis Clootz et Pereira de Bayonne qui l'avaient engagé à faire son abjuration. Ce malheureux prélat est un exemple des excès où peuvent entraîner la faiblesse et la peur. Il avait fait, en 1791, le serment avec quelques restrictions qu'il rétracta bientôt. En 1792, il se présenta chez le marquis de Spinola, ambassadeur de Gènes, désirant que le marquis lui obtint du Pape cent mille écus, et promettant de rétracter son serment à ce prix ; mais l'ambassadeur déclina cette étrange commission (2). L'abbé Barruel eut, de nuit, plusieurs entretiens avec Gobel, qui avait souhaité cette entrevue, qui marchanda son abjuration, et qui finit par rester engagé dans le schisme. Les jacobins le dominaient et l'entraînèrent avec eux dans l'abîme. Pendant son procès, il affectait encore le langage des patriotes. Quand il eut été condamné à mort, le 13 avril 1794, la foi se réveilla

(1) Noël, *Ephémérides*.

(2) Id., *id.*

en lui, et, ne pouvant avoir un prêtre, il envoya sa confession à l'un de ses vicaires épiscopaux, l'abbé Lothringer, qui s'était dévoué à assister les mourants. « Dans peu de jours, disait-il (1), je vais expier, par la miséricorde de Dieu, tous mes crimes et mes scandales contre la sainte religion. J'ai toujours applaudi dans mon cœur à vos principes. Pardon, cher abbé, si je vous ai induit en erreur. Je vous prie de ne point me refuser les derniers secours de votre ministère en vous transportant à la Conciergerie, et à ma sortie de me donner l'absolution de mes péchés, sans oublier le préambule : *Ab omni vinculo excommunicationis* (Je vous absous de tout lien d'excommunication). Adieu, mon cher abbé. Priez Dieu pour mon âme, à ce qu'elle trouve miséricorde devant lui. — J.-B.-J., évêque de Lydda. »

Trois choses importantes sont à remarquer dans cette lettre de Gobel : 1° qu'il reconnaît avoir toujours applaudi dans son cœur aux principes de l'abbé Lothringer, ce qui ne peut être applicable qu'aux principes opposés à la constitution civile du clergé, que Gobel lui connaissait depuis quelque temps ; 2° que la recommandation faite par lui de ne pas oublier dans la formule d'absolution le lien d'excommunication, suppose évidemment la persuasion où il était d'avoir encouru l'excommunication lancée par le chef de l'Eglise contre les envahisseurs ; 3° que la signature *évêque de Lydda*, qui était son véritable titre, et non évêque de Paris, est une preuve sans réplique qu'il regardait son évêché constitutionnel comme une criminelle usurpation dont il rougissait lui-même et dont il allait rendre compte à Dieu.

Trois des principaux évêques constitutionnels se rétractèrent donc au moment de la mort (2). On cite, comme ayant

(1) *Annales cathol.*, t. III, p. 469-470.

(2) *Précis hist. sur l'Egl. const.*, p. 86-87.

fait la même réparation, Roux, évêque des Bouches-du-Rhône, exécuté à Marseille le 27 avril 1795 ; repentant de son intrusion schismatique, il en demanda publiquement pardon. Gouttes, évêque de Saône-et-Loire, qui fit aussi partie de l'Assemblée constituante, et devint membre des comités de liquidation et des recherches, déplut, dit-on, aux jacobins à cause de son attachement à la religion ; il fut dénoncé par un de ses vicaires épiscopaux qui se maria. Envoyé à Paris et traduit au tribunal révolutionnaire, il fut mis à mort le 26 mars 1794 pour une prétendue conspiration avec des gens qu'ils ne connaissait pas. Expilly, évêque du Finistère, devint président de son département, prit part au mouvement fédéraliste qui éclata dans cette contrée en 1793, fut exécuté à Brest avec tous les autres administrateurs, après la défaite de ce parti, le 21 juin 1794 ; mais on ne sait s'il reconnut ses erreurs à la mort. Tant de coups semblaient avoir renversé à jamais l'Eglise constitutionnelle.

Grégoire (Henri).

Né en 1750 près de Lunéville, il était curé d'Imbermesnil en 1789. Nommé député du clergé aux Etats-Généraux, il fut un des plus ardents provocateurs de toutes les mesures révolutionnaires. Il donna, en 1790, l'exemple de la défection à l'Eglise en prêtant serment, le premier de son ordre, à la constitution civile du clergé, et fut élu évêque intrus de Loir-et-Cher. Il fit partie de la Convention, et y prononça, en septembre 1792, un discours d'énergumène ; une sombre fureur était dans ses regards :

« Toutes les dynasties, s'écria-t-il, n'ont jamais été que des races dévorantes, qui ne vivent que de chair humaine.

Nous ne proposerons jamais de conserver en France la race funeste des rois ; les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique. Décrétons donc l'abolition de la royauté. »

Ces imprécations, exprimées avec l'accent du délire, furent couvertes d'acclamations. Aucune voix ne se fit entendre pour s'opposer à tant de fureurs ; la destruction de la monarchie fut décrétée.

Le 18 novembre, lors de la discussion sur le procès à intenter à Louis XVI, le député Grégoire, succédant à Saint-Just à la tribune, répète avec la plus froide cruauté tous les blasphèmes de ce dernier.

« La postérité s'étonnera, dit-il, qu'on ait pu mettre en question si une nation peut juger son premier commis.

« Il y a seize mois aujourd'hui qu'à cette tribune j'ai prouvé que Louis XVI pouvait être mis en jugement. J'avais l'honneur de figurer dans la classe peu nombreuse de patriotes qui luttaient avec désavantage contre la masse de brigands de l'Assemblée constituante. Les rois forment une classe d'êtres purulents qui fut toujours la lèpre des gouvernements et l'écume de l'espèce humaine. Qu'arrivera-t-il si, au moment où les peuples vont briser leurs fers, vous assurez l'impunité à Louis XVI ? Les despotes saisiraient habilement ce moyen d'attacher encore quelque importance à l'absurde maxime qu'ils tiennent leur couronne de Dieu et de leur épée, d'égarer l'opinion et de river les fers des peuples, au moment où les peuples, prêts à broyer les monstres qui se disputent les lambeaux des hommes, allaient prouver qu'ils tiennent leur liberté de Dieu et de leurs sabres. »

La joie qu'il ressentit d'avoir contribué à faire décréter l'abolition de la royauté lui ôta, de son propre aveu, l'appétit et le sommeil. Il était en mission à Chambéry avec plusieurs de ses collègues lors du jugement de Louis XVI,

et il vota par lettre, avec eux, pour la mort du roi (1) sans appel au peuple. Il siégea au conseil des Cinq-Cents, puis au Corps législatif après le 18 brumaire, devint sénateur en 1801, et demanda un des premiers, en 1814, la déchéance de Napoléon I^{er}. Il fut exclu de l'Institut après le second retour des Bourbons, et en 1816 de la chambre des députés, où l'avait envoyé le département de l'Isère. Il mourut en 1831. Sur son refus de rétracter ses erreurs, malgré les instances de l'archevêque de Paris, les sacrements durent lui être refusés par la paroisse.

(1) Nous allons faire connaître sa pensée en citant la lettre qu'il écrivit, pendant le procès de Louis XVI, de Chambéry, où il était en mission :

« Chambéry, 14 janvier 1793.

« Nous apprenons par les papiers publics que la Convention doit prononcer demain sur Louis Capet. Privé de prendre part à vos délibérations, mais instruit par une lecture réfléchie des pièces imprimées et par la connaissance que chacun de nous avait acquise depuis longtemps des trahisons non interrompues de ce roi parjure, nous croyons que c'est un devoir pour tous les députés d'annoncer leur opinion publiquement, et que ce serait une lâcheté de profiter de notre éloignement pour nous soustraire à cette obligation. Nous déclarons donc que notre vœu est pour la condamnation de Louis Capet par la Convention, sans appel au peuple. Nous proférons ce vœu dans la plus intime conviction, à cette distance des agitations où la vérité se montre sans mélange, et dans le voisinage du tyran piémontais. »

Grégoire applaudit depuis à la mort de Louis XVI par cette phrase consignée à la page 58 de son *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté* : « Aristogiton, que Thucydide et Lucien nous peignent comme le plus pauvre et le plus vertueux de ses concitoyens, comme un vrai sans-culotte, de concert avec son ami Harmodius, tua le Capet d'Athènes, le tyran Pisistrate, qui avait à peu près l'âge et la scélératesse de celui que nous venons d'exterminer. »

CHAPITRE TROISIÈME.

LES PROFANATEURS D'ÉGLISES ET LES ASSASSINS DES PRÊTRES.

La fureur révolutionnaire poursuivit la religion jusque sur les pierres où elle avait imprimé quelques traces; on forma le projet d'anéantir toutes les églises, et ce projet reçut une partie de son exécution. Des bandes de démolisseurs se transportaient d'un lieu à l'autre, et détruisaient les monuments chrétiens; c'est ainsi que l'église de Notre-Dame de Boulogne-sur-Mer, la patronne des matelots, disparut entièrement. Les édifices religieux furent presque partout mutilés, renversés ou profanés. Mille chefs-d'œuvre de sculpture furent aussi brisés, parce qu'ils retraçaient des signes de féodalité. On délibéra plusieurs jours à la Commune de Paris sur la proposition de brûler la bibliothèque de la rue Richelieu. Les tombeaux furent profanés, surtout à Saint-Denis. Beaucoup de cimetières reçurent cette inscription aussi désolante qu'impie : *La mort est le sommeil éternel* (1).

(1) L'antiquité est d'accord sur les malheurs arrivés aux violeurs du temple de Delphes. (Voyez la note de Wittenbach, qui cite les autorités,

Au souvenir de ces ravages de l'impiété la plus brutale qui fût jamais, Joseph de Maistre écrivait ce passage remarquable :

« Lorsque j'assiste par la pensée à l'époque du rassemblement de la Convention nationale, je me sens transporté, comme le sublime barde de l'Angleterre, dans un monde intellectuel ; je vois l'ennemi du genre humain séant dans un manège et convoquant tous les *esprits mauvais* dans ce nouveau *pandæmonium* ; j'entends distinctement *il rauco suon delle tartara trombe* ; je vois tous les vices de la France accourir à l'appel, et je ne sais si j'écris une allégorie.

« C'était un certain délire inexprimable, une impétuosité aveugle, un mépris scandaleux de tout ce qu'il y a de respectable parmi les hommes, une atrocité d'un nouveau genre qui plaisantait de ses forfaits, surtout une prostitution impudente du raisonnement et de tous les mots faits pour exprimer des idées de justice et de vertu.

« Le calendrier de la république, qui ne doit pas seulement être envisagé par son côté ridicule, fut une conjuration contre le culte. L'ère des *républicains* date des plus grands forfaits qui aient déshonoré l'humanité ; ils ne peuvent dater un acte sans le couvrir de honte, en rappelant la

Anim. p. 47.) On peut voir les réflexions du bon Rollin sur les phénomènes physiques qui empêchèrent depuis une spoliation du même genre lorsque les Gaulois s'avancèrent sur le temple de Delphes. Il est certain, en thèse générale, que *les sacrilèges ont toujours été punis, et rien n'est plus juste, car le pillage ou la profanation d'un temple même païen suppose le mépris du dieu, quel qu'il soit, qu'on y adore ; et ce mépris est un crime, à moins qu'il n'ait pour motif l'établissement du culte légitime, qui même exclut sévèrement toute espèce de crimes et de violences. La punition des sacrilèges dans tous les temps et dans tous les lieux a fourni à l'Anglais Spelman le sujet d'un livre intéressant, abrégé en français par l'abbé de Feller. Bruxelles, 1787 ; Liège, 1789, in-8°.*

(JOSEPH DE MAISTRE.)

flétrissante origine d'un gouvernement dont les fêtes mêmes font pâlir. Est-ce donc de cette fange sanglante que doit sortir un gouvernement durable ? »

Voici, du reste, comment la justice de Dieu châtie ces énergumènes :

Terrible punition subie par un révolutionnaire.

« Couvent du Carmel de la Tronche (Isère),
le 28 octobre 1866.

« Mon Révérend Père,

« Pendant la terrible Révolution de 1790, un habitant de Génissieux (Drôme), poussé par l'esprit du mal, détruisit l'église d'un village voisin, appelé Perrin, situé à deux lieues de Romans. Nous ne savons jusqu'à quel point il poussa ses sacrilèges profanations; ce qui est certain, c'est qu'il ne tarda pas à recevoir la punition de son crime. Il perdit ce qu'il avait de fortune, et fut poussé par une force irrésistible à marcher constamment en décrivant un cercle de la largeur d'un puits, dans son habitation, sans pouvoir s'arrêter ni même changer la direction de cette marche forcée et si extraordinaire, tellement qu'il en vint à creuser le sol de sa chaumière, qui n'avait pas de plancher, d'un demi-pied. Il usait une paire de souliers par mois, et lorsque ses forces se furent affaiblies, sa femme et sa fille durent, à tour de rôle, lui prêter le secours de leurs bras pour l'aider et le soutenir dans son mouvement perpétuel. Lorsque M. le curé venait le confesser, il était obligé de lui rendre le même office en accomplissant son ministère. Cette terrible punition lui ouvrit les yeux sur l'énormité de son crime, et la grâce toucha son cœur de repentir. Il ne cessait de répéter aux nombreux visiteurs qu'une chose si extraordinaire

amenait à son habitation, et de la charité desquels il recevait sa subsistance, qu'il n'était ainsi puni que pour avoir profané le saint lieu, qu'il les suppliait dans son malheur d'implorer pour lui la miséricorde divine.

« Cet homme mourut dans de grands sentiments de repentir, et tout porte à espérer que Dieu, qui n'afflige le pécheur que pour l'amener à la pénitence, lui aura pardonné.

« Ce fait extraordinaire a eu un nombre prodigieux de témoins pendant près de trois ans qu'il a duré, et dont quelques uns existent peut-être encore et pourraient en donner des preuves. Je le tiens de ma propre mère, qui a souvent été conduite chez ce malheureux par des parentes qui lui faisaient l'aumône; elle était alors âgée de dix-huit à vingt ans. Elle n'existe plus; sans cela, je l'aurais engagée à vous en faire le récit elle-même.

« Elle ajoutait que deux autres malheureux, qui avaient secondé cet homme, avaient reçu aussi une punition exemplaire.

« SŒUR THÉRÈSE DE SAINT-JEAN DE LA CROIX,
« *Relig. carmél. ind.* »

Un révolutionnaire châtié dans son enfant.

Nous tenons le fait suivant d'un pieux religieux, auquel un témoin oculaire l'avait raconté :

« Près de la petite ville de Montluel, département de l'Ain, un révolutionnaire nommé Grillot, profitant de l'anarchie qui, en 93, autorisait toute espèce d'impiété, s'introduisit dans l'église paroissiale, et, montant sur l'autel de la sainte Vierge, lui enleva la belle robe offerte par la piété des fidèles. Fier de son exploit sacrilège, cet impie rentre chez lui et fait faire un vêtement à sa fille de la dépouille de la statue de Marie.

« Un autre jour, Grillot, entrant dans le temple, décolla tous les saints et cloua ensuite leurs têtes contre son armoire.

« Ces actes de brutale impiété consternèrent tous les bons chrétiens du lieu ; mais le ciel ne tarda pas à punir cet iconoclaste. Quelque temps après, il lui naquit une fille non pas revêtue des blanches livrées de Marie, mais d'une peau de bête toute hérissée de poils... Il eut beau tenir secrète cette punition divine, la connaissance s'en répandit bientôt au-dehors, au point que les parents de cette malheureuse enfant, honteux et confus de cet événement, n'osaient plus se montrer en public. Sous prétexte de mettre leur fille en nourrice, ils l'envoyèrent dans les montagnes du Bugey ; on ne sait ce qu'elle devint, on n'en entendit plus parler.

« Cette punition de Dieu, loin de faire rentrer cet impie en lui-même, ne servit qu'à l'endurcir dans le mal. Méprisé de tous les gens de l'endroit, il vécut isolé, couvert d'opprobre et en proie aux remords.

« Arrivé à sa dernière heure, il refusa de profiter de la miséricorde de Dieu en repoussant le prêtre qui venait lui offrir le secours de son ministère. Chaque fois que le curé se présentait, il feignait de dormir ou d'être dans le délire, comme on l'a su par la garde qui le veillait. C'est ainsi qu'après une vie impie, ce malheureux est mort dans l'impénitence. Il a dû comprendre alors combien *il est horrible*, suivant les paroles du Saint-Esprit, *de tomber entre les mains du Dieu vivant.* »

Un bourreau de trente prêtres.

Une religieuse de Saint-Joseph nous a communiqué le trait suivant le 30 novembre 1866 :

Il y a quelques années que dans le diocèse de Lyon se

mourait un bon et vénérable prêtre, vieillard âgé d'environ quatre-vingt-dix ans, qui avait échappé aux massacres de 93; et voici ce qu'il a raconté à d'autres prêtres de ses amis :

« Trente ans après la grande Révolution, à laquelle j'ai eu le bonheur d'être soustrait par des moyens que des amis charitables m'ont procurés, je me vis venir chercher un jour par une vieille bonne femme qui me conduisit tout aussitôt dans une espèce de caverne. Là gisait sur un pauvre grabat un homme, un moribond, qui s'était creusé un trou pour s'y réfugier sous les débris d'une antique chapelle ou église complètement détruite par suite de la Révolution française. A peine étais-je arrivé à la porte que le malade m'apercevant élève la main droite et s'écrie avec force : *Arrête! arrête!*... Stupéfait, je m'appuyai sur mon bâton et restai immobile. Craignant que ce ne fût un stratagème, je lui demandai pourquoi cette défense, et il me répondit : *Vois cette main, elle en a tué trente comme toi...* Il sentait sa grande misère et se trouvait lui-même indigne d'être visité par le ministre du Seigneur. Mais oubliant tout pour ne suivre que l'exemple de Celui qui laisse les quatre-vingt-dix-neuf brebis pour courir après celle qui est égarée, je courus l'embrasser, lui montrant mes cheveux blancs, mon cœur pour le recevoir et le reconduire à Dieu, mes bras pour apaiser sa justice en sa faveur. Je lui révélai le triste état de son âme, le tribunal dans lequel il allait être jugé. Il en fut frappé et touché en même temps, si bien qu'il commença sa confession, qu'il fit avec beaucoup de larmes, et mourut le lendemain.

« Depuis de longues années cet homme s'était relégué dans cette caverne, n'osant en sortir que la nuit pour se procurer les choses nécessaires à sa subsistance, et se regardant comme un monstre odieux à tous les humains. Espérons que Dieu lui aura fait miséricorde. »

Triste sort des profanateurs.

Les traits suivants nous ont été adressés par une religieuse augustine anglaise :

« Pour répondre à votre demande, je m'empresse de vous communiquer plusieurs traits de punitions terribles exercées par la vengeance divine sur des profanateurs sacrilèges des lieux saints. J'ai été moi-même témoin oculaire des deux premiers; les autres m'ont été racontés par des personnes dignes de foi et sous les yeux desquelles les faits s'étaient passés.

« Dans une ville de la Belgique, presque vis-à-vis de la maison où j'habitais alors avec mes vertueux parents, un homme *sans principes* avait acheté un superbe couvent à très-bas prix. L'ayant démoli, il y bâtit deux belles maisons. La chapelle qui se trouvait au jardin, où reposait jadis le corps d'une sainte de l'ordre, que les religieuses avaient emporté en émigrant, fut travestie en gloriette. La première fois que la jeune femme de cet acquéreur de biens nationaux y mit le pied, elle tomba morte, ayant à peine atteint sa vingt et unième année. Chacun reconnut dans cette mort la punition de la profanation d'une sainte chapelle, et une miséricordieuse préservation des principes de cette jeune femme, encore purs : elle et ses parents, étant d'une autre ville, ignoraient que cette habitation avait été un couvent, et, d'autre part, ne savaient point que l'acheteur était sans religion. Quelque temps après, cet homme contracta un nouveau mariage avec une femme moins pieuse que la première. Diverses catastrophes prouvèrent que les bénédictions s'éloignent de ceux qui ne respectent pas les choses saintes : entre autres calamités, le tonnerre tomba sur cet

ancien couvent et y fit de grands dégâts que j'ai vus de mes propres yeux.

« — Dans une autre ville de Belgique, un malheureux voltairien acheta les plus belles pierres sépulcrales d'une église démolie sous la république française pour en paver le vestibule de sa maison. La première fois qu'il passa sur ces marbres sacrilégement enlevés de dessus les sépulcres des plus nobles de ses concitoyens, il tomba mort, sans aucun secours, sur la plus magnifique pierre qu'il avait enlevée de ses propres mains. Ce trait me vient d'un témoin d'une véracité à toute épreuve, lequel m'a raconté aussi que ce malheur avait converti la famille de cet impie.

« — En 1814, quand Louis XVIII était monté sur le trône de ses ancêtres, et que les soldats belges étaient renvoyés dans leur pays, quelques uns de ces derniers, natifs d'un village nommé Meighem, entre Bruges et Gand, se rendaient dans leurs familles, lorsqu'ils s'arrêtèrent devant une de ces chapelles champêtres où, pendant leur jeunesse, ils avaient souvent accompagné leurs pieux parents pour prier le divin Crucifié. Ils s'agenouillèrent avec attendrissement, et, les bras en croix, remercièrent le Dieu sauveur qui les ramenait sains et saufs dans leur patrie, tandis que des milliers de leurs compatriotes avaient été tués à Moscou. Un seul, qui était ivre, se moqua d'eux et tira la langue par dérision : alors sa langue enfla comme celle d'un bœuf ; puis il eut des convulsions terribles qui ne cessèrent qu'après qu'il eut confessé son crime et reçu la sainte absolution et l'Extrême-Onction. Durant plusieurs heures qu'il survécut, douze hommes essayèrent en vain de le transporter chez lui. C'est un fermier de ce village, nommé Pourquoi, qui m'a relaté ce fait comme témoin oculaire. »

Châtiments éclatants.

Un digne prêtre nous a adressé de Saint-Méen, le 28 octobre 1866, le trait suivant :

« L'iniquité qui triomphe s' imagine volontiers que la justice de Dieu n'existe pas, et elle répond à ceux qui la condamnent par les prospérités dont la vertu s'afflige. Elle se prévaut du silence de Dieu pour s'enhardir dans ses forfaits. Non, on ne fait pas le mal impunément, même en ce monde. Les deux traits que j'ai à raconter prouvent que Dieu parle quelquefois bien haut, et qu'il n'entend pas qu'on touche à ses saints, ni même à leurs images : *Nolite tangere christos meos.*

« Ces deux coups de la justice divine ont été frappés le même jour, à la même heure, dans la même paroisse. Je les tiens de divers témoins oculaires.

« C'était un jour de fête républicaine : il fallait un feu de joie, et on ne vit rien de plus économique et de plus piquant que de le faire avec les statues des saints qui ornaient l'église. Il y eut bien quelques timides réclamations contre cette motion ; mais, après tout, à quoi bon des images de saints, quand le gouvernement avait décrété qu'il n'y avait plus de Dieu ?

« Pour une pareille expédition, dans ces jours d'affreux délire, le zèle patriotique ne pouvait pas faire défaut : tant de gens avaient de bonnes raisons pour se défaire de ces images, qui rappelaient la pensée de Dieu, dont la déchéance était légalement prononcée ! Et puis, cette aveugle impiété n'était-elle pas excitée par la promesse mensongère du partage égal ? Il y avait dans la commune de belles et vastes propriétés seigneuriales qui n'ont point été partagées également, je vous assure.

« Descendre les saints de leurs places d'honneur où la piété de nos pères les avait mis, les transporter sur la place publique, et les jeter avec dédain dans un tas d'ordures, sans craindre de leur faire mal en leur cassant tête, bras ou jambes, ce fut l'affaire d'un instant. Hélas ! il faut bien l'avouer à la honte de mon pays, s'il n'y avait pas foule, il y avait trop de monde à jouir de cette belle expédition ; et il va sans dire qu'en si joyeuse circonstance, chaque saint dont on apportait la statue était accueilli par des hourras sauvages, de bouffonnes plaisanteries et des propos blasphématoires.

« Le public trouvait la comédie plaisante, mais le comique tourna bientôt au tragique.

« Un jeune homme d'environ dix-huit ans, domestique, ardent à toute autre chose qu'au bien, aidait au transport de la statue de la sainte Vierge. Il se permit, en arrivant au bûcher, une impiété si abominable, que ma plume se refuse à l'exprimer. Redoublement frénétique de grosse joie des assistants, mais non du malheureux que la justice de Dieu attendait là. Frappé comme d'un coup de foudre, il tombe à l'instant en arrière, perclus, oui, perclus pour la vie ! Il avait les pieds légers pour courir au mal ; le voilà devenu semblable à un enfant qui n'a pas encore l'usage de ses jambes et qui se traîne comme il peut.

« Quarante ans après, je l'ai vu moi-même, le pauvre cul-de-jatte, je l'ai vu sous le poids du châtement, du péché et du remords qui déchire tout cœur impénitent.

« — Dieu voit tout : au même instant où la justice divine se montrait sur la place publique, une autre leçon se donnait dans l'église dépouillée. Tableaux, statues, bannières, etc., tout avait disparu, quand l'un des acteurs de ce brigandage avisa un crucifix sur le couronnement du maître-autel, lequel s'élevait jusqu'à la voûte. Vite une échelle est appliquée, et le plus leste de la troupe de s'élancer pour faire disparaître le

dernier vestige de la superstition. C'est ainsi qu'on qualifiait alors l'image adorable du divin Rédempteur. Mais, ô terreur ! à peine parvenu au quart de l'échelle, notre iconoclaste jette en haut un regard vers la divine image (ce n'était point un regard d'amour) ; un barreau se rompt sous son pied, et il reste étendu sur les dalles du sanctuaire, la tête fracassée et je ne sais quel membre brisé.

« Après un moment de stupeur et de silence, on ne se pressait pas de s'attaquer de nouveau à l'image du Sauveur du monde. « Eh bien ! s'écrie un esprit fort, personne ne monte ? Est-ce qu'il y a de quoi avoir peur ? — Pas peur, moi, dit l'un. — Ni moi, » dit un autre. Mais tout en se vantant de leur bravoure contre Dieu, ils examinent les conditions de l'échelle, et, observant qu'elle est parfaitement conditionnée, ils trouvent que les barreaux peuvent porter au moins quatre fois le poids d'un homme. Faute de réfléchir, on se damne. La réflexion de nos braves les convainc qu'il y avait dans le malheur arrivé quelque chose qu'ils ne savaient pas appeler surnaturel, mais ce quelque chose fit courir dans leurs membres un frisson de frayeur. Dans la figure du divin Crucifié, qui nous représente le Dieu d'amour, avaient-ils entrevu le Dieu de la justice ? Je le crois ; car tous ceux qui composaient ce groupe de Vandales s'esquivèrent l'un après l'autre silencieusement, et le crucifix est resté à sa place jusqu'en 1848.

« GUYOT, *prêtre de l'Immaculée-Conception.* »

Telle vie, telle mort.

Une personne honorable de la ville du Puy nous écrivait, en date du 18 octobre 1866, les traits suivants :

« Voici quelques exemples bien frappants de la justice de

Dieu sur les impies. Par égard pour les familles qui vivent encore, je dois m'abstenir de citer les noms propres.

« B^{***} se distinguait par son irréligion et son fanatisme révolutionnaire ; jamais il ne mettait les pieds à l'église, et profitait de toutes les occasions qui lui paraissaient favorables pour déblâter contre les prêtres et les pratiques religieuses. Or un jour, dévoré de remords et l'âme pleine de fiel, il se promenait dans un jardin où se trouvait une ruche à miel. Il fut tout à coup assailli par les mouches qui couvrirent son corps, et, en proie à des souffrances inouïes, il mourut au bout de quelques heures, dans un affreux désespoir. »

« — Trois frères étaient unis par une infernale animosité contre les prêtres, dont la vue seule les mettait en fureur. Enhardis par les événements qui éclatèrent en 93, ils se distinguèrent par leur cruauté ; et Dieu seul, qui devait les venger, connaît le nombre des saintes victimes qui tombèrent sous leurs coups. Tant de sang innocent répandu par ces monstres montait vers le ciel et demandait vengeance. La justice de Dieu ne tarda pas à éclater.

« Le premier, pendant qu'il ruminait encore dans son cœur de nouveaux forfaits, fut tout à coup frappé de mort, sans avoir eu le temps de pousser un cri de repentir pour implorer la miséricorde divine.

« Le second, atteint d'une maladie mortelle, refusa obstinément de recevoir les sacrements, et mourut, comme il avait vécu, dans l'endurcissement du cœur.

« Le troisième, effrayé du malheur arrivé à ses frères, voulut, lorsqu'il se vit à la dernière extrémité, faire venir un prêtre ; mais quand le ministre de Jésus-Christ arriva chez lui, il ne trouva plus qu'un cadavre glacé, qui portait sur son front l'empreinte du désespoir.

« C'est ainsi que ces trois impies, après avoir été unis

dans leurs crimes pendant leur vie, le furent encore à la mort dans leurs châtimens. »

Le Bon Dieu de Pitié profané par un Jacobin.

Nous devons à la bienveillance d'un pieux ecclésiastique belge l'exemple suivant. Le récit est précédé de quelques lignes que nous citons textuellement :

« Chapelain dans un petit village du canton d'Etalle, diocèse de Namur, j'entends raconter fréquemment le trait ci-joint, qui s'est passé tout près d'ici. Il s'agit de la mort d'un révolutionnaire fameux, bien connu dans ce canton, frappé de Dieu à Tintigny, village à une lieue d'ici. Tout le monde y a vu le doigt de Dieu. Je m'en suis fait raconter un de ces jours les détails par un vieux prêtre qui les tient d'un curé contemporain. Je pourrais citer le nom de l'individu, mais je craindrais de blesser la justice et la charité, car il a des neveux en grand nombre dans nos environs, et des neveux qui ne lui ressemblent guère. Voici le fait :

« A Tintigny, diocèse de Namur, pendant la Révolution française, aux jours de la Terreur, le pouvoir exécutif avait pour agent le citoyen G... Il était digne de ses maîtres ; il dénonçait les prêtres, dénichait les rebelles, abattait les croix. C'était la terreur du pays. A cette époque, en 1793, la Belgique, on s'en souvient, était devenue département français, et elle était soumise aux lois sanguinaires des scélérats qui siégeaient à Paris. Un jour, la veille de l'Ascension, le citoyen G..., en allant de Tintigny à Orval, passe, à l'entrée d'un bois, devant un Christ connu sous le nom touchant de *Bon Dieu de Pitié*. Le renégat, en le voyant, lui montre le poing et lui lance ce blasphème : « Si tu es encore là, « petit Pierrot, quand je repasserai, tu descendras la garde ! »

Quand il repasse, le Bon Dieu de Pitié est encore là. L'agent du pouvoir exécutif s'apprête à renverser le crucifix. Il faisait une obscurité profonde. Tout à coup il aperçoit, appuyée sur le hêtre qui porte l'image vénérable, une forme humaine, toute nue, les bras étendus en croix, une couronne sur la tête. En un clin d'œil, la vision se précipite sur le voyageur. Celui-ci croit que c'est le Christ descendu pour se venger; effaré, éperdu, il pique son cheval, et revient ventre à terre à Tintigny sans regarder derrière lui. Il arrive tout tremblant, épuisé; il se met au lit, en proie à une fièvre dévorante; le lendemain matin, il expirait, et tous se dirent : *Le doigt de Dieu est là !*... Dieu se laisse blasphémer et persécuter, parce qu'il a l'éternité pour répondre; mais cette fois il avait répondu avant le grand jour. L'apparition qui avait effrayé le fier républicain s'expliqua bientôt : Dieu s'était servi de la folie d'un malheureux qui habitait ces bois pour « lui faire descendre la garde. » La femme du blasphémateur ainsi que ses deux filles moururent plusieurs années après dans la misère et dans l'abjection. Et le Bon Dieu de Pitié est encore là, et on se signe encore en passant devant lui, et les vieillards, en songeant au jacobin de Tintigny, se signent deux fois ! »

La vengeance divine.

Voici deux exemples de la vengeance de Dieu, rapportés par M. l'abbé Daux, vicaire général de Buffalo :

« Dans mon pays natal, à l'époque de la grande Révolution de la fin du siècle dernier, un homme qui jouissait d'une certaine considération se laissa entraîner aux idées du temps et devint impie. Après la dévastation de l'église paroissiale, où se commirent mille excès criminels, ce mal-

heureux, visitant un jour les ruines qui y étaient amoncées, et apercevant encore le grand Christ de pierre derrière l'autel principal, s'écria : « Quand donc ne verrai-je plus ce monstre ! » Son vœu sacrilège fut exaucé; il ne le vit plus en effet, car il perdit la vue complètement sans la moindre douleur. Il a vécu encore une quinzaine d'années dans ce triste état. J'ai depuis appris avec plaisir qu'il s'était réconcilié avec Dieu.

« — Un autre de mes compatriotes assistait au renversement des statues dans la même église; il en emporta une chez lui, non pour la soustraire à la profanation, mais pour assouvir sur elle une sorte de rage et montrer en cela toute la force de son esprit. Il ne trouva rien de plus plaisant, après certaines brutalités indignes, que de fendre cette statue, comme un morceau de bois ordinaire, et de la destiner à faire bouillir son pot-au-feu. Ce ne fut pas pour lui un brevet de longue vie, car, deux jours après, on procédait à son enterrement. Dieu l'avait cité à comparaître devant son tribunal. »

Une orgie sacrilège.

En 1793, à cette époque si féconde en crimes de toute espèce, un régiment français qui était en Italie passa dans un village au moment d'un orage qui fut suivi d'une grande pluie. Les soldats trouvèrent l'église ouverte et y entrèrent pour se mettre à l'abri. Comme on était alors en un temps où l'on travaillait à détruire la religion, et où ceux dont la foi et la piété n'étaient pas bien enracinées se faisaient une gloire de se montrer impies, les soldats se comportèrent dans le temple du Seigneur comme dans le lieu le plus profane. Quelques uns proposèrent d'y faire venir du vin; leur pro-

position fut bien accueillie. On en apporta bientôt dans de grandes jattes; mais comme on n'avait pas assez de gobelets et de tasses pour y puiser, il y eut un soldat qui fut assez impie pour se procurer un vase sacré par un sacrilège horrible. Il monte à l'autel, enfonce la porte du tabernacle, ose prendre en main le ciboire, jette par terre les hosties saintes qu'il renfermait, et vient ensuite tout triomphant. Mais le moment était arrivé où le Seigneur allait faire éclater sa vengeance sur ce malheureux. Comme il plongeait le ciboire dans une des jattes où il y avait du vin, il tomba mort; et, afin qu'on ne doutât point que cette mort ne fût un effet de la vengeance d'un Dieu irrité, le ciboire profané ne put lui être ôté des mains par aucun de ceux qui essayèrent de le lui enlever. Il fallut avoir recours au curé de la paroisse, qui l'en retira aussitôt sans peine. Plusieurs habitants de cette paroisse, qui étaient dans l'église, furent témoins du sacrilège que commit le soldat et des suites qu'il eut. L'un d'entre eux, qui était mauvais chrétien, se convertit et se confessa ce jour-là même. Un prêtre français, à qui l'on peut ajouter foi, et qui était alors sur les lieux, a raconté ce fait comme certain.

« La justice de Dieu, dit saint Cyprien, s'appesantit de temps à autre sur quelques uns pour servir d'exemple à tous. » *Exempla sunt omnium, tormenta paucorum.*

Il est vrai que Dieu ne frappe pas toujours d'une manière aussi subite ceux qui l'outragent dans son sacrement; mais on peut dire aussi en toute vérité, avec saint Augustin, que l'impunité apparente de ce crime en est le plus grand supplice : *Impunitas ipsa pœnalis est.* En épargnant le corps, le Seigneur abandonne l'âme à cette léthargie intérieure qui ne lui laisse aucun sentiment, et la rend incapable d'expier ses fautes par un sincère repentir.

CHAPITRE QUATRIÈME.

DES OUTRAGES FAITS A MARIE.

Dieu aime plus Marie que tous les anges et les bienheureux ensemble. Cette Vierge incomparable a rendu plus de gloire au Très-Haut que tous les saints. Sa puissance et sa miséricorde ne connaissent pas de bornes ; un Père de l'Église la nomme la Toute-Puissance à genoux : *Omnipotentia supplex.*

Après cela, ne soyons pas étonnés si Dieu punit avec tant de sévérité les outrages faits à sa divine Mère. Ceux qui insultent Marie ne sauraient trouver de refuge pour se mettre à l'abri des coups de la vengeance divine.

On lit dans la Vie de saint Albert, carme, qu'un joueur ayant perdu tout son argent à Trapani, aperçut deux images, l'une de Notre-Dame, l'autre de saint Albert. Dans un moment de colère et de désespoir, il saisit son épée en disant : *Je t'ai souvent invoqué, et tu ne m'as pas aidé ; je ne t'aimerai jamais, saint. Et toi, Marie, surnommée Mère des grâces, tu as aussi fait la sourde oreille à mes prières.* Puis il frappa sur ces images, qui rendirent du sang... mais la foudre tomba du ciel et mit cet impie en poudre.

— Voici un fait plus récent, qui a été cité par les journaux du pays :

A Berchtesgaden, dans le Tyrol, un jeune homme tout

fier de sa fortune et de sa naissance, attablé dans un café, en partie de plaisir avec quelques amis, venait de faire du dogme de l'Immaculée Conception de Marie l'objet de ses sarcasmes impies et des plus inconvenantes plaisanteries, sans se mettre en peine du grand scandale qu'il donnait à plusieurs personnes qui se trouvaient présentes; mais la justice de Dieu ne devait pas tarder à venger l'honneur de la Vierge immaculée.

Les pots de bière et les bouteilles de vin et de liqueurs étant vidés, notre jeune frondeur, plein de gaité et riant encore de ses fanfaronnades, quitte ses camarades et monte à cheval pour s'en retourner chez lui. Il galopait en fredonnant encore ses horribles blasphèmes, lorsqu'il aperçut une statue de la sainte Vierge au bord du chemin, comme on en voit beaucoup dans ce pays plein de foi et de piété. En même temps son cheval fait un écart et le jette avec tant de force et de violence contre le piédestal de la statue, qu'il fut trouvé à la même place sans connaissance, la poitrine enfoncée et baigné dans son sang. Il mourut le surlendemain sans avoir pu retrouver l'usage de ses facultés. (Voyez l'*Univers* du 21 mars 1855.)

Punition d'une injure faite à Marie.

Nous trouvons dans le *Rosier de Marie* la lettre suivante, écrite par un témoin oculaire du fait qu'il raconte :

« Monsieur le Directeur,

« En lisant votre journal, je vois souvent des faits qui, en montrant la bonté de Marie, montrent aussi bien souvent la manière terrible dont Dieu punit les outrages faits à cette bonne Mère. A ce sujet, je vais vous raconter un fait dont j'ai été moi-même témoin.

« Il y a vingt-quatre ans que la chose est arrivée ; mais elle est aussi présente à mon esprit que si elle n'était que d'hier, à cause de la vive impression que j'en ai reçue. J'avais dix-neuf ans, et j'aimais beaucoup la sainte Vierge ; je me plaisais à travailler sous les yeux de cette bonne Mère, c'est-à-dire tout près d'une petite statue de Marie, que j'ornais de mon mieux. Or, un jour que j'étais à l'embellir (c'était au commencement du mois de mai), survint mon beau-frère, homme sans religion et qui se moquait souvent de ma dévotion à Marie. Il tenait en main une petite pince d'acier ; il fit mine de vouloir casser la main de ma statue avec sa pince. « Oh ! lui dis-je, vous n'oseriez pas ; la sainte Vierge vous punirait. » En entendant cela, il éclata de rire. « Je n'oserais pas ? Eh bien ! tenez. » Et il casse en deux coups deux doigts de la main de ma statue chérie. Je le regarde stupéfait, et je m'écrie : « Qu'avez-vous fait ! Si le bon Dieu vous en faisait autant ? » Hélas ! le mois de Marie n'était pas fini que le malheureux avait reçu sa punition. Il fit un voyage par le chemin de fer de Lyon à Saint-Etienne, car nous étions à Lyon. Arrivé à Givors, il descend du wagon ; il se trouve en retard au moment où le train repartait ; il veut s'élançer pour monter, mais il tombe : les roues lui passent sur le corps et lui coupent la jambe en deux endroits. Deux heures après il n'existait plus... Je ne pus méconnaître dans cette mort la punition de son mépris pour la sainte Vierge. Cependant nous avons tant prié pour sa conversion, ma sœur et moi, qu'il semble que Marie si miséricordieuse ait voulu nous donner l'espérance qu'il était sauvé ; car deux jours auparavant ma sœur avait réussi à le faire confesser, ce qu'il n'avait pas fait depuis plus de vingt ans. »

Le démon ministre des vengeances de Dieu.

A l'époque de la grande Révolution, les sanctuaires de Marie furent profanés comme ceux de son divin Fils, et tous ceux qui eurent le triste courage de prendre part à ces sacrilèges abominations sentirent peser sur eux, et souvent même sur leurs enfants, la main terrible de la justice divine. On remplirait des volumes des traits qui ont eu des milliers de spectateurs. Pour ne pas sortir de notre cadre, nous nous contenterons d'en rapporter plusieurs.

M. Marigon, négociant de Vernoux (Ardèche), nous a communiqué le trait suivant, qu'il tenait de personnes dignes de foi.

Un révolutionnaire protestant, qui demeurait dans une petite maison de campagne, étant venu au village pour traiter quelques affaires, entra dans l'église paroissiale, qui n'était pas encore interdite.

Ce misérable sectaire, apercevant une statue de la sainte Vierge devant laquelle les fidèles aimaient à venir prier, s'écria en branlant la tête et avec un air diabolique : « Cette femme est restée là assez longtemps. » Et en disant ces horribles paroles, il s'avança et brisa la tête de la madone.

Après cet exploit sacrilège, qui contrista tous les bons chrétiens du pays, cet impie étant remonté à cheval pour continuer sa route, il rencontre un homme qui le prie de le laisser monter derrière lui ; sa demande est acceptée. Quand le révolutionnaire fut arrivé dans sa maison, son compagnon de voyage lui dit en le quittant ces paroles mystérieuses : *Je t'attends dans huit jours*. Au bout de huit jours, en effet, il alla rendre compte à Dieu de tous ses sacrilèges ; il mourut privé des secours de la religion. Ceux qui le por-

tèrent au cimetière assurèrent que, lorsqu'on mit la bière dans la fosse, elle était vide.

Statue miraculeuse.

A l'époque de la grande Révolution, presque toutes les églises furent profanées et détruites ; les statues et tableaux de la sainte Vierge furent mis en pièces. Le ciel n'arrêta la puissance de l'enfer que devant la statue de Sablonnières, qu'on voit encore aujourd'hui dans l'église de la paroisse. Cette statue, qui est de la fin du quatorzième siècle, représente la Vierge debout, portant sur la tête une couronne élégamment découpée, tenant d'une main un livre que feuillette l'enfant Jésus, également debout à son côté. Les révolutionnaires en avaient juré la destruction, et pour exécuter leur projet impie, ils vinrent à l'église avec de grosses cordes, à l'aide desquelles ils descendirent, quoique à grande peine, la statue de son piédestal, puis la traînèrent jusqu'à la porte de l'église ; mais là la statue opposa à tous leurs efforts réunis une immobilité invincible. Ils essayèrent à plusieurs reprises, jamais ils ne purent la mouvoir de place ; elle résista à tout, comme si elle eût été fixée en terre, et parut même toute ruisselante de sueur, disent les vieillards du pays qui ont été témoins du fait. De guerre lasse, les malheureux renoncèrent à leur sacrilège entreprise, et se retirèrent tout confus. La Vierge fut ensuite replacée avec facilité sur son piédestal, sans avoir été aucunement endommagée.

Le Pataud.

Le trait suivant a été cité dans la *Guirlande de Marie* (mars 1866) :

« Au mois d'avril 1854, je me trouvais dans les montagnes de l'Ardèche, arrêté, je ne sais plus par quel accident de voiture, à l'unique auberge d'un petit bourg dont j'ai également oublié le nom. Cette auberge avait une apparence singulière. Elle présentait une façade longue et élevée, percée régulièrement d'une quantité de petites fenêtres, la plupart sans châssis. L'unique entrée était une porte cochère donnant passage dans une cour. Cette cour, assez spacieuse, était entourée de constructions dont les unes servaient de remises, tandis que les autres étaient abandonnées et tombaient en ruines. Le tout, tant le bâtiment principal que les dépendances, offrait l'aspect de la misère et du délabrement le plus complet.

Une grosse pierre, placée derrière la porte, paraissait servir de banc. Je m'y établis, tout en pestant contre le retard qui me clouait dans un endroit si peu agréable.

Tandis que j'étais là, méditant tout à mon aise sur les jouissances variées que procurent les voyages, un vieux mendiant vint à passer, et me demanda l'aumône d'un ton nasillard.

C'était pour moi une distraction, et toute vulgaire qu'elle fût, je voulus en profiter.

— Dites donc, l'ami, fis-je en lui mettant une pièce de monnaie dans la main qu'il me tendait, il fait bien pauvre dans ce pays.

— Dame! monsieur, il y fait d'un et d'autre. Il y a pas mal de malheureux, c'est vrai, mais on trouve bien des gens cossus par ei par là.

— S'il faut en juger par cet échantillon,... dis-je en désignant l'auberge du regard.

— Oh! cette auberge, interrompit le mendiant en regardant autour de lui comme pour voir si personne ne l'écoutait, cette auberge, monsieur, c'est une maison maudite.

— Une maison maudite! ConteZ-moi donc cela, lui dis-je, pressentant une légende curieuse.

— Oh ! volontiers, monsieur ; aussi bien le *Pataud* ne peut nous entendre, il est à sa vigne.

— Le *Pataud* ?

— C'est le maître de céans ; on ne le nomme pas autrement dans le pays... quand il a le dos tourné, car on a peur de lui, quoique toutes ses mauvaises richesses se soient fondues au soleil. C'est une punition, voyez-vous, monsieur ; cela va ainsi de père en fils depuis 1794, et avant vingt ans, si vous revenez par ici, vous verrez des ronces et des orties à la place de ces bâtiments : c'est le vieux Pol qui vous le dit. Quant à l'histoire, la voici ; elle n'est pas longue. Cette auberge, comme vous pouvez le voir par toutes ces petites fenêtres, était autrefois un couvent où vivaient de bonnes religieuses. Il n'y avait pas de pauvres alors ; c'était le bon temps. Tout le monde travaillait, et les infirmes et les vieux venaient chercher la soupe au monastère. Derrière cette cour qui est là s'élevait une belle chapelle où j'ai souvent servi la messe. Quand vint la Révolution, les religieuses durent s'enfuir, et leur maison fut mise en vente par la république. L'acheteur fut le grand-père du *Pataud*. C'était un mauvais drôle, charron de son état, et à qui le couvent faisait la charité. Il eut cela pour une poignée de sous. Ne sachant que faire de la chapelle, il ordonna de la démolir pour en vendre les débris. C'est ici que commence l'histoire, monsieur. La démolition alla son train jusqu'au chœur. Mais d'abord il faut savoir que dans une niche au-dessus de l'autel, tout près de la voûte, se trouvait une grande Vierge en pierre, à laquelle les gens du pays, et même ceux de loin, avaient grande dévotion. On la nommait Notre-Dame de Bon-Encontre. Lors donc que les ouvriers furent arrivés au chœur, l'acquéreur dit :

— Holà, mes garçons, avant d'aller plus loin, il nous faut renverser ça de là-haut.

Et il montrait du poing Notre-Dame, le païen qu'il était.

Les ouvriers s'arrêtèrent, mais personne ne parut vouloir s'avancer pour faire ce qu'il disait.

— Comment! leur cria-t-il, vous avez peur, poltrons que vous êtes! Qu'on me donne une échelle.

Et comme on ne la lui donnait pas assez vite, il en prit une lui-même, et alla la placer contre le mur, en-dessous de la statue.

Mais il s'aperçut bientôt que tout seul il ne viendrait pas à bout de l'entreprise.

— Allons donc, cria-t-il de nouveau avec colère, qu'on vienne m'aider, ou je vous dénonce tous.

A ce temps-là, monsieur, c'était une fameuse menace.

Un des ouvriers, plus méchant et plus lâche que ses compagnons, prit une seconde échelle et la plaça à côté de l'autre.

Entre temps, les curieux s'étaient amassés, et il y avait une foule de gens dans les ruines de la chapelle.

Ce qu'on pensait, on n'osait pas le dire; mais je crois que tout bas plus d'un priait Notre-Dame de Bon-Encontre.

Les deux hommes montèrent, chacun de son côté. Je les vois encore. Le maître était en face de la statue, l'ouvrier à la gauche du maître.

Lorsqu'ils furent tout près, ils y portèrent ensemble la main, essayant d'abord de la remuer avant d'y attacher la corde dont il s'étaient munis.

Mais sans doute que la démolition d'une partie de la chapelle avait ébranlé le reste, car soudain toute cette partie du mur s'éroula avec un bruit terrible.

Les spectateurs poussèrent un cri d'épouvante.

Ce fut d'abord un nuage de poussière au milieu duquel il était impossible de rien distinguer.

Puis, quand on se fut approché, on vit le chariot sous la statue de pierre, écrasé, aplati, sanglant. Il était mort.

Son complice, à quelques pas de là, avait les deux jambes brisées.

Tout le monde s'enfuit, et ce ne fut qu'un certain temps après qu'on osa venir ramasser le cadavre et le blessé.

Le fils du mort hérita du couvent.

Il hérita aussi de la malédiction. Il ne fit que de mauvaises affaires, et, il y a quelques années, on le trouva pendu dans sa grange.

Comprenez-vous maintenant, monsieur, pourquoi il n'y aura bientôt plus ici que des orties et des ronces ?

Parfois, quand le *Pataud* est un peu insolent, on lui parle de son grand-père.

— Bah ! répond-il en pâlisant, pur hasard.

M'est aussi avis, monsieur, que c'est pur hasard ; qu'en pensez-vous ?

Et le mendiant, après avoir exprimé cette idée en clignant de l'œil d'une façon significative, se retira lentement.

Il voyait de loin le *Pataud* revenir de sa vigne. »

Les profanateurs du sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort punis (1).

Le pèlerinage de Notre-Dame de Rochefort, dans le diocèse de Nîmes, est un des plus anciens et des plus vénérables du royaume de Marie. Nous avons emprunté à l'histoire de ce sanctuaire le chapitre suivant, où l'on retrace les profanations des révolutionnaires :

Malgré les défenses portées, malgré la désolation générale et le règne universel de la terreur, on voyait toujours bien des pèlerins venir, même de loin, prier aux pieds de Notre-Dame de Rochefort. L'église était fermée, mais ils se tenaient prosternés à la porte, et même à la fin ils trouvèrent moyen

(1) Voyez l'ouvrage intéressant sur *Notre-Dame de Rochefort*, par un Père mariste.

de pénétrer dans l'intérieur et d'arriver jusqu'au pied de l'autel et de l'image de la bonne Mère (1). Les démagogues le surent bientôt. Irrités d'avoir laissé aux peuples cette dernière consolation, ils ne tardèrent pas à essayer de la leur ravir.

Voici, au rapport d'un témoin oculaire, comment les choses se passèrent :

« Nous étions au plus fort du règne désastreux de la Terreur, dit-il; il n'y avait ni prêtre ni église; il n'y avait que cette chapelle où l'on pouvait faire sa prière. Tous les dimanches, il y avait du monde, même des étrangers. Un dimanche, deux révolutionnaires de Villeneuve, étant venus cultiver une vigne située dans l'étang, s'aperçurent qu'il y avait du monde sur la montagne. Ils quittent leur travail et viennent s'assurer du fait, ramassant sur leur chemin tous les sans-calottes qu'ils rencontrent. Ils arrivèrent sur la montagne au nombre de cinq, écumant de rage, vociférant des horreurs, insultant et provoquant tous ceux qu'ils rencontraient. Peu s'en fallut qu'ils n'en vinsent à donner des coups. Enfin ils partirent, mais la menace à la bouche, et jurant que, si cela ne finissait point, on viendrait en force pour y mettre ordre.

« De retour à Villeneuve, les susdits révolutionnaires n'eurent rien de plus pressé que de dénoncer la prétendue contravention au club de cette ville. De là grand émoi

(1) Un prêtre vénérable par l'âge et les vertus a raconté, les larmes aux yeux, qu'à cette époque sa pieuse mère, chargée du soin de neuf jeunes enfants, venait fidèlement chaque année à Notre-Dame, faisant plus de six lieues à pied, demeurant à genoux longtemps, et priant les mains jointes ou les bras en croix devant les portes de l'église lorsqu'elle les trouvait fermées; ensuite elle retournait contente au sein de sa famille. Ce pèlerinage, disait cette pieuse femme, était l'unique consolation de sa foi, privée qu'elle était de tout secours religieux pendant les tristes jours de la Révolution. Quel souvenir, et quel exemple!

dans leur camp ; on s'échauffe, on s'exalte, on délibère, et on écrit au chef du parti à Rochefort pour lui faire des reproches de ce qu'un républicain émérite, tel que lui, souffrait ou ignorait que dans son pays il y eût une réunion de fanatiques qui professaient un culte défendu par les lois. Il fut décidé en même temps que l'on enverrait quelques membres du club sur la montagne, qu'ils feraient disparaître la Vierge, et qu'ainsi tout serait terminé (1).

« Un matin donc, au lever du jour, trois des plus forcenés révolutionnaires arrivent en toute hâte sur la montagne. L'un d'eux était de Villeneuve, et les deux autres de Rochefort. Deux d'entre eux s'introduisent dans la chapelle comme à la dérobée, et s'avancent jusqu'au sanctuaire, tandis que le troisième demeure sur la porte d'entrée. Profitant du moment où ils n'avaient aucun témoin de leur crime, ces nouveaux iconoclastes s'élancent vers la statue de Marie. Furieux et comme en délire, ils s'efforcent, en vomissant l'outrage et le blasphème, de la séparer du trône auquel elle est solidement attachée. La tête seule, cédant à leurs efforts redoublés, est détachée violemment du tronc, et demeure entre leurs mains. Obligés, contre leur désir, de laisser la sainte image debout à sa place, ils s'éloignent à la hâte, après avoir, dit-on, renversé les statues de saint Benoît et de sainte Scholastique, et causé encore sans doute quelques autres dévastations. Ils emportèrent la tête vénérée comme un trophée de leur honteuse et sacrilège victoire. On ajoute qu'ils poussèrent la dérision et l'impiété jusqu'à s'en faire un jouet, en la faisant rouler sur la pente des rochers, le long des chemins et dans les lieux publics. »

A cette vue, ou à la nouvelle de ce qui venait de se passer, une telle horreur s'empara des âmes, qu'elle s'est perpétuée vive et profonde jusqu'à nos jours, et qu'à présent

(1) Archives de Notre-Dame de Rochefort, livre des documents,

encore, dans toute la contrée, on ne rappelle et l'on n'entend raconter qu'avec indignation l'attentat commis à Notre-Dame pendant la grande Révolution.

Quant aux impies qui l'exécutèrent, aussi peu inquiets d'être à jamais flétris dans l'opinion publique que d'avoir attiré sur eux-mêmes la vengeance du ciel, ils ne pensèrent qu'à compléter leur œuvre. Pour cela, ils travaillèrent à faire vendre les bâtiments de l'église, du couvent, et tous les biens ayant appartenu aux ci-devant bénédictins de Rochefort.

Après tant de dévastations, le deuil était grand sur la montagne de Rochefort ; une désolation profonde y avait succédé à une prospérité presque deux fois séculaire. Le sanctuaire dépouillé de ses plus riches ornements, comme à la fin du seizième siècle, se voyait privé de ses véritables gardiens. La statue miraculeuse était mutilée, et les édifices du couvent et de la chapelle, arrachés violemment à la religion et à la piété, étaient rangés parmi les propriétés purement séculières et destinés à devenir bientôt les objets d'une vile spéculation.

Au reste, tous ces révolutionnaires, si hardis et si fiers en apparence, étaient terrifiés dans la suite et couverts de honte à la seule accusation d'avoir outragé la sainte Vierge. Personne n'ignore dans le pays, plusieurs pour l'avoir entendu de leur bouche, que toute leur vie ils se renvoyaient les uns aux autres la perpétration de ce forfait. Il paraît même que, si des pièces importantes et relatives à la Révolution ont disparu des archives publiques de certaines communes, quelques uns de ces hommes y auraient contribué, tout autant du moins qu'ils les jugeaient compromettantes pour leur propre mémoire.

Mais l'action providentielle parut avec éclat surtout dans les châtimens dont furent atteints ces grands coupables. On a vu presque en tous lieux la plupart des révolutionnaires

de 1793 porter dès cette vie la peine de leurs crimes. Plusieurs ont été frappés jusque dans leurs biens ou dans leurs descendants, et il n'est pas rare de rencontrer encore aujourd'hui les traces que la foudre vengeresse a laissées de son passage pour instruire les générations nouvelles et pour imprimer dans les âmes une salutaire terreur. « Que de faits de cette nature arrivés particulièrement en France, surtout dans le cours de la dernière persécution suscitée à l'Eglise ! On composerait des livres sans fin, si, à l'exemple de Lactance, on voulait raconter les punitions exemplaires dont furent frappés ceux qui, dans ces temps malheureux, osèrent porter une main impie sur les personnes ou sur les objets consacrés au culte de Dieu (1). »

Le village de Rochefort en particulier eut ses traits de la vengeance de Dieu, et ils ne furent pas des moins exemplaires. « Le ciel ne pouvait laisser impuni aucun des outrages auxquels notre sainte chapelle fut en butte. Il lui devait cette marque de sa protection, et il la lui donna de la manière la plus éclatante. Les coups de sa colère furent dirigés contre les principaux profanateurs ; et même, pour avoir été quelquefois différés, ils n'en furent que plus terribles. Le souvenir de ces punitions est demeuré profondément gravé dans l'esprit du peuple de la localité et des environs. S'il faut en croire ce que tous ont pu entendre raconter, elles auraient été souvent accompagnées de circonstances si frappantes, qu'il ne serait guère possible de douter qu'elles ne soient vraiment providentielles (2). » Pour les uns, ce furent de nombreuses et accablantes infirmités ; pour les autres, des plaies horribles, des maladies incurables ; pour plusieurs, une mort tragique, le malheur parmi leurs enfants ou la destruction de toute leur famille.

Entre les faits de cette nature, nous citerons spéciale-

(1) Le P. Pélerin, chap. 2.

(2) Ibid.

ment le suivant. Toutes les bouches le racontent dans le pays, et on montre encore l'endroit où il s'est accompli. Le voici tel qu'il est rapporté dans une relation particulière :

« Le premier dimanche de mars 1793, les nommés A. S... et J. R..., tous deux de Rochefort, et habitant non loin de l'ancienne église, se disposaient à aller ensemble planter des figuiers. Ils étaient l'un et l'autre des patriotes des mieux trempés, observant ponctuellement la décade républicaine et le culte de la Raison. A..., plus matinal, se met en route, et, passant devant la porte de J..., l'éveille et lui dit qu'il va l'attendre à l'abri de la muraille voisine. *Hâte-toi de venir, ajoute-t-il, j'ai vu quelque chose.* De la maison de R..., il avait aperçu la foule qui montait à Notre-Dame de Grâce, parce que, chose rare en ce temps, un prêtre allait célébrer la messe à la chapelle. On ne l'avait annoncé que secrètement et à l'oreille. Néanmoins tous les fidèles le surent, moins les patriotes pur sang, qui auraient peut-être cherché à troubler la fête. J. N... arriva bientôt. Voyant la foule, à son tour, il s'exalte comme son camarade. Tous les deux jurent et pestent ensemble contre les fanatiques, qui ne tiennent nul compte des lois par lesquelles la république ordonne de fêter la décade. Ils protestent qu'on avisera au moyen d'y mettre ordre une autre fois.

« Comme ils étaient rouges de colère, passa devant eux une femme endimanchée, qui allait aussi à la messe. Cette femme étant sœur d'un patriote distingué du lieu, ils eurent avec elle beaucoup plus de liberté. Ils l'accablèrent d'injures et de menaces. *Et toi aussi, lui dirent-ils, tu vas à la messe comme les fanatiques. Puisse le tronc de figuier faire écraser la voûte ! Ce serait un bon coup de filet (1).*

(1) *Baste que le tos de figuierre faguessa escrasa la voûte. Seriei une bonne leique.* Les révolutionnaires appelaient dérisoirement la statue de Notre-Dame le tronc de figuier depuis qu'ils l'avaient décapitée. *Nous verrons maintenant, disaient-ils, si le tronc de figuier fera des miracles.*

Par là ils croyaient pouvoir la détourner de son dessein ; mais celle-ci ne répondit pas, et continua son chemin. A peine était-elle descendue à l'ancien cimetière, qu'elle entendit un grand fracas. Elle poursuivit son chemin, et apprit bientôt que ce bruit venait de l'éroulement de la muraille derrière laquelle étaient abrités J... et A... Ils furent écrasés tous deux sous cette chute, qui avait pour cause une rafale violente du nord, survenue presque tout à coup. Le vent soufflait à peine le matin ; mais en ce moment, entre neuf et dix heures, il devint si impétueux, qu'il renversa ce mur. C'était cependant un ancien rempart du château, qui avait résisté aux siècles, et que tout le monde croyait encore très-solide.

« J... fut retiré de dessous les ruines, respirant encore. Il était âgé de trente-huit ans, et mourut deux jours après, privé de toute connaissance. Ce malheureux, si acharné à décrier et à poursuivre le culte de la sainte Vierge, avait prostitué sa propre fille au culte de la Raison, et en avait fait la déesse du lieu. A... était âgé de quarante-trois ans. Il vécut encore quelques jours ; on affirme qu'il réclama le secours d'un prêtre, et qu'il reçut les derniers sacrements avant de mourir. Il avait accompagné jusqu'à l'entrée de la chapelle ceux qui avaient abattu la tête de la statue miraculeuse (1). »

Ces deux blasphémateurs furent évidemment punis, c'est la croyance universelle, par le même genre de mort qu'ils avaient souhaité aux pieux serviteurs de Marie.

« Un exemple si soudain, dit un autre mémoire manuscrit, fit du bruit. Les révolutionnaires en furent consternés. Ils ne riaient plus ; ils cessèrent de parler du tronc de figuier, et étaient loin de l'invoquer pour des miracles, invocation qui avait si mal réussi (2). »

(1) Archives de Notre-Dame, livre des documents.

(2) Ibid.

Un maire révolutionnaire.

Dans une notice sur le pèlerinage de Notre-Dame de Verdélais (Gironde), publiée par le *Rosier de Marie* dans son numéro du 19 mai 1866, nous avons lu le trait suivant :

« ... Vinrent les jours tristement mémorables de la grande Révolution, jours de ruines et de larmes. Le sanctuaire de Verdélais possédait à cette époque des vases sacrés d'un grand prix et des ornements d'une grande richesse. Tout fut pillé ou brûlé. On poussa même le sacrilège jusqu'à vouloir anéantir la statue qui depuis tant de siècles était l'objet de la vénération et de la piété des fidèles.

« — Renverse cette statue, disait le chef de l'administration locale au sacristain, qui depuis bien des années était au service de la chapelle.

« — Je craindrais que Dieu ne m'écrasât dans le moment même, répondit le sacristain; du reste, j'aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes.

« Alors le magistrat furieux se tournant vers un maçon :

« — Je t'ordonne, au nom de la loi, de renverser cette statue.

« — Fais-le toi-même, si tu l'oses, citoyen maire, répondit le maçon avec un courage héroïque; pour moi, je ne le ferai jamais.

« Rempli de colère, le maire impie monte lui-même pour consommer son projet sacrilège. Il va saisir la statue; mais, ô prodige! une pâleur de mort se répand sur son visage, ses genoux fléchissent, ses yeux se ferment.

« — Soutenez-moi; je n'y vois plus, s'écrie-t-il plein d'effroi, et il tombe sans connaissance dans les bras des personnes qui assistaient à cette horrible scène.

« Aujourd'hui, grâce à la haute protection et au généreux

concours des trois derniers pontifes qui se sont succédé sur le siège archiépiscopal de Bordeaux, NN. SS. d'Aviau, de Cheverus et Donnet, Verdélais n'a rien à envier à ses anciens jours. Un des premiers soins de l'illustre cardinal actuellement régnant fut d'appeler de Lyon quelques religieux de la Société de Marie et de leur confier le soin de la paroisse et du pèlerinage. Sous l'active et intelligente administration de ces prêtres instruits et zélés, la face de ce pays a été renouvelée. Une riche église surmontée d'une flèche élancée remplace la modeste chapelle. La solitude s'est animée. Les anciens pèlerins seraient étonnés de trouver une charmante petite ville et toutes les commodités de la vie dans ces lieux autrefois agrestes et sauvages. Chaque jour le chemin de fer et les bateaux à vapeur apportent à Verdélais de nombreux voyageurs venus de tous les points de la France ; et souvent, et surtout dans les mois de mai et de septembre, des paroisses entières accourent en procession à ce célèbre sanctuaire. Alors les cloches sonnent à grandes volées, les airs se remplissent de chants joyeux, et l'on voit, au milieu des chemins fleuris qui conduisent à l'église, des centaines de pèlerins s'avancer avec recueillement et majesté. La croix d'argent brille au soleil, des bannières de toutes couleurs flottent au vent ; les hommes et les femmes en costume de pèlerinage, les enfants revêtus de robes blanches, le clergé en habits de chœur, marchent au bruit des cantiques et au son des pieuses fanfares. On chante la messe en musique, tout le monde communie, et le soir, après les vêpres et la bénédiction solennelle du Très-Saint-Sacrement, chacun se retire, emportant dans son âme des trésors de grâce et dans son cœur des souvenirs que n'effaceront pas les années.

« CAMILLE LENFANT, *prêtre.* »

**Notre-Dame de Benoite-Vaux, diocèse de
Verdun (1).**

C'était au mois de novembre 1793. Tout ce qu'il y avait de bon et d'honnête à Benoite-Vaux tremblait et se cachait, en appelant de tous ses vœux des jours de justice et de paix. Des étrangers, émissaires du comité de salut public, avaient été placés à la tête de la commune que formait alors le petit hameau, et dans le monastère il n'y avait plus que le curé constitutionnel, le père Barry, homme faible et sans énergie, que servait le frère Norbert, quand un matin arrivèrent encore de Saint-Mihiel, que l'on nommait alors Roche-sur-Meuse, deux commissaires bien autrement terribles que les premiers. L'histoire, qui doit flétrir toutes les indignités, ne saurait taire leurs noms ; ils s'appelaient Viller et Baudot. C'étaient des hommes capables de tout oser, et qui, avant d'arriver dans la vallée, avaient déjà ravagé toutes les églises qui se trouvaient sur leur passage : celles des Paroches, de Dompcevrin, de Woimbey, de Bouquemont et de Tillombois. Aussi se présentèrent-ils à Benoite-Vaux avec le dessein arrêté de ne rien épargner et de détruire jusqu'aux derniers vestiges de ce qu'ils appelaient « les instruments du fanatisme. »

Vite alors on court à la chapelle, on descend la statue, et en répandant des larmes et des prières, on l'emporte dans la boulangerie du couvent, où on la cache soigneusement en la couvrant de fagots.

Il était temps, car à peine la porte était-elle fermée par le prieur, que tout à coup le bruit du tambour retentit dans

(1) Nous avons pris ces détails dans l'intéressant ouvrage *Notre-Dame de Benoite-Vaux*, par le R. P. Chevreux.

la forêt, et que les commissaires se présentent, escortés de six gardes nationaux de Tillombois.

Avant tout il leur fallait la statue de Notre-Dame; ils regardent donc au fond du sanctuaire, et ne la trouvent plus. « Où est cette ! s'écrie Baudot en prononçant un blasphème horrible, il faut qu'elle se retrouve. » Et en attendant, pour assouvir sa fureur, il frappe deux chérubins en pierre placés de chaque côté du tabernacle, les brise sur le pavé, fait le tour de l'église en mutilant les statues, enlève la grille en fer du balustre, et ne fait pas même grâce à la pierre tombale de M. de l'Escale, dont il efface les armoiries et les fleurs de lis, pendant que, de son côté, le chef de la commune, Saintin-Tournay, commande à deux enfants armés d'une hache et d'un couteau d'abattre les ornements des stalles.

Mais, pendant ce premier accès de fureur, le farouche Baudot n'a pas oublié l'objet principal de sa mission, c'est-à-dire la statue vénérée que tant de siècles ont saluée, bénie et implorée, et qu'il veut détruire à tout prix. « Où est-elle ? s'écrie-t-il de nouveau en répétant son premier blasphème. Encore une fois, il faut qu'elle se retrouve. » Un misérable, Jean Charles, natif de Woimbey et conseiller municipal de Benoitte-Vaux, initié sans doute au secret de sa retraite par ses compatriotes, lui indique alors du doigt le monastère, et à l'instant, avec une joie satanique, Baudot s'y précipite avec toute sa troupe, cherchant partout le prier, qui apparaîtrait bientôt en tremblant.

« Citoyen ci-devant prêtre, la Vierge que tu as cachée, montre-la-moi tout de suite, ou tu es mort, » lui dit-il en lui mettant l'épée sur la gorge. Cent autres se seraient tus, ou lui eussent répondu comme les martyrs des premiers siècles répondaient quand on leur demandait de trahir leur foi, leurs évêques, ou de livrer les objets sacrés; quant à lui, plus effrayé et plus lâche, après quelque résistance sans

énergie, sur la promesse hypocrite qu'il ne sera fait aucun mal à l'image dont il est le dépositaire et le gardien, il ouvre lui-même la porte de la boulangerie et montre de la main l'endroit où on l'a cachée.

On sait qu'autrefois les protestants, les aventuriers et les Suédois, après l'avoir souillée, insultée, l'avaient cependant encore laissée debout, par un sentiment inexplicable de respect ou de crainte. L'impie commissaire ne s'éleva pas même à leur niveau ; non seulement il ne la respecta pas, mais sitôt qu'il l'aperçut, il la regarda en face avec un sourire infernal et s'écria : « On dit que tu fais des miracles ; eh bien ! si tu as du pouvoir, fais-le voir ; en attendant, il faut que je te casse les reins. » Et en parlant ainsi, plus semblable à un démon qu'à un homme, il la pousse violemment, la renverse par terre, et avec une hache la frappe à coups redoublés, pendant que la troupe applaudit, et que le prier, comprenant alors l'étendue de sa faute, se cache la tête dans ses mains et se retire en poussant des sanglots. Mais c'était peu ; car après la statue, les autels, les tombeaux et les images des saints, restaient les vases sacrés, et dans la précipitation on les avait oubliés. Baudot veut les avoir, et poussant aussitôt devant lui l'infortuné prier, il rentre dans l'église, se fait ouvrir par l'indigne curé lui-même la porte du tabernacle, s'empare du saint ciboire, du calice, de l'ostensoir, et ordonne sous peine de mort à un habitant du hameau de les conduire, avec d'autres objets désignés, au district de Saint-Mihiel ; puis, afin de compléter son œuvre de destruction, toute la troupe brise à coups de hache les quatre confessionnaux, emporte toutes les béquilles déposées autrefois près de la statue par une multitude de malheureux en témoignage de leur guérison miraculeuse, ramasse tous les ornements, les bannières, les livres d'église, jette le tout pêle-mêle dans la cour, y met le feu et danse autour en chantant l'infâme *Carmagnole*.

Une troisième perquisition fut faite peu de temps après par trois commissaires de Verdun, qui vinrent visiter le sanctuaire, afin d'enlever toute trace de *superstition*. Ne trouvant partout que le vide et des ruines, ces nouveaux visiteurs, aussi hostiles cependant que les précédents, se bornèrent à frapper les statues du portail, et ne pouvant les abattre malgré tous leurs efforts, il se retirèrent bientôt en disant : « Elles y étaient avant nous, elles y seront encore après nous. » Tous trois ne tardèrent pas à être punis d'une manière exemplaire : le premier fut brûlé vif dans une chaudière d'eau bouillante, le deuxième se pendit, et le troisième devint fou.

Les autres commissaires et leurs indignes valets ne furent pas plus épargnés par la justice divine. Baudot, le plus coupable de tous, qui avait juré de casser les reins à la statue, et qui l'avait sommée de lui montrer son pouvoir, eut bientôt à son tour les reins littéralement broyés sous les roues d'un char, en conduisant les fourrages de l'armée, et mourut ainsi misérablement sans laisser de postérité. Saintin-Tourney s'en alla terminer ses jours dans un cachot, à Clairvaux. Jean Charles mourut sans enfants l'année suivante, en poussant des hurlements épouvantables. Le garde national de Tillombois qui avait aidé le plus efficacement à la destruction de l'image miraculeuse, fut, peu de temps après, dévoré par les loups en allant à Saint-Hubert; on n'en put retrouver que les plus gros ossements épars çà et là dans la plaine.

Quant à Viller, le moins coupable, puisqu'il s'était abstenu de porter la main sur tant d'objets sacrés, il revint plus tard à de meilleurs sentiments, et pour réparer le mal auquel il avait contribué, il éleva, sur le chemin de Tillombois à Benoitte-Vaux, une croix dont on voit encore les débris à l'entrée de la forêt.

CHAPITRE CINQUIÈME.

CHATIMENTS DES OUTRAGES FAITS AUX PRÊTRES.

**Dieu punit sévèrement les outrages
faits aux prêtres.**

Le Seigneur ne cesse, dans la sainte Ecriture, de nous recommander le respect que nous devons aux prêtres revêtus d'un caractère sacré.

Nous voyons dans l'Ancien Testament les punitions qu'il fit subir à ceux qui outrageaient les prophètes. L'histoire est pleine des exemples de ce genre.

Dans une paroisse du diocèse de Besançon, à quelques lieues de cette ville, il arriva un événement surprenant, qui fut regardé comme un coup du ciel pour inspirer le respect dû aux pasteurs. Deux libertins scandalisaient la paroisse par leurs désordres ; le curé, en étant informé, en avertit leurs pères, qui reçurent mal l'avis de leur pasteur. L'un d'eux eut l'insolence de lui répondre :

— Monsieur le curé, mêlez-vous de dire votre bréviaire, et ne vous occupez point de ce qui se passe chez moi ; il faut bien que jeunesse se passe.

— Si je vous avertis des désordres de votre famille, lui dit le curé, c'est que mon devoir m'y oblige. Je suis chargé

de l'âme de votre fils aussi bien que de la vôtre, et par conséquent je dois veiller sur sa conduite et vous avertir. Je vous parle en pasteur, et vous ne me parlez pas en chrétien ; prenez garde que Dieu ne vous punisse, ainsi que vos enfants dont vous autorisez les désordres.

Cet homme, loin de profiter de l'avis de son pasteur, publia dans la paroisse qu'il avait si bien dit son fait au curé, qu'il ne s'aviserait plus de lui faire des réprimandes. C'était un samedi, et, comme la chose devenait publique, le curé crut qu'il était de la prudence de donner le lendemain au prône un avis à ce sujet. Il le fit avec beaucoup de modération, et dit dans son instruction qu'il estimait tous ses paroissiens ; que lorsqu'il était obligé de leur donner quelques avis en public ou en particulier, il les priaient de croire que ce n'était point pour leur faire de la peine, mais par charité et pour leur salut ; qu'au reste, quand on méprisait les avis d'un pasteur, Dieu en était très-offensé et punissait de tels mépris.

Après la grand'messe, celui qui la veille avait si mal reçu les avis de son pasteur recommença ses invectives, disant que les prêtres n'avaient que des reproches à faire, mais qu'il s'en moquait. Les deux libertins passèrent le reste du jour au cabaret, du consentement de leurs pères, et, pour braver le curé, ils firent plus de scandale que les autres fois ; mais Dieu mit fin à leur vie criminelle par un châtement bien exemplaire.

Le lendemain, le ciel menaçait d'un orage. Ces deux libertins, avec deux autres garçons qui étaient très-sages, coururent à la tour de l'église pour sonner les cloches ; il y eut dans le moment un si grand coup de tonnerre, que ces quatre jeunes gens, saisis de frayeur, descendirent promptement pour se sauver. Dans le temps qu'ils descendaient, le tonnerre tua les deux libertins, mais d'une manière qui fit comprendre que c'était un châtement de Dieu, et voici comment :

Le tonnerre en tombant, après avoir fait plusieurs circuits dans la tour, suivit les quatre jeunes hommes le long de l'escalier ; il épargna le premier, qui était sage, et écrasa le second, qui était un des libertins ; il ne fit aucun mal au troisième, et vint enfin frapper le quatrième, qui était l'autre libertin, et le tua. Ensuite le tonnerre entra dans l'église, où était la mère d'un de ces libertins ; il enleva cette femme, la jeta contre les murs, et ne fit aucun mal aux autres personnes qui se trouvaient dans le lieu saint. A la vue d'un accident si extraordinaire, on reconnut la justice de Dieu, et les pères de ces libertins vinrent, fondant en larmes, demander pardon à leur pasteur.

(*Inst. des jeunes gens.*)

Un révolutionnaire mort en blasphémant.

Voici un trait raconté par le vicomte Walsh dans ses *Lettres vendéennes* :

« A l'époque de la Révolution, à Rennes, comme partout, les victimes vouées à la mort étaient en grand nombre. La guillotine n'allait pas assez vite ; on recruta des bourreaux. Des enfants de douze à quinze ans furent choisis. On leur remit des fusils, on leur amena des prisonniers royalistes, et on leur dit : *Essayez-vous*. Ces petits malheureux étaient obligés d'obéir ; ils tiraient en pleurant et en détournant la tête. Les condamnés en souffraient davantage, et les hommes de sang s'applaudissaient à la fois d'ajouter aux souffrances des victimes et d'enseigner ainsi la cruauté à l'enfance qu'ils enrégimentaient pour donner la mort. A ce bataillon d'*élèves bourreaux* la Commune remit un drapeau avec cette devise : *Espoir de la patrie !*

« Parmi ceux qui avaient imaginé de former ce bataillon, il faut compter le trop fameux N..., mort dans l'impéni-

tence finale il y a quelques années. Avant la Révolution, N... avait été destiné à l'état ecclésiastique ; il avait étudié au séminaire en même temps que l'abbé de ..., et avant que les différences d'opinion fussent venues tout diviser, une amitié d'écoliers existait entre eux. En entrant dans le monde, ils ne suivirent point la même route : N... parvint au pouvoir, et son ancien ami, resté fidèle à sa vocation, exerçant dans les campagnes son saint ministère, fut bientôt proscrit. Pour se cacher, il fut obligé de venir à Rennes. De nobles et pieuses personnes, M^{lles} de Renac, offrirent un asile au prêtre persécuté. Elles avaient dans leur hôtel une cache précieuse, ignorée de tout le monde ; l'abbé de ... y fut introduit. Le zèle, les soins touchants de M^{lles} de Renac, et surtout l'espoir de se sauver, lui faisaient chérir son obscure prison. Au milieu de la nuit, il sortait quelquefois, et bénissait Dieu en se trouvant encore au milieu d'une famille fidèle.

« Les parents de M^{lles} de Renac avaient jadis rendu quelques services à N... Malgré ses déplorables écarts et sa conduite révolutionnaire, il semblait en avoir conservé le souvenir et en être reconnaissant. Devenu influent parmi ceux qui gouvernaient alors, il avait laissé à ces jeunes personnes, dont la pensée lui était connue, une entière liberté. Il allait même quelquefois chez elles, et, dans ses entretiens, affectait une espèce de bonhomie et de franchise. Souvent, en causant avec elles, il avait prononcé le nom de l'abbé de ..., en témoignant le désir de le trouver pour lui être utile ; il assurait que son plus grand bonheur serait de prouver à son ancien ami que ses opinions avaient pu changer, mais que son cœur était toujours resté le même. Plus d'une fois M^{lles} de Renac furent au moment de découvrir à N... la retraite du prêtre ; une sage prudence les retint. Un soir, N... arrive chez elles plus tard que de coutume ; on faisait quelques difficultés pour le recevoir, il insista.

« — Je ne m'excuse point, dit-il en entrant, si je force votre porte ; il y va de votre sûreté. Je sors d'une assemblée de la Commune ; vous y êtes dénoncées par le comité de salut public comme recélant un prêtre dans votre hôtel. On désigne même l'abbé de ... J'ai soutenu le contraire.

« L'aînée des demoiselles de Renac l'interrompt ; elle craignait que la frayeur ne fit parler ses sœurs.

« — Vous nous rendez justice, lui répondit-elle avec assez de sang-froid ; nous sommes innocentes.

« — Je le crois, répartit le républicain ; mais je n'ai pu réussir à faire passer cette conviction dans le comité. Il a été résolu que, cette nuit même, il serait fait chez vous une visite domiciliaire.

« — O ciel ! s'écria avec terreur une des jeunes personnes, qu'allons-nous devenir ?

« — Que crains-tu ? lui dit sa sœur ; la visite prouvera que nous sommes innocentes.

« En parlant ainsi, elle vit les regards de N... ; ils étaient fixés sur elle, et semblaient vouloir pénétrer dans son âme. Un grand trouble s'y éleva ; elle sentit la rougeur s'étendre sur son front, et un tremblement la saisit. L'homme de la Révolution avait deviné ce qui se passait au-dedans d'elle ; il se leva en s'écriant :

« — Celui que l'on cherche est ici. Vous ne savez pas feindre ; le cri de votre sœur, votre propre embarras, vous ont trahie. Je serai assez heureux pour pouvoir sauver mon premier ami ; vous vous joindrez à moi pour l'arracher à la mort.

« — Ah ! pour l'empêcher de mourir, que pouvons-nous faire ? demandèrent en même temps M^{lles} de Renac.

« — Me montrer l'endroit où il est caché, répliqua-t-il avec des yeux brillants de joie. Hâtez-vous de le faire sortir, allons le délivrer, et, sans perdre un instant, je lui fournirai les moyens de s'évader de Rennes. Il se rendra à ma

maison de campagne ; là, il ne sera point recherché. Vous le savez, je ne suis pas suspect. Cette nuit, on viendra visiter votre hôtel ; mais alors celui qu'on cherchera sera en sûreté, et, hors de tout danger, il nous bénira tous.

— Oui, oui, il nous bénira ; nous vous bénirons aussi, s'écria M^{lle} de Renac. Venez, vous avez vaincu mes craintes et mes incertitudes. C'est ici qu'est caché votre ami. De sa retraite il a pu nous entendre.

En prononçant ces paroles, la pieuse et confiante demoiselle ouvrait la porte secrète. Le prêtre s'en élança ; il avait tout entendu à travers la cloison. Il se jeta dans les bras de son ancien compagnon de séminaire. Il ne pouvait parler, il pleurait de joie. Le révolutionnaire le retenait, le serrait sur son sein. Ce n'était pas un ami qui embrassait son ami, c'était le tigre qui tenait sa proie.

« — A moi ! à moi ! cria-t-il d'une voix terrible ; il est en notre pouvoir ; il n'échappera pas plus que les femmes qui voulaient le dérober à la vengeance nationale.

« — Sauvez-vous ! dit le vieux prêtre à M^{lles} de Renac ; peut-être pouvez-vous fuir encore.

« — Non ! non !

C'était en vain : des gendarmes et des soldats se précipitent dans la chambre ; ils entraînent le vieillard et les malheureuses que trop de confiance a perdues. Elles passèrent la nuit dans les cachots, et le lendemain elles revirent le ministre de Dieu ; il les précédait de quelques pas en marchant à la mort. Arrivé au pied de l'échafaud, il se retourna vers celles qui allaient mourir pour avoir voulu le sauver.

« — Je vous bénis, leur dit-il ; ma dernière prière est pour vous. O Dieu ! donnez-leur la force des martyrs !

« Sa prière fut entendue. Elles moururent sans faiblesse, et suivirent de près dans le ciel le saint qu'elles avaient voulu sauver sur la terre.

« La conduite de N... excita l'horreur parmi les révolu-

tionnaires ; tant de perfidie jointe à tant de cruauté en avait fait un monstre, même parmi les monstres. Il était reconnu maintenant qu'il n'avait entretenu de relations avec la famille de son ancien bienfaiteur que pour découvrir son secret et la conduire à l'échafaud.

« Le temps vint ôter le pouvoir aux terroristes, et effaça peu à peu les traces de sang, mais ne put diminuer l'horreur qu'inspirait le vieux jacobin. Dans les rues, on le montrait au doigt, les femmes se détournaient de son passage, et bientôt une honte sans repentir le retint chez lui pendant le jour ; quand venait la nuit, il se hasardait à prendre l'air. On le voyait quelquefois se promener dans les lieux les moins fréquentés. Quelque chose d'inquiet se faisait remarquer dans sa démarche : au moindre bruit, il tressaillait et s'arrêtait tout à coup. Un soir, roulant dans la noirceur de son âme le souvenir de ses crimes, il marchait au hasard ; il était arrivé sur la promenade de la Motte : c'est sur cette place circulaire que se trouve l'hôtel de Renac. Le silence régnait autour de lui ; il jouissait d'être seul. « Personne ne me voit, se disait-il, personne ne me maudit. »

« Subitement une voix perçante prononça son nom.

« — Qui m'appelle ? dit-il en tremblant.

« — M^{lle} de Renac ! répondit la voix.

« Il regarde et ne voit personne près de lui, personne sur la place. Il était en face de la demeure de ses victimes. Frappé de terreur, il croit que c'est leur voix qu'il a entendue... Il fuit. Une sueur froide coule de son front, un tremblement convulsif l'agite. Il hâte ses pas et n'ose détourner la tête. Il arrive chez lui, il pousse toutes les portes, il s'entoure de lumières, il appelle son domestique.

« — Reste là, lui recommande-t-il, ne me quitte pas ; je ne veux pas être seul. Oh ! si la voix pouvait se taire ! si je pouvais dormir !

« Il se couche, la fièvre le saisit, le délire augmente, son agitation est horrible.

« Le malheureux qui est réduit à le servir s'effraye ; il court chez un médecin, chez un prêtre.

« Le prêtre arrive le premier. Le moribond le voit.

« — Qui êtes-vous ? dit-il.

« Le ministre du Dieu qui pardonne lui répond :

« — Je suis un prêtre.

« — Un prêtre ! fuyez ! Vous ne savez donc pas que je tue les prêtres ? J'en ai fait mourir un grand nombre.

« — Il en reste un pour vous bénir, répliqua le disciple de Jésus-Christ. Je viens vous réconcilier avec Dieu.

« — Avec Dieu ! dit d'une voix épouvantable le révolutionnaire endurci ; avec Dieu ! je n'y crois pas. »

« Il continuait de blasphémer ; la mort l'arrêta. »

Un démagogue dévoré vivant par les vers.

Un détachement royaliste de vingt-cinq hommes vient loger au bourg de Saint-Christophe-le-Jambet, près Fresnay. Un républicain dont nous ne craignons pas de décliner le nom, Votreau, dont le sort est si triste aujourd'hui, part précipitamment pour Alençon, d'où il ramène des troupes ennemies. Il était entre onze heures et minuit lorsque les soldats de la république arrivèrent avec leur coupable guide. Ils tombent à l'improviste sur le poste royaliste et l'égorgeant. Après cet exploit, ils entrent dans le bourg et frappent à toutes les portes :

— Qui est là ? leur dit-on.

— Royalistes, répondirent-ils avec ce ton d'hypocrisie qui s'allie si bien à la scélératesse. Y a-t-il ici de nos camarades ?

« — Oui, messieurs, nous allons vous ouvrir.

On ouvre en effet ; mais les malheureux royalistes se trou-

vent inopinément saisis dans leurs lits et sont à la hâte traînés au cimetière, où on les fusille sans miséricorde.

Il y avait parmi eux un ecclésiastique nommé Chaumont et surnommé Chapedelaine, qui les suivait pour sa sûreté personnelle et pour leur procurer les secours de la religion. Deux soldats, qui assurément ne le connaissaient pas pour prêtre, s'étaient emparés de lui et l'avaient conduit au cimetière pour y être fusillé avec ses compagnons d'infortune. Cet ecclésiastique avait sa montre sur lui, je ne sais par quel hasard, car je n'imagine pas qu'on lui eût donné le temps de se vêtir.

— Je vais mourir, dit-il à ses bourreaux, prenez cette montre.

En prononçant ces paroles, il remet sa montre à un des républicains. Un autre réclame ; ils commencent à s'emporter, ils se maltraitent, ils se poussent pour l'avoir, ainsi que les soldats juifs se disputaient les dépouilles du Sauveur. Le prêtre, témoin de ces débats et persuadé que Dieu lui ménageait cette circonstance pour se soustraire à la mort, prend la fuite et se sauve à toutes jambes. Deux coups de fusil sont tirés sur lui presque à bout portant ; mais il n'a qu'un doigt de coupé à la main droite, et il parvient à s'échapper. Ce prêtre vit encore, à moins qu'il ne soit mort depuis un an ; on m'a dit qu'il était curé dans le diocèse de Tours, sur les confins de la Sarthe.

Pour l'homme qui fit verser le sang des royalistes, il vit aussi, si c'est vivre que de voir tout son corps dévoré par les vers ; car tel est l'état de ce misérable. On peut le voir à Saint-Christophe, qu'il habite toujours. Je ne sais s'il songe à se convertir ; mais pourrait-il s'empêcher de reconnaître la vengeance du Seigneur dans les plaies qui l'affligent ?

(Nouvelles Anecdotes chrétiennes.)

L'abbé Blanvilain.

A l'assaut du clocher de Chanzeaux, les Vendéens qui s'y étaient réfugiés s'attendaient à mourir. Au milieu d'eux, l'abbé Blanvilain, environné de mourants qui lui demandaient sa bénédiction, venait d'être blessé à la tête. Inondé de sang, épuisé de souffrances, il tenait dans ses mains un précieux calice dérobé au pillage de l'église, et dont le pied avait été rudement fracassé de la même balle qui l'avait atteint. En face de cette mort présente de toutes parts, un dernier regret de la vie s'empara de son âme, et sa bouche laissa échapper quelques paroles de merci; il exprima à voix basse le désir de se rendre. « Qu'ai-je entendu? reprend Ragueneau, un des Vendéens assaillis. Ah! monsieur, est-ce à vous de mendier votre vie? Rappelez-vous le serment sacrilège que vous alliez prononcer; Dieu vous donne pour l'expier le bonheur du martyr. Remerciez-le, priez pour nous, et donnez l'exemple du courage. Quant à moi, jamais, jamais je ne me rendrai à ces misérables. Ce clocher a été mon berceau, je veux qu'il soit ma tombe. » A ces mots, prononcés d'une voix tonnante, le jeune prêtre incline la tête et demande à Dieu pardon de cet instant de faiblesse. *(Commune vendéenne.)*

Mort affreuse d'un impie.

A cette époque de triste mémoire où fut renversé le trône de France, et alors qu'une foule de familles nobles étaient tombées dans la plus grande misère, une troupe d'émigrés fugitifs arrivèrent dans un village allemand. Parmi eux se

trouvait entre autres un duc, qui fut reçu avec bienveillance par le fermier Bertram. Non moins amical fut l'accueil que les habitants de l'endroit firent aux autres émigrés, qui auraient volontiers cédé à l'invitation qui leur était faite et séjourné quelque temps auprès de ces bons villageois si hospitaliers, si l'arrivée de leurs ennemis ne les eût forcés de partir sans délai. Le duc fut aussi obligé de prendre la fuite. Bertram l'accompagna armé d'une lourde faux, car le chemin conduisait à travers un affreux précipice où se trouvait la caverne d'une bande de voleurs extrêmement nombreuse. Depuis cette époque, Bertram faisait grand étalage; il achetait le bien des paysans qu'il n'avait fait que louer jusqu'alors, construisait un superbe bâtiment entouré de jardins enchanteurs, faisait de bons et riches festins, donnait de magnifiques fêtes sur ses prairies, en un mot s'adonnait tout entier aux plaisirs des sens. Quand les voisins, étonnés de voir que Bertram, malgré les brèches considérables qu'il avait dû faire à sa fortune en s'adonnant à sa passion pour le vin, était devenu si riche, lui demandaient comment il avait fait pour amasser tant de fortune, il répondait que le duc, en prenant congé de lui, non seulement lui avait laissé en souvenir une grande somme d'argent, mais lui avait encore offert sa voiture avec un coffre rempli d'or et de pierres précieuses en récompense de ses bons offices. Quelques uns ajoutaient foi à ce récit, d'autres le prenaient pour une pure invention, et étaient d'autant plus disposés à nourrir des soupçons contre lui qu'il avait eu souvent des accès de fureur, et que, parmi les discours qu'il tenait alors, on avait souvent entendu ces mots : « Duc ! duc ! Sang ! sang ! »

A l'époque dont nous parlons, ses fils se trouvaient dans un couvent où ils faisaient leur éducation; leur père les avait envoyés là afin de pouvoir se livrer d'autant plus librement à sa passion pour les plaisirs.

Lorsque ses deux enfants, qui étaient parfaitement élevés,

furent avertis que leur père était dangereusement malade, ils retournèrent à la maison. Un jour, le serviteur de Bertram entra dans leur chambre et leur enjoignit de se rendre auprès de leur père, parce que, leur disait-il, il voulait faire son testament. Les deux enfants suivirent le serviteur, qui les conduisit en tremblant dans une écurie.

— Est-ce là qu'est couché notre père ? demandèrent les deux fils étonnés.

— Oui, répondit le serviteur, c'est ici que repose votre père, mon maître, et il ferma la porte.

Quel spectacle que celui qui s'offrit alors aux regards de ces deux enfants !

Une lanterne suspendue au plafond répandait une lumière incertaine sur la misérable couche de leur père étendu sur le sol. Tout à côté de lui était fixée à la muraille une faulx couverte çà et là de taches noires assez semblables à des gouttes de sang. Le vieillard était étendu sur de la paille pourrie, et sa tête reposait sur un sac qui semblait rempli de pierres. On ne savait quel moyen employer pour procurer du soulagement à ce malheureux ; il respirait difficilement, et depuis longtemps déjà il refusait toute espèce de secours et de nourriture.

— Bien mal acquis ne profite jamais, murmura-t-il avec un ricanement affreux en s'adressant à ses deux fils.

Ceux-ci s'approchant de lui avec une frayeur mêlée de sympathie :

— Père, qu'avez-vous ? lui demandèrent-ils d'un ton plaintif et alarmé.

Bertram lançant sur eux des regards furieux :

— Il faut que je rende la justice ! s'écria-t-il d'un son de voix enroué, semblable à celui d'une cloche fendue et sec comme l'éclat d'un rameau arraché par l'orage.

Ses fils voulurent l'embrasser tendrement, mais il s'arracha brusquement à leurs bras ; puis, saisissant la faulx suspendue à la muraille, il la jette à ses pieds et s'écrie :

— Voilà son sang !

— Hélas ! grand Dieu ! de qui ce sang est-il ? demandèrent les deux malheureux fils.

— C'est le sang du duc ! reprit d'une voix terrible Bertram. Je l'ai tué dans la trappe des morts avec cette faux.

— Comment ! s'écrièrent les fils.

— Oui, oui, je suis son meurtrier. Je lui ai tout enlevé, sa vie et sa fortune. Voilà la faux avec laquelle j'ai brisé la cervelle de mon bienfaiteur. J'ai trompé le monde ; le monde m'a cru, coquin que je suis ! Patience, vous allez voir que je dis la vérité, bégaya Bertram.

Puis, saisissant avec force le sac qui se trouvait sous sa tête, il le déchira en plusieurs morceaux, et au même instant il en sortit des ossements et une tête de mort qui alla rouler aux pieds de ses fils immobiles et pétrifiés.

— Voilà les ossements du duc. Ce crâne est la tête du duc. Je l'ai tué avec ma faux ! Voilà les taches de son sang ; il s'est collé sur la faux ; et la mort s'est attachée à mon âme.

Les fils se voilèrent les yeux, tombèrent à genoux et se mirent à pleurer sur le sort de leur infortuné père :

— Jésus, Marie et Joseph, ayez pitié de nous !

— Il faut que je satisfasse, s'écria de nouveau le père. J'ai pendant la nuit déterré de mes propres mains ces ossements dans la trappe des morts. Nulle part je n'ai trouvé de repos. Ce sac et les ossements du pauvre duc, voilà sur quoi je me suis étendu. Le bien mal acquis ne profite jamais. Enfants, rendez tout, afin que mon âme trouve du repos. Enfants, rendez tout, absolument tout. Voilà mon testament.

Et les deux frères se précipitèrent sur la poitrine de leur malheureux père, mais Bertram les repoussa au milieu de combats désespérés. Il porta en grinçant les dents le crâne du duc à sa poitrine, comme s'il eût voulu l'enfoncer dans son cœur ; puis, poussant un cri de désespoir, il s'affaissa de nouveau sur la paille. Il n'était plus.

En ce moment s'ouvrit la porte de l'écurie : c'était le curé appelé par le domestique qui entraît. Il arrivait trop tard. Il vit Bertram qui venait de mourir, étendu au milieu d'ossements de mort et tenant entre ses doigts crispés le crâne de son bienfaiteur.

(*Nach Hungari's gleichnamiger Erzählung.*)

La Fille de la Punition.

La nuit avait tout à fait remplacé le jour. La lune, qui s'élevait à l'horizon, dissipait à peine les ombres ; à sa lueur incertaine, je cheminais seul. Tout ce que j'avais vu et entendu de triste revenait dans ma mémoire et pesait sur mon âme. J'étais arrivé à une lande. Un nuage noir et épais voilait la lune ; incertain de mon chemin, j'hésitais. Tout à coup une voix grêle et perçante retentit au milieu du silence ; elle chantait un refrain de la Révolution. Etonné, j'écoute, et je distingue ces affreuses paroles : *Du sang ! du sang ! il faut du sang pour régénérer la république !* Saisi d'horreur, j'écoutai encore ; la voix cessa. Alors un rayon de la lune perçant une déchirure du nuage, je vis non loin de moi une femme assise sur les ruines d'un calvaire où la croix n'avait point été rétablie. J'approchai ; elle ne se leva point, elle resta immobile, les yeux fixes ; ses lèvres proféraient des sons confus. Subitement elle fit entendre une plainte, un gémissement, un cri impossible à redire : c'était comme le dernier cri d'un mourant. Je frissonnai et je frissonne encore en cherchant à vous peindre ce que j'ai entendu. Jamais son si plaintif et si lugubre n'avait frappé mon oreille. Je crus que j'avais effrayé la malheureuse que je voyais devant moi, et je lui dis :

— Je viens vous demander le chemin, n'ayez pas peur.

— Peur ! répéta-t-elle. Oh ! je n'ai jamais peur, moi. C'est moi qui fais peur aux autres. Quand les petits enfants m'a-

perçoivent dans les champs, ils se mettent à s'enfuir et à crier : *Voilà la Fille de la Punition !* Aussi je ne sors que la nuit, et je viens m'asseoir ici, et pour me distraire je chante.

Et avec un éclat de voix que les échos redirent au loin, elle répéta : *Du sang ! du sang ! il faut du sang !* Un cri semblable à celui que j'avais déjà entendu, et qui m'avait fait frémir, s'échappa de sa poitrine et interrompit l'horrible refrain.

Alors je contemplai l'être que j'avais devant les yeux : son corps était athlétique ; une tête énorme pesait sur ses épaules ; un large chapeau de paille, rejeté en arrière, n'était retenu que par un ruban rouge qui traçait autour de son cou comme une raie de sang, et qui laissait voir des cheveux raides qui tombaient en désordre ; ses bras, à moitié nus, étaient maigres, et ses mains d'une grandeur démesurée. Tout ce que la laideur a de hideux, tout ce que l'imbécillité a de triste se trouvait sur son visage ; sa vue inspirait plus d'épouvante que de pitié.

En me voyant la regarder, elle ne semblait point embarrassée de mes regards ; les siens restaient toujours fixes. Une de ses mains tenait un couteau. Je vis du sang sur son vêtement gris. A ses pieds, un agneau saignait encore. Elle me le montra et me dit :

— Mon père m'a ordonné de le tuer. C'est moi qui les tue quand il nous en faut. C'est mon plaisir lorsque j'enfonce mon couteau dans le cou d'un petit agneau. J'appelle sa mère, elle vient pleurer auprès de moi, et moi, ça me fait rire.

Et, proférant ces mots, elle riait d'un rire satanique.

Je remarquai, abattus sur l'herbe, les restes moussus de la croix ; la figure d'un Christ, grossièrement sculptée, s'y voyait encore. La fille aliénée posait indifféremment ses pieds sur l'image sacrée. Cela ajouta à mon horreur. Tout à coup celle qui s'appelait la Fille de la Punition se leva, jeta

encore son cri épouvantable, et s'éloigna chargée de son agneau sanglant. Bientôt j'entendis d'autres voix se mêler à la sienne ; des juréments, des blasphèmes vinrent jusqu'à moi.

Je me dis : C'est sans doute la famille dont me parlait naguère mon compagnon de route ; je suis près de cette maison maudite où le pauvre ne s'arrête jamais. L'aliénée que je viens de voir est peut-être la fille de la maison.

La lune, dégagée de nuages, s'élevait dans le ciel et me montrait le chemin que je devais suivre. Je me hâtai de le prendre, et déjà, à travers les peupliers de la colline, j'apercevais une lumière briller : c'était celle du salon où j'étais attendu. L'astre hospitalier redoubla ma vitesse. J'arrivai bientôt. On me reprocha de revenir si tard. Pour m'excuser, je redis tout ce que j'avais vu et entendu, et l'horrible vision du calvaire en ruines.

— Quoi ! me dit un de ces vieux royalistes qui ont toujours suivi les armées vendéennes et qui connaissent les points les plus cachés du pays, vous avez vu ce monstre ?

— Oui, répondis-je, et je frissonne encore en pensant à son aspect horrible. Quelle est cette femme ? Elle m'a dit que dans le pays on l'appelait la Fille de la Punition.

— En effet, répliqua le royaliste, c'est ainsi qu'on la nomme. Elle est la terreur de la contrée. Plusieurs fois je l'ai trouvée quand j'étais tard dans les chemins, et, comme à vous, son souvenir me fait mal. J'ai appris qui elle était.

— Ah ! racontez-nous son histoire, fut un cri général.

On se rapprocha de la table, les femmes abandonnèrent leur ouvrage, le plus grand silence régna dans le petit salon, et le Vendéen nous dit ce que je vais vous répéter mot pour mot :

— Une famille de *patauds* habite dans ces contrées ; je me garderai bien de vous dire si c'est à dix ou à deux lieues,

si c'est au levant ou au couchant, si c'est sur une colline ou dans un vallon : il faut montrer au doigt l'homme de bien pour qu'on l'imite, mais il ne faut pas désigner le méchant, de peur d'éveiller la vengeance. Laissons Dieu et la justice se charger du soin de découvrir et de punir. A nous n'appartient que la haine du crime.

Cette famille était composée du mari, de la femme et d'un fils. Ils ne s'étaient pas crus en sûreté dans la nouvelle habitation qu'ils venaient d'acquérir ; le voisinage de nos soldats les inquiétait, et ils étaient allés augmenter à Nantes le nombre des familles réfugiées. De temps en temps la femme quittait la ville et venait en secret visiter son nouveau domaine. Dans ses excursions, elle épiait les royalistes qui se trouvaient éloignés de l'armée ; avec une cruelle adresse elle savait découvrir les infortunés qui se cachaient, et se hâtait de les dénoncer au comité de salut public. On dit que plus d'une fois elle-même contribua activement à arrêter des femmes vendéennes.

Quand elle était à Nantes, son plus grand plaisir, son plaisir de chaque jour était d'aller passer ses matinées sur la place du Bouffay. Dès le commencement du jour, elle envoyait garder *sa place pour de l'argent*, et ne quittait le lieu des exécutions que lorsque la lassitude du bourreau laissait en repos l'instrument fatal.

Cette femme (je rougis de lui donner ce nom) continua de repaître sa cruauté de ces sanglants spectacles, et cependant elle était enceinte !...

Nos bourreaux lui laissèrent peu de jours *sans plaisir* ; et, tout le temps de sa grossesse, elle ne manqua pas de venir avec son ouvrage à sa place accoutumée. Elle trouvait un grand attrait dans les apprêts du supplice. Elle aimait à insulter aux victimes jusque sur l'échafaud. Mais ce qui la faisait hurler d'une infernale joie, c'était le dernier cri que poussaient les suppliciés. Dans cet instant, elle se levait,

ses yeux brillaient comme les yeux du tigre qui va boire du sang; elle trépigait de délire et criait : *Mort ! mort aux aristocrates !*

Dieu a été juste envers elle. Un enfant lui est né : c'est l'Enfant de la Punition, c'est le monstre que vous avez vu. Cette fille est hideuse comme l'âme de sa mère, horrible comme le souvenir du crime. Imbécille dès son enfance, elle n'a rien pu apprendre; elle ne sait que le cri des mourants, elle l'a appris dès le sein maternel, et un effroyable tic le lui fait répéter à chaque instant du jour. Quand ses parents veulent oublier le passé, quand ils rassemblent des gens de leur espèce et qu'ils cherchent à s'étourdir, l'Enfant de la Punition est là comme un remords incarné, et l'affreux cri vient retentir et arrêter la joie qu'ils voudraient avoir. A table, le jour, la nuit, ils sont condamnés à l'entendre. Il s'échappe involontairement du sein de cette malheureuse. C'est en vain que, pour lui faire étouffer ce cri, ils la battent et la maltraitent. Pour éviter leurs coups, elle n'ose fuir au-dehors : elle sait la peur qu'elle inspire. Alors elle passe les journées cachée dans quelque coin obscur, et ce n'est qu'à la nuit qu'elle sort de l'enclos de la maison maudite.

La Fille de la Punition avait un frère. Il était né avant la Révolution. Quand il fut d'âge à marcher comme conscrit, il demanda à son père de le racheter ; il était dans le cas de le faire, car il avait plus que de l'aisance. Sa fortune lui avait peu coûté. Il ne voulut pas faire le plus léger sacrifice. L'argent lui était plus précieux que son fils. Le jeune homme fut obligé de partir. Après quelques campagnes faites sans gloire, il revint, exténué de fatigues, de misère et de débauche, mourir chez ses parents.

Il revint, comme guidé par la colère divine, ajouter au châtiment de la famille coupable. Un soir, son père, étant debout devant sa porte, vit un homme qui s'avancait vers lui en se traînant avec peine ; il lui cria :

— Etranger, passez votre chemin ; on ne donne pas ici.

L'étranger répondit :

— Je sais bien qu'on ne donne pas ici... et il s'avancait toujours.

La femme venait de descendre.

— Que nous veut ce mendiant ? dit-elle avec emportement.

L'inconnu continua d'approcher en disant :

— Ne me connaissez-vous pas ? Je suis votre fils...

Le père repartit froidement :

— Nous te croyions mort.

La mère ajouta :

— Tu as donc un congé ? Pour combien de temps ?

— Pour toujours, répondit le soldat.

— C'est impossible ! s'écria le père ; nous sommes devenus pauvres, nous ne pouvons te garder.

— Eh ! vous ne me garderez pas, vous m'enverrez au cimetière... Je ne viens pas vivre, je viens mourir chez vous, dit le jeune homme. Ma mère, j'ai soif.

La mère appela sa fille. La fille vint et ne reconnut pas son frère !

Au bout de quelques jours, le soldat fut plus mal ; il sentit sa fin s'approcher. Jamais ses parents ne lui avaient parlé de Dieu. Il les appela près de lui, et, dans ses souffrances affreuses, il leur dit :

— J'ai voulu que vous fussiez témoins de ma mort. C'est vous qui m'avez tué. Pour un peu d'or, vous m'avez laissé partir. Et quels conseils m'avez-vous donnés pour me défendre du vice ? Vous m'avez poussé hors de la maison paternelle en vous réjouissant d'avoir un enfant de moins à nourrir. Eh bien ! cet enfant revient, non pour mourir plus doucement sous votre toit, mais pour que sa mort vous soit une peine. Ma mère, vous vous êtes souvent réjouie de voir couler le sang, et ma sœur est là pour vous rappeler sans

cesse le cri des suppliciés. Mon père, j'ai voulu que vous eussiez aussi votre souvenir. Ma fosse sera ici près de vous pour redire que vous avez sacrifié votre fils à quelques pièces d'argent !

Pendant qu'il parlait ainsi, les deux coupables restaient debout près du lit et gardaient un morne silence.

Le malade s'agitait et étendait les bras.

— Y a-t-il un Dieu ? s'écriait-il de temps en temps.

Et les parents continuaient à se taire.

— Un prêtre ! proféra-t-il d'une voix mourante ; amenez-moi un prêtre !

Alors le père dit à sa compagne :

— Femme, viens-t'en. Tu le vois bien, il a le délire.

Ils sortirent tous les deux ; et, quand ils rentrèrent, ils trouvèrent leur fille assise sur le lit de son frère. Elle chantait !... Il était mort !...

Assassins des prêtres punis de Dieu.

Ces traits, rapportés par un témoin oculaire, sont extraits des *Mémoires* de M. Collombet, dont la *Gazette de Lyon* (19 août 1853) a publié des fragments :

« Je veux te rapporter un exemple de punition céleste :

« Lorsqu'on brûlait les saints, le nommé Garret, perruquier, se rendit au calvaire, et là ce misérable se permit des profanations si abominables, que je n'ose pas les rapporter, mais que le genre de punition que le ciel lui infligea fera connaître suffisamment. Ce malheureux ne mourut que bien tard après cette affaire, et il était revenu à de meilleurs sentiments ; mais il disait que, depuis une si horrible action, il avait constamment souffert, et qu'il lui était impossible de rester assis. Il n'accusa jamais d'autres douleurs, et il en mourut.

« Voici encore un autre exemple :

« L'individu qui leva la hache sur le P. Angélique fit une fin des plus affreuses. Après avoir mené depuis cette époque une vie d'athée, il mourut, livré par anticipation aux peines des damnés. Pendant cinq ans il endura d'horribles souffrances d'entrailles. Il ressentait à l'intérieur un feu dévorant, et rien ne pouvait calmer ses douleurs ; les remèdes furent toujours inutiles. Il mourut il y a dix à douze ans. Les trois derniers mois de sa vie furent une agonie continuelle. On l'entendait, de l'autre côté de la Loire, qui hurlait comme un furieux ; il expira en rejetant toutes les consolations de la religion. *Mors peccatorum pessima.*

« Je ne te parle que de ce que j'ai vu.

« Ton frère et ton ami,

« BONNELLE.

« P. S. Voici des particularités que l'on m'a dites, mais dont je n'ai pas été témoin.

« M. Guton, que nous appelions Boiron, étant poursuivi par un méchant à Villèrest, fut trouvé dans une vigne à genoux et en prière. Sa ferveur et son recueillement firent une telle impression sur ce mauvais drôle, que, loin de poursuivre son criminel projet, il se jeta à ses genoux en lui demandant pardon, et devint un fervent chrétien.

« M. Imbert, curé de Verney, fut menacé d'un coup de hache par un scélérat. Le bras qui tenait la hache levée fut paralysé ; cet individu ne fut redevable de sa guérison qu'aux prières du prêtre. »

Martyre des carmélites de Compiègne.

Les énergumènes de la Révolution ne se laissèrent attendrir ni par la faiblesse du sexe, ni par les charmes de l'in-

nocence et de la vertu. L'ordre des carmélites a fourni une belle page à l'histoire de l'Eglise.

L'Assemblée constituante avait, par un décret du 29 octobre 1789, suspendu provisoirement l'émission des vœux dans les monastères ; le 13 février de l'année suivante, elle supprima les ordres religieux. Aussitôt des visites domiciliaires eurent lieu à la maison de Compiègne ; les autorités interrogèrent les religieuses sur les motifs de leur vocation et offrirent la liberté à celles qui voudraient l'accepter. Mais toutes, d'une voix unanime, rejetèrent cette offre insidieuse, et répondirent à la prétendue bienveillance qu'on leur témoignait en déclarant hautement « que le monastère avait été une maison de leur choix, que toute leur ambition était d'y vivre et d'y mourir, qu'il n'y avait rien que d'entièrement libre dans leur vocation. C'est un attrait divin qui nous a fait embrasser la vie religieuse, dirent-elles ; nous y avons trouvé l'innocence, la paix et le bonheur ; nous n'y sommes pas prisonnières, nous y jouissons au contraire de la véritable liberté. »

Chassées de leur solitude au mois de septembre 1792, elles durent quitter leur saint habit et se retirer dans des maisons particulières, conservant toujours néanmoins l'unité de sentiments et l'esprit d'obéissance à leur commune prieure.

Le serment d'égalité et de fraternité exigé des ordres religieux, comme on exigeait du clergé le serment à la constitution civile, leur fut extorqué en surprenant leur bonne foi par une indigne supercherie. Aussitôt qu'elles eurent connu l'abus que l'on faisait de leur signature, elles s'empressèrent de la rétracter publiquement, malgré les dangers auxquels une telle démarche les exposait. « Il s'agit avant tout de tranquilliser notre conscience, répondaient-elles, et nous préférons mille morts à l'iniquité d'un pareil serment. »

La récompense d'une action si courageuse ne se fit pas longtemps attendre. Arrêtées à Compiègne, elles furent conduites à Paris au mois de juillet 1794 et enfermées à la Conciergerie. Elles étaient quatorze religieuses et deux sœurs tourières. Ces deux dernières, Louise et Thérèse Soiron, étaient de Compiègne, ainsi que l'une des religieuses de chœur, la sœur Saint-Ignace, appelée dans le monde Marie-Louise Trezel. Presque aussitôt on les traduisit devant le tribunal révolutionnaire, et, sur le réquisitoire de Fouquier-Tainville, elles furent, au nom de la nation, condamnées à la peine de mort.

Ce mot terrible ne fut pas plutôt prononcé que la joie se peignit sur leur visage ; elles remercièrent les juges du bonheur qu'ils leur procuraient, firent leurs adieux à leurs compagnons de captivité, et montèrent sans crainte sur les charrettes qui devaient les conduire à la barrière du Trône. Dès le matin, elles avaient fait leur préparation à la mort ; elles étaient prêtes. Pendant le trajet, elles chantaient le psaume *Miserere*, le *Salve Regina* et le *Te Deum*. Arrivées au pied de l'échafaud, elles entonnèrent d'une commune voix le *Veni Creator*, renouvelèrent les promesses de leur baptême et leurs vœux de religion, et consommèrent leur sacrifice. On était au 17 juillet 1794, douze jours avant la mort de Robespierre. La révérende mère Marie-Thérèse de Saint-Augustin, leur digne prieure, à l'exemple de la mère des Machabées, avait demandé et obtenu comme une grâce de n'être exécutée que la dernière, afin de pouvoir soutenir jusqu'à la fin les filles qu'elle envoyait au ciel.

Soixante et dix ans se sont écoulés depuis ce glorieux martyr, et c'est après une interruption de près de trois quarts de siècle que le monastère des carmélites de Compiègne s'est relevé de ses ruines le 18 janvier 1867.

**La couronne du martyr récompense des chrétiens
dévoués aux prêtres.**

La Révolution française, dit un célèbre publiciste, a les pieds dans les enfers et la tête dans les cieux. On vit en effet, à cette époque mémorable, des traits d'une férocité sans précédent et des exemples d'une vertu héroïque digne des plus beaux siècles de l'Eglise.

Il nous a paru utile de rapporter dans ce recueil quelques uns de ces traits si édifiants, afin de reposer le lecteur des spectacles hideux que nous avons mis sous ses yeux, et pour lui montrer d'une manière plus saisissante encore par ce contraste frappant la différence qu'il y a entre la vertu et le crime.

Sur le Calvaire, il y avait trois victimes chargées d'une croix ignominieuse, et l'on sait que Jésus et le bon larron passèrent de ce lieu de supplice dans le paradis, tandis que l'autre, persévérant dans sa révolte contre Dieu, descendit en enfer.

La Révolution française a fait une infinité de martyrs qui ont déployé jusque sur l'échafaud la plus admirable constance. Nous citerons ici en particulier toute une famille de laboureurs mise à mort pour avoir donné asile à un prêtre. Ils habitaient une ferme de Millé-sur-Ouette, près Laval, et se nommaient Chadaigne. La maison du laboureur fut pillée, ses bestiaux furent enlevés, et lui-même fut entraîné dans les prisons de Laval avec le prêtre qu'il avait caché. On chargea pareillement de fers sa sœur et sa fille, femmes admirables, dignes des premiers siècles de l'Eglise. Ces braves gens s'estimaient heureux ; ils se félicitaient de souffrir pour Jésus-Christ, et l'aspect même de la mort ne put altérer la sérénité de leur visage. Lorsqu'ils parurent

devant le tribunal, les juges firent mettre de côté la sœur du fermier, comme n'ayant pas droit de maîtrise chez son frère, où elle était en qualité de pensionnaire seulement. Mais un d'eux, ayant fixé les yeux sur elle, s'écria :

— Elle a une figure fanatisée. Approche. Etais-tu complice ? Veux-tu prêter le serment ?

— Point de serment ! dit-elle, *la liberté ou la mort !*

Les trois parents avaient communié le matin à la messe du prêtre retiré chez eux, et qui s'appelait M. Dorgueil. Ils avaient puisé à la source des grâces cette vivacité de foi, cette grandeur d'âme que révéla leur interrogatoire. Chacun d'eux voulut s'attribuer l'honneur d'avoir caché le ministre de Dieu ; et quand on demanda au vieux laboureur pourquoi il avait reçu M. Dorgueil :

— Ah ! citoyens, s'écria-t-il, quand on vint me dire : Voilà encore un prêtre ! je me levai aussitôt de mon lit pour l'y placer.

— Veux-tu prêter le serment ? ajouta le président.

— Point de serment ! menez-moi à la *guilloche*.

Ce sont ses propres expressions qu'il faut rendre dans leur énergique simplicité.

Avant de prononcer la sentence, les juges, feignant des sentiments de compassion, adressèrent ces reproches hypocrites à M. Dorgueil :

— Ah ! scélérat, tu nous forces à condamner ces gens-là !

Alors le prêtre parut visiblement ému et tomba dans la plus profonde affliction.

— Pourquoi vous affligez-vous, monsieur ? lui dirent ces généreux campagnards. Si vous saviez comme nous sommes joyeux de vous suivre sur l'échafaud ! Oh ! quelle obligation nous vous avons de ce que vous nous procurez la couronne du martyre !

En sortant du tribunal, le vieux Chadaigne chanta : « Vive Jésus ! vive sa croix ! etc. » Pendant qu'on leur coupait les cheveux au greffe, il dit à M. Dorgueil :

— J'ai quelque chose qui me gêne.

Et il se confessa.

— Mourez en paix, mon bon ami, lui dit le prêtre à haute voix ; vous mourrez martyr de la charité.

Le long du chemin, les femmes marchaient du pas le plus ferme et avec le même courage qu'elles avaient montré au tribunal. Chadaigne monta le premier à l'échafaud. Après lui devait être immolée sa fille Louise, âgée de trente ans. En entendant le couteau tomber sur la tête de son père, elle pâlit. M. Dorgueil fit un pas vers elle et lui dit en élevant la main :

— Il est au ciel ! ma fille, du courage !

La vierge chrétienne ne répondit qu'en reprenant sa sérénité. Tandis qu'on l'attachait sur la planche rougie du sang de son père, elle tenait les yeux levés vers le ciel, et on l'entendit distinctement prononcer ces tendres paroles : « O Jésus, ayez pitié de moi ! Jésus, mon amour ! Jésus ! Jésus ! » Le couteau lui arrêta le doux nom de Jésus sur les lèvres.

La tante de cette pieuse fille, Jeanne Chadaigne, âgée de cinquante-quatre ans, entonna au pied de l'échafaud, d'une voix claire et sonore, ce cantique à la très-sainte Vierge :

Je mets ma confiance,
Vierge, en votre secours ;

et lorsqu'elle fut à ces mots :

Et quand ma dernière heure
Viendra fixer mon sort,

elle dit :

Voici ma dernière heure,
Qui va fixer mon sort ;
Obtenez que je meure
De la plus sainte mort.

Des républicains exaltés, qui assistaient à ce touchant spectacle, furent profondément émus, et plusieurs ont avoué

depuis qu'ils avaient senti des larmes d'attendrissement couler de leurs yeux.

Le vertueux ecclésiastique qui avait si puissamment aidé ses compagnons à bien mourir, encouragé lui-même par leur héroïque constance, se présenta sur le théâtre de la mort avec une majestueuse fermeté. On eût dit qu'il voyait déjà le ciel entr'ouvert. Se tournant vers le peuple, il cria : « Vive la religion ! Vive le roi ! » et il reçut ainsi le coup fatal.

(*Les Martyrs du Maine.*)

Conduite édifiante des religieuses au tribunal révolutionnaire d'Orange.

En 1794, on avait rassemblé dans les prisons d'Orange quarante-deux religieuses de divers monastères. Dès le lendemain de leur arrivée, elles se rallièrent sous un même règlement de vie et d'exercices de piété dont rien n'était capable de les distraire, pas même l'attente prochaine de leur jugement. On allait un jour en juger plusieurs ensemble à l'heure de vêpres : « Nous n'avons pas récité nos vêpres, dit l'une d'elles. — Nous les dirons au ciel, » répondit l'autre.

Ce trait seul montre quelle était leur sérénité, leur confiance en Dieu ; mais que d'autres marques elles donnèrent de leur résignation, de leur courage, de leur ardeur pour la gloire du martyr !

Comme elles s'attendaient toutes à être traduites au tribunal de sang, chaque jour, un peu avant l'heure des séances, elles récitaient ensemble les prières de l'Extrême-Onction, elles renouvelaient leurs vœux de baptême et ceux de religion, elles s'écriaient dans un saint transport : « Oui, mon Dieu, nous sommes religieuses, nous avons une grande joie de l'être. Nous vous remercions, Seigneur, de nous avoir accordé cette grâce. »

Un jour, on appelle au tribunal les deux dames Roussillon, sœurs et religieuses du même couvent ; on n'en condamne qu'une à la mort. « Comment, ma sœur, s'écria l'autre, vous allez donc au martyre sans moi ! Que ferai-je sur la terre, dans cet exil où on me laisse sans vous ? — Ne perdez pas courage, lui répond sa sœur ; votre sacrifice ne sera pas longtemps différé. » Il ne le fut pas longtemps.

On ne voyait plus celles qui avaient été condamnées ; elles étaient jetées dans une cour que l'on appelait le Cirque avec les autres condamnés. C'est là que ces saintes filles s'oubliaient elles-mêmes pour s'occuper du soin des autres ; elles les soutenaient, les encourageaient, les exhortaient à la pénitence et à la confiance en Dieu. Un condamné tombant un jour dans le désespoir, une des religieuses, ne pouvant rien sur lui par ses représentations, s'adresse à Dieu, passe une heure en prières les bras en croix, et elle est exaucée ; le condamné revient à lui, et va à la mort avec résignation et courage.

A peu près vers six heures du soir, le bruit des tambours et les cris de *Vive la nation ! vive la république !* annonçaient la prochaine exécution des condamnés ; alors les religieuses qui survivaient récitaient à genoux pour les sœurs condamnées les prières des agonisants et celles de la recommandation de l'âme.

Quelques moments après, quand elles présumaient que le jugement des hommes était exécuté et que celui de Dieu avait couronné leurs compagnes, elles se levaient, récitaient le *Te Deum* et le psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*, et s'exhortaient mutuellement à la mort pour le lendemain.

Ce fut le 4 juillet que le tribunal commença à décider du sort de ces quarante-deux victimes. Interrogées une à une sur leur état, leur profession, et particulièrement sur le serment schismatique, la réponse de toutes fut unanime sur

tous ces points : « Je suis religieuse. Ce serment est contraire à ma conscience. — Tu es encore à temps de le prêter, disait à chacune le président du tribunal ; tu peux à ce prix être innocentée par nous. — Je ne puis sauver ma vie aux dépens de ma foi, » répondait chacune de ces dignes religieuses, et aussitôt leur arrêt de mort était prononcé.

Deux furent condamnées le 4 juillet ; le 6, deux encore, dont sœur Rocher, ursuline, qui connut la veille et assura aux sœurs qu'elle aurait le bonheur d'être condamnée le lendemain, leur demanda pardon, et se recommanda à leurs prières. Ayant entendu prononcer sa sentence, elle remercia les juges de l'air le plus gracieux, et leur dit : « Vous me faites plus de bien que vous ne paraissez me vouloir de mal. Je vous dois plus qu'à mon père et à ma mère : ceux-ci ne m'ont donné qu'une vie mortelle, et celle que me procure la sentence que vous avez prononcée me donne une vie éternelle. »

Le 7 juillet en couronna encore deux ; celles-ci remercièrent aussi les juges et même leur bourreau, et baisèrent l'instrument de leur supplice.

Le 8, quatre furent condamnées. Après leur jugement, une d'elles, Rosalie Bès, religieuse du Saint-Sacrement, dit à ses compagnes : « Allons, mes sœurs, allons ensemble au même autel. Que notre sang, en lavant nos infidélités, en se mêlant à celui de notre Victime, nous ouvre les portes des tabernacles éternels ! » Elle embrassa ses compagnes, et on les conduisit au supplice.

Le 9, quatre furent condamnées et exécutées ; le 13, six ; le 15, sept. Une de celles-ci, sœur de Justamont, montée sur le char de mort, dit aux gardes, qui ne purent l'entendre sans être attendris : « Qu'ils sont bons ceux qui viennent de nous condamner ! Nos parents nous ont donné une vie pleine d'amertumes, une vie périssable ; nos juges ordonnent qu'on nous donne en échange une vie délicieuse. »

Un paysan, voyant passer ces femmes célestes, s'inclina avec respect et demanda à toucher le bord de leurs habits. « Ah! plutôt priez Dieu pour nous, s'écrièrent-elles, dans moins d'un quart d'heure tous les siècles auront passé devant nous; priez pour nous ce Dieu qui va nous juger dans l'instant. »

Le 27 juillet, cinq autres religieuses subirent le même sort. « Qui es-tu ? demanda le président du tribunal à la première qui fut traduite devant lui. — Je suis fille de l'Eglise catholique, » répondit-elle. Une autre répondit à la même question : « Je suis religieuse, et le serai de cœur et d'âme jusqu'à la mort. »

La chute de Robespierre sauva la vie aux autres. Quatre venaient d'être condamnées, et six étaient désignées pour le lendemain; il fallut les consoler, comme autrefois les confesseurs détenus dans les prisons de Carthage, de n'avoir pas été trouvées dignes de mourir.

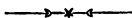
Qu'est-ce donc que la mort pour le vrai chrétien, s'écrie ici l'auteur estimable des *Etrennes religieuses*, de qui nous avons emprunté ce récit, et à quel héroïsme la foi élève le sexe même le plus faible ? Après de tels exemples, philosophes, vantez-vous vos sages ! guerriers, parlez-nous de vos héros !

Mais quelle leçon pour les prudents du siècle, qui ne s'honorent qu'en secret du nom de chrétien, et qui sont prêts à chaque instant à en sacrifier lâchement les devoirs et la gloire à leur place, à leur fortune, à un vil respect humain !

Si des martyrs du Christ nous contemplons la gloire,
Imitons leurs vertus, partageons leur victoire.

LIVRE DEUXIÈME.

Lutte des Papes avec la Révolution, de 1797 à 1815.



CHAPITRE PREMIER.

MALHEURS ET CHUTE DES SOUVERAINS PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE.



L'histoire de l'Eglise n'est qu'un long combat pour sa liberté. Société universelle de vérité et de justice, elle a eu constamment à lutter en tous lieux contre la force qui cherche sans cesse à prévaloir sur l'ordre intellectuel et moral. Cette lutte, qui n'est que l'antique et éternelle guerre de la matière et de l'esprit, a pris successivement, selon l'état de la société, des formes diverses.

Mais on peut dire aussi que tous ceux qui sont venus se heurter contre cette pierre ont fini par s'y briser. Chaque siècle a ajouté un long chapitre au traité de Lactance *sur la mort des persécuteurs*. Voici à ce sujet une belle page d'un profond penseur de notre époque :

« Dès qu'un prince s'allie à l'œuvre divine et s'avance suivant ses forces, il pourra sans doute payer son tribut

d'imperfections et de malheurs à la triste humanité; mais il n'importe, son front sera marqué d'un certain signe que tous les siècles révèrent, dit Joseph de Maistre.

*Illum agel penna metuente solvi,
Fama superstes.*

« Par la raison contraire, tout prince qui, né dans la lumière, la méprisera ou s'efforcera de l'éteindre, et qui surtout osera porter la main sur le Souverain Pontife ou l'affliger sans mesure, peut compter sur un châtement temporel et visible. Règne court, désastres humiliants, mort violente ou honteuse, mauvais renom pendant sa vie, et mémoire flétrie après sa mort, c'est le sort qui l'attend en plus ou en moins.

« De Julien à Philippe le Bel, les exemples anciens sont écrits partout. »

Voici quelques pièces justificatives de l'assertion de Joseph de Maistre :

1. « L'an 518, le pape Symmaque écrivait à l'empereur Anastase I : « Songez, prince, au sort de tous les empereurs « qui ont persécuté la foi catholique. Ils ont presque tous péri « misérablement. » Symmaque excommunia Anastase I.

« Peu après, Anastase périssait frappé de la foudre (518).

2. « En 526, le roi des Ostrogoths, Théodoric le Grand (arien), fait jeter en prison, dans Ravenne, sa capitale, le pape saint Jean I, qui meurt bientôt de faim et de soif (27 mai 526).

« Trois mois après, Théodoric mourait de remords d'avoir fait périr, outre le saint Pontife, ses conseillers Symmaque et Boèce.

3. « En 653, saint Martin I est arrêté, emprisonné, traîné à Constantinople, puis exilé à Cherson, où il meurt de misère le 16 septembre 665, par ordre de l'empereur Constant II.

« Treize ans après, Constant II était tué dans le bain par un de ses officiers, le 15 juillet 668, après avoir dû quitter sa capitale devant la haine de son peuple.

4. « En 692, Justinien II fait tenir à Constantinople un conciliabule et cherche à faire saisir le pape saint Sergius I.

« Deux ans après, en 694, il est déposé, a le nez coupé, et se voit relégué en Crimée par Léonce, son successeur.

5. « Astolphe et Didier, rois des Lombards, font la guerre aux papes Etienne II (755), Etienne III et Adrien I. Ils en sont châtiés par les rois francs Pépin et Charlemagne. Celui-ci met fin au royaume des Lombards en 774.

6. « Dans le cours du neuvième siècle, nous avons les luttes de l'empereur Henri IV d'Allemagne avec le grand et saint pape Grégoire VII. Henri IV, plusieurs fois excommunié, fauteur d'un antipape (Guibert, Clément III) qu'il fait couronner à Rome en 1084, après avoir forcé saint Grégoire VII à mourir en exil (25 mai 1085) et avoir continué sa lutte impie contre ses successeurs légitimes, Victor III, Urbain II, Pascal II, finit par mourir misérablement (7 août 1106) à Liège, voyant tout l'empire soulevé contre lui, après avoir été déposé solennellement, et étant assiégé par son propre fils, Henri V.

7. « Henri V continue à persécuter les Papes et l'Eglise, est excommunié, mais enfin fait sa paix en 1122 avec Calixte II. Il meurt *sans postérité* en 1129.

8. « L'empereur Frédéric-Barberousse est en lutte pendant plus de vingt ans avec le pape Alexandre III, contre lequel il soutient successivement quatre antipapes avec des alternatives de succès ou de revers prodigieux. Il se décide enfin à faire la paix avec l'Eglise en 1177, et va mourir à la croisade.

9. « Son fils, l'empereur Henri VI, s'empare de la Sicile, fief du Saint-Siège, est excommunié par Célestin III, et meurt peu après, le 28 septembre 1197, à l'âge de trente-deux ans, détesté de tous.

10 et 11. « Philippe de Souabe, frère de Frédéric-Barbousse, et Othon de Brunswick se disputent l'empire. Philippe, non reconnu par le pape Innocent III et excommunié par lui, meurt assassiné (1208).

« Othon IV, que le Pape avait reconnu, manque à ses promesses, est excommunié (1209), lui aussi, par Innocent III, déposé, et va mourir dans l'oubli en 1218.

12. « Frédéric II devait son élévation et sa puissance à Innocent III ; aussi, tant que ce Pape vécut, il resta fidèle à ses serments ; mais, après la mort d'Innocent, il viola indignement ses promesses. Enivré par ses succès, il entreprit d'enlever au Saint-Siège sa puissance temporelle ; il ravit à sa suzeraineté la Sardaigne, et dépouilla l'Eglise de toute sa liberté dans le royaume de Naples. Frédéric fut excommunié au concile de Lyon et déclaré déchu de la dignité impériale. Accablé de revers, il mourut en 1250 dans un coin de l'Italie. Son fils Conrad ne lui survécut que quatre ans, et son petit-fils Conradin porta sa tête sur l'échafaud. Ainsi s'éteignit tristement la dynastie des Hohenstauffen, qui avait fait tant de maux à l'Eglise.

13. « Mainfroy, fils naturel de Frédéric II et usurpateur du royaume de Sicile, est excommunié par Clément IV, et périt le 26 février 1266, dans la bataille de Bénévent, gagnée par Charles d'Anjou, qui avait reçu l'investiture de la Sicile comme fief du Saint-Siège.

14. « Démêlés de Philippe le Bel, roi de France, avec Boniface VIII (1302). Il perd la bataille de Courtray. Attentat d'Anagni (1303). Philippe est frappé dans sa propre famille ; il meurt en 1314, et quatorze ans après, ses trois fils étant morts sans postérité, le trône passait à la branche de Valois (1328).

15. « L'empereur Louis de Bavière est excommunié par Jean XXII, crée un antipape (Nicolas V), et se fait couronner par lui à Rome en 1328. Bientôt il se voit chassé de

toute l'Italie. Il persiste dans sa révolte contre le Saint-Siège sous Clément VI, qui fait élire et confirmer un nouvel empereur, Charles de Luxembourg (1346). Louis s'en moque, et meurt bientôt après d'une apoplexie foudroyante (11 octobre 1347). »

Nous ne pousserons pas plus loin ce court exposé des jugements de Dieu. Notre cadre ne nous permet pas de plus longs développements. Nous arrivons sans transition à l'histoire contemporaine, sujet de ce volume.

Rohrbacher, dans son *Histoire de l'Eglise*, a fait ressortir, en quelques lignes que nous allons citer, ce que les divers gouvernements ont gagné dans ces derniers temps en voulant entraver la liberté de l'Eglise :

« Daniel a dit de la statue prophétique des quatre empires successifs : « Alors furent réduits en poudre, fer, argile, airain, argent, or ; ils devinrent comme la menue paille que le vent emporte de l'aire pendant l'été, et ils disparurent sans plus trouver aucun lieu. » Cette prédiction, nous la voyons se réaliser de plus en plus, dans la période de 1802 à 1848, sur les dix royaumes issus de l'empire romain, notamment sur ceux qui récemment avaient fait plus ou moins la guerre à l'Eglise de Dieu. Joseph II, empereur d'Allemagne, et même, quant au nom, empereur romain, avait fait cette guerre avec plus de persistance ; il n'y aura plus d'empereur romain, ni même d'empereur d'Allemagne, mais un empereur d'Autriche avec une douzaine de rois ou de princes allemands, indépendants les uns des autres, pour aider le protestantisme à individualiser les peuples allemands comme de la menue paille. Le roi d'Espagne, sur la monarchie duquel le soleil ne se couchait pas, s'était fait un devoir de contrister l'Eglise en la privant de sa plus vaillante milice ; récemment encore il s'appropriait à partager avec la république française les domaines

du Saint-Siège. Le roi d'Espagne, sur l'ordre d'un général français, cessera d'être roi, et sera remplacé par un citoyen français ; l'Espagne perdra ses immenses possessions du Nouveau-Monde, qui se transformeront en une demi-douzaine de républiques ; l'Espagne d'Europe se divisera contre elle-même jusqu'à ne savoir plus quelle tête se donner. Le Portugal, complice de l'Espagne dans la guerre contre l'Eglise, perdra également ses possessions d'Amérique, et verra sa dynastie divisée contre elle-même. Le gouvernement de Naples, satellite obséquieux de l'Espagne, quelquefois pire encore, sera expulsé de chez lui, remplacé par un gouvernement français, ne trouvera de refuge que dans la Sicile, qu'il traitera ensuite en pays conquis, ce qui provoquera de nouvelles révolutions. La France gouvernementale, qui se posa toujours volontiers en gouvernante de l'Eglise romaine, qui plus d'une fois se permit de mettre la main sur elle, la France gouvernementale, après avoir déjà subi tant de métamorphoses de 1789 à 1804, s'est culbutée elle-même, avec ses chartes et ses chambres, jusqu'à sept fois, de 1813 à 1848, espace de trente-cinq ans : en avril 1814, d'empire en royauté restaurée ; en avril 1815, de restauration en empire ; en juillet 1815, d'empire en restauration ; en juillet 1830, de royauté restaurée en royauté constitutionnelle ; en février 1848, de royauté constitutionnelle et héréditaire en république provisoire ; en décembre 1851, elle a donné à la république une présidence décennale et dictatoriale qui renouvelle l'empire. Tout cela paraît un commentaire assez intelligible de ces paroles de Daniel : « Alors furent réduits
« en poudre, fer, argile, airain, argent, or ; ils devinrent
« comme la menue paille que le vent emporte de l'aire
« pendant l'été, et ils disparurent sans plus trouver aucun
« lieu. Mais la pierre qui avait frappé la statue devint une
« grande montagne qui remplit toute la terre. »

Pie VI et Joseph II.

Jamais les vertus chrétiennes n'ont plus d'éclat et ne sont d'un plus bel exemple que lorsqu'elles brillent sous la couronne ou sous la tiare. Dans les particuliers, leur utile influence n'agit que dans un cercle plus ou moins circonscrit ; mais dans les rois et les pontifes elle s'étend, pour ainsi dire, jusqu'aux bornes du monde : c'est un flambeau placé sur une montagne, qui projette sa lumière à une immense distance, et que les yeux de toutes les nations peuvent apercevoir. Nous devons donc encore parler de Pie VI et de son successeur : ces deux Pontifes ont des droits à l'admiration par le zèle infatigable avec lequel ils ont maintenu la pureté de la doctrine chrétienne, par la longue et invincible patience qu'ils ont montrée dans les persécutions suscitées contre eux, par leur inaltérable douceur au milieu des indignes traitements dont ils étaient l'objet.

A peine Pie VI était assis sur le trône pontifical, que l'empereur Joseph II, qui s'était laissé pénétrer, sans s'en apercevoir peut-être, des principes de la moderne philosophie, entreprit, dans ses provinces des Pays-Bas, des réformes religieuses sans le concours de l'autorité pontificale. Plusieurs monastères supprimés, d'anciens usages religieux abolis ou changés, de nouvelles doctrines enseignées dans les rescrits impériaux, tout annonçait chez ce prince l'intention de s'affranchir jusqu'à un certain point, dans le gouvernement de ses vastes États, de la puissance spirituelle des Pontifes romains ; les philosophes et même les sectaires se félicitaient de le compter au nombre de leurs adeptes (1).

(1) Joseph II, élève des philosophes français et leur allié, avait renversé presque entièrement l'édifice ecclésiastique dans ses États. Les

Pie VI, profondément affligé de ces innovations, lui fait d'abord entendre la voix du Père commun des fidèles; il l'avertit avec tous les ménagements que réclame la dignité impériale, mais avec le zèle qui doit animer le premier pasteur de l'Eglise catholique, de s'arrêter dans la voie dangereuse où il s'est engagé. Pénétré de douleur en apprenant l'inutilité de ses charitables avis, il part de Rome pour Vienne, malgré son âge avancé et la longueur de la route qu'il doit parcourir avant de trouver la brebis qui commence à s'égarer. Reçu dans la capitale de l'Autriche avec tous les honneurs dus à sa haute dignité, ce ne fut pas sans la plus vive douleur qu'il vit le monarque autrichien, se bornant à ces témoignages de son respect pour le Chef de l'Eglise, poursuivre l'accomplissement de ses desseins.

Joseph II malheureux dans toutes ses entreprises.

Le souverain qui tyrannise l'Eglise ne peut être le père de son peuple. Joseph II, dans son code criminel, rangeait parmi les crimes d'Etat des délits ordinaires qu'il punissait

églises avaient été privées de leurs ornements et des images qui déplaissent à l'empereur philosophe; les processions, les pèlerinages, les confréries étaient supprimés. On avait enlevé du bréviaire l'office de saint Grégoire VII; la bulle *In cœna Domini* n'était plus admise. Les couvents étaient soustraits à la juridiction des généraux d'ordres, aucun religieux n'avait la permission d'aller à Rome; on avait supprimé 2,024 monastères et dispensé les moines qui restaient dans les autres de l'assistance au chœur. Enfin on avait *incaméré* les biens de l'Eglise, enlevé aux évêques de la Lombardie la direction de leurs grands séminaires, taxé les frais des funérailles et fixé les heures où il serait permis de sonner les cloches et de tenir les églises ouvertes. Joseph II était entré dans de tels détails, que Frédéric II l'appelait *son frère le sacristain*. Et quelle était la raison de toutes ces innovations? La volonté de l'empereur.

de mort. Il y prodiguait la peine du bâton et de la marque sur la figure ; il laissait subsister des prisons horribles, où le malheureux prisonnier était accablé sous des masses de fers et ne se voyait donner qu'un peu d'eau et de pain ; il confisquait les biens des criminels de lèse-majesté sans tenir nul compte des héritiers ; il créait de nouveaux délits politiques qu'il faisait rigoureusement punir ; il défendait de voyager avant l'âge de vingt-sept ans, et établissait une *taxe des absents* sur les propriétaires qui allaient à l'étranger.

Ce despotisme exercé sur l'Eglise et sur le peuple réussit mal à Joseph II (1). Vers la fin de son règne, il fut battu par les Turcs ; l'Angleterre, la Prusse et la Hollande se liguèrent contre ses prétentions ; la Hongrie et les Pays-Bas se révoltèrent. Des plaintes s'élevaient de toutes parts contre lui, et il n'avait fait, avec toutes ses réformes, qu'ébranler son trône au moment où il avait le plus besoin d'être consolidé. L'empereur Joseph II ne transmit à ses successeurs que la haine causée par ses innovations. Repentant à l'heure de la mort, il dicta lui-même cette épitaphe : *Ci-gît Joseph II, malheureux dans toutes ses entreprises*, et il écrivit dans son testament : « Je prie ceux à qui, contre ma volonté, je n'aurais pas rendu justice, de me pardonner, soit par charité chrétienne, soit par humanité ; je les prie de considérer qu'un monarque sur le trône n'en est pas moins un homme comme le pauvre dans sa chaumière, et que tous deux sont sujets à l'erreur. »

(1) Il répondit à un évêque qui lui demandait des instructions pour pouvoir se conformer à ses décrets : *L'instruction est que je veux être obéi.* (Voyez Cantù, *Hist. univ.*, t. X, 3^e édit., Turin, 1846, p. 564)

Pie VI et le Directoire.

Ce vénérable Pontife refusa de révoquer, sur la demande du Directoire, ce qu'il avait fait contre le schisme en France.

Quelques jours après que les Français eurent pris possession de Rome, un calviniste suisse, nommé Haller, fut choisi préférentiellement à tout autre pour aller annoncer au Pape environné du sacré collège que le peuple romain avait repris sa souveraineté et ne le reconnaissait plus pour son chef temporel. Le Pontife leva les yeux vers le ciel, joignit les mains, et adora les décrets de la Providence, qui l'éprouvait par un si cruel revers. Aussitôt on licencia ses gardes, on mit des Français en leur place, et Pie VI se vit entre les mains de ses ennemis. Ce fut alors que le général Berthier lui fit présenter par le général Cervoni la cocarde nationale, et l'invita à se parer de ce nouvel ornement. « Je ne connais point d'autre uniforme pour moi, répondit le Pape, que celui dont l'Eglise m'a honoré. Vous avez tout pouvoir sur mon corps, mais mon âme est au-dessus de vos atteintes. Je n'ai pas besoin de pension; un bâton au lieu de crosse et un habit de bure suffisent à celui qui doit expirer sous la haire et sur la cendre. J'adore la main du Tout-Puissant, qui punit le berger et le troupeau. Vous pouvez brûler et détruire les habitations des vivants et les tombeaux des morts, mais la religion est éternelle; elle existera après vous comme elle existait avant vous, et son règne se perpétuera jusqu'à la fin des siècles. » C'est ainsi qu'expira pour un temps la puissance temporelle des Papes; mais, en perdant la sienne, Pie VI conserva toute sa gloire, et sa chute ne servit qu'à mieux faire éclater sa vertu et sa grandeur d'âme.

Comme les commissaires français craignaient que la pré-

sence de l'ancien souverain de Rome ne fût nuisible à l'établissement de la nouvelle république romaine, le même Haller alla lui annoncer de leur part qu'il se tint prêt à partir le lendemain, dès les six heures du matin. « Je suis âgé de quatre-vingts ans, lui répondit le Pape avec douceur ; depuis deux mois, je suis accablé d'une maladie si cruelle, qu'à chaque instant je croyais toucher à ma dernière heure. A peine convalescent, comment supporterai-je les fatigues d'un voyage ? Mon devoir m'attache ici ; je ne puis sans crime abandonner les fonctions de mon ministère : c'est ici que je dois mourir. — Vous mourrez partout ailleurs aussi bien qu'ici, reprit Haller ; point de raisonnement ni de prétexte. Si vous ne partez pas de gré, on saura vous faire partir de force. » Le Pape parut céder un instant à la rigueur du coup qui venait de l'accabler ; mais passant dans son cabinet, et se jetant aux pieds du crucifix, il puisa dans la prière la force dont il avait besoin pour résister à de si cruelles persécutions. Il parut un quart d'heure après avec son calme et sa sérénité ordinaires. « Dieu le veut, dit-il tranquillement, soumettons-nous avec résignation à ses décrets. »

Il y a dans la vie de ce Pontife trois phases parfaitement distinctes ; elles aboutissent toutes à sa glorification. En montant sur le trône, en régnant comme un père, il est l'admiration de son peuple. Pèlerin apostolique, il traverse l'Italie et l'Allemagne au milieu de tous les respects des catholiques et des protestants ; puis, quand une radieuse vieillesse couvre ses épaules de cheveux blancs, le Pontife est appelé à rendre à Dieu un suprême témoignage (1). On dirait que, comme saint Pierre venant d'offrir à Jésus-Christ la double consécration de son amour et de son dévouement, Pie VI a entendu, a recueilli les paroles qui furent adressées au Prince

(1) Voir Crétineau-Jo'y, *l'Eglise en face de la Révolution*, tome 1^{er}.

des apôtres par le Christ lui-même : « En vérité, en vérité je te le dis, lorsque tu étais plus jeune, tu te ceignais toi-même, et tu allais où tu voulais ; mais lorsque tu seras vieux, tu étendras les mains, et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudras pas. »

Et l'évangéliste ajoute : « Or, il dit cela pour marquer par quelle mort il devait glorifier Dieu. Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suivez-moi »

Le successeur des apôtres faisait comme saint Pierre, il suivait.

Dans ce corps affaibli par l'âge et par les souffrances, il éclate une magnanimité de courage à faire envie à des héros ; sa couronne d'or pur a été éprouvée dans la fournaise sept fois ardente des tribulations. Néanmoins, chaque parole qui tombe de ses lèvres est sublime ; chaque sourire de résignation que le martyr adresse aux princes et aux peuples se pressant sur son passage, sera une bénédiction ou un signe de félicité. On l'a enlevé nuitamment, afin que, comme dans le récit de la Passion, il n'y ait pas de tumulte parmi le peuple. On le cache à tous les regards ; c'est à peine s'il a autour de lui quelques dévoués serviteurs. Au moment où il va laisser Rome pour toujours, un de ces jésuites que la tempête a dispersés se présente à Pie VI. « Parlez-moi franchement, dit le Pape au P. Marotti, secrétaire des lettres latines ; vous sentez-vous le courage de monter avec moi au Calvaire ? » Et Marotti répond : « Me voici prêt à suivre les pas et la destinée du Vicaire de Jésus-Christ et de mon souverain. »

Les peuples, dont les yeux étaient depuis longtemps habitués aux crimes et aux désastres, ne s'étonnaient plus de grand'chose. Cependant, à la vue de ce vieillard n'ayant de force que pour bénir, n'ayant de voix que pour pardonner, les peuples s'émurent d'une de ces généreuses pitiés qui préparent les restaurations et font comprendre la foi. On

saluait le Pontife sur son passage, on s'agenouillait devant lui ; de tous les yeux coulaient des larmes d'attendrissement ou de vénération. Plus d'une fois même le Père commun se vit forcé d'intervenir pour arracher à la mort les satellites qui l'escortaient et que la multitude indignée voulait massacrer.

D'étape en étape, c'est-à-dire de douleur en douleur, la victime que l'on traîne au sacrifice passe à travers toutes les épreuves. Les épreuves produisent l'espérance. L'Italie, où tout est catholique, s'est inclinée devant ce front découronné, mais sur lequel resplendit la triple majesté de la vieillesse, de l'infortune et de la vertu. L'Italie a protesté contre les outrages de l'exil.

Ces protestations sont une insulte au Directoire. Un de ses membres, un avocat, bossu et contrefait comme un sac de noix, mais théophilanthrope, La Réveillère-Lépeaux, obtient de ses complices dans le gouvernement la translation du Pape en France. Là du moins, espèrent-ils, le vieux levain du fanatisme sacerdotal ne fermentera pas pour imposer un démenti à toutes leurs prédictions.

Le cortège du Pontife prisonnier s'engage dans les Alpes et dans les montagnes du Dauphiné. Au fond de cette province qui donna le signal des innovations, il y a de rudes paysans, de simples bergers, des femmes laborieuses que la conquête de l'égalité civile et de la licence religieuse a dû charmer. Le ciel est chargé d'apostasies, l'atmosphère s'imprègne d'une moqueuse incrédulité. La Révolution s'applaudit d'enlever un Pape, mort ou vif, et de le montrer au peuple comme le dernier vestige de la superstition expirante.

Le peuple a saisi la leçon, mais en sens contraire. On lui a dit qu'il était libre, il use de cette liberté pour s'agenouiller au bord des chemins. On lui a légiféré et décrété qu'il n'y avait plus d'autre Dieu que celui dont la nation faisait choix

à volonté et à terme, plus de Pape, plus de ciel, plus d'enfer. A l'aspect de ce pauvre vieillard qui peut à peine lever les mains pour bénir, ce peuple redemande son Dieu ; il couvre des plus touchants hommages le Vicaire de ce Dieu.

Malgré tous ses vols constitutionnels et ses pillages à domicile, la république française est à la mendicité. La pénurie du trésor a quelque chose de si inexplicable, que la Révolution se voit contrainte de laisser à la charge de ses prisonniers les frais de leur translation forcée. La Révolution est sans ménagements comme sans pudeur. Elle a fait appel aux mauvaises passions de son peuple, afin de désoler la patience de Pie VI ; le Pontife n'entend sur sa route que des voix filiales, il ne rencontre que de respectueuses tendresses. L'autorité veut obéir aux ordres supérieurs qu'elle a reçus et s'opposer à tant de démonstrations incroyables ; l'autorité reste confondue dans son impuissance.

Sur le chemin qui conduisait au Calvaire, l'Homme-Dieu ne trouva pas un bras de bonne volonté pour l'aider à porter sa croix. Simon de Cyrène, qui revenait des champs, se vit imposer ce fardeau. Plus heureux que son Maître, le Pontife-roi évoque partout des dévouements. Le jour de la Passion précède la fête des Rameaux, et Pie VI mourant, mais consolé, mais édifié, put s'écrier : « Tout cela prouve que la foi n'est pas éteinte en France. »

Son exil et ses pérégrinations la réveillaient dans les cœurs.

Le Père commun, épuisé par les douleurs et vaincu par l'émotion, arrive enfin à la citadelle de Valence. La paralysie gagne tous ses membres. Le Directoire veut encore qu'il marche. Pie VI ne résiste pas, ce sont les médecins qui s'opposent à cette impitoyable translation ; ils déclarent que le moribond n'a plus que très-peu de jours à vivre. Le Pontife expira en effet le 29 août 1799, à l'âge de quarante-vingt-un ans et demi.

Le Seigneur avait donné à ce grand Pape la science des saints. Ses pieds marchèrent constamment dans la voie droite ; il n'eut de zèle que pour le bien. C'est pourquoi, ainsi qu'il est dit au livre de la Sagesse, Dieu rendit ses longs travaux vénérables aux yeux de tous, et les glorifia d'une dernière couronne d'honneur.

Il n'y avait plus de Pape, il ne devait plus y en avoir, plus d'Eglise par conséquent. La Révolution se félicitait avec le Directoire de régner au Capitole et de commander au Vatican ; elle s'applaudissait d'avoir dispersé le sacré-collège, et de rendre ainsi tout conclave impossible. Les jours marqués par le philosophisme uni aux jansénistes et aux constitutionnels civils arrivaient à pas précipités. L'Eglise romaine allait tomber par morceaux comme un vieux mur qui n'a plus d'étais, quand tout à coup la face des événements change avec une rapidité providentielle.

Le général Bonaparte, qui ne soupçonnait pas alors à quelle fortune il allait être élevé, dans une lettre à son frère Joseph avait dit en parlant du Pape : *La vieille idole sera bientôt anéantie ; ainsi le veulent la liberté et la politique.* L'impiété croyait voir dans cette circonstance la prophétie du grand homme (1).

Pie VI était mort le 29 août 1799. A moins de trois mois d'intervalle, le Directoire succombe à son tour sous les risées de la France et devant l'épée du général Bonaparte. Le Directoire a tout voulu gangrener, il meurt de sa corruption ; il a tout vendu, tout acheté, tout avili ; il se laisse mettre à l'encan et marchander comme un objet de hasard. Il tombe en pourriture sans même donner de fumier (2).

(1) *Cours d'Histoire ecclésiastique*, par l'abbé Rivaux, t. III, p. 339.

(2) On lit dans *l'Histoire de l'enlèvement et de la captivité de Pie VI*, par l'abbé Baldassari, p. 248, les détails suivants sur les exactions commises :

« Les agents du Directoire montrèrent véritablement une rapacité de

CHAPITRE DEUXIÈME.

PIE VII ET NAPOLEÓN BONAPARTE.

« ... Ma vengeance est entre ses mains. Je l'enverrai contre une nation perfide, contre le peuple de ma colère. Qu'il s'enrichisse de ses dépouilles, qu'il le mette au pillage, qu'il le foule aux pieds comme la boue!

« ... Son cœur ne respirera que le ravage et la ruine des nations. Il dira : « Les grands de ma maison ne sont-ils pas autant de rois?... « J'ai tout fait par la force de mon bras et les conseils de ma sagesse... J'ai réuni sous ma puissance tous les peuples de la terre, comme on rassemble des œufs abandonnés. »

« ... Mais la cognée se glorifie-t-elle contre celui qui s'en sert?... Et ce bois impuissant s'élève contre Dieu!... Voilà que le Seigneur, le Dieu des armées, brisera ce vase d'argile; il coupera les rameaux de cet arbre... »

(ISAÏE.)

Il est des hommes que Dieu a chargés d'une mission spéciale; ils apparaissent de loin en loin sur la terre pour la gloire ou le fléau des nations. Le Seigneur, quand il lui platt, les prend par la main et les élève; puis, dès qu'ils ont

Vandales. Au Vatican, non seulement ils s'emparèrent des tableaux, des statues, des camées, des marbres, des colonnes; ils prirent même jusqu'aux clous et aux serrures, de sorte qu'un institut national qu'on imagina alors, ayant voulu tenir ses séances dans ce palais, fut obligé de faire remettre les clous et les serrures qui avaient disparu. Ainsi cette superbe résidence des Pontifes romains, où l'on conservait les chefs-d'œuvre des Raphaël et des Michel-Ange, et tout ce que la Grèce et l'Italie avaient produit de plus curieux, se présentait à l'œil étonné comme une demeure déserte et dévastée, et c'était là l'ouvrage d'une civilisation qu'on avait tant vantée! (Botta, *Storia d'Italia*.) Les auteurs d'un tel vandalisme n'étaient-ils pas dignes d'une république qui avait eu la pensée d'ériger le

fait leur œuvre, il les brise comme d'inutiles roseaux. Rien n'annonce la prochaine venue de ces hommes; ils ne laissent après eux ni héritiers ni continuateurs. Sésostris, qui soumit le monde, n'est plus de nos jours qu'un prétexte offert à de vaines recherches hiéroglyphiques; un souffle fit évanouir l'empire d'Alexandre de Macédoine; Attila n'eut pas même un tombeau que ses ennemis pussent profaner; Timour, Gengiskan, ces deux insensés qui se sont baignés dans des mers de sang et ont amassé des montagnes de têtes coupées, ne nous ont transmis pour prix de leurs travaux qu'un long souvenir d'horreur et d'épouvante; Napoléon, si fastueusement nommé le Grand, et qui avait égalé en renommée les conquérants des anciens âges, est mort à dix-huit cents lieues de sa patrie, vaincu, abreuvé de fiel et enchaîné comme le Prométhée de la fable.

Chacun de ces hommes fameux a eu son rôle. Les uns, et ç'a été le petit nombre, ont été choisis pour consoler l'humanité et déblayer quelques ruines sociales; les autres ont été envoyés pour châtier par le glaive.

De la mission de Napoléon Bonaparte.

Quelle fut la mission assignée à Napoléon Bonaparte? C'est un secret de l'avenir. Nous l'entrevoyons à peine, et

*sans-culottisme en vertu? Voici un échantillon de leur impudence. Malgré tous les pillages, malgré les taxes énormes payées par le Pape, la nouvelle république romaine fut bientôt réduite à demander l'aumône. On déclara, dans le 44^e numéro du *Moniteur de Rome*, que « le trésor public vide, la « perte et le gaspillage des fonds nationaux, triste héritage de l'inepte et « rapace administration du gouvernement passé, forçaient le gouverne- « ment provisoire à recourir aux fortunes privées pour obtenir quelques « secours. » En mémoire de toutes les prospérités dont on avait gratifié les Romains, on frappa une médaille avec ces mots; « *Berthier, restitutor Urbis; Gallia, salus generis humani.* » Ces ennemis de toute vertu avaient au moins le mérite d'avoir fait une bonne épigramme. »*

nous sommes condamnés à l'étudier longtemps encore. Et comment, sous l'impression récente du bien et du mal que nous fit cet homme, pourrions-nous tenir d'une main impartiale la balance du jugement? S'il a relevé les autels, il les a contristés; s'il a porté dans toutes les capitales la gloire de ses aigles, il a, par le délire de ses entreprises, livré Paris aux insultes de toutes les races étrangères; s'il a rétabli l'ordre, il n'a su remplacer l'anarchie des piques que par la tyrannie de la force matérielle; s'il a rendu à la France une grandeur inespérée, il s'est payé avec usure de ce bienfait en sacrifiant à l'idole de son orgueil plusieurs millions de victimes humaines.

Dieu, qui protège la France, cette nation élue entre toutes pour porter et glorifier la croix, avait permis qu'un formidable orage révolutionnaire ravageât notre pays. Le jour vint où sa miséricorde se reposa de nouveau sur nous, et alors *elle suscita de l'Egypte* l'homme qui devait terrasser l'anarchie et relever les autels en ruines. Ce fut vraiment alors Cyrus, prédit par les prophètes et réservé pour mettre fin à la servitude du peuple de Dieu. Cette mission était celle de Napoléon; il l'accomplit en rétablissant le culte et en réorganisant la société. Il pouvait la compléter par de sages travaux, par de puissantes institutions; mais, bien que sous ce rapport encore il ne soit point demeuré oisif, il est juste de reconnaître qu'au lieu de parfaire son œuvre il la dépassa, qu'il la souilla par le meurtre de l'innocent, par une suite de guerres criminelles, et que, destiné à être la consolation de sa patrie, il aima mieux en être le fléau: c'est là que la justice divine le reprit pour le châtier.

Voilà sa mission: rendre la religion proscrite à la France, restaurer l'ordre et les mœurs monarchiques; au-delà, il ne fut plus qu'un instrument de colère pour la France et pour les autres peuples. La France fut punie en lui et par lui de

son fol amour pour la gloire des armes, comme elle avait été punie dix ans plus tôt, par le règne des bourreaux et des clubs, du délire de ses principes et du dévergondage de ses désirs (1).

Les vertiges de l'ambition.

Le roi d'Assyrie dont la puissance s'était élevée si haut, et que le souffle de Dieu abaissa au-dessous de l'homme, est le symbole certain de la chute réservée à l'orgueil des victorieux et des princes du monde. Le Seigneur, qui avait pris Napoléon par la main et l'avait ramené de la terre des Pharaons pour le faire servir d'instrument au salut de la France, abandonna à lui-même ce soldat de fortune lorsque par ses usurpations et ses attentats il eut lassé la divine miséricorde. De quelque gloire qu'il plaise à Dieu d'environner un homme, ce privilégié n'est que cendre et poussière, et tout honneur qu'il se rend à lui-même est un cri de révolte contre le ciel.

Quand Napoléon se vit monté au faite imprévu de sa puissance, il fut saisi d'un vertige moral ; on remarqua dans ses facultés un changement étrange, et qui montre ce qu'il y a d'aberration dans la vanité humaine : le rêve de la monarchie universelle entra dans son cœur, et il ne put concevoir sans s'indigner qu'on osât lui opposer le moindre obstacle. Toute volonté contraire à la sienne fut réputée coupable, toute existence qui parut borner son horizon dut être détruite. Le moindre vestige de vérité ou de droit lui sembla un point d'appui à la révolte ; la liberté la plus inoffensive fut déclarée crime de lèse-majesté. La France cessa

(1) Amédée Gabourd, chef de bureau au ministère de l'intérieur, division de la sûreté générale.

d'être en dehors de lui, elle lui parut incorporée en sa personne; il ne vit dans le formidable empire soumis à ses lois qu'un nouvel instrument pour accroître sa domination, dans sa grande armée qu'une force dévouée nécessairement à sa gloire, dans la population qu'une réserve destinée à lui fournir des coupes réglées de conscrits.

Lui-même, se sentant ainsi obéi et admiré, et ayant reçu en sacrifice de si nombreuses victimes humaines, sembla se croire d'une nature supérieure à la nôtre; il regretta de n'être plus au siècle où les monarques de la terre se plaçaient au rang des dieux (1). « Je ne suis pas né à temps, disait-il à un de ses conseillers, à M. de Fontanes. Voyez Alexandre : il a pu se dire fils de Jupiter sans être contredit; moi je trouve dans mon siècle un prêtre (le Pape) plus puissant que moi, car il règne sur les esprits, et je ne règne que sur la matière. » Il faisait allusion par ces paroles à ses démêlés avec le Chef de l'Eglise.

Napoléon ne voulait point s'engager violemment dans la route qu'avait suivie, huit siècles plus tôt, l'empereur Henri IV, et au terme de laquelle il avait rencontré un abîme. Comme il convoitait la domination exclusive de l'Italie et la souveraineté de Rome, il voulait amener le Pape à reconnaître en lui un seigneur suzerain à qui Charlemagne aurait transmis sur les Etats de saint Pierre les droits des anciens exarques de Ravenne. Dans son rêve de monarchie universelle, il songeait à faire de Paris une capitale du monde, siège des deux grandes souverainetés, temporelle et spirituelle, et qui fût devenue la résidence du chef politique des hommes et du Vicaire de Jésus-Christ, réduit dès lors, au point de vue de la puissance séculière, à n'être qu'un grand évêque, pasteur des âmes. Il osa même faire pressentir le Pape sur ce qu'il penserait d'un projet qui assignerait

(1) Amédée Gabourd.

aux Souverains Pontifes la ville d'Avignon pour résidence, et leur attribuerait en outre à Paris un palais papal et un quartier privilégié. Il espérait obtenir ces étranges concessions de la faiblesse du vieillard ; mais Pie VII lui fit répondre : « On a répandu qu'on pourrait nous retenir en France ; eh bien ! qu'on nous enlève la liberté, tout est prévu. Avant de partir de Rome, nous avons signé une abdication régulière, valable, si nous sommes jeté en prison ; l'acte est hors de la portée du pouvoir des Français, le cardinal Pignatelli en est dépositaire à Palerme, et quand on aura signifié les projets qu'on médite, il ne vous restera plus entre les mains qu'un moine misérable, qui s'appellera Barnabé Chiaramonti (1). »

La bulle d'excommunication.

Les relations diplomatiques entre le Saint-Siège et Napoléon avaient, de la part de ce dernier, un caractère d'aigreur et de récrimination qui cachait des projets fortement arrêtés dans sa pensée : il se plaignait vaguement que le Saint-Père se laissât diriger par les ennemis de la France ; il affectait d'accuser l'autorité spirituelle du Pape d'entraver sans cesse, par de nouvelles exigences, la marche de son gouvernement. Il n'en était rien cependant, et le Saint-Père, en maintenant les privilèges de l'Eglise de France d'après les principes posés dans le Concordat, se montrait, sous le rapport temporel, fidèle exécuteur des traités, et, sous le rapport spirituel, étranger à toutes vues personnelles et digne pasteur des âmes.

Tout à coup, après la bataille d'Eckmühl et la prise de

(1) Amédée Gabourd.

Vienne, l'empereur fit représenter au Pape, par son ambassadeur à Rome, la nécessité absolue où il se trouvait d'exiger qu'il fermât ses ports au commerce anglais et celle de se joindre à lui contre l'Autriche et l'Angleterre. La réponse du Pape respire une noble et pieuse fermeté : « Je suis, dit-il, le père de toutes les nations chrétiennes, et je ne puis, sans manquer à ce titre, me faire l'ennemi d'aucune d'elles. » Néanmoins, et pour éviter tout prétexte d'agression à l'empereur, il consentit à entrer dans le système continental. Mais Napoléon ne fut point satisfait de cette déférence du Saint-Père à ses projets politiques ; il osa taxer d'obstination le refus du Pape de prendre part à aucune hostilité, et fit occuper par ses troupes Ancône et Civita-Vecchia. Sa colère ne devait point se borner à ces premiers actes d'une injuste violence : le 2 février 1809, le général Miollis entra dans Rome à la tête d'un corps de troupes françaises ; il l'occupa militairement, désarma et licencia la garde du Saint-Père, et transmit l'ordre à tous les cardinaux français ou nés dans des parties du territoire de l'empire de se retirer dans leurs patries respectives. Napoléon espérait que Sa Sainteté, livrée ainsi à elle-même et séparée des conseils du sacré-collège, se montrerait plus docile à ses volontés ; mais l'illustre Souverain Pontife avait en lui une puissance qu'aucune force humaine ne pouvait abattre, et il puisa dans le saint caractère dont il était revêtu les nobles inspirations contre lesquelles Napoléon ne trouva plus que d'odieuses violences.

Le 17 mai de cette année, Napoléon, faisant remonter sa légitimité à Charlemagne, publia un décret qui réunit les Etats du Saint-Siège à son empire. Dans cet acte audacieux, Napoléon, qui portait la main sur le domaine temporel de saint Pierre, voulut aussi porter atteinte à la vénération que devait lui inspirer le caractère spirituel de son successeur, en évaluant en argent la puissance qu'il venait de lui ravir.

Le Saint-Père fut affligé, mais non abattu, par ce coup hardi ; et le soir même où Rome retentit de la proclamation qui apprenait aux Romains ce changement imprévu dans leur situation politique, il demanda justice à Dieu et se saisit des armes spirituelles qu'il tenait de lui. Un bref d'excommunication, écrit en entier de la main du Saint-Père et scellé par lui de l'anneau du Pêcheur, retrancha l'empereur de la communion des fidèles (1) ; on y lisait ces paroles, qui rappellent les temps où l'Eglise a été obligée de manifester son autorité suprême : « Que les souverains apprennent encore une fois qu'ils sont soumis par la loi de Jésus-Christ à notre trône et à notre commandement ; car nous exerçons aussi une souveraineté, mais une souveraineté bien plus noble, à moins qu'il ne faille dire que l'esprit doit céder à la chair et les choses du ciel à celles de la terre. » Ainsi parlait le Souverain Pontife dans sa sainte colère ; néanmoins il eut soin d'expliquer qu'il n'entendait infliger à l'empereur qu'un châtement spirituel.

Napoléon se montra violemment irrité de ce qu'il appelait l'audace du Pape, et il ne garda plus de mesures avec lui.

Pie VII s'était retiré au fond du Quirinal, et avait fait fermer les portes de ce palais. Un attroupement composé de repris de justice et de la lie des faubourgs donna l'assaut

(1) Le lendemain, on trouva affichée aux portes de toutes les églises de Rome la fameuse bulle *Quum memoranda illa die*.

« Par l'autorité de Dieu tout puissant, disait le Pape, par celle des saints apôtres Pierre et Paul, et par la nôtre, nous déclarons que tous ceux qui ont commis, dans Rome et dans les possessions de l'Eglise, des entreprises sacrilèges contre les droits du Saint-Siège, tous leurs commettants, fauteurs, conseillers ou adhérents, tous ceux enfin qui ont facilité l'exécution des violences ou les ont exécutées par eux-mêmes, ont encouru l'excommunication majeure, et au besoin nous les excommunions et anathématisons de nouveau. »

Napoléon n'était pas nommé directement dans la bulle, mais il était impossible de se méprendre au sens des paroles de Pie VII.

aux murailles de l'édifice. Les portes furent enfoncées à coups de hache, et les soldats de Miollis, ayant à leur tête le général Radet, pénétrèrent dans les appartements. La garde suisse, sommée de mettre bas les armes, obéit sans résistance, et Radet, suivi de sa troupe, se trouva en face du Saint-Père. Le vénérable Pontife était entouré de ses cardinaux et d'un petit nombre de serviteurs fidèles. Pendant quelques minutes un profond silence régna; à la fin, le général français, la figure pâle, la voix tremblante, et pouvant à peine trouver quelques paroles, dit au Pape qu'il avait à remplir une mission pénible, mais qu'ayant juré fidélité à l'empereur, il ne pouvait se dispenser d'exécuter son ordre; qu'en conséquence il le somrait de renoncer à la souveraineté temporelle de Rome. Le Pape répondit avec dignité et assurance : « Si vous avez cru devoir exécuter de tels ordres de l'empereur, parce que vous lui avez fait serment de fidélité et d'obéissance, pensez de quelle manière nous devons, nous, soutenir les droits du Saint-Siège, auquel nous sommes lié par tant de serments. *Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas, nous ne voulons pas.* — En ce cas, répliqua le général Radet avec arrogance, il faut vous préparer à quitter Rome : telle est la volonté de l'empereur, que je suis disposé à faire exécuter par tous les moyens possibles. » Le vénérable Pontife leva les yeux au ciel et s'écria : « Je suis prêt à souffrir, mais ce n'est pas à votre empereur que j'obéirai; il reconnaît mal aujourd'hui mon extrême condescendance envers l'Eglise gallicane et envers lui. Peut-être, sous ce rapport, ma conduite est-elle blâmable aux yeux de Dieu, et maintenant il veut m'en punir; je me sou mets humblement à sa divine volonté. »

Enlèvement du Pape.

Quelques heures après, le pape Pie VII, le Chef visible de l'Eglise, vénérable Pontife chargé d'ans et d'infirmités, fut

jeté par les soldats de Radet dans une voiture où un seul cardinal obtint la faveur de monter avec lui. A la porte du Peuple la voiture s'arrêta, et le général réitéra ses ordres au Saint-Père, qui dédaigna alors de répondre; la voiture continua sa route.

On fit partir de Rome les deux prisonniers apostoliques en prenant la direction de la Toscane (1).

« Aux premiers relais, dans la Campagne de Rome, dit le cardinal Pacca dans ses intéressants *Mémoires*, nous pûmes remarquer sur la figure du peu de personnes que nous rencontrions la tristesse, la stupeur que leur causait ce spectacle. A Monterosi, plusieurs femmes, sur les portes des maisons, reconnurent le Saint-Père, que les gardarmes escortaient le sabre nu, comme un criminel, et nous les vîmes, imitant la tendre compassion des femmes de Jérusalem, se frapper la poitrine, pleurer, crier, en tendant les bras vers la voiture : « Ils nous enlèvent le Saint-Père ! « ils nous enlèvent le Saint-Père ! » Nous fûmes profondément émus de ce spectacle, qui du reste nous coûta cher; car Radet, craignant que la vue du Pape, *enlevé de cette façon*, n'excitât quelque tumulte, quelque soulèvement dans les lieux populeux, pria Sa Sainteté de faire baisser les stores de la voiture. Le Saint-Père y consentit avec beaucoup de résignation, et nous continuâmes ainsi le voyage, presque sans air, dans les heures les plus brûlantes de la journée, sous le soleil d'Italie, au mois de juillet. Vers midi, le

(1) Le Pape demanda au cardinal s'il avait emporté avec lui quelque argent. Les deux proscrits tirèrent leurs bourses; il se trouva dans celle de Pie VII vingt-deux sous de France, et seize environ dans celle de son ministre. « Ils entreprenaient ainsi, dit le cardinal dans ses *Mémoires*, leur voyage à l'*apostolique*. »

Le Pape montra ces débris de sa fortune au général Radet, et lui dit en souriant : « De toute notre principauté, voilà donc ce que nous possédons. »

Pape témoigna le désir de prendre quelque nourriture, et Radet fit faire halte à la maison de poste, dans un lieu presque désert, sur la montagne de Viterbe. Là, dans une chambre sale, espèce de bouge, où se trouvait une chaise disjointe, la seule peut-être qui fût dans la maison, le Pape s'assit à une table recouverte d'une nappe dégoûtante, y mangea un œuf et une tranche de jambon. Sur-le-champ on se remit en route; la chaleur était excessive, suffocante. Vers le soir, le Pape eut soif; et comme on ne voyait aucune maison près de la route, un maréchal-des-logis de gendarmes recueillit dans une bouteille de l'eau de source qui coulait sur le chemin, et la présenta au Saint-Père, qui la but avec plaisir. *Il but ainsi de l'eau du torrent sur le chemin*, comme il est dit dans le psaume.

« Après dix-neuf heures d'une marche forcée, si fatigante pour le Saint-Père, à cause d'une cruelle infirmité à laquelle était contraire toute espèce de fatigue et surtout celle du voyage, nous arrivâmes, à une heure avant minuit, à Radicofani, premier endroit de la Toscane, et nous descendîmes dans une mesquine auberge, où rien n'était préparé. N'ayant pas d'habits à changer, il nous fallut garder ceux que nous avions, tout baignés de transpiration, et à l'air froid qui domine là, même au cœur de l'été, ils se séchèrent sur nous. On nous assigna, au Saint-Père et à moi, deux petites chambres contiguës, et des gendarmes furent placés aux portes de devant. Dans mon habit de cardinal, j'aidai la servante à faire le lit du Pape et à préparer la table pour le souper. Le repas fut extrêmement frugal. Pendant tout ce temps, je tâchai de soutenir l'esprit du Saint-Père.

« Sur la route de Florence, continue le cardinal Pacca, nous nous trouvâmes au milieu d'un peuple immense qui demandait, avec des signes extraordinaires de ferveur, la bénédiction apostolique; mais, à quelque distance d'une auberge où nous venions de nous reposer quelques heures, les

postillons, qui nous menaient très-vite, n'aperçurent pas une petite élévation sur laquelle se porta une des roues : la voiture versa avec violence, l'essieu cassa, la caisse roula au milieu du chemin, le Pape engagé dessous, et moi sur lui. Le peuple, qui pleurait et criait : *Santo Padre!* (Saint-Père!), releva en un instant la caisse. Un gendarme ouvrit la portière, qui était toujours fermée à clef, tandis que ses camarades pâles et défigurés s'efforçaient d'éloigner le peuple, qui, devenu furieux, leur criait : *Cani! cani!* (Chiens! chiens!) Cependant le Saint-Père descendit, porté sur les bras du peuple qui se pressait aussitôt autour de lui ; les uns se prosternaient la face contre terre, les autres lui baisaient les pieds, d'autres touchaient respectueusement ses habits, comme s'ils eussent été des reliques, et tous lui demandaient avec empressement s'il n'avait point souffert dans sa chute. Le Saint-Père, le sourire sur les lèvres, les remerciait de leur intérêt, et ne leur répondait qu'en plaisantant sur cette chute. Pour moi, qui craignais que cette multitude en fureur n'en vint aux mains avec les gendarmes et ne se portât à quelques excès dont elle aurait été victime, je m'élançai au milieu d'elle en criant que le ciel nous avait préservés de tout mal, et que je la conjurais de se calmer et de se tranquilliser. »

Après cette scène, qui avait fait trembler le général Radet et ses gendarmes, le Saint-Père monta avec le cardinal dans la voiture de Mgr Doria, et ils repartirent.

« C'était un spectacle attendrissant de voir sur tout notre passage ces bons Toscans demander la bénédiction du Saint-Père, et, malgré les menaces des gendarmes, s'approcher de la voiture pour lui baiser la main et lui témoigner toute leur douleur de le voir dans cette cruelle position. »

A Mondovi, l'empressement du peuple prit un caractère plus prononcé : des ordres religieux vinrent processionnellement au-devant du Pontife et l'escortèrent. Les Piémontais

comptaient les gendarmes d'un coup d'œil, puis semblaient proposer, sous toutes les formes de signes et de langage, d'opérer la délivrance de Sa Sainteté.

« Plus nous approchions de la France, dit dans sa relation un des serviteurs du Pape, plus l'enthousiasme augmentait. Au premier village français, les autorités voisines, sous prétexte de veiller au bon ordre, cherchaient à s'approcher plus près du Saint-Père, et c'était pour couvrir sa main de baisers, le consoler et le plaindre. Pie VII disait : « Dieu pourrait-il nous ordonner de paraître insensible à ces « marques d'affection ? » et il les agréait avec dignité et modestie. A l'approche de Grenoble, plusieurs milliers de militaires, mais sans armes, tombent à genoux comme un seul homme. C'était l'héroïque garnison de Saragosse, prisonnière de guerre à Grenoble, qui avait demandé à se porter tout entière au-devant du Pontife, qu'elle avait envoyé féliciter secrètement sur sa résistance. Pie VII pencha presque tout son corps en avant, et d'un air de joie, de bonheur et de vive tendresse, il étendit sur ces héros basanés par les fatigues une immense bénédiction. »

Le cardinal Pacca, après avoir été séparé quelque temps du Pape, le rejoignit le 21 juillet à Saint-Jean de Maurienne, et en partit dans la même voiture pour Grenoble.

« La route était couverte de monde accouru des pays voisins, dit-il, et la foule allait croissant à mesure que nous approchions de Grenoble. C'était un spectacle touchant que de voir ce bon peuple se mettre à genoux d'aussi loin qu'il apercevait la voiture, et attendre ainsi le passage du Pape pour recevoir sa bénédiction. Plusieurs nous accompagnaient en courant, et de jeunes personnes jetaient des fleurs pour que le Pape daignât les bénir. Elles lui témoignaient hautement leurs sentiments de respect et de vénération, et je me souviens que l'une d'elles criait en pleurant : « Que « vous avez l'air maigri, Saint-Père ! Ah ! ce sont les gran-

« des afflictions que l'on vous donne. » Et lorsque le Pape étendait la main pour les bénir, elles s'élançaient pour la baiser, quoique la voiture allât très-vite, au risque d'être écrasées par les roues ou foulées par les chevaux des gendarmes. En entrant dans la ville, nous vîmes les fenêtres garnies de spectateurs et la rue encombrée de peuple qui s'agenouillait en demandant la bénédiction. On peut dire de Pie VII ce que quelques années auparavant on avait dit de son prédécesseur, que son entrée à Grenoble n'était pas celle d'un prisonnier conduit par la force au lieu de sa destination, mais celle du meilleur des pères qui, après une longue absence, revient au sein de sa famille chérie, qui lui prodigue les marques les plus touchantes de son amour et de son respect.

« Ce concours extraordinaire des peuples, ajoute le cardinal, ces témoignages unanimes de vénération que le Pape recevait sur son passage, ont toujours été pour moi un spectacle, je ne dirai pas seulement prodigieux, mais même surnaturel. Depuis plusieurs siècles, non seulement les pays hétérodoxes où les préjugés contre le Saint-Siège se sucent avec le lait, mais encore quelques pays catholiques et la France plus particulièrement, retentissent de déclamations furibondes contre Rome. Là, des écrivains sont sans cesse occupés à montrer aux peuples cette métropole du christianisme comme le siège de la tyrannie du monde; ils répandent les plus atroces calomnies contre le clergé romain, et peignent les actions des Souverains Pontifes sous les couleurs les plus noires et les plus hideuses. Il semble donc, par la manière dont se forment ordinairement les jugements humains, qu'ils auraient dû parvenir à allumer une haine universelle contre les Papes; il semble que les peuples égarés auraient dû fuir la présence d'un Pape comme on fuit l'aspect d'un monstre, ou du moins vomir sur son passage toutes sortes d'injures ou d'imprécations. Cependant le con-

traire est arrivé. Soit que Pie VII et ses prédécesseurs aient voyagé en souverains dans les pays étrangers, soit qu'ils y aient paru escortés par les gendarmes comme des criminels, partout les villes et les provinces se sont précipitées sur leur passage pour les saluer de leurs acclamations et les environner d'innombrables témoignages de leur amour et de leur vénération. Il est donc permis de voir dans ces événements extraordinaires quelque chose de surhumain. »

C'est ainsi que d'étape en étape Pie VII fut conduit à Savone, où il fut prisonnier d'Etat.

Pie VII transféré à Fontainebleau.

Dans la soirée du 9 juin 1812, fatal anniversaire du jour où Pie VII avait été prévenu, il y avait trois ans, qu'on allait le dépouiller de ses Etats, on intima au Pontife l'ordre de se préparer pour rentrer en France; il reçut l'injonction de changer ses habits, qui auraient pu le faire reconnaître en chemin. On avait perfectionné la manière de tourmenter le Pape sans courir les risques que sa popularité pouvait attirer, et on le fit partir dans la matinée du 10 (1). Après un pénible voyage sans aucun repos, il arriva à l'hospice du Mont-Cenis au milieu de la nuit. A Stupinigi, près Turin, le gouvernement avait envoyé d'avance Bertazzoli, qui entra dans la même voiture, et qui ensuite ne fut plus séparé de Pie VII. Dans l'hospice, le Pape tomba si dangereusement malade, que les officiers qui l'escortaient crurent devoir transmettre cette nouvelle au gouvernement de Turin et demander s'ils devaient s'arrêter ou poursuivre leur route. Il leur fut enjoint d'exécuter ce qui leur avait été ordonné. En conséquence, quoique le Pape vint de recevoir l'Extrême-

(1) M. Artaud, *Histoire du pape Pie VII*, t. II, p. 296-298.

Onction dans la matinée du 14, la nuit suivante on lui fit continuer le voyage (1). Mais ce Pontife infirme devait conserver, au milieu de tant d'outrages, comme une santé de fer qui résisterait à toutes les barbaries. On marchait jour et nuit. Le 20 juin au matin, il arriva à Fontainebleau. Pendant tout ce trajet, il ne sortit pas de voiture, et quand il devait prendre quelque nourriture, on la lui portait dans le carrosse, qu'on enfermait à clef dans les remises de la poste des villes les moins peuplées. Lorsque Pie VII arriva au palais de Fontainebleau, le concierge ne put l'admettre, parce qu'il n'en avait pas encore reçu l'ordre du ministère de Paris, et on conduisit le Pape dans une maison voisine. Quelques heures après arriva l'ordre de recevoir le Saint-Père dans le palais, où quelques ministres de l'empereur vinrent de la capitale pour le complimenter (2). L'empereur et son ministère (3) donnèrent pour motif de cette translation soudaine du Pape, qu'ils avaient conçu la crainte que des vaisseaux qui parcouraient la Méditerranée ne tentassent un débarquement imprévu sur les côtes de Savone pour s'emparer de Pie VII et le remettre en liberté; mais le véritable motif fut de le rapprocher de Paris, afin de l'entourer de personnes qui, à force d'instances et de sollicitations, l'engageassent à consentir à toutes les propositions de l'empereur.

Ce qu'on ne peut comprendre, c'est cette manière précipitée de faire voyager le Pape. Il a fallu une assistance particulière du ciel pour qu'il ne perdît pas la vie. Cette mort, d'ailleurs, n'aurait pas favorisé les vues du gouvernement, et les aurait au contraire déconcertées; car il avait beaucoup obtenu des infirmités de Pie VII, et il était près d'obtenir

(1) *Mémoires du cardinal Pacca*, t. I, p. 294.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 79.

(3) *Histoire de l'ambassade dans le grand-duché de Varsovie en 1812*.

davantage. Mais les subalternes s'imaginent souvent plaire en exécutant avec plus de rigueur les ordres qu'on leur a donnés. Le cardinal Pacca (1) croit ne devoir attribuer ces résolutions si violentes qu'au désir d'abattre, par l'affaiblissement des forces physiques, les facultés intellectuelles du Pape, et de mettre à bout sa patience héroïque. En effet, il arriva à Fontainebleau dans un état de santé qui fit encore plus craindre pour ses jours, et il dut rester au lit, très-malade, pendant plusieurs semaines. Au moins avait-il un lit ; quoique emprisonné dans ses appartements, il pouvait respirer mieux que dans l'horrible voiture où il demeurerait enfermé même quand il n'était pas en voyage, et il avait pu reprendre les vêtements de sa dignité.

Les effets de l'excommunication.

Cette translation violente et brutale du Pape de Savone à Fontainebleau fut pour Bonaparte la dernière faute qui, comme l'enseigne l'Écriture sainte, lassa à la fin la longanimité du Seigneur, et lui fit saisir le fouet suspendu jusqu'alors (2). Le 20 juin, le Pape était arrivé prisonnier et presque mourant à Fontainebleau ; et l'on sait que, le 22 du même mois, Napoléon, enivré d'une prospérité merveilleuse de quinze années, fit passer le Niémen à ses troupes et envahit le territoire russe, préludant ainsi à cette guerre qui lui devint si fatale, qui le précipita du trône, et qui lui fit perdre en peu de mois le fruit de tant de victoires. Ce ne fut pas le bras des hommes, mais le bras tout puissant de Dieu, qui détruisit une des armées les plus nombreuses et les plus aguerries dont l'histoire fasse mention. Les âmes

(1) *Mémoires* du cardinal Pacca, t. II, p. 80.

(2) *Ibid.*, t. I, p. 282-284.

dieuses, qui voient toujours l'œuvre d'une main supérieure et invisible dans le cours des choses d'ici-bas, reconnaîtront l'action de la Providence à une circonstance bien remarquable de la célèbre et douloureuse expédition de Russie. On se rappelle que Bonaparte écrivant au vice-roi d'Italie une lettre où il se plaignait amèrement du Pape : « Que peut faire Pie VII en me dénonçant à la chrétienté ? disait-il à Eugène de Beauharnais. Mettre mon trône en interdit, m'excommunier ? *Pense-t-il alors que les armes tomberont des mains de mes soldats ?* Il ne lui resterait plus qu'à essayer de me faire couper les cheveux et de m'enfermer dans un monastère... » Nos penseurs modernes diront que ce furent la neige et les glaces qui firent *tomber les armes des mains des soldats* (1). Mais d'où venaient ces fléaux ? L'Écriture sainte nous l'apprend : *Nix, glacies, spiritus procellarum faciunt verbum ejus* (Ps. 148).

Voici ce que le célèbre historien Cantù raconte à ce sujet :

« Alors survinrent les grands froids qui devaient, non pas produire le désastre, mais le porter à son comble. La neige commença à tomber en effaçant toute trace de routes. Il fallait donc marcher au hasard, la bourrasque dans les yeux, exposé à chaque instant à s'enfoncer dans des marais. Les malheureux soldats, suffoqués par le vent, engourdis par le froid, venaient-ils à heurter quelque pierre, quelque tronc d'arbre, ils tombaient, hors d'état de se relever, et la neige les avait bientôt recouverts. *Les fusils*

(1) Tout, jusqu'à leurs armes, encore offensives à Malo-Jaroslavitz, mais depuis seulement défensives, se tourna alors contre eux-mêmes. Elles parurent à leurs bras engourdis un poids insupportable. Dans les chutes fréquentes qu'ils faisaient, *elles s'échappaient de leurs mains*, elles se brisaient ou se perdaient dans la neige. S'ils se relevaient, c'était sans elles ; car *ils ne les jetèrent point*, la faim et le froid les leur arrachèrent. Les doigts de beaucoup d'autres gelèrent sur le fusil qu'ils tenaient encore, et qui leur ôtait le mouvement nécessaire pour y entretenir un reste de chaleur et de vie. »

(SÉGUR, liv. IX, chap. XI.)

échappaient de leurs mains raidies, les extrémités gelaient et se gangrenaient; celui qui s'endormait ne se réveillait plus (1). Si quelques uns découvraient un sentier frayé et s'y dirigeaient avec espoir, les paysans et les Cosaques en embuscade tombaient sur eux avec furie et les laissaient expirer lentement sur la neige. Les chevaux, en petit nombre, n'étant pas ferrés à glace, glissaient sur le sol durci; il leur fallait briser la glace pour trouver quelque peu d'eau, et ronger l'écorce gelée des arbres. Lorsque enfin ils tombaient épuisés de fatigue, on se hâtait de les égorger pour se repaître de leur chair et pour se réchauffer les pieds et les mains dans leurs entrailles palpitantes.

« Chaque bivouac devenait un cimetière par le manque de feu; les soldats s'y couchaient le sac sur le dos, les cavaliers la bride passée au bras. Souvent ils se tenaient embrassés pour se procurer un peu de chaleur l'un à l'autre; mais souvent aussi, le lendemain matin, ils ne trouvaient près d'eux qu'un cadavre, et le quittaient sans plaindre son sort, car il avait cessé de souffrir. Si l'on voyait quelque peu de bois, la marmite, précieusement conservée, était mise sur le feu, et la poudre remplaçait le sel pour assaisonner une poignée de farine de seigle ou un morceau de cheval. Un égoïsme farouche remplaça alors cette générosité qui est l'apanage du soldat, et chacun ne songea plus qu'à soi; on allait jusqu'à se disputer, le sabre à la main, une misérable croûte de pain, une botte de paille ou un fagot. On ne ten-

(1) Après que la bulle d'excommunication eut été fulminée, Bonaparte répéta plusieurs fois au cardinal Caprara que, puisqu'elle ne faisait pas tomber les armes des mains de ses soldats, il s'en moquait; mais Dieu permit que ce fait arrivât réellement.

Salgues dit que « le soldat ne put tenir ses armes; elles s'échappaient des mains les plus braves. » (*Mémoires pour servir à l'histoire de France sous le gouvernement de Napoléon*, t. XX, chap. v.) Il répète ailleurs que « les armes tombaient des bras glacés qui les portaient. » (*Ibid.*, ch. vii, pag. 164.) Nous avons tenu à citer divers témoignages à l'appui de ce fait.

dait pas la main au camarade qui tombait ; à tel autre on arrachait de ses épaules, avant qu'il fût gelé et raidi, la pelisse qui le couvrait, pour l'endosser tiède encore. C'était en vain que ceux qui gisaient sur le sol glacé, tombés d'épuisement ou blessés, pressaient les genoux de leurs frères d'armes, les suppliant, au nom de leurs parents et de leur patrie, de ne pas les abandonner ; puis, quand le tambour battait la marche, ils se traînaient sur la terre avec des hurlements, en leur montrant les Cosaques qui arrivaient, implorant, comme un dernier service, un coup de fusil, pour ne pas tomber au pouvoir de ces barbares. »

Nous compléterons cet effrayant tableau par les détails suivants, empruntés à un autre historien :

« Le 28 novembre, dès la pointe du jour, celui des deux ponts de la Bérésina qui était réservé pour les voitures s'étant rompu, les bagages et l'artillerie de l'armée de réserve tournèrent vers l'autre pont, et entreprirent de forcer le passage, ce qui engagea entre les cavaliers et les fantassins une querelle, puis un combat où il périt un grand nombre d'hommes égorgés ou assommés les uns par les autres ; un plus grand nombre encore fut étouffé ou écrasé à la tête du pont, et pour y arriver, il fallut marcher sur les morts et les vivants confondus ensemble. Ces infortunés, luttant contre la mort, essayaient de se lever ; ils s'accrochaient aux habits, aux jambes de ceux qui les foulaient. Ceux-ci les repoussaient à coups de pied pour s'en débarrasser ; mais souvent ils étaient renversés eux-mêmes. Tandis qu'ils se débattaient entre eux, la multitude qui suivait, semblable à une mer en fureur, se pressait, s'avancait et amoncelait sans cesse de nouvelles victimes. Dans ce moment, les Russes arrivent des deux côtés de la rivière à la fois et attaquent avec impétuosité. La nécessité donna des forces aux Français, ils se défendirent en désespérés ; mais, accablés par des forces toujours croissantes, ils furent enfon-

cés et rejetés sur les rives de la Bérésina. Alors les boulets et les obus ennemis commencèrent à tomber au milieu de ces milliers de malades, de blessés, de femmes, d'hommes sans armes, qui obstruaient les avenues du pont. Mille et mille victimes se jettent pêle-mêle dans la rivière ; elles y expirent au milieu des convulsions de la douleur ou du désespoir. Enfin l'artillerie russe ayant coupé le pont, le passage cesse aussi bien que le combat, et au fracas le plus affreux succède un silence non moins affreux. Tous les bagages de l'armée de réserve, deux cents pièces de canon et plus de vingt mille hommes restèrent au pouvoir du vainqueur. Pour les morts, il est impossible d'en calculer le nombre (1).

« Ce qui échappa à cette horrible journée n'était qu'un misérable amas d'hommes qui, toujours pressés par les Cosaques et tourmentés de la faim, parsemaient la route de cadavres, et se faisaient par cela seul suivre à la piste. Le froid avait repris, et en peu de jours il était devenu insupportable. On voyait non seulement les soldats, mais les officiers, la plupart sans armes et couverts de haillons, se traîner appuyés sur des bâtons de pin, les cheveux et la barbe hérissés de glaçons. Quiconque n'avait pas la force d'avancer était un homme abandonné, et tout homme abandonné, une heure après, était un homme mort. Dans les marches, on voyait tomber à chaque instant quelqu'un de ces malheureux, comme s'ils eussent été sous le feu de l'ennemi. Les haltes présentaient quelque chose de plus horrible encore. Plusieurs, déjà la mort dans le sein, venaient s'asseoir près du feu sur les corps de leurs camarades qui venaient d'expirer ; ils regardaient fixement quelques charbons allumés qu'ils n'avaient pas la force d'entretenir ;

(1) L'effectif de l'armée que Napoléon emmena en Russie s'élevait à 498,000 hommes ; quelques uns le portent jusqu'à 650,000.

bientôt les charbons venant à s'éteindre, ces spectres livides tombaient à côté de ceux sur lesquels ils étaient assis. Quelques uns, l'esprit aliéné par la douleur, venaient, avec leurs pieds nus et gelés, se jeter au milieu des flammes, où ils périsaient en poussant des cris aigus, tandis que d'autres, frappés d'une égale démente, les suivaient et trouvaient la même mort. »

Ces traits, choisis entre mille autres également horribles et transmis par des témoins oculaires, font juger de l'état où était l'armée française quand elle regagna le Niémen (13 décembre 1812).

L'historien et témoin oculaire de cette terrible campagne rapporte que, « pendant le moment de repos qu'on eut à Smolensk, on se demandait comment il se pouvait qu'à Moscou tout eût été oublié, pourquoi tant de bagages inutiles, pourquoi tant de soldats déjà morts de faim et de froid sous le poids de leurs sacs, chargés d'or au lieu de vivres et de vêtements, et surtout si trente-trois journées de repos n'avaient pas suffi pour préparer aux chevaux de la cavalerie, de l'artillerie, et à ceux des voitures, des fers à crampons qui eussent rendu leur marche plus sûre et plus rapide. Alors nous n'eussions pas perdu l'élite des hommes à Viazma, au Wop, au Dnieper et sur toute la route; enfin Kutusof, Wittgenstein, et peut-être Tchitchakof, n'auraient pas eu le temps de nous préparer de plus funestes journées.

« Mais pourquoi, à défaut d'ordre de Napoléon, cette précaution n'avait-elle pas été prise par des chefs, tous rois, princes et maréchaux ? L'hiver n'avait-il donc pas été prévu en Russie ? Napoléon, habitué à l'industrielle intelligence de ses soldats, avait-il trop compté sur leur prévoyance ? Le souvenir de la campagne de Pologne, pendant un hiver aussi peu rigoureux que celui de nos climats, l'avait-il

abusé, ainsi qu'un soleil brillant dont la persévérance, pendant tout le mois d'octobre, avait frappé d'étonnement jusqu'aux Russes eux-mêmes? De quel esprit de vertige l'armée, comme son chef, a-t-elle donc été frappée? Sur quoi chacun a-t-il compté? Car, en supposant qu'à Moscou l'espoir de la paix eût ébloui tout le monde, il eût toujours fallu revenir, et rien n'avait été préparé, même pour un retour pacifique.

« La plupart ne pouvaient s'expliquer cet aveuglement de tous que par leur propre incurie, et parce que dans les armées, comme dans les Etats despotiques, c'est à un seul à penser pour tous; aussi celui-là seul était responsable, et le malheur, qui autorise la défiance, poussait chacun à le juger. On remarquait déjà que, dans cette faute si grave, dans cet oubli invraisemblable pour un génie si actif, pendant un séjour si long et si désœuvré, il y avait quelque chose

de cet esprit d'erreur,

De la chute des rois funeste avant-coureur (1). »

Ces réflexions du général de Ségur et de ses compagnons sont infiniment remarquables, dit Rohrbacher. On y voit que, même aux yeux de ces rudes guerriers, la conduite de Napoléon et de ses entours pendant cette campagne n'était plus la même qu'autrefois, n'était plus naturelle ni humainement explicable, mais une punition mystérieuse de la Providence.

Le cardinal Mattei écrivait en 1796 à Bonaparte les paroles suivantes, que celui-ci aurait dû se rappeler alors :

« Votre armée est formidable, mais vous savez vous-même qu'elle n'est pas invincible; nous lui opposerons nos moyens, notre constance, la confiance que donne la bonne cause, et, par-dessus tout, l'aide de Dieu, que nous espé-

(1) Segur, liv. X, chap. 11.

rons obtenir. Nous savons bien que les incrédules et les philosophes modernes tournent en ridicule les armes spirituelles ; mais s'il plaisait au Seigneur que l'on fût dans le cas de les déployer, vos phalanges feraient sans doute une funeste expérience de leur efficacité. Je conviens avec vous que la guerre que vous feriez au Pape serait peu glorieuse ; quant au péril que vous ne croiriez pas y rencontrer, notre confiance en Dieu ne nous permet pas de croire qu'il n'y en eût d'autre que pour vous et pour les vôtres. »

Angoisses de Napoléon à Fontainebleau.

Comme on le sait, l'empereur avait fait venir Pie VII à Fontainebleau, afin de l'avoir sous la main, espérant, à force d'insistances et de vexations, obtenir enfin quelque concession de cet infortuné vieillard affaibli par l'âge et les cruelles épreuves qu'il venait de subir. On éloignait avec soin du Pape les cardinaux fidèles et les serviteurs dévoués. L'auguste Pontife se consolait dans cette solitude forcée en célébrant tous les jours l'adorable sacrifice du Calvaire et en méditant ces paroles du divin Crucifié : « Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice. » Au milieu de ses épreuves, le Vicaire de Jésus-Christ était consolé par l'onction de la grâce et par la satisfaction que l'on trouve dans l'accomplissement d'un devoir sacré.

La Providence ne tarda pas à faire expier dans ce même lieu tous ces outrages au persécuteur de Pie VII.

Pendant les sept jours qu'il dut passer à Fontainebleau pour attendre la ratification de l'Angleterre au traité du 11 avril, Napoléon, qui avait éprouvé pendant tant d'années toutes les extrémités de la flatterie, éprouva celles du dé-

laissement et de l'abandon. Les agonies de fortune sont plus tristes que les agonies d'existence, parce qu'elles demeurent sensibles à ce qui se passe autour d'elles et qu'elles durent plus longtemps. L'expiation, qui devait continuer dans l'exil, commençait. Non seulement Napoléon avait beaucoup méprisé les hommes, mais en leur demandant une obéissance aveugle, sans conditions et sans scrupules, en ravalant des êtres moraux au rang d'agents mécaniques, il les avait avilis. Quoi d'étonnant qu'au moment où la force, c'est-à-dire le seul moteur des agents matériels, s'échappait de ses mains, il retrouvât les hommes de son entourage à la place qu'il leur avait marquée lui-même, c'est-à-dire au niveau de ses mépris ?

Triste et découragé, il vivait retiré dans le coin du palais de Fontainebleau où il s'était caché. S'il quittait quelques instants sa chambre, c'était pour se promener dans le petit jardin renfermé entre l'ancienne galerie des Cerfs et la chapelle. Sa curiosité éteinte ne se ranimait que lorsque le bruit inaccoutumé des roues, réveillant les échos endormis de la grande cour, annonçait un départ ou un retour, moins souvent le second que le premier. Alors, comme un homme qui, déjà entré dans les ombres et le silence du passé, se retourne pour entendre les bruits du monde, de la vie et du mouvement arrivant jusqu'à lui, il voulait savoir qui venait visiter le royaume de la solitude et de l'abandon. Rarement les réponses étaient de nature à le satisfaire. Ses plus chers confidents, ceux qui l'avaient servi de plus près, ne vinrent pas. Quelques hommes qui, tenus à distance, avaient gardé le sentiment de la dignité humaine, furent les seuls à visiter Fontainebleau désert (1).

(1) *Histoire de la Restauration*, par M. Alfred Nettement.

Napoléon tente de se suicider.

Au tribunal de la vraie philosophie, attenter à sa vie, c'est commettre un crime contre Dieu, contre soi-même et contre la société. C'est un crime contre Dieu, car c'est violer son droit. En effet, ne sont-ce pas ses mains qui ont pétri ce corps, construit cette merveilleuse machine, formé les innombrables ressorts de ce vivant organisme, chef-d'œuvre de la création visible ? Et cette âme, sa vivante image, n'est-ce pas lui qui l'a produite, et qui, par les inexplicables liens de l'union hypostatique, s'incarne dans ce corps pour ne constituer avec lui qu'une personne ? Tout cela étant nécessairement l'œuvre du Créateur, lui appartient essentiellement à titre de propriété par un droit naturel, rigoureux, absolu. Donc, briser violemment et sans ordre cet organisme, rompre cette réunion, détruire cette vie, c'est attenter au droit de Dieu même. Le suicide est donc la lutte impie de la volonté de l'homme s'insurgeant contre la volonté de Dieu. La preuve évidente que Dieu n'établit pas l'homme l'arbitre de sa vie, qu'il se réserve le pouvoir suprême d'en décider, c'est que de fait il exerce ce droit.

Le suicide est un attentat contre Dieu et un crime contre la société, au bien de laquelle chacun doit concourir selon la mesure de ses forces. Enfin, se donner la mort, c'est se faire à soi-même un mal irréparable ; c'est sortir de la vie en vouant sa mémoire à la flétrissure de l'infamie ; c'est manquer à sa destinée, se jeter sans ressource sous les coups vengeurs de la justice divine et consommer soi-même son malheur éternel.

L'histoire et la statistique s'accordent pour démontrer que le suicide ne fut jamais que la conséquence des plus

graves erreurs de l'esprit sur Dieu et sa providence, sur l'homme et ses destinées, et la suite des plus tristes désordres dans les mœurs.

Napoléon, auquel on accorde une force de caractère peu commune, a eu cependant la faiblesse de vouloir attenter à sa vie, quand le malheur s'est appesanti sur lui.

Dévoré de chagrin et de remords au souvenir de tout le sang qu'il avait fait verser pour satisfaire son ambition, et ne trouvant pas, comme Louis XVI, un secours dans ses principes religieux, la vie lui était devenue intolérable (1).

Dans des faits de cette importance, nous le laisserons parler lui-même.

Napoléon a été trois fois sur le point de mettre un terme à ses jours. Les sources où nous puisons nos documents ne sont point suspectes, puisqu'elles nous seront fournies d'abord par le héros lui-même, puis par le général Montholon. Voici ce qu'écrivait Bonaparte à l'époque de la Terreur :

« Toujours seul au milieu des hommes, je rentre pour rêver avec moi et me livrer à toute la vivacité de ma mélancolie. De quel côté est-elle tournée aujourd'hui ? du côté de la mort. Dans l'aurore de mes jours, je puis encore espérer de vivre longtemps. Je suis absent depuis six ou

(1) « Il n'y a pas de paix pour ceux qui vivent loin de Dieu, » dit le Saint-Esprit. Un auteur de nos jours, aidé sans doute de sa propre expérience, a commenté ce verset de l'Écriture sainte d'une manière bien éloquente. Voici les paroles de M. Victor Hugo :

« On n'empêche pas plus la pensée de revenir à une idée que la mer de revenir au rivage. Pour le matelot, cela s'appelle la marée; pour le coupable, cela s'appelle le remords. Dieu soulève l'âme comme l'Océan.

« Le coupable a beau faire, il reprend ce sombre dialogue dans lequel c'est lui qui parle et c'est lui qui écoute, disant ce qu'il voudrait taire, écoutant ce qu'il ne voudrait pas entendre, cédant à cette puissance mystérieuse qui lui dit : Pense, comme elle disait à un autre condamné : Marche. »

sept ans de ma patrie. Quel plaisir ne goûterai-je pas à revoir, dans quatre mois, et mes compatriotes et mes parents ? Des tendres sensations que me fait éprouver le plaisir des souvenirs de mon enfance, ne puis-je pas conclure que mon bonheur sera complet ? Et quelle fureur me porte donc à vouloir ma destruction ? Sans doute, que faire dans ce monde ? Puisque je dois mourir, ne vaut-il pas autant se tuer ? Si j'avais passé soixante ans, je respecterais les *préjugés* de mes contemporains, et j'attendrais patiemment que la nature eût achevé son œuvre ; mais puisque je commence à éprouver des malheurs, que rien n'est plaisir pour moi, pourquoi supporterai-je des jours où rien ne prospère ?...

« Quand la patrie n'est plus, un bon citoyen doit mourir. Si je n'avais qu'un homme à détruire pour délivrer mes compatriotes, je partirais à l'instant même, j'enfoncerais dans le sang du tyran le glaive vengeur de la patrie et des lois violées. La vie m'est à charge, parce que je ne goûte aucun plaisir, et que tout est peine pour moi ; elle m'est à charge, parce que les hommes, avec qui je vis et vivrai probablement toujours, ont des mœurs aussi éloignées des miennes que la clarté de la lune diffère de celle du soleil. Je ne puis donc pas suivre la seule manière de vivre qui pourrait me faire supporter la vie ; d'où s'ensuit un dégoût pour tout (1). »

Plus tard, dans l'*Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, par le général Montholon, nous retrouvons, à plusieurs années de distance, la même idée, mais à un degré plus avancé et même en voie d'exécution. Pour mettre le lecteur plus à même d'apprécier ces circonstances, nous allons citer encore textuellement les paroles de Napoléon rapportées par le général.

(1) *Souvenirs de la jeunesse de Napoléon*, par M. G. Libri. (*Revue des Deux Mondes*, janvier, février, mars 1842.) Ces lignes sont écrites de la main même de l'empereur.

Une nuit, la conversation ayant ramené l'ex-empereur aux souvenirs du règne de la Convention et de son séjour à Paris après le siège de Toulon, il donna ces détails :

« Je me trouvais dans une de ces situations nauséabondes qui suspendent les facultés cérébrales et rendent la vie un fardeau trop lourd. Ma mère venait de m'avouer toute l'horreur de sa position. Obligée de fuir la guerre que faisaient les montagnards corses, elle était à Marseille sans aucun moyen d'existence, et n'ayant que ses vertus héroïques pour défendre l'honneur de ses filles contre la misère et la corruption qui étaient dans les mœurs de cette époque de chaos social. La méchante conduite du représentant Aubry m'ayant privé de mes appointements, toutes mes ressources étaient épuisées; il ne me restait qu'un assignat de cent sous. J'étais sorti comme entraîné par un instinct pour le suicide, mais sans pouvoir le vaincre. Quelques instants de plus, je me jetais à l'eau, quand le hasard me fit heurter un individu couvert des habits d'un simple manoeuvre, et qui, me reconnaissant, me sauta au cou en me disant : « Est-ce bien toi, Napoléon? Quelle joie de te revoir! » C'était Démasis, mon ancien camarade d'artillerie; il avait émigré, et était rentré en France, déguisé, pour voir sa vieille mère; il allait repartir. « Qu'as-tu? me demanda-t-il, tu ne m'écoutes pas, tu ne te réjouis pas de me voir. Quel malheur te menace? Tu me représentes un fou qui va se tuer. » Cet appel direct à l'impression qui me dominait produisit en moi une révolution, et, sans réflexion, je lui dis tout. « Ce n'est que cela? me dit-il en ouvrant sa mauvaise veste et en détachant une ceinture qu'il me mit dans les mains; voilà 30,000 francs en or, prends-les et sauve ta mère. »

Voici la troisième circonstance où Napoléon tenta de se suicider :

« Depuis la retraite de Russie, je portais du poison suspendu au cou dans un sachet de soie : c'est Yvan qui l'avait préparé par mon ordre, dans la crainte que j'avais d'être enlevé par des Cosaques. Ma vie n'appartenait plus à la patrie, les événements de ces derniers jours m'en avaient rendu le maître. Pourquoi tant souffrir ? me dis-je, et qui sait si ma mort ne placerait pas la couronne sur la tête de mon fils ? La France alors serait sauvée. Je n'hésitai pas, je sautai à bas de mon lit, et délayant le poison dans un peu d'eau, je le bus avec une sorte de bonheur ; mais le temps lui avait ôté sa valeur. D'atroces douleurs m'arrachèrent quelques gémissements ; ils furent entendus, des secours m'arrivèrent. Dieu ne voulut pas que je mourusse encore... Sainte-Hélène était dans ma destinée (1). »

Nous ferons, à l'occasion de ce fait, quelques réflexions sur Louis XVI. On a reproché avec quelque raison à ce monarque infortuné d'avoir une bonté qui dégénérait quelquefois en faiblesse de caractère ; mais quand on touchait à sa conscience, il retrouvait aussitôt toute son énergie de chrétien. Ainsi, en présence même des sbires chargés de le surveiller dans sa prison du Temple, il s'est contenté plu-

(1) Voyez feuilleton de la *Presse*, 5 et 14 février 1846, *Histoire de la captivité de Sainte-Hélène*, par le général Montholon.

Comme ce fait nous paraît très grave, nous ajouterons ici un extrait du récit du baron Fain, cité par M. Alfred Nettement dans son *Histoire de la Restauration* :

« A l'époque de la retraite de Moscou, Napoléon s'était procuré, en cas d'accident, le moyen de ne pas tomber vivant dans les mains de l'ennemi. Il s'était fait remettre par son chirurgien Yvan un sachet d'opium qu'il avait porté à son cou pendant tout le temps qu'avait duré le danger. (Ce n'était pas seulement de l'opium, c'était une préparation indiquée par Cabanis, la même dont Condorcet s'était servi pour se donner la mort.) Depuis il avait conservé avec grand soin ce sachet dans un coin de son nécessaire. Cette nuit, le moment lui avait paru arrivé de recourir à cette dernière ressource. Le valet de chambre qui couchait

sieurs fois de prendre du pain et de l'eau plutôt que d'enfreindre les lois de l'abstinence.

Sa mort, personne ne le niera, a été celle d'un vrai chrétien.

Jamais la pensée d'échapper par le suicide au supplice ignominieux qui l'attendait ne vint à l'esprit de ce vertueux prince. Nous citerons à ce sujet les deux traits suivants :

Lorsque le fidèle Malesherbes venait visiter Louis XVI dans sa prison, les municipaux le fouillaient quelquefois, de peur, disaient-ils, qu'il n'apportât du poison au *ci-devant roi pour priver la nation du spectacle de sa mort*. « Si le roi, répondit Malesherbes, était de la religion des anciens philosophes, vos craintes pourraient avoir quelque fondement; mais, pieux comme il est, jamais il ne sera tenté de commettre ce crime.

La veille de sa mort, après avoir entendu la lecture de son jugement, Louis XVI se mit à table, à l'heure de son dîner, aussi tranquillement que de coutume; sa surprise fut grande lorsqu'il s'aperçut qu'on lui avait enlevé son couteau. On lui communiqua un arrêté de la municipalité ainsi conçu : « Louis ne se servira point de couteau ni de

d'arrière sa porte entr'ouverte l'avait entendu délayer quelque chose dans un verre d'eau, boire et se coucher. Bientôt les douleurs avaient arraché à Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'est alors qu'il avait fait appeler ses serviteurs les plus intimes. Yvan avait été mandé aussi; mais apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre de ce que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était sauvé de Fontainebleau. On ajoute qu'un long assoupissement était survenu, qu'après une sueur abondante les douleurs avaient cessé, et que les symptômes effrayants avaient fini par s'effacer, soit que la dose se fût trouvée insuffisante, soit que le temps eût amorti le venin. On dit enfin que Napoléon, étonné de vivre, avait réfléchi quelques instants. « Dieu ne le veut pas ! » s'était-il écrié, et, s'abandonnant à la Providence qui venait de conserver sa vie, il s'était résigné à de nouvelles destinées. » (Manuscrit de 1814, par le baron Fain, page 394.)

fourchette à ses repas. Il sera confié un couteau à son valet de chambre pour lui couper son pain et sa viande ; ensuite le couteau sera retiré. » « Les malheureux ! s'écria Louis XVI, quelle idée ont-ils de moi ? Quand je serais assez lâche pour me donner la mort, ne savent-ils pas que la religion me le défend ? On m'impute des crimes, mais j'en suis innocent, et je mourrai sans crainte. Je voudrais que ma mort fit le bonheur des Français et pût écarter les malheurs que je prévois. »

Humiliations et départ de Napoléon pour l'exil (1).

Le 18 avril 1814, les quatre commissaires désignés par les puissances coalisées pour accompagner Napoléon jusqu'au port d'embarquement arrivèrent à Fontainebleau : c'étaient le général Schouwaloff pour la Russie, le général Kolher pour l'Autriche, le colonel Campbell pour l'Angleterre, le général Waldbourg-Truchsess pour la Prusse. Le départ fut fixé au 20 avril ; Napoléon, sur l'invitation des commissaires, en indiqua l'heure lui-même. A midi, les voitures de voyage vinrent se ranger dans la cour du Cheval-Blanc, au bas de l'escalier du fer-à-cheval. Le maréchal Bertrand entra dans les appartements de l'empereur pour lui annoncer que tout était prêt. Sa garde, faible reste de tant de guerres, était sous les armes. Les quatre commissaires étrangers étaient présents, et le petit nombre de serviteurs demeurés à Fontainebleau pour être témoins de la dernière scène de

(1) Pour mieux apprécier les humiliations de Napoléon dans cette circonstance, qu'on se rappelle les témoignages de vénération et de dévouement qui furent prodigués à Pie VII quand on le trainait, captif et gardé à vue, d'une prison à l'autre.

l'Empire se tenaient rangés sur deux files dans le salon sur lequel s'ouvrait le cabinet impérial.

L'épopée de l'Empire est arrivée à son terme; ce qui reste de l'empereur et ce qui reste de tant d'armées impériales qui ont vaincu sur tous les champs de bataille, se rencontrent dans la cour de Fontainebleau pour un dernier adieu. Pour que tous les acteurs de ces journées héroïques soient représentés, l'Europe a envoyé ses témoins.

Les voitures s'ébranlèrent et roulèrent vers la première étape de l'exil; les troupes commandées à cet effet les escortaient. Le premier Empire était fini; son convoi suivait la route de Lyon.

A Moulins, on vit les premières cocardes blanches. Le 24 avril, à midi, on rencontra, près de Valence, le maréchal Augereau. Napoléon et le maréchal descendirent de voiture et allèrent au-devant l'un de l'autre, ils s'embrassèrent; mais tandis que le premier ôta son chapeau, *le second resta la tête couverte*. Ce qu'il respectait dans son ancien souverain, c'était la puissance et non un droit; cette puissance tombée, il se retrouvait de niveau avec lui, et, reprenant la familiarité républicaine, *il tutoya l'empereur*, qui l'avait tutoyé, en lui reprochant sa proclamation injurieuse contre lui, et lui rendit reproche pour reproche, en lui rappelant l'ambition insatiable à laquelle il avait sacrifié la France. Bientôt, importuné de cette conversation, Napoléon, qui avait marché à peu près un quart d'heure à côté d'Augereau en se dirigeant vers Valence, se retourna brusquement de son côté, l'embrassa encore, le salua et se jeta dans la voiture. *Augereau, les mains derrière le dos, le laissa partir sans même porter la main à sa casquette de voyage*, et lorsque l'empereur fut monté en voiture, il lui fit pour tout adieu un geste équivoque (1).

(1) *Histoire de la Restauration.*

Depuis Orange, partout où le cortège passa, il fut accueilli par les cris de *Vive le roi!* auxquels se mêlaient des injures et des menaces contre l'empereur déchu. A Orgon, on éleva une potence avec un mannequin tout couvert de sang devant l'auberge où les voitures devaient relayer. Les femmes surtout se montraient impitoyables. La colère de tant de mères, de tant d'orphelines, de tant de veuves privées de leurs maris, de leurs enfants, bouillonnait-elle dans les âmes ardentes de ces furies méridionales, qui demandaient d'une voix tantôt menaçante, tantôt suppliante, le sang de Napoléon comme une satisfaction qui leur était due pour ce qu'elles avaient souffert? Le rôle des commissaires européens devenait difficile. Ils n'avaient point prévu qu'ils auraient besoin d'une escorte, non pour défendre leur vie, elle ne courait aucun risque, mais pour défendre celle de l'homme qui avait été empereur des Français contre le peuple qui avait été son peuple. Ils ne virent d'autre moyen de sauver sa vie que de sacrifier sa dignité. A Orgon, le comte Schouwaloff harangua la multitude en furie; il lui représenta « le profond abaissement de celui qu'elle voulait punir, » en ajoutant que « *le mépris était la seule arme qu'on dût employer contre un homme qui avait cessé d'être dangereux*, et qu'il serait au-dessous de la nation française d'en prendre une autre vengeance. » La relation Waldbourg ajoute : « *L'empereur se cachait derrière le général Bertrand le plus qu'il pouvait*; il était pâle, défait, et ne disait mot. Quand il vit que le peuple applaudissait à ce discours, *il fit des signes d'approbation à Schouwaloff* et le remercia plus tard du service qu'il lui avait rendu. »

Triste scène, où personne n'est à sa place, personne ne remplit son devoir, ni cette vile multitude qui, après avoir subi le despotisme puissant, vient insulter la toute-puissance tombée et sans défense; ni ces commissaires étrangers qui, chargés de protéger l'empereur commis à leur loyauté

et à leur respect jusqu'à ce qu'il soit arrivé à l'île d'Elbe dont il est souverain, livrent sa dignité comme rançon de sa vie; ni l'empereur lui-même, qui consent à cet indigne marché. Il avait la grandeur du génie, mais il lui manqua cette grandeur plus haute que donnent le sentiment du droit et la vertu. Ni le royal supplicié de la place de White-Hall, ni le royal supplicié de la place de la Révolution n'auraient accepté une pareille défense. Louis XVI prescrivit à de Sèze de ne pas attendrir ses juges. Quoique roi, il voulait bien demander la justice à ses sujets, mais il n'acceptait pas la pitié, moins encore le mépris.

A un quart de lieue d'Orgon, Napoléon crut nécessaire à sa sûreté de prendre un déguisement. Il se revêtit, dit la relation, d'une mauvaise redingote bleue, se couvrit la tête d'un chapeau rond avec une *cocarde blanche*, et monta sur un cheval de poste pour galoper devant la voiture, en se faisant passer pour un courrier. A Saint-Canat, à la Calade, petite auberge sur la grande route, il rencontra le même accueil, il éprouva les mêmes appréhensions. Toute sa suite, depuis le général jusqu'au marmiton, poursuit la relation, était couverte de cocardes blanches. *Puis il eut l'idée de revêtir l'uniforme autrichien du général Kolther, et pour dérouter les soupçons, il sollicita de ses compagnons des marques de familiarité; il demanda au cocher du général Kolther de fumer, et au général de chanter ou de siffler dans la voiture.* Quand il s'agissait de prendre un repas dans une auberge, il n'osait toucher à aucun plat, dans la crainte d'être empoisonné. Il priait les commissaires de rechercher si les maisons dans lesquelles on s'arrêtait avaient des portes dérobées par lesquelles on pût s'échapper en cas d'alerte. C'est ainsi qu'il arriva à Saint-Maximin, *jouant toujours le rôle de général autrichien, tandis que l'aide-de-camp du général Schouwaloff, le major Olewieff, prenait*

sa place dans la voiture et jouait à sa prière celui de l'empereur (1).

Ayant appris que le sous-préfet d'Aix était dans cet endroit, continue la relation Waldbourg, il le fit appeler et l'apostropha en ces termes : « Vous devez rougir de me voir en uniforme autrichien. J'ai dû le prendre pour mettre ma vie à l'abri des insultes des Provençaux. J'arrivais en pleine confiance au milieu de vous, tandis que j'aurais pu venir avec six mille hommes de ma garde. Je ne trouve ici que des tas d'enragés qui menacent ma vie. C'est une méchante race que les Provençaux, ils ont commis toutes sortes de crimes et d'horreurs dans la Révolution et sont tout prêts à recommencer; mais quand il s'agit de se battre avec courage, ce sont des lâches. Jamais la Provence ne m'a fourni un régiment dont j'aurais pu être content; mais ils seront peut-être demain aussi acharnés contre Louis XVIII qu'ils le paraissent aujourd'hui contre moi. » Après avoir parlé quelque temps dans ce sens, il se retourna vers les commissaires et leur dit que Louis XVIII ne ferait jamais rien de la nation française s'il la traitait avec trop de ménagements.

A Saint-Maximin, les commissaires apprirent qu'il y avait au Luc deux escadrons autrichiens, et, sur la demande de Napoléon, ils envoyèrent au commandant l'ordre d'attendre leur arrivée pour escorter l'empereur jusqu'à Fréjus.

Ici s'arrête l'itinéraire de Waldbourg, en ne laissant dans le cœur d'autre émotion que celle de la tristesse et d'une humiliation profonde. L'âme humaine reste sans consolation devant l'abaissement de cette immense fortune, parce qu'elle ne sait où se prendre pour aimer et admirer. Dans Marius assis sur les ruines de Carthage ou se redressant en présence

(1) On se demande, en lisant ces lignes, ce qu'était devenu le courage de cet homme qui avait dicté des lois à l'Europe et bravé si souvent la mort sur les champs de bataille.

du Cimbre, elle trouve du moins la force morale survivant à la force matérielle, et la grandeur païenne de l'homme défiant de ses intrépides regards les coups de la fortune, qui a pu renverser sa puissance, mais non abattre son cœur. Dans l'abdication volontaire de Charles-Quint, on est ému par la liberté même de l'action et par l'élévation d'une âme plus haute que le pouvoir qu'elle quitte. Chez Louis XVI, à ses derniers moments, le roi déchu se transfigure dans le saint et le martyr; le souverain est tombé, mais l'homme ne descend pas, il monte : « Fils de saint Louis, montez au ciel ! » Rien de pareil sur la route de Fontainebleau à Fréjus. Cette multitude est sans pitié, la victoire de l'Europe, représentée par ses trois commissaires, sans générosité, sans noblesse, le malheur de Napoléon sans prestige. Il ne sait emprunter à son passé aucun rayon pour illuminer les ombres de son adversité. C'est une vie déplorablement attaquée qui se défend par des moyens vulgaires : la ruse, les déguisements, la fuite, les subterfuges; le dernier acte de la tragédie de l'Empire descend jusqu'à la comédie. La grandeur païenne comme la grandeur chrétienne y manque. Pour trouver l'enseignement contenu dans cette scène, il faut s'élever jusqu'au jugement de Dieu, par lequel deux souverains sortaient à si peu de distance de Fontainebleau : le premier, le pape Pie VII, traversant en triomphe la France agenouillée sous sa bénédiction, pour aller retrouver sa ville de Rome, heureuse et fière de le revoir; le second, Napoléon, traversant les multitudes ameutées contre lui et ardentes à préluder par l'outrage à la violence, pour aller chercher au-delà de la mer un exil. Dieu reste grand dans ses enseignements alors même que l'homme devient petit.

Retour triomphant de Pie VII à Rome.

Pour décider entre l'usurpation française et le gouvernement du Pape à Rome, il suffit de consulter l'histoire, qui nous apprendra comment les révolutionnaires se maintinrent dans les Etats pontificaux, et comment y fut accueilli Pie VII à son retour. Les premiers employèrent la violence, les cours de justice et les cours spéciales; les faits mêmes allégués par la Révolution française pour justifier l'envahissement de l'Etat pontifical prouvent combien elle était odieuse aux populations, tandis que les fêtes, les acclamations avec lesquelles fut reçu le Pape à son retour, démontrent combien son gouvernement était cher à ses sujets (1).

Le 12 mai 1814, Pie VII arrivait à Ancône, où il était reçu avec les plus grands transports de joie. Des hommes de mer vêtus uniformément, ayant dételé les chevaux de son carrosse, s'y attachèrent eux-mêmes avec des cordes de soie rouge et jaune, et le traînèrent pendant que tonnait l'artillerie des bastions, et que de toutes les églises les cloches envoyaient leurs joyeuses volées dans les airs. A Osimo, le 14, une garde d'honneur se forma et le conduisit à Lorette. C'était un triomphe dans tous les pays traversés; et, pendant ce temps-là, Napoléon se retirait à l'île d'Elbe, entendant crier autour de lui : *A bas le tyran!* se voyant même menacé d'un coup de fourche dans un endroit où il s'était arrêté. Le Pape recevait les plus sincères démonstra-

(1) Le célèbre chimiste Humphrey Davy, qui assista au retour de Pie VII à Rome, a écrit : « Je n'oublierai jamais l'enthousiasme de cette réception. Il est impossible de dire les acclamations, les transports d'allégresse du peuple, qui de toutes parts criait : *Le Saint-Père! le Saint-Père!* *Sa restauration est l'œuvre de Dieu!* » (Voy. *Consolations of travel*, p. 161.)

tions d'amour du peuple ; il se disposait dès lors à accueillir avec tous les égards convenables M^{me} Letizia, la mère de l'empereur, qui se rendait à Rome pour y trouver un refuge. Le vénérable Chiaramonti rentra donc dans la ville éternelle au milieu des palmes de la Ligurie et des hosanna de son peuple si longtemps orphelin. Pierre Giordani, de l'académie des belles-lettres de Bologne, prononça, le 30 juillet 1815, en présence de Mgr Giustiniani, délégal apostolique, un de ses plus brillants discours sur les trois Légations reconquises. J'en rapporterai ici un passage ; c'est le témoignage d'une personne non suspecte, et il prouve la joie universelle de ces temps-là.

« Les plus âgés, dit Giordani, se rappellent la paix, l'abondance, la sécurité, la liberté, les études florissantes, les fêtes superbes et les joies de ce doux et pacifique gouvernement pontifical. Alors les terres étaient cultivées pour les citoyens et non pour le prince ; les productions du sol servaient à le rendre plus fertile, plus riche, plus agréable, et non à nourrir les soldats ; le commerce enrichissait les habitants et non le fisc, et les richesses apportées par le commerce étaient employées à l'embellissement non d'une cour, mais de nos campagnes, de nos temples, de nos maisons, de nos villes ; aux beaux-arts récompenses et honneurs étaient accordés, à la pauvreté aide et secours ; les paroles ne mettaient personne en péril, et les faits se jugeaient suivant la justice. Nos vieillards, en se rappelant cette heureuse vie, eurent toujours le désir de voir renaître, dans une si belle partie de l'Italie, les jours sereins d'autrefois. La jeunesse, c'est-à-dire plus de la moitié des vivants, élevée au milieu des armes, dans le changement tumultueux des lois, des opinions, des gouvernements, sait qu'elle n'eut jamais d'état civil satisfaisant ou capable de durer ; aussi aime-t-elle à croire les hommes des anciens jours, qui lui disent que, si l'antique gouvernement sous lequel ils vécurent

contents revient pour nous, il apportera toutes les prospérités. C'est ce que la génération nouvelle doit et espère prouver à ses neveux, et ce n'est pas sans de très-grands motifs que les pères et les fils pensent de la sorte. En effet, les princes des autres Etats ont nécessairement beaucoup d'occupations et beaucoup de plaisirs, qui les empêchent de penser uniquement au bien de leurs sujets. Notre prince, à nous, ne doit aimer ni la guerre, ni les conquêtes; à lui ne conviennent ni les chasses, ni les amours, ni les spectacles, ni les festins, ni les fêtes, ni l'oisiveté; il n'aime, il ne peut souhaiter, il ne peut vouloir d'autre plaisir, d'autre gloire que de gouverner son peuple avec tant d'amour et de sagesse, que toutes les nations soient forcées de lui envier son bonheur. Que dirai-je de plus? La religion sans doute a pu, au grand malheur de la société, égarer l'esprit faible de quelques souverains et les rendre victimes de ruses hypocrites; mais la religion ne peut jamais devenir superstitieuse dans le Souverain Pontife, qui la connaît mieux que tout autre et l'enseigne au reste des hommes. Comment donc les communes espérances ne seraient-elles pas justifiées par le Père commun de tous les chrétiens? »

D'immenses applaudissements accueillirent ce discours. L'auteur écrivait de Plaisance, le 20 août 1815, au cardinal Consalvi : « Je fus écouté et puis lu comme un homme qui a dit sans adulation ce que tous pensent. En très-peu de jours, d'innombrables copies de ce discours furent répandues à Bologne, dans les provinces et dans l'Italie; ce qui prouve que les pensées n'appartenaient pas à l'orateur seul, mais aussi au public. » Le public donc, observe Félix Péraldi, le public non seulement de Bologne, mais des provinces et de l'Italie, applaudit en entendant décrire le bonheur du peuple sous les Papes et vanter leur gouvernement comme le meilleur de sa nature; et cela avait lieu peu après cette prétendue félicité dont jouissaient les sujets du Pape

sous le gouvernement usurpateur qui, au dire des plénipotentiaires sardes lors du congrès de Paris, avait, comme *par enchantement*, changé l'aspect des Légations!

Sainte-Hélène.

L'île de Sainte-Hélène est située au milieu de l'Atlantique, à neuf cents lieues de la côte d'Afrique, à treize cents de celle du Brésil, vers le 16° degré de latitude au-delà de l'équateur. Elle a vingt-huit milles anglais de circuit, à peu près la superficie de Paris avant 1860.

Le sol de l'île est celui d'un volcan refroidi depuis des siècles; la seule pierre qu'on y trouve est spongieuse, rougeâtre, et si tendre qu'on la travaille à la main. Les sommets sont couronnés de bois, mais les vallées et les plateaux intermédiaires sont dépourvus de toute culture. La terre végétale ne se trouve que là où on a pu l'apporter. L'eau n'y existe qu'en des quantités insuffisantes pour les besoins d'une nombreuse garnison; il en était ainsi du moins à l'époque où Napoléon fut relégué dans l'île. La population de Sainte-Hélène s'élève à environ quinze cents âmes, en y comprenant la garnison. Les colons y sont, pour la plupart, d'anciens employés subalternes de la Compagnie des Indes. La vie y est très-courte; il est rare qu'elle atteigne au terme de soixante ans. Le climat est dévorant pour les Européens. Les variations de l'atmosphère y sont considérables, fréquentes et subites. La saison des pluies surtout y est morbifique; les maladies qu'elle engendre sont la dysenterie et l'inflammation du foie. L'Angleterre avait bien choisi pour ses vengeances; si elle avait calculé sur le climat et spéculé sur les misères d'un semblable exil, ses prévisions ne devaient être que trop bien accomplies.

Après avoir passé deux mois à Briars, habitation d'un négociant anglais, Napoléon fut installé dans son nouveau logement de Longwood : c'était une maison de bois que pendant neuf mois de l'année moisissait l'humidité des pluies ou des orages, et que durant trois autres mois calcinait le soleil de plomb des tropiques. Napoléon habitait une pièce tendue de nankin brun, et dont les deux fenêtres s'ouvraient sur le camp du 54^e régiment, préposé à sa garde. Elle avait pour ameublement un canapé, quelques chaises, une commode, un guéridon, le lit de fer d'Austerlitz, le réveille-matin du grand Frédéric, et les portraits des deux impératrices et du roi de Rome.

Longwood, dans l'origine, n'était qu'une sorte de grange à l'usage de la Compagnie des Indes. Cette maison, restaurée à la hâte, et tant bien que mal appropriée à la résidence de l'empereur et de ses compagnons d'infortune, était située dans la portion la plus malsaine de l'île, assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, sans cesse battu par des vents impétueux ou couvert de nuages humides, dépouillé d'arbres et de végétation. « Ce pays est mortel, disait Napoléon ; partout où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut pas vivre. Ce calcul n'a point échappé aux élèves de Pitt. » Il ajoutait : « Transformer l'air en instrument de meurtre, cette idée n'était pas venue au plus farouche de nos proconsuls ; elle ne pouvait germer que sur les bords de la Tamise. »

Et pourtant ce fut là qu'il languit près de six ans, sous la garde du général anglais sir Hudson Lowe. Cet homme fut fidèle à la mission de haine qui lui avait été confiée. Il se montra geôlier plutôt que gouverneur, sbire et non soldat. Chaque jour, dans son humeur inquiète et chagrine, il ajoutait de nouvelles privations à celles que Napoléon devait endurer ; tantôt il taxait les rations de vin des prisonniers, tantôt il leur refusait les vivres nécessaires, et forçait l'empereur,

pour nourrir ses compagnons, de vendre sa vaisselle ou son argenterie. Vainement Napoléon demandait-il des journaux et des livres, on ne lui en accordait que de loin en loin ; on lui interdit toute communication avec les habitants de l'île, toute correspondance libre avec les siens, toutes relations avec les militaires de la garnison. Il ne pouvait écrire à personne sans que ses lettres fussent livrées à l'examen du gouverneur et des subalternes. Un voyageur qui arrivait d'Europe, après avoir vu de près Marie-Louise et son fils, ne put recevoir la permission de donner à ce père infortuné des nouvelles de ces objets demeurés si chers à son cœur. C'était par ces tortures impies qu'on espérait abattre ses forces morales et abréger la durée de son existence (1).

Ayant un jour entrepris la lecture d'*Andromaque*, et en étant venu à ces vers si connus :

Je passais jusqu'aux lieux où l'on garde mon fils ;
Puisqu'une fois le jour vous souffrez que je voie
Le seul bien qui me reste et d'Hector et de Troie,
J'allais, Seigneur, pleurer un moment avec lui :
Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui...

d'abondantes larmes remplirent ses yeux, et il ferma le livre. Il songeait à cet autre Astyanax qu'il avait tant aimé, qu'il ne devait plus revoir, et qui devait à peine lui survivre de quelques années. Puis ses souvenirs se reportaient vers la Corse, théâtre de ses premiers jeux, berceau aimé de son enfance ; vers l'école de Brienne, où s'écoula sa jeunesse ; vers cette France qu'il avait remplie de gloire et de deuil.

« Rien n'est plus difficile, même aux hommes supérieurs, dit le P. Lacordaire, que de supporter le repos. Quand l'âme et le corps se sont habitués au travail solennel des grands événements, ils ne peuvent plus souffrir la simple et pacifi-

(1) Amédée Gabourd.

que succession des jours. Cette paix froide leur est un tombeau. Ils regrettent le bruit, l'agitation, les alternatives des revers avec les succès, et toute cette tragédie des choses humaines où ils avaient naguère leur part et leur action. L'histoire ne compte qu'un très-petit nombre d'hommes qui aient passé de la vie publique à la vie privée en conservant, avec la tranquille possession d'eux-mêmes, la plénitude de leur grandeur. La plupart se consomment dans un ennui vulgaire; d'autres demandent aux passions des sens l'oubli d'eux-mêmes et de leur dignité; les plus élevés succombent au poison mystérieux du chagrin. »

Mort de Napoléon.

Napoléon approcha de ce redoutable moment. Les années 1819 et 1820 s'écoulèrent dans des alternatives de maladie et de rétablissement, qui firent présager une dernière crise. Au commencement de 1821, le captif commença à décliner; une comète ayant paru dans le ciel, il songea à celle de Jules César, et regarda sa fin comme prochaine. Le 17 mars, des symptômes fort graves se manifestèrent; les jours suivants, la maladie fit d'effrayants progrès, et tout espoir ne tarda pas à s'éteindre.

Un moment on crut reconnaître une amélioration dans son état : « Vous vous réjouissez, dit-il, et vous ne vous trompez pas; je suis mieux, mais je n'en sens pas moins ma mort prochaine. Lorsque je ne serai plus, chacun de vous aura le bonheur de revoir l'Europe et sa famille. Moi, je reverrai mes braves dans les *Champs-Élysées*. Oui, ajouta-t-il solennellement, Kléber, Desaix, Bessières, Duroc, Ney, Murat, Masséna, Berthier, tous viendront à ma rencontre. En me voyant, ils viendront tous, fous d'enthousiasme et de gloire.

Nous causerons de nos guerres avec les Scipion, les Annibal, les César, les Frédéric, *à moins*, ajoutait-il en riant, *que là-bas on n'ait peur de voir tant de guerriers ensemble.* »

Alors entra chez lui le docteur Arnold, chirurgien d'un régiment anglais. « C'en est fait, lui dit Napoléon, le coup est porté. Je touche à ma fin ; je vais rendre mon corps à la terre. Bertrand, traduisez à monsieur ce que vous allez entendre :

« J'étais venu m'asseoir au foyer du peuple britannique. « Je demandais une loyale hospitalité. Contre tout ce qu'il « y a de droit au monde, on me répondit par des fers. « J'eusse reçu un autre accueil d'Alexandre, de l'empereur « François, du roi de Prusse. Mais il appartenait à l'Angle- « terre de surprendre, d'entraîner les rois, et de donner au « monde le spectacle inouï de quatre puissances s'acharnant « sur un seul homme. C'est votre ministère qui a choisi cet « affreux rocher où se consume en moins de trois ans la « vie des Européens, pour y achever la mienne par un as- « sassinat. Et comment m'avez-vous traité depuis que je « suis sur cet écueil ? Il n'y a pas une indignité dont vous « ne vous soyez fait une joie de m'abreuver. Les plus sim- « ples communications de famille, celles mêmes qu'on n'a « jamais interdites à personne, vous me les avez refusées ; « ma femme, mon fils, n'ont pas vécu pour moi ; vous m'a- « vez tenu six ans dans la torture du secret, dans cette île « inhospitalière, etc. »

Le 5 juillet 1821, une nouvelle depuis quelque temps prévue, mais qui devait cependant produire une profonde sensation en Europe, une vive émotion en France, arriva à Paris : Napoléon était mort le 5 mai, sur le rocher de Sainte-Hélène. Le lointain de sa captivité et de sa mort devait profiter à sa mémoire, comme, du temps du Directoire, le lointain de son expédition d'Egypte avait profité à son ambition et à sa vie. Les ombres de ses dernières années,

cette sorte d'impatience fiévreuse avec laquelle il s'était débattu contre l'adversité, au lieu de l'accepter avec la grandeur de la philosophie stoïque ; cet isolement qui se faisait peu à peu autour de lui par les altercations intestines de son entourage ; cette guerre de chicane qu'il avait soutenue contre la sollicitude ombrageuse et chagrine de Hudson Lowe, qui avait les défiances et les craintes de sa responsabilité ; tout disparut dans la lumière d'une apothéose à laquelle les rayons vinrent de tous côtés.

La gloire militaire de Napoléon se confondait avec celle de la France, intéressée à la défendre et à la maintenir comme une des splendeurs de son histoire. La grandeur du personnage historique qui avait gouverné pendant quinze ans la nation devenait comme une sorte de propriété nationale. En outre, Napoléon avait la bonne fortune de léguer, en mourant, un nouveau motif à la passion séculaire et naturelle de la France contre l'Angleterre, car il accusait celle-ci de sa mort devant la postérité.

Les âmes généreuses, en présence de ces six années longues et mornes que le captif de Sainte-Hélène venait de passer sur un rocher, au milieu des solitudes de l'Océan et sous un climat de feu, oubliaient les maux que son ambition avait déchainés sur la France. Le temps avait cicatrisé les blessures ouvertes au sein de la patrie par tant de guerres ; ses contemporains pardonnaient à ce malheur d'hier leurs malheurs passés, et d'ailleurs une nouvelle génération parvenait à l'âge d'homme, d'autant plus indulgente pour les fautes de l'Empire qu'elle n'en avait pas porté le poids.

L'histoire n'a de complaisance pour personne. Elle ne peut subordonner ses jugements ni aux illusions des uns, ni aux calculs des autres. Elle cherche et elle trouve le véritable Napoléon dans ces lettres où il s'est peint lui-même, avec le despotisme d'une volonté qui regardait les moyens les

plus violents et les plus indignes comme légitimes, du moment qu'ils lui étaient utiles, les obstacles comme des révoltes, les résistances, qu'elles fussent dictées par le sentiment religieux ou par le sentiment national, comme des crimes (1). Elle n'accepte pas ce Napoléon humanitaire et ce César sentimental qu'on a voulu lui imposer. Au point de vue du génie, Napoléon reste la grande figure contemporaine comme homme de guerre et comme organisateur. Il eut, au sortir de la Révolution française qui avait fait le chaos, l'intuition des deux premiers besoins de la société, la religion et l'administration; avec l'intelligence qui voit, il eut la volonté qui exécute quand elle est servie par les circonstances. Il eut de plus le génie militaire qui l'aïda à voiler le gouvernement absolu sous des trophées. Il dut quatorze ans de règne à ces trois grands côtés de sa nature : l'intelligence des choses politiques et civiles, la volonté et le génie militaire. Il périt par l'abus du principe de son gouvernement, qui était l'omnipotence d'une volonté solitaire s'imposant à tout et à tous, et qui, après avoir été irrésistible tant que les circonstances la favorisèrent, devait se briser et se brisa dans un duel impossible contre les circonstances devenues défavorables, en partie par suite de ses fautes, en partie par le cours naturel des événements (2).

On s'arrête étonné devant la grandeur intellectuelle de ce personnage, et l'étonnement augmente quand on lit ses dictées de Sainte-Hélène, où il touche à tant de sujets; mais la grandeur morale lui manque. Il inspira de nombreux dévouements, il n'en ressentit aucun, ni pour une croyance, ni pour une idée, ni pour une cause. On voit, par ce qu'il dit

(1) M. Raudot, ancien représentant de l'Yonne, a publié en 1865 un livre curieux sous ce titre : *Napoléon peint par lui-même*. Il est composé exclusivement de fragments empruntés aux lettres authentiques de l'empereur.

(2) M. Alfred Nettement.

lui-même des motifs qui le décidèrent à rétablir le catholicisme en France, que ces motifs furent purement humains. Il était loin d'être irréligieux cependant, mais il hésitait entre toutes les religions, qu'il regardait, c'est lui qui l'a dit, *comme les enfants des hommes* (1). Cette proposition est formellement hérétique et par conséquent incompatible avec la profession de chrétien. Notre plan ne nous permet pas d'examiner ici l'authenticité, qui ne nous a jamais paru bien évidente, des paroles que l'on prête à Napoléon sur la divinité de Jésus-Christ, et dont les orateurs et les poètes se sont emparés en les embellissant. Nous ferons remarquer qu'il ne suffit pas pour être catholique de croire à la divinité de Jésus-Christ, mais il faut croire encore à la divinité de l'Eglise.

Dieu envoya-t-il à ses dernières journées une lumière plus complète? On doit l'espérer, sans pouvoir l'affirmer.

Le 15 avril 1821, il avait écrit en tête de son testament : « Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans. » Mais dans ce même testament il a écrit ces lignes : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était né-

(1) La théodicée de Napoléon était vague et confuse, comme on peut le voir par les extraits suivants du *Mémorial de Sainte-Hélène* : « Tout proclame l'existence d'un Dieu, c'est indubitable; mais toutes nos religions sont évidemment les enfants des hommes. Pourquoi y en avait-il tant? Pourquoi la nôtre n'avait-elle pas toujours existé? Pourquoi était-elle exclusive? Que devenaient les hommes vertueux qui nous avaient devancés? Toutefois, dès que j'ai eu le pouvoir, je me suis empressé de rétablir la religion. Je m'en servais comme de bases et de racines. Elle était à mes yeux l'appui de la bonne morale, des vrais principes, des bonnes mœurs. Et puis l'inquiétude de l'homme est telle, qu'il lui faut ce vague et ce merveilleux qu'elle lui présente. Il vaut mieux qu'il le prenne là que d'aller le chercher chez Cagliostro et chez M^{lle} Lenormand. »

Après avoir cédé à des objections banales, auxquelles les grands apologistes de tous les temps ont répondu, quelquefois Napoléon semblait prévoir que le sentiment de la dévotion pourrait reprendre l'empire dans

cessaire à la sûreté, à l'honneur et à l'intérêt du peuple français, lorsque entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, *j'agirais encore de même.* »

Dans un codicille du même testament, à la date du 24 avril 1821, on lit encore ces lignes : « Nous léguons 10,000 francs au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès, comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque que celui-ci de m'envoyer périr sur le rocher de Sainte-Hélène (1). »

Certes, l'intitulé du testament est chrétien, mais le sentiment qui a dicté les deux dispositions que nous venons de citer ne l'est pas. Quelques jours plus tard, une lumière surnaturelle se fit-elle dans cette intelligence? La paix descendit-elle dans cette âme subitement éclairée? Cette conscience se jugea-t-elle et s'accusa-t-elle avant de se présenter au jugement de Dieu? C'est le secret du tombeau.

son âme. Quelqu'un, lit-on dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, ayant osé lui dire qu'il pourrait se faire qu'il finit par être dévot, l'empereur a répondu avec l'air de conviction « qu'il craignait que non, et qu'il le disait avec grand regret, car c'était sans doute une grande consolation; mais que son incrédulité ne venait ni de travers ni de libertinage d'esprit, mais seulement de la force de sa raison. Cependant, ajoutait-il, l'homme ne doit jurer de rien sur tout ce qui concerne ses derniers instants. En ce moment, sans doute, je crois que je mourrai sans confesseur, et néanmoins voilà un tel (montrant l'un de nous) qui me confessera peut-être..... Sous l'Empire, et surtout après le mariage de Marie-Louise, on fit tout au monde pour me porter, à la manière de vos rois, à aller communier en grande pompe; je m'y refusai tout à fait. *Je n'y croyais pas assez, disais-je, pour que ce pût m'être bénéficiel, et j'y croyais trop encore pour m'exposer évidemment à un sacrilège.* »

(1) Nous citerons ici quelques passages du sublime testament de Louis XVI, et nous laissons au lecteur le soin de comparer ces deux pièces :

« Je meurs dans l'union de notre sainte mère l'Eglise catholique, apos-

Ce qu'on peut dire, c'est que vers la fin de l'année 1819, lorsque deux ecclésiastiques envoyés par le cardinal Fesch, l'abbé Buonavita, ancien missionnaire au Mexique, et l'abbé Vignale, arrivèrent à Sainte-Hélène, Napoléon s'exprima à leur sujet de manière à faire croire qu'il aurait souhaité de se trouver en face d'un prêtre capable de résoudre les problèmes qui agitaient son esprit. « Je reconnais bien mon

tolique et romaine, qui tient ses pouvoirs, par une succession non interrompue, de saint Pierre, auquel Jésus-Christ les avait confiés.....

« Je prie tous ceux que je pourrais avoir offensés (car je ne me rappelle pas avoir fait sciemment aucune offense à personne), ou à qui j'aurais pu donner de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner le mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait. Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prières aux miennes pour obtenir de Dieu le pardon de tous mes péchés.

« Je pardonne de tout mon cœur à ceux qui se sont faits mes ennemis sans que je leur en aie donné aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de même qu'à ceux qui, par un faux zèle ou par un zèle mal entendu, m'ont fait beaucoup de mal.....

« Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois; mais en même temps qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu' autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile.....

« Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui m'étaient attachées qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingratitude; mais je leur pardonne (souvent, dans les moments de trouble et d'effervescence, on n'est pas maître de soi), et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion, de ne songer qu'à leur malheur.....

« Je pardonne encore très-volontiers à ceux qui me gardaient les mauvais traitements et les gênes dont ils ont cru devoir user envers moi. J'ai trouvé quelques âmes sensibles et compatissantes; que celles-là jouissent dans leur cœur de la tranquillité que doit leur donner leur façon de penser..... »

oncle Fesch à ces choix, dit-il après s'être entretenu avec eux de sujets religieux. Il me fallait un prêtre savant avec lequel je pusse discourir des dogmes du christianisme. Certes, il ne m'aurait pas rendu plus croyant en Dieu que je ne le suis ; mais il m'aurait édifié peut-être sur quelques points importants de la croyance chrétienne. Il est si doux de s'approcher de la tombe avec des croyances catholiques ! Mais je n'ai rien de pareil à attendre de mes deux prêtres. Pourtant ils me diront la messe, et ils seront au moins bons à cela (1) ! »

A partir de ce jour, en effet, Napoléon fit dire tous les dimanches la messe dans la grande salle à manger de sa triste résidence, qu'il avait fait transformer en chapelle. Le jeune médecin italien qu'on lui avait envoyé, Antomarchi, s'étant permis à ce sujet quelques propos qui lui déplurent, Napoléon le réprimanda sévèrement, en lui disant « qu'il admettait, quant à lui, qu'on fût croyant ou qu'on ne le fût pas, et qu'il n'en concluait rien ni pour ni contre personne ; mais ce qu'il ne souffrait pas, c'était le défaut de respect à l'égard de la religion la plus vénérable du genre humain, et qui, pour des Français et des Italiens, était leur religion nationale. » C'est ainsi encore que tout près de la mort, dans les derniers jours d'avril 1821, il recommanda à l'abbé Vignale de faire observer à ses funérailles les rites du culte catholique, et comme le même docteur Antomarchi laissait échapper un sourire : « Jeune homme, lui dit Napoléon d'un ton sévère, vous avez peut-être trop d'esprit pour croire en Dieu ; je n'en suis pas là : n'est pas athée qui veut (2). »

Telle fut, selon les récits les plus vraisemblables, la der-

(1) *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers ; *Sainte-Hélène*, t. XX, p. 693.

(2) Alfred Nettement.

nière expression des idées religieuses de Napoléon. Quelques écrivains, avec des idées louables, sont allés plus loin ; je ne les suivrai pas sur ce terrain. Les choses sont ce qu'elles sont : tout le monde a besoin de la vérité religieuse, qui n'a besoin de personne. En face de cet infini en puissance, en sagesse et en bonté qu'on appelle Dieu, la grandeur cesse d'exister, et le premier et le dernier des hommes sont également petits (1).

(1) Voici, d'après un discours prononcé par le prince Napoléon-Jérôme, ce qu'il pense des sentiments religieux de son oncle. Nous lui laissons la responsabilité de ses paroles, que nous ne citons que comme un document qui appartient à l'histoire :

« Napoléon était religieux d'une façon générale et élevée, mais il est difficile de rattacher ses convictions à une religion formulée. Né catholique, nous ne trouvons pas trace de préoccupation religieuse dans les premières années de sa vie. Joseph, dans une de ses lettres, dit qu'il était élève de Platon et des philosophes. Avant qu'il fût maître de la Révolution, il partageait évidemment les idées philosophiques de tous les partisans du nouveau régime ; chef de l'Etat, il ne suivit les prescriptions d'aucun culte, et refusa même au pape Pie VII, pour lequel il avait une affectueuse vénération, de communier lors du sacre et du couronnement. A Sainte-Hélène seulement, il appela les secours d'un prêtre, voulant peut-être donner ainsi un grand exemple d'humilité, et témoigner de la force du sentiment religieux quand il est dégagé de toutes considérations terrestres.

« Dans les campagnes d'Italie, le général Bonaparte se montrait tolérant et même respectueux pour le culte de ses pères ; jamais nous n'y trouverons trace d'une persécution. En Egypte, alors qu'il entrevoit les Indes comme le but de cette guerre, il voulut se servir de la foi musulmane ; ses longues conférences avec les chefs de la loi de Mahomet et ses proclamations en sont la preuve. Devenu consul, un grand désir d'apaisement, de réunion de tous les Français, lui inspire l'idée d'un arrangement avec l'Eglise ; il fait le Concordat.

« Ces conduites si différentes s'expliquent cependant : il avait la conviction de la nécessité des idées religieuses, qui moralisent une nation, qui servent de frein aux passions, qui élèvent l'âme des peuples comme celle des individus ; mais il n'attachait pas une grande importance aux formes qu'elles revêtent, et qui dépendent de motifs si divers.

« Le Concordat ne fut pas l'affirmation de telle ou telle religion, ce fut

Nous terminerons ce chapitre par ces belles paroles de Joseph de Maistre :

« Qu'on ne se laisse point éblouir par les plus belles apparences humaines. Qui jamais en rassembla davantage que le personnage extraordinaire dont la chute retentit encore dans toute l'Europe? Vit-on jamais de souveraineté en apparence si affermie, une plus grande réunion de moyens, un homme plus puissant, plus actif, plus redoutable? Long-temps nous le vîmes fouler aux pieds vingt nations muettes et glacées d'effroi, et son pouvoir enfin avait jeté certaines racines qui pouvaient *désespérer l'espérance*. Cependant il est tombé, et si bas, que la pitié qui le contemple recule, de peur d'en être *touchée*. »

un acte d'apaisement. Le restaurateur de la société, croyant qu'une religion était indispensable à un peuple civilisé, prit celle qui existait encore incontestablement dans la grande majorité du peuple, et la rétablit, non sans beaucoup d'obstacles, mais du moins en sauvegardant les droits de la société moderne et du pouvoir laïque, et la forçant à ne pas méconnaître la liberté des consciences, l'égalité des religions, le mariage civil, la suppression de tous les privilèges ecclésiastiques. »

(Extrait du discours du prince Napoléon à Ajaccio, 15 mai 1865. Voir le *Monde* du 21 mai 1865.)

LIVRE TROISIÈME.

La révolution de Juillet 1830.



CHAPITRE PREMIER.

**PERSÉCUTION RELIGIEUSE ET IMPIÉTÉS DU NOUVEAU
GOUVERNEMENT.**



Dieu a lavé par le sang, en 1793, les fautes du philosophisme et de l'irréligion ; en 1830, il flagellait notre orgueil par la honte. Rien ne console, rien ne distrait, dans cette révolution de boutique. On vit l'usurpateur, monté sur un balcon, tonner comme un histrion *la Marseillaise* au son d'un clavecin tenu par sa sœur, en face d'une multitude avinée, hurlante, qui criait : *Bis !* et l'homme recommençait.

Il n'entre pas dans notre plan d'exposer ici par quelles fautes d'un côté, par quelles intrigues de l'autre la branche des d'Orléans arriva au trône. Traitant la question uniquement au point de vue religieux, nous ferons remarquer avec les historiens catholiques qu'il y eut alors une recrudescence de voltairianisme.

La monarchie de Juillet ne voyait dans la religion qu'un instrument de gouvernement ; à ses yeux, la loi devait être

athée, c'est-à-dire absolument indifférente entre les divers cultes. A cette époque, la joie fut immense parmi tous les ennemis de l'Eglise, de l'ordre social, de la vérité sous ses diverses formes. Les honnêtes gens furent consternés. Il devint à la mode de les honnir. La rue, avec ses passions brutales, fit la loi et refusa de la recevoir. La maison du Seigneur, envahie, retentit de rugissements sanguinaires. La mort est vociférée contre les évêques, les religieux, les prêtres. Le déchaînement de la fureur révolutionnaire fait tout craindre. Les archevêques de Besançon et de Reims sont en fuite; l'évêque de Nancy est menacé de mort; l'évêque de Chartres s'abrite sous un toit étranger, celui de Châlons se cache à l'hôpital, celui de Séz réclame l'hospitalité d'un château qui lui est fermé; les évêques de Perpignan et de Marseille n'évitent la mort qu'en quittant précipitamment leurs sièges. A Saint-Sauveur, près de Poitiers, le curé est brutalement arraché de l'autel pendant qu'il célèbre la messe; à Villeneuve, on le jette en prison; à Bourbon-Vendée, le vicaire est lapidé dans son lit; à Matha, dans la Charente-Inférieure, on l'assomme à coups de bâton. De semblables violences se multiplient dans chaque département: l'esprit qui triomphe se livre à ses œuvres naturelles. Dans un seul diocèse M. Roselly de Lorgues compte seize curés, dans un autre quarante, qui sont en péril de mort et chassés de leur demeure. Des personnes la haine s'étend aux édifices. Outre l'Archevêché de Paris saccagé, la cathédrale violée, les ornements sacrés traînés sur les boulevards dans une procession dérisoire, l'église de Blois est envahie et souillée; les maisons religieuses du Saint-Esprit, de Saint-Lazare, du Mont-Valérien, les séminaires de Conflans près Paris, de Perpignan, de Metz, de Nancy, de Pont-à-Mousson, de Verdun, etc., sont ou saccagés ou vidés par la force. A Strasbourg, Cahors, Nancy, Autun, Narbonne, Saintes, Chartres, Dijon, etc., des for-

cenés, convaincus qu'il ne s'agit pas seulement de l'expulsion du roi légitime, mais aussi de celle du Dieu unique qui proscrit ces enivremens brutaux, abattent le signe de salut et ne laissent pas une croix debout. Suivant les localités, les outrages varient. A Blois, à Niort, l'image de Jésus-Christ est enlevée et traînée comme celle d'un malfaiteur à l'hôtel-de-ville. A la Ferté-sous-Jouarre, on l'arrache de l'église au milieu des huées ; on la scie et on la foule aux pieds. A Sarcelles, on mutilé notre Seigneur sur la croix ; à Beaune, après l'avoir outragé, on le brûle, tandis qu'à Montargis on le noie dans la rivière. Dans quelques villes, à Poitiers, Toulon, Riom, Nîmes, Toulouse, l'autorité procède officiellement au sacrilège ; à Paris, elle ferme l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, parce qu'on y célèbre un service de fondation pour un prince assassiné, et elle en fait une mairie. Ailleurs, elle semble redouter la lumière : à Bourges, par exemple, à Trévoux, à Rodez, à Grenoble, c'est la nuit qu'elle procède pour abattre les croix. A Carpentras, à Noyon, les ouvriers indigènes refusent leur aide ; il faut appeler l'incrédulité foraine, ou bien, comme à Besançon, employer la main militaire, destinée à d'autres exploits. Par la même cause, les hostilités municipales, la tendance à l'usurpation des pouvoirs ecclésiastiques, ne sont pas moins manifestes. Ici, un maire enfonce les portes de l'église ; là, il prescrit au curé à quelle heure il dira la messe ; ailleurs, il fait chanter par les siens un office de sa façon, psaumes patriotiques à versets sanguinaires. A Berru (Marne), le fils du maire lit dans le sanctuaire le recueil des actes administratifs et empêche le catéchisme. A Pouilly (Yonne), la garde nationale prend l'église pour place d'armes et supprime les vêpres. Dans les grandes villes surtout, le souffle de l'impiété attise le foyer des haines populaires. La calomnie s'adosse aux murs de la capitale, les souille d'orduriers écrits ; les moins dégoûtants s'intitulaient : *Infamies des pré-*

tres. Dans un commun effort contre le sacerdoce, les voltairiens mettent à ses trousses des bandes de crieurs vociférant : « Les poignards et la poudre découverts dans les caves de l'Archevêché ! — Les chanoines et les séminaristes qui ont tiré sur le peuple par les fenêtres ! — Les armes surprises chez les frères des écoles chrétiennes (qu'on a soin d'appeler *ignorantins*) ! — L'empoisonnement des blessés de Juillet par les sœurs de la Charité ! — Les jésuites déguisés arrêtés dans les rassemblements ! etc. » Le culte catholique, poursuivi par des aboiements obscènes dans les rues, les passages, les promenades, jusque sous les fenêtres de Louis-Philippe, condamné sans être entendu, est mis au carcan et exposé sur le pilori des théâtres. A côté des ennemis effrontés et bruyants marchent des outrageurs taciturnes. Tantôt c'est un Arménien du Gros-Caillou qu'on rencontre portant écrit sur la poitrine : *Qu'est-ce qu'un prêtre ?* et distribuant une explication infernale de ce mot ; tantôt c'est quelque derviche de la rue Quincampoix débitant la prétendue *correspondance des évêques sur les événements de Juillet*. Et pendant que l'apostasie soulève sa tête hideuse, des mimes parodient sur le seuil des églises les saintes cérémonies de la messe.

Le gouvernement nouveau ne fit rien pour s'opposer à ces abominations. Il sentait que la vertu lui était hostile, et il n'était pas fâché d'humilier la vertu. Son grand travail désormais, pour s'affermir, sera de fausser les consciences, de les habituer insensiblement à appeler mal ce qui est bien, et bien ce qui est mal (1).

Parvenus au pouvoir, les franc-maçons ne négligèrent rien pour blesser l'Eglise de France au cœur, en faisant tous leurs efforts pour tarir les vocations au sacerdoce.

(1) *Une Femme forte.*

Plusieurs séminaires, grands ou petits, entre autres ceux de Verdun, de Metz, de Meaux, de Nancy, de Châlons-sur-Marne, de Pont-à-Mousson, furent violemment fermés. De plus, une ordonnance royale, en date du 1^{er} octobre, décréta ce qui suit contre ces établissements : « 1^o L'article 7 de l'ordonnance du 16 juin 1828, portant création de huit mille demi-bourses dans les écoles secondaires ecclésiastiques, est rapporté ; cette dépense cessera en conséquence de faire partie du budget de l'Etat, à compter du 1^{er} janvier 1831. » Demeureront, au surplus, en pleine vigueur et seront exécutées les autres dispositions des deux ordonnances du 16 juin. » Pendant que l'on fermait et que l'on dépouillait les séminaires, le préfet de la Seine, Odilon Barrot, formait le projet de supprimer les écoles des frères dans tout son département, sous le ridicule prétexte que « ces religieux retenaient l'enfance dans les entraves, et retardaient, par politique, le moment où l'esprit prend son essor. » Enfin l'année 1830 se termina par deux circulaires du ministre des cultes, Mérilhou, dignes de la couronner : la première, datée du mois de novembre, défendait la célébration des fêtes autres que les quatre consacrées par l'indult du cardinal Caprara ; la seconde, contre-signée au mois de décembre, supprimait la Société des Missionnaires de France, et leur enlevait le Mont-Valérien, où était le calvaire. En 1831, M. Montalivet, aussi ministre des cultes, défendit la procession de l'Assomption, etc. (1)

L'église de Sainte-Geneviève profanée.

Ne pouvant pas entrer dans tous les détails des impiétés qui souillèrent la France dès le commencement de cette

(1) *L'Ami de la Religion*, t. LXV et LXVI.

révolution provoquée par les mauvais écrits que la Restauration eut l'imprudence irréparable de laisser multiplier et répandre partout (1), nous finirons ce tableau en rappelant une abominable profanation qui consterna tous les cœurs chrétiens.

Le 26 août, l'église de Sainte-Geneviève, à Paris, fut retirée au culte catholique et de nouveau convertie en Panthéon. Les patriotes avaient pris l'avance à l'issue des événements de Juillet, en rétablissant sur ce monument l'inscription de la première révolution.

Voici comment un éloquent publiciste a flétri cette impiété voltairienne :

« La révolution de 1830 jeta sur le trône un prince voltairien, qui, durant près de deux années, au nom de la liberté, proscrivit dans Paris l'habit ecclésiastique. Voltaire alors reçut ses derniers honneurs. Il eut sa statue, élevée des deniers publics, au fronton d'un temple d'où l'on avait arraché la croix.

« Ce fut la fin, autant du moins que ces combats peuvent finir. Voltaire alors reste debout au fronton de Sainte-Geneviève, mais déjà humilié sous la croix, perpétuel objet de ses sarcasmes. A cette place insolente, il n'est désormais qu'un témoin, et non plus un triomphateur.

« Parle, dis ce que tu fais là ! Sur nos vieilles cathédrales, les barbares et les sectaires de tous les siècles ont marqué leur passage par d'impuissantes dévastations ; l'incendie, les mutilations, le pillage, ce sont leurs traces ; leurs monuments sont des ruines. Ici les Normands, ici les protestants, ici les révolutionnaires. Il fallait un monument plus effronté du règne de Voltaire, une offense plus signalée aux vertus qu'il aurait voulu abolir ; et comme il n'a rien tant haï que la foi, l'humilité et la chasteté, ses disciples ont eu

(1) Voyez la note B, à l'Appendice.

cette inspiration digne de lui. Dans la pierre consacrée au Dieu vivant, ils ont figuré l'insulteur de la chaste Jeanne, et ils en ont insulté le souvenir de l'humble Geneviève : *Quoniam diffamavit nomen pessimum super virginem Israel.* O renégats du Dieu et de l'honneur de la France ! Ayant commis d'un seul coup ce triple outrage, ils ont appelé le peuple : « Viens voir, connais le génie de tes maîtres ; ap- prends d'eux ce qu'ils croient et ce qu'ils honorent ! » Aujourd'hui ils cherchent à expliquer leur chute. L'oracle s'est accompli : les pierres ont crié ; elles crient, elles rendent témoignage contre les crimes que l'on a voulu les contraindre à glorifier. Voyez ce qu'ils faisaient, ces hommes d'Etat, ces penseurs, ces premiers nés du nouveau genre humain ; voilà les monuments de leur règne, leur foi, leur sagesse et leur reconnaissance ! Eux cependant, tombés et ne comprenant rien, témoins aussi pétrifiés que leur idole, se racontent longuement les beaux jours qui virent leurs grandes actions. Les uns accusent la folie et l'inconstance populaires, les autres cherchent à deviner par quel prodige « la civilisation du dix-huitième siècle, » comme ils disent, n'en a pas fini avec l'Eglise ; pourquoi l'Eglise a survécu aux mépris comme à la violence, aux pamphlétaires comme aux bourreaux ; pourquoi le règne de Voltaire expire et celui du Christ recommence ; pourquoi la croix passe encore une fois du lieu des supplices au front des empereurs. »

Pillage et destruction du palais archépiscopal de Paris.

La populace, encouragée par l'attitude du gouvernement, ne garde plus de mesure. On cherche Mgr de Quélen, le saint archevêque de Paris, pour l'égorger ; on force son palais, on brise, on déchire, on incendie, on pille tout. Louis-Phi-

lippe et les siens ne font pas un mouvement pour arrêter ces bacchanales immondes. « Laissez passer la justice du peuple! » dit froidement un ministre. Elle repassera, cette justice, en 1848, et cette fois elle sera bien nommée!

L'abbé Lacordaire, à la vue de ces sauvages dévastations, écrivait dans l'*Avenir* ces lignes pleines d'une juste indignation :

« Ce palais avait été bâti par les prédécesseurs de Mgr de Quélen; il fut envahi et saccagé dans les journées de 1830 : les meubles furent jetés par les fenêtres, les boiseries et les parquets enfoncés; on arracha les portes de leurs gonds, on brisa les croisées, on déchira les chartes de l'Eglise de Paris, et on en foula aux pieds les lambeaux.

« Nous ne rappellerons pas les autres injures publiques que notre premier pasteur a eu à subir. Nous taisons les sacrilèges de Saint-Germain, de Sainte-Geneviève, de l'Abbaye-au-Bois, l'enlèvement des statues qui ornaient le sanctuaire de la métropole; nous taisons encore ces indignes refus de traitements que la France connaît aujourd'hui, et qui, étant une exception arbitraire à l'ordre commun, empruntaient de cette circonstance et des malheurs de l'archevêque le caractère de la plus basse persécution. Il faut finir; le pouvoir nous a instruits à marcher vite quand il s'agit de la honte.

« Voilà ce qu'on a fait à notre vénérable pontife depuis un an; c'est-à-dire que quiconque a pu lui donner une preuve d'animosité la lui a donnée, et tout le monde l'a pu. Ennemis de la religion, ennemis personnels, peuple aveuglé, ministres, magistrats, chacun s'est jeté sur la victime, chacun l'a déchirée à son tour, et on chercherait en vain un genre d'injures qui lui ait été épargné.

« Quand, après cela, on se demande d'où vient tant de haine, nul ne le sait. Qu'a fait Mgr l'archevêque de Paris qui lui ait mérité un sort si différent du sort de ses collègues

dans l'épiscopat? Homme doux et aimé dans son intérieur, évêque plein de tolérance, il avait encore des qualités populaires, et nul évêque, sous la Restauration, n'a joui de moins de faveur à la cour. »

Le lendemain la calomnie s'assit dans les caves et dans les appartements dévastés : là elle vit des poignards, ici des habits de femme. Les portefeuilles étaient pleins de mystères affreux dont on promettait la révélation à la France, et on eût dit qu'une moitié de l'enfer, pour le moins, avait été prise sur le fait à l'Archevêché par la révolution (1). Cependant l'illustre calomnié cacha sa tête où il put; il erra pendant six mois de maison en maison, craignant de compromettre les amis qui lui donnaient l'hospitalité, et poursuivi dans ses divers asiles par des libelles innombrables. Au bout de six mois d'une vie cruellement troublée, on se ressouvint que les murs de son palais étaient encore debout. Quelque chose qu'on appela le peuple s'y précipita de nou-

(1) Parmi les objets précieux qui étaient à l'Archevêché se trouvait un Christ en ivoire, chef-d'œuvre de sculpture anatomique, que Louis XIV avait donné à M^{me} de La Vallière lors de sa profession, qu'on avait trouvé en 1791 chez les carmélites de la rue Saint-Jacques lors de la suppression des monastères, et que Napoléon avait fait tirer depuis du Garde-Meuble pour décorer l'Archevêché, dans le temps qu'il voulait y loger le Pape. Ce Christ, frappé de deux coups d'un instrument tranchant, fut porté à l'Hôtel-Dieu par deux hommes du peuple qui venaient de contribuer aux dévastations.

La statue de la sainte Vierge en argent que Charles X avait donnée à Notre-Dame fut jetée par la fenêtre sur le pavé; le piédestal fut cassé; trente-trois marcs d'argent qui composaient les ornements furent volés, ainsi que les pieds et le socle de la statue.

Si à tous ces détails on joint les sept meurtres commis pendant la dévastation, soit dans l'Archevêché même, soit auprès du jardin, on comprendra aisément que la désolation fut au comble dans une maison qui, à l'époque même de la première Révolution, n'avait pas été le théâtre de pareilles horreurs.

(HENRION, *Histoire de l'Eglise.*)

veau, et, après avoir achevé la désolation des appartements, se mit à enlever les toits, afin que le soleil vit ce qui avait été fait. La croix, qui le voyait aussi, tomba ce jour-là de Notre-Dame, et tandis que la Seine emportait le long de Paris, sous les yeux de l'autorité immobile, les preuves du pouvoir des forçats dans la capitale de la civilisation, ces bandes animées par l'impunité remontaient le fleuve et ravageaient le seul lieu où la pensée de leur victime pouvait encore chercher la paix. Conflans fut détruit. Le troisième jour, l'archevêque de Paris n'ayant plus rien à perdre sur la terre, la tranquillité se trouva rétablie, et quatre-vingt mille hommes sous les armes annoncèrent aux forçats que leur règne était fini, à l'Europe que l'ordre était sauvé.

La justice de Dieu et la vengeance d'un archevêque.

Mgr de Quélen, obligé, pour se dérober à la persécution, de se cacher chez des amis fidèles, vécut en proscrit au milieu de son diocèse. La main de Dieu, plus forte que les haines des hommes, allait bientôt le rappeler au grand jour. Un fléau inconnu jusque là à l'Europe, la peste des temps modernes, la même peut-être que celle du passé, dont on n'a fait que changer le nom, le choléra, après avoir franchi les limites de l'Asie et promené ses ravages dans le nord de l'Allemagne, était parvenu aux portes de la France, précédé de la terreur qu'il répandait partout sur son chemin. Tout à coup les angoisses se changent en une affreuse réalité : le choléra est à Paris. Les hôpitaux se remplissent ; ceux qu'on ouvre à la hâte de tous côtés ne suffisent bientôt plus. Les affaires cessent ; les meilleurs sentiments s'altèrent et s'affaiblissent. Les familles s'enferment dans

l'isolement; l'enfant meurt sur le sein de sa mère, qui succombe bientôt elle-même; les époux expirent à quelques instants l'un de l'autre. Le savant est frappé dans son cabinet, l'artisan dans son atelier, le riche dans ses somptueux appartements, le pauvre dans son galetas. Un seul jour vit dix-huit cents décès de tout rang et de tout âge (10 avril 1832). On eût dit les funérailles de tout un peuple. Belzunce du dix-neuvième siècle, Mgr de Quélen sortit de sa retraite à l'appel du fléau, qui fut pour lui la voix de Dieu. Il se montre plus majestueux qu'au temps de sa prospérité; il ne craint ni les flots soulevés naguère contre lui, ni la faux de la mort qui frappait au hasard la vertu comme le crime, sans distinction d'âge ni de position. Il dirige ses pas vers les hôpitaux où les moribonds étaient amenés de toutes parts, dans ces salles encombrées où chaque minute entendait un dernier soupir. Tous les cœurs s'émurent, des pleurs coulèrent de tous les yeux. Au chevet des pères et des mères qui lui recommandaient leurs enfants, aux cris lamentables de l'agonie, en pressant les mains glacées des malheureux cholériques, en recueillant leur dernier souffle, Mgr de Quélen promit d'être le père de tant d'orphelins (1).

(1) Plusieurs de ces malheureux avouaient en pleurant à Mgr de Quélen qu'ils avaient pris part au pillage de l'Archevêché et à toutes les scènes d'horreur qui l'accompagnaient. « Nous ne vous connaissions pas alors, lui disaient-ils en fondant en larmes, on nous avait égarés. » L'héroïque prélat les consolait, calmait leurs remords par les assurances mille fois répétées de son pardon, et soulageait leur douleur par ses paternelles consolations. Il ne se vengeait qu'en redoublant de charité et de tendresse.

Parmi les objets de prix que renfermait l'Archevêché, il y avait encore une petite croix ornée de diamants, et où était enchâssée une parcelle de la vraie croix; elle avait appartenu à la reine Anne d'Autriche, qui la portait habituellement. Elle disparut dans la dévastation, mais fut rendue plus tard, pendant les ravages du choléra. Un malade qui se confessa ne voulut pas mourir avec cette croix accusatrice, et demanda qu'elle fût

Le 28 décembre 1832, il parut en public pour la première fois depuis le pillage de l'Archevêché. L'église de Saint-Roch, où l'héroïque prélat devait prêcher, fut assiégée, dès le matin, par les flots pressés de la multitude qui inondait les avenues du saint lieu. Bientôt tous les yeux, tournés vers la chaire sainte, annoncent l'arrivée du pontife (1). A la vue de cette noble figure, pâlie par la douleur, vieillie par la souffrance, mais toujours douce autant que majestueuse, l'émotion fut unanime et profonde; lui-même, à l'aspect de cet immense concours de fidèles assemblés pour le revoir, pour l'entendre, ne put retenir ses larmes. Sa voix, d'abord altérée, s'affermir peu à peu sans rien perdre de son onction; pas un mot d'amertume, pas un souvenir du passé ne s'échappa de ses lèvres : comme saint Vincent de Paul, il avait à plaider la cause des orphelins, il ne s'occupa que d'eux. Lorsque le saint archevêque descendit de la chaire, il vit cette foule émue, empressée, qui l'étouffait presque, s'agenouiller sous ses bénédictions. Quatre-vingt mille francs, fruit de la quête, remis, le soir de ce beau jour, entre les mains du prélat, inaugurèrent l'œuvre des Orphelins du choléra, qui versa, dans le cours de son existence, plus d'un million dans le sein des malheureux.

restituée au véritable propriétaire. La plupart des diamants avaient disparu, mais la parcelle de la vraie croix était restée intacte.

A peu près dans le même temps, un calice et deux patènes venant aussi de l'Archevêché furent restitués. Ces objets se trouvaient dans un tel état, qu'on pouvait à peine reconnaître leur première destination. On avait dénaturé la forme, mais au moins la matière était conservée.

(L'*Ami de la Religion*, t. LXXII, p. 244.)

(1) Voyez l'*Histoire de l'Eglise* par l'abbé Darraas.

Châtel, primat de l'Eglise française.

Le gouvernement de Juillet, qui laissait traquer le noble archevêque de Paris par la lie de la populace, encourageait les projets d'une espèce de saltimbanque qui se proposait encore une fois de réformer la sainte Eglise et de la mettre au niveau du siècle (1). Voici quelque détails biographiques sur ce plaisant personnage :

Châtel, né à Gannat et ordonné prêtre à Clermont, alors que le diocèse de Moulins n'était pas encore rétabli, devint aumônier d'un régiment de carabiniers de la garde royale. Dans les différents séjours de garnison qu'il fit à Versailles et à Meaux, on put pressentir en lui les dispositions du futur *primat de l'église française*. En 1826, comme il prêchait la station du carême à la cathédrale de Meaux, M. Féry, supérieur du grand séminaire, auquel l'évêque demandait ce qu'il pensait de l'orateur, répondit : « Monseigneur, je ne sais trop pourquoi, mais cette bouche, en prêchant la vérité, me paraît menteuse. » On a dit que Châtel fit le coup de fusil en 1830. Ce qui est plus certain, c'est qu'au moment de l'insurrection, il essaya de faire un journal, et Paris vit ses murs tapissés du prospectus sur lequel il s'était fait dessiner en soutane et en manteau long, donnant la main à un patriote à qui il disait : « Je suis prêtre, mais tolérant, » et qui lui répondait : « Je vous cher-

(1) Nous ne ferons pas à M. Châtel l'honneur de le comparer à Luther. Qu'est-ce que ce pygmée du schisme près du gigantesque sectaire qui remua l'Europe au seizième siècle ? Quand le lion sur le soir sort de son antre, rugit et déchire sa proie, il y a des animaux lâches qui le suivent de loin pour lécher à terre les gouttes de sang çà et là sur ses traces.

(L'*Avenir*, 19 avril 1831.)

chais. » Alors Châtel imagina de *s'offrir gratuitement* à quelques maires qui se trouvaient avoir des discussions avec leur curé et leur évêque : bien qu'annoncé dans tous les journaux, cet essai n'eut pas non plus de succès. L'ancien aumônier de régiment voulait ouvrir à Paris, rue Sainte-Avoye, une espèce de culte, attirant le peuple par la promesse de cérémonies et de prières *gratuis* et en français. *C'est après avoir obtenu de M. O. Barrot, alors préfet de la Seine, cette réponse : AGISSEZ, MONSIEUR L'ABBÉ, VOUS AVEZ LA LOI POUR VOUS,* que le prêtre égaré publia que, le dimanche 23 janvier 1831, il inaugurerait une chapelle qu'il appelait *catholique française* ; comme si la dénomination limitative de *française* ne faisait pas mentir l'épithète de *catholique* ou *universelle*. Cette chapelle était une chambre au deuxième étage, rue de la Sourdière, près Saint-Roch. Ceux qui y suivirent le parodiste sacrilège n'avaient ni enthousiasme, ni foi, ni rien qui ressemblât même de loin au fanatisme qui fait les hérésies et les schismes (1). Auzou, renvoyé de Versailles où la police avait eu à s'occuper de lui, acteur des théâtres de la banlieue, vivant assez misérablement aux alentours de l'Ecole-Militaire de Paris, était venu servir d'acolyte à l'apostat. Blachère, qui ne savait non

(1) Ils disaient la messe et administraient les sacrements en langue vulgaire. Leur vénération pour les saints se bornait à remercier Dieu de l'assistance qu'il leur a accordée. Ils regardaient le célibat des prêtres comme opposé à l'esprit et à la lettre de l'Evangile. « C'est, disaient-ils, un état contre nature ; tant que les prêtres ne seront pas mariés, la religion prêchée par eux sera un ferment de discorde, un sujet de perturbation sociale, etc. » Les prédications de Châtel n'étaient le plus souvent que des déclamations contre tout ce qui est vénéré par les catholiques. Il mêlait au dogme la politique, le blasphème, le ridicule. Un jour, il annonça qu'il parlerait de la dignité des femmes, et qu'après le sermon il distribuerait des bouquets à toutes les dames. Il admettait à la première communion sans instruction et sans préparation ; il administrait de même les sacrements de Confirmation et de Mariage.

plus où donner de la tête après ses non-succès de vocation ecclésiastique à Viviers, au collège Stanislas et à Meaux, s'associa aussi à cette déplorable entreprise de *culte*. A l'un et à l'autre Châtel donna le vivre et le couvert. Tous trois ils rédigèrent et signèrent une profession de foi qui fit dire que si les fondateurs de l'*église française* n'étaient pas plus forts en théologie que sur notre langue, il n'y avait pas lieu à leur prédire du succès. Ils obtinrent au moins le scandale. L'usage de la langue vulgaire dans les offices n'était de la part des novateurs qu'un plagiat ridicule. L'église constitutionnelle, dont Châtel copiait la liturgie, lui fournit dans la personne de Thomas-Just de Poulard, ancien évêque de Saône-et-Loire, le moyen de se recruter (1).

Nous ne parlerons pas des personnages divers qui concoururent successivement aux scandales de l'abbé Châtel; de la séparation d'Auzou d'avec le *primat*; de l'établissement

(1) Si l'on veut savoir à quel degré d'abjection peut descendre l'hérésie, qu'on jette les yeux sur cette ignoble affiche placardée en novembre 1842 aux coins des rues de la capitale :

« Soirée maçonnique, dramatique et philanthropique, donnée par la loge des Hospitaliers de la Palestine, en son local, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 45, au bénéfice du F. . . ., ancien vén. . . et ex-artiste du théâtre...
Les Deux Francs-Maçons, drame en trois actes, de Pelletier-Volmeranges. Les principaux rôles seront joués par les FF. . . Lepeintre aîné, artiste du théâtre des Variétés; Granger, ex-artiste du théâtre de la Porte-Saint-Martin; M. Lionel, du théâtre de la Porte-Saint-Martin; M^{me} Dupont, du théâtre de l'Ambigu, et M^{lle} Potel, élève du Conservatoire. Les autres rôles seront joués par les artistes de la capitale. Précédé du *Solitaire ou l'Homme-Mélodrame*, intermède orné de nouveaux rébus, composé et exécuté par Odry, artiste du théâtre des Variétés. La séance sera ouverte et présidée par le F. . . Guerineau, vén. . . de la loge. Immédiatement après l'ouverture, il sera fait un discours sur la philanthropie par le F. . . CHATEL, primat de l'Eglise française. La soirée se terminera par un bal de nuit, dont l'orchestre sera dirigé par M. . . Une mise décente, mais non recherchée, est de rigueur. Les maçons seront en costume. Les personnés qui ne sont point francs-maçons peuvent y assister. Le prix des billets sera pour un cavalier 1 fr. 50 c., pour une dame 1 fr. »

aussi ridicule que sacrilège de l'église presbytérienne française sur le boulevard Saint-Denis; de la fin de cette entreprise, suivie de la pénitence et de la rétractation de son auteur; de la rétractation de Blachère et de sa rechute déplorable. En vain, le jour de l'Assomption 1832, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, écrivit-il à Châtel : l'apostat ne sut comprendre la lettre du premier pasteur; il la commenta avec ses sarcasmes et ses blasphèmes accoutumés, dans sa chaire du faubourg Saint-Martin, dernier asile de l'église catholique française. Mais ce que pendant tant d'années il refusa d'accorder aux invitations de son archevêque, le prétendu primat se vit forcé enfin de le céder à la force publique. Grâce à l'imprudente protection du pouvoir, il avait pu continuer ses parodies scandaleuses jusqu'à la fin de 1842. Le préfet de police fit alors mettre les scellés sur cette école d'impiété et de dépravation. Dans les diocèses de Langres, de Limoges et de Nantes, les préfets fermèrent les succursales de la *primatiale* de Paris, et ces mesures s'accomplirent sans autres réclamations de la part du fondateur enlutté de l'église catholique française qu'une pétition adressée aux deux chambres législatives. Voilà où aboutit une tentative insensée, preuve nouvelle de l'impuissance de l'ennemi contre la religion de Jésus-Christ.

L'ex-primat de l'église française obtint alors un emploi dans les postes; mais, en 1848, il reparut comme orateur de club, et vécut dans la misère jusqu'à sa mort, en 1857.

Les abatteurs de croix.

Après les jours néfastes de la grande Révolution qui fit tant de ruines dans notre belle patrie, tous les signes extérieurs de notre sainte religion furent rétablis. Le blasphème

avait fait, pendant la Révolution, des ravages terribles : on le flétrit dans toute bouche qui se respectait, ce qui porta les mauvais à multiplier les leurs. L'abstinence du vendredi, du samedi, des veilles de fêtes et du carême rentra dans l'usage général. Les nombreuses statues de saints placées jadis au coin des maisons, à l'angle des rues, et qu'on avait brisées ou cachées, furent installées de nouveau où la piété des pères les avait honorées. Les croix des chemins reparurent en grand nombre, ornées de crucifix dont la vue rappelle à Dieu, et alors invitait les âmes à la pénitence après tant de sacrilèges et d'erreurs. Chacun faisait un signe de croix en passant auprès d'elles, et, si c'était en accompagnant un mort à sa dernière demeure, on attachait à la grande croix une autre petite croix de bois qui semblait répéter nuit et jour au Seigneur : « O Jésus, vous êtes mort pour cette âme, sauvez-la. » La belle, la touchante, l'évangélique pratique, que ces images du Sauveur disposées de toutes parts pour faire souvenir le voyageur de son pèlerinage vers le ciel et de la soumission avec laquelle il doit accepter le travail, les sueurs et les peines de la vie (1) ! Un homme d'esprit, un académicien, un savant, Joseph Droz, longtemps éloigné de Dieu et que Dieu ramena à lui, a écrit une page à ce sujet, une page célèbre : « J'aimais dans ma jeunesse, dit-il, les promenades solitaires ; je cherchais les sites riants : ils plaisaient à mes yeux, à mon imagination, à mon cœur ; ils étaient en harmonie avec mes idées sérieuses et douces. Alors, si j'apercevais une croix sur le haut d'une colline ou sur le bord du sentier par lequel j'allais passer, je détournais mes regards. Pourquoi, disais-je, attrister par la vue d'un instrument de supplice ces lieux que le Créateur s'est plu à rendre si beaux ? Un sentiment de répulsion m'agitait. Le signe de la rédemption produisit

(1) *Une Femme forte.*

en moi une impression toute nouvelle lorsque, dans un port de mer, je vis la croix gigantesque élevée près du phare. Oh ! me dis-je, au bord des écueils, en face des tempêtes, que ce signe d'espérance est bien placé ! Les matelots luttant contre les flots l'aperçoivent de loin et l'invoquent, tandis que leurs femmes l'entourent en faisant retentir la grève de cris et de prières. Quand je revis mes campagnes charmantes, un souvenir des tempêtes s'offrit à ma pensée. Ces lieux sont riants, me dis-je ; mais ceux qui les habitent n'ont-ils jamais de douleurs à supporter ou à craindre ? Quel séjour terrestre est exempt d'orages ? Croix du Rédempteur, bénie soit la main qui t'élève partout où peut passer un affligé ! » Et les affligés, à cette époque, étaient nombreux sur nos chemins. Qui n'avait perdu une mère, un père, un frère, dans ce désastreux ouragan de la Révolution qui s'apaisait après avoir tant détruit ? Qui n'avait vu périr ses plus chères, ses plus légitimes espérances ? Où chercher la consolation, où trouver pour l'âme un signe d'apaisement et de soumission, sinon au pied de la croix ? La vieillesse y saluait le gage de cette vie immortelle qui lui était promise par delà le tombeau ; la jeunesse y était frappée d'un trait de lumière pour son avenir et d'un encouragement pour ses luttes futures ; l'enfance y perdait la légèreté de l'âge, et, s'inclinant avec respect, redisait l'invocation de l'Eglise : « Je te salue, ô croix, notre unique espoir ! Affermis les bons, pardonne aux coupables, rends-nous dignes de toi. » Les histoires authentiques ne manquaient point pour exciter cette sainte dévotion : on savait qu'en mille circonstances, dans le pays même, les abatteurs de croix avaient presque tous fini misérablement. Les traits que l'on en racontait formeraient un volume.

Profanation d'une croix punie en ce monde.

Au sortir de notre Révolution, un respectable ecclésiastique travaillait au salut des âmes dans un hôpital, et prodiguait les secours et les consolations de la religion aux malades et aux blessés qui s'y trouvaient en grand nombre. On lui parla d'un soldat dont la vie paraissait un prodige dans l'état de mutilation où il était. Il eut la curiosité de le voir. Il s'approche ; il aperçoit un homme dont la figure portait l'empreinte d'un grand calme. « Mon ami, lui dit-il, on m'a dit que vos blessures étaient très-graves. » Le malade sourit : « Monsieur, répondit-il, levez un peu la couverture. » Il la lève et recule d'horreur en voyant que cet infortuné n'a plus de bras. « Quoi ! lui dit alors le blessé, vous reculez pour si peu de chose ? Levez la couverture aux pieds. » Il la lève et voit qu'il n'a plus de jambes. « Ah ! mon enfant, s'écrie le charitable ministre, combien je vous plains ! — Non, répond le malade, ne me plaignez pas, mon père ; je n'ai que ce que je mérite : c'est ainsi que j'ai traité un crucifix. Je me rendais à l'armée avec mes camarades ; nous rencontrâmes sur la route une croix qui avait échappé à la fureur des patriotes : aussitôt on se mit en devoir de l'abattre. Je fus un des plus empressés ; je montai, et avec mon sabre je brisai les bras et les jambes du crucifix, et il tomba. A mon arrivée au camp, on livra bataille, et dès la première décharge je fus réduit à l'état où vous me voyez. Mais Dieu soit béni, qui punit mon sacrilège en ce monde pour m'épargner en l'autre, comme je l'espère de sa grande miséricorde. »

(Retraite du P. Siniscalchi)

Un jeune imple frappé de mort.

Une personne très-honorable nous a adressé le trait suivant :

« J'ai vu, dans plusieurs livraisons du *Propagateur*, la demande que vous faisiez aux personnes qui connaissaient quelques histoires touchant les révolutionnaires et les impies ; en voici une que je me fais un plaisir de vous transmettre pour répondre à vos bonnes vues. Heureuse si elle peut faire naître quelque sentiment pieux dans les cœurs qui en auront connaissance.

« En l'année 1848, alors que la Révolution semblait vouloir tout envahir et réduire au même niveau le savant et l'ignorant, le riche et le pauvre, voulant donner à ce dernier une partie des biens du riche pour mettre, disait elle, chaque individu au rang de l'égalité, elle faisait retentir ce cri qui devint en peu de temps si populaire : « *Vive la liberté!* Nous partageons l'or, les biens et les mets exquis de la table du riche, et lui s'abaissera à partager le pain noir du pauvre. » Ces cris retentissaient dans nos grandes villes et avaient pénétré jusque dans les campagnes ; ils firent naître dans les cœurs révolutionnaires la pensée de planter *l'arbre de la liberté*.

« Eh bien ! ce fut dans une de ces circonstances que, dans un des bourgs du département de la Loire, trois jeunes gens surtout se distinguèrent. Après avoir planté cet arbre, ils voulurent le faire bénir et firent toutes les tentatives possibles auprès des pasteurs de leur paroisse ; démarches qui furent inutiles, car l'autorité ecclésiastique s'y refusa complètement. Alors l'un d'eux prit la parole au milieu de toute l'assemblée qui l'entourait, et après avoir prononcé quelques

paroles injurieuses à Dieu et à ses ministres, il déclara qu'il bénirait lui-même l'arbre de la liberté, et il se mit aussitôt en devoir de procéder à la cérémonie. Il se fait apporter de l'eau et une branche verte pour lui servir d'aspersoir, qu'il trempe dans l'eau, après quoi il lève le bras pour bénir l'arbre. Mais le Dieu vengeur l'a entendu : il tombe mort au pied de l'arbre... La foule qui l'entoure est terrifiée ; elle reconnaît la main qui vient de frapper le sacrilège. Quant à ses deux compagnons, ils reconnaissent leur faute et retournent au presbytère faire leurs excuses aux ministres du Seigneur. »

Révolutionnaire privé de la grâce des sacrements.

Un honorable négociant de Vernoux (Ardèche) nous écrit, le 28 octobre 1866, le trait suivant :

« Un mauvais catholique qui avait donné dans les erreurs et les impiétés de la Révolution de 93, poussé par l'esprit du mal, ne craignit pas, dans un moment de fureur, d'abattre plusieurs croix que la piété des fidèles avait élevées en mémoire de notre rédemption.

« Les paroles de l'Esprit saint se réalisèrent à l'endroit de ce malheureux sacrilège ; le tour de Dieu arriva : *In interitu vestro ridebo et subsannabo vos.*

« Quand ce misérable fut étendu sur son lit de mort, ses parents allèrent chercher M. le curé pendant la nuit, afin qu'il se hâtât de venir lui offrir les secours de la religion à cette heure suprême.

« Ils frappèrent pendant plus d'une heure à coups redoublés à la porte du presbytère sans pouvoir éveiller M. le curé ni sa domestique. Les voisins, étonnés de ce bruit incessant, se levèrent tous ; mais ils ne furent pas plus heu-

reux que les parents du moribond : ils ne purent pas se faire entendre, et le révolutionnaire mourut sans sacrement* et sans baiser le crucifix qu'il avait profané pendant sa vie. »

La peine du talon.

On lit dans le *Drapeau tyrolien* du mois de janvier 1867 :

« Un chapelain, visitant l'hôpital de Trautenau, trouva là, parmi nombre de blessés, un soldat prussien qui avait eu les deux bras emportés dans une des récentes batailles de la campagne de Bohême. Le prêtre, s'apitoyant sur son malheur, essaya d'encourager et de consoler cet infortuné en l'exhortant à la résignation aux volontés d'en haut. Entendant ces paroles, le blessé fit un effort et se mit sur son séant : « Il est bien juste, prononça-t-il d'une voix émue, que je me soumette à la volonté de Dieu ; car je subis le juste châtiment d'un grand crime que j'ai commis. Lorsque j'entrai avec mon régiment sur le territoire autrichien, nous rencontrâmes une croix sur la route ; je tirai mon sabre, et j'abattis les deux bras du crucifix. Dieu est juste : il m'a infligé le même traitement. Puisse ma punition servir à expier mon impiété passée ! »

Terribles punitions infligées aux profanateurs des croix.

A l'époque de la révolution de 1830, pendant laquelle on abattit un si grand nombre de croix de mission à Reims, l'impiété se signala par des raffinements atroces dans cette circonstance.

L'infortuné qui, pour se procurer le criminel plaisir de voir disparaître ce signe de salut, avait soudoyé des misé-

rables, fut, peu de temps après, mordu par son chien, et mourut dans un violent accès de rage.

Un de ces hommes qui, bien payé, concourut à cette opération révoltante, tomba de la fenêtre d'un étage supérieur et se brisa dans sa chute.

Un second périt subitement dans les douleurs aiguës d'une colique néphrétique.

Un troisième, au moment où les journaux publiaient ces terribles nouvelles, était à l'Hôtel-Dieu, en proie à d'affreuses souffrances, implorant à grands cris le pardon de son crime.

(*Quotidienne*, 1^{er} octobre 1830.)

A Narbonne, même attentat, suivi de malheurs à peu près semblables. L'un de ceux qui vomissaient avec le plus de fureur des imprécations contre la croix, au moment où elle tombait de son piédestal, perdait son sang par la bouche, par le nez et même par les yeux. Deux autres aussi périrent misérablement ; un quatrième a été frappé d'une cécité complète.

(*Quotidienne*, 2 et 3 novembre 1830.)

Huissier frappé par la justice de Dieu.

Un huissier de la ville de Brou (Eure-et-Loir) déchargea son fusil sur le calvaire de ce lieu. A l'instant même les douleurs les plus aiguës le saisirent dans la partie du corps correspondant à celle où le plomb avait frappé l'image du Rédempteur. Toutes les ressources de l'art furent impuissantes ; il succomba. Il conjura le Seigneur avec instances de lui pardonner ; espérons qu'il aura obtenu grâce et miséricorde.

(*Journal des Villes et des Campagnes*, 7 mai 1832.)

Profanation de la croix de Saint-Paul (île de la Réunion) en 1831. — Solennelle réparation en 1865 (1).

C'est pendant que M. l'abbé Dalmond était à Saint-Paul qu'arriva dans cette ville un scandale dont les plus anciens paroissiens ne se souviennent qu'avec horreur ; car enfin la colonie n'est pas parfaite sans doute, mais nous soutenons qu'il y a peu d'endroits au monde où la crainte de Dieu soit plus enracinée dans les cœurs.

A la suite d'un jubilé prêché à Saint-Paul en 1828, une croix avait été plantée sur la place de l'église. C'était un digne couronnement et un touchant mémorial de ce temps de grâce et de bénédiction. Les habitants de Saint-Paul entouraient de vénération ce signe adorable de notre salut. Mais voilà que tout à coup, en 1831, six libertins, dont le cerveau sans doute avait été troublé autant par les fumées des liqueurs enivrantes que par le récit apporté par les feuilles publiques du sac de l'Archevêché de Paris et de Saint-Germain-l'Auxerrois, veulent, eux aussi, se signaler par un sacrilège complot, celui d'abattre, pendant la nuit, la croix du jubilé de leur paroisse. Ils l'exécutent. En apprenant cet attentat, Mgr Dalmond tombe dans une morne stupeur. « Ah ! les malheureux ! s'écrie-t-il. Dieu ne laisse pas le sacrilège impuni ; ils ne savent donc pas ce qui les attend ? Quelquefois, il est vrai, la justice de Dieu, qui a l'éternité à son service, ne se presse pas pour punir ; elle semble, comme dit le poète latin, poursuivre le coupable d'un pied boiteux. Mais quelquefois aussi elle frappe comme la fou-

(1) Voyez l'excellent *Almanach religieux de l'île de la Réunion* pour l'année 1867.

dre. » Mgr Dalmond prophétisait. Peu après, en effet, l'un faisait naufrage sur les côtes de Manille et tombait sous le fer d'un assassin. Un autre est foudroyé au milieu d'un affreux orage. Le troisième, se rendant à Saint-Denis, veut traverser à gué la rivière des Galets; mais le torrent l'emporte, il se noie. Le cadavre aurait dû être transporté par les eaux jusque dans la mer; mais, au contraire, il est poussé sur la rive droite de la rivière, et le lendemain on le trouve dévoré par les chiens. La tête seule du malheureux avait été laissée intacte; c'est par elle qu'on put le reconnaître. Un autre, repris de justice, mourait en prison, et nul n'osa accompagner sa triste bière à sa dernière demeure. Le cinquième tomba dans la plus déplorable imbécillité. Il perdit la parole, qu'il remplaça par le grognement du porc, et marchait à quatre pattes. Il mourut comme un autre célèbre impie, en mangeant ses excréments. Trop visible punition de ceux qui avaient souillé l'auguste symbole de notre rédemption. Le sixième, le seul qui n'eût pas porté la main sur la croix, mais qui faisait le guet pendant que ses camarades l'abattaient, est encore vivant. Son unique occupation est de tracer des croix sur le sable et de répéter en les traçant : « Ne touchez pas à la croix, cela porte malheur. » Que le rationalisme explique ces faits comme il voudra; pour nous, nous ne pouvons que baisser humblement la tête et adorer en silence la justice divine.

(*Vie de Mgr Dalmond*, par Mgr l'évêque de Saint-Denis.)

— Depuis longtemps la chrétienne population de Saint-Paul désirait qu'une réparation publique vint effacer un outrage public. Il lui semblait que ce crime, auquel cependant elle était bien étrangère, restait comme une tache sur son front. Cette réparation, ardemment et légitimement désirée, a eu lieu le 30 novembre, jour de la clôture du jubilé.

La réparation a été solennelle. M. le maire de Saint-Paul

et ses adjoints se sont fait un bonheur d'entourer la solennité du 30 novembre de toute la pompe possible. M. le gouverneur, sur la demande qui lui en avait été faite, s'est empressé de permettre à la milice et à l'artillerie d'augmenter par leur présence l'éclat de la fête. M. le commandant Tricault avait fait pavoiser les bâtiments de la station, et tous les navires présents sur la rade de Saint-Paul avaient suivi son exemple avec empressement. La ville était remplie de monde et avait pris un air de fête et d'animation qui ne lui est pas habituel.

« J'ai eu le bonheur, dit un témoin oculaire, de me trouver à cette cérémonie, où la croix s'est élevée sur la place et sur cette foule immense, qui est tombée à genoux comme poussée par une commotion électrique; tous, hommes et femmes, avaient les yeux remplis de larmes. Le bruit des cloches et du canon, les harmonies de la musique, le son des clairons, les roulements des tambours, les chants sacrés, cette foule prosternée, ces yeux baignés de larmes, oh! encore une fois, quel admirable et sublime spectacle! Je crois que le bon Dieu a dû être content, car il se faisait ce jour-là un acte de foi bien solennel. »

CHAPITRE DEUXIÈME.

CHATIMENTS DES D'ORLÉANS.

Déjà nous avons vu le choléra, ce terrible fléau, ministre des vengeances divines, faire expier à Paris ses profanations sacrilèges ; nous allons maintenant voir la main de la justice de Dieu s'appesantir sur la famille royale elle-même, qui avait encouragé toutes ces impiétés.

Au milieu des événements de Juillet, la révolution avait établi en dogme qu'afin d'orléaniser la patrie commune, il fallait la protestantiser (1). Dans l'espoir d'accomplir cette œuvre impossible, Louis-Philippe, qui a placé sa majesté sous la sauvegarde d'une loi, permet de mêler l'outrage à l'encens dû à son Dieu. Il essaye, par des subsides publics ou par des trames

(1) Pour rester fidèle à cette tradition de famille, M. le duc d'Aumale s'est empressé, au mois d'octobre 1862, de placer son fils aîné chez M Aubert, républicain suisse et protestant, bien entendu, ainsi que M^{me} Aubert. Ce jeune d'Orléans suit les cours du collège de Lausanne et se trouve ainsi élevé dans un milieu tout calviniste. Sous ce rapport, son éducation ne doit rien laisser à désirer. Ses professeurs et ses condisciples le nomment tout simplement Condé. Lorsqu'ils veulent faire acte de courtoisie démocratique, ils l'appellent le petit Egalité.

(CRÉTINEAU-JOLY.)

occultes, de raviver dans le royaume le calvinisme divisé et expirant, dit M. Crétineau-Joly. A l'ombre de la liberté des cultes, qui n'existe jamais lorsque la révolution se charge d'en proclamer et d'en appliquer le principe, on multiplia les temples et les prêches dans des contrées où il n'y avait que de très-rares brebis séparées du Pasteur. On les combla de tendresses administratives et de faveurs budgétaires. L'abbé Châtel lui-même, sacré primat des Gaules par un pédicure, grand-maitre anonyme des templiers de la droguerie parisienne, jouit, dans les beaux jours de sa religion française, de la faculté de créer des renégats et de se composer un clergé d'apostasie. Lassé de tant d'efforts dont la dispendieuse stérilité lui devenait à charge, Louis-Philippe a cru que le pays se conformerait à l'exemple du roi. Déjà ses deux filles aînées, Louise et Marie d'Orléans, se sont vues dans la nécessité d'épouser Léopold de Cobourg et Alexandre de Wurtemberg, deux protestants. Une mort prématurée ne tarda point à frapper ces princesses ainsi sacrifiées à la rai-on d'Etat orléaniste, aux mariages mixtes et à une neutralité religieuse dont le scepticisme a quelque chose d'effrayant pour la foi des peuples et le bonheur des familles (1).

Mort du duc d'Orléans.

Le duc d'Orléans, héritier présomptif du trône, avait épousé une princesse protestante de Meeklenbourg, dont

(1) Deux mariages mixtes attristèrent les catholiques de France. La Providence s'est prononcée d'une manière qui peut servir de leçon. Le 2 janvier 1839, la princesse Marie meurt à Pise, moins encore de maladie que de douleur de se voir trompée dans ses esperances, et de devenir mère non pas d'un fils de saint Louis, mais d'un protestant wurtembergeois.

(ROHRBACHER.)

assez récemment un oncle et une tante avaient embrassé le catholicisme au prix des plus grands sacrifices. On espérait que la nièce suivrait leur exemple, du moins en entrant dans la postérité de saint Louis. On se flattait qu'elle aurait assez de bon sens pour préférer le Dieu de saint Louis, Dieu *si bon que meilleur ne peut être*, au Dieu de l'apostat Luther, Dieu si méchant que pire ne peut être, puisqu'il punit ses créatures du mal que lui-même opère en elles et qu'elles ne sauraient éviter. On croyait que la nouvelle duchesse d'Orléans comprendrait une chose aussi simple, ainsi que beaucoup d'autres. Peu à peu on s'aperçut du contraire. La France catholique qui empêcha Henri IV, tant qu'il fut huguenot, de monter sur le trône de saint Louis, quoiqu'il fût de sa race, la France catholique voyait avec dégoût s'approcher du même trône une huguenote étrangère, venue d'Allemagne ; et voilà ce qui détourna les cœurs de s'attacher à cette famille. En revanche, la coterie protestante s'insinua partout avec des airs de triomphe. Dans plusieurs localités où les protestants ne sont pas en nombre légal pour avoir un seul ministre, ils en obtinrent facilement plusieurs. Vers la mi-juillet 1842, ceux de Strasbourg paraissaient rayonnants de joie. La protestante duchesse d'Orléans devait y venir sous peu des eaux de Plombières, accompagnée de son époux, pour présider à l'installation des diaconesses protestantes. On parlait quelquefois de lui donner le palais bâti par les anciens évêques de Strasbourg ; le bruit courait même qu'on ôterait la cathédrale aux catholiques pour la livrer aux protestants. Ces derniers triomphaient. Un homme catholique du peuple leur dit : « Ne vous y fiez pas trop, tôt ou tard vous verrez que le bon Dieu est catholique. » Effectivement, dès le 13 juillet au soir, une nouvelle du télégraphe, comme un coup de foudre, changea le triomphe des protestants en deuil et consterna les catholiques eux-mêmes : le duc d'Orléans, en allant de Paris à Neuilly faire ses adieux

à ses parents, s'est tué sur le chemin de la Révolte en sautant de sa voiture dont les chevaux s'emportaient, et le jour fixé pour son entrée triomphale à Strasbourg fut le jour de son service funèbre dans la cathédrale.

Plus d'une fois, et avant et depuis cette catastrophe, la Providence préserva, d'une manière presque miraculeuse, Louis-Philippe et ses fils de la mort dont ils étaient menacés, soit par des assassins, notamment le 28 juillet 1835, où, pendant une revue de la garde nationale, une machine infernale tue onze personnes et en blesse vingt-deux à côté du roi, sans atteindre ni lui ni ses fils que l'assassin avait pourtant seuls en vue ; et le 13 juillet 1842, sans aucune cause apparente, des chevaux, s'emportant un instant, s'arrêtent à quelques pas de l'endroit où le prince, sautant de la voiture, s'était luxé l'épine dorsale et gisait mourant. Le père, la mère, les frères, les sœurs accourent dans une désolation inexprimable ; un prêtre est appelé et arrive. Le prince paraît tout voir et tout entendre, mais ne peut répondre un mot ; il reçoit les derniers sacrements et meurt après quatre heures d'agonie (1)

M. Crétineau-Joly, à l'occasion de cette catastrophe, a écrit les réflexions suivantes :

« Cette lamentable mort, retentissant comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, fut pour la famille d'Orléans une douleur aussi légitime que profonde. Il y eut bien des larmes versées autour de ce corps si prématurément refroidi, et la France s'associa par des paroles de compassion à un deuil royal qui était le précurseur de celui de la dynastie. Mais la pitié que les grandes catastrophes provoquent tout naturellement cherchait dans celle-ci plus qu'une émotion passagère. Les partis y découvrirent de mystérieux enseignements. En rapprochant les circonstances de cette chute, ils leur attri-

(1) Rohrbacher.

buèrent une terrible signification. C'était la veille de la prise de la Bastille, dans ce mois de juillet, le mois des révolutions, que le fatal événement avait eu lieu sur le chemin de la Révolte. La tête de l'héritier de la monarchie des barricades s'était brisée sur un tas de pavés. Il avait été recueilli, il avait rendu le dernier soupir dans une boutique d'épicier, l'emblème et la force du gouvernement de 1830 ; et le duc d'Orléans, qui, afin de s'emparer de la couronne, donna pour mot d'ordre : « Surtout point de régence et pas d'enfant, » se trouve, par une sublime ironie du ciel, obligé d'avoir recours à un enfant et à une régence. Mais, dans cette famille toujours pleine d'ingratitude et de folie, le berceau, dérogeant à la loi commune, ne peut pas faire oublier la tombe.

« Affaissé sous un châtement sans consolation, ce châtement réservé à ceux qui vivent longtemps, le malheureux vieillard a soutenu de son bras chancelant la malheureuse mère suivant à pied jusqu'au château de Neuilly le cadavre de son premier né, de ce fils qu'en 1810, à Palerme, elle salua dans ses entrailles du titre déjà convoité de roi de France. Durant ce lugubre trajet, les larmes se mêlèrent aux prières, les tristes images se confondirent avec les tristes souvenirs. »

Le testament du duc d'Orléans.

Au moment de partir pour l'expédition des Portes-de-Fer, le duc d'Orléans avait, dans une heure de mélancolique abandon, rédigé quelques pages sous forme de testament. Ces pages, qu'il aurait peut-être mieux valu anéantir par respect pour la mémoire du mort, étaient l'expression d'une âme vouée au doute et incertaine de l'avenir. L'inexpérience du jeune homme, ainsi que les troubles de sa foi religieuse et monarchique, s'y font jour à chaque phrase. Dans un

temps où la Révolution attribue tous les droits au peuple, c'est-à-dire à elle-même, et où les princes se plaisent à ne s'en reconnaître que le moins possible, une pareille profession d'anarchie fut acceptée comme un déplorable phénomène. On lit dans ce document :

« ... C'est une grande et difficile tâche que de préparer le comte de Paris à la destinée qui l'attend ; car personne ne peut savoir, dès à présent, ce que sera cet enfant lorsqu'il s'agira de reconstruire sur de nouvelles bases une société qui ne repose aujourd'hui que sur les débris mutilés et mal assortis de ses organisations précédentes. Mais que le comte de Paris soit un de ces instruments brisés avant qu'ils aient servi, ou qu'il devienne l'un des ouvriers de cette régénération sociale qu'on n'entrevoit qu'à travers de grands obstacles et peut-être des flots de sang ; qu'il soit roi, ou qu'il demeure défenseur inconnu et obscur d'une cause à laquelle nous appartenons tous, il faudra qu'il soit avant tout un homme de son temps et de la nation, qu'il soit catholique et serviteur passionné, exclusif, de la France et de la Révolution. »

Quand Louis XIV, dans tout l'éclat de la jeunesse et radieux de majesté, s'adressait, comme le duc d'Orléans, à son fils au berceau, il ne faisait point appel aux idées sociales nouvelles. Il ne conseillait point à cet enfant d'être serviteur passionné, exclusif, de la Révolution. Il n'aurait jamais osé déclarer : *Ma foi politique m'est encore plus chère que mon drapeau religieux*. Blasphème royal, préférence aussi absurde que sacrilège, dont un père et une épouse n'auraient pas dû se faire les éditeurs (1).

(1) Crétineau-Joly.

La croix reparait publiquement dans Paris aux funérailles du duc d'Orléans.

Au jour marqué pour le convoi funèbre, on vit le clergé, précédé des insignes de la religion, passer processionnellement dans les rues de Paris pour aller jeter dans Notre-Dame l'eau bénite sur la dépouille du prince. O contraste des révolutions ! la croix, qui depuis 1830 avait été exilée des rues de la capitale, reparut triomphante par la mort, et elle rentra dans le même temple qui en fut dépouillé à cette époque.

Et, parmi les hommes qui conduisaient ou escortaient le funèbre cortège, nos yeux découvraient les fonctionnaires de ce temps où l'on procédait à la dégradation du monument et au bris sacrilège de la croix ; et un archevêque de Paris donnait l'absoute, et il recevait les jeunes dépouilles royales au jour anniversaire du triomphe de la révolution de 1830. Dès ce moment la famille de Louis-Philippe pouvait bien, pour quelques années encore, maintenir son rang parmi les familles couronnées ; mais tout le monde sentait que Dieu, dans la sévérité de ses desseins, avait parlé contre elle. Un instinct qui se communiquait d'une âme à l'autre, dans notre pays, avertissait la France que la main de la Providence se retirait de la dynastie de Juillet ; aussi l'avenir apparaissait-il sombre et sans issue (1).

(1) Amédée Gabourd.

CHAPITRE TROISIÈME.

MALHEURS DE LA POLOGNE SOUS LE GOUVERNEMENT
DE LOUIS-PHILIPPE.

« Louis-Philippe, dit M. Crétineau-Joly, ne fut qu'un homme médiocre. »

Il est impossible de mieux dire. Si d'ailleurs ce résumé fidèle et complet avait besoin d'être confirmé, il suffirait d'un fait bien simple : Louis-Philippe, roi des Français, est demeuré l'idéal des hommes médiocres.

Jamais homme ne fut moins roi. C'est un homme du dix-huitième siècle. Il était jeune quand le siècle de Voltaire finissait par la guillotine. Il profita de sa jeunesse pour se faire admettre au club des Jacobins et recevoir la dignité d'huissier du club. Devenu général de la République française, il signait : *Louis-Philippe Egalité, prince français pour son malheur, et jacobin jusqu'au bout des ongles.*

Cette jeunesse orageuse n'empêcha pas Dumouriez de proposer à la Vendée, pour général en chef, le fils d'Egalité. Charette indigné répondit par un refus qui ne permettait pas d'insister. L'orléanisme pouvait, sans se démentir, jouer ce double rôle et observer cette double attitude. L'orléanisme est un legs de l'ancien régime ; son libéralisme cache une indifférence, un égoïsme qui a prolongé le dix-huitième siècle.

Une lettre curieuse de Louis-Philippe, dirigée contre la Pologne, une lettre datée de 1806, en donne un saisissant exemple.

C'est au dix-huitième siècle que la Pologne assassinée commença cette vie étrange, victorieuse de la mort, supérieure à la mort, qui frappe aujourd'hui ses bourreaux d'une inquiétude surnaturelle. Louis-Philippe d'Orléans, alors émigré, écrivait :

« Il faut que l'empereur de Russie ne souffre point la paix de la Prusse ; il faut, si elle est faite, qu'il ne la reconnaisse pas. *Il doit mettre en mouvement toutes les forces de son vaste empire pour empêcher la RÉSURRECTION DE LA POLOGNE* ; et il le doit également, soit que la Prusse ait la lâcheté de s'y soumettre, soit qu'elle ait le courage de s'y opposer. *Le sort de l'empire de Russie, comme celui de la Prusse, dépend de celui de la Pologne (1).* »

Cette lettre est adressée au comte d'Entraigues et datée du 5 novembre 1806. A la fin de la lettre, Louis-Philippe prie son correspondant de venir causer avec lui *de tout cela à fond*, et ajoute :

« Si vous trouvez que mes idées en soient dignes, votre plume de feu les transmettra. »

Voilà donc une plume de feu chargée d'empêcher la résurrection d'un peuple !

En parlant ainsi, en adorant la Russie, en assassinant la Pologne autant qu'il était en lui, Louis-Philippe demeurait fidèle aux traditions de Voltaire, qui admira le partage de la Pologne. Le siècle *nul*, qui prit Voltaire pour un philosophe et Boucher pour un artiste, méritait de consommer dans l'ordre social un crime inconnu : le meurtre d'une nation chrétienne (2).

(1) Laurent (de l'Ardèche), p. 245.

(2) *Le Monde*, 14 janvier 1862.

Nicolas persécuteur de l'Eglise.

Encouragé par cette politique de *juste-milieu* d'un prince indigne d'être à la tête de la grande nation catholique, la fille aînée de l'Eglise, l'autocrate russe ne mit plus de bornes à ses persécutions.

Voici comment M. Louis Veillot dépeignait la situation déplorable de la Pologne à cette époque :

« Depuis que la fleur virile de ses populations est tombée dans la mémorable lutte de 1831, la malheureuse Pologne, abandonnée du monde et livrée au vainqueur, n'a plus qu'un rempart, à l'abri duquel sa nationalité vit obstinément : ce rempart, qui a sauvé l'Espagne de l'islamisme africain et qui sauve l'Irlande du protestantisme anglais, c'est la foi catholique.

« Nous avons dit souvent par quelle politique abominable l'empereur de Russie s'efforce de briser ce dernier obstacle qu'oppose à sa tyrannie un peuple décimé. Après avoir, dans beaucoup de diocèses, consommé l'infamie d'un clergé que la servilité préparait à tous les crimes ; après avoir employé la ruse, la menace, la torture et l'or, et trouvé par tous ces moyens des évêques apostats qui lui ont vendu leurs troupeaux martyrs, l'empereur, lassé des délais qu'il rencontre encore, s'acharne comme une bête vile sur le cadavre qu'il a fait. Son orgueil s'irrite de voir çà et là, dans quelques districts de son immense empire, quelques prêtres, quelques paysans, quelques femmes qui ne le reconnaissent pas pour pontife et pour Dieu. Il exile ces prêtres, il les envoie mourir dans les mines ou dans les neiges, il les fait périr sous le bâton. Il s'étudie à corrompre ces paysans et à leur donner des vices. Par des tours de police, il leur

escroque des apostasies que ses violences n'ont pu obtenir, et dont leur ignorance, soigneusement entretenue, ne se doute pas. Les infortunés croient encore être catholiques, et déjà ils sont de la religion du czar. Si la ruse échoue et que le nombre des rebelles empêche le persécuteur de les déporter en masse, comme il est arrivé plusieurs fois, il les décime d'abord, il les ruine et les dépouille ; puis, quand il a tout pris, tout donné aux délateurs, aux renégats, aux bourreaux, à la hideuse valetaille qu'il nourrit des entrailles de ce pauvre peuple, il s'empare des enfants, les fait élever dans ses écoles, dans ses armées, dans ses séminaires : là, d'habiles systèmes s'efforcent de les dégrader assez pour qu'un jour ils s'estiment heureux de baiser la main qui a ensanglanté leurs foyers et renversé leurs autels.

« L'empereur ne se borne pas à suivre les conseils d'une politique monstrueuse : une sorte de passion personnelle, la passion de la toute-puissance humaine exaspérée par la résistance des faibles et des petits, lui inspire sans nécessité, contre son intérêt même, des excès analogues à ceux qui souillent les plus infâmes époques de la persécution païenne. Nous espérons que les réclamations de la presse mettraient au moins un terme à ce luxe de fureur ; mais, soit que l'or de ses agents lui ait ménagé dans le journalisme des complications honteuses, soit que les sévices dont il accable la religion et les prêtres de Jésus-Christ lui aient acquis la secrète bienveillance de cette meute d'écrivains qui voudraient l'imiter, soit enfin qu'on lui sache gré des mépris qu'il témoigne à la révolution de Juillet, le bourreau de la Pologne échappe à la seule punition que la lâcheté des gouvernements constitutionnels lui laisse à redouter. Trahie par des mandataires infidèles, l'opinion reste muette sur des atrocités qu'elle ignore, et tandis que nos Chambres intercalent chaque année dans leur adresse, comme par routine, un paragraphe en faveur de la nationalité polonaise,

le persécuteur accroit chaque année le nombre de ses victimes, tranquille entre nos ambassadeurs qu'il fait pâlir et nos saltimbanques qu'il daigne encourager. Il sait trop que ces fiers journaux de France, si empressés d'enregistrer tous les dons qu'il accorde aux histrions français dont il distingue les talents, ne voudroient pas entendre les gémissements des martyrs, et ne trouveront point de place dans leurs colonnes pour le sang chrétien qu'il fait couler. Le monde est vieux, il a vu bien des crimes ; mais il y a des bassesses en ce temps-ci qui atteignent des limites inconnues. Presque partout quelque intérêt misérable empêche la presse de prendre parti pour un peuple qu'on égorge à cause de sa foi.

« Mais ce que l'Europe ne veut ni n'ose entreprendre, la foi de ces restes héroïques de la grande nation polonaise l'accomplira. Il ne faut pas désespérer d'un peuple où Dieu daigne choisir des martyrs. Ces humbles madones que de pauvres paysans saluent à la dérobée dans quelque angle de leur chaumière en ruines ; ces quelques prêtres proscrits que la richesse ne tente pas, que le péril ne décourage pas, et qui restent sur la brèche pour parler encore du vrai Dieu à leurs frères accablés ; ces femmes à jamais admirables, qui savent mourir plus vaillamment encore que les hommes n'ont combattu, sauveront ce que l'Europe libérale et la France, dans la fièvre de sa dernière révolution, n'ont su qu'abandonner. De ce sang, de ces larmes, de ces prières, il naîtra des vengeurs. *Sicut sagittæ in manu potentis, ita filii excusorum*. Nous en avons pour gage le constant enseignement de l'histoire et le beau spectacle que nous offre, à Paris même, une si noble partie de l'émigration polonaise, fidèle à Dieu sous le coup du malheur, ou amenée par le malheur même au sein de la religion que lui prêchent des prêtres dignes de son infortune présente et de ses glorieuses destinées. Le sang des martyrs a toujours été fécond, il le sera

toujours. Devant les grands exemples qui lui sont offerts, quel Polonais ne rougirait pas de partager l'erreur ou l'in-crédulité des oppresseurs de la Pologne ? Ainsi le patrio-tisme saura les conduire à la religion, et la religion, à son tour, communiquera au patriotisme ses ardeurs invincibles et sacrées. Là est l'avenir de la Pologne. Le bourreau cou-ronné, qui croit affermir sa tyrannie, creuse l'abîme où Dieu se prépare à le foudroyer. »

Nicolas et Grégoire XVI.

On écrivait de Rome au journal *l'Univers* :

« L'empereur est arrivé à Rome à quatre heures du matin, le 13 décembre 1845, jour où l'Eglise honore la mémoire de sainte Lucie, vierge et *martyre*, circonstance qui n'a point échappé à la piété romaine. Il a aussitôt fait annoncer sa présence au Vatican et demandé une audience. Le Saint-Père a répondu qu'il recevrait Sa Majesté Impériale à onze heures.

« Le Saint-Père, suivant l'usage, a embrassé l'empereur. Après avoir échangé deux mots, l'empereur a présenté à Sa Sainteté le prince Pierre Wolkonski et le comte Orloff ; puis, accompagné seulement du comte de Boutenieff, il a suivi le Pape dans la salle du trône. Là se trouvait déjà S. E. le cardinal Acton, qui devait servir d'interprète à Sa Sainteté. On dit que S. E. le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, à qui revenait naturellement ce rôle, a manifesté le désir de n'en être pas chargé. Personne ici n'ignore avec quelle sévérité ce prince de l'Eglise apprécie les actes du despotisme russe à l'égard de la Pologne, et c'est à ce sentiment qu'on attribue son absence d'une entrevue où sa charge l'appelait. L'empereur parlait français, le Pape parlait italien, et le cardinal Acton traduisait en français les

paroles de Sa Sainteté. L'entrevue a duré une heure dix-huit minutes. Tout le monde s'accorde à dire que le Saint-Père, qui s'était fait apporter, dès le 11, les trois rapports relatifs aux persécutions de l'Eglise catholique en Russie, rédigés par le cardinal Mezzofante et par le P. Ryllo, jésuite, a sur-le-champ abordé la question religieuse, et que l'empereur a fait de très-grandes promesses. On peut dire que le Vicaire de Jésus-Christ s'est montré, comme toujours, digne de la plus haute mission qui puisse être confiée à un homme. Il a peint à l'empereur, *et sans lui permettre nul faux-fuyant*, les maux de l'Eglise dans les Etats de Sa Majesté Impériale. Prévenant un subterfuge qui aurait eu trait aux lois de l'empire, le Saint-Père a observé que les lois humaines étant toujours révocables, le pouvoir, qui les a faites, les peut annuler, mais qu'il n'en est point de même des lois divines. Il a ajouté, plus ému, que lui, Souverain Pontife, il prévariquerait si, en ce moment où il se trouvait en présence de Sa Majesté, en ce moment solennel où Dieu et le monde sont attentifs à ce qui se passe en son palais, il n'élevait pas la voix en faveur des droits de la conscience, de la justice et de l'humanité.

« C'était une grande chose que de voir le maître de tant de nations si respectueux devant un vieillard si faible humainement parlant, devant un vieillard qui n'a pas, comme lui-même le disait il y a peu de jours au représentant d'un souverain catholique, 500,000 baïonnettes à sa disposition, mais seulement la force de la justice, de la vérité et du devoir.

« Ce qui a le plus ému l'empereur, c'est la franchise apostolique du Pape. Tout le monde raconte qu'en le recevant le Saint-Père lui a dit qu'il s'estimait heureux d'avoir assez vécu pour faire entendre la vérité à un si puissant souverain. L'empereur, assez surpris de ce début, a raconté qu'il ne fallait pas ajouter foi à tout ce que racontent les gazettes ; mais le Saint-Père lui a remis plusieurs documents qui

prouvent que les feuilles publiques n'ont que trop dit la vérité. Alors le czar a parlé des lois de son empire. « Ce sont des lois humaines, Votre Majesté peut les changer, a répliqué le Pape, et je dois réclamer ici contre elles au nom des lois divines. Tous deux, Sire, nous sommes souverains, mais avec cette différence que vous pouvez changer les lois de votre empire et que je ne peux rien sur celles du mien. Tous deux nous paraîtrons devant le Juge suprême, moi plus tôt que Votre Majesté, mais Votre Majesté viendra après moi ; l'un et l'autre nous aurons à rendre compte de notre gouvernement. Cette pensée m'impose le devoir de défendre mes fidèles enfants qui vivent dans les Etats de Votre Majesté. » A ces mots accompagnés d'une majestueuse expression de force et de douleur, l'empereur a été vivement ému. »

Prise de Sébastopol.

Le pape Grégoire XVI finit par obtenir du czar un état de choses plus supportable. Mais, peu de temps après, l'autocrate du Nord visa, en violant tous les droits, à une suprématie politique et religieuse universelle. L'Europe entière s'est émue à la vue d'une ambition aussi monstrueuse, et nous avons vu commencer une guerre terrible et presque continentale. Dans la croisade entreprise pour arrêter les envahissements des nouveaux Barbares, la France a fait revivre la gloire de ses plus beaux jours. Elle a envoyé aux pays des vieux combats une grande armée assistée de prêtres et de religieuses, et une puissante flotte pavoisée des images de Marie. La belle fête de l'Assomption coïncida avec les préparatifs de la victoire de la Tchernaiâ, remportée le lendemain, à la pointe du jour, sur 60,000 Russes commandés par leur général en chef. Le 8 septembre 1855, jour même

de la Nativité de la très-sainte Vierge, la ville de Sébastopol fut emportée par les régiments français, dans un des plus terribles et des plus brillants assauts que puissent offrir les annales militaires. Les triomphes de la guerre et ceux de la paix, signée à Paris le 30 mars 1856, ont été l'œuvre presque exclusive de la France catholique; et la Vierge immaculée, sa patronne, a semblé être le génie protecteur de la croisade moderne.

Aussi, après la guerre, une statue colossale de Marie faite des canons pris à Sébastopol a été élevée et inaugurée sous le vocable de Notre-Dame de France, le 12 décembre 1860, sur le mont Corneille, auprès du mont Anis, qui domine la ville du Puy. Douze prélats, parmi lesquels trois archevêques, étaient présents à cette sainte et imposante cérémonie. La Providence seule connaît toutes les conséquences heureuses que peuvent contenir et enfanter ces grands et immortels événements.

Mort de Nicolas.

La mort de l'empereur de Russie est sans doute un grand événement, mais surtout une grande leçon. L'empereur Nicolas disparaît lorsqu'il tendait tous les ressorts de sa politique et ramassait toutes les ressources de son gigantesque empire pour donner à la guerre un plus terrible essor.

Nous disons que cette mort est une grande leçon, la grande leçon que la mort a coutume de donner et qu'elle prodigue autour de nous tous les jours, plus grande quand ce sont les rois qui meurent. La fin de celui-ci, si haut et si redouté, dans ce moment où il était en spectacle au monde, où il soutenait une telle lutte, où il agitait de si vastes des-

seins, où il disposait plus en maître et en propriétaire qu'en souverain de la vie de tant de milliers d'hommes ; cette fin quasi soudaine est particulièrement formidable et laisse voir davantage le doigt de Dieu. Dieu se prend donc aussi à ceux-là ! Il borne leur course, et lorsqu'ils ont le plus besoin de la vie, il leur retire la vie. Je commande à soixante millions d'hommes, je suis la tête et le cœur d'un peuple immense, je marche à l'accomplissement des rêves de ma race et de mon empire ; j'ai des trésors, des soldats, des forteresses imprenables, et les éléments eux-mêmes combattent avec moi et pour moi ; je touche à cet événement préparé par des efforts séculaires : qui m'empêchera d'y atteindre, si je gagne encore une année ? — Tu n'auras pas cette année, pas un jour, pas une heure. Ta mesure est pleine, ton rôle est fini ; va-t'en.

Il disparaît comme cette neige qui couvrait la terre il y a quelques jours. Des millions de bras la remuaient en vain ; un vent a soufflé du ciel, elle s'est écoulée. Où est-elle ? où est l'empereur Nicolas, le chef d'un million de gens de guerre, l'autocrate et le pontife du monde gréco-slave, la personnification la plus élevée de la puissance humaine ?

O vérité ! ô vengeance ! ô justice ! cet autocrate, ce pontife, cet homme qui disait aux autres hommes, dans la plénitude de sa volonté : Allez mourir ici, allez mourir là ; qui avait des cachots grands comme des provinces ; qui décrétait qu'une chose, fût-elle commandée de Dieu, était crime, et qui punissait de mort ce crime qu'il avait décrété ; cet homme qui jugeait et qu'on ne jugeait pas, il a trouvé son juge, il a rendu compte d'un règne de trente ans.....

A juger l'empereur Nicolas suivant les règles humaines, il a droit à quelque admiration. Son règne a été ce qu'on appelle un grand règne. Il a formé de hardis et de vastes projets, et il s'est montré de taille à les soutenir. On ne peut lui refuser de la suite, de l'habileté, du courage ; il a été prévoyant, patient, persévérant. Où ne l'aurait pas placé

l'opinion du monde, s'il avait réussi ? Quelle force humaine l'aurait empêché de réussir, si Dieu n'était pas intervenu ?

Mais Dieu juge les rois. Il les juge non sur leurs qualités royales, mais sur leurs pensées, sur leurs actions, sur leur cœur. Il leur demande s'ils ont été justes, s'ils ont été cléments, s'ils ont été sincères, s'ils l'ont connu et s'ils l'ont adoré. Voilà sur quoi l'empereur Nicolas a répondu le 2 mai 1855. Jusqu'au milieu du jour, il a été l'un des premiers entre les maîtres de la terre, le plus craint, le plus obéi, peut-être le plus aimé ; le soir, il paraissait devant Dieu au rendez-vous que lui avait donné Grégoire XVI. Il était accusé, il voyait se lever contre lui, comme témoins, tout ce qui a porté le poids de sa puissance, tous ceux qui ont souffert, et qui sont morts, et qui ont péché parce qu'il l'a voulu ; tous ceux qui ont passé injustement par ses cachots, tous ceux qui sont tombés injustement sous son glaive, tous ceux qu'il a faits martyrs, tous ceux qu'il a rendus apostats.

La justice de Dieu paraît lente. Qu'il tarde parfois ! dit-on. Que de puissance il laisse à ses ennemis ! Que de prospérités il leur accorde ! Oui, mais ils vivent, ils avancent vers la mort, ils tombent, et Dieu seul est grand (1).

Dernier entretien de Louis-Philippe avec Mgr Affre, archevêque de Paris.

L'esprit du gouvernement de Louis-Philippe, c'était l'esprit du monde, tel que nous l'avons vu définir au païen Tacite : *Corrumpti et corrumpere sæculum vocatur*. On en vit des preuves éclatantes. Plusieurs ministres, pairs de France, furent convaincus publiquement d'avoir volé, comme des fripons vulgaires. Un pair de France, d'un ancien

(1) M. Louis Veuillot.

nom, fut convaincu d'avoir égorgé, avec une préméditation atroce, la mère de ses enfants, sa propre femme, fille du général Sébastiani.

La partie ecclésiastique de la cour n'était pas non plus sans reproche. L'abbé Guillon, professeur à la Sorbonne, était aumônier de la reine. Or, pour avoir compilé une bibliothèque des Pères de l'Eglise, il n'en avait pas mieux pris leur esprit ; car il montra une servilité peu commune. Malgré les règles de l'Eglise, qu'il devait connaître, malgré la défense de l'archevêque de Paris, qu'il connaissait, il se permit de donner les derniers sacrements à un hérétique obstiné, l'abbé Grégoire, évêque schismatique de Loir-et-Cher, qui mourut impénitent le 28 avril 1831. L'abbé Guillon reconnut plus tard sa faute, que l'opinion catholique lui reprocha sévèrement. Lorsqu'il eut été nommé à l'évêché de Beauvais, il s'éleva contre lui une réclamation si générale, qu'il dut renoncer à sa nomination. Or, quand l'aumônier, le conseiller ecclésiastique de la cour, a des idées si confuses sur l'autorité de l'Eglise, il n'est pas étonnant que la cour même n'en ait pas de plus saines.

De pareils événements pouvaient être regardés comme un avertissement du ciel. On n'y fit pas toute l'attention qu'on aurait dû faire. Lors de la réception des autorités de la capitale pour la fête du roi en 1846, l'archevêque de Paris ayant osé dire dans son discours que *l'Eglise réclamait la liberté et non la protection*, Louis-Philippe, choqué de cette liberté épiscopale, empêcha que ce discours ne fût imprimé au *Moniteur* avec tous les autres. Quand il fut question d'une nouvelle présentation au jour de l'an 1847, l'archevêque prévint la reine qu'il viendrait bien offrir ses vœux au roi, mais qu'il était dans l'intention de ne pas faire de discours, et cela pour ne pas s'exposer de nouveau à un affront comme à la Saint-Philippe. La reine, dans l'espoir de tout concilier, ménagea une entrevue que l'archevêque rap-

porta en ces termes à un de ses amis : « Le roi me reçut dans son salon, et, comme c'était son habitude, il me tira à part dans l'embrasure d'une fenêtre, où il me fit asseoir et s'assit lui-même. Là, nous fûmes quelque temps à nous regarder en silence. A la fin je pris la parole, et je lui dis : « Ayant su que le roi désirait me parler, je me suis rendu avec empressement à son invitation. — Moi, dit le roi, je n'ai rien à vous dire; c'est vous, m'a-t-on dit, qui voulez me parler, et je suis prêt à vous écouter. — Eh bien! le roi doit savoir le sujet de ma visite; comme je ne veux pas m'exposer encore à l'affront qui m'a été fait lors de la dernière présentation, je me propose de venir offrir mes vœux pour la santé du roi à la tête de mon clergé, mais je ne ferai pas de discours. — Ah! je vois, c'est une nouvelle attaque que vous dirigez contre moi; je croyais que toutes nos discussions étaient finies, et il paraît que vous voulez encore recommencer. Si j'ai empêché que votre discours ne fût publié, c'est que vous vous étiez permis des conseils inconvenants. — J'en demande bien pardon au roi, mais ni mes intentions ni mes paroles ne pouvaient avoir ce sens; demander la liberté, et non la protection, est peut-être la demande la plus modérée que puisse faire l'Eglise. — Et moi, je ne l'entends pas ainsi; avec vos demandes et vos journaux, vous jetez le trouble partout. » Et passant tout de suite à une autre question : « Ainsi, par exemple, je sais qu'il y a peu de temps vous avez rassemblé un concile à Saint-Germain. — Ce n'est point un concile que nous avons assemblé; mais quelques évêques, mes suffragants et mes amis, sont venus me voir, et nous avons traité de différents points de discipline ecclésiastique. — Ah! je le disais bien que vous aviez formé un concile; sachez que vous n'en avez pas le droit. » Jusqu'à ce moment, racontait l'archevêque, j'avais répondu au roi avec beaucoup de déférence, en évitant presque de le regarder; mais à ce mot

j'élevai les yeux et les fixai sur les siens. Je lui dis avec fermeté : « Pardon, Sire, nous en avons le droit ; car toujours l'Eglise a eu le droit d'assembler ses évêques pour régler ce qui pouvait être utile à leurs diocèses. — Ce sont là vos prétentions, mais je m'y opposerai. D'ailleurs, l'on m'a dit aussi que vous aviez envoyé un ambassadeur au Pape ; je sais même que c'était pour lui demander la permission de faire gras le samedi. — C'est vrai, Sire, nous avons envoyé un ecclésiastique faire quelques demandes au Pape ; mais cela même est dans les droits de tous les fidèles, et à plus forte raison des évêques. — Et qu'est-ce que vous lui avez demandé encore ? Je veux le savoir. — Si c'était mon secret, je le dirais tout de suite au roi ; mais ce n'est pas seulement le mien, mais encore celui de mes collègues, et je ne puis le dire au roi. » A ces mots, le roi, rouge de colère, se leva brusquement, me prit par le bras et me dit : « Archevêque, souvenez-vous que l'on a brisé plus d'une mitre. » Je me levai à mon tour, disant : « Cela est vrai, Sire ; mais que Dieu conserve la couronne au roi, car on a vu briser aussi bien des couronnes. » Telle a été ma dernière audience avec Louis-Philippe. Le surlendemain je me présentai avec mon clergé à l'audience, je souhaitai verbalement au roi mes vœux pour sa santé ; puis l'on fit un discours assez long avec mes paroles, et on l'inséra au *Moniteur* comme si je l'avais prononcé. »

D'après ce récit de l'archevêque de Paris, publié dans les *Annales de philosophie chrétienne* (n° 103, juillet 1848), on voit, une fois de plus, que la politique des d'Orléans, comme celle des Bourbons et de Bonaparte, et généralement de tous les gouvernements modernes, vis-à-vis de l'Eglise de Dieu, c'est de la tenir dans la servitude pour l'avantage de la dynastie. Nous avons vu tomber Bonaparte, nous avons vu tomber les Bourbons, nous allons voir tomber les d'Orléans.

En février 1848, cette famille est au comble de la pros-

périté : Louis-Philippe admis au rang des premiers souverains de l'Europe, tous ses enfants convenablement établis, la guerre d'Afrique terminée par la soumission du chef des Arabes, des armées nombreuses et fidèles, la majorité des deux Chambres sincèrement dévouée, une année abondante succédant à une année de cherté ; on ne craignait qu'une chose, la mort du roi, suivie d'une régence. Le roi ne meurt point ; mais, à propos d'un banquet, il y a, sans que personne l'ait préméditée, une révolution complète, et la dynastie d'Orléans est congédiée tellement à l'improviste, qu'elle n'a pas même le temps de prendre des habits et des provisions de voyage. Le seul écho de cette révolution ébranle tous les rois et tous les peuples de l'Europe ; ils s'aperçoivent avec effroi que les bases de tous les empires, de tous les royaumes, de toutes les républiques, de toutes les familles, de toutes les propriétés, sont minées, vermoulues, calcinées, réduites en poudre, et remplacées par un volcan qui menace, d'un moment à l'autre, d'engouffrer toutes les sociétés humaines dans un commun incendie. Peuples et rois se troublent, s'assemblent, se heurtent et s'efforcent de soutenir le monde croulant avec des constitutions et des lois en papier. La seule Eglise de Dieu, bâtie sur le roc, apparaît tranquille et confiante, avec sa sainte hiérarchie de peuples unis et soumis à leurs prêtres, de prêtres unis et soumis à leurs évêques, d'évêques unis et soumis au Vicaire de Jésus-Christ, de Jésus-Christ qui est avec elle tous les jours jusqu'à la consommation des siècles, et qui a donné sa parole : *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.*

Chute de Louis-Philippe.

Au moment où ce roi voltairien croyait avoir établi définitivement sa dynastie, après avoir enfin organisé le Chapitre

de Saint-Denis, qui devait être, dans sa pensée, une pépinière d'évêques faciles et complaisants, il espérait être désormais maître de la situation. Hélas ! il n'avait pas compté avec la Providence, qui veillait sur l'Eglise en France. Voici comment un éloquent écrivain raconte la chute ignominieuse du fils de Philippe Egalité :

« Une immense révolution s'est accomplie avant qu'on ait eu pour ainsi dire le temps de s'en apercevoir. En deux jours tout Paris a fait l'œuvre ; au bout de huit jours, Paris avait reçu la réponse et l'assentiment de toute la France. Un prince habile, un trône bien armé, une classe puissante rangée autour du pouvoir et qui avait mis dix-huit ans à le fortifier, sont tombés, suivant la menace de l'Écriture, *comme un vase d'argile sous une massue de fer*. Le monde a reconnu tout de suite quelle main frappait. Chacun a senti que ce qu'elle abattait ne se relèverait pas. Aucune idée de résistance n'est venue à personne. Tous se sont courbés, tant la Providence se manifestait terrible, juste, logique.

« La veille du 23 février, la France s'était endormie dans une paix profonde, dans une grande prospérité matérielle. Cette paix ne pouvait durer plus longtemps que la vie du roi, cette prospérité était menacée de plus d'une manière, c'est vrai ; on prévoyait des jours laborieux, on s'attendait à de nombreuses et graves catastrophes financières et industrielles ; cependant toute inquiétude était ajournée, parce que la société avait confiance en elle-même. On aurait pu, sans la troubler un moment, lui prédire ce qui est arrivé, elle ne l'aurait pas cru. Un coup de foudre éclate, et cette sécurité n'est plus. Tout est, non pas modifié, non pas renversé, mais bouleversé de fond en comble. C'est plus qu'une révolution politique, c'est une révolution sociale qui arrive par le télégraphe. Les influences sont détruites, les positions sont perdues, les fortunes sont ébranlées.

« Cette insurrection était du genre de celle que décrit Tacite : « Peu la conçurent, la plupart la voulaient, tous la souffrirent. » Elle prend Louis-Philippe d'Orléans pour point de mire, et alors elle était une justice du ciel, car la puissance sans droit est la plus détestable chose qu'on puisse imaginer. L'insurrection éclatait par des moqueries, elle débordait par des jeux de mots, elle sonnait ses fanfares à coups de sifflet. Sans frein, mais sans passion, elle assistait à la chute du trône qu'elle avait élevé dans un jour de colère. Le roi de Juillet fuyait sans être suivi, et ses hommes perdaient leurs emplois, mais leurs emplois n'y perdirent rien. Dans les rues, sur les places publiques, au foyer même de la famille, il n'y eut qu'un cri. Tout le monde vit la main de Dieu dans une punition aussi éclatante. Chacun disait : Leurs pères ont péché, ne faut-il pas qu'ils en expient les iniquités ?

« Lorsque, le 21 janvier 1793, Louis XVI parut sur la place où la Révolution avait dressé son échafaud, il se trouva près du royal martyr un prêtre qui, avec la France entière, lui dit : « Fils de saint Louis, montez au ciel. » Lorsqu'au 24 février 1848, Louis-Philippe d'Orléans, qui se proscrivait lui-même, arriva sur cette même place sans nom, il ne vit auprès de lui qu'un avocat juif escortant quelques insurgés, et ce juif lui disait : « Fils du citoyen « Egalité, montez en fiacre. »

Humillations des d'Orléans.

Voici des réflexions d'un écrivain contemporain sur la chute de ce gouvernement voltairien :

« L'édifice de 1830 s'effondre de la base au sommet. Il a croulé, et Louis-Philippe disparaît avec sa famille, sans re-

cueillir un peu de cette banale commisération qui s'attache à toutes les grandes infortunes. La sienne a été si éclatante, que les athées eux-mêmes voient dans ce 24 février 1848 un jour providentiel, un arrêt caché dans le trésor des vengeances divines. Moins d'une heure après que la tempête eut balayé cette race qui s'était multipliée comme les grains de sable du désert, personne ne s'occupa d'elle. Nul, dans ce naufrage mérité, ne s'inquiéta du sort réservé à tant de princes. Ils avaient été sans pitié ; les justices du ciel et de la terre ne permettent point qu'ils restent sans châtiment. Aussi jamais on ne constata dans l'histoire une telle déroute royale ; jamais on ne remarqua une pareille insensibilité de la part du peuple.

« Charles II d'Angleterre, vaincu par Cromwell à la bataille de Worcester, a gravé dans les annales de la royauté un souvenir qui ne périra pas. Le chêne de Penderell, qui reçut et abrita le Stuart proscrit, est encore célèbre sous le nom de *Chêne royal*, même lorsqu'il n'y a plus de Stuarts. L'astronome Halley et les Anglais en firent une constellation. Les aventures de Charles-Edouard et le dévouement de Flora Macdonald ont retenti dans le monde entier ; ils provoquent toujours des émotions nouvelles. Le roi de Pologne, Stanislas Leckzinski, fuyant de Dantzig, tantôt dans une frêle barque, tantôt à travers les campagnes inondées d'ennemis, a captivé l'attention publique. L'empereur Napoléon, s'exilant à l'île d'Elbe ou prisonnier à Sainte-Hélène, a pour escorte les commissaires des puissances ou les flottes anglaises. Quoique découronné, Charles X reçoit sur sa route, de Rambouillet à Cherbourg, tous les honneurs dus à la majesté souveraine ; les siens l'entourent de leur tendresse et de leurs respects. Le monarque et sa famille sont accompagnés de la douleur des bons et de l'hommage involontaire des méchants. C'est le premier écho de la postérité.

« Louis-Philippe et sa dynastie ne laissent, eux, aucun

souvenir dans les esprits, pas un regret dans les âmes. De la place sans nom, de la place où la tête de Louis XVI tomba sur l'échafaud, le peuple les a vus s'acheminer vers l'exil, et le peuple applaudit à cette lente mais admirable justice. Les d'Orléans, pareils à des cendres qui restent après un embrasement, seront les seuls à la méconnaître. On ne sait s'ils vivent ni s'ils meurent ; ils se sont évanouis comme un songe après le réveil. L'indifférence générale les protège bien mieux que les déguisements et que les précautions. C'est tout au plus si on daigne sourire de ce jeune duc de Montpensier qui, sans avoir combattu, s'échappe, nouvel Enée, en abandonnant Créuse, son épouse, et n'emportant même pas sur ses épaules, comme son devancier, le père Anchise et les dieux de la patrie.

« Un oubli, sublime de spontanéité, pèse déjà sur les d'Orléans. Dans son numéro du 6 mars 1848, le *Journal des Débats* réunit son courage à deux mains, et il raconte les burlesques détails de la fuite : « A Versailles, dit-il, Louis-Philippe et Marie-Amélie prirent une voiture pour les conduire à Dreux. Le roi prit un vieil habit et un vieux chapeau, après avoir coupé ses favoris et s'être grimé de manière à n'être pas reconnu. »

« Cette déplorable Odyssée d'une famille jusqu'alors si unie et se séparant afin de courir l'aventure des proscriptions idéales, a quelque chose de fatalement instructif. Le fils n'a pas songé à sa femme ; le père laisse sur son bureau trois cent mille francs en billets de banque. La fuite a été tellement précipitée, que l'avarice elle-même se trouve en défaut. Louis-Philippe a toujours cru que l'argent était la solution de tous les besoins et de toutes les difficultés. A la crise suprême, dénué de ressources, il est obligé d'emprunter douze cents francs pour prendre la route de l'exil. A Dreux, ces vieillards, que la fortune combla de ses faveurs, descendirent dans les caveaux funèbres où dorment leur

sommeil le citoyen Egalité père, M^{me} Adélaïde, la princesse Marie et le duc d'Orléans, premier né de la dynastie.

« Entre ces tombeaux, si tristement visités dans cette nuit du 24 février, Louis-Philippe pleura et pria. Le roi déchu touchait de la main celui qu'il s'était construit en partage avec sa femme ; et comme à Sobna, le préfet du temple, on pouvait lui demander : « Que faites-vous ici, ou « quel droit y avez-vous, vous qui vous êtes préparé ici un « sépulcre, qui vous êtes dressé un monument avec tant « d'appareil, et qui vous tailliez dans la pierre un lieu de « repos ? Le Seigneur va vous faire transporter d'ici comme « un coq, et il vous enlèvera comme un manteau qu'on « met sur soi ; il vous couronnera d'une couronne de maux ; « il vous jettera comme une balle dans un champ large et « spacieux. Vous mourrez là, et c'est à quoi se réduira « le char de votre gloire, vous, la honte de la maison de « votre Maître. »

« Ces paroles de la sainte Ecriture, qui semblent faites pour l'homme et la situation, furent épargnées au roi de Juillet. Louis-Philippe s'en adressa d'autres, moins prophétiques, mais tout aussi poignantes. Depuis sa fuite des Tuileries jusqu'à la halte nocturne de Dreux, il n'a cessé de répéter à chaque incident : « Comme Charles X ! comme Charles X ! » A l'entendre murmurer ces mots, qui sont la sentence du ciel, on eût dit que, dans son âme bourrelée de remords, il s'établissait une comparaison et un rapprochement entre les malheurs de la royauté légitime et la punition d'un usurpateur. Cette punition était méritée, elle fut pleine d'angoisses.

« La crainte s'était emparée de Louis-Philippe et de sa famille. Eux qui, selon la parole de l'Apôtre, « au lieu de « faire servir leurs membres à la justice, les avaient fait servir à l'iniquité, » ils supposaient à la France et au gouvernement provisoire des sentiments qui n'existaient point.

Heureux d'être débarrassée de l'orléanisme, la France marchait vers l'inconnu ; mais la pensée de se faire gendarme ou geôlière n'entra pas plus dans ses intentions que dans sa volonté. Les d'Orléans ne purent se croire à l'abri des poursuites ; ils souffrirent de tous les maux qu'ils rêvèrent. Ce fut leur premier châtiment. Louis-Philippe était obsédé de ce supplice comme d'une idée fixe. Il a peur de tomber sous la main des légitimistes, peur de se voir prisonnier de la république. Sa mémoire, pleine d'images lugubres, lui retrace les sombres épisodes et les plus sombres conséquences du voyage de Varennes. Ses souffrances du corps et de l'esprit, dont Marie-Amélie ne peut calmer l'amertume, s'accroissent des inquiétudes de la paternité. Il ignore ce que devient sa famille, dispersée par le souffle des révolutions. Puis Rambouillet, Saint-Leu et Blaye, ces trois crimes que Dieu n'a point prévenus, mais qu'il punit enfin, s'évoquent comme les trois Furies pour agiter son sommeil. Errant sous le froid et sous la pluie, battu par tous les vents, en proie à ces supplices de l'âme qui dévorent les membres, il a hâte de mettre le détroit entre lui et ses persécuteurs chimériques. Il aspire à la mer, il tend vers la mer.

« Cet homme qui n'a vécu, qui n'a régné qu'en flétrissant l'émigration et les émigrés, émigre volontairement une troisième fois. Il fuit à toute force le sol natal qui peut le dévorer. Les yeux tournés vers les côtes d'Angleterre, il use de faux noms, il se grime à neuf, afin de mieux dissimuler son identité. Les soins hospitaliers de M. de Perthuis, son ancien officier d'ordonnance, lui deviennent à charge sur le territoire français. Il attend, il désire l'*express*, ou, à défaut de vapeur britannique, la première barque de pêcheur qui lui fera franchir la Manche. Les usurpateurs déchus ont seuls de ces précipitations qu'en exil, à tête reposée, ils arrangent en stances patriotiques ou en élégies sur le mal du pays.

« La mer n'est pas tenable ; les pilotes les plus intrépides

refusent d'embarquer, même à prix d'or. La tempête gronde sur les flots, comme la révolution dans les âmes, et Louis-Philippe, tremblant de frayeur, se livre aux plus noirs pressentiments. Enfin, le 2 mars, après sept jours d'incidents et de tribulations, un visage anglais se montre en messager de salut. C'est le consul britannique au Havre qui apporte la bonne nouvelle et le sauvetage. Par ordre de son gouvernement, il annonce que l'*express* est à la disposition de Louis-Philippe. Depuis Dreux, le roi de Juillet se nomma M. Lebrun; en mettant le pied sur le navire anglais, il s'appelle William Smith.

« Dans la matinée du 3 mars, les fugitifs abordèrent au rivage de Newhaven. Le 4, ils se trouvaient au château de Claremont, dans les bras de leurs enfants et de leurs petits-enfants, réunis après tant de catastrophes et de périls entrevus dans l'imagination.

« Louis-Philippe avait de graves reproches à se faire; la maison de Bourbon en a de plus graves à lui adresser. Des paroles de miséricorde et de consolation furent apportées du château de Frohsdorf au château de Claremont. L'exil immérité, prodigue de miséricordes, compatissait aux tortures d'un juste exil. En s'associant à ses douleurs de famille et à ses tristesses de la patrie absente, il lui disait avec le Prophète : « Vous voilà blessé comme nous, et vous êtes fait semblable à nous. » Louis-Philippe, assure-t-on, comprit, malgré son affaiblissement sénile, la sainte noblesse de ce langage. Au triple point de vue de la famille, de l'ordre social et du droit monarchique, il avait commis des fautes irréparables. Indécis au bout de sa carrière ainsi que dans son âge mûr, il essaya de les racheter par une fin de non-recevoir. En parlant sur son lit de mort de la fusion des deux branches de la famille des Bourbons, il murmurait encore : « Henri V doit être le chef de la maison d'Orléans. »

« Ce vœu, impossible par bonheur, fut peut-être la der-

nière espérance de ce prince, dont la vie est maintenant livrée aux sévérités de l'histoire. Dieu jugea qu'il était assez puni dans ce monde. Dieu ne permit pas qu'une main d'homme, la main d'un Bonaparte, aggravât son châtement par le supplice, le plus terrible de tous les supplices pour sa race. Quand les décrets du 22 janvier 1852 enlevèrent aux citoyens Egalité l'apanage des ducs d'Orléans et les obligèrent à vendre tous leurs biens situés en France, Louis-Philippe avait cessé de vivre depuis longtemps. Il était mort le 26 août 1850. »

Un favori de Louis-Philippe.

Pour compléter notre travail sur le règne des d'Orléans, nous devrions rapporter ici la fin déplorable de la plupart des impies qui profitèrent de la licence accordée par le nouveau régime pour corrompre les mœurs et insulter la religion (1). Notre plan ne nous permet pas d'entrer dans de grands détails à ce sujet ; nous nous contenterons de donner quelques détails biographiques sur la vie et la mort d'un écrivain qui mérita de recevoir une pension du roi voltairien. *Ab uno disce omnes.*

Heine (Henri), né à Dusseldorf en 1799 de parents juifs, ne professa jamais aucune religion et se montra constamment

(1) C'est ainsi que le romancier Eugène Sue, après avoir passé sa vie à aboyer contre la soutane des prêtres, cherchant à amener contre eux la populace, mourut en exil dans l'impénitence finale. — Montlosier, fait pair de France par Louis-Philippe, après avoir publié diverses brochures contre les pères jésuites, toutes remplies de calomnies, mourut sans rétracter ses erreurs et fut privé de la sépulture religieuse. — Armand Carrel, après avoir écrit dans le *National* tant d'articles contre l'Eglise, fut tué en duel par M. Emile de Girardin, etc. Et *tutti quanti.*

hostile au christianisme. « Personne depuis Voltaire n'a eu plus d'esprit que Heine, » a dit M. Thiers. Un ton de moquerie irréligieuse caractérise tous ses écrits, et il osa se proclamer athée. Démagogue forcené et devenu écrivain politique à Munich, il fit une guerre acharnée à toutes les institutions sociales. Il alliait à ses idées révolutionnaires une grande admiration pour Napoléon I^{er}. « La révolution de 1793 n'est qu'une idylle auprès de celle que nous aurons en Allemagne, » disait-il, et il travaillait à réaliser sa prédiction. Il salua avec enthousiasme la révolution française de 1830, et vint se fixer à Paris, d'où il envoyait des articles à la *Gazette d'Augsbourg*. Il écrivit aussi en français dans la *Revue des Deux Mondes*. Il mourut à Paris en 1856. Ses ouvrages en prose sont un dénigrement cynique et perpétuel de tous les grands hommes et de toutes les grandes choses de l'Allemagne, et n'ont aucune valeur sérieuse. Un décret de la diète de Francfort a proscrit ses œuvres, où tout ce que les hommes respectent est bafoué sans pudeur.

Un rédacteur du *Moniteur*, M. Gautier, n'a pas craint de faire l'éloge de cet auteur cynique ; mais il a été *flagellé* de la bonne manière par un écrivain que Dieu a suscité pour mettre à la raison les libres penseurs (1). Voici comment M. Louis Veillot, dans son dernier ouvrage, raconte la

(1) On lira avec intérêt ce passage d'un livre (*Les Odeurs de Paris*) qui a eu un grand succès, et dans lequel M. Louis Veillot a si bien dépeint sa mission et son caractère, comme on peut le voir par la citation suivante :

« J'ai vu, j'ai entendu ; j'ai noté la voix des histrions et les mouvements de la foule ; j'ai senti le souffle et la main de la mort.....

« J'ai parlé comme j'ai senti. Je ne m'accuse ni ne m'excuse de l'amertume de mon langage. Encore que je n'aime guère le temps où je vis, je reconnais en moi plus d'un trait de son caractère, et notamment celui que je condamne le plus : je méprise. La haine n'est point entrée dans mon cœur, mais le mépris n'en peut sortir. Il est cramponné et vissé là, il est vainqueur quoi que je fasse ; il augmente quand je m'étudie à l'étouffer ; il désole mon âme en lui montrant, comme un effet de la perversité hu-

mort de ce malheureux, dont les écrivains de la *Bohême littéraire* ont eu l'impudeur de recommander les productions dans leurs feuilletons immondes (1) :

maine, cette universelle conjuration contre le Christ, où l'ignorance a plus de part peut-être que la perversité. Ma raison, non moins révoltée que ma foi, accable ce que je voudrais conserver d'estime, et me dicte des paroles acérées qu'il me semble que je ne voudrais pas écrire. J'en viens à croire que c'est ma fonction de faire entendre aux persécuteurs de la vérité quelque chose de cet indomptable mépris par lequel se vengent la conscience et l'intelligence qu'ils écrasent, et de leur montrer dans un avenir prochain l'inevitable fouet qui tombera sur eux. Je suis cet homme qu'une force supérieure à sa volonté faisait courir sur les remparts de Jérusalem investie, mais encore orgueilleuse, criant : « Malheur ! malheur ! malheur à la ville et au temple ! » Et le troisième jour il ajouta : « Malheur à moi ! » Et il tomba mort, atteint d'un trait de l'ennemi. »

(1) Cet épicurien avait horreur surtout de trois choses ; c'étaient : « le son des cloches, le christianisme et les punaises. »

Dans son article élogieux de Heine, M. Gautier a écrit ces lignes :

« Heine était alors dans toute la ferveur hégélienne ; s'il lui répugnait de croire que Dieu s'était fait homme, il admettait sans difficulté que l'homme s'était fait Dieu, et se comportait en conséquence. Laissons-le raconter ce splendide enivrement intellectuel. »

C'est maintenant Heine qui parle, justifiant l'admiration dont on vient d'entendre un écho :

« J'étais moi-même la loi vivante de morale, j'étais impeccable, j'étais la pureté incarnée.... J'étais tout amour et tout exempt de haine ; je ne me vengeais plus de mes ennemis, car je n'admettais pas d'ennemis près de ma divine personne, mais seulement des mécréants, et le tort qu'ils me faisaient était un sacrilège, comme les injures qu'ils me disaient étaient autant de blasphèmes. Il fallait de temps en temps punir de telles impiétés, mais c'était un châtement divin qui frappait le pécheur, et non une vengeance par rancune humaine. Je ne connaissais pas non plus à mon égard des amis, mais des fidèles, des croyants, et je leur faisais beaucoup de bien. Les frais de représentation d'un dieu qui ne pouvait être chiche et qui ne ménage ni sa bourse ni son corps sont énormes. Pour faire ce métier superbe, il faut avant tout être doté de beaucoup d'argent et de beaucoup de santé ; or, un beau matin, c'était à la fin de février 1848, ces deux choses me firent défaut (Louis-Philippe s'en allait, et la pension avec lui). Ma divinité en fut tellement ébranlée, qu'elle s'écroula misérablement. »

« Lorsque Heine décrivait le « splendide enivrement intellectuel » où il s'était entretenu jusqu'à l'âge sérieux de quarante-huit ans, la fête était finie et l'avait laissé dans un anéantissement corporel voisin de la mort, paralytique, aveugle, presque sans souffle et déjà enveloppé du linceul. Il garda le lit huit ans. Son intelligence seule demeurait entière, mais, hélas ! plus enivrée que jamais, plus enchaînée par le sophisme et par l'orgueil que ne l'était son corps par la maladie. C'est en cet état qu'il écrivit ou plutôt qu'il dicta ses meilleurs poèmes et ses blasphèmes les plus odieux.

« Quant à la pensée, on y sent le vide et le délire. Sans perdre jamais les qualités pour ainsi dire matérielles de son esprit, toujours souple, brillant, élégant, aigu, plein de feu, il semble avoir totalement perdu la faculté de le gouverner. Cet instrument admirable n'est plus qu'un jouet périlleux dans les mains d'un enfant méchant et irrité, qui veut tout briser et qui se blesse lui-même.

« Il n'a désormais que des colères, des sarcasmes et du désespoir, un désespoir vil, furieux de ne pouvoir ressaisir les ivresses grossières de la vie. Il se moque de toute idée, de tout culte, de toute croyance, même de toute gloire. Il hait, il veut jouir, et il meurt ! La *Revue des Deux Mondes*, qui n'a rien tant admiré que Heine, ne peut s'en taire, et elle le blâme avec ces beaux yeux baissés de libre penseuse qu'on lui voit quelquefois : « Dans ses aspirations au repos, le regret des jouissances matérielles, il faut bien le dire, tient une place singulièrement agrandie. Ce regret des voluptés impossibles serait même, si on le prenait au mot, la conclusion de ses pensées sur la mort. Toujours l'ironie, comme on voit, toujours le dédain de l'âme et la négation de la vertu, toujours enfin ses théories méprisantes que l'humoriste ne craint pas de s'appliquer à lui-même ! » Mais la *Revue des Deux Mondes* est trop large et bienveillante personne au fond pour appliquer à l'humor-

riste les théories que lui-même ne craint pas de s'appliquer ; et en servant au public ses blasphèmes fraîchement éclos, elle ajoute : « Nous croyons que ce n'est là encore qu'une « crise dans le développement de sa pensée. »

« Hélas ! il y mourut dans cette crise, et rien n'est plus épouvantable et plus navrant. Je ne sais si l'histoire des lettres renferme un épisode qui passe l'horreur du spectacle qu'offrit ce malheureux. Durant huit années, Dieu, s'appesantissant sur sa chair et sur ses os, le tient suspendu au-dessus de l'abîme, et lui laisse toute son intelligence pour le considérer et se sauver. La douleur lui arrache des rugissements et des blasphèmes, pas un mot de repentir, pas un appel à la clémence ; son intelligence fourvoyée ne reçoit pas un rayon de la lumière d'en haut, mais comme imprégnée déjà des vapeurs qui montent du gouffre, elle se tourne avec rage contre ce Dieu qui lui offre la vie et qui lui laisse le temps. La miséricorde fut moins offerte à Voltaire, et il la refusa moins. Non, Voltaire lui-même ne semble pas avoir à ce point nié Dieu et s'être si profondément enfoncé dans la pourriture du bel esprit ! Heine a ricané jusque dans le cercueil ; jusque dans le cercueil il regrette les joies de la luxure et de la ripaille ; jusque dans le cercueil il songe à la gloriole littéraire en affectant de la dédaigner ; du fond du cercueil il voit encore ses amis de France et d'Allemagne qui applaudissent émerveillés à la puissance de ses ricanelements, et c'est en ricanant qu'il expire.

« Voici l'épilogue du dernier livre de Heine, ce que la *Revue des Deux Mondes* appelle ses *novissima verba* :

« Ils disent que la gloire réchauffe notre tombe. Folies et « sottises que tout cela ! Mieux vaut pour nous réchauffer « les entrailles, mieux vaut boire du vin épicé, du punch « et du grog, même au fond des plus ignobles tavernes, au « milieu de voleurs et de vagabonds échappés à la potence, « mais qui vivent, qui respirent, qui ronflent, et qui sont « plus dignes d'envie que le glorieux enfant de Thétis. »

« Belles paroles d'un mourant, et digne épilogue de sept ou huit volumes d'œuvres complètes ! Mais le monde pour qui chantait le poète a trouvé cela délicieux. Ils sont tous dans la dernière admiration de ce beau courage, de ce beau dédain, de ce beau rire ; l'excellent M. Gautier ne peut se consoler de ne l'entendre plus. »

Comment finissent les écrivains voltairiens.

Nous empruntons à un livre de M. L. Veillot le trait suivant, en supprimant quelques passages qui ne conviennent point à nos jeunes lecteurs :

« Depuis longtemps déjà les mêmes noms tiennent sur la scène littéraire, et presque tous sont moins resplendissants qu'au début. Encore quelques années (je mets le long terme de dix ans), les uns seront devant leur Juge, le Juge suprême des hommes et des actions humaines, devant Dieu, ce Dieu qu'ils outragent aujourd'hui, dont ils transgressent les commandements, dont ils blasphèment le nom et la doctrine ; il leur demandera compte de ce qu'ils ont fait. Ceux qui vivront auront vu baisser leur esprit, et davantage encore leur renommée ; ils seront vieux, chagrins ; on sifflera leurs derniers ouvrages. Point de famille autour d'eux, ils ne se marient pas ou n'engendrent pas ; point d'amis, point d'épargnes. Cet argent prodigué par la spéculation à leur avidité insatiable, comme celui que l'on reçoit du diable dans les légendes, se change en feuilles sèches et s'envole au vent. Point d'emploi : quel emploi, du moins honorable, donner à de vieux baladins qui se sont laissés tomber de la corde au décri universel ?

« Je veux que quelques uns soient riches et bien placés : qui peut leur alléger l'inconsolable ennui d'être vieux, de

vivre loin des applaudissements de la foule, et, chose plus cruelle, de voir les applaudissements et les sourires aller aux nouveaux venus ?

« J'ai vu la vieillesse d'un de ces hommes, et j'en ai frémi. Il ne pouvait supporter la vie, et il craignait horriblement la mort ; il avait fait trembler les plus hauts, les plus fiers, et personne au monde ne le redoutait plus. Le moindre reptile de feuilleton, longtemps inexorable, ne cédaient enfin à ses prières, ne l'écoutait enfin, que pour mordre dédaigneusement les misérables pages que traçait encore sa main alourdie. Quelle pitié ! je le voyais sous le joug d'une brutale et orde servante. Il jouait encore l'âme forte ; mais ses livres, refusés du public, et que je parcourais pour le flatter d'une dernière joie, me révélaient le secret de son cœur : un pied dans le tombeau, ce vieillard berçait toujours de frivoles et impures images l'impuissance où il était tombé. « Que pensez-vous, me disait-il, de ce chapitre, de cette scène ? N'y trouvez-vous pas quelque fraîcheur ? » J'étais réduit à baisser les yeux, et il ne comprenait pas ! Il me croyait mécontent de sa prose, et je le laissais dans une inquiétude qui troublait ce qu'il pouvait goûter encore de sommeil. Non, jamais prince chassé du trône et devenu l'amusement des géoliers, jamais comédien hué sur le théâtre où s'entassaient pour lui des couronnes, n'endurèrent de pareilles tortures : tant qu'à la fin, comme le scorpion entouré de charbons ardents, ce misérable finit par tourner contre lui-même les restes de son venin et devint le plus acharné de ses persécuteurs. Il notait dans ses ouvrages et dans sa vie les fautes qu'il avait commises. Il s'accusait d'avoir écrit sans art et vécu sans sagesse, d'avoir ignoré les secrets du style et les secrets du cœur, de s'être lui-même préparé les jours affreux qu'il subissait. Il passait des nuits, il employait des semaines entières à relire, à refaire des articles de vingt lignes, perdus dans des feuilles oubliées

depuis vingt ans ; il tournait à neuf de vieilles épigrammes lancées contre des auteurs glorieux ou morts ; puis, laissant là sa stérile besogne, il pleurait, disant : « A quoi bon ? je suis vieux, je suis oublié, je vais mourir ; à quoi bon ? je suis assez haï ; à quoi bon ? Ce n'est plus à moi que sourient les femmes et la gloire ! »

« Il avait, à l'entrée d'un vallon, une maison solitaire. Mille belles fleurs s'épanouissaient dans son jardin, dont le chèvrefeuille et la clématite tapissaient les murs. On entendait chanter les fauvettes et les merles, sonner la cloche, gazouiller le ruisseau ; le moindre vent qui passait faisait bruire les châtaigniers, les peupliers, les platanes, apportant des bois voisins ces fraîches et pénétrantes odeurs qui, quand nous les retrouvons, semblent nous rendre la jeunesse et la vie. Ce lieu aimable, ce rêve du passant qui regardait par la porte entr'ouverte les riches touffes de la clématite en fleur, c'était le théâtre et l'instrument de son supplice. Il avait embelli cette maison, il y avait joui de ses triomphes, il y avait goûté ses coupables joies. Là, cent fois, étaient venus l'envier ses flatteurs ; là, dans tous les enivrements de la volupté et de l'orgueil, il avait tracé ces pages accueillies par tant de louanges, outragées par tant d'oubli. Il s'irritait contre cette nature qui n'avait pas vieilli comme ses sens et sa gloire, et dont la jeunesse insultait à sa décrépitude. Il se parait, il rassemblait sur son front creusé quelques rares cheveux ; et il se plaçait à sa porte, regardant le chemin désert par où ses flatteurs étaient venus, espérant quelque prodige qui lui ramenât au moins un reste de ces festins terminés, au moins une goutte de lie du breuvage qui l'avait brûlé d'une soif si âpre. Vaine attente ! Il rentrait oppressé ; il cherchait, pour y dévorer son cœur, un recoin sombre dans cette solitude, où n'habitait plus avec lui que le désespoir, où, à travers la haie en fleur, passait le souffle de la mort.

« Hélas ! j'avais compté que Dieu, le voyant ainsi, vien-

drait à son aide. Je lui disais : « Tournez-vous vers le ciel ;
« priez Dieu de vous faire miséricorde, implorez son pardon,
« demandez-lui la paix. » Il me répondait : « Je ne puis ! »
ou même, se redressant avec haine sous le châtement, il se
répandait en blasphèmes impurs ; il faisait des phrases
contre la Providence ; il m'écrivait des lettres étudiées ; il
cherchait des effets de style, et il gardait copie de ces fadaï-
ses, afin qu'on pût les imprimer lorsqu'il ne serait plus. On
le trouva sans vie un matin, sur le seuil de son cabinet de
travail. Le livre que la mort avait arraché de ses mains était
un de ses livres.

« La prière du prêtre n'entra point dans ces lieux, dans
ce bain de la volupté et de l'orgueil. Des gens inconnus, de
lointains héritiers, accoururent, emportèrent le cadavre, le
jetèrent à la fosse, et se retirèrent contents. Un journal en
donna la nouvelle ; et ce fut la dernière fois que la presse
prononça ce nom, si retentissant naguère, déjà oublié, déjà
inconnu. »

LIVRE QUATRIÈME.

La Révolution en Italie de 1848 à 1867.



CHAPITRE PREMIER.

LE PIÉMONT RÉVOLUTIONNAIRE.



Le libéralisme et l'esprit d'irréligion ont pénétré dans le Piémont. Le gouvernement n'y respecte plus les concordats autrefois conclus avec le Saint-Siège. Il viole les droits des églises, et s'établit juge absolu sur des matières mixtes ou purement religieuses (1). L'archevêque de Turin a été banni

(1) Un des publicistes les plus distingués de l'Italie, M. l'abbé Margotti, écrivait, en 1858, les lignes suivantes :

« Le Piémont, le Piémont officiel surtout, peut se vanter, triste avantage ! d'avoir plus que tous les autres affligé le Souverain Pontife.

« Il l'a affligé en violant les immunités de l'Eglise, en excluant les jésuites au nom de la liberté, en emprisonnant les archevêques et en les chassant de leurs sièges, en manquant à la foi des concordats, en refusant le paiement de ce qu'il devait, en sécularisant l'enseignement, en incriminant les biens ecclésiastiques, en faisant obstacle à la prédication évangélique, en retenant en prison des prédicateurs et des curés innocents, en attentant aux droits de l'Eglise relativement au sacrement de

et est mort en exil pour avoir flétri ces actes en eux-mêmes et dans leurs auteurs. L'évêque de Cagliari a été aussi obligé de quitter son diocèse. Les empiétements de la puissance civile continuent. On s'empare des biens ecclésiastiques, et les ordres religieux sont persécutés, etc., etc. La législation se déprave, et on a tenté d'y introduire le divorce. On voit

Mariage, en supprimant les couvents après les avoir envahis de nuit et avoir dispersé les religieux et les religieuses. Pie IX en fit plus d'une fois le sujet de plaintes très-vives : par exemple, dans l'allocution prononcée en consistoire secret le 20 mai 1850, où il déplorait les attaques faites à la religion et l'emprisonnement de l'archevêque de Turin. Il s'en plaignit encore dans une autre allocution prononcée le 1^{er} novembre de la même année, énumérant les graves insultes faites au catholicisme par les ministres piémontais. Il s'en plaignit dans l'allocution du 18 décembre 1853, par laquelle il fit connaître comment les négociations entamées pour la conclusion d'un concordat avaient échoué. Il s'en plaignit enfin dans la célèbre allocution *Probe meminertis*, dans laquelle il disait entre autres choses : « En vérité, nous ne trouvons pas de paroles pour « exprimer quelle douleur nous ressentons à la vue de si incroyables et « si horribles méfaits déjà commis, et qui se commettent chaque jour « contre l'Eglise et ses droits vénérables, contre la suprême et inviolable « autorité du Saint Siège, dans un royaume où se trouvent un si grand « nombre de bons catholiques, et où florissaient autrefois, avec tant d'é- « clat, la piété des rois, leur religion et leur respect envers cette chaire « du bienheureux Pierre et de ses successeurs. »

« A cette dernière allocution était joint un *exposé accompagné de documents sur les sollicitudes incessantes de Sa Sainteté pour la réparation des maux dont l'Eglise catholique est affligée dans le royaume de Sardaigne*. Le Pontife y montrait sa bonté singulière et l'amour vraiment paternel dont il était animé pour les Piémontais ; il y témoignait son désir de la paix, et disait les sacrifices que l'Eglise était disposée à faire pour l'obtenir ; mais il dévoilait en même temps les procédés équivoques, disons le mot, les procédés déloyaux des ministres piémontais. Cet exposé ne put être démenti en rien et resta sans réponse. Mais les révolutionnaires piémontais ne pardonnèrent point au Pape d'avoir dénoncé au monde leurs œuvres et leurs desseins. Ils s'en sont vengés au congrès de Paris, en formant une ligue fraternelle avec le protestantisme, en calomniant le gouvernement pontifical, et en essayant de soulever ses sujets et d'exciter contre le Pape l'Angleterre et la France. »

que les graves enseignements de l'histoire et les utiles leçons de l'expérience n'ont rien appris au gouvernement du Piémont. Au lieu d'avancer, il recule vers le passé, et il copie servilement d'anciens excès dont la France rougit aujourd'hui et qu'elle a déjà expiés plusieurs fois bien cruellement. En suivant cette marche, le Piémont est allé bien loin dans la voie de l'iniquité, surtout depuis 1858.

Sous prétexte de travailler à l'indépendance de l'Italie, il a voulu la conquérir et substituer ainsi sa propre domination à celle de tous les princes de la péninsule. « Abusant, dit le Souverain Pontife Pie IX, de la victoire qu'il a remportée avec l'aide et le secours d'une grande et belliqueuse nation, durant une guerre funeste, le gouvernement piémontais a étendu sa domination en Italie au mépris de tous les droits divins et humains (1). » Comme si le premier chef populaire venu pouvait usurper impunément et à son gré le pouvoir suprême dans de petits Etats. L'histoire de la formation du royaume d'Italie est l'histoire de toutes les trahisons, de toutes les corruptions, de toutes les turpitudes que l'on puisse imaginer. Il n'existe peut-être pas, dans les fastes de l'Europe, un fait plus immoral et plus honteux. « Ses auteurs, dit un savant et saint prélat, l'évêque de Tulle, sont allés jusqu'à déplacer la honte ! » « Qui ne flétrirait, dit à son tour Mgr l'évêque de Grenoble, la conduite d'un gouvernement qui, sur le fondement d'un prétendu droit des nationalités, et dans le but de constituer une unité contraire à la nature et à l'histoire, non seulement n'a respecté aucun droit légitime, mais a violé ouvertement les principes de la morale la plus vulgaire ? Tour à tour astucieux et brutal, soulevait en secret les peuples par des émissaires à sa solde, et puis envahissant les territoires par la violence ; dissimulant honteusement les manœuvres de

(1) Allocution du pape Pie IX, 18 mars 1861.

son ambition, et puis en démasquant les projets avec une audace qui tient du cynisme; méprisant également le droit des gens et les anathèmes de l'Eglise; ne reculant devant aucun moyen de corruption, et achetant tout, jusqu'à l'honneur militaire; insultant, après la défaite, ceux qu'il a surpris et écrasés non par la supériorité du courage et de l'habileté, mais à l'aide du mensonge, de la trahison, et par la force du nombre; se vantant de céder au vœu unanime des populations, et obligé de soutenir contre elles ses invasions par l'application la plus odieuse des lois martiales; prétendant ne saisir qu'une succession ouverte et abandonnée, et forcé d'assiéger et de bombarder, pour le chasser de son royaume, un souverain ami. Non, tant que la conscience humaine ne sera pas entièrement oblitérée, et que la doctrine de la souveraineté du but n'aura pas effacé toute notion du bien et du mal dans les rapports de souverain à souverain, de peuple à peuple, il ne sera pas besoin de flétrir une telle conduite, il suffira de la signaler. »

Invasions piémontaises.

Comme motifs et pièces justificatives d'un jugement aussi grave que mérité, l'histoire redira en détail toutes les horreurs de l'invasion piémontaise, dont voici seulement un rapide sommaire tracé aussi par un éminent prélat. Et d'abord « cette violation du traité de Zurich immédiatement après sa signature, *à la minute même où l'encre séchait encore sur le papier*, dit Proudhon. Et qu'aurait-on dit si, au lendemain du traité, l'Autriche l'avait jeté au vent et eût envahi la Lombardie? On aurait crié à la perfidie et à la violation des traités! Des sommations faites au Saint-

Père pour désarmer ses défenseurs, au moment même où les envahisseurs appelaient tous les peuples à la révolte et aux armes ; une lâche agression, sans déclaration de guerre ; des *ultimatum* présentés après l'invasion des territoires ; cette transformation du droit le plus simple, d'un souverain qui se défend, en une insulte au droit national ; ces prétextes de troupes étrangères, quand on avait soi-même des légions hongroises, anglaises et polonaises sous ses drapeaux ; ces reproches d'émeutes qu'on a soi-même excités, et de répressions qu'on a provoquées et nécessitées ; ces proclamations mêlant aux plus grossiers outrages des ordres d'extermination ; ces mots de *misérables*, de *sicaires avides d'or et de pillage*, de *hordes papales*, etc., jetés à des héros français ou belges, la fleur du catholicisme ; cette surprise au moyen d'infâmes mensonges, ou plutôt, selon l'énergique expression du juge le plus compétent, cet *assassinat* à Castelfidardo d'une petite armée par une armée dix fois plus nombreuse ; ces douze heures de bombardement d'Ancone au mépris de toutes les lois de la guerre et de l'honneur, d'une place qui capitule et qui est protégée par le drapeau parlementaire, etc.

« Cet envahissement, en pleine paix, d'un royaume allié ; ces embarquements, en plein jour, dans les ports du Piémont ; ces enrôlements publics de forbans dans toutes ses villes ; cette comédie diplomatique du gouvernement piémontais, qui, tant que le succès est douteux, nie effrontément sa complicité, pour l'avouer plus tard et en recueillir les bénéfices avec une cynique audace ; ce débarquement de Garibaldi, protégé par des vaisseaux anglais ; cette fusillade des prisonniers de Milazzo *pour donner un salutaire exemple* ; cette proclamation de la loi agraire ; ce partage des biens communaux *aux combattants et aux victimes de l'ancienne tyrannie* ; les quinze cents forçats de Castellamare mis en liberté *sur leur parole d'honneur* ; ce décret

qui proclame *sacrée* la mémoire de l'assassin Agésilas Milano, etc. (1)

« Ce jeune roi François II, qui, au moment où il tend une main loyale au Piémont, voit la perfidie et la trahison piémontaise partout autour de lui : dans sa flotte, dans son armée, dans le ministère qu'on lui a désigné, et jusque dans sa famille ; le roi piémontais lui-même, sans déclaration de guerre, et tandis que les ministres respectifs étaient encore accrédités auprès des deux cours, venant en aide à Garibaldi, et le soutenant de son artillerie sur les bords du Volturne ; le mensonge de la complicité tacite faisant ainsi place au scandale de la complicité effrontée et cynique ; et de là cette entrevue du révolutionnaire avec le roi, qui lui tend la main et lui dit : « Merci ! » puis cette entrée à Naples, côte à côte, dans la même voiture, du forban en blouse avec le roi ; et puis cependant, plus tard, Garibaldi fusillé à Aspromonte, sur le sol même qu'il a conquis pour le Piémont, *comme pour frapper*, dit Pelletan, *le bienfaiteur sur le bienfait*, etc. »

« L'état de siège dans les provinces napolitaines ; tout mouvement contre le mouvement piémontais, puni de mort ; le cri de *Vive François II !* puni de mort ; des soldats de François II, uniquement pour avoir été fidèles à leur roi,

(1) Les italianissimes n'ont-ils pas célébré unanimement Agésilas Milano, exécuté pour avoir tenté d'assassiner le roi de Naples, Ferdinand II ? Le *Morning-Post*, journal de la haute société d'Angleterre, n'a-t-il pas énuméré, le 22 décembre 1856, les vertus du régicide ? Le *Globe* n'a-t-il pas dit, le 11 décembre 1856, que la nouvelle de l'assassinat du roi Ferdinand circulait à Londres huit jours avant l'attentat ? L'*Italie* de Gênes n'appela-t-elle pas, depuis un mois, ce souverain *le feu roi de Naples* ? N'a-t-on pas écrit en Piémont le panégyrique de l'assassin ? Plusieurs journaux n'ont-ils pas publié son apologie ? Les poètes n'ont-ils pas chanté ses louanges ? N'a-t-on pas frappé à Gênes et distribué à Turin une médaille destinée à éterniser sa mémoire ? Comment, après ces faits, après tant d'aveux, oser dire que *les assassins ne sont d'aucun parti* ?

punis de mort ; les colonnes piémontaises lancées en tous sens dans le pays pour y porter la terreur et la mort ; d'effroyables ordres du jour : Cialdini ordonnant de fusiller sans merci les paysans, parce qu'ils sont fidèles à leur prince, au Pape, à leur religion, à leur pays ; Pinelli plus sauvage encore : *Il faut, dit-il, écraser le vampire sacerdotal, le vicaire, non du Christ, mais de Satan ; nous purifierons par le fer et par le feu les pays infectés de cette bave impure ; soyez inexorables comme le destin : contre de tels ennemis la pitié est un crime ; Fantoni menaçant de fusiller quiconque donnerait le moindre secours aux insurgés napolitains, ou même serait convaincu d'avoir sur soi plus de pain qu'un individu n'en peut consommer en un jour ; le major Fumel promettant une récompense de cent francs pour chaque brigand que l'on amènerait mort ou vif ; pareille somme promise à tout brigand qui tuera un de ses semblables ; quiconque restera indifférent sera considéré et traité comme brigand, etc. »*

« En conséquence de ces ordres barbares, on vit d'effroyables fusillades, des prêtres, des magistrats, des femmes, des mères, emprisonnés, fusillés ; en une seule fois, treize bergers brûlés vifs dans leurs fenils ; quatorze villes incendiées et leurs habitants poursuivis et fusillés. Avec les fusillades, les bombardements : après le bombardement d'Ancône, le bombardement de Capoue ; après le bombardement de Capoue, le bombardement de Gaëte, un des plus effroyables dont l'histoire fasse mention, les bombes s'attaquant spécialement aux maisons, aux églises, aux hôpitaux ; l'explosion des poudrières par trahison ; les officiers de l'ancienne marine napolitaine traduits devant les conseils de guerre piémontais, parce que, chez eux, un dernier reste d'honneur se refusait à bombarder leur roi et leur jeune et héroïque reine. Au milieu de tout cela, une votation sous la terreur des baïonnettes, du stylet et des

bombes. Faites le compte des bombes et des suffrages, conclut l'éminent prélat, auteur de ce sommaire d'iniquités, *le Piémont a lancé plus de bombes qu'il n'a recueilli de suffrages* (1). »

L'impiété et l'immoralité ont marché de pair avec la violence. « L'un des plus hideux traits de la révolution d'Italie, a dit à la tribune anglaise lord Malmesbury, est la vente et l'exposition publique des gravures, des photographies et des livres les plus abominables, expressément inventés, je puis le dire, pour corrompre la jeunesse des deux sexes. Il n'y a pas une boutique à Londres qui ne serait fermée, si elle mettait en vente des infamies pareilles à celles qu'on voit à Naples tous les jours et dont la vente est permise. La presse athée travaille de toutes ses forces à l'œuvre de perversion, et la vie même de notre Seigneur Jésus-Christ est l'objet d'un scandaleux roman, intitulé : *le Charpentier de Nazareth*. Des brochures de la forme la plus dégoûtante sur la famille royale, sur le Pape, sur les ministres de la religion, et même sur les pauvres sœurs de charité, pullulent à tous les étalages des libraires, et je n'aurais jamais pu imaginer jusqu'à quel degré d'indécence elles peuvent aller, si je ne l'avais pas vu par moi-même. »

Voici ce qu'Etienne San-Pol, rédacteur en chef du *Contemporaneo* de Florence, écrivait avant la dernière insurrection de Palerme. Ces chiffres ont leur éloquence :

« Dans le seul arrondissement de Palerme, la statistique criminelle de quatre mois seulement a présenté l'épouvantable chiffre de 6,745 délits et crimes divers, dont 794 étaient des meurtres et 1,096 des vols ou agressions. A Palerme, en un seul jour, on a vu le navrant spectacle de plus de 164 délits; et dans l'espace de vingt jours seulement, les assassinats ont atteint l'épouvantable et désolant chiffre de 98 !

(1) Mgr l'évêque d'Orléans, *Lettre à M. de la Guéronnière*.

« Le député sicilien Ferrari affirme que toute sa patrie est sous l'effroi des sicaires, des larrons, des assassins, des traîtres, des espions ; que les campagnes elles-mêmes sont infestées de bandes armées, que l'on brûle les moissons, qu'on disperse les récoltes, que l'on tue le bétail, que l'on rançonne les propriétaires, que l'on attaque les courriers, que l'on menace les juges, qu'on punit les témoins, qu'on fusille sans procès, qu'on emprisonne sans motifs, qu'on fait mourir de faim les prisonniers, qu'on bâtonne les prévenus, qu'on exile les suspects, et que l'on oublie même dans les cachots les captifs durant des mois entiers. En trois ans on a fusillé jusqu'à 10,000 personnes. Les prisonniers dépassent actuellement 20,000. Les suspects éloignés de l'île atteignent le nombre de 7,000. On compte déjà plus de 16,000 réfractaires à la conscription. Plus de 14,000 personnes ont émigré volontairement. 4,000 baïonnettes ne suffisent pas pour garantir l'ordre, la sûreté et l'honneur des gens paisibles. »

Et toutes ces infamies et ces atrocités, comme on a dit toujours au parlement anglais, et ce hideux spectacle de perfidie, d'impiété, de violence, d'iniquité, d'anarchie, de déprédations, sont appelés par le Piémont et les journaux libéraux *haine de l'oppression, délivrance, bonheur, liberté de l'Italie, règne du galant homme*, etc. En vérité, ce sont là des confusions de langage, qui, en déplaçant la honte, comme nous l'avons déjà dit d'après un illustre prélat, en couvriront notre époque : *Et terra infecta est ab habitatoribus suis, quia transgressi sunt leges, et mutaverunt jus.* (Isaïe, xxiv, 5.)

Proudhon lui-même n'a pu s'empêcher de flétrir tout ce que le Piémont, instrument de la révolution, a fait endurer à l'Italie. « La dilapidation, dit-il, le déficit, l'arbitraire, l'hypocrisie, la tyrannie subalterne, l'incendie, le massacre, la ruine, voilà ce que, depuis quatre ans, l'Italie a recueilli de cette politique unitaire, préconisée depuis 1820

par Mazzini, reprise en sous-œuvre par Cavour et ses successeurs, et soutenue en France par une presse sans autorité. Un compatriote de Mazzini a dit de lui qu'il n'avait su faire en toute sa vie que deux choses : soutirer de l'argent aux riches et du sang au peuple, et qu'il n'avait jamais rendu l'un et l'autre (1). Les Italiens ont de la patience. »

(1) Appuyé sur l'autorité de Farini, montrons comment fut gouvernée la cité sainte pendant l'absence du Pape et sous la férule de Mazzini.

Farini (voyez *L'Etat romain*, t. III, p. 335) affirme que les chefs du gouvernement étaient de complicité dans les infamies que nous allons raconter, et qu'on voyait le maître lui-même dans la compagnie de scélérats dont la familiarité enleva au gouvernement toute autorité pour réprimer leurs déportements. Trois malheureux jésuites furent arrêtés et conduits à Rome au milieu des imprécations d'une foule furieuse, et on les mit en pièces au pont Saint-Ange. On dévastait les maisons de campagne, et l'on ne respectait ni les biens ni les personnes. On menaçait sourdement les couvents du pillage, car il fallait à ces appétits insatiables l'argenterie des églises et des monastères. On prenait tout, chevaux, meubles et vêtements, pour le service de l'armée : c'était le prétexte. A Ancône, il y eut des meurtres commis en plein midi, sur les places, dans les maisons particulières, dans les lieux publics, en présence des milices qui laissaient faire. Il y eut des officiers de police qui, remplissant en même temps les rôles d'assassins, de juges et de bourreaux, tuaient les citoyens que leur devoir était de protéger contre toute violence. Heureux celui qui pouvait racheter sa vie avec de l'or ou la sauver par la fuite, tant était grande la terreur qui dominait les esprits, tant l'autorité était avilie et la tyrannie triomphante ! L'impunité atteignit un tel degré à Ancône, que les consuls étrangers s'en plaignirent au gouvernement et en firent connaître au-dehors les horribles suites. On frappa d'une contribution de trente mille écus le patrimoine de la maison de Lorette, et c'est par la vertu des poignards qu'on voulait fonder une république. On se moquait des pompes de la cour papale; on faisait des feux de joie des voitures des cardinaux et des confessionnaux qu'on tirait des églises pour les brûler sur la place du Peuple. *L'Italia del Popolo* disait : « De la flammes des voitures cardinalices brûlées sur la place du Peuple est sortie une lumière qui éclairera la route sur laquelle les peuples s'embrancheront un jour ou l'autre dans un véritable progrès religieux, dans une même foi d'œuvres, de salut et d'amour ! »

Zambianchi, qui gardait la frontière napolitaine avec ses *finanzieri*, avait envoyé prisonniers à Rome des prêtres et des citoyens signalés

Le langage des journaux révolutionnaires est quelquefois pour nous un sujet d'admiration, car il est difficile de ne pas admirer jusqu'à quel point la force de la vérité se fait sentir et comment ceux qui la combattent sont amenés à l'exprimer. C'est ce qui nous arrive aujourd'hui avec le *Diritto* de Turin. Veut-on savoir quelle idée ce journal se fait de la pensée qui va réunir demain au parlement de Florence les hommes de son parti, ces députés de la gauche que l'on appelle en italien *i sinistri*? Pour l'exprimer il emprunte les paroles du Dante :

comme ennemis de la république, et, parce que le gouvernement les avait renvoyés libres quelque temps après, il avait juré, ainsi qu'il le fit savoir plus tard, d'ajouter à son métier de bandit celui de juge et de bourreau. Il tint son serment. De retour à Rome, il rencontra sur la voie du Montemario le curé Sghirla, dominicain; il le tua, et se vanta de cette action. S'étant logé à Santa-Maria, dans le Transtévère, soit qu'il soupçonnât, soit qu'il feignît de croire que les prêtres et les religieux conspiraient la ruine de la république, il alla à la chasse des prêtres et des religieux, les enferma dans Saint-Caliste et commença le massacre. On ne saurait dire quel fut le nombre des victimes; lui-même écrivit dans la suite qu'elles étaient nombreuses. Mais disait-il la vérité, ou cherchait-il à se vanter? Je n'ai pas le nom des victimes, excepté celui du curé de Sainte-Marie de la Minerve, le père Pelliciaio, qui était aussi dominicain. Quatorze cadavres, dit-on, furent trouvés à demi enterrés dans le jardin du couvent.

Les vols, les rapines, les cruautés, inaugurés en même temps que le gouvernement mazzinien, continuèrent jusqu'au jour de l'entrée des Français dans Rome. Ce jour-là même, deux ou trois prêtres furent encore poignardés au milieu du tumulte. Pantaleoni attaqué se défendit avec une épée, et l'abbé Perfetti, qui l'accompagnait, fut frappé d'un coup de couteau.

Ceux qui lisent l'histoire de ces temps ne pourront croire qu'un pareil gouvernement ait été comparé et préféré au gouvernement du Pape par un ministre de la Grande-Bretagne, dans une assemblée publique et en présence de l'Europe civilisée. Mais lord Palmerston aimait tendrement la république romaine pendant les jours mêmes où elle se souillait des plus horribles crimes.

(*Les Victoires de l'Eglise, par l'abbé Margotti.*)

*Chiama gli abitator dell' ombre eterne
Il rauco suon della tartarea tromba.*

Le son rauque de la trompette infernale appelle les habitants des ombres éternelles.

On ne saurait mieux dire. Quelque idée que nous nous fassions des projets et des œuvres du parti révolutionnaire, nous n'aurions pas trouvé de si heureuses et de si justes expressions. Mais le *Diritto* connaît encore mieux que nous les hommes dont il annonce la venue, et il en sait peut-être plus que nous sur le caractère et le but de la mission qu'ils ont à remplir en Italie. La parole pontificale que l'on a tant relevée dans ces derniers temps ne nous les présentait que comme des bêtes farouches et des loups dévorants, *lūpi rapaces* ; ceux qui les ont appelés nous disent qu'ils les voient sortir non des forêts, mais des abîmes (1).

(1) Pour apprécier la révolution italienne, il n'y a qu'à considérer quels sont ses correspondants et ses amis en France.

On sait que dernièrement le fils d'un régicide a eu la pensée d'élever une statue à l'infâme Voltaire, l'ennemi le plus acharné de notre Seigneur Jésus-Christ. Les journaux ont reproduit à ce sujet la pièce qui suit :

Le directeur politique du *Siècle* a reçu la lettre suivante :

« Caprera, 19 février.

« Un monument à Voltaire en France signifie le retour de ce noble pays à son poste d'avant-garde du progrès humain vers la fraternité des peuples. C'est de bon augure pour le monde entier, dont l'homme immense était citoyen, et une terrible secousse à la coalition du despotisme et du mensonge.

« Agréez mon obole et toute ma gratitude.

« Votre G. GARIBALDI. »

CHAPITRE DEUXIÈME.

LES HÉROS DE LA RÉVOLUTION ITALIENNE.

Charles-Albert.

Né en 1798 de la branche de Carignan de la maison de Savoie, il parvint au trône de Sardaigne en 1831 par l'extinction de la ligne royale de cette maison. Livré à la révolution par l'éducation à laquelle sa mère l'abandonna, il fut, à ce qu'il paraît, affilié de bonne heure aux sociétés secrètes. Après l'abdication de Victor-Emmanuel I^{er}, lors de la révolution de 1821, il fut nommé régent du royaume en attendant l'arrivée du nouveau roi, Charles-Félix. Il proclama alors une constitution qui était celle des cortès d'Espagne ; mais l'intervention armée de l'Autriche le contraignit bientôt de se réfugier en Toscane. Il commença bientôt à mener la vie malheureuse qui a été le résultat de la faiblesse de son caractère. Pour se réhabiliter au point de vue monarchique, il fit, comme volontaire dans l'armée française, la campagne de 1823 en Espagne. Arrivé au trône, il essaya de concilier ses sentiments religieux avec ses engagements envers la révolution : tel est le secret de son apparente duplicité. Il donna au royaume de Sardaigne, en 1847, la constitution représentative appelée *statut fondamental*. Dupe de l'hypocrisie du faux libéralisme, il se laissa persuader, par l'appel

trompeur fait à sa religion, qu'il était destiné à être le libérateur de l'Italie et à en chasser les Autrichiens. Battu à San-Donato par le maréchal Radetzki, il fut forcé d'évacuer le Milanais et de demander un armistice. Il se laissa bientôt entraîner par la démocratie à recommencer la lutte, et Radetzki lui reprocha cette violation des conditions de l'armistice dans une proclamation où il disait : « Si j'avais pressenti que la dignité royale pût déchoir à tel point dans la personne de Charles-Albert, je ne lui aurais pas épargné la honte d'une captivité à Milan. »

La politique de Charles-Albert (1).

Tous les malheurs de l'Italie que nous déplorons (et Dieu sait pour combien de temps nous avons à les déplorer encore), la faute en est à la politique de ce souverain, tantôt rusée, tantôt bizarre, tantôt captieuse, jamais franche, toujours indécise.

De son vivant, il fut adulé ; de son vivant, il fut loué : malheur de tous les princes de la terre. Ce furent précisément les adulations, les louanges et les applaudissements qui le perdirent.

Charles-Albert chassa un jour de son palais les anciens et fidèles serviteurs de la couronne. « A choses nouvelles hommes nouveaux, » s'écriait la foule traîtresse et intéressée des sectaires ; et Charles-Albert renvoya des conseils les vieillards, les sages et les gens rompus au gouvernement pour s'environner de jeunes gens, de téméraires et d'hommes sans expérience. Il chancela et tomba dans le premier piège.

(1) Ces considérations sont empruntées à un courageux publiciste italien, Etienne San-Pol, rédacteur en chef du *Contemporaneo* de Florence.

Avec des jeunes gens, avec des dandys, avec des Gany-mèdes de théâtre, on ne gouverne pas les peuples.

Il y faut l'expérience, la sagesse et la maturité que les enfants ne possèdent pas.

Cette vérité, nous en avons la preuve dans les premières ardeurs de jeunesse qui se montrèrent en ce prince.

On a dit et l'on a écrit qu'en 1821 Charles-Albert, alors prince de Carignan, trahit les révolutionnaires de l'Italie entière. En l'absence de son légitime souverain et parent, il avait fait alliance étroite avec les rebelles et proclamé une constitution contre la volonté du prince dont il était le représentant à Turin. Dans le fait, il les abandonna tout à coup ; en se retirant ainsi, il laissa ses amis et ses complices exposés à la fureur des troupes demeurées fidèles au roi et aux rigueurs de la justice.

La justice fut sévère. Je ne veux pas rappeler tout ce qu'il coula de sang en Italie et dans les rues mêmes de la capitale sarde. On fusilla, on emprisonna, on exila. Charles-Albert se mit à l'abri et ne perdit pas un cheveu ; au contraire, dix ans après cette échauffourée, de simple prince de Carignan il devenait roi.

Quant aux complices de cette trahison juvénile, plusieurs furent pendus en effigie par la main du bourreau.

Telle fut la fin des libéraux de 1821 par la faute de Charles-Albert. Je dis par sa faute, parce que, s'il se fût souvenu des liens du sang et des devoirs qui l'attachaient à son souverain, s'il n'eût point pactisé avec les rebelles qui menaçaient sa patrie et le trône de sa maison, l'Italie, en ces jours-là, n'aurait pas vu son sol ensanglanté, ni ses fils tués par le plomb ou étranglés à la potence.

Dès l'abord, la politique de Charles-Albert fut double. Les années ne lui amenèrent pas de meilleurs conseils et des principes plus sages.

Voyons-le maintenant sur le trône.

Charles-Félix mourant sans héritier, la branche aînée de la maison de Savoie s'éteignait, et Charles-Albert montait sur le trône de Sardaigne. Tous s'attendaient à ce que, devenu arbitre souverain de son pays, il inaugurerait une politique vraiment italienne. Les révolutionnaires, se souvenant de ce qu'il avait fait en 1821, se flattaient de l'avoir pour eux. Les vrais Piémontais espéraient qu'il aurait continué la politique religieuse, ferme et prudente des princes de Savoie, ses prédécesseurs et ses modèles.

L'histoire l'atteste, Charles-Albert ne prit aucun parti et inaugura une politique à double face. Il caressa les catholiques, les absolutistes, les anti-constitutionnels, les prêtres, les moines ; il tendit la main aux libéraux, aux progressistes, aux réformateurs, aux révolutionnaires de toute l'Italie.

Libéral et révolutionnaire, il n'eut point, pendant quatorze années de règne, le courage de rouvrir les portes du royaume à ses complices de 1821. Religieux et absolutiste, il regardait avec convoitise la couronne de fer ; avec les libéraux, il ridiculisait les hommes les plus sages qui siégeaient dans les conseils de la couronne.

N'allez pas croire que j'exagère. Des témoins parfaitement dignes de foi nous rapportent dans leurs écrits jusqu'à quel point Charles-Albert poussa un jour sa politique ambiguë, la légèreté indécise de son allure.

Il venait de se courber respectueusement, dans une cérémonie publique, devant le vénérable archevêque de Turin, et derrière lui il s'en moquait pour faire rire ses amis.

Un biographe, un historien indépendant et sans passion oserait-il appeler loyale et vanter la politique d'un tel prince ?

Les révolutionnaires l'osèrent bien et s'en trouvèrent satisfaits ; nous savons par les témoignages de ce matois de Gioberti que le roi en était content.

Oui, Charles-Albert aimait les panégyristes de sa politique et les adulateurs qui l'exaltaient. Ce furent précisément les louanges et les flatteries des révolutionnaires qui le perdirent. Il n'eut pas le courage d'une politique loyale, franche et constante ; il ne l'eut pas avec les libéraux, il ne l'eut pas avec l'Autriche, il ne l'eut pas avec l'Église.

Il désirait la couronne de fer, il désirait la Lombardie et la Vénétie, il désirait se mesurer avec l'Autriche ; mais avec l'Autriche même il ne sut pas adopter une politique franche et loyale.

Charles-Albert haïssait l'Autriche, il en convoitait les possessions italiennes, il se promettait de lui faire la guerre ; en attendant, pour lui cacher ses pensées, il en prenait les avis, en exécutait les ordres, persécutait les révolutionnaires et formait les alliances de sa famille avec les Allemands.

Le soir même qui précéda la descente des armées piémontaises au secours de la révolution de Milan par ordre de Charles-Albert, lui, Charles-Albert, devant l'ambassadeur d'Autriche, protestait de son inviolable fidélité, de son respect pour les traités, de son amitié inaltérable et des sentiments profonds que lui inspiraient les alliances de sa famille avec Vienne.

Le ministre autrichien, prenant au sérieux cette parole de roi, en écrivit à son souverain pour dissiper toute espèce de soupçons et de craintes.

Et Charles-Albert que fit-il ?

Charles-Albert quittait Turin quatre heures après, se mettait à la tête de son armée, passait le Tessin et tombait sur les Autrichiens pour donner la main à la révolution lombarde.

Sur le droit de cette guerre je ne me prononce pas : l'histoire s'en est chargée ; mais je me prononce sévèrement contre quiconque, sujet ou monarque, oublie, même envers ses ennemis, la loyauté et la parole donnée.

Persécutions et spoliations de l'Eglise sous Charles-Albert.

Charles-Albert ne mérite pas le titre de roi-chevalier; il ne mérite pas non plus celui de roi dévoué à l'Eglise, à la religion, au Pape. A cet égard, la politique de son gouvernement ne fut pas moins constamment ambiguë et répréhensible.

Un prince qui a un sentiment profond de la religion, qui connaît la guerre acharnée que lui font ses ennemis; un prince sincèrement catholique et dévoué à l'Eglise et au Souverain Pontife, ne peut, ne doit pas tolérer que, sous les vains prétextes de patrie, de liberté, d'indépendance et de pouvoir civil, on enchaîne la liberté et l'indépendance de l'Eglise, que l'on violente la conscience des catholiques, que l'on déchire les ministres de Dieu, et que l'on opprime les prédicateurs de l'Evangile.

La première liberté, la première indépendance des hommes réside dans leur conscience; la première obéissance est due à Dieu et à ses lois; le premier respect, la première vénération se doivent à ceux qui le représentent légitimement sur la terre, qui parlent en son nom, qui prononcent de sa part.

Qu'est-ce qu'un homme qui s'arroge le droit d'envahir l'autorité de Dieu et de l'Eglise? Qu'est-ce qu'un prince qui prétend river aux marches de son trône la volonté de ceux qu'envoie Celui qui élève les puissants sur la terre, et d'un seul mot les brise?

Charles-Albert flatta la révolution même dans ses démanagements contre le catholicisme; il oublia que ses ancêtres s'agrandirent par la religion, embellirent leur couronne par la piété, s'élevèrent eux-mêmes, se firent aimer, honorer et

craindre par leur foi et par leur respect pour les successeurs de saint Pierre.

Charles-Albert voulut commander même à l'Eglise. Il écoutait les calomnies des ennemis les plus prononcés et les plus lâches de la religion au sein de laquelle il était né et professait de vivre. Il n'eut pas le courage de s'opposer au torrent, qui dès lors ouvrait les digues à l'immoralité, à l'insolence et au protestantisme dans notre Italie. La révolution le proclama monarque jaloux des prérogatives royales, tandis que l'Eglise, les ordres religieux, les prérogatives catholiques en souffrirent et pleurèrent.

Des gens de rien, indignes du nom de patriotes, d'Italiens, d'hommes même, envahirent les saints asiles des religieux et des prêtres. Ce fut sous son règne que l'on vit les plus belles rues de Turin encombrées de meubles, de saintes images et d'ornements sacrés, et la populace avinée en faire l'objet de son divertissement... Je fais allusion au pillage des maisons des jésuites, à la violation des palais épiscopaux, aux emprisonnements, aux exils, aux séquestres de prélats recommandables.

Le roi se tut, la révolution applaudissait, l'iniquité se démasquait, mon beau pays courait à sa ruine, et il y tomba. Aujourd'hui l'Italie recueille les fruits des délires de ce règne. Aujourd'hui encore, la révolution, en habit de réjouissance, se couronne de fleurs, comptant bien atteindre son but, qui est d'abattre le catholicisme et d'élever avec ses débris les dernières barricades contre les trônes de tous les monarques, dit San-Pol.

Y réussirent-ils, les scélérats ? Mon regard ne lit pas dans le livre de l'avenir. Je lis dans celui du passé et du présent. Les méchants n'abattront pas la religion du Christ. D'autres l'ont essayé, et ils ont péri.

Mais les trônes ! — Les trônes, ils branlent. Les trônes qui ne s'appuient pas sur la justice, sur la religion, sur la

probité, craquent, et c'est l'œuvre de ceux qui se donnent pour leur soutien, leurs colonnes.

L'emblème d'un roi guerrier, c'est l'épée; l'emblème d'un roi catholique, c'est la croix. Charles-Albert préféra l'épée.

Le premier, il oublia l'histoire de sa maison. Vaincu en mars 1849 à la bataille de Novare, Charles-Albert renonça le même jour à la couronne, et alla mourir de chagrin et de honte dans une pauvre chambre d'Oporto en Portugal, ajoutant un nouveau nom à cette longue liste de persécuteurs de l'Eglise punis dès cette vie.

Gioberti, le théologien de la révolution italienne.

La révolution italienne n'a rien d'original ni de proprement italien, si ce n'est d'être une répétition burlesque et posthume des révolutions d'Allemagne et de France. L'abbé Gioberti, qui en a été le missionnaire piémontais, n'est qu'un copiste de Luther (1). Nous avons vu le moine apostat de Wittemberg commencer la guerre contre l'Eglise de Dieu par une série de quatre-vingt-dix-neuf thèses contre les scholastiques, comprenant par devers soi, sous ce nom, tous les évêques, tous les Papes, tous les Pères de l'Eglise qui reconnaissent la bonté de Dieu et le libre arbitre de l'homme, et cela pour y substituer le Dieu méchant et l'homme brute de Mahomet. L'abbé Gioberti, pour atteindre au même but, commence par des pamphlets, par des livres contre les jésuites. Chacun sait que le monde entend aujourd'hui par jésuites, non

(1) Né à Turin en 1801, il entra jeune dans les ordres sacrés, professa la théologie à l'université de sa ville natale, et fut chapelain du roi Charles-Albert. Adepté du libéralisme révolutionnaire, il fut exilé en 1833. De Paris, où il s'était d'abord réfugié, il passa en Belgique.

seulement les dignes enfants de saint Ignace, mais encore tous les fidèles, tous les prêtres, tous les évêques catholiques qui ont du zèle pour Dieu et son Eglise, qui aiment Jésus-Christ et son Vicaire (1).

Il y a tel endroit de son *Jésuite moderne* où il se lamente que tout le monde est jésuite en Italie, sans s'excepter lui-même, car il met pour titre du paragraphe : *Nous sommes tous jésuites.*

Pour connaître toujours mieux l'esprit et le but du réformateur piémontais, il est bon de considérer ses sympathies et ses antipathies. Il fait l'éloge de Mahomet, de Luther et de Socin, le chef de ces modernes apostats qui nient formellement la divinité de Jésus-Christ, et que l'on appelle communément sociniens. Il fait le panégyrique du luthéranisme, du jansénisme, du philosophisme, du joséphisme. Il a des louanges pour l'apostat Strauss, pour l'apostat Ronge : Strauss, professeur d'exégèse protestante, qui révoque en doute jusqu'à l'existence historique de Jésus-Christ ; Ronge, mauvais prêtre, qui a voulu forger un catholicisme allemand, et dont l'entreprise finit par avorter dans la boue. En France, à Paris, une secte de nouveaux gnostiques s'était formée sous le nom de phalanstériens, d'enfantiniens, de saint-

(1) L'abbé Gioberti conclut de là qu'il faut restaurer les croyances catholiques et mettre le catholicisme à la mode, en le *dévieillissant* et le dépouillant des antiquailles et des rancissures jésuitiques. Le réformateur piémontais a soin d'indiquer ces abus énormes à corriger. D'abord les esprits de notre siècle sont trop froids pour les idées politiques, trop indifférents pour la félicité terrestre, trop enclins à immoler la terre au ciel, ce qui est inaccordable avec la morale de l'Evangile ; il faut donc leur apprendre à aimer les plaisirs et les richesses. En second lieu, les peuples modernes font trop attention à la légitimité de leurs souverains ; il faut leur apprendre à examiner avant tout de quelle manière ils gouvernent. Les prêtres se distinguent trop des laïques par le vêtement, ce qui sent le moyen âge ; ils feront mieux de se vêtir comme les séculiers de leur temps, afin d'en mieux prendre l'esprit.

simoniens, pour établir le culte de la débauche; le réformateur appelle cette secte impure un don de Dieu.

Finalement le catholicisme réformé du Piémont, le catholicisme giobertin, devait renfermer, comme un nouveau chaos, toutes les religions et toutes les sectes, l'ancien et le nouveau gnosticisme, le philosophisme, le jansénisme, le protestantisme, le mahométisme, même le paganisme. Rome devait en revenir à l'épée, à la politique, à l'empire de Jules César. Telle est la nouvelle constitution de l'humanité que la révolution italienne, fomentée en Piémont et transportée à Rome, devait imposer de gré ou de force à toutes les nations de la terre, afin que Rome et l'Italie dominassent en tous lieux par l'idée.

Le pays italien qui a prêté le plus volontiers l'oreille à cette théorie de révolutions religieuses et politiques, c'est le Piémont gouvernemental, nobiliaire et bourgeois. Le clergé et le peuple, tant du Piémont que de la Savoie et de la Sardaigne, voient ou sentent au premier coup d'œil que le bonheur et la gloire de l'Italie, c'est la foi catholique, l'Eglise romaine, le Vicaire de Jésus-Christ, et que méconnaître ces biens du ciel, c'est marcher à l'impiété, à la ruine, au déshonneur. On dirait que le Piémont gouvernemental, nobiliaire et bourgeois semble n'avoir rien vu de tout cela (1).

Mort déplorable de Gioberti.

Voici sur le trop fameux Vincent Gioberti, prêtre apostat, une petite notice biographique que nous extrayons du *Journal historique et littéraire de Liège* (1847) :

« Il y a treize ou quatorze ans, M. l'abbé Gioberti enseignait à Turin. Il fut convaincu ou gravement soupçonné

(1) Henrion.

à cette époque d'avoir trempé dans des menées politiques contraires au gouvernement sarde, et il reçut l'invitation de quitter sa patrie, afin d'échapper à de sérieux désagréments. Il vint à Bruxelles, où M. Gaggia, prêtre italien, apostat et concubinaire, l'accueillit à bras ouverts et l'employa comme professeur dans un petit pensionnat qu'il dirigeait. M. Gioberti se plia de très-bonne grâce à sa nouvelle position ; il abandonna toutes les fonctions du saint ministère, tous les signes de son état ; il ne célébra plus la sainte messe ; il déposa l'habit ecclésiastique, porta constamment l'habit laïque, et ne conserva de ses anciennes habitudes que celle de réciter le bréviaire.

« Il y a environ trois ans que M. Gaggia mourut de la mort d'Arius dans un angle perdu des remparts d'Anvers. Peu de temps avant ou après cet événement, M. Gioberti quitta Bruxelles et se fixa à Paris. Pendant son séjour dans cette capitale, il a composé un assez grand nombre de volumes qui lui ont fait un nom comme écrivain et comme philosophe.

« Pour fixer sur lui l'attention de ses compatriotes, il a publié, en 1843, trois énormes volumes sur la *Primauté de l'Italie* parmi les peuples. Il a placé sa nation à la tête de toutes les autres ; il a prodigué à ses compatriotes, nous ne dirons pas des flatteries, mais des flagorneries telles, que jamais le courtisan le plus vil n'en a adressé de pareilles au souverain le plus absolu. Cet ouvrage, écrit à l'adresse d'une nation entière, a obtenu du succès. Libre encore des préjugés que les passions de ses amis ont fait naître et ont fortifiés dans son esprit, il avait fait un éloge assez flatteur de la Compagnie de Jésus, dont tous les hommes impartiaux ont reconnu dans tous les temps les immenses mérites et les services plus grands encore. Mais M. Gioberti comptait parmi ses amis des hommes atteints de la maladie d'esprit qui tourmente nos francs-maçons et nos clu-

bistes. Il en reçut des reproches très-verts, touchant les éloges qu'il avait osé accorder aux jésuites. On lui refusait un degré de popularité s'il ne consentait à rétracter ses éloges. M. Gioberti, sommé de sacrifier avec générosité et courage à son idole favorite, ne se fit guère prier. Il ajouta à la seconde édition de son *Primato d'Italia* des *prolégomènes* dans lesquels il entassa en peu de pages presque toutes les insinuations, toutes les méchancetés que les jansénistes, les josphistes et les voltairiens avaient ramassées contre es jésuites depuis deux siècles. Le livre fit sensation et produisit des effets divers. Les amis de M. Gioberti furent satisfaits et applaudirent. Des esprits plus froids ne s'attachèrent qu'à l'objet principal du livre, mais un très-grand nombre d'écrivains catholiques protestèrent hautement contre l'iniquité d'une pareille attaque. Silvio Pellico, que personne n'accuse, pas même M. Gioberti, d'avoir des idées étroites et mesquines, ou d'obéir à d'aveugles préjugés, refusa publiquement la dédicace que M. Gioberti désirait lui faire de son livre, et blâma les opinions de l'auteur. M. Gioberti indique lui-même, dans le premier volume de son *Gesuita moderno*, plus de vingt écrivains étrangers à la Compagnie de Jésus qui signalèrent ses prolégomènes comme une honte et un scandale.

« L'arsenal des calomnies jansénistes n'était point inconnu à un homme aussi versé dans l'histoire; il résolut d'y recourir, et, pour que sa revanche ne laissât rien à désirer aux amis qui avaient exigé les prolégomènes, il résolut d'attaquer la Compagnie de Jésus sous tous les rapports : dans ses principes, dans ses constitutions, dans ses vertus, dans ses pratiques et jusque dans ses gloires. Il lui contesta et le mérite de ses écrivains, et les succès de son enseignement, et les prodiges de ses missions, et le sang de ses martyrs. Tout ce que les siècles passés ont admiré dans l'histoire de la Compagnie, tout ce que des adversaires

moins passionnés que M. Gioberti y admireront toujours, l'implacable ennemi des jésuites l'envenime, le blâme, le présente sous un faux jour, et en conclut partout : *Détestez, exterminiez les jésuites !* »

Par un décret de la sacrée Congrégation de l'Index, daté du 23 janvier 1852, tous les ouvrages de Gioberti, écrits dans une langue quelconque, ont été condamnés. Il ne s'est pas soumis. Dans le courant du mois de novembre de la même année, cet apostat est mort subitement à Paris, frappé d'une apoplexie foudroyante. Dans son ouvrage contre les jésuites, il avait écrit contre la confession ; le malheureux ! il a été privé de ce sacrement à son heure dernière. Les jugements de Dieu sont impénétrables, mais ils sont terribles !

Il est passé d'une vie scandaleuse au tribunal redoutable de Celui qu'il avait insulté dans ses écrits et dans ses discours. Et c'est à un pareil homme que le Piémont révolutionnaire a élevé une statue dans la ville de Turin, dans cette ville autrefois si catholique, et qui compte plusieurs de ses princes au nombre des saints honorés par l'Eglise !

Le comte de Cavour.

Cavour (Camille Benso, comte de), né en 1810 d'une ancienne famille noble du Piémont, fut page du roi de Sardaigne Charles-Félix. Il rentra ensuite à l'école militaire, où il avait été élevé, et en sortit à l'âge de dix-huit ans avec le grade de lieutenant du génie. Il donna sa démission en 1831, visita la France et l'Angleterre, et revint dans sa patrie plus imbu qu'il n'en était parti des idées du faux libéralisme. Il apparut sur la scène politique en 1847, fonda avec le comte Balbo le journal *il Risorgimento*, et fut bientôt élu député (1).

(1) Le comte de Cavour, qui n'était en 1850 qu'un simple journaliste, rom-

Après la défaite de Novare, il devint chef du centre droit à la chambre, membre, puis chef du cabinet; il fit adopter plusieurs lois hostiles à l'Eglise. Pendant la guerre de Crimée, il décida le roi et les chambres à prendre parti pour la France et l'Angleterre. Au moyen de cette alliance, il fut admis au congrès de Paris en 1856, et y posa la question italienne au point de vue des convoitises de l'ambition sarde.

Après la paix de Villafranca, il quitta momentanément la direction des affaires pour la reprendre aussitôt. Il laissa Garibaldi organiser l'invasion de la Sicile, et l'aïda sous main à renverser le trône des Deux-Siciles en 1860. Par ses ordres, l'armée sarde envahit, la même année, les Etats-Pontificaux, sans déclaration de guerre et au mépris du droit des gens. Le comte de Cavour a été l'artisan des manœuvres par lesquelles le roi de Sardaigne s'est emparé de la majeure partie des Etats-Pontificaux, des duchés de Parme et de Modène, du grand-duché de Toscane et du

paît alors une lance contre lord Palmerston en faveur du gouvernement pontifical. Dans un article du *Risorgimento* du mois de juin de cette année-là, il disait : « La note du gouvernement anglais, qu'on a dit avoir été remise à la cour de Rome pour demander 12,000 livres sterling d'indemnité en faveur de ses nationaux pour les dommages par eux soufferts sous le triumvirat républicain, doit inspirer de sérieuses réflexions à tous les gouvernements sur cet étrange droit international que cette puissance entend faire prévaloir pour soutenir ses commerçants. Pendant que les peuples font tout ce qui dépend d'eux pour se soustraire à l'empire de la force, l'Angleterre l'exerce sans se gêner successivement sur toutes les nations que leur faiblesse ou leurs dissensions intestines mettent hors d'état de lui résister. Elle impose à la Chine l'empoisonnement de ses propres habitants pour favoriser les producteurs et les marchands d'opium de la Compagnie des Indes; elle force la Grèce, Naples, et maintenant Rome, à payer une indemnité à ses nationaux pour des événements supportés également par tous les habitants : c'est là un abus incompatible avec le progrès de la civilisation actuelle. » (Voyez la *Campana*, petit journal de Turin, n° 31, p. 123, et l'opuscule intitulé : *Lexioni alla Gazzetta del Popolo sulla Gran Bretagna*. Turin, 1851, p. 60 et suiv.)^N

royaume des Deux-Siciles. C'est ainsi qu'il s'acheminait; avec une astucieuse habileté, à réaliser l'idée de l'unité italienne.

La politique et la mort de Cavour.

Voici comment un célèbre publiciste italien apprécie cet homme d'Etat, dont la fin prématurée et imprévue devrait servir de leçon à tous les persécuteurs de l'Eglise (1) :

« Ce fut l'homme d'Etat le plus flatté, le plus applaudi, le plus adulé dans sa carrière.

« Devant lui, humbles et respectueux, se sont courbés des ministres et des souverains étrangers.

« C'est à lui que la révolution doit les triomphes et les lauriers dont elle est encore glorieuse ; mais c'est à lui aussi que l'Italie doit ses plus grands malheurs.

« C'est Cavour qui séduisit le peuple, corrompit la presse, qui accorda des récompenses à des hommes nuls, ses aides dans son plan de diviser l'Italie avec l'intention de la fondre en un seul tout. C'est Cavour qui proclama Rome capitale de l'Italie ; Cavour qui appuya les révolutionnaires de Parme, de Modène, de la Toscane, de Naples, de la Sicile ; Cavour qui organisa l'envahissement des Marches et de l'Ombrie. Sous le ministère de Cavour, l'Eglise n'eut pas de paix ; le sacerdoce fut persécuté, la probité tournée en dérision ; les serments les plus saints furent violés ; le cœur du Souverain Pontife fut affligé de la façon la plus barbare.

« Cavour était parvenu au sommet de la gloire. Monuments, médailles, inscriptions devaient en éterniser le sou-

(1) « Nous restons convaincu, dit M. Louis Veillot, que les foudres spirituelles portent coup tout comme au moyen âge, et qu'il y a toujours dans l'air des souffles qui font bientôt crouler tout ce qu'elles ont frappé. »

venir, et lui se préparait déjà à pénétrer dans la ville des Papes pour arborer sur les sept collines l'étendard tricolore italien.

« Mais Dieu avait compté ses pas ; il lui avait permis de parcourir en triomphe toute l'Italie, et lui laissait voir les portes de Rome ouvertes.

« Tout à coup son entendement se voile ; sa main, qui avait écrit tant de notes et de protocoles, tremble. Un moine, je ne sais comment, recueille son dernier soupir, et les cloches, par leurs sons funèbres, annoncent que l'âme du comte de Cavour venait de se présenter non plus par-devant le tribunal du journalisme qui l'encensait, mais au pied du trône de Dieu qui avait décidé de le juger (1).

(1) Nous tenons de Mgr Fransoni, archevêque de Turin, que l'ordre de faire recevoir les derniers sacrements à Cavour est venu de Paris. On sait que le malade n'avait plus sa connaissance quand un prêtre faible lui a donné le Viatique. (*Note de l'auteur.*)

La *Civiltà cattolica* nous donne le récit de ce qui s'est passé à l'audience accordée par le Saint-Père au confesseur du comte de Cavour. Voici ce récit :

« A peine arrivé à Rome, où il avait été appelé par les supérieurs de son ordre, le P. Giacomo da Poirino fut reçu en audience par le Saint-Père. Sa Sainteté lui adressa aussitôt la parole en ces termes : « Nous savons qu'à tous ceux qui vous demandent ce qui s'est passé à la mort du comte de Cavour, vous avez l'habitude de répondre : « Il s'agit du secret sacramentel de la confession, et ainsi je ne puis rien dire. » Pour ne pas être exposé à recevoir de vous une semblable réponse, qui, s'adressant à nous, serait une véritable insulte, nous vous déclarons que le secret de la confession est chose tellement inviolable, que vous êtes obligé de le garder en face de quelque autorité que ce soit, quand ce serait la plus haute, quand ce serait la nôtre. Mais, à la mort du comte de Cavour, il y a eu des actes extérieurs et visibles pour tout le monde : on lui a administré le Viatique, on lui a donné l'Extrême-Onction. Cet acte extérieur d'administration des sacrements exigeait nécessairement un autre acte extérieur, la rétractation, sans laquelle vous, son curé, vous ne pouviez consentir à lui administrer les sacrements de l'Eglise. Comment ces actes extérieurs ont eu lieu, c'est ce que nous, gardien de la sainte discipline de l'Eglise, voulons apprendre de vous-même. » A ces

« Qu'il nous dise ce que sont devenus ses projets, ses triomphes, ses vengeances.

« Qu'il nous dise quel jugement l'Éternel a porté sur ses menées diplomatiques, sur les révolutions qu'il propageait sans relâche par les récompenses accordées à des conspirations ténébreuses.

« Cavour est mort; ses membres tombèrent en putréfaction la veille même de la première fête nationale qui devait lui montrer l'Italie telle que lui et les siens venaient de la faire.

« Terrible leçon ! Elle nous avertit que devant la mort rien ne vaut, ni génie, ni astuce, ni gloire, ni présomption. »

Nous avons vu à Milan la statue élevée par la ville au comte de Cavour : l'Italie est représentée à ses pieds. On ne pouvait imaginer rien de mieux. Depuis que l'Italie est tombée au pouvoir du ministre piémontais et de ses dignes successeurs, on peut dire qu'elle rampe à leurs pieds, écrasée d'exactions et de fusillades.

paroles si graves, le père répondit en racontant ce qui déjà était connu de tout le monde, qu'il n'y avait pas eu de rétractation, parce qu'il n'avait pas cru alors devoir l'exiger. Cette réponse, il la confirma ensuite par écrit, en exposant la suite des faits arrivés en cette douloureuse circonstance; et sans confesser explicitement, selon le désir de l'autorité ecclésiastique, qu'il avait manqué à son devoir, peut-être en raison de la difficulté des circonstances, il déclara seulement d'une manière générale que s'il avait manqué en quelque manière, il en demandait pardon. Le but de son voyage étant ainsi atteint, quoique imparfaitement, on le laissa partir, en lui défendant seulement d'administrer désormais les sacrements, puisque, n'ayant pas su ou n'ayant pas voulu, dans un cas si évident, remplir le devoir d'un ministre de l'Église, il ne pouvait, sans déshonneur pour les âmes, exercer des fonctions si importantes. »

Le pape Pie IX.

(AU COMTE DE CAVOUR.)

A raison tu le hais ce vieillard magnanime,
 O ministre! Il te prend le profit de ton crime.
 Ameute contre lui les peuples et les rois :
 Si tu vois le succès de ta fourbe profonde,
 Tu n'auras fait d'efforts et charpenté le monde
 Que pour lui tailler une croix.

Si Dieu, pour nous punir, t'accorde la victoire,
 Prends ce leurre d'un jour; mais renonce à la gloire,
 Renonce à rien fonder qui soit durable et beau :
 Fils du néant, le crime en subit la tutelle.
 Le martyr, dans un pli de sa robe immortelle,
 Emporte l'espoir du bourreau.

Tes ruses tromperont ta colère ulcérée.
 Pour enlacer enfin la colombe sacrée,
 Abats l'arbre puissant planté par nos hïeux :
 Sa chute frustrera tes attentes cruelles.
 Imbécile serpent, la colombe a des ailes;
 Tu ne peux pas fermer les cieux.

Parce que le jour baisse et le soleil décline,
 Tu crois que c'en est fait, et qu'une autre doctrine
 A l'empire en tes mains joindra la Papauté ;
 Mais l'astre déclinant vers la terre plus sombre,
 Nain méchant et jaloux, ne grandit que ton ombre,
 Et te jette à l'obscurité.

Tu te perds dans la nuit, il marche vers l'aurore.
 D'autres matins suivront d'autres déclinés encore,
 Toujours ce divin mort jaillira du tombeau,

Toujours il usera glaives, chaînes, couronnes ;
Il sera toujours roi des âmes, et les trônes
De ses pieds seront l'escabeau.

Pour ton histoire à toi, s'il veut qu'on la retienne,
Elle pourra remplir un feuillet de la sienne :
On y lira qu'avec de l'or et des soldats,
A force de forfaits, de ruses, de victoires,
Réunissant enfin sur ton seul nom deux gloires,
Tu fus Erostrate et Judas.

(LOUIS VEUILLOT.)

CHAPITRE TROISIÈME.

PIE IX ET LES ENNEMIS DU SAINT-SIÈGE.

Les soldats de Victor-Emmanuel feignent d'entourer le petit territoire pontifical d'un réseau préservateur ; mais on sait que les mailles de ce réseau sont fort complaisantes envers les volontaires et les suppôts de Garibaldi et de Mazzini.

La révolution est impitoyable. Dès 1860, elle a fait dire au roi : *Andremo al fondo*. A peine la Vénétie livrée, elle lui fait dire : *L'Italia è fatta, ma non compiuta*. Il faut donc *achever l'Italie*, et les brigands sont chargés de l'*achèvement* !

Si le roi Victor-Emmanuel n'était pas débordé, s'il était maître chez lui, il s'arrêterait, maintenant que, de par la France et la Prusse, il possède le royaume lombardo-vénitien ; il romprait avec le parti rouge, dont le programme est : Rome ou la mort ! et, n'eût-il aucune idée religieuse, la politique, le bon sens lui conseilleraient de laisser Rome aux catholiques. Rome n'augmentera pas sa puissance ; Rome sans le Pape a beaucoup moins d'importance pour lui que Gênes, Livourne, Ancône, Venise, Milan, Naples et Palerme. Rome, veuve de son Pontife, ne mérite pas qu'on se fasse autant d'implacables ennemis qu'il y a de catholiques dans le monde. Rome sans le Pape, car il n'y a pas place pour

deux rois dans la ville éternelle, ne mérite pas que Victor-Emmanuel s'aliène à toujours le cœur de ses sujets catholiques. Si donc il marche, c'est qu'une force le pousse, c'est que derrière lui hurle la tourbe démagogique, c'est que sa couronne et sa vie peut-être en dépendent. Victor-Emmanuel s'est servi de la révolution pour satisfaire une ambition démesurée, sans se douter probablement que la révolution n'endosse pas gratis la livrée royaliste. Aveuglé, séduit par des enthousiasmes de commande, il n'a pas compris que cette révolution, dont le but suprême est la destruction de tous les trônes sur les ruines de la Papauté, ne l'acceptait, ne le servait que parce que son titre de roi dissimulait aux yeux de l'Europe la véritable portée du mouvement italien, essentiellement anti-religieux et, comme tel, anti-social. Il n'a pas compris que c'était une bonne fortune pour des misérables comme Mazzini, Garibaldi et compagnie, de trouver un roi et une armée pour réaliser, sous prétexte d'unitarisme, le but poursuivi depuis si longtemps et avec une infernale persistance par la franc-maçonnerie : la chute de la Rome chrétienne. Il voit clair sans doute maintenant, mais trop tard ; le char est lancé, et, dùt-il se briser contre le roc de Pierre, il ira jusqu'au bout. Victor-Emmanuel sera bientôt en face du Pape. Nous touchons au moment suprême (1).

La Papauté est condamnée à mourir, comme le divin Maître, entre des larrons. Honte suprême sans doute, mais espoir radieux ; car, comme le divin Maître, elle ressuscitera.

(1) Ce malheureux prince, qui n'a pas perdu la foi, est en proie aux remords les plus cruels. Nous savons d'une manière très-certaine qu'au moment de partir pour la dernière guerre d'Italie qui devait déposséder Pie IX, Victor-Emmanuel disait à l'archevêque de Gênes, son ancien précepteur : *Je souffre comme un damné !*

Au-delà des frontières, la haine des sectaires, une haine furibonde, dévoile les plus infâmes projets.

Quels que soient les événements qui se dérouleront sous nos yeux, nous pouvons affirmer que Pie IX sera grand et dominera le monde, parce que rien ne domptera sa volonté de faire aimer en lui le Dieu bon qui l'inspire et qui l'a envoyé.

Pie IX n'est pas seulement le Chef de l'Eglise, il est aussi le modèle dont elle avait besoin au milieu des épreuves que nous traversons. Quelle force et quelle paix dans ce cœur si tourmenté ! quelle humilité magnanime ! quelle splendeur de patience, rehaussée encore par un grand contraste ! L'attitude du Saint-Père, comparée à celle de ses ennemis, nous rappelle une scène de notre première révolution. A la tribune du club des Cordeliers, dans une séance de nuit, Danton poussait des vociférations sauvages ; à la même heure, à deux pas de là, dans une retraite éclairée par une petite lampe, le vénérable abbé Emery, supérieur des sulciciens, remplissait les plus touchantes fonctions du ministère sacré avec une sérénité si merveilleuse, qu'elle eût pu faire croire à des temps heureux. Le club des Cordeliers d'aujourd'hui, les Dantons d'aujourd'hui sont ceux-là qui, en haine du catholicisme et de la France, viennent parler de Vêpres siciliennes. En face d'eux il y a un homme qui, menacé de n'être plus roi, est plus que jamais un saint Pape. Au milieu de perpétuelles agitations, il suit avec un calme imperturbable les habitudes de sa vie pieuse. Il visite, comme à l'ordinaire, les sanctuaires vénérés où des tombeaux augustes lui rappellent les victoires des persécutés d'autrefois. Il sera bientôt peut-être un martyr, et voilà qu'il se prépare tranquillement à canoniser les martyrs de Gorcum. Il est si beau de sérénité, qu'on ne se douterait pas, à le voir, qu'il a le pied sur un abîme et le front dans une tempête ; ce héros chrétien n'a de larmes que dans ses prières.

Priens avec lui, souffrons en lui, agissons comme lui, et, grâce à la fermeté de ses principes et de ses exemples, tôt ou tard, quoi qu'il arrive, nous aurons vaincu par lui (1).

On peut douter que le siècle s'achève sans ajouter quelques débris à ces restes d'insignes royaux qui traînent çà et là sur la terre, brisés pour n'avoir pas voulu se renouveler, et devenus fragiles à force de s'endurcir dans l'orgueil; mais cette époque redoutable aux sceptres qui sont des haches et des glaives verra s'affermir et s'orner d'une splendeur nouvelle le sceptre qui n'est que la houlette du pasteur.

S'il y a combat, et le combat semble inévitable; si Dieu fait au prince des ténèbres la part que nos prévarications lui ont trop méritée; si le jour des Rameaux et l'allégresse reconnaissante des malades guéris ne sont encore une fois que le présage de l'ingratitude et l'avant-scène du Calvaire; si le nouveau Grégoire rencontre un autre Henri, ne tremblons pas, et ne disons pas que c'en est fait. Les hommes comme Pie IX ne viennent point pour présider à l'esclavage

(1) La catholicité, si troublée par les coups et contre-coups des événements, est parfaitement tranquille sur la fermeté avec laquelle Pie IX repousserait toute convention désastreuse et avilissante. Il sait ce que sa conscience, son courage, sa dignité lui demandent. Il se dit que les cent soixante-neuf Papes qui l'ont précédé sur le trône le regardent en ce moment. La Papauté, qui a posé le diadème impérial sur le front de Charlemagne, ne jettera pas de ses propres mains sa tiare dans le garde-meuble des déprédateurs de l'Italie. Si le principat sacré devait être détruit pour quelque temps, il ne succomberait pas dans un pacte indigne; il tomberait avec grandeur d'âme, et forcerait ses ennemis à respecter la majesté de sa chute. Le Pape, qui ne serait plus roi, se ferait pèlerin apostolique. Quel peuple fidèle ne serait heureux de le recevoir? Quel gouvernement oserait porter la main sur lui? A chaque station de cet exil auguste, il serait du moins plus maître de ses actions qu'il ne pourrait l'être dans Rome captive, et sa présence remuerait bien profondément les populations qui le verraient passer, portant avec lui la liberté de l'Eglise de Dieu.

(MGR GERBET.)

et à la ruine, mais à la délivrance et à la reconstruction. Les obstacles les plus insurmontables en apparence ne s'élèvent devant eux que comme des jalons destinés à leur montrer le chemin ; l'infranchissable mer est le sentier qu'ils doivent prendre ; le désert où se fortifie leur courage aura sa moisson de manne qui tombera du ciel et ses sources d'eau vive qui s'épancheront du rocher. Après l'Égyptien, l'Amalécite sera vaincu par miracle, et la montagne, qu'elle soit l'Horeb ou le Calvaire, verra l'envoyé de Dieu lever vers Dieu ses mains fatiguées et meurtries, mais triomphantes, d'où la bénédiction descendra plus abondante et plus douce que la pluie nécessaire aux blés. Voilà ce que tout chrétien peut attendre et peut annoncer. Il est des signes auxquels l'œil d'un chrétien ne saurait se méprendre ; à leur aspect, le dernier d'entre nous se sent prophète par la seule grâce du baptême, et l'espérance qui s'élève divinement en nos cœurs nous raconte les choses de l'avenir (1).

Voici les touchantes paroles qui terminent la dernière lettre pastorale du courageux évêque de Rodez :

« Répondons à la voix de notre Père. Prions avec ferveur le Dieu de la justice et de la miséricorde. Invitons le peuple fidèle à prier avec nous pour obtenir que le Pasteur universel reste vainqueur dans ce rude combat qui lui est livré par l'enfer déchaîné, et traverse sain et sauf cette crise redoutable avec le troupeau fidèle qui lui est confié. Peut-être qu'au dernier moment, quand tout semblera perdu, la Providence suscitera quelque incident inopiné par lequel tout sera sauvé. Mais si nous sommes condamnés à voir cette immense perturbation des consciences catholiques que produira le triomphe du mal, la confiscation de la capitale du monde chrétien, nous espérons que ce triomphe n'aura qu'un temps, et que le Pape, chassé de son siège, y retour-

(1) Louis Veuillot.

nera, comme tant d'autres parmi ses prédécesseurs y sont retournés ; car si Rome est nécessaire à la Papauté, la Papauté est encore plus nécessaire à Rome. Depuis dix-huit siècles, la veuve des Césars est unie au Vicaire de Jésus-Christ, et nulle force ne pourra rompre cette union que Dieu même a formée, et nulle puissance humaine ne pourra prendre racine au Capitole, parce qu'on ne fonde rien de solide par le crime et l'apostasie. »

L'excommunication jetée au milieu d'un festin de républicains.

La révolution romaine s'étudiait à copier les autres révolutions jusque dans la profession de ses principaux chefs. Celui de la révolution française fut l'avocat Robespierre, le chef de la révolution italienne était l'avocat Mazzini. Un des chefs de celle de Rome sera l'avocat Armellini, qui prononcera la déchéance du Pape comme prince temporel. Armellini, avocat consistorial, avait prêté *six serments* de fidélité à la Papauté ; il avait même composé, en l'honneur de la Papauté, un sonnet remarquable que voici : « Je rencontrai le Temps et lui demandai compte de tant d'empires, de ces royaumes d'Argos, de Thèbes et de Sidon, et de tant d'autres qui les avaient précédés ou suivis. Pour toute réponse, le Temps secoua sur son passage des lambeaux de pourpre et de manteaux de roi, des armures en pièces, des débris de couronnes, et lança à mes pieds mille sceptres en morceaux. Alors je lui demandai ce que deviendraient les trônes d'aujourd'hui. « Ce que furent les premiers, me répondit-il en agitant cette faux qui nivelle tout sous ses coups impitoyables, les autres le deviendront. » Je lui demandai si le sort de toutes ces choses était réservé au trône de Pierre. Il se tut, et, au lieu du Temps, ce fut l'Éternité qui se chargea de la réponse. »

Quelque temps après le départ du Saint-Père, Armellini, devenu traître à ses serments et ministre de l'intérieur, donnait à dîner aux principaux chefs de la révolution. Sa femme, qui lui disait sans cesse : « Avocat consistorial, qu'avez-vous fait de votre serment ? » sa femme s'était retirée au fond de son appartement pour ne pas souiller ses regards, avait-elle dit, de la vue des Sterbini, Mamiani, Galetti et autres. Ceux-ci demandaient la cause de son absence, lorsque tout à coup la porte s'ouvrit et livra passage à M^{me} Armellini, qui, pâle, l'œil en feu, le geste menaçant et la main armée d'un rouleau de papier, s'écria : « Vous êtes tous des maudits ! Craignez les châtimens de Dieu, ô vous qui, au mépris de vos serments, ne pouvant le tuer, avez chassé son ministre. Redoutez la colère divine : Pie IX, du fond de son exil, en appelle à Dieu contre vous ; écoutez ses arrêts. » Et déroulant lentement la feuille qu'elle tenait à la main, elle lut d'une voix ferme, rendant chaque expression, marquant chaque nuance, le décret du Saint-Père contenant la menace de l'excommunication.

Cette lecture fut un coup de foudre pour les convives. M^{me} Armellini, après un instant de silence, reprit : « Avez-vous compris, messieurs ? Le bras vengeur auquel nul ne saurait échapper est suspendu sur vos têtes, prêt à frapper ; mais il en est temps encore, la voix de Dieu, par celle de son Vicaire, n'a point encore fulminé contre vous la sentence terrible. Au nom de votre bonheur en ce monde et de votre salut dans l'autre, jetez-vous au-devant de sa miséricorde ; la coupe des iniquités se remplit dans vos mains, brisez-la avant qu'elle déborde. » Disant ainsi, cette femme, exaltée par une sainte indignation, jeta devant eux sur la table le décret du Saint-Père, puis elle se retira.

Après l'entrée de l'armée française à Rome, Armellini fut forcé de s'expatrier. Il est mort à Bruxelles en 1863, mé-

prisé de tous les hommes honnêtes, pendant que Pie IX est encore sur son trône, faisant par ses vertus et son courage apostolique l'admiration du monde.

Une maxime de Salvagnoli (Vincenzo).

Salvagnoli naquit à Corniola, près Empoli (Toscane), le 28 mars 1802, et acheva ses études à l'université de Pise, où il fut reçu avocat en 1826. En 1833, il subit un emprisonnement de quelques semaines à cause de ses opinions. Partisan du fédéralisme, il en développa les idées dans un écrit publié en 1847, à Lugano, sur *l'état politique de la Toscane*. Vers le même temps, il fonda à Florence, avec MM. Ricasoli et Raphaël Lambruschini, le journal *la Patria*, qui, placé sous sa direction, eut une grande influence. Sous le régime constitutionnel de la Toscane, il fut député d'Empoli au parlement, où il devint le principal orateur et le chef du centre gauche.

Accusé de piémontésisme lors du gouvernement républicain, il se retira à Nice; puis il se rendit à Londres et à Paris, et se lia étroitement avec Cavour.

Au mois d'avril 1859, après le départ du grand-duc, il reçut de M. Buoncompagni une mission près de l'empereur Napoléon; puis il revint à Florence prendre possession du ministère des cultes. Ses actes et ses conseils contribuèrent grandement à l'union de la Toscane au Piémont, réalisée par M. Ricasoli.

Ainsi, ce que les nombreux volumes des bibliothèques qui décorent sa patrie n'avaient pu produire sur l'intelligence de cet ennemi de la maison de Lorraine, quelques articles de journaux, les déclamations sonores des charlatans politiques, les trompeuses théories des brochures répandues par

l'infatigable Buoncompagni et les dépêches ministérielles de Turin y suffirent.

L'idée de Rome *piémontisée*, d'un pape grand aumônier de la maison royale, sous les ordres et la censure des Ricasoli et des Conforti, souriait également à Salvagnoli. Il vit sa patrie *piémontisée*, il en vit les gloires ternies et arrachées une à une; mais Rome, capitale de son Piémont adoré, il ne la vit pas, il mourut... *Rome ou la mort!*

C'est Salvagnoli qui dit un jour à Brofferio : « Mon cher, AVEC LA VÉRITÉ ON NE GOUVERNE PAS. »

Songez aux sublimes enseignements, aux maximes religieuses et morales qu'aurait publiés et suggérés un tel homme, si lui aussi se fût assis dans les conseils de l'Etat.

La mort de Farini, digne de sa vie abominable.

Il faudrait fermer les yeux à la lumière pour ne pas voir la main de Dieu dans la fin de ces fiers Italiens qui ont si souvent répété ces mots : *Rome ou la mort!*

On écrivait de Rome au *Journal de Bruxelles* dans le mois de novembre 1866 :

« Les Italiens vont élever un monument à Luigi-Carlo Farini. Farini est une de leurs *gloires*.

« Pour s'en assurer, il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur les actes principaux de la vie de ce *grand homme*, et c'est ce que je veux faire, n'en déplaise à ces timorés qui estiment qu'on doit toujours respecter les morts. En somme, quand un pays a l'effronterie d'offrir à l'admiration de la postérité la mémoire d'un conspirateur, je suis en droit de dire mon avis et de prouver que mon avis est bon.

« Farini naquit le 22 octobre 1822, à Russi, dans les Etats de l'Eglise. Avant d'entrer dans la politique, il étudia

la médecine à Bologne, et montra, avec de l'aptitude pour la science, un tempérament moral très-dépravé. Tout jeune, il fut affilié par un sien parent aux sectes révolutionnaires, figura avantagusement dans les mouvements politiques de 1841 à 1843, et obligea la police pontificale à l'exiler. Etant en Toscane, il rédigea le fameux manifeste de Rimini, qui servit de programme à la rébellion des Romagnes en 1845, et reçut du professeur Montanelli la mission de corrompre la jeunesse de l'université de Pise, ce dont il s'acquitta à la satisfaction des patriotes. Mazzini, dans ses œuvres imprimées récemment à Milan, déclare que Farini, après avoir appartenu à la *Jeune-Italie*, a lâchement abandonné cette haute école du patriotisme sans tache pour se vendre au parti piémontais. Mazzini affirme qu'à Bologne pourtant Farini avait été vu relevant les manches de son habit et criant qu'il plongerait ses bras jusqu'au coude dans le sang des prêtres. En 1847, l'amnistie de Pie IX lui rouvrit les portes de la patrie. Le sicaire que Mazzini traite en transfuge n'avait, en se faisant piémontiste, que changé de peau. Il s'était résigné à l'hypocrisie. A Rome, il sut gagner la confiance du gouvernement d'alors et devint substitut du ministre de l'intérieur. Dans cette position élevée, il usa de son autorité pour transformer le personnel des délégations et des municipalités, et substitua le plus qu'il put aux gens honnêtes des fonctionnaires hostiles au Pape. Chargé ensuite d'une mission auprès de Charles-Albert à Volta, élu membre du parlement par la ville de Faenza, et nommé directeur de la santé des prisons par M. Rossi, il agit partout avec la même perversité. On conserve à Rome un document qui ne tardera pas à être publié : c'est le compte-rendu qu'il fit au Cercle populaire touchant l'assassinat du ministre de Pie IX. Dans les aveux imprudents de ce document, on voit jusqu'où ont pu arriver la félonie et l'hypocrisie de cet homme, qui restera comme une des figures les plus hideuses de la révolution italienne.

« La rentrée du Pape en 1849 lui fit le séjour de Rome impossible. Il s'était déclaré *modéré* et demanda un refuge... et de l'argent, des emplois et des dignités au Piémont, lequel n'avait garde à cette époque de mépriser les hommes qui devaient plus tard devenir les instruments de son ambition criminelle et de ses attentats dans toute la péninsule. En Piémont, grâce à la protection de Cavour, protection achetée à un prix qu'a révélé la chronique scandaleuse et qu'il n'est pas décent de faire figurer ici, il fut tour à tour journaliste, ministre, médecin, député. Il écrivit un livre qui n'a que la valeur d'un pamphlet, *il Stato Romano*, et travailla avec passion à préparer les événements. Aussi, en 1859, prit-il un rôle important et entra-t-il de plain pied, dans la voie où il devait se couvrir à la fois de sang et de ridicule. Elevé à la dignité de dictateur des duchés de Modène et de Parme, il s'établit dans le palais de François V. On le vit alors déployer un faste insensé, trancher du souverain, couvrir sa femme et sa fille des habits des princesses exilées, se faire servir par des laquais à la livrée du duc, donner enfin dans tous les travers d'orgueil auxquels peut se livrer un parvenu un instant paré des attributs de la royauté. Ce fut pitié de le voir dans ce rôle si peu fait pour lui et qu'il prenait au sérieux, en dépit des quolibets populaires et des railleries de toute la presse italienne. Argenterie, vaisselle plate, linge de table et linge de corps, le tout au chiffre du duc, surmonté de la couronne ducale, tomba en la possession du dictateur. L'initiale de Son Altesse Impériale était la sienne. Il n'eut qu'à enlever la couronne, non point par modestie, mais pour mieux s'approprier ces biens que lui envoyait la *providence* révolutionnaire. Enrichi à l'instar de tous ses complices, Farini, les surpassant en fourberie, répétait à tout venant « qu'il voulait mourir pauvre. » Le téméraire croyait *in petto* s'assurer une vie opulente, comme si Dieu ne savait pas, quand il lui plait, précipiter ses ennemis du

faite de leur fortune dans les abîmes de la misère. Epicurien à l'instar aussi de tous ses complices, Farini, les surpassant encore en glotonnerie, se livrait aux recherches et aux abondances de la table, et l'on sait quelle allait être bientôt son horrible nourriture. Bourré d'or, plein de viandes et de vins, enflé par la puissance, Farini se compléta par le crime.

« Ce fut par son ordre que le colonel comte Anviti, serviteur de la duchesse de Parme, fut arrêté et livré à la populace, qui se porta contre lui, on s'en souvient avec horreur, à tous les actes d'une férocité abominable. Le colonel fut dépecé sur une table. On traîna par la ville les lambeaux de son corps ; sa tête, promenée au bout d'une pique, demeura exposée au faite d'une colonne sur une de ses places. Dénoncé par la voix publique et par les révélations de Massimo d'Azeglio, sommé de poursuivre les assassins, Farini se contenta de faire abattre la colonne. Cet exploit mit bientôt fin à la mission du dictateur dans les duchés, qui furent annexés, et aussitôt après la victoire de Castelfidardo, Farini, revêtu de dignités nouvelles, alla, en octobre 1860, remplir à Naples un autre rôle souverain. Il fut chargé, comme commissaire extraordinaire de Victor-Emmanuel, de préparer les Deux-Siciles à entrer dans la nouvelle monarchie italienne. Mais le jour de la justice de Dieu commençait à poindre. Un homme était cher et utile à Farini, lui servait de secrétaire et gouvernait sa maison : c'était son gendre, M. Ricciardi. Il mourut subitement. Peu de temps après vint le tour de sa fille, M^{me} Ricciardi, et Farini se trouva seul (1). Entendit-il la voix qui s'élevait de ces deux

(1) On lit à ce sujet dans le *Monde* du 13 avril 1865 :

« Il ne nous reste qu'à enregistrer un nouveau coup de la main de Dieu. La fille de M. Farini, dont le premier mari est mort en 1861 d'une maladie mystérieuse, après quelques semaines de mariage, à Naples, où il occupait la charge de secrétaire de la lieutenance auprès de son beau-

tombes ? Nul ne le sait. De retour à Turin, en 1864, il fut tout à coup frappé du mal le plus terrible : il devint fou-fou furieux. Je ne raconterai pas tous les incidents auxquels donna lieu sa maladie ; il me suffit de révéler, pour faire ressortir l'action de la justice divine, ces trois rapprochements :

« Farini, par une hypocrite raillerie, s'était plu à répéter, en même temps qu'il étalait un faste insolent et accumulait des trésors pour l'avenir, qu'il voulait mourir pauvre, et il a vécu les dernières années de sa vie dans une abjection et une nudité auxquelles la pauvreté la plus misérable ne saurait se résigner. Farini s'était livré à un luxe de Sardana-pale, et on l'a vu, dans sa folie, refuser toute nourriture qu'on lui offrait et assouvir sa faim de la façon la plus immonde. Farini enfin avait, au faite du pouvoir, livré un innocent aux mains d'une populace furibonde, et, précipité dans les abîmes de la folie, il n'a cessé de se croire poursuivi par l'ombre vengeresse de sa victime : « Anviti, Anviti, tout sanglant, sa tête à la main, le voilà ! » Il répétait sans cesse ces paroles, et se roulait nu, couvert de vermine et d'ordures, sur le pavé de sa chambre, en proie à des terreurs et à des rages horribles.

« C'est à un tel homme que la révolution italienne va élever un monument. Il ne faut pas s'en plaindre : la révolution est logique, et Farini est digne d'elle. »

père, vient de mourir elle-même quelques mois seulement après avoir contracté un second mariage. Quant à M. Farini lui-même, il est à Quarto, sur la Rivière de Gènes. Il est tombé dans un état d'enfance complet, et il donne tous les signes d'un abrutissement épouvantable. »

Cassinis, l'ex-ministre des cultes, met fin à ses jours.

Les révolutionnaires estiment leur vie à sa valeur : ils ne la mettent pas à haut prix. Nous avons vu, dans la première partie de cet ouvrage, les fiers démagogues français, quand ils échappaient à l'échafaud, être eux-mêmes leurs propres bourreaux, et terminer leur vie par le suicide, le plus lâche et le plus impardonnable de tous les crimes. Les révolutionnaires italiens, qui ne sont que de misérables copistes des démocrates de 93, couronnent leur vie par une mort violente qui attache à jamais à leur mémoire une note d'infamie.

En voici encore un exemple récent, annoncé dans les lettres de Turin du 18 décembre 1866 :

L'avocat Cassinis, ex-président de la chambre des députés, ex-garde des sceaux et ministre des cultes, vient de se couper la gorge avec un rasoir.

On attribue à trois motifs principaux cette mort, qui a produit une sensation extraordinaire. En premier lieu, M. Cassinis souffrait beaucoup depuis quelque temps d'un tic douloureux (sans parler du tic révolutionnaire et du ver rongeur). En second lieu, il avait perdu sa femme il y a deux ans, et était resté, depuis cette époque, sous la pression d'idées mélancoliques. (*Non est pax impiis* : « Il n'y a point de paix pour l'impie. » Pauvres gens sans foi, sans espérance !) En troisième lieu, on assure que les affaires de Cassinis étaient dérangées. Quoi qu'il en soit, personne ne s'attendait à une si déplorable catastrophe (1).

(1) Cinq jours avant sa mort, l'ancien ministre Cassinis adressait au chevalier Paolo Di Trompeo, secrétaire de la questure à la chambre des

M. Cassinis était ministre des cultes en 1859 et 1860, et, en cette qualité, il a coopéré à l'invasion des Etats-Pontificaux. C'est lui qui donna l'ordre d'enlever le cardinal de Angelis de son siège épiscopal de Fermo et de le conduire à Turin. C'est encore lui qui, sachant le cardinal arrivé dans cette ville, le fit amener dans son cabinet, où il lui tint un langage tout au moins irrévérencieux pour un prince de l'Eglise. Six ans viennent de s'écouler; le cardinal est rentré paisiblement dans son diocèse, et M. Cassinis vient de passer d'une façon bien tragique devant ce Dieu dont il maltraitait les ministres, mais qui dispose tout (*cuncta disponit*) pour la gloire et l'exaltation de son Eglise.

Depuis Cavour frappé de mort subite jusqu'à Cassinis se coupant la gorge, que de pourfendeurs du Pape ont déjà disparu!...

On parle d'élever une statue au suicidé Cassinis, sans doute à côté de Cavour ou de Gioberti!

Le comte de Syracuse.

Pour les hommes appartenant à la secte des francs-maçons et liés par les serments les plus horribles, les liens sacrés de la nature et du sang sont brisés. Comme l'infâme

députés, une lettre dont l'Italie publia l'extrait suivant, qui, disait-elle, serait lu avec intérêt :

« Le 15 de ce mois sera le plus beau jour que l'Italie ait jamais vu luire. Le discours de la couronne annoncera au monde qu'il n'y a plus un soldat étranger sur le sol de la patrie. Jugez donc combien j'aurais été heureux de me trouver ce jour-là à Florence! Mais je ne suis que trop forcé d'y renoncer. Cette affection névralgique, loin de diminuer, augmente sans cesse, et j'en suis tellement tourmenté, que, lorsque je me trouve en société, j'éprouve des spasmes si violents, que je suis obligé de sortir. Vous pouvez vous imaginer, mon cher Di Trompeo, dans quelle tristesse je vis et quelle existence est la mienne. »

Judas qui vendit son Maître aux Juifs afin de contenter son avarice, ces fiers révolutionnaires sont toujours prêts à livrer leur famille et leur conscience, pourvu qu'on leur promette des places ou les moyens de satisfaire leurs honteuses passions. Et voilà pourquoi les révolutions coûtent si cher et ruinent les pays où elles éclatent.

Un jour, le comte de Syracuse, oubliant les traditions religieuses de sa race, séduit par les promesses que prodiguent la révolution et les sectes, conspira contre son parent, son souverain ; rompant les liens du sang dans un moment des plus dangereux pour le trône, le comte de Syracuse fit cause commune avec les rebelles et les traîtres.

La couronne du roi de Naples fut brisée. Le comte de Syracuse, son parent, s'en réjouit pour l'Italie, et peut-être même pour son propre intérêt ; il fut applaudi par les révolutionnaires et se lança au milieu d'eux. Mais un beau jour le comte de Syracuse ferme subitement les yeux et tombe à terre. Un coup d'apoplexie foudroyante l'avait étendu mort. Mémorable leçon !

Elle est faite pour nous apprendre que l'on ne se heurte pas en vain contre la volonté de la Providence divine, qui, dans les princes comme dans les peuples, punit la déloyauté, les calculs personnels, l'orgueil et l'ambition (1).

(1) Un écrivain que la Providence semble avoir suscité pour flageller les apostats et les félons a fait sur le comte de Syracuse l'épithaphe suivante :

- « Traître à son roi, traître à son sang,
- « Traître à l'honneur humain, traître à la foi chrétienne,
- « Moins homme qu'animal paissant,
- « Moins animal encor que fumier croupissant,
- « Indigne d'avoir face humaine,
- « Gorgé de l'or abject d'un traître plus puissant,
- « Par le diable écrasé dans la fange en passant,
- « Ce seigneur a crevé comme une outre trop pleine. »

Un ennemi du Pape dévoré par son chien.

De l'aveu même de ses adversaires, Pie IX est si bon, si populaire, qu'il n'est pas possible d'expliquer la rage et la haine de certains hommes pour le meilleur des pères sans une intervention de l'enfer, qui ne peut lui pardonner la gloire qu'il a rendue à Marie par la définition dogmatique de l'Immaculée Conception. Mais Dieu n'a pas abdiqué, et de temps en temps sa justice éclate d'une manière terrible.

Sous ce titre : *Accidents qui n'en sont pas*, les journaux italiens publient depuis quelque temps un assez grand nombre de faits du genre de celui que nous allons rapporter; il se trouve mentionné dans le *Bon Pasteur* de Naples :

« Un habitant de Francavilla, province de Lecce, animé d'un sentiment sacrilège de mépris pour la personne sacrée du Pape, avait donné à son chien le nom de Pie IX. Dans le mois de juillet, se trouvant seul dans sa chambre, il appela, pour se divertir comme à l'ordinaire, son chien, et le fit tenir debout contre le mur, figurant un soldat. Comme il se raillait irrévérencieusement du Souverain Pontife, le chien, comme indigné d'une telle insolence, se mit en fureur, sauta sur son maître, le prit à la gorge, le renversa à terre et disparut. C'est à peine si le malheureux put crier au secours. Il était inondé de sang. Sa femme et ses enfants, accourus à ses cris, reçurent de sa bouche le récit de ce fait, qu'il eut peine à proférer. Il mourut ensuite sans avoir reçu les consolations de la religion. »

Punitions exemplaires.

Peu de Papes ont rendu autant de gloire à Dieu et à la Vierge immaculée que Pie IX; aussi l'enfer a soulevé toutes

les passions contre lui. Mais de temps en temps le bras du Seigneur s'appesantit d'une manière effrayante sur les malheureux qui ne craignent pas d'insulter son Vicaire.

Nous lisons, dit la *Chronique religieuse de Toulouse*, dans une lettre écrite par un savant et pieux cardinal romain à une personne qui nous est parfaitement connue, les traits suivants :

« Un malheureux sectaire ayant entendu son curé lire l'encyclique, l'a rencontré peu après, et, lui montrant un poignard, lui a dit : « Voilà ce qui fera votre affaire, si vous revenez sur ce sujet ; » puis, tirant un pistolet de sa poche : « Pour cette arme, a-t-il ajouté, elle servira contre Pie IX. » Et en remettant le pistolet dans sa poche, il a, sans s'en apercevoir, fait partir la détente, qui l'a tué sur le coup.

« — Une comédienne qui avait reçu de grands applaudissements dans une pièce où le Saint-Père était insulté, a été saisie, en rentrant chez elle, par un accès de folie ; elle s'est jetée par la fenêtre et est morte sur-le-champ.

— « Un médecin impie disait à un de ses malades : « Je ne vous reverrai plus avant que Pie IX soit expédié pour l'autre monde. » Le lendemain, ayant voulu revoir son malade, il est tombé raide mort avant d'arriver jusqu'à lui. »

Mort des schismatiques italiens (1).

Le schisme, aussi bien que l'hérésie, est la porte de l'enfer, et à moins d'une *bonne foi invincible*, qui est le secret

(1) Le clergé italien, en face de la révolution, a été à la hauteur des difficultés. Nous ne voulons pas dire pour cela qu'il n'y a eu aucune défection. Si tous les prêtres étaient des saints, les révolutions seraient

de Dieu seul et qui ne se rencontre guère que chez les pauvres gens, un schismatique est un réprouvé par avance, *jam judicatus est*; c'est un homme qui est sorti de la voie du salut; c'est un rebelle au Vicaire de Jésus-Christ, donc un rebelle à Jésus-Christ lui-même, donc un rebelle à Dieu.

La mort est dure pour ces rebelles, surtout quand ce sont des prêtres, surtout quand ce sont des évêques. Dans les persécutions que suscitèrent au Saint-Siège les mauvaises passions des empereurs soi-disant chrétiens du onzième siècle (et qu'on devrait appeler, non la guerre du sacerdoce et de l'empire, mais la guerre de l'empire contre le sacerdoce), plusieurs évêques, aveuglés par l'ambition, s'insurgèrent contre l'autorité du Saint-Siège, et prirent parti pour l'impie Henri IV contre le saint pape Grégoire VII. Un de ces rebelles, Guillaume, évêque d'Utrecht, fut frappé subitement par la justice divine, et les détails de sa mort, qui, chose curieuse! nous sont rapportés par des écrivains protestants, peuvent servir de leçon à tous ceux qui seraient tentés de se ranger du côté des ennemis du Pape. En proie aux plus affreux tourments de l'âme et du corps, ce coupable et ce misérable, qui avait perdu, comme le traître Judas, l'espérance du pardon, criait d'une voix lamentable aux clercs qui entouraient son lit : « Quand je serai mort, que ni vous ni personne ne fasse des prières pour moi ! Par un juste jugement de Dieu, je perds la vie présente et la vie éternelle : je me suis employé de toutes mes forces aux

impossibles. Dieu, dans sa sagesse, ne les permet que pour purifier l'Église au feu de la persécution.

Mais il est vrai de dire qu'on a beaucoup exagéré le nombre des apostats. C'est ainsi que les journaux ont répété que tout le chapitre de Notre-Dame de Lorette avait bien accueilli Victor-Emmanuel. On nous a affirmé sur les lieux qu'un *seul prêtre*, mort peu de temps après misérablement, osa se présenter pour recevoir ce prince excommunié.

mauvais desseins de l'empereur ; pour avoir ses bonnes grâces, j'ai abreuvé d'insultes le Pontife romain, homme de grande sainteté et de grande vertu, dont je connaissais très-bien l'innocence. » Et il expira en disant ces paroles, et son cadavre fut laissé sans sépulture jusqu'à ce que le Pape, consulté par les principaux de l'église d'Utrecht, eût ordonné qu'on l'ensevelît, mais sans honneurs et sans prières (1).

Un fait tout récent et non moins terrible a été donné, par manière d'avertissement, aux schismatiques modernes qui veulent, en Italie, diviser le clergé et séparer les prêtres du Siège apostolique. En novembre 1862, un de ces prêtres égarés, nommé Foggi, curé de Giocoli, à quatre milles de Florence, vint à mourir sans avoir pu se reconnaître. Il s'était rendu tellement odieux par le cynisme de son apostasie, que beaucoup de gens de bien ne purent s'empêcher de dire en apprenant sa mort : « C'est bien fait. » Ses amis, ou plutôt les sectaires qui l'avaient compté dans leurs rangs, voulurent lui faire un service funèbre, malgré les réglemens ecclésiastiques. Un chanoine perdu de mœurs et comme eux schismatique osa chanter la messe mortuaire : le lendemain il mourut subitement sans aucune assistance spirituelle. A celui-ci de nouveau on voulut rendre les honneurs de la sépulture chrétienne, et un certain Brunoni, curé de San-Pietro, ne craignit pas de prononcer l'éloge funèbre du malheureux. Le lendemain matin il fut trouvé mort dans les lieux d'aisance. Ainsi, quinze siècles auparavant, avait fini le prêtre schismatique et hérétique Arius. Terrible leçon pour tous les prêtres, et principalement pour ces esprits aventureux, indociles, portés à l'opposition et à la *libératorerie*, toujours prêts à juger leurs

(1) Ces considérations et les traits qui suivent sont extraits de l'opuscule de Mgr de Ségur sur le *Souverain Pontife*.

supérieurs ecclésiastiques, lecteurs imprudents de journaux frelatés et anti-catholiques; en un mot, plus près du schisme que de l'unité, plus inclinés à la révolte qu'à l'obéissance !

Un apostat.

Parmi les apôtres, choisis et élevés par Jésus-Christ lui-même, il en est un qui a eu le malheur de trahir son divin Maître; il n'y a donc rien de bien surprenant que, dans un ordre religieux qui compte un très-grand nombre de membres, il s'en rencontre un infidèle à sa vocation. L'ordre de Saint François a fait assez de bien dans le monde et donné assez de saints à l'Eglise pour que nous puissions citer le fait suivant sans scandaliser personne.

Une excellente feuille hebdomadaire, l'*Albo Reggino*, paraissant à Reggio en Calabre, publie des détails saisissants à propos d'un ex-capucin, le père Luigi Polpiglia. Cet infortuné vient d'expirer à l'hôpital de la ville. Quand éclata en 1860 l'insurrection de la Sicile, il laissa son couvent, sa tunique, et alla s'enrôler parmi les garibaldiens. Le royaume de Naples à peine annexé au Piémont, il reparut à Reggio en chemise rouge. Ce fut un grand scandale; mais des chrétiens, n'écoutant que la voix de l'indulgence et de la charité, entourèrent le religieux apostat et le déterminèrent à rentrer dans le cloître. Il n'y demeura pas longtemps, ses mauvais instincts, ses passions le poussaient; il n'eut pas le courage de lutter et retomba dans le siècle pour y vivre d'une vie abjecte. N'ayant pas de revenus, il vécut aux dépens d'autrui jusqu'à ce qu'un emploi dans l'administration des chemins de fer lui fut accordé. Hélas ! la justice de Dieu s'approchait, et le père Polpiglia n'y songeait même pas. Il semblait avoir oublié son caractère sacré, ses anciens vœux, et tout à coup un mal violent s'empara de lui. En

peu de temps son corps devint noir et semblable à un charbon refroidi. Des prêtres remplis de zèle et d'amour pour son âme accoururent au chevet de son lit. Tout d'abord il refusa, il tergiversa. Son aubergiste, troublé de cela et ne le voulant pas voir mourir chez lui, le fit transporter à l'hôpital. Là, vers le soir, il finit par céder aux instances d'un aumônier et se confessa. Il ne pensait pas que sa fin fût si proche, mais bientôt ses esprits s'obscurcirent. Il sortit de son lit, tourna pendant quelque temps comme un automate dans sa chambre et se recoucha ; survint l'agonie, puis la mort.

On le porta au cimetière sans aucune pompe funèbre, dit l'*Albo Reggino*. Gardons-nous de tout commentaire. Adorons en tremblant les jugements de Dieu, et espérons que, dans sa miséricorde infinie, Dieu aura accordé au malheureux la grâce du repentir.

Mgr Caputo devant la justice de Dieu.

Celui que Dieu a placé pour être l'exemple de la mansuétude, de la charité, de la paix, et pour donner des instructions évangéliques à son peuple, ne doit pas chanter à l'unisson des passions brutales qui enivrent la populace et la livrent aux démagogues.

Il doit prêcher la justice, propager la foi, défendre le droit et l'amour de toutes les vertus, repousser constamment les flatteries, les honneurs de ministres insensés et de sociétés perverses.

On doit bénir Dieu en voyant l'épiscopat italien, au milieu de la tourmente, demeurer fidèle à ses serments et à la sainte Eglise.

Excepté deux ou trois prélats et un cardinal dont la tête est singulièrement affaiblie, comme le témoignent ses écrits,

tous les autres ont bravé la persécution la plus brutale plutôt que de manquer à leur devoir.

La justice de Dieu s'est appesantie sur le petit nombre qui s'est montré infidèle à sa vocation, comme on va le voir dans la fin déplorable de cet évêque qui avait toutes les faveurs du roi *galant homme*.

Mgr Caputo aurait voulu chanter un *Te Deum* dans la basilique de Saint-Pierre pour célébrer la chute de Rome par les mains de la révolution italienne et la déchéance finale du pouvoir temporel des Papes.

Dieu lui coupa le mot dans la bouche, et Mgr Caputo descendit dans la tombe pour s'y consoler en compagnie des comtes de Syracuse et de Cavour.

Jugement de Dieu, que tu es grand ! Mgr Caputo mourut grand'croix des Saints-Maurice-et-Lazare, mais sans l'absolution et la bénédiction du Souverain Pontife. Le clergé et son troupeau, qui avaient été scandalisés par son inconduite, ne versèrent aucune larme de compassion sur son tombeau. Ensuite les journaux publièrent que quelques dames italianissimes avaient pleuré sa mort. Le malheureux ! il doit savoir maintenant ce que lui valent devant Dieu sa vanité sans bornes et les panégyriques pompeux qu'il débitait à la louange d'hommes révoltés contre l'Évangile de son Église et contre les lois du Vatican.

Le sergent de bataille de Pie IX.

Nous pourrions multiplier les traits de la justice divine frappant, au milieu de leurs complots, nombre de forbans répétant dans leurs cris : *Rome ou la mort !*

Presque tous les journaux nous racontent les morts déplorables des ennemis du plus doux des Pontifes.

Nous lisons dans la *Correspondance de Rome* :

« L'armée piémontaise perd encore un général. Ferdinand Pinelli vient de mourir à Bologne dans la force de l'âge. Il avait conduit une brigade à l'assaut d'Ancône, si héroïquement défendue par l'illustre chef pontifical Lamoricière. Comme la plupart des hommes qui se sont souillés dans les entreprises de la révolution, Pinelli est enlevé presque inopinément. Les consolations de la foi, le pardon de l'Eglise lui font défaut ; car, selon le *Corriere dell' Emilia*, « dans le cours rapide de sa maladie, il n'a parlé que « de Venise, d'assauts et de batailles, et, en proférant le « saint nom... de la patrie, il a rendu le dernier soupir « entre les bras, non point d'un prêtre, mais d'un capitaine « Canassa. » Pinelli était né à Rome le 31 décembre 1811.

« Un des patriarches de la révolution, Cosimo Rodolfi, vient de mourir à Florence, à la même heure et le même jour que Pinelli ; un accès de fièvre cérébrale l'a emporté tout d'un coup. »

Le Chef de l'Eglise n'a pas à chercher des soldats et des gardes : il est des légions invisibles qui savent comment on descend sur la terre, comment on gagne des victoires et comment on frappe les ennemis du Christ. Dieu a toujours à sa droite un sergent de bataille que vous ne corrompez jamais : c'est la mort. Dieu a toujours dans sa main des foudres qui portent plus loin que le canon et qui frappent plus sûrement : c'est l'air, c'est l'eau, c'est le soleil ; c'est ce rayon vif et meurtrier qui est descendu à l'improviste sur l'armée de Frédéric Barberousse, et qui l'a chassé de Rome en quatre jours ; c'est la peste qui a dissipé, sous les murs de la ville éternelle, l'armée luthérienne, toute gorgée d'or et de dépouilles ; c'est le vent glacé du nord qui a fait tomber les armes des mains les plus vaillantes derrière ce conquérant, heureux jusque là, qui tenait Rome sous le joug d'une domination usurpée, et le Pape sous les verrous

de Fontainebleau. Mais ne parlons que du présent. Où sont-ils, où sont-ils, ces politiques consommés, ces légistes hardis, ces généraux heureux, la gloire d'un royaume voisin, les appuis d'un trône démesurément agrandi, qui s'étaient promis de siéger au Capitole, d'y passer leurs troupes en revue, d'y formuler leurs lois et d'y saluer leur souverain? Que de fois n'ont-ils pas compté dans leurs calculs la mort possible, la mort probable, la mort prochaine du Saint-Père! Tout était prêt pour l'événement : les armées, les lois, les proclamations. Où sont-ils? où sont-ils? La mort les a frappés, et Pie IX est encore vivant, Pie IX est encore debout, Pie IX est encore roi! Ah! c'est qu'il reste dans la maison de Dieu de ces petits graviers qui, selon l'expression de Pascal, n'eussent été rien ailleurs, mais qui, allant se loger au fond du corps de Cromwell, troublent, renversent, tuent du même coup un homme, un trône, un empire, et étendent sous un drap mortuaire la gloire flétrie, l'ambition trompée et les rêves de la domination universelle (1). Seule l'Eglise brave tout, survit à tout, ressuscite et triomphe partout, hier, aujourd'hui, demain, toujours. Pie IX en a l'assurance, croyons-en la douce sérénité de son front : il verra son trône affermi, ses ennemis seront confondus, et son règne marquera une date immortelle dans les annales de l'Eglise.

(1) Si nous ne respectons pas la douleur des familles, nous pourrions nommer un bon nombre d'hommes d'Etat et de diplomates qui n'avaient pas toujours été justes envers le Saint-Siège, et qui ont été enlevés de ce monde sans avoir eu le temps d'implorer le pardon de Dieu. Le dernier, trouvé mort dans son lit à Paris, s'était bien promis de se réconcilier avec Dieu.

CHAPITRE QUATRIÈME.

TRAITS DE LA MISÉRICORDE DIVINE.

La justice divine ne frappe en ce monde les pécheurs et les impies que pour les faire rentrer en eux-mêmes et conurer le Seigneur de leur accorder le pardon de leurs crimes (1).

Un complice de Garibaldi au lit de mort.

On écrivait en janvier 1860 :

« Le député Mezzacapo, l'un des complices les plus ardents de Garibaldi, après avoir scandalisé pendant de longues années tous les amis de la justice et de la religion, vient de faire une mort qui fera peut-être réfléchir nos révolutionnaires et leur servira tout au moins de leçon.

« Sentant sa fin prochaine, Mezzacapo appela spontanément le curé de Majori, village où est sa demeure de famille, se confessa de ses fautes avec un repentir extrême et une grande abondance de larmes, et s'écria au moment d'être absous : « Il est donc vrai ? vous m'absolvez au nom de

(1) Il n'y a point de châtement qui ne purifie ; il n'y a point de désordre que l'Amour éternel ne tourne contre le principe du mal.

(JOSEPH DE MAISTRE.)

« Dieu ? je puis recevoir cette grâce ? je puis être sauvé ? » Aussitôt après il reçut le saint Viatique ; puis, saisissant le crucifix, il se souleva sur son lit, malgré ses vives douleurs, et en présence de tous les notables du pays, du syndic, de ses frères, de sa sœur, il dit d'une voix forte : « Je suis né
« et je meurs catholique, apostolique, romain, et je crois
« que ma religion est la seule vraie. Je crois et j'adore Dieu,
« dont le Fils, seconde personne de la très-sainte Trinité,
« vrai Dieu et vrai homme, est né de la Vierge Marie con-
« çue sans péché et que je vénère ; c'est en cette foi sainte
« que j'entends mourir. »

« Mezzacapo, le visage inondé de pleurs, accusait ses grandes fautes, protestait que, s'il pouvait revenir à la vie, il n'y retomberai plus, demandait pardon à tous, et disait encore : « Ce jour est le plus beau que j'aie vu. Venez, ô
« philosophes, venez tous, et dites si vous osez nier les
« vérités que ma bouche profère. Aujourd'hui Mezzacapo
« naît à la vraie vie. Ma conscience est mise en paix. Oh !
« que la mort du chrétien est belle dans le baiser du Sei-
« gneur ! »

« Il supplia qu'un évêque fût appelé pour lui donner la Confirmation, et Mgr Stefano, prévenu par le télégraphe, s'empressa d'accourir de Naples à Amalfi, lui administra ce sacrement, et lui accorda la bénédiction pontificale.

« Mezzacapo voulut encore qu'on célébrât la messe dans la chapelle de la maison durant son agonie, et il put y recevoir une seconde fois l'Eucharistie. Il prit congé des siens, légua de l'argent aux pauvres, et demanda des funérailles très-humbles, « comme il convenait à un pécheur tel que
« lui. » Les souffrances augmentant, et comme il disait :
« J'étouffe, mon Dieu, je me sou mets... tu as souffert plus
« que moi ; mais tu étais Dieu-Homme, et je ne suis qu'un
« misérable, » lorsque, tâtant son pouls, il eut lui-même reconnu que le moment suprême était arrivé, il fit allumer

un cierge et entonna d'une voix émue la sublime prière : *Partez, âme chrétienne*. Enfin il pria le prêtre de réciter les litanies de la Vierge, et y fit les répons jusqu'à l'invocation *Virgo prudentissima*. Là sa voix s'éteignit, et il expira. »

Aveux de révolutionnaires au moment de la mort.

A l'hôpital des incurables de Naples, un malade, se sentant près de sa fin, a voulu, malgré les représentations du prêtre qui l'assistait, faire une confession publique. « Sachez tous, a-t-il dit, que je suis un des huit misérables qui accompagnèrent de sifflets et de coups de pierre le bon cardinal Riario, le jour où il fut chassé de la ville. Mes compagnons sont tous morts d'une façon tragique. Seul je suis resté, et je meurs maintenant de phthisie à l'hôpital. »

On écrivait de Rome au journal *le Monde* au mois de mars 1864 :

« Un préfet d'une ville du royaume d'Italie, venu à Rome en touriste, est tombé malade en visitant la ville éternelle. Se trouvant mal soigné dans la maison qu'il habitait, il s'est fait transporter à l'hôpital du Saint-Esprit, où il y a des chambres affectées aux pensionnaires. Ce qu'il avait vu à Rome l'avait déjà bien ébranlé ; la maladie a porté le dernier coup. Il a demandé un prêtre et lui a ouvert son cœur en pleurant amèrement, et en demandant pardon à Dieu d'avoir vécu si longtemps loin de lui et dans la haine de Rome. »

Un malheureux qui a vu l'enfer.

Il est peu de faits surnaturels qui aient provoqué autant de blasphèmes et de sarcasmes voltairiens que l'apparition mira-

culeuse de Marie sur la montagne de la Salette. Les journaux révolutionnaires de l'Italie ont fait écho aux folliculaires impies de la France. Cette rage de l'enfer aurait dû éclairer les catholiques qui étaient portés à douter de la vérité de cette touchante manifestation de la Mère de la divine miséricorde. Dieu ne s'est pas laissé sans témoignage : des prodiges de tout genre, examinés et approuvés par l'autorité ecclésiastique, ont contribué à confirmer les croyants dans la foi et à dissiper les doutes de ceux qui avaient d'abord hésité à croire la vérité de ce fait miraculeux.

Voici un trait qui rentre dans le plan de cet ouvrage, et dans lequel on voit éclater la justice de Dieu et l'intervention miséricordieuse de Marie, si justement nommée le *Refuge des pécheurs*. La conversion sincère de cet impie est une preuve des plus fortes de la vérité de ce fait. Le retour subit d'un pécheur est une chose plus merveilleuse, dit saint Augustin, que la résurrection d'un mort.

« A Udine, dans le Frioul, un jeune homme entra, le 9 janvier 1854, chez un libraire, sur la place, près de la cathédrale. Apercevant sur le comptoir un paquet de livres récemment arrivé, il s'était mis, par curiosité, à en examiner le contenu. Un petit ouvrage sur la Salette lui tomba entre les mains. A la vue de l'image de la Vierge réconciliatrice, le malheureux s'emporte, et vomissant l'injure et le blasphème, il lance à terre le livre avec mépris. Mais jeter ainsi le livre à terre et tomber lui-même à l'instant comme frappé de la foudre, fut pour ainsi dire un seul et même mouvement. Il demeurait là, étendu, immobile, pâle et livide, semblable à un mort. Le libraire et ses commis, en proie à l'épouvante, n'osaient s'approcher de lui. D'autres personnes arrivent, mais nul n'entreprend de le toucher, ni même d'avancer jusqu'à lui. Chacun recule avec horreur en disant : *C'est un juste châtiment de Dieu.*

Cependant, au bout de quelques minutes, on lui voit

faire de légers mouvements : on dirait qu'il cherche vainement à se délivrer d'un grand poids ou à se dégager d'une étreinte violente ; enfin il paraît respirer et semble tout à coup comme délié. Il ouvre les yeux, regarde autour de lui, et fléchissant les genoux, les mains jointes, sanglotant et versant un torrent de larmes, il demande à haute voix pardon aux assistants du scandale qu'il leur a donné et des blasphèmes qu'il a osé proférer. « Sachez, dit-il, qu'en ce moment même, frappé par la justice divine, j'ai été livré aux démons qui me traînaient en enfer ; je me suis vu entre leurs mains, j'ai vu l'enfer !... Mais la Mère de Dieu elle-même, la miséricordieuse Marie, m'est alors apparue telle qu'elle est représentée sur ce livre, avec le même habit et cette sorte de mitre sur la tête, avec cette croix sur la poitrine. Je la distinguais bien... Marie, dans son immense miséricorde, m'a tiré des mains des démons ; elle m'a délivré, et c'est ainsi que je suis revenu à la vie, Oh ! c'est la sainte Mère de Dieu qui m'a délivré de l'enfer !... Remerciez-la tous pour moi, je vous en prie, et suppliez-la de m'obtenir la grâce d'une véritable conversion et de demeurer fidèle. Je vais à la cathédrale, je vais faire sans retard une confession générale et commencer une nouvelle vie. »

Il se rend effectivement à la cathédrale, et va d'abord se jeter aux pieds d'un prêtre auquel il fait avec la plus vive contrition l'aveu de ses fautes. Admis le lendemain au banquet eucharistique, il passe plusieurs heures en actions de grâces devant l'autel de Marie. Depuis lors il est toujours demeuré l'exemple et l'édification de toute la ville. Il ne se lasse pas de répéter à qui veut l'entendre : « Marie m'a délivré de l'enfer. »

L'authenticité du fait est attestée par plus de quinze procès-verbaux dressés, les uns par l'ordre de Mgr l'archevêque d'Udine, les autres par la délégation paroissiale et la municipalité.

(Echo de la sainte Montagne.)

Les effets de la révolution.

On lit dans *la Correspondance de Rome*, février 1867 :

« Comme indices de la situation morale en Italie, les feuilles catholiques relèvent non seulement les divagations de la presse officielle et mazzinienne, les attentats à l'honneur et à la propriété, les statistiques des délits et des condamnations, le nombre croissant des lieux de débauche patentés, mais encore les suicides. A Florence, un ancien officier de Garibaldi, président d'une société ouvrière, Attilio Trivelli, écrit à l'honorable Crispi, un des chefs du parti mazzinien, que « les déceptions souffertes, la colère « de voir le gouvernement trahir le programme national, « renoncer à Rome, se laisser dominer par la France et ac- « croître, à l'aide de son dernier projet, la force du Pape et « des prêtres, » l'ont déterminé à un acte de désespoir ; il s'enferme, boit de l'opium, allume un réchaud de charbon et meurt.

« A Milan, un garçon pâtissier, Erba Maurizio, entre dans un four allumé et y trouve une mort horrible, presque instantanée.

« Tels sont les effets des doctrines révolutionnaires. La mort est au bout des aspirations nationales italiennes, la mort par la faim, la mort par le suicide, en attendant la mort par la guerre civile et par la guerre étrangère.

« On prend à Naples des mesures de rigueur contre les marins de Mergellina au sujet de leur manière de pêcher. Comment! même la pêche? Et que restera-t-il à cette population déjà si misérable, sinon mourir de faim?

« Dans un village du Capo, province de Lecce, des malheureux, se disputant le corps d'un âne que le propriétaire, après en avoir pris la peau, avait jeté dans la rue, ont lutté

à coups de couteau et échangé des blessures mortelles. Voilà le triomphe de la révolution. Il n'y a plus de *frati*. Les pauvres, relevés dans leur légitime orgueil, ne reçoivent plus l'aumône de la soupe aux portes des couvents. Ils sont libres et régénérés. Ils s'arrachent à coups de couteau les lambeaux d'une charogne. La municipalité de Naples donne au prince de Carignan des fêtes splendides, et le journal officiel décrit complaisamment le luxe des toilettes, l'animation des danses, l'abondance des rafraîchissements et des buffets.

« En présence des maux qui affligent la ville de Naples, le syndic, ne songeant pas que l'argent consacré à ces fêtes devrait être affecté au soulagement de ces maux, adresse un appel aux classes élevées.

« Jusqu'ici le pieux archevêque, le cardinal Riario-Sforza, répond seul à cet appel et envoie 300 francs pour les pauvres. De son côté, bien que vivant de la charité des fidèles, le Pape distribue les aumônes qu'il reçoit aux plus malheureux, et nous sommes, à Rome, les derniers à apprendre qu'il a envoyé 4,000 francs aux affamés de Sardaigne.

« Sur le sol le plus fertile du monde, le peuple sicilien n'est pas plus heureux que le peuple de Sardaigne. A Palerme, la foule, furieuse de voir les impôts toujours accrus à mesure que les denrées se font plus rares et plus chères, s'est portée à la municipalité, exigeant du pain et du travail. Le syndic tremblant a tout promis. Comment tiendra-t-il ses promesses ?

« A Plaisance, l'autorité met en vente sur la place publique des objets confisqués à des malheureux qui n'ont pas pu payer l'impôt, et ces objets, dont l'aspect sordide atteste la misère des contribuables, ne trouvent point d'acheteurs. La foule tourne en dérision les agents officiels, leur jette des bouts de cigare au visage et crie ouvertement qu'elle regrette le régime autrichien.

« Nous avons parlé de l'effrayante proportion des vols en Italie. Les voleurs s'attaquent à tout. Le *Polesine de Rovigo* parle de l'arrestation d'un certain Angelo di Boara, qui enlevait 150 bombes et grenades au fort. « Un de ces jours, dit l'*Unità cattolica*, on volera le quadrilatère. »

« L'*Unità italiana* rapporte que les agents du fisc chargés de percevoir l'impôt de la *Richezza mobile* chez une pauvre veuve hors la porte de Venise, au lieu appelé Lazzaretto, n'ayant rien trouvé dans son misérable réduit, lui ont arraché l'anneau d'or qu'elle portait au doigt. Ils ont pris à une autre femme ses boucles d'oreilles. A Badesse, hors la Porta Nuova, ils se sont rabattus sur les épées d'argent que les femmes portent dans leurs cheveux. Non loin de là, dans un ménage dont le dénuement n'était que trop connu, comme une maigre pitance était sur le feu, ils l'ont renversée et se sont emparés de la marmite. De pareils traits peignent au vif la situation économique de l'Italie, font prévoir l'issue que peuvent avoir les violences de l'administration fiscale et suscitent les plaintes générales de la presse. Nous ne tarderons pas à voir s'élever des tumultes dans toute l'Italie au sujet du recouvrement des impôts. La *Gazzetta delle Romagne* parle déjà de désordres survenus à Riolo. Un agent de la *Richezza mobile* a été chassé par le peuple à coups de pierre, et des gendarmes ayant voulu le protéger ont eu le même sort. »

CHAPITRE CINQUIÈME.

EXPLOITS SACRILÈGES ET CHATIMENTS DES
RÉVOLUTIONNAIRES ITALIENS.

Il est impossible, si l'on ne ferme pas volontairement les yeux à la lumière, de ne pas voir que les révolutionnaires italiens, misérables plagiaires des forbans de 93, ne sont, comme leurs prédécesseurs, que des impies qui en veulent surtout à la sainte Eglise (1).

Personne n'ignore aujourd'hui que cette révolution a été provoquée contre Pie IX, qui a glorifié la Vierge immaculée, et contre l'empereur d'Autriche, qui a fait avec le Saint-Siège un concordat en opposition avec le joséphisme.

Rappelons ici rapidement quels sont les sentiments des deux héros de la révolution italienne, de Mazzini et de son lieutenant, le flibustier Garibaldi.

(1) Les extraits suivants sont empruntés à la *Correspondance de Rome* :

« Une personne recommandable de Mileto adresse au *Patriota cattolico* une lettre où, après avoir rendu compte de l'attentat commis contre le baron Antonino Mantica, président de la direction locale provisoire de Reggio (Calabre) pour l'Association catholique italienne, elle ajoute :

« Bientôt la férocité s'accrut et devint sacrilège. On brisa les portes de
« deux églises, la première aux Sbarze, la seconde à Lazzero, et, chose
« horrible à dire, on vola les ciboires et les calices ; les parcelles sacrées
« furent jetées à la rue, dans la poussière, sur le fumier ! Quelle honte !
« J'ignore ce que fera l'autorité civile ; je dis seulement que l'on de-
« vrait modérer l'insolence maçonnique et protéger plus efficacement
« la liberté individuelle et la liberté religieuse. »

On sait que Mazzini a osé comparer la Papauté à un chancre dont il faut à tout prix délivrer l'Italie. Garibaldi, son disciple, ne s'explique pas avec moins de cynisme et d'impiété. Voici quelques échantillons de ses élucubrations.

Il disait aux jeunes gens :

« Jusqu'à présent vous avez opéré le mal. Vous avez fait de Rome un repaire de bêtes fauves altérées de la ruine de l'Italie. Je suis trop convaincu que vous ne pourrez pas arracher les cardinaux à la perdition. Mais si vous le pouvez, faites-le ; si vous ne le pouvez pas, criez aux quatre vents de la terre que vous ne voulez avoir aucune solidarité avec les méchants. » .

Et dans une autre occasion :

« Oui, par le fer, nous saurons reprendre Rome aux infâmes étreintes des prêtres, du possesseur étranger ; par le fer, nous saurons la restituer à l'Italie et à l'humanité, à laquelle elle est destinée à rendre d'éclatants services. »

Dans l'Italie révolutionnaire, n'a-t-on pas appelé Garibaldi tour à tour *thaumaturge*, *archange*, *sauveur*, *rédempteur*, *messie*, *dieu* ?

A la vérité, dit Mgr Plantier, ce dieu fut un jour blessé dans une tentative de révolte ; mais alors les *femmes libres* de Milan lui envoyèrent cette adresse, aussi remplie de vénération que de blasphèmes : « Dans l'affliction de l'Italie, inséparable de la vôtre, dans cette plénitude de douleur qui nous a rendues jusqu'à ce jour impuissantes à vous envoyer même une seule parole, il est une espérance certaine qui verse du baume en notre âme. Oui, prosternées devant Dieu, nous avons compris que *de même que le Christ rachetait l'humanité du haut de la croix, de même sur le lit de ses souffrances le héros du peuple rachète l'Italie. Saint martyr (1) !* »

(1) *Memorie per la storia dei nostri tempi*, t. VI, p. 41.

C'est ainsi qu'à l'époque de la Terreur, on disait en France : « Cœur sacré de Marat ! »

Au reste, nous les avons vus à l'œuvre ces fanatiques sectaires, soutenus, moyennant de larges rétributions (1), dans le monde entier, par tous les journaux ennemis de l'Eglise. Ils ont applaudi à l'assassinat de la petite armée du Pape à Castelfidardo ; ils ont pillé les couvents et chassé tous les religieux. Les sœurs de charité et les frères de Saint-Jean de Dieu, qui ont survécu en petit nombre aux fatigues excessives causées par les soins donnés aux cholériques ou aux victimes de la guerre, n'ont pas trouvé grâce devant ces bons apôtres de la fraternité (2). La plupart des évêques

(1) On lit dans le journal *le Monde* du 15 mai 1864 :

« Le député Siccoli a énuméré quelques peccadilles de MM. les ministres. Il les a accusés de dépenser 1,300,000 fr. par an en subsides aux journaux, d'avoir une fabrique de correspondances politiques à 20 fr. la pièce, que l'entrepreneur a sous-louée à des subalternes à 3 fr. chacune. Ces correspondances, au nombre de 25 par jour, sont distribuées parmi les journaux officieux des provinces. Il les a accusés d'accorder la franchise à une agence télégraphique, à condition de ne donner que les dépêches contrôlées par le ministère de l'intérieur. Enfin il a donné lecture d'un manifeste du préfet de la province de Basilicate, où l'on décerne de grands éloges aux détachements de soldats et de volontaires qui, après avoir tué sept brigands, en ont promené les têtes en triomphe dans les villages des environs. »

(2) A propos du choléra d'Ancône, on cite entre autres faits celui d'un malheureux qui, ayant voulu se réfugier au port de Recanati, en fut repoussé par les habitants. Il se dirigea vers Lorette. Durant le trajet, il fut atteint du choléra, tomba sur la route et implora vainement du secours. Il se traîna comme il put jusque près des portes de Lorette, implorant à grands cris qu'on lui procurât au moins, avant de mourir, l'assistance d'un prêtre.

Un ecclésiastique, averti de ce qui se passait, se hâta de se rendre près du moribond que tout le monde fuyait, et lui prodigua tous les soins que la charité put lui suggérer. Quelques instants après, l'infortuné mourut, bénissant Dieu d'avoir pu se réconcilier avec lui. Lors de son ensevelissement, on s'aperçut que le cadavre portait sous les pieds l'empreinte d'une croix. Le malheureux s'était enrôlé dans un secte qui ne

ont été bannis de leurs diocèses, et les voies de Sion ont pleuré comme du temps de Jérémie.

Les entrailles des impies sont sans miséricorde, dit le Saint-Esprit. Eux qui traitèrent le roi de Naples et le plus clément des Pontifes de tyrans et de barbares, se sont livrés à des massacres et à des barbaries qui ont épouvanté le monde civilisé. En voici quelques preuves entre mille (1).

Traitement des prisonniers italiens.

On lit dans le *Monde* :

« Nos lettres de Palerme sont du 21 décembre 1866.

« Dans ses précédentes lettres, notre correspondant nous a souvent parlé des violences et de la brutalité des agents

laisse rien à désirer aux *solidaires* de la Belgique : les adeptes de cette infernale société, après avoir renié et apostasié leur foi, jurent haine éternelle au Christ, et, pour répéter à chaque instant leur satanique vœu, ils se sont fait tatouer une croix sous la plante de chaque pied, afin de pouvoir la fouler à chaque instant du jour. Quelles horribles et épouvantables choses notre siècle n'est-il pas condamné à voir!

(1) On écrivait des volumes sur les mauvais traitements subis par les religieux ; en voici un exemple.

Un homme scandaleusement acharné contre la foi, le sénateur Siotto-Pintor, a dit à ses collègues :

« Parlons de l'occupation des couvents. Pour donner un logis à toutes ces femmes, on a réuni dans un seul monastère les personnes de trois monastères. On est allé jusqu'à s'emparer du monastère de Santa-Chiara (à Naples), et les religieuses ont été *traînées*, non pas conduites, à la Purissima, à la vue de tout un peuple indigné. Ça été un vrai malheur. Une sœur est morte peu après, et l'abbesse elle-même est morte en criant : *Enlevez de devant mes yeux ce carabinier!* C'est une question d'humanité : dix-huit religieuses sont enfermées dans deux chambres, sans meubles, sans ressource aucune. Rendez-leur le monastère de Santa-Chiara. Je ne blâme pas la loi d'occupation des couvents ; elle est juste, mais elle n'est pas politique. »

du gouvernement piémontais, des coups de bâton qu'on donnait aux gens arrêtés dans le quartier des carabinieri et et de la questure; il nous a dit comment on fusillait en masse, sans aucune forme de procès, trois jours encore après l'insurrection; mais il ne nous avait pas entretenus des traitements barbares auxquels sont soumis les détenus de la Vicaria. N'étant pas certain des énormités qu'on lui rapportait, dans la crainte de tomber dans l'exagération, il a préféré garder le silence en attendant d'ultérieurs renseignements; mais aujourd'hui que l'*Amico del Popolo*, le *Pre-cursore*, et tout ce qu'il y a de journaux révolutionnaires en ont fait l'objet de leurs discussions, et que plainte a été portée au procureur général du roi, aujourd'hui que ces énormités ne sont plus douteuses, il vient nous les communiquer sans réserve et sans crainte de se tromper.

« Les détenus des prisons de Palerme sont plus maltraités que les bêtes féroces. Les geôliers ne sont pas des hommes, mais des cannibales, de vils assassins qui torturent, par toutes sortes de cruautés, les gens tombés entre leurs mains. Il ne s'agit pas de quelques injures ou de quelques coups de bâton, mais d'un système de vexation et de barbarie dont on ne saurait se faire une idée. Un grand nombre de malheureux ont été presque assommés de coups; d'autres ont eu bras et jambes fracturés à force d'être frappés de ces grosses clefs destinées à ouvrir les grilles des prisons. Il y a eu même des prêtres qui, après avoir été accablés d'injures et de coups, ont reçu des crachats à la figure. D'un autre côté, la nourriture, le linge, les vêtements qui sont envoyés aux prisonniers par leurs parents n'arrivent presque jamais à leur destination. Il y a des individus qu'on a mis en liberté sans leur rendre l'argent saisi sur eux au moment de leur arrestation. Employés et geôliers, tous abusant de la confiance du directeur des prisons, qui est un honnête homme, assure-t-on, volent à tort et à travers

au détriment de tant d'infortunés. Dans une visite domiciliaire opérée après les réclamations du démocrate Morvillo, les carabiniers ont trouvé chez la maîtresse d'un geôlier une grande quantité de denrées et plusieurs paquets contenant du linge, des souliers, etc., portant encore l'adresse des personnes auxquelles ils devaient être remis. Bref, la *camorra* est organisée sur une vaste échelle parmi le personnel destiné au service des prisons de Palerme. L'escroquerie et le vol y sont à l'ordre du jour, comme les coups de bâton et les autres mauvais traitements. »

L'*Amico del Popolo* du 19 publie à ce sujet un document dont voici la traduction :

« Parmi les nombreux documents recueillis jusqu'ici par l'abbé Rottolo, qui doit publier prochainement un opuscule intitulé : *Eclaircissements et Accusations*, nous avons lu le suivant, qui nous a rempli d'horreur :

« Moi soussigné déclare ce qui suit : Le 29 septembre dernier, j'ai été conduit dans les grandes prisons de Palerme, et aussitôt que j'y suis entré, quatre gardiens se sont mis à déchirer mes habits et à me battre. Quand j'ai été dépouillé jusqu'à la chemise, ne pouvant résister à la furie avec laquelle on me frappait, je suis tombé à la renverse ; on m'a donné des coups de talon sur la poitrine, et l'on m'a foulé aux pieds. Comme j'ai une hernie, je priais de ne pas toucher à la partie malade de mon corps ; mais on n'a pas laissé de me donner des coups de talon sur ma hernie, et j'ai énormément souffert.

« Palerme, 18 décembre 1866.

JOSEPH ROMANO. »

« Ces faits semblent incroyables, et pourtant l'instruction qui est commencée en révélera de plus affreux. »

Voilà un échantillon de la civilisation piémontaise, voilà les délices de la Sicile, et pourtant ce n'est pas tout ; il y a d'autres énormités qui ne tarderont pas à être publiées dans

une brochure livrée déjà à l'impression, et où sont enregistrés des documents qui saisisrent d'horreur l'Europe civilisée et qui noteront d'un stigmate éternel d'infamie le gouvernement piémontais.

La torture en Italie.

La *Gazette de France* du mois de janvier 1867 analyse les pièces d'un procès scandaleux pendant en ce moment devant les tribunaux de Florence. Voici les faits tels qu'ils sont racontés par ce journal :

« Le *Diritto* avait révélé des faits inhumains commis dans les prisons de Parme à l'égard des détenus. Les autorités italiennes, se rappelant l'émoi causé en Europe par des faits semblables découverts dans les prisons de Palerme et par les relations de quelques Anglais qui avaient visité les prisons de Naples, crurent intimider le *Diritto* en lui intentant un procès en diffamation. Le *Diritto* maintint ses affirmations et attendit le procès. La preuve étant admise par la législation du pays, la vérité a pu percer les voiles sous lesquels on avait intérêt à l'ensevelir. Les dépositions des principales victimes ont été écrasantes.

« Voici d'abord les déclarations faites sous serment par un détenu nommé Cardamone :

« Je suis actuellement dans les prisons de Florence, mais
 « j'ai été dans celles de Parme. Dans les prisons de Parme,
 « j'eus une punition sur un faux rapport. Malgré mes pro-
 « testations, un gardien me prit brutalement par la poitrine
 « pour me conduire en punition, après m'avoir déjà retran-
 « ché la nourriture. Je me révoltai contre cette violence, en
 « donnant un coup au gardien ; les autres gardiens arrivèrent
 « et me mirent dans la cellule de rigueur. Pendant la nuit,

« trois gardiens vinrent dans ma prison, me revêtirent de
 « la camisole de force, me serrèrent les pouces, me pla-
 « cèrent un chiffon dans la bouche, me renversèrent à terre,
 « et me torturèrent par les bras et par le corps. Je demandai
 « à boire, on me donna de l'urine, et on me cassa le vase
 « sur la tête.

« Les gardiens, m'ayant serré les bras, me foulèrent aux
 « pieds et me montèrent sur le corps. Je me sentais suffo-
 « quer, et si l'horrible spasme que j'éprouvais s'était pro-
 « longé, je serais mort. *J'étais tout sanglant.* Dans mon
 « désespoir, je dis aux gardiens, *qui m'avaient dit qu'ils*
 « *me feraient mourir cette nuit même* si je ne déclarais pas
 « ce qu'ils voulaient, que je ferais tout selon leurs désirs,
 « pourvu qu'ils me laissassent la vie. Huit jours après, je
 « fus conduit aux prisons judiciaires pour me guérir. Je
 « montrai au médecin mes blessures et mes contusions. En
 « me découvrant, ce bon docteur fit un mouvement d'hor-
 « reur, et éprouva une vive répugnance en sentant l'odeur
 « fétide et en voyant le sang qui sortaient de ces con-
 « tusions. »

« Interrogé sur la nourriture donnée aux détenus, ce
 même Cardamone répond qu'elle se composait d'herbes, et
 qu'il a entendu ses compagnons se plaindre d'y trouver de
 la vermine.

« Le détenu Lemante dépose que, lorsqu'il était dans les
 prisons de Parme, il a subi la torture ; on lui serrait avec des
 instruments de fer les mains, les pieds et le corps.

« Je fus jeté à terre, continua-t-il, foulé aux pieds, tour-
 « menté de mille façons. Je demandai de l'eau, et on me
 « donna de l'urine, en me disant que je devais mourir. En-
 « suite on me conduisit dans les prisons judiciaires tout
 « meurtri et revêtu cependant de la camisole de force. Je
 « suppliai qu'on me desserrât un peu, mais au contraire le
 « gardien me tourmenta de la manière la plus barbare.

« Dans la maison, le médecin vint me visiter, et malgré
« l'état pitoyable dans lequel il me vit, il me dit qu'il ne
« pouvait rien pour moi, qu'au contraire je souffrais trop
« peu, que j'aurais dû être maltraité davantage, bâtonné et
« envoyé à l'enfer. »

« A son tour, le détenu Pellegrino dépose qu'il passa,
sans savoir pourquoi, à la salle de punition :

« Je protestai; mais, à onze heures de nuit, les geôliers
« entrèrent avec les instruments de torture et me jetèrent à
« terre. On me déchira, on me tourmenta, on me lia les
« pieds et les mains d'une façon horrible; il fut un mo-
« ment où j'étais plus mort que vif. Après trois jours, on
« m'élargit les fers. Je demandai le médecin, on me répon-
« dit qu'il n'y était pas, et de cesser mes lamentations, si je
« ne voulais être traité encore pis. On me fit souffrir la soif,
« et pendant les trois jours dont je viens de parler, les gar-
« diens venaient de temps en temps pour serrer mes liens. »

« Le détenu ajoute que, lors des visites de l'inspecteur
général, on l'empêchait de lui parler.

« Le directeur des prisons de Parme, qui s'était porté
partie civile contre le *Diritto*, a produit une douzaine de
témoins. Contrairement à ce qu'on attendait d'eux, la plu-
part de ces témoins, qui sont des gardiens ou des fournis-
seurs des prisons, ont confirmé en partie les dépositions
qui précèdent. Ils ont avoué avoir vu des contusions sur le
corps des détenus et le sang qui dé coulait des plaies de l'un
d'eux; ils ont avoué que le vin donné aux malades était re-
fusé à cause de sa mauvaise qualité, et ils l'ont qualifié de
« saleté rebutante; » ils ont avoué que la soupe avait des
vers, des immondices, et qu'elle ne se composait que d'un
pain détestable trempé dans l'eau. Un négociant a dit avoir
acheté cette soupe pour ses porcs.

« A de fréquentes reprises, ces dépositions ont causé
dans l'auditoire, même chez les juges, des mouvements
d'horreur.

« Le député Crispi, un des avocats qui assistent le *Diritto*, a demandé que l'on produisit les instruments de torture; le ministère public s'y est opposé.

« Une commission de médecins, composée des docteurs Bertani, Terzi, della Turca, etc., a examiné les victimes de ces traitements, et a constaté l'existence des plaies, en déterminant leurs causes.

« Le procès n'est pas encore terminé.

« Nous nous abstenons de toutes réflexions pour le moment.

CHARLES GARNIER. »

On lit dans la *Correspondance de Rome* de février 1867 :

« Elbano Mantici, directeur des prisons de Lucera, appliquait à ses prisonniers la torture. Des interpellations très-vives à la chambre, des récits horribles répandus dans les journaux, des livres consciencieux écrits contre les abus, des sévices, des vols, et tout un système révoltant d'iniquités introduit dans l'administration de la justice et des prisons en Italie, avaient contraint le gouvernement à renier ce fonctionnaire plein de zèle et digne sectateur du progrès révolutionnaire. Il vient donc d'être jugé par le tribunal de Lucera et condamné, lui aussi, à la prison et à la perte de son emploi. A ce propos, l'*Avvenire* rapporte qu'il y a quelques mois la cour d'assises de Salerne, ayant à juger une affaire de faux monnayeurs, put se convaincre qu'un délégué de la sûreté publique faisait déshabiller, lier et fouetter les témoins, afin de leur extorquer des dépositions conformes à son vouloir. Ce bon délégué s'excita même si bien à cette besogne, qu'il y apporta des raffinements. Il versa de la graisse bouillante sur les épaules nues de ses patients. On comprend que de tels détails, prouvés incontestablement en audience publique, aient soulevé l'indignation des jurés, des avocats et de l'auditoire. Aussi le substitut du procureur général, M. Borelli, a-t-il cru devoir calmer cette indignation en

promettant de diriger des poursuites... *contre cet émule de de Torquemada, ajoute l'avenir.* »

Terrible punition d'un blasphémateur.

La révolution a beau faire en Italie, elle ne parvient pas à détruire dans les masses le sentiment de la foi antique. On a souvent parlé de la merveilleuse et unanime protestation des peuples contre le roman de la *Vie de Jésus*. Le mouvement d'enthousiasme ne fait que s'accroître; il couvre la péninsule entière, et l'on sait que le Saint-Père en est fortement touché; il y reconnaît une grâce spéciale de la Providence, et y voit l'annonce d'heureux événements qui viendront bientôt rendre à l'Eglise la liberté. Dieu, du reste, traite les Italiens en enfants privilégiés, et ne leur ménage point les avertissements. On n'entend parler, sous le nom de *casti*, que des représailles terribles exercées par la colère divine contre les impies. La mort foudroie ces impies sous les yeux de ceux qu'ils ont scandalisés, et opère de la sorte de nombreux retours. Nous ne redirons point les traits qui fourmillent dans les journaux, mais nous reproduirons le récit d'un événement qui s'est passé à Bénévent; il a été transmis par un témoin :

Le dernier soir du carnaval, il y avait réunion et souper dans une des maisons aisées de cette ville, et un révolutionnaire s'y faisait fort remarquer par la licence de son langage. Loin de céder aux observations de ceux qui avaient encore un reste de pudeur, il se plut d'abord à les braver; puis, le vin aidant, il se mit à blasphémer contre la sainte Mère de Dieu, contre le Pape, contre la religion. La maîtresse de la maison se risqua à lui dire : « Si vous aviez le moindre respect pour votre mère, pour votre épouse et pour

les femmes, vous ne parleriez pas ainsi de la très-sainte Vierge. » Mais ce propos l'exalta encore davantage; il entra peu à peu dans un véritable paroxysme d'impiété, et répondit enfin à ceux qui lui disaient que Dieu punit souvent les outrages faits à son Fils et à sa Mère : « Eh bien ! je défie Dieu, sa Mère et tous ses prétendus saints. » Vers le milieu de la nuit, il rentra chez lui, et sa femme, depuis long-temps habituée à son inconduite, n'y prit pas garde. Mais, le lendemain, quel fut son effroi de le trouver mort, étendu sur le parquet, le visage noirci, et la langue horriblement gonflée et tuméfiée, pendante hors de la bouche !

Toute la ville est accourue, et chacun de dire que la main de Dieu a frappé cet homme de scandale, et qu'il est bon de vivre chrétiennement pour ne point mourir ainsi.

Sacrilège puni.

A Salerne, le 25 janvier 1864, la police enfonçait la porte de la clôture du monastère de Sainte-Marie de la Merci, et en chassait brutalement les religieuses professes. Bientôt après la caisse ecclésiastique prenait possession de l'église. Un employé appela un porte-faix, qu'il chargea d'emporter les tableaux ; on ne sait pourquoi le porte-faix eut la hardiesse d'arracher la pierre sacrée de l'un des autels. Quelques bons habitants, informés de ce sacrilège, lui demandèrent comment il avait osé commettre une telle impiété. Pour toute réponse, le malheureux se mit à rire.

Le 2 juin, le même porte-faix ajustait une persienne sur un balcon ; tout à coup le pied lui manque, et il est précipité sur le sol. Au premier instant, on le crut mort ; mais quand on le releva, il donnait encore signe de vie ; il se lamentait en disant : *Ma Madone ! ma Madone !* Les méde-

cins le visitèrent, et trouvèrent la tête et la poitrine intactes ; mais il avait le bras et la main droite tellement fracturés, que les os avaient percé la peau. On ne balança pas à faire l'amputation du bras. Le malheureux est aujourd'hui gisant dans l'hôpital de Saint-Jean de Dieu.

Blasphémateurs frappés de mort.

On écrit de Rimini, le 20 novembre 1864 :

« La population a été frappée de deux exemples de châtimens célestes tombés sur un impie et un parjure.

« Un paroissien de Saint-Nicolas avait perdu sa fille, qu'il maltraitait beaucoup. Il s'en prit de cette perte à notre Seigneur Jésus-Christ, à la Vierge, aux saints, et ne cessait de les outrager dans ses paroles ou d'insulter à leurs images. Peu d'heures après ces blasphèmes, il est saisi d'atroces douleurs d'entrailles, qui le rendent furieux, et il expire avec des contorsions et des cris épouvantables sans avoir pu demander pardon.

« Le 7 novembre, le fait suivant est arrivé à Pavie, d'après le *Commercio* de Florence. Un homme se rendait au tribunal comme témoin. On lui présente le crucifix pour prêter serment. Ce malheureux, qui avait déjà menti ou voulait mentir, s'écria : « Si je ne dis pas la vérité, que Dieu me frappe ! » A peine avait-il proféré ce parjure qu'il tomba mort, frappé d'apoplexie. Une foule de personnes sont venues regarder avec terreur le cadavre, qui attestait une fois de plus comment le Seigneur peut, dès cette vie, montrer sa justice.

Libertin puni.

On lit dans une correspondance de Bologne publiée par l'*Observateur romain* le trait suivant :

« Dans une maison située dans le voisinage de Saint-François était logé un officier âgé d'environ vingt-quatre ans. Plongé dans toutes sortes de vices, il tenait nuit et jour avec ses amis des réunions où les heures se passaient dans les débauches les plus ordurières. Un jour ce jeune étourdi se blanchit la figure, et, tout habillé de blanc, il s'étendit sur une table pour singer le mort ; puis il se fit porter par ses compagnons, qui sortirent dans la rue, au grand étonnement et au grand scandale de tous ceux qui virent ce grotesque cortège funèbre, parodiant dans leurs chants obscènes les prières que l'on récite pour les morts. Eh bien ! le croirait-on ? à peine rentré dans la maison, l'officier fut pris d'une forte et terrible fièvre, qui, en huit jours, le conduisit au tombeau ; les nombreux médecins qui l'ont visité sont encore à se demander quelle est la nature de cette maladie qui l'a si promptement enlevé à ses amis. Avis à ceux que cela regarde. »

Madones profanées.

Le 17 juillet 1862, à Trapani, quatre soldats de l'armée italienne, en parcourant les longs corridors qui règnent autour du couvent des mineurs observantins, qui leur servait de caserne, outragèrent brutalement et salirent avec leurs cigares le visage d'une image vénérable de l'Immaculée Conception de la très-sainte Vierge.

À peine rentrés dans leur chambre, où ils continuaient à rire et à se vanter de leur action, voilà qu'une partie du plafond se détache, tombe et écrase de son poids trois d'entre eux. Le quatrième, horriblement mutilé, quelques heures plus tard expirait aussi au milieu des plus cruelles tortures.

— Un jeune étudiant de l'université de Pavie, plein d'es-

prit et d'excellentes qualités, mais n'ayant nullement la foi, était allé, pendant ses vacances, à la campagne, voir quelques uns de ses amis et de ses camarades.

Un soir, au milieu d'une conversation impie qu'il eut l'imprudence de tenir, il se prit à dire des choses épouvantables à l'endroit de l'auguste Mère de Dieu, Marie immaculée, et vomit contre elle les blasphèmes les plus horribles.

Tous les assistants frémissent d'horreur et manifestèrent hautement leur indignation, surtout la maîtresse de la maison, femme chrétienne, qui se mit en devoir de congédier le jeune impie; et, muets, silencieux, attristés, ils rentrèrent chacun chez soi, priant la sainte Vierge de pardonner à ce malheureux. Mais, ô prodige! ô stupeur! quel ne fut pas l'étonnement de deux de ses amis, lorsque, ne le voyant pas arriver à l'heure accoutumée, et pressentant un malheur, ils entrèrent dans sa chambre et le trouvèrent mort dans son lit, noir comme le charbon! Infortuné jeune homme! il n'avait que vingt ans, et sa pauvre mère, inconsolable, le pleure et l'appelle nuit et jour, ignorant encore la cause de cette mort lamentable.

Un impie foudroyé.

L'Italie est témoin des coups terribles de la vengeance divine. En voici un rapporté par le *Contemporaneo* de Florence et cité dans le *Monde* du 23 avril 1863 :

« Un conscrit réfractaire étant mort étouffé dans une meule de foin où il s'était caché, les soldats mutilèrent son cadavre d'une manière horrible. Et comme un de ces furieux vint à découvrir sur la poitrine du mort un scapulaire, il s'écria : « Voilà, voilà la preuve que c'était un brigand et un assassin! » Puis il se mit, en blasphémant, à poignarder l'image de la très-sainte Vierge. Quelle fut la stupeur des

assistants ! Ils virent ce soldat tout à coup s'arrêter, frémir et se débattre... Un coup d'apoplexie l'avait foudroyé. »

La justice de Dieu n'a pas abdiqué.

La Providence vient de frapper un de ces coups propres à faire réfléchir ceux qui semblent ne pas se rappeler qu'elle existe. Nos correspondances nous ont appris, il y a quelque temps, la hideuse mascarade qu'on a essayée dans une ville des Légations, où l'on représentait le Pape se rendant à Jérusalem. D'après le *Veridico*, le principal acteur de cette scène dégoûtante, celui-là même qui avait osé représenter la personne du Pape, frappé, quelques jours plus tard, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, n'aurait eu que le temps de s'écrier avant de mourir : « Vite, un prêtre ! »

Bouffonnerie punie de mort.

Une correspondance de Salerne à la *Vera Buona Novella*, journal italien, nous raconte que, pendant qu'une société de bons amis italianissimes de Salerne faisait une partie champêtre à Cava, après la station ordinaire au cabaret, ils s'étaient arrêtés sur la place à faire des bouffonneries, lorsque le saint Viatique sortit de l'église paroissiale. Un certain O..., de Salerne, se mit à tourner en dérision, au grand scandale de cette religieuse cité, Celui qui du fond de ses tabernacles répand à pleines mains ses grâces sur les hommes. A la fin de la journée, pendant que la société se promenait dans un jardin, O... monta sur un petit mur pour tirer à lui une branche ; le malheureux perdit l'équilibre et se tua sur le coup.

La majesté de Dieu vengée.

Un journal catholique de Bologne, le *Patriota cattolico*, raconte un exemple terrible de la justice divine :

« C'était le vendredi saint. Deux entrepreneurs du chemin de fer des Calabres, s'étant rendus à Lazzaro, petit village près Reggio, demandèrent à un aubergiste de leur préparer un diner gras. L'aubergiste fit observer qu'en un pareil jour on faisait maigre et qu'on ne trouvait pas de viande chez le boucher. Les entrepreneurs se mirent à blasphémer et exigèrent qu'on leur préparât des volailles; puis, l'heure du diner étant venue, ils s'attablèrent, buvant à la santé du diable et se répandant en imprécations horribles. Pour comble d'insulte, ils prirent un crucifix, le placèrent sous la table, et, lui jetant les débris de leur repas, dirent à diverses reprises : « Tiens, mange, chien ! » Mais Dieu voulut tout à coup venger sa majesté et faire éclater sa puissance. Un des misérables, surpris par d'atroces coliques, tomba de son siège et mourut aussitôt. L'autre, effrayé, fut atteint d'une attaque d'épilepsie qui lui enleva la raison pour un temps et l'a laissé dans un état très-précaire. Cet événement a causé la plus profonde impression parmi les habitants de Lazzaro, qui y ont vu sensiblement la justice de Dieu, de ce Dieu si outragé et si indignement appelé. Quant aux compagnons et aux ouvriers des entrepreneurs, ils ont compris que le Dieu des miséricordes est aussi le Dieu des vengeances. »

Laissez passer la justice de Dieu.

La révolution, aidée de la franc-maçonnerie, son auxiliaire le plus puissant, s'est abattue sur la malheureuse Italie, où elle cherche à établir le règne de Satan ; mais la justice de Dieu se montre de temps en temps d'une manière bien terrible. Nous en avons donné d'effrayants exemples ; en voici un récent et bien authentique. Ils étaient là, vingt hommes réunis autour d'une table chargée de viandes et de vins. Une âcre gâté animait leurs visages ; ils parlaient ou plutôt ils hurlaient tous à la fois ; leurs discours n'étaient que des blasphèmes entrecoupés d'horribles éclats de rire, et, dans leurs projets d'avenir, ils promettaient tolérance entière à l'hérétique, au juif, à l'athée, mais haine, haine à mort aux catholiques, aux prêtres surtout, se promettant bien de ne pas laisser vivre un seul de ces hommes noirs qui aspirent à tenir tous les hommes dans une étroite servitude. *Mort aux prêtres!* revenait comme un refrain obligé à la fin de tous leurs propos. Tout à coup celui qui paraissait être leur chef, homme à la figure sinistre, dont l'air sombre ne s'éclaircissait que par des éclats de rire stridents, plus rudes encore que sa physionomie dure et sauvage, s'arrête, portant la main sur son front dans un silence soucieux. Au bout de quelques secondes, son poing fermé retombe sur la table avec une violence telle, que les bouteilles et les verres sont presque tous renversés, et il s'écrie : « Je l'ai trouvé ! je l'ai trouvé ! — Qu'est-ce ? qu'as-tu trouvé ? lui demandèrent à la fois tous ses compagnons. — Silence ! leur dit-il, un moment ! » Et, choisissant trois d'entre eux, il s'écarta avec eux pour leur expliquer son

plan. « Admirable ! » dirent-ils tous les trois ; et comme es autres voulaient savoir : « Non, pas à présent, un peu plus tard. Séparons-nous. » Et tous se levèrent, moins ivres que d'habitude.

Le lendemain 1^{er} mars 1864, à six heures du matin, un homme était debout à la porte d'un palais ; il paraissait inquiet, et ses regards se portaient de tous côtés dans la rue. Il aperçoit un prêtre d'une quarantaine d'années. Il venait de porter des secours à une pauvre famille, et son visage semblait encore rayonner du bonheur qu'il avait donné, des bénédictions qu'il avait reçues. L'homme l'aborde un mouchoir sur les yeux, comme pour essuyer des larmes, et d'une voix entrecoupée il lui dit : « Père, un homme se meurt ; il demande assistance dans ses derniers moments. Par charité, montez vers lui. » Sans répondre, le prêtre le suit. Il arrive dans une salle écartée, où il trouve quelques individus entourant un lit dont les rideaux étaient soigneusement fermés. Il entre avec le salut de l'Eglise : « Paix à cette maison et à ceux qui l'habitent, » et il s'approche du lit, tout en ayant surpris quelques regards sinistres ou moqueurs lancés sur lui. Ces hommes cependant s'éloignent, et il adresse quelques mots au moribond. Ne recevant point de réponse, il soulève les rideaux et fait un mouvement d'horreur en voyant une figure affreuse ; les yeux paraissaient sortir de leurs orbites ; la bouche était hideusement ouverte et contournée, la langue pendante. Il le secoue, point de mouvement. Il rejette le drap et voit qu'il était tout habillé, tenant dans la main droite un revolver à six coups, le doigt placé sur la gâchette de l'arme. « Trop tard, s'écrie-t-il, trop tard, il est mort. » Tous se précipitent, entourent le lit en le secouant et l'appelant, mais en vain. Le prêtre était tombé à genoux et priait. Il se relève, et, élevant ses mains vers le ciel, il s'écrie : « Mon Dieu, mon Dieu, que vous êtes terrible dans vos colères ! » Se retour-

nant vers les assistants, dont il n'avait que trop pénétré les coupables desseins, mais qui semblaient tous éperdus et consternés, il leur dit : « Que Dieu vous pardonne dans le ciel comme je vous pardonne sur la terre ! » et il les laissa frappés d'une inexprimable terreur sur le sort de leur complice et de remords de leurs imprécations contre des hommes qui risquent si facilement leur vie pour le salut des autres.

Le journal de Bologne, la *Vérité*, affirme la certitude de ce fait, qui s'est passé dans une ville d'Italie. Nous en avons extrait ce récit en l'abrégeant.

CHAPITRE SIXIÈME.

LA PERSÉCUTION EN LITHEUANIE.

Pendant que les libérateurs sont occupés à faire le siège de Rome, où ils veulent arriver par des moyens *moraux*, afin d'introduire les *réformes* qui en 93 couvrirent la France de ruines, l'Europe civilisée laisse l'autocrate de Russie immoler l'héroïque Pologne.

Pie IX, dépossédé des trois quarts de ses Etats, obligé de se défendre lui-même, est le seul souverain qui ose dénoncer au monde la persécution affreuse qui désole cette malheureuse nation (1).

Nos évêques, parmi lesquels nous aimons à distinguer Mgr de Rodez et Mgr de Nîmes, ont aussi élevé la voix en faveur de l'infortunée Pologne, que l'on veut à tout prix obliger à apostasier et à passer au schisme.

(1) A la chambre italienne des députés, dans les premiers jours de mai 1864, un orateur ennemi de l'Eglise, M. Brofferio, a parlé de la Pologne. « Dans la question de la Pologne, qu'avez-vous fait ? Rien ! rien ! Eh bien ! je vous dirai, pour votre honte, que le seul homme qui ait trouvé une digne parole en faveur de la Pologne, le seul qui ait su lancer sa foudre sur la tête de ce tyran qui tâche par ses méfaits d'exterminer une nation généreuse, a été le Pape. On dira : Ce sont des paroles, et rien de plus. Mais quand je vois un vieillard infirme, courbé sous le fardeau des soucis, sans ressources, sans armées, avec un pied dans le tombeau, qui se lève contre un empereur qui tyrannise ses peuples, je me sens ému et je me crois transporté au temps de Grégoire VII, je courbe la tête et j'applaudis. »

Nous empruntons au journal *le Monde* du 30 novembre 1866 les détails suivants :

« Voici de quelle manière s'opèrent ces conversions que l'on prétend volontaires.

« Les dimanches et jours de fête, le *sprawnik* (chef de la police du district), le *mirowy posrednik* (fonctionnaire institué pour exciter le zèle des paysans sous prétexte de leur rendre justice), le *wojenny naczelnik* (fonctionnaire revêtu du pouvoir suprême dans tout le district situé dans les provinces soumises au régime militaire, dont la Lithuanie est loin d'être délivrée, quoique depuis bientôt trois ans toute lutte y ait absolument cessé), et, avec ces fonctionnaires, un ou plusieurs popes (prêtres schismatiques) arrivent spontanément dans une localité qu'ils ont trouvé bon de choisir, afin d'en convertir les habitants. Ils réunissent les malheureux paysans près d'un cabaret, ou les surprennent sur le chemin de l'église, s'il y en a une dans l'endroit ; puis ils leur présentent, en termes d'abord pacifiques, les avantages dont ils jouiront en abjurant la foi catholique. Si, comme cela arrive toujours, les paysans ne se rendent pas à leurs exhortations, les missionnaires changent de langage, ils menacent ; des menaces ils en viennent aux coups, administrés par des soldats qui accompagnent partout les apôtres moscovites. Quelquefois ils font cette seule question : « Etes-vous pour l'empereur ou pour le prêtre catholique ? » et ils n'admettent aucune excuse, aucune représentation que la religion n'exclut point la fidélité à l'empereur. Les paysans doivent répondre : « Nous sommes pour l'empereur, » ou bien : « Nous sommes pour le prêtre catholique ; » or, la fidélité à l'empereur signifie le schisme, et l'on inscrit dans l'Eglise officielle ceux qui protestent de leur intention d'être fidèles au czar. Bien souvent cependant le peuple ne se laisse pas prendre à ces pièges, et les missionnaires quittent le village, laissant après eux des mares

de sang, quelquefois des morts, et les paysans inébranlables dans la foi. Ne sont-ce pas des martyrs ?

« Les habitants sont tellement habitués à ces horreurs, qu'elles ne les étonnent plus. On les entend raconter, avec un sang-froid qui ne laisse aucun doute, que dans tel village il y a eu tant de paysans morts sous les coups ; qu'à mesure qu'ils expiraient, les missionnaires les faisaient jeter au-delà de la haie qui entoure les chaumières ; que dans tel autre le sacristain a été tué pour n'avoir pas voulu livrer les clefs de l'église ; qu'ailleurs les femmes ainsi que les hommes ont été fouettés jusqu'au sang ; que dans une localité voisine les paysans avaient déclaré que, si leur chef (*wotosny*) abjurait le catholicisme, ils suivraient tous son exemple ; qu'on a poussé la cruauté jusqu'à faire attacher par trois fois la corde au cou de ce chef, lui disant qu'on allait le pendre, mais que jusqu'au bout il a protesté de sa fidélité envers la religion catholique, et que les missionnaires n'ayant pas la permission d'exécuter leur menace, ils sont partis sans rien obtenir.

« La constance de ces braves gens est admirable. « Si « notre Saint-Père le Pape et tous les évêques du monde « passent au schisme, alors, disent-ils, nous les y suivrons. » Et s'adressant aux prêtres russes : « Faites-vous ordonner « par notre évêque, alors nous irons tous ensemble nous « confesser à vous ; autrement vous ne nous verrez jamais « dans votre Eglise jusqu'à la cinquantième génération. » Telle est la réponse pleine de sagesse que la foi inspire aux ignorants.

« La condition des prêtres est lamentable, mais le clergé la supporte avec courage et résignation. Afin d'engager le peuple de Samogitie à passer au schisme, de magnifiques églises s'élèvent aux frais de l'Etat, mais elles restent toujours vides, et les desservants demandent en grâce d'être transférés ailleurs, car ils n'ont ni paroissiens ni revenus,

sauf la pension payée par le gouvernement. Ne pouvant réussir par ce moyen, le général Kauffmann voulut prouver au peuple que le gouvernement n'a que du mépris pour la religion et pour le clergé catholiques. Voici ce qu'il imagina :

« Au mois de juillet dernier, ce gouverneur envoya son aide-de-camp Bitin, sous prétexte d'une inspection de gymnase, etc., dans la ville de Poniewierz, district de Wilkomierz, gouvernement de Kowno, avec ordre d'insulter les prêtres catholiques. Cet homme sans foi ni loi, muni d'un tel pouvoir, commanda aux curés des paroisses environnantes de venir à Poniewierz. Ils y vinrent sans défiance, croyant qu'on les appelait pour recevoir quelque nouvel ordre, chose devenue bien commune. Bitin les réunit sur la place publique, les fit dépouiller entièrement de leurs habits, leur posa des oreilles d'âne sur la tête, et, les liant avec des cordes chacun à une femme également sans habits, leur fit parcourir ainsi les rues de la ville, poussés par les lances des Cosaques. La résistance de ces malheureux, quoique des plus énergiques, ne put rien contre la force des baïonnettes : tout un corps d'armée exécutait l'ordre de l'émissaire du général-gouverneur. Les voix des victimes et des habitants se confondirent en un seul cri de désespoir et d'horreur ; le peuple, les juifs mêmes désertaient les rues. Mais les soldats les poussaient à coups de verge et de sabre, et les contraignaient ainsi de suivre le cortège et d'assister à ce spectacle, qu'un homme inspiré par l'enfer pouvait seul donner à la terre. Une plume chrétienne répugne à retracer de telles horreurs ; mais n'est-il pas nécessaire de les constater pour apprendre à l'Europe à quels barbares la malheureuse Pologne est livrée ? Ajoutons, à l'honneur du gouverneur de Kowno, le comte Mourawieff, fils du trop célèbre Mourawieff, mort depuis peu, qu'indigné de cette infamie, il demanda sa démission, et, l'ayant obtenue, quitta Kowno, ne voulant point être subordonné au général Kauffmann, capable de donner des ordres pareils. »

Châtiments des profanateurs des choses saintes en Pologne.

Voici d'autres extraits d'un long article publié par le *Monde* le 15 décembre 1866. Nos lecteurs y verront que Dieu n'a pas abdiqué, et que sa justice se prépare à frapper des coups terribles.

« Le décret qui prescrit la destruction des chapelles, des statues, des saints et des grandes croix plantées dans les champs et sur le bord des chemins, est exécuté aujourd'hui avec rigueur. Les paysans refusant absolument d'y prêter la main, on a recours aux juifs, qui ne demandent pas mieux que d'insulter, moyennant salaire, l'image de notre Seigneur Jésus-Christ. Quelquefois cependant les juifs eux-mêmes refusent. Ainsi, à Krzemieniec, ville du gouvernement de Volhynie, qui, en 1831, avait été préservée du choléra par l'intercession de la très-sainte Vierge, l'ordre ayant été donné de briser la statue de Marie élevée au sommet d'une montagne en mémoire de cette miraculeuse préservation, le sous-chef de la police du district rassembla à cet effet les pauvres habitants, qui tous refusèrent leur concours à cette œuvre satanique. Les juifs n'y consentirent pas non plus. Le fonctionnaire se rendit alors à la prison et en fit sortir les malfaiteurs, qui se chargèrent de la chose. Au son des tambours et des trompettes, la corde fut jetée au cou de la statue, et elle roula avec fracas dans l'abîme, au pied de la montagne, au milieu des hourras retentissants de la soldatesque effrénée. A ce moment, une femme, sortant de la foule, se précipita sur la statue de saint Jean, placée près de celle qu'on venait de détruire, en s'écriant : « Je ne te laisserai pas exposée à de telles insultes ! » Elle l'enleva en effet et l'emporta dans sa chaumière. Le jour

même du sacrilège, le choléra, qui ravage ces contrées, parut à Krzemiéniec; la femme du sous-chef, qui l'avait aidé dans son crime, devint folle au bout de quelques jours, et l'on reconnut dans ces deux faits la vengeance et la colère de Dieu.

« A Dubno (gouvernement de Volhynie), par ordre de la police, les juifs brisèrent la statue de saint Jean Népomucène, élevée au milieu de la ville; ils la traînèrent dans la boue et la jetèrent dans des immondices. Le choléra parut le jour même en ville, et les juifs en furent beaucoup plus atteints que les autres habitants. Ce fléau, après avoir enlevé deux mille victimes sur une population de six mille âmes au plus, commençait à cesser, lorsque l'incendie dévora la synagogue et toute une rangée de maisons. Les juifs eux-mêmes disent : « C'est saint Jean qui se venge ainsi ! » Le peuple attribue à la destruction des croix et des images saintes ce terrible choléra qui sévit avec fureur dans les villes et les campagnes, malgré la saison avancée et la pureté de l'atmosphère.

« De sourds murmures se font entendre : « Tant que l'empereur ne faisait la guerre qu'aux hommes, tout allait encore passablement; mais s'il fait la guerre à Dieu et à ses saints, c'en est fait de la prospérité de son règne ! » Les fonctionnaires chargés dudit décret poussent l'impudence au point d'envoyer aux propriétaires polonais l'ordre écrit d'enlever ou de briser les statues voisines de leurs demeures. Inutile de dire qu'aucun de ces ordres n'a été exécuté.

« Deux fonctionnaires de la plus petite catégorie, chassant dans un pré, aperçurent une croix portant l'image du Christ : « C'est le Dieu des Polonais, » dirent-ils, et, le prenant pour point de mire, ils tirèrent longtemps sur lui.

« Mais tirons le rideau sur les scènes d'impiété sauvage que le grand Pie IX vient de flétrir dans des pièces qui

seront à jamais la condamnation des deux derniers autocrates. »

Affreuse mort d'un voleur d'église.

Le fait suivant, arrivé pendant que notre ouvrage était en grande partie imprimé, n'a pas pu être placé dans le chapitre qui lui était naturellement assigné. Nous sommes obligé de le reproduire ici ; d'ailleurs le héros est digne de figurer parmi les révolutionnaires italiens.

On lit dans la *Semaine catholique* de Sées :

« Sur les bords escarpés de la rivière d'Orne, à Méniglaise, existe une petite chapelle dédiée à saint Roch, vrai nid d'hirondelle, fixé dans une anfractuosité de rocher. Ce lieu est célèbre dans tout le pays par son pèlerinage. Au sommet de la montagne s'élève l'église de l'ancienne paroisse de Méniglaise, réunie en partie à celle de Batilly. Cette église a été vendue ; elle est entretenue comme chapelle domestique par M^{me} de Maisons, dont l'habitation est proche ; c'est dans ce petit sanctuaire que les pèlerins de Saint-Roch font célébrer l'office divin.

« Le mercredi 6 février 1867, ces lieux, si solitaires en cette saison, ont été témoins d'une profanation sacrilège. Ce n'est pas ce crime odieux, mais vulgaire, que je veux raconter ; ce sont les suites dramatiques de cet événement qui méritent une narration.

« En ce jour, 6 février 1867, un inconnu, après avoir fait une dépense de 75 centimes dans un cabaret voisin, se présenta au château et réclama des secours pour relever sa maison écroulée ; il était domicilié en la commune de Commeaux. On ne remarqua point que cet individu fût ivre ou malade. Il partit, se rendit à l'ancienne église, brisa une fenêtre du chœur, s'introduisit entre deux barreaux de

fer très-rapprochés et pénétra dans l'édifice. Il enfonça un coffre placé dans la sacristie ; après avoir dispersé les objets qui y étaient déposés, il s'empara de quelques linges d'église et de deux chandeliers argentés, et se retira par la même voie sans avoir été vu. De là il passa par la chapelle du pèlerinage, dont l'autel est fermé par une grille en bois, qu'il chercha à enfoncer pour s'emparer de la menue monnaie qu'y jettent les pèlerins ; mais il n'y put réussir. Vers quatre heures du soir, ce malheureux fut vu par le meunier d'un petit moulin près duquel il passa pour retourner chez lui, portant un paquet sous son bras. Environ trois heures après, à deux kilomètres de ce point, sur le territoire de la commune de Montgaroult, un passant rencontra, couché le long du chemin d'Ecouché, un homme dont il ne put rien tirer ; il alla chercher l'aide de l'adjoint de la commune, qui vint avec une lanterne, assisté de ses gens, pour secourir cet inconnu, qu'on supposait ivre. Arrivé sur les lieux, il n'y avait plus personne ; seulement on ramassa quelques débris de vêtements et les chandeliers volés. Comme la nuit était affreuse et que la tempête mugissait horriblement, l'adjoint découragé rentra chez lui.

« Le lendemain matin, des ouvriers, se rendant à leur ouvrage, aperçurent un homme dans une attitude de *prostration* ; ils s'approchèrent : ce n'était qu'un cadavre ; c'était celui du misérable voleur d'église. Ce malheureux était revenu sur ses pas d'environ un kilomètre du point où il avait été rencontré la première fois, et ayant quitté la voie publique, il avait fait une première chute, dont la place était indiquée par son chapeau qui y était resté. De ce point il avait parcouru une distance de 30 mètres en se roulant et se tordant sur le sol humide, ce qui avait lissé la terre sur son parcours ; mais le fort de la lutte avec la mort avait eu lieu surtout au point où a été trouvé le cadavre. Le sol en cet endroit, qui était ensemencé de blé, était

bien autrement foulé et pétri sur une surface d'environ 4 mètres de diamètre. On ne peut comparer tout cela qu'aux traces d'une bataille acharnée entre plusieurs animaux ; mais le malheureux dont l'agonie a été si horrible a été trouvé dans une attitude particulière, qui mérite une mention spéciale. Il était, je l'ai dit, prosterné sur ses genoux, qui, par suite de mouvements convulsifs prolongés, étaient moulés dans le sol et enfoncés de plus de 15 centimètres dans cette terre humide, mais pierreuse et difficile à pénétrer. La pointe des pieds avait également laissé des traces profondes, ainsi que ses poings fermés et contractés, qui se sont incrustés aussi profondément que les genoux. La terre pétrie passait entre ses doigts crispés, et la face reposait sur les deux poings.

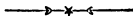
« Une particularité qui a été fort remarquée, c'est que le corps du misérable ainsi prosterné s'orientait d'une manière parfaite avec le petit clocher de l'église qu'il venait de dépouiller. Ce point culminant des rochers qui se baignent dans l'Orne domine entièrement Mêniglaise. Pour compléter ce tableau, il faut ajouter que le malheureux avait déchiré ses vêtements, dont il avait semé les débris sur son passage ; il n'était plus couvert que d'un lambeau de caleçon.

« La justice s'est transportée sur les lieux, et le médecin a constaté dans son rapport que l'individu a succombé par suite d'ivresse. Il avait, ainsi qu'on l'a dit, fait une consommation s'élevant à 75 centimes, et s'était emparé d'une bouteille de petit vin pour la messe, qu'on n'a pas retrouvée.

« Ces excès ne devaient point avoir un tel résultat. Je n'en tire point d'induction, mais les populations, très-émotionnées de cette horrible mort, ont proclamé que c'était l'action de Dieu, qui ne frappe pas le plus souvent les criminels au moment de l'offense, mais qui veut aussi quelquefois donner un enseignement aux peuples dont la foi chancelle. »

LIVRE CINQUIÈME.

La secte des solidaires et F. de La Mennais.



CHAPITRE PREMIER.

ORIGINE DE CETTE SECTE.



La société des *solidaires* est une association secrète qui, née à Bruxelles en juillet 1857, sous l'influence de la franc-maçonnerie, et devenue toute puissante en Belgique, a pour but de protester contre le dogme, la morale et le culte catholiques, en vue d'arriver à la ruine de toute religion. Prendre l'engagement de refuser tout secours religieux à l'heure de la mort est la condition d'admission dans cette société, dont un des statuts expose la pensée en ces mots : « Arracher les morts aux prêtres, ce sera le commencement de l'émancipation des vivants. Pour éloigner le prêtre du berceau, nous commençons par le repousser de la tombe Nous savons que la liberté du cercueil finira par affranchir le berceau. » La propagande impie des solidaires est très-active, et a organisé l'oppression des consciences ; leur secte comptait en 1864, dans la seule ville de Bruxelles, 13,500 membres.

La société des solidaires tend à s'introduire en France.

On lit dans l'*Avenir national* :

« La doctrine de la morale indépendante s'affirme par ses écrits, et dans les pays où le droit d'association existe, par des faits. Voici le remarquable exposé des principes de la société *Agis comme tu penses*, en voie de formation à Heidelberg :

« 1° Attendu que celui-là seul est honnête homme qui met d'accord ses actions avec ses principes ;

« 2° Que le bien ne peut exister en dehors du vrai, et qu'il n'y a de vérité que celle qui est donnée par la science ;

« Qu'il importe de séparer la morale progressive et scientifique de dogmes surannés que la raison condamne et que le sentiment doit réprouver ;

« Que la conscience repousse des doctrines religieuses qui dirigent l'homme par la peur et les plus indignes mobiles ;

« Que ces doctrines ont désuni les hommes en faussant la morale et en corrompant la notion du droit ;

« 3° Que la communion d'idées entre l'homme et la femme peut seule fonder la famille ;

« Que donner à l'enfant une foi et une science négatives l'une de l'autre, c'est opposer le cœur à la raison, vicier le jugement, paralyser la volonté, préparer le scepticisme ;

« Que livrer aux défenseurs du passé son argent, ses enfants et sa personne, par indifférence ou par faiblesse, c'est trahir la cause de la société nouvelle et en retarder le triomphe ;

« 4° Que bien des hommes proclament ces vérités, mais que, faute de s'assurer fermement dans leurs convictions et d'en faire la règle inviolable de leur conduite, ils donnent sans cesse par leurs actes un démenti à leurs paroles ;

« Que cette contradiction a pour résultat l'abaissement des caractères et la démoralisation publique ;

« 5° Que la communauté d'action, donnant à tous exem-

ple, soutien et force, peut seule rendre facile la lutte d'une vie rationnelle contre l'habitude et les préjugés ;

« Les soussignés regardent comme un devoir de rompre en fait avec des doctrines qu'ils rejettent en principe ; ils déclarent s'engager à ne jamais recevoir aucun sacrement d'aucune religion :

« *Pas de prêtres à la naissance,*

« *Pas de prêtres au mariage,*

« *Pas de prêtres à la mort.*

« Ils constituent sous ce titre : *Société Agis comme tu penses*, une association qui a pour loi la science, pour condition la solidarité, pour but la justice.

« Voici la formule destinée à assurer la sanction pratique de ces principes :

« **CECI EST MON TESTAMENT :**

« Ma dernière volonté est de n'être enterré suivant les rites d'aucune religion, et je donne à le pouvoir de me représenter auprès de ma famille pour empêcher la profanation de mon corps.

« Ce... 18... »

Fin scandaleuse de Théodore Verhaegen.

A la secte des solidaires et à celle des francs-maçons appartenait P. Théodore Verhaegen, né à Bruxelles en 1796, et dont toute la carrière politique a été un acte continu d'hostilité au catholicisme. Après avoir été, en 1834, le fondateur de l'université libre de Bruxelles, il mourut en 1864 dans ces sentiments déplorables, entouré des membres de la société des *solidaires*, formée de gens qui prennent l'engagement de mourir sans sacrements et de se faire en-

terrer sans cérémonies religieuses. Ses obsèques, privées de tout appareil religieux, ont frappé de stupeur la population catholique de Bruxelles : les francs-maçons y assistaient publiquement, revêtus la plupart des insignes de leur ordre; il en était venu de divers points de la Belgique pour rendre plus imposante cette manifestation anti-religieuse. L'impiété ne s'était pas affichée en Belgique avec autant d'éclat depuis de longues années; ces faits présentent l'avenir religieux de la Belgique sous de bien sombres couleurs. La famille éminemment chrétienne de M. Verhaegen est plongée dans une affreuse douleur; il est mort en deux jours d'une angine couenneuse, dont il avait contracté le germe en traversant les Alpes à son retour d'Italie, où il était allé porter le *denier d'Italie* aux loges maçonniques de la péninsule.

Les discours prononcés à l'occasion de l'érection de la statue qui lui a été élevée à Bruxelles en 1864 sont la glorification de ces principes anti-chrétiens.

L'art de mal mourir.

Voici un extrait de la nouvelle édition des *Libres Penseurs* que M. Vuillot se propose de publier :

« Un Belge illustre, grand et gros avocat, né catholique, élevé dans la foi catholique, entouré d'ascendants et de descendants catholiques, mais de libre et fier esprit, a pu enfin se donner les gants de mourir séparé de l'Eglise catholique.

« Il y a pris de la peine. Sans parvenir peut-être à cesser de croire, il s'était fait une belle notoriété d'impie. Plusieurs choses néanmoins l'inquiétaient. Il assistait à la messe de sa paroisse le dimanche régulièrement. Cela passait pour drôlerie dans son parti, qui est rieur; car Voltaire doit rire, et

l'air de Belgique n'en dispense pas. Mais lui savait bien que c'était faiblesse. Il tenait à la messe dans le fond de son âme, et cet attachement le faisait trembler. Il craignait aussi ses parents, vieux et jeunes, qui pourraient l'obséder au moment de la mort. En un mot, il avait peur que Dieu ne le lâchât point.

« Et quelle honte à un homme de la sorte et de son importance, à un chef, à un pontife de la libre pensée belge, s'il se laissait saisir dans les fatigues de la dernière heure! Quel *qu'en dira-t-on!* Le pauvre diable n'en dormait pas.

« Pour forcer Dieu de le lâcher, il persécutait l'Eglise tant qu'il pouvait, et il pouvait beaucoup. Il la poursuivait dans les assemblées, dans les tribunaux, devant le peuple. Il faisait des discours, il écrivait des articles, il proposait des lois, il organisait des associations contre les droits, contre les œuvres, contre l'existence de l'Eglise. Tout allait bien, et il tremblait toujours. Qui peut se flatter d'être à l'abri d'un coup de miséricorde? Ses vieux parents, ses enfants priaient pour lui, chose redoutable! « Dieu me lâchera-t-il?... » Il s'enfonçait dans son impiété, toujours effaré, toujours en doute de pouvoir aller si loin que Dieu ne voulût pas l'atteindre. Il redoublait d'insolence et de méchanceté, tâchant de compenser ainsi quelques vertus naturelles qui tenaient à son fonds de bonne race flamande et d'éducation catholique. Il en est venu à son honneur, il s'est fait lâcher; mais jusqu'au dernier moment il y travailla et ne fut sûr de rien.

« Quand il allait assidument à la messe du dimanche, qui sait s'il ne se gaudissait pas intérieurement de faire un petit sacrilège, d'insulter Dieu en face, dans sa propre maison, pour avoir une chance de plus de se faire expulser? Il n'est pas aisé d'imaginer ce qui peut se former d'idées au fond du cerveau d'un libre penseur abreuvé de bière.

« Ces Belges libres penseurs ont un autre héros qui fait son principal métier de rire et de gouailler. A l'instar de

Voltaire, il a pris un nom de guerre, il se nomme Boniface ou Télémaque. Il porte une arbalète de caoutchouc qu'il tend au moyen d'une manivelle, à grand effort, et il lance des solives et des poutres que l'on appelle là-bas des traits malins. Rien ne peut exprimer le caractère de ce rire. Ce sont de ces choses qui font entrevoir le fin fond des âmes de la bêtise humaine. Mais celui-là n'est que Thersite. Le nôtre, c'était le terrible Ajax. Il levait contre le ciel son bras cotonneux et sa face luisante, plantée de favoris taillés en côtelettes. Ah! le Belge impie est aussi à plaindre qu'un autre, mais il est bien plus drôle. Il était franc-maçon de haut grade. On l'appelait vénérable. Il présidait à des cérémonies religieuses en l'honneur du « Grand Architecte de l'univers. » Il portait alors un costume de rubans bigarrés; il tenait un maillet à la main, et posait sur son ventre, qu'il avait beau, une petite pagne de soie, ornée de quelque broderie représentant le soleil sur une équerre ou un œil, le tout afin de prouver que c'est une stupidité de dire la messe, et que les vêtements sacerdotaux sont des guenilles totalement ridicules.

« Or, il existe en Belgique une association de libres penseurs, hommes et femmes, qui s'engagent par les serments les plus solennels à n'avoir plus aucun commerce avec les choses sacrées, à n'être plus libres de penser que Jésus-Christ est Dieu et qu'il a fondé une Eglise, à ne plus recevoir aucun sacrement, à priver leurs libres enfants du baptême, à se priver eux-mêmes du mariage, de la pénitence, de l'Eucharistie et de l'extrême-onction. Et ces gens d'esprit se donnent entre eux le nom de *solidaires*, pour qu'il soit bien entendu que c'est une aberration de croire à la communion des saints.

« Non, non, l'on ne sait pas jusqu'où peut monter la libre imagination belge!

« Ajax se hâta d'entrer dans cette religion des *solidaires*. Ma foi! cela lui réussit.

« Comme il venait de faire un petit voyage chez les Turinois, en compagnie de deux autres pontifes maçonniques. pour donner le coup de grâce à la Papauté, il prit froid, et voilà tout de suite qu'il faut se coucher. Ah! dédaigneuse Providence! un refroidissement, et pas même le tonnerre!

« On priaït autour de son lit. Il vit que le Galiléen avait donné commission à ce rhume, et que c'était lui, Ajax, qui serait enterré le premier. Ses parents le conjuraient d'appeler le curé, il appela les solidaires.

« Les appela-t-il réellement? Ils l'ont dit, et ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils vinrent. Ils envahirent la maison, firent bonne garde autour du lit de mort, éloignèrent les parents, éloignèrent le prêtre, éloignèrent la miséricorde. Une vieille servante, usant des droits de son âge et de sa longue fidélité, voulut du moins placer dans la main du moribond un cierge bénit et lui suggérer une pensée de Dieu : ils éteignirent la flamme sur le cierge, la parole sur les lèvres de la vieille servante. Meurs, esclave! meurs dans la nuit et dans le silence, sans qu'un éclair du vrai jour arrive à tes yeux. sans qu'un souffle de la vraie vie atteigne à ton oreille! Il mourut comme cela, entouré de ces figures fraternelles, troussé en deux jours.

« Mais les *solidaires* ne voulurent pas en finir si tôt. Ils prirent ce cadavre, ils en firent la pièce principale d'une mascarade publique. En foule, en pompe, chamarrés d'oripeaux maçonniques, ils le traînèrent au pourrissoir dans cet équipage de triomphe. Le peuple regardait avec stupeur. Point de prêtres, point de psaumes, les cloches muettes comme les voix, la croix absente! C'était le premier mort que l'on voyait ainsi passer. Et les bonnes gens, se détournant du cortège réprouvé, pâles, faisaient le signe de la croix et disaient : « Voilà que cet homme est mort comme il l'a voulu, et ainsi Dieu se venge en accomplissant le désir de l'impie. »

**Triste mort d'un correspondant de
l'Indépendance belge.**

On lit dans le *Bien public* de Gand :

« Nous annonçons, il y a quelques jours, la mort de M. Michel Behrend, journaliste libre penseur, établi à Bruxelles, et collaborateur de plusieurs journaux du progrès.

« Il avait été chargé, dit-on, par l'*Indépendance*, d'aller à Hal faire un compte-rendu parodie de la procession jubilaire de Notre-Dame; sa correspondance railleuse et sacrilège parut (nous en avons relevé quelques infamies). *Behrend passa la soirée au théâtre; il y ressentit les premières atteintes du choléra, auquel il succomba quelques heures plus tard dans un appartement... qui, d'après ce qu'on rapporte, n'était pas le sien.*

« Les frères et amis le portèrent au cimetière israélite, où un éloge fut prononcé sur sa tombe par le grand-rabbin de Belgique, M. E. Aristide Astruc.

« C'est au sujet de cette cérémonie funèbre qu'une polémique vient de s'engager entre la synagogue et le journal *le Libre Examen*, moniteur officiel de la secte des solidaires.

« Behrend, dit cette feuille, appartenait à la société *la Libre Pensée*. Or, « on ne saurait concilier la qualité de « libre penseur avec celle d'adepte d'une religion positive. » L'intervention d'un culte quelconque au chevet et sur la tombe du défunt n'était donc qu'une *méprise*, et la libre pensée revendique la personnalité du défunt.

« M. le grand-rabbin Astruc s'est senti atteint et blessé par cette revendication, et il adresse au *Libre Examen* la lettre suivante, qui est un curieux spécimen de la théologie israélite au dix-neuvième siècle :

« Bruxelles, 13 septembre 1836.

« Monsieur,

« Dans votre journal du 10 courant, vous rendez compte, en des termes à la haute convenance desquels je suis heureux de rendre hommage, des funérailles de Michel Behrend au cimetière israélite. Mais vous affirmez que l'intervention du culte que je représente n'a été, dans cette occasion, qu'une méprise, et n'ayant pu rendre à celui que nous avons perdu les derniers et suprêmes honneurs au nom de la *Libre Pensée*, vous revendiquez pour elle sa personnalité.

« Permettez-moi de vous dire, monsieur, que vous vous trompez ; il n'y a pas eu de méprise dans cette circonstance. Behrend était membre de la *Libre Pensée*, nous le savions. Le judaïsme n'exclut personne de ses temples pendant sa vie (*I Rois*, 8, 41), ni de ses cimetières après sa mort (*Yoré-Déah*, 367, 1). Non seulement il admet dans les uns et dans les autres les israélites qui ont cessé de pratiquer ses rites, mais encore il y reçoit les étrangers, sans leur demander sur le seuil aucune formule de sa confession. *Il les appelle tous sans distinction à la fraternité ici-bas et à l'immortalité dans la vie à venir.*

« Voilà pourquoi Behrend a pu devenir libre penseur en restant israélite ; voilà pourquoi, libre penseur, il a levé en ma présence son regard vers le ciel ; voilà pourquoi enfin la *franc-maçonnerie* et aussi la *Libre Pensée* ont pu intervenir sans aucun obstacle, à côté du judaïsme, sur le tombeau d'un frère, d'un ami, d'un coreligionnaire.

« Je crois que vous devez, monsieur, pour la mémoire de Behrend, une place dans votre journal à cette légère recti-

« fication, et je vous présente l'assurance de mes sentiments distingués.

E. ARISTIDE ASTRUC,

« Grand-rabbin de Belgique (1). »

La liberté de se damner.

Nous reproduisons, d'après le journal *le Monde*, un trait du 4 mars 1867, qui a glacé d'effroi tous les cœurs chrétiens, et qui démontre une fois de plus combien il est dangereux de s'engager dans ces infernales sociétés secrètes où, en vertu de la liberté, on est obligé, même à l'heure décisive de la mort, de renoncer aux droits les plus sacrés et les plus inviolables de la conscience. Puissent ces lignes éclairer les parents sur l'importance d'une éducation vraiment chrétienne !

La *Gazette de Liège* donne les détails suivants sur la mort d'un solidaire, M. Eugène Goffart, conseiller provincial :

« Elevé par un saint prêtre et par les pères de la Compagnie de Jésus, M. Eugène Goffart avait reçu une trop bonne éducation pour que la foi, perdue au milieu des aberrations de la jeunesse, ne se réveillât point au moment suprême. Averti par son docteur, qui était en même temps son ami, de la gravité de sa situation, la veille de sa mort, alors que son gardien solidaire était étoigné un instant, alors

(1) « On le voit, le chef de la synagogue belge professe des principes extrêmement larges. Le judaïsme moderne ouvre son temple et ses cimetières au croyant et à l'incroyant ; il sert de culte postiche à ceux qui n'ont pas de culte. C'est une manière assez commode de recruter des adeptes et de se donner une apparence de vie extérieure. Pour mourir juif, il suffira donc, en présence d'un rabbin, « de lever les yeux vers le ciel ! » Telle a été, en effet, la suprême profession de foi de Michel Behrend. C'est ce que le peuple appelle un peu vulgairement, mais fort énergiquement, *tourner l'œil*.

qu'il était dans toute sa liberté et toute son intelligence, Goffart réclama un prêtre. Le docteur lui proposa le curé de Sainte-Véronique, et le malade l'accepta. Interrogé s'il agissait tout à fait librement, il répondit par deux fois : « Oui, « oui. » Goffart voulait donc mourir en chrétien.

« Le digne curé, immédiatement informé, se présenta ; mais le solidaire qui montait la garde depuis trois jours avait été également prévenu, et quand le prêtre entra, il était au chevet du moribond comme auprès de sa proie. Là étaient aussi le médecin, deux amis, quelques parents et la femme chez laquelle Goffart était tombé malade.

« Le prêtre se fit connaître et dit au malade : « Vous « m'avez fait appeler. » Celui-ci répondit : « Pourquoi tant « de monde ? » Et le prêtre de reprendre : « Nous reste-
« rons seuls. »

« Alors le solidaire, voyant sa proie lui échapper, s'écria : « Voudriez-vous troubler les derniers instants d'un mori-
« bond ? Qui vous a fait appeler ? — Le malade. Et vous, « qui êtes-vous ? — J'ai une mission à remplir, Goffart « me l'a confiée. »

« Alors la femme propriétaire de la maison où se mourait le malheureux Goffart s'écria : « Non, non, il ne se « confessera pas ; je pense comme lui, il ne se confessera « pas. » Et le solidaire d'ajouter : « Le malade ne vous a « pas fait demander. »

« En ce moment, le médecin et les amis intervinrent et affirmèrent que Goffart avait fait demander le prêtre, et que c'était sur son désir, exprimé librement, qu'ils l'avaient fait appeler. Le malade confirme ces paroles par son silence. La sœur et le beau-frère supplièrent cette femme et le solidaire de laisser le prêtre seul avec le moribond ; ils ne voulurent point y consentir. Cette femme affirma qu'elle était maîtresse chez elle.

« Ce débat horrible se prolongea au chevet du moribond

pendant quinze minutes. A la fin, le prêtre, révolté de ce scandale abominable, sortit et fit sortir les témoins.

« Au-dehors de la chambre qui allait devenir la chambre mortuaire, cette femme, malgré les nouvelles prières, les nouvelles supplications de la sœur du moribond, ne voulut point laisser le prêtre accomplir sa mission de paix et de réparation. « Goffart pense comme moi, s'écriait-elle; il ne se confessera pas, je ne le veux pas! » Et le solidaire affirmait qu'il portait le testament du malade, dans lequel *Goffart déshéritait sa famille* si un prêtre approchait de lui à son heure dernière.

« M. le curé de Sainte-Véronique ne retourna plus auprès du malade; celui-ci, effrayé des violences de son sinistre gardien, et en sa présence, manifesta le désir de ne plus voir le prêtre. Il espérait sans doute que sa vie se prolongerait et qu'il retrouverait un moment de liberté. Ce moment ne lui fut pas donné : il mourut quelques heures après, en face du solidaire, qui était resté jusqu'à ce que son œuvre infernale fût bien finie. »

CHAPITRE DEUXIÈME.

F. DE LA MENNAIS.

Du mariage de Pierre-Louis-Robert de La Mennais et de Gratiennne-Jeanne Lorin naquirent trois enfants : Marie, qui épousa dans la suite M. Ange Blaize ; Jean-Marie, l'illustre et pieux fondateur des Petits Frères de l'Instruction chrétienne, et Félicité ou Féli, comme on l'appelait dans l'habitude : c'était l'écrivain. Jean-Marie naquit le 8 septembre 1780, et Félicité le 29 juin 1782.

F. de La Mennais entra dans la vie par la porte des révolutions. Il eût été bien difficile de naître à une plus déplorable époque. Jamais éducation ne fut plus nécessaire que pour une pareille tête...

Prosperité, distinction, estime publique, rien ne manquait à la famille La Mennais, lorsqu'elle se vit atteinte des plus rudes coups : en 1789, c'est la mort de M^{me} de La Mennais ; en 1793, c'est la perte de la fortune. La ruine fut si complète, que le généreux négociant qui avait fait vivre des populations entières n'eut plus, pour vivre lui-même, qu'une modique pension que lui firent ses enfants.

Privés de leur mère, les jeunes La Mennais en trouvèrent une autre dans leur tante. De son côté, leur oncle,

homme instruit, aimant et cultivant les lettres, se fit leur précepteur. Jean répondait à ses soins par son application non moins que par son intelligence, mais Féli ne pouvait supporter ni leçons ni conseils. L'oncle irrité l'enfermait, dit-on, dans sa bibliothèque, fatale prison où Voltaire se trouvait à côté de Bossuet, Tite-Live non loin de Jean-Jacques, et qui plut si bien à l'indocile écolier, qu'il s'y fit remettre sans cesse. De cette manière, son éducation fut beaucoup plus prompte qu'on ne l'espérait; mais si l'on eut un petit savant, on eut aussi un incrédule (1).

Dans une lettre du 20 juillet 1806, l'abbé Jean nomme accidentellement son frère : « Féli vous prie, dit-il, de lui envoyer la note exacte des ouvrages de Simler sur la critique sacrée. » Ce peu de mots suffit pour nous révéler le changement qui s'était opéré dans l'âme ardente de Féli. Enfermé, à la Chênaie, dans cette bibliothèque qui fut peut-être le théâtre de sa chute, il avait fini par y retrouver, sous la douce influence de l'affection et de la science fraternelle, *la foi qu'il avait perdue*. A partir de ce moment, les études sacrées absorbent son activité dévorante. Il se familiarise avec le latin, le grec, l'hébreu, afin de posséder, comme la sienne, toutes les langues de l'Eglise. Il y joint l'anglais et l'allemand, afin de pouvoir répondre à tous les sectaires. Les amis de son frère deviennent en même temps ses amis; il s'attache surtout à l'abbé Gabriel Bruté, sans l'avoir vu jamais, parce qu'il trouve en lui épanchement, science et ferveur.

« Excellent ami, lui écrit-il le 17 février 1809, que j'at-

(1) J'emprunte ce détail à une suite d'articles publiés dans le *Commerce breton* de Saint-Malo (août 1861). Ces articles manquent, il est vrai, de critique; mais le fait des mauvais commencements de Féli résultera, ainsi que nous le verrons tout à l'heure, de ses lettres mêmes.

tends avec impatience le moment où je pourrai vous exprimer de vive voix ma tendre reconnaissance de cette amitié si bonne, si douce, si aimable, que vous daignez me témoigner, à moi qui la mérite si peu !... Hélas ! cher Bruté, *c'est la misère toute vive* que votre pauvre ami. Quand je réfléchis sur ma vie passée, *sur cette vie toute de crimes* que les austérités les plus rigoureuses, la pénitence la plus sévère et la plus longue ne seraient pas suffisantes pour expier, et qu'après cela je viens à considérer mon état présent, cette tiédeur, cette mollesse, *ce poids des sens* qui me lasse et qui m'abat, *cet amour-propre qui ne se sacrifie jamais qu'à demi et qui renaît sous le couteau même*, j'entre dans une frayeur qui n'a que trop de fondement, et je me demande *si c'est donc à un malheureux tel que moi de pénétrer dans le sanctuaire.* » — « Ce pauvre Féli vous ouvre son cœur, ajoute l'abbé Jean ; si je pouvais vous ouvrir le mien, vous le verriez tout rayonnant de joie : *Misericordias Domini in æternum cantabo* (1). »

C'était au moment de recevoir les ordres mineurs que Féli de La Mennais écrivait ainsi. Il les reçut à Pâques 1809

(1) Les lettres de Féli continuent de porter l'empreinte de ces émotions profondes. Ce sont moins des lettres que des méditations, des invocations ardentes. Jamais depuis lors, sauf dans quelques unes des réflexions sur *l'imitation de Jésus-Christ*, Féli de La Mennais ne retrouva à un égal degré cette voix de l'âme qui alors entraînait sa plume. « Oh ! j'ai trop aimé les joies amères du monde, les consolations du monde, les espérances du monde. Maintenant je ne veux que la croix, la croix seule, la croix de Jésus et encore la croix. Je vivrai sur le Calvaire en esprit d'amour, de pénitence, de renoncement et de sacrifice absolu. Oh ! quelle vie, quelle douce, quelle heureuse vie ! C'est le ravissement de mon cœur d'être crucifié avec Jésus par les souffrances, les contradictions, les mépris, les ingratitude, les haines, les outrages, les persécutions, et tout ce qui peut le plus crucifier mon orgueil et ma chair. Je veux, oui, je veux m'abreuver à longs traits des saintes délices de l'humiliation. Mon Dieu ! mon Dieu ! encore une fois, la croix, la croix, et rien que la croix ! » (Lettre du 17 mars 1809.)

de Mgr Enoch, évêque de Rennes. On avait craint d'abord quelque opposition de son père, mais cette opposition n'eut pas lieu. « Papa a été sensible à la détermination de mon frère, écrivait l'abbé Jean, mais cependant il s'est résigné. Dieu soit béni. » (Lettre du 7 mars 1809.)

Lorsqu'on relit, après cinquante ans, ces épanchements intimes, et qu'on sait tout ce qui a suivi, on est pris d'une profonde tristesse. Dès lors, au reste, l'abbé Jean n'était pas sans entrevoir le côté faible de son frère. « Je vous le demande en grâce, ajoutait-il en *post-scriptum* à une de ses lettres, dans votre réponse à Féli, ne mettez rien qui puisse enflammer une imagination si vive. » (Lettre du 29 juin 1809.) Et l'abbé Bruté écrivait, de son côté, sur une des lettres de Féli : « Sensibilité si vive que toute la lettre est un peu exagérée. »

Dans ses lettres à l'abbé Bruté, c'est tantôt la mélancolie, tantôt l'exaltation qui domine. « Je crains, lui écrivait l'abbé Viel, que vous ne vous livriez trop à une certaine mélancolie qui vous dévore. » Et le pieux abbé Carron : « Pourquoi, mon Féli, cette mélancolie ? Est-ce que le bon chrétien n'est pas comme dans un festin continuel ?... Je crois, mon bon ami, lui disait-il encore, qu'il n'est pas prudent de demander à Dieu des croix, et que nous devons nous borner à solliciter l'amour des souffrances, laissant à Dieu le soin de nous exposer à celles qu'il ne jugera pas au-dessus de notre faiblesse. » (*Œuvres posthumes de La Mennais. Correspondance*, t. I, p. XII.)

Cette exubérance d'auteur n'eut, au reste, que peu d'inconvénients tant que Féli écouta son frère. Longtemps ils travaillèrent ensemble. Jean fournissait la science, Féli y ajoutait les vives couleurs de son imagination (1).

(1) Le plus important des ouvrages qu'ils publièrent ainsi fut *la Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, œuvre capitale et qui ren-

Les années suivantes, Jean de La Mennais fut appelé à Saint-Brieuc comme vicaire général par Mgr Caffarelli, l'un des saints évêques de cette époque agitée ; puis, Mgr Caffarelli étant venu à mourir en 1815, Jean fut nommé vicaire capitulaire, bien qu'étranger au diocèse et malgré sa jeunesse : il n'avait que trente-quatre ans. Quant à Féli, il poursuivait les travaux commencés, tantôt à Saint-Malo, tantôt à la Chênaie, au fond des bois, et ne conversant qu'avec les morts, qu'il trouvait pour la plupart, disait-il, de meilleure compagnie que les vivants. (*Œuvres posthumes*, t. I, p. ix.) L'éloignement de son frère lui était d'ailleurs fort pénible : « J'espère qu'il ne tardera pas à venir me rejoindre, écrivait-il le 24 juillet 1814; nous aurions bien de la peine à prendre l'habitude de vivre séparés. »

Cette même lettre du 24 juillet nous révèle quelques uns

versait de fond en comble les prétentions gallicanes sur lesquelles s'appuyaient les vieux évêques opposés au Concordat, et que Napoléon, de son côté, comptait prendre pour base d'un schisme. Les opinions ont été divisées sur la part de chacun des deux frères dans ce livre. « On doit supposer, dit M. Forgues, qu'il (Féli) ne s'en regardait pas comme le principal auteur. » (*Œuvres posthumes, etc.*, t. I, page ix.) Une lettre de Féli à l'abbé Bruté dit au contraire : « *La Tradition* est mon ouvrage, l'ayant fait en entier sur des textes que Jean avait recueillis. » (Lettre du 25 avril 1815.)

Les émotions de l'auteur au moment où ce premier grand travail fut livré au public sont assez curieuses à étudier : « L'impression que cet ouvrage produit ici, écrit-il, nous paye assez du travail qu'il nous a coûté. Que Dieu en tire sa gloire, c'est tout ce que nous désirons. Nous avons désormais perdu l'espoir d'être attaqué : nous disons l'espoir, parce que nous aurions pu beaucoup fortifier notre thèse dans notre réponse, qui ne se serait pas fait longtemps attendre ; mais le goût des réfutations, est-ce un bien ? est-ce un mal ? Je crains qu'il n'y ait moins de sagesse que d'indifférence dans cette facilité avec laquelle on laisse tout dire, sans éprouver les doctrines par une contradiction savante et raisonnée. » (Lettre du 19 septembre 1814.) Dangereuse passion de la lutte ! il en sera d'elle comme des saintes délices de l'humiliation : elles ne viendront que trop tôt pour lui.

des sentiments de joie et d'espérance que la Restauration fit naître dans le cœur de Féli. Nous y remarquons surtout cette phrase : « Vous apprendrez avec consolation que le Saint-Père va rétablir la Compagnie de Jésus. » Ah ! que nous sommes loin du temps où les jésuites ne seront plus à ses yeux que les *grenadiers de la folie* ! (*Œuvres posthumes*, t. II, p. 146.)

Insuffisante préparation de F. de La Mennais au sacerdoce.

Dans la notice excellente que M. Eugène de La Gournerie a écrite sur La Mennais, il fait bien voir que l'étude, comme la comprenait et la pratiquait Féli, est une mauvaise préparation au sacerdoce :

« Depuis six ans, Féli s'en tenait à la tonsure et à la soutane. Je ne sais d'ailleurs si la vie passionnément studieuse qu'il avait adoptée était la plus propre à le conduire au sacerdoce. Le sacerdoce exige une vie d'action plus encore qu'une vie d'étude. L'étude d'ailleurs, même la plus sainte, n'a-t-elle pas ses misères ? Ainsi l'ont cru du moins les fondateurs d'ordres religieux, et c'est pourquoi ils l'ont sans cesse entrecoupée par la prière, afin de prévenir cette vaine complaisance qui s'attache si facilement au travail de l'esprit, cet amour-propre indocile dont Féli disait admirablement qu'il *renait sous le couteau*. Féli sentait très-bien sa faiblesse. « Mon parti, écrivait-il, est pris désormais de
« me laisser conduire par la volonté de notre excellent père
« (M. Carron). Ce n'est pas que la nature ne regimbe en-
« core de temps en temps. Je ne sais quel dégoût des hom-
« mes, je ne sais quel penchant irrésistible pour la solitude
« et la vie des champs m'entraîne avec une force inexpri-

« mable vers un genre d'existence qui ne doit pas être le
 « mien. Mais, avec la grâce de Dieu, j'espère surmonter
 « cette dangereuse tentation. »

« L'abbé Jean, de son côté, n'était pas sans inquiétude.
 « Je désire vivement, écrivait-il à l'abbé Bruté le 11 sep-
 « tembre 1815, que Teyssère (vertueux prêtre de Saint-
 « Sulpice) soit à Paris lorsque Féli y arrivera. Le lierre ne
 « s'élève qu'en appuyant sa faible tige sur un arbre vigou-
 « reux. » (Pages xxii et xxiii)

« Mais le lierre ne sera jamais un arbre, et l'abbé Jean au-
 rait dû craindre que Féli ne pût jamais devenir un prêtre,
 un vrai prêtre. Cependant l'idée que Féli pût avoir une
 autre vocation ne se présentait même pas à l'esprit de l'abbé
 Jean, et il écrivait (8 juin 1815) avec une distraction sin-
 gulière :

« Féli a été fait diacre à Saint-Brieuc dans la première
 « semaine de carême, et il a été ordonné prêtre quinze
 « jours après. Il lui en a singulièrement coûté pour prendre
 « sa dernière résolution. M. Carron d'un côté, moi de l'au-
 « tre, NOUS L'AVONS ENTRAÎNÉ ; *mais sa pauvre âme est*
 « *encore ébranlée de ce coup.* Il est retourné à Paris avant
 « Pâques, et je l'y ai accompagné. Féli songe maintenant à
 « la Société de M. Rauzan et de l'abbé de Janson, non pas
 « en qualité de missionnaire, mais il resterait dans la mai-
 « son principale pour s'y livrer à l'étude. » (Page 125.)

« Il me semble qu'en écrivant ce dernier mot, l'abbé Jean
 écrivait lui-même la condamnation de son zèle. Il n'y pre-
 nait pas garde cependant, et ce n'était point pour partager
 avec l'abbé Carron une responsabilité trop lourde qu'il di-
 sait : *Nous l'avons entraîné.* C'était pour rendre simplement
 hommage à la vérité. Huit mois auparavant (le 28 octobre
 1815), l'abbé Carron écrivait lui-même à l'abbé Bruté :
 « Reposez-vous sur mon cœur, et bien spécialement sur ma
 « conscience, du sort de ce bien-aimé Féli, que j'aime avec

« l'affection d'une mère ; il ne m'échappera point, l'Eglise
 « aura ce qui lui appartient, telle est ma vive confiance (1). »

« Féli fut prêtre, mais il demeura toujours un homme
 amoureux de l'étude, et surtout épris de sa propre gloire et
 enivré de la puissance de sa parole. « Je développerai,
 « écrivait-il le 22 février 1818 à l'abbé Bruté en lui annon-
 « çant le second volume de l'*Essai sur l'Indifférence*, je dé-
 « velopperai un nouveau système de défense du christia-
 « nisme contre les incrédules et les hérétiques, système
 « extrêmement simple, d'où sortiront des preuves si ri-
 « goureuses, qu'à moins de renoncer à dire : *Je suis*, il faudra
 « que l'on dise : *Credo* jusqu'au bout (2). » (Page 140.)

(1) Ils avaient bien le droit de parler ici de leur conscience, ces hom-
 mes de Dieu qui ne cherchaient que sa gloire quand ils « entraînaient »
 Féli hésitant et résistant ! Ils avaient bien le droit de parler de leur ten-
 dresse pour lui ! Tendresse aveugle, conscience trompée par un raisonne-
 ment spécieux. Sans doute l'Eglise devait avoir *ce qui lui appartenait*,
 comme le dit l'abbé Carron. Mais l'Eglise n'a-t-elle que ses prêtres ? Le
 grand talent que l'abbé Caron et l'abbé Jean admiraient déjà chez Féli était-
 il nécessairement perdu pour l'Eglise si Féli n'était pas prêtre ? Et n'est-
 ce pas au contraire parce que Féli n'a pas pu leur *échapper*, comme dit
 l'abbé Carron, n'est-ce pas parce qu'*entraîné* il est devenu prêtre sans
 vocation, que l'Eglise n'a pas eu *ce qui lui appartenait*, les derniers efforts
 et de ce zèle et de cet esprit dont elle avait eu les prémices ?

(2) Arriva-t-il lui-même à douter de sa propre existence quand il
 cessa de dire même les premiers mots du *Credo* ? Il n'imaginait pas, même
 la veille de sa chute, qu'il pût tomber, lui l'auteur de l'*Essai sur l'Indif-
 férence*, lui qui ne voyait plus dans l'Eglise qu'« une ombre de l'Eglise »
 (même lettre) et qui allait ressusciter l'Eglise ! Quand l'abbé Bruté le
 conjurait de veiller sur lui-même pour ne pas tomber dans l'apostasie :
 « L'impression que j'en ai reçue, lui répondait Féli, est à peu près la
 même que si vous me disiez de prendre bien garde à ne pas devenir mu-
 sulman. » (9 octobre 1831, p. 169.) Et quand une ancienne amie, M^{me} de
 Senft, lui exprimait les mêmes craintes, il lui répondait : « Si vous me
 conjuriez sérieusement de ne pas poignarder mon frère, que voulez-vous
 que je dise à cela ? »

S'il était devenu fou et s'il avait poignardé son frère, l'abbé Jean aurait
 bien moins souffert de mourir de la main de celui qu'il a tant aimé que de

A la confiance qu'éprouvait alors Féli succéda bientôt l'épouvante des Cent-Jours. Auteur d'un livre sur l'*Etat de l'Eglise en France* qui avait été saisi sous l'Empire, connu pour avoir tout au moins rédigé les trois volumes de la *Tradition*, Féli crut sa sûreté compromise, et il se réfugia en Angleterre. Il trouva un asile dans l'établissement d'éducation que le pieux abbé Carron avait fondé à Kensington, près de Londres, et il y jouit d'une paix si douce, que nous l'y rencontrons encore trois mois après Waterloo. Le rétablissement de l'ordre en France ne lui offrait d'ailleurs aucun des caractères d'une véritable restauration, et c'est même de ce moment que date chez lui cette triste vision de l'avenir qui ne le quittera plus (1).

F. de La Mennais se charge de faire la leçon à l'Eglise.

La principale, la seule préoccupation de La Mennais fut d'abord de faire la leçon à l'Eglise. Sans songer qu'il était assez inutile de vouloir prêter de la lumière au soleil, La Mennais, avec une opulence d'images passionnées, s'efforça

vivre séparé de lui comme il vécut pendant les dernières années de Féli. « O mon cher Bruté, disait le prêtre resté fidèle, priez, priez plus que jamais pour le retour de celui qui nous est si cher. Je n'ai de lui aucune nouvelle; pas plus de rapports entre nous, et encore moins, que si l'un était au Kamtchatka et l'autre au fond des déserts de l'Afrique. Cela est dur pourtant! » (18 novembre 1835, p. 175.)

(1) « La vieille Europe se dissout, écrit-il à l'abbé Bruté; mais son agonie est longue, terrible, agitée d'affreuses convulsions. Je n'attends, je n'augure que désastres; il faut un miracle pour nous sauver: l'obtiendrons-nous? » « La durée de mon séjour ici, ajoutait-il, dépend du parti que prendra M. Carron. Quel homme, cher Bruté, ou plutôt quel saint! J'espère, aidée de ses conseils, me décider enfin à quelque chose. Il en est grand temps: trente-trois années perdues et pis que perdues! »

de renouveler la loi de Dieu et de porter l'Eglise en triomphe beaucoup plus loin qu'elle ne prétendait aller, dit M. Créteineau-Joly.

La Mennais s'est offert comme le généralissime de la croisade qu'il médite. On essaye de calmer les effervescences de son zèle. Il ne peut sauver la religion, il se prend à désunir le clergé et à l'affaiblir, tout en proclamant qu'il ne cherche qu'à lui communiquer sa vigueur. Il aspire à être plus grand que la vérité, plus grand que l'Eglise qui en est la dépositaire, plus grand que le Pontife qui en est le représentant. Il n'a pas encore prouvé au monde, par son apostasie, qu'il n'y a point de force contre le Siège romain ; mais déjà, en suivant ce sombre génie à la trace de ses projets, en le voyant perdre par degrés son discernement et son autorité, on arrive à conclure qu'il n'y a pas de force véritable sans l'Eglise.

Quand on tombe de haut, plus on parcourt d'espace et plus la chute s'accélère. Cette loi du monde physique n'aura jamais été mieux appliquée qu'à l'abbé de La Mennais (1).

(1) Chose bien remarquable, M. de La Mennais, dès 1808, à l'âge de vingt-six ans, s'était peint lui-même tel que nous l'avons vu ces dernières années dans toute l'énergie sauvage de sa rébellion contre l'Eglise. C'est dans son premier ouvrage que nous trouvons cette page qui nous a frappé :

« Tertullien aussi avait des vertus ; il se perdit néanmoins, parce qu'il manqua de la plus nécessaire de toutes, l'humilité. Je cite de préférence Tertullien, parce qu'il y a de singuliers rapports entre lui et l'oracle du jansénisme, M. Arnauld : tous deux caractères ardents, présomptueux, opiniâtres ; tous deux pleins de génie ; tous deux ayant rendu à la religion d'éminents services, ils se laissèrent entraîner, qui le croirait dans de si grands hommes ? à la fougue d'une imagination qui outrait tout, car c'est en outrant la vérité catholique que M. Arnauld tombait dans l'erreur de Calvin. Et il ne s'en est pas aperçu ; et Pascal, Nicole, Duguet, et tant d'autres non moins éclairés ne s'en sont pas aperçus plus que lui. O faiblesse de la raison humaine ! et que Dieu sait bien nous faire sentir, quand il veut, par d'éclatants exemples, la nécessité de nous soumettre à une plus haute autorité ! »

F. de La Mennais jugé par Léon XII.

Quand Féli était allé à Rome, avant sa chute, chercher la récompense des services qu'il croyait avoir rendus à cette « ombre d'Eglise, » Léon XII, plus effrayé de l'orgueil de ce prêtre qu'étonné de son génie, prédit sa chute profonde; et je trouve sur ce sujet, dans le second volume du livre de M. Créteineau-Joly, *l'Eglise romaine en face de la Révolution* (2^e édit., p. 338 à 341), une lettre bien curieuse écrite par le cardinal Bernetti au duc de Laval-Montmorency (30 août 1824) :

« Nous avons à Rome l'abbé de La Mennais, et je trouve qu'il ne répond pas en tout point à son immense réputation. Vous savez qu'ici nous sommes toujours un peu enthousiastes de la beauté des formes; nous aimons à prêter au génie la mâle attitude de la statuaire antique. Par malheur, le grand écrivain n'est taillé ni sur le modèle de l'Apollon du Belvédère, ni sur celui de l'Hercule Farnèse. Il a dans sa physionomie et dans son maintien quelque chose d'étriqué ou d'embarrassé qui fait mal. A voir ce corps grelottant en plein été et cette figure hâve, on se sentirait ému de compassion, l'on serait tenté de faire l'aumône; mais que de talents sous cette chétive enveloppe! Quels éclairs s'échappent de ces yeux à moitié éteints, et qu'une flamme subite semble illuminer de temps à autre!

« Je vous parle à cœur ouvert, cher prince, comme si j'étais en tête-à-tête avec vous, et je vais vous intéresser, j'espère, quoique je vous parle de Rome à Paris, où vous êtes sans doute. A une de mes dernières audiences, le Saint-Père m'a demandé si j'avais vu l'abbé de La Mennais et ce que j'en pensais. Ne voulant pas m'avancer sur ce terrain, et ayant entendu dire que le Pape se montrait bien disposé pour lui,

j'ai fait une réponse dilatoire. Bientôt je suis resté tout stupéfait lorsque le Saint-Père, d'une voix calme et presque triste, m'a dit : « Eh bien ! nous l'avons mieux jugé que pas un. Quand nous l'avons reçu et entretenu, nous avons été frappé d'effroi. Depuis ce jour, nous avons sans cesse devant les yeux sa face de damné. »

« Le Saint-Père me disait cela si sérieusement, que je n'ai pu m'empêcher de sourire. « Oui, ajouta-t-il en me regardant fixement, oui, ce prêtre a une face de damné. Il y a de l'hérésiarque sur son front. Ses amis de France et d'Italie voudraient pour lui un chapeau de cardinal. Cet homme est trop possédé d'orgueil pour ne pas faire repentir le Saint-Siège d'une bonté qui serait justice, si on ne considérait que ses œuvres actuelles ; mais étudiez-le à fond, détaillez les traits de son visage, et dites-moi s'il n'y a pas une trace visible de la malédiction céleste. »

« Je n'ai jamais pu faire revenir le Pape sur une pareille idée. La face de damné se présente toujours à lui, et je commence à croire que le voyage de l'écrivain ne servira que très-peu ses projets d'ambition, s'il en avait conçu. Comme tous ceux qui sur la brèche se laissent emporter à d'ardentes polémiques, l'abbé de La Mennais outre ses opinions et exagère ses sentiments. Il donne à la vérité un cachet d'exaltation et de sévérité que Rome ne peut pas accepter, mais qu'elle n'ose point condamner tout haut. Ici nous avons la modération de la véritable force ; eux nous défendent avec des colères et des passions que nous sommes contraints de subir. M. de La Mennais devrait, mieux que tout autre, comprendre cette position ; bien loin de là, il affecte de la méconnaître. Son esprit absolu ne doute de rien, et il est poussé à ces excès par des admirations trop imprudentes ou par des calculs trop perfides. Mais il me semble que, parce que la nature ne vous a pas prodigué les dons du corps, ce n'est point un motif pour devenir un hérésiarque. Si les

portraits que j'ai vus de Jean Huss et de Martin Luther ne sont pas trop menteurs, ils n'avaient aucun reproche à adresser à la nature.

« Afin de me rendre un compte exact des impressions que le Saint-Père a daigné me manifester, j'ai désiré revoir l'abbé de La Mennais. Je l'ai donc invité à dîner avec son compagnon de voyage. A ma honte, ou plutôt à la gloire de ma charité, j'avoue n'avoir rien découvert d'inférieur dans ce petit homme malingre, dont la conversation fait si peu d'honneur à son génie. Il m'a paru dépaycé à Rome, ne comprenant rien à nos mœurs, et cherchant toujours à les mettre en parallèle avec celles de son pays. Nous sommes si habitués à ces comparaisons, très-peu flatteuses pour notre amour-propre, que nous n'y prenons plus garde. Il est évident que l'abbé de La Mennais, après nous avoir victorieusement défendus dans ses ouvrages et dans les journaux, ne serait pas fâché de nous faire payer sa défense, en nous imposant ses doctrines et en nous faisant épouser leur exagération. C'est le sort de Rome. L'auteur de *l'Essai sur l'Indifférence* ne sera ni le premier ni le dernier à vouloir nous dominer du haut de son obéissance; mais, avant de réaliser la prophétie du Saint-Père, il faudra que l'abbé de La Mennais se plonge dans un Léthé bien profond. J'ai osé, en riant, faire part au Saint-Père de mes réflexions. « Ah! « m'a-t-il répondu, vous aussi, comme Soglia, vous ne voyez « pas la main de Dieu. Eh bien! il y a du damné, de « l'apostat chez ce prêtre, et il faut s'épouvanter en le re- « gardant, sans trahir aucun de nos pressentiments. Si ce « malheur arrive, faisons en sorte que Rome n'ait rien à se « reprocher. »

Léon XII n'avait-il vu que l'orgueil de cet homme, de ce damné, ou bien son épouvante avait-elle une autre cause?

Le Pape a deviné l'hérésiarque par intuition morale, par prescience apostolique; un rhéteur le pronostique aux

seules qualités du style (1). M. Villemain, parlant à la Sorbonne, en 1827, de l'influence littéraire de J.-J. Rousseau sur les plus grands esprits du dix-neuvième siècle, s'exprime ainsi : « L'influence littéraire de Rousseau se retrouve aussi dans l'un des plus véhéments contradicteurs que ses écrits aient rencontrés de nos jours. Le célèbre auteur de l'*Essai sur l'Indifférence*, dans sa logique hardie, dans son style impétueux et travaillé, offre plus d'un trait de ressemblance avec le peintre d'*Emile*, dont il a peut-être trop vanté l'élocution enchanteresse. On voit qu'il s'est formé d'abord à cette école bien plus qu'à celle des Pères. Il a, comme l'Hébreu fugitif, enlevé les armes de l'Egyptien pour le combattre. L'imitation du style est parfois si marquée, qu'elle rappelle les ouvrages de la Renaissance où un moderne s'appropriait, sous un cadre chrétien, soit Florus, soit Térence. Quant au fond même des opinions, si le prêtre du dix-neuvième siècle réfute avec une grande hauteur les contradictions et l'insuffisance du théisme de Rousseau, on démêle pourtant je ne sais quelle prédilection dans l'hostilité même. On reconnaît la leçon oratoire du maître dans les rudes coups que lui porte l'élève, et on retrouve même la leçon philosophique dans quelques opinions hardies, indociles, que garde cet élève prosterné sous la foi. On sent que l'éloquent apôtre de l'*autorité* a été assidu lecteur du *Contrat social*, et que cet ardent esprit pourrait passer encore d'un extrême à l'autre. »

(1) Le Pape s'effraye de voir l'abbé de La Mennais sur la route de l'apostasie ; en pleine Sorbonne, M. Villemain le montre touchant à la première limite, et néanmoins rien n'est changé dans son attitude ou dans son langage. C'est toujours le prophète Amos s'écriant : « La maison d'Israël s'écroule, et elle ne se relèvera plus. » La Mennais, qui n'a pas vu Rome sourire à ses vœux et couronner ses ambitieuses espérances, présage la chute de l'Eglise ; mais il lui réserve, pour la soutenir, une colonne de vérité. Cette colonne, il l'indique à chaque page de ses nombreux écrits. C'est lui qui peut sauver l'Eglise : il la sauvera malgré elle et contre elle.

Dans le cours de son dernier voyage à Rome, M. de La Mennais s'écria, dit-on, une fois, en grinçant les dents et appuyant convulsivement ses mains crispées contre sa poitrine : « Je sens un démon qui m'entraînera un jour à ma perte. » Ce jour devait bientôt venir. Ce démon était celui de l'orgueil et de l'ambition déçue. » (Cardinal WISEMAN, *Mélanges*.)

Supplice de l'apostat.

Il y a environ dix-neuf ans, un représentant du peuple, assis sur les bancs de la Montagne, non loin de l'abbé de La Mennais, proposait à l'Assemblée législative, en possession alors des droits de César, d'usurper les droits de Dieu, et de décréter l'inamovibilité des desservants, c'est-à-dire de souffler au cœur de ceux qui sont au dernier rang de la milice sacrée l'orgueil et la révolte. La révolution a besoin, pour le succès de son œuvre, de prêtres apostats. Cette proposition, qui reparaisait pour la troisième ou la quatrième fois, eut ce jour-là le mérite de faire monter à la tribune M. Berryer. Tous ceux qui ont assisté à cette séance conserveront jusqu'au bout dans leur mémoire l'effrayante image qu'il fit apparaître du prêtre apostat. Toute pensée d'allusion était assurément bien loin de son esprit ; il ne songeait pas à ce petit nombre de mauvais prêtres qui affligent l'Eglise dans les temps mêmes où la fidélité paraît plus facile, il ne songeait qu'à cette légion d'anges rebelles que la mesure proposée devait susciter. Tous ceux qui étaient là, transportés par la parole de l'orateur, émus de son émotion, pensant, si j'ose ainsi dire, par sa pensée, ne pouvaient pas songer à autre chose, pas même à faire une application que l'orateur ne faisait pas.

Mais un représentant du peuple s'agitait sur son banc,

comme un damné tourmenté par une parole vengeresse. Il était lui-même le ministre de son châtement ; il ne voulait pas l'être, mais sa conscience, plus forte que sa volonté, lui criait : L'apostat, c'est toi ! c'est toi ! Les paroles généreuses qui tombaient de la tribune rebondissaient sur lui, changées en imprécations ; les acclamations de l'assemblée venaient le frapper comme les malédictions de tout ce peuple chrétien qu'il avait trahi en trahissant Dieu. Ainsi qu'un damné livré aux démons, il n'entendait que des insultes à sa misère et à son désespoir, il ne voyait autour de lui que des tourmenteurs. L'orgueil lui fit d'abord supporter ce supplice. S'enfuir, c'était redire tout haut ce que sa conscience lui répétait tout bas : L'apostat, c'est moi ! c'est moi ! Pendant quelques instants, il fut plus fort que la douleur, et il demeura, se débattant convulsivement contre elle, sur son banc. Bientôt la douleur terrassa l'orgueil de cet homme, et il s'échappa de cet enfer. C'était l'abbé de La Mennais.

Noble supplice d'une âme qui, au fond de l'abîme où elle est tombée, sent encore qu'elle était faite pour monter d'un vol sublime et vivre dans les régions hautes, séjour des anges fidèles. Ce supplice fut celui de l'abbé de La Mennais pendant les vingt années qu'il survécut à sa fidélité, qu'il se survécut à lui-même. Quand les *Paroles d'un Croyant* révolté contre tout ce qu'il croit l'eurent séparé de l'Eglise, il se sépara lui-même de ses amis, qu'il ne voulait pas, disait-il, associer à sa destinée nouvelle. Il demeura seul dans sa vie désolée comme dans sa révolte (1).

(1) « N'est-ce pas un fantôme, une ombre humaine qu'on voit passer là sur tous les chemins, allant, venant, sans aucun repos ? Ce repos, que jamais il ne devait trouver sur la terre, était devenu sa seule pensée, son désir unique. Vers la fin de sa vie, étant par hasard entré dans un cloître, un religieux lui demanda ce qu'il cherchait ; il répondit : *Pace!* » (Introduction à la *Divine Comédie*. p. xxxiii.)

C'est l'abbé de La Mennais qui parle. Ne semble-t-il pas parler de lui-

Après avoir exagéré l'idée catholique, ce prêtre était arrivé à dépasser même l'idée révolutionnaire. En proie à la nostalgie de la damnation, il avait poussé l'égarément jusqu'au mépris souverain de Dieu, de son Eglise, de la vertu et de l'amitié (1). Sa parole, triste ou irritée, moqueuse ou découragée, accusait de si profonds désespoirs ; il paraissait si peu regretter tout haut de ne pas être mort à temps, que la

même ? Mais le *hasard*, pour me servir de cette langue nouvelle qui convenait trop bien à sa *vie nouvelle* (Introduction de M. Eug. de La Gournerie, p. LIII), le hasard ne l'a jamais conduit dans un cloître, et cette paix qu'il cherchait, il ne l'a jamais demandée à un religieux. Il a été jusqu'au bout comme un fantôme, comme une ombre humaine qu'on voit passer sur tous les chemins, allant, venant, sans aucun repos. Ce repos, qu'il ne devait jamais trouver sur la terre, était donc devenu sa seule pensée, son désir unique, pour qu'il ait ainsi peint la figure en réalité plus sombre qu'inquiète d'Alighieri, et qu'il ait ajouté aux douleurs du poète florentin des tourments qui ne sont faits que pour les hommes complètement égarés hors des voies de Dieu ? Et Dante, « né chrétien, vécut chrétien sincère. » (Introduction, p. LI.)

(1) Nul homme peut-être ne rencontra plus de cœurs tendres et dévoués que l'abbé de La Mennais. Il avait un frère, l'abbé Jean, de deux ans plus âgé que lui, qu'avait souvent attristé et alarmé l'esprit inquiet de Féli. L'abbé Jean s'était pris à aimer comme son enfant ce frère qui lui avait fait connaître tant de fois les sollicitudes et les angoisses paternelles. Féli avait des amis, des amis chrétiens (on a pu voir auprès de son lit de mort ce que valent les autres amitiés) ; ils lui sont demeurés fidèles, on l'a vu et l'on peut le dire, pendant les vingt années qu'il vécut l'ennemi de Dieu et de l'Eglise. Ce n'était pas que leur foi ou leur amour faiblît, c'est que leur espérance ne faiblissait pas. Ces amis fidèles malgré tout, il ne voulait pas les voir. Ce frère, le doux compagnon de son enfance et de sa jeunesse, qui lui gardait, pour relever tant de ruines, les inépuisables trésors de sa tendresse paternelle, il ne voulait plus le connaître. Ni l'abbé Jean ni ses amis n'auraient dit un mot qui pût effaroucher cet esprit ombrageux : on n'attendait la conversion de Féli que de la grâce de Dieu supplié chaque jour par tant d'amis connus et inconnus. Mais la vue de ceux qui croyaient toujours hautement ce qu'il avait si hautement professé, ce qu'il croyait encore au fond du cœur, lui aurait été un reproche muet et incessant que son orgueil ne voulait pas affronter. Il vécut seul et désespéré, ne laissant approcher de lui que le chantre de *Frétilton*

plus étrange punition sur cette terre lui fut encore réservée. Les seuls avis de bienséance et de morale que cet homme de la colère du Seigneur ne repoussa pas d'une manière absolue à la fin de sa carrière, lui vinrent de la bouche et du cœur de Béranger. Le chansonnier du *Dieu des bonnes gens*, le poète de *Frétillon* se fit le dernier confesseur de l'auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* (1). Il avait vécu dans l'orgueil, il mourut dans l'iniquité.

et d'autres hommes de la même espèce, qui ne pouvaient ni le comprendre, ni parler à son esprit ou à son cœur.

Aux derniers jours de sa vie, fatigué de cette longue solitude, il remonta le cours des âges et alla chercher à travers cinq siècles et plus de distance une douleur pareille à sa douleur. Il crut la trouver dans le cœur du grand banni de Florence. « Voilà, disaient les femmes et les enfants de Florence en voyant passer Alighieri, voilà celui qui revient de l'enfer ! » Il lui sembla que le poète qui revenait de l'enfer devait savoir parler au prêtre apostat qui vivait dans l'enfer de ses remords et de son désespoir. Il lui sembla que le gibelin qui avait combattu avec une rage insensée la politique pontificale devait avoir justifié d'avance la révolte du prêtre contre le Vicaire de Jésus-Christ, et que ses remords en seraient apaisés. Ce fut encore une déception.

(1) Un jour, Mgr Sibour, archevêque de Paris, alla donner la confirmation aux habitants de Passy.

En passant dans la rue Vineuse, où logeait Béranger, il alla frapper à sa porte.

Béranger introduit le digne prélat dans ce qu'il appelait *son salon* ; il le fait asseoir dans son propre fauteuil. Un homme assistait à cette entrevue, le maire de Passy, M. Possoz ; il en a dit tous les détails. « J'ai lu vos chansons, disait Monseigneur. — Ah ! Monseigneur, disait le poète, je suis perdu ; mais vous ne les avez pas lues... toutes ? — Il en faudrait retrancher quelques unes. — Beaucoup, beaucoup, Monseigneur, et je suis bien de votre avis. » Puis, comme le prélat regardait une image attachée à la cheminée, à l'endroit même où se pose une glace quand on a la glace : « Aie ! aie ! Monseigneur, reprenait Béranger, ne regardez pas de ce côté-là ; c'est le portrait de M. de La Mennais. Il n'est pas beau, mais il était mon ami, et je le pleure. »

En ce moment, Béranger redevint sérieux à son tour. « La Mennais, disait-il, je lui dis un jour ce qu'il était. C'était un corsaire : il fallait ab-

Je ne veux pas dire qu'à la dernière heure le repentir chrétien n'ait pas pris la place des remords qui bourrelaient son âme et n'y ait pas fait entrer avec lui la divine espérance. Il n'appartient pas à l'homme de sonder ces secrets redoutables. Je veux dire seulement que l'écrivain n'a pas réparé le scandale des *Paroles d'un Croyant* et de tous les livres qui avaient suivi celui-là ; je veux dire que ses amis n'ont pas eu la joie de voir ce grand acte qu'ils attendaient de lui, acte nécessaire à sa gloire, mais non au salut de l'Eglise, car il n'est pas de parole humaine si éloquente que l'Eglise ait besoin de son témoignage, et il vaut peut-être mieux que cette incertitude reste sur la fin de l'abbé de La Mennais pour arrêter sur le bord de l'abîme les prêtres qui seraient tentés de l'imiter.

Elle peut arrêter encore ceux qui seraient tentés d'entrer dans la carrière ecclésiastique sans y être appelés de Dieu, sans avoir d'abord déposé au seuil toutes les passions, toutes les ambitions, toutes les espérances humaines.

Mort affreuse de l'apostat.

Rien de plus triste que les circonstances qui accompagnèrent la mort de cet infortuné. Nous les empruntons à des témoins oculaires et dont les idées anti-chrétiennes sont bien connues.

« ...Le dimanche 26 février 1854, vers les trois heures, le docteur Jallat nous dit qu'il trouvait M. La Mennais très-mal. Aussitôt Auguste Barbet envoya chercher la nièce de M. La Mennais à l'Abbaye-au-Bois par M. de Coux. Nous

seulement qu'il se défendit ou qu'il attaquât. Or, en ce temps-là, Rome était triomphante; attaquée, il l'eût défendue avec toute son éloquence et tout son courage. »

(*Petit Moniteur de la semaine.*)

entrâmes dans la chambre du malade : la respiration était difficile. Nous étions depuis quelques instants agenouillés près de son lit, quand tout à coup, attachant sur nous un regard fixe et long, et pressant les mains aux deux plus proches, il dit : *Ce sont les bons moments.* L'un de nous lui dit : « Nous serons toujours unis avec vous. » Il répondit : *C'est bien, nous nous retrouver...* David (d'Angers) arriva et resta quelques instants. Puis survint Carnot, qui avait passé toute la nuit précédente chez M. La Mennais, et presque en même temps la nièce du malade. Sa première parole fut : « Féli, veux-tu un prêtre ? tu veux un prêtre, n'est-ce pas ? » La Mennais répondit : *Non !* La nièce reprit : « Je t'en supplie ! » mais il dit d'une voix plus forte : *Non, non, non, qu'on me laisse en paix !* Un peu après, la nièce s'étant approchée du lit et ayant dit : « N'avez-vous besoin de rien ? » il dit d'un ton mécontent : *Je n'ai besoin de rien du tout ; qu'on me laisse en paix !* Ayant dit : *Madame !* la nièce crut qu'on l'appelait ; il dit : *Non !* Sur sa demande si c'était la garde qu'il voulait, il dit : *Oui !* Henri Martin et Carnot rentrèrent dans le cabinet de travail. Quand vint M^{me} de Grandville, elle s'approcha du lit et dit : « Je suis Antoinette, me reconnaissez-vous ? » Il dit : *Parfaitement ; je suis bien aise de vous voir... Mais j'ai affaire avec mes amis.* La nièce et son amie ayant promis de ne plus faire de tentatives, elles restèrent au bout du canapé à prier. M. La Mennais se sentait mourir ; il dit à l'un de nous : *Ce sera pour cette nuit ou la prochaine.*

« A cinq heures moins un quart, Armand Lévy étant près du lit, La Mennais lui dit : *Il faudrait aller trouver M. Emile Forgues, rue de Tournon, 2, pour lui dire de venir me voir demain matin ou plutôt ce soir.* Armand Lévy répéta cette parole à Auguste Barbet. Carnot partit pour la rue de Tournon avec Henri Martin, et revint avec Emile

Forgues sur les cinq heures et demie. Auguste Barbet ayant prévenu le malade de l'arrivée de M. Forgues, celui-ci entra, se pencha près du malade. M. La Mennais lui parla de la publication de ses œuvres, dont il le chargeait par ses testaments et codicilles, et dit entre autres choses : *Soyez ferme ; on essayera de vous circonvenir, publiez tout sans changer ni retrancher.* Forgues dit : « Vos volontés seront exécutées complètement, sans qu'il soit changé un point ou une virgule, je vous le jure. » Alors se retournant vers nous, et rentrant dans le cabinet de travail de M. La Mennais, près de la cheminée, Forgues répéta : « M. La Mennais m'a dit : « Soyez ferme ; on essayera de vous circonvenir. » Je l'ai juré, je publierai tout ce que je trouverai. »

« Dans la soirée, Armand Lévy s'approcha de la nièce de M. La Mennais et de M^{me} de Grandville, qui étaient au salon. Elles lui dirent : « Il est bien triste de voir mourir, et mourir comme cela. Car enfin, ajouta la nièce, c'est lui qui m'a faite chrétienne. » Armand Lévy répondit : « La chose première, c'est que la volonté du mourant soit respectée. » La nièce dit : « C'est vrai, et sa volonté est malheureusement trop évidente. » Il ajouta : « Si M. La Mennais eût voulu un prêtre, nous eussions été le chercher aussi vite que nous avons couru chez M. Forgues. » La nièce paraissait touchée de l'empressement qu'avait mis M. Barbet à la faire prévenir, et elle le disait. Cette conversation fut répétée à l'instant aux personnes qui étaient dans l'autre pièce.

« La lucidité de M. La Mennais fut parfaite toute cette journée du dimanche ; sa main conserva longtemps de la force. A dix heures du soir, il buvait avec une cuillère sans renverser, s'impatientant si on voulait soutenir sa main.

« Le lendemain matin, M. La Mennais expira à neuf heures trente-trois minutes, peu d'instants après le départ de sa

nièce et de Montanelli. (On pensait qu'il passerait encore la journée, tant il conserva de force jusqu'au dernier moment.) M. La Mennais était alors entouré de quelques uns de ses anciens comme de ses nouveaux amis. M. Barbet lui ferma les yeux. Henri Martin était arrivé quelques instants auparavant, Armand Lévy quelques instants après.

« Paris, le 15 mai 1854.

« Ont signé :

GIUSEPPE MONTANELLI, H. MARTIN,
H. CARNOT, H. JALLAT. »

La Mennais avait écrit pour ses exécuteurs testamentaires les instructions suivantes :

« Je veux être enterré au milieu des pauvres et comme le sont les pauvres. On ne mettra rien sur ma tombe, pas même une simple pierre.

« Mon corps sera porté directement au cimetière, sans être présenté à aucune église.

« On n'enverra point de lettres de faire part. On annoncera seulement ma mort à MM. Béranger, de Vitrolles, Emile Forgues, J. d'Ortigue, Montanelli, et à M^{me} veuve Elie de Kertanguy.

« Je défends très-expressément qu'on appose les scellés chez moi.

« Paris, 16 janvier 1854.

« F. LA MENNAIS. »

Ces instructions furent interprétées par l'autorité dans le sens étroit qui permettait à ses agents d'écarter la foule accourue pour accompagner jusqu'au seuil de la tombe le défenseur de la démocratie. Quelques sectaires seuls pénétrèrent dans le cimetière.

« ... Le cercueil, a écrit l'un d'eux, fut descendu dans

une de ces longues et hideuses tranchées où l'on enterre le peuple. Lorsqu'il fut recouvert de terre, le fossoyeur demanda : *Faut-il une croix ?* M. Barbet répondit : *Non.* M. de La Mennais avait dit : « On ne mettra rien sur ma « fosse. » Pas un mot ne fut prononcé sur sa tombe. »

La Mennais peint par lui-même.

« ... A l'écart, dans les ténèbres, une voix sinistre a été entendue; elle semblait sortir d'un sépulcre et se briser entre des ossements : c'était comme la voix de la mort. Les peuples ont prêté l'oreille à ce bruit funèbre; de sourds blasphèmes sont venus jusqu'à eux; ils ont dit : C'est le cri de l'athée! et ils ont frémi d'horreur.

« Et qu'est-ce que cet athée ?

« Condamné à subir tous les genres de servitudes, esclave du prince des ténèbres qui l'a séduit, esclave de ses propres penchants, de ses appétits les plus vils, il descendra si bas, qu'au-delà il ne verra rien; et cependant, inquiet, tourmenté, il essayera de descendre encore. Où va-t-il? que veut-il? Il cherche au-dessous du désespoir je ne sais quelle affreuse joie qui suivra son intelligence aliénée, et alors on l'entendra dire : Il n'y a point d'autre Dieu que moi!...

« Son jugement et ses passions l'abusent de concert, l'abusent sans cesse. Il se fatigue à poursuivre des ombres; il s'enfonce dans toutes les voies, et nulle part il ne trouve de repos. Regardez cet être déchu : une sombre ardeur l'agite; au fond de son âme est un regret immense, il a perdu quelque grand bien, il en a comme un souvenir confus, et le voilà qui remue avec un travail opiniâtre les ruines de son intelligence, les ruines de son cœur. Il espère découvrir parmi ces débris la science que lui promet l'esprit du mensonge, et il ne trouve que le doute, l'incertitude, l'erreur,

les désirs dévorants qui le consomment, une trompeuse image du bien, la terrible réalité du mal...

« ... Et lui-même il entend une voix qui lui dit : Tu ne dormiras plus ! Quelque chose de l'enfer le dévore intérieurement ; et comme, dans une nuit de tempête, au milieu d'une mer troublée, un feu sombre apparaît sur un vaisseau en perdition, sur le front ténébreux de ce coupable, au fond de son œil inquiet et ardent, on découvre avec effroi comme le signal d'une âme en détresse et l'annonce d'un naufrage prochain.

« Cette foi, qu'il voulait se persuader être impossible, le domine malgré ses efforts ; il ne peut parvenir à une incrédulité complète et tranquille : telle qu'un fantôme formidable, la vérité apparaît encore dans les ténèbres de son esprit ; il ne sait pas ce qu'il a vu, mais il a vu quelque chose, et son sommeil en est troublé. Ce qu'annonçait un prophète s'accomplit en lui : *Il y aura un jour connu de Dieu ; ce n'est pas le jour, ce n'est pas non plus la nuit.* Qu'est-ce donc ? ne serait-ce pas cette lueur incertaine qui flotte et vacille dans une intelligence affaiblie, ce pénible état de doute où nous voyons l'impie tomber ? Mais cet état ne saurait être long : *Un jour, dit le prophète, et sur le soir la lumière se fera* (Zacharie, xiv, 7). Lumière effrayante, pleine d'horreur, qui se lève au bord de la tombe pour éclairer sans fin une éternité de tourments !

CONCLUSION.

Ainsi se sont accomplies, et ainsi s'accompliront jusqu'à la fin des siècles, les menaces que Dieu adressa aux impies par la bouche de ses prophètes, et que Jésus-Christ lui-même leur réitéra si souvent pendant le cours de sa vie humaine : « L'impie a enfanté l'injustice et conçu la douleur ; il a ouvert un précipice, il l'a creusé et y est tombé lui-même. La douleur qu'il veut causer aux autres retombera sur lui, et son iniquité descendra sur sa propre tête... Ils sont élevés (les impies), pour quelque temps, mais cette élévation ne sera point durable ; ils seront humiliés, ils seront renversés et broyés comme la cime des épis. » Les tristes exemples que nous avons cités ne semblent-ils pas réaliser, exprès pour la confirmer, l'entière exécution de ces paroles prophétiques ? Que de rois sur le trône, que d'ambitieux parvenus au faite des grandeurs, que de voluptueux plongés dans la débauche, que de savants enivrés de louanges en ont senti les cruels effets ! Ils avaient

recherché avec ardeur les biens de la terre, la gloire, les dignités, les richesses, les plaisirs ; pour les obtenir, ils avaient foulé aux pieds principes, honneur, vertu, religion. Ils ont obtenu l'objet de leurs désirs : un moment peut-être ils se sont crus heureux ; mais la main de Dieu qui avait dit : « Il n'est point de paix pour les impies, » s'est appesantie sur eux. « Un gouffre s'est ouvert sous leurs pas ;... leurs œuvres n'ont produit que troubles et folies, ... elles n'ont su rien établir de stable. » Tantôt l'éternelle Providence, qui veille à leur châtement, saisit l'occasion de leurs criminels projets pour les punir à l'instant même, et l'impie Antiochus renversé de son char, devenu tout vivant la pâture des vers au moment où il allait exercer sa rage contre les Juifs, est forcé de s'écrier : « Il est juste que l'homme soit soumis à Dieu et qu'un mortel ne s'égale point au Tout-Puissant ! » Tantôt, plus invisible, elle prolonge leurs tourments pour leur en faire mieux sentir l'important et continuel aiguillon ; et l'audacieux Cromwell, monté au pouvoir souverain par le meurtre de son roi, ne connaîtra plus bientôt, dans ce haut rang où l'a placé son crime, ni repos, ni sécurité, ni bonheur, ni plaisirs. Sans cesse environné d'ennemis, il ne verra plus que des poignards dirigés contre lui, et la crainte empoisonnera tous ses instants. Si une mort naturelle lui est réservée, par quels longs supplices ne l'aura-t-il pas achetée, et que sont tous les biens de la terre à celui qui n'ose en jouir ? Tantôt, plus éclatante et plus prompte, parce que les crimes se succèdent avec une plus effrayante rapidité, elle frappera de ces grands coups dont l'aveuglement le plus stupide et le plus opiniâtre peut seul méconnaître la main qui les dirige ; et, tout couverts encore du sang innocent qu'ils ont répandu, les bourreaux de notre Révolution, condamnés par d'autres bourreaux qui le seront bientôt aussi par de nouveaux, monteront sur les échafauds dressés par leurs pro-

pres mains ; et tous, en tombant précipités les uns par les autres, attesteront, par leur prompt mort, l'irrécusable accomplissement des menaces du Dieu qu'ils ont outragé.

« Dieu a en main la coupe de la vengeance, pleine d'un vin pur et brûlant, » d'une justice qui ne sera tempérée par aucun mélange adoucissant. Au contraire, « il sera mêlé d'amertume, » de liqueurs nuisibles et empoisonnantes. C'est une seconde raison pour craindre cette terrible révision des jugements humains ; elle se fera dans un siècle où la justice sera toute pure, et s'exercera dans sa pleine et inexorable rigueur. « Cette coupe est en la main du Seigneur, et il l'épanche sur celui-ci et sur celui-là, » à qui il la présente à boire. Il la présente aux pécheurs endurcis et incorrigibles, et surtout aux juges injustes ; « il faudra l'avalier tout entière, et jusqu'à la lie. » Et il n'y aura plus pour eux de miséricorde, en sorte que cette vengeance sera éternelle.

Bénéissons-la donc cette divine Providence, qui, par des exemples aussi frappants et aussi multipliés, n'a pas voulu permettre que nous pussions douter de son existence ; et, désormais confiants en son appui, et peu jaloux du bonheur apparent des méchants, répétons avec le Prophète une parole sublime, si bien rendue par un de nos plus grands poètes :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre :
 Pareil au cèdre, il cachait dans les cieus
 Son front audacieux ;
 Il semblait à son gré gouverner le tonnerre,
 Foulait aux pieds ses ennemis vaincus.
 Je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus.

(RACINE, tragédie d'*Esther*.)

Et dans un autre passage du même poète, on lit ces beaux vers qui s'appliquent si bien à la situation :

Celui qui met un frein à la fureur des flots
 Sait aussi des méchants arrêter les complots.

Et comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous,
 Dieu qui de l'orphelin protège l'innocence
 Et fait dans la faiblesse éclater sa puissance?...

Le bonheur des méchants comme un torrent s'écoule.

Où suis-je ? de Baal ne vois-je pas le prêtre ?
 Quoi ! fille de David, vous parlez à ce traître ?
 Vous souffrez qu'il vous parle ? et vous ne craignez pas
 Que du fond de l'abîme entr'ouvert sous vos pas
 Il ne sorte à l'instant des feux qui vous embrasent,
 Et qu'en tombant sur lui ces murs ne vous écrasent ?
 Que veut-il ? de quel front cet ennemi de Dieu
 Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?

Voilà donc quels vengeurs s'arment pour ta querelle,
 Des prêtres, des enfants, ô Sagesse éternelle !
 Mais si tu les soutiens, qui peut les ébranler ?
 Du tombeau, quand tu veux, tu sais nous rappeler ;
 Tu frappes et guéris, tu perds et ressuscites.
 Il ne s'assurent point en leurs propres mérites,
 Mais en ton nom sur eux invoqué tant de fois,
 En tes serments jurés aux plus saints de leurs rois,
 En ce temple où tu fais ta demeure sacrée,
 Et qui doit du soleil égaler la durée.

Quelle Jérusalem nouvelle
 Sort du fond du désert, brillante de clartés,
 Et porte sur le front une marque immortelle ?
 Peuples de la terre, chantez :
 Jérusalem renaît plus charmante et plus belle.
 D'où lui viennent de tous côtés
 Ces enfants qu'en son sein elle n'a point portés ?
 Lève, Jérusalem, lève ta tête altière ;
 Regarde tous ces rois de ta gloire étonnés :
 Les rois des nations, devant toi prosternés,
 De tes pieds baisent la poussière ;
 Les peuples à l'envi marchent à ta lumière.

APPENDICE.

(REVUE RÉTROSPECTIVE.)

Après avoir lu ce volume, on trouvera plus d'intérêt dans le résumé suivant :

« Le dix-huitième siècle, jaloux de la gloire du dix-septième, veut la *faire oublier*, et il se déshonore.

« Le philosophisme s'empare du dix-huitième siècle pour en faire un *siècle de lumières*, et il n'y sème que ténèbres et confusion.

« Il veut *unir tous les hommes*, et, dans le chaos de leurs erreurs, ses disciples ne se reconnaissent, *divisés entre eux*, que comme les esprits infernaux, c'est-à-dire à leur haine contre Dieu et ses adorateurs.

« Sans égard pour deux cents ans de services importants et en France et dans le monde entier, au lieu de réformer quelques abus, s'il y en avait (et où n'y en a-t-il pas ?), l'on renvoie, en 1763, tous les jésuites, *pour sauver je ne sais qui*; et, depuis leur expulsion, *tout se perd, tout est perdu*. Le philosophisme, qui l'a provoquée, y gagne seul, et, en s'en félicitant, il redouble de zèle pour accélérer son triomphe.

« La Révolution promet *la liberté*, et fait éprouver ou craindre à vingt millions d'hommes les rigueurs de *la captivité* :

« Elle annonce *le bonheur*, et, sous son empire, l'on ne voit qu'*effusion de larmes et de sang, que ruines et désordres*.

« Le philosophisme s'insinue partout au nom *du bien public*, et, sous tous les déguisements possibles, il n'amène que des *calamités*.

« La religion de Louis XVI est trompée : ce vertueux prince appelle, en 1777 et en 1788, M. Necker, pour l'aider *à sauver la France*, et cet appel contribue à sa perte et à celle de *cette même France*.

« Il convoque les Etats-Généraux *pour rétablir l'ordre* dans le royaume, et ils le *bouleversent*.

« Il tient une séance royale à Versailles, le 23 juin 1789, pour ramener au respect dû à l'autorité du roi de France ; il y expose ses vues pleines de sagesse et d'amour pour son peuple, et Mirabeau lève ouvertement en ce jour l'étendard *de la rébellion*.

« M. Necker, renvoyé le 11 juillet 1789, rappelé le 16, porté *aux nues* le 27, est bientôt chassé, *basoué, arrêté* par ceux qui avaient ou traîné son char de triomphe, ou inscrit sur sa porte : *Hôtel du ministre adoré*.

« Louis XVI, prisonnier aux Tuileries, veut *se délivrer* en se retirant dans l'une de ses villes frontières, et cette tentative fait de sa prison un *cachot*.

« Le nom de *restaurateur de la liberté et du bonheur public*, donné par les factieux à ce vertueux prince, *prépare ses malheurs et sa mort*.

« *Chef des factieux* en 1789, Mirabeau, après deux ans de succès révolutionnaires, leur devient suspect, et *meurt* en 1791 *dans des souffrances horribles*, empoisonné, dit-on, par ses anciens disciples.

« En 1792, une coalition des puissances pénètre jusqu'en Champagne. *Ses premiers succès font espérer notre délivrance, et n'amènent qu'une humiliante retraite, suivie, pour ces puissances et pour nous, de nombreuses calamités.*

« Les chefs de l'Assemblée constituante usurpent l'autorité de Louis XVI pour régner, et ils sont, ou décapités, ou couverts de mépris par les jacobins.

« Cette assemblée se nomme constituante pour tout créer à neuf, et elle expire enterrée sous des ruines.

« Les régicides voulaient détruire tous les rois de l'Europe, et les soixante-six (sur trois cent soixante-cinq) que le bourreau ou d'autres genres de mort n'ont pas fait périr, bannis de leur patrie, ont mendié pendant plusieurs années un asile chez ces mêmes puissances.

« Les jacobins rampent aux pieds de Robespierre, et Robespierre les envoie à l'échafaud.

« Les généraux Houchard, Custines et autres gagnent des batailles pour la Révolution, et la Révolution leur coupe la tête.

« Les girondins obtiennent, en 1793, par leur éloquence, démocratique, quelques succès sur les jacobins, et la hache révolutionnaire des jacobins en immole vingt-deux la même année.

« Le 8 juin 1794, deux cent mille spectateurs applaudissent au triomphe de l'incorruptible Robespierre, se fêtant lui-même au Champ-de-Mars, sous le prétexte de fêter l'Être suprême; et le 28 juillet suivant (10 thermidor an II), quatre cent mille sont transportés de joie en voyant ce monstre entre les mains du bourreau.

« Le 18 fructidor an VI (4 septembre 1797), le Directoire de la république, vainqueur des royalistes et des modérés par les baïonnettes de Bonaparte, est porté aux nues. Le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), renversé par les mêmes moyens, il est conspué et chansonné.

« Sidney Smith, détenu au Temple en 1797, s'échappe par ruse, et en 1799 cet officier anglais fait, avec le jeune Phéliepeaux, émigré, échouer devant la petite ville de Saint-Jean d'Acre, en Palestine, le formidable conquérant de l'Égypte, l'invincible Bonaparte.

« Bonaparte, maître d'une partie de l'Europe, trouvait ce théâtre trop resserré, et il devient prisonnier dans une île qui n'a pas deux lieues de diamètre.

« Le 31 mars 1813, Bonaparte disait que, quand l'ennemi serait à Montmartre, il ne lui céderait pas un de ses villages d'Allemagne ; et le 31 mars 1814, ses ennemis entraient dans Paris, d'où ils lui envoyèrent une abdication totale qu'il signa.

« Le 16 juin 1815, il écrivait dans son bulletin : « J'ai battu l'ennemi. Je n'ai point encore vu Wellington. Si le noble lord se présente, j'en ferai bon compte ; » et le 18, il fuyait après la déroute de son armée à Waterloo.

« En juin 1795, Bonaparte, officier d'artillerie à Toulon, accusé pour quelques actes de désobéissance, vient à Paris afin de se justifier. Barras lui donne le commandement des troupes réunies contre les bourgeois de Paris le 13 vendémiaire an iv (5 octobre 1795). Ce commandement le conduit à celui de l'armée d'Italie à la fin de 1795 ; celui-ci le conduit à l'empire, et l'empire le conduit prisonnier à Sainte-Hélène par la route de Vienne, de Berlin, de Madrid, de Moscou, et enfin par celle de Waterloo.

« L'assassinat de Louis XVI, pour établir le règne de la souveraineté du peuple, amène le règne de la Terreur, qui envoie à l'échafaud, sur la même charrette, perruquiers, couturières, laboureurs, généraux, républicains, jardiniers, filles publiques, nobles, paysannes, prêtres fidèles et infidèles, domestiques, artisans de toutes les espèces, sans-culottes de tous les étages, et d'autres patriotes de toutes les couleurs ; ce qui fait détester toute tyrannie du philosophisme révolutionnaire, travesti sous le nom illusoire de souveraineté du peuple, et désirer l'autorité paternelle du roi légitime :

résultat aussi contraire aux espérances des jacobins et des régicides que l'aversion générale attachée à leur nom, dont ils prétendaient faire un nom de gloire, d'amour et de bonheur pour le monde entier.

« L'Assemblée constituante publie, au nom du philosophisme et de la philanthropie, un décret qui *défend les conquêtes*. Ce pacifique décret est suivi de vingt-sept ans de guerre et de la conquête d'une partie de l'Europe, sans parler de l'Égypte, ni des belliqueuses et sanglantes fureurs des Américains, des Grecs et des Espagnols sous les étendards philosophiques de la liberté.

« La révolution faite en 1789, disait-on, *pour combler un déficit de cinquante-six millions dans les finances, dévore plusieurs milliards des biens du clergé ainsi que des émigrés, fait banqueroute de dix-huit cents millions en 1797, lève jusqu'à douze et quinze cents millions d'impôts, à la place des cinq cents millions payés sous Louis XVI, qui acquittait exactement les rentes que la banqueroute a supprimées.*

« Depuis 1789, beaucoup d'abbayes, d'églises, de couvents, de châteaux, sont changés en *fabriques*, en *magasins*, en *manufactures*, et le commerce est déchu de son ancienne splendeur.

« La Révolution déclare l'argent marchandise, *légalise l'usure* pour animer et enrichir le commerce, et depuis longtemps l'on n'entend parler que de *commerçants ruinés*, de *banqueroutes* et de villes dans l'embarras. Nous en connaissons où il ne reste pas *une seule des anciennes maisons de commerce*, et parmi les nouveaux venus nous avons vu en peu d'années pour cinq à six millions de banqueroutes.

« Combien de *millionnaires* de la Révolution, dont la fortune et le sort furent souvent enviés et exaltés, sont morts *insolvables*, sans parler ni du genre de mort de plusieurs d'entre eux, ni de l'avenir réservé par la justice divine, et à ceux qui sont déjà dans le tombeau, et à ceux qui jouissent encore des fruits de l'iniquité!

« Le philosophisme s'agite depuis longtemps *au nom de la liberté* pour créer des hommes libres et heureux, des chefs-d'œuvre et des sages. Quel a été le résultat ? Chacun peut faire la réponse en citant les hommes vraiment libres et heureux, les chefs-d'œuvre et les sages enfantés par la Révolution dans son pays ou ailleurs.

« Trente ou quarante projets *discordants* sur l'éducation n'ont eu qu'un *point commun*, la censure ou le mépris, et assez souvent la haine de l'ancienne éducation ; la nouvelle devait être sans *préjugés*, sans *erreurs*, sans *vices* et sans *superstitions*. Quelle a été la suite de tant de fastueuses promesses ? De conduire *en général* la jeunesse de l'amabilité de son âge à une rudesse effrontée, de la candeur au mensonge, de la sagesse aux désordres les plus pernicioeux, de l'obéissance à la révolte, de la modestie à la présomption, de la piété à l'irréligion, des bonnes études aux mauvais livres, de la vertu au crime, et trop souvent de la piété filiale envers les parents à la désobéissance, à l'insulte, aux outrages, et même au parricide. Depuis longtemps les prisons et les échafauds ne reçoivent pour ainsi dire que des élèves de la Révolution. Voilà sans contredit la plus dangereuse plaie de la France, celle qui sera la plus longue et qui attirera sur elle le plus de malheurs, si la bonté divine ne vient à son secours par de nouveaux prodiges de miséricorde.

« La Révolution a voulu *simplifier* la législation française, et depuis 1789 *vingt mille législateurs ont fait environ soixante mille lois*.

« La Révolution n'a plus voulu *que des républiques*, et elle les a *détruites ou fait détruire presque toutes*.

« Sous son règne, surtout de 1790 à 1795, la liberté *emprisonne*, la fraternité *égorge*, l'égalité *traîne dans la boue*, l'ennemi de l'Évangile *honore des prostituées*, et le blasphémateur *élève des autels à Marat*.

« En trente ans, *huit constitutions, quarante mille lois, deux rois, deux princes et deux princesses immolés, dix mil-*

lions d'hommes sacrifiés, cent victoires remportées, quinze milliards dépensés, et rien encore de bien certain, excepté les destructions consommées et la crainte des destructions futures, si.... Prions et espérons que le Tout-Puissant couronnera l'œuvre de sa miséricorde.

« Les anciens trônes de France, d'Espagne, de Portugal, de Naples, de Sardaigne, d'Autriche, de Prusse, de Russie, et même le trône pontifical, ébranlés ou détruits, mais relevés; les nouveaux souverains de France, d'Espagne, de Naples, du Piémont, de Rome, de Piombino, de Lombardie, de Hollande et de Westphalie, dispersés, captifs ou fusillés : voilà, selon le monde, des jeux de la fortune ; mais aux yeux du chrétien ce sont des leçons données par la Providence aux rois et aux peuples pour leur salut ou leur perte, selon l'usage qu'ils en feront, leçons dont l'étude suivie à travers les mouvements des siècles et les révolutions des empires faisait dire à l'immortel Bossuet : « Ne parlons « plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement « comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. « Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est « un dessein concerté dans un conseil plus haut, dans ce « conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les « effets d'un même ordre. »

NOTE B. — Voyez page 401.

C'est le souvenir de cette scène, la plus ignominieuse de notre histoire, qui a inspiré à l'éloquent P. Lacordaire un des mouvements oratoires les plus hardis de ses belles Conférences à Notre-Dame de Paris :

« Que dites-vous du silence de Dieu ? Qu'est-ce qu'il fait ? Déjà le siècle a marqué le jour de sa chute ; attendez : une heure, deux heures, trois heures... demain matin, ils enterrent le Christ. Ah ! ils lui feront de belles funérailles ; ils ont préparé une procession magnifique. Les cathédrales en seront ; elles se mettront en route et s'en iront deux à deux, comme les fleuves qui vont à l'Océan pour disparaître avec

un dernier bruit. Qu'en dites-vous encore une fois, messieurs ? C'est vrai, Dieu se taisait, il se faisait petit. Il avait tout ôté à son Eglise, tout, excepté lui ; tout, excepté le triomphe de l'erreur contre l'erreur même. Jamais Dieu, jusque là, n'avait laissé à l'erreur son développement total ; il lui avait toujours rompu la gorge un moment ou l'autre, avant qu'elle fût reine. Cette fois, il laissait faire jusqu'au bout. Attendons à notre tour, et, avant même la fin, regardons dans les mœurs quels étaient les effets du triomphe de la raison pure.

« Que faisait dans le monde la chasteté, cette vierge évoquée du tombeau par la doctrine catholique ? Qu'y faisait-elle ? Voici le palais des rois très-chrétiens : dans la chambre où avait dormi saint Louis, Sardanapale était couché. Stamboul avait visité Versailles et s'y trouvait à l'aise. Des femmes enlevées aux dernières boues du monde jouaient avec la couronne de France ; des descendants des croisés peuplaient de leurs adulations des antichambres déshonorées, et baisaient, en passant, la robe régnante d'une courtisane, rapportant du trône dans leurs maisons les vices qu'ils avaient adorés, le mépris des saintes lois du mariage, l'imitation des saturnales de Rome, assaisonnées d'une impiété que les familiers de Néron n'avaient pas connue. Au lieu du soc et de l'épée, une jeunesse immonde ne savait plus manier que le sarcasme contre Dieu et l'impudeur contre l'homme. Au-dessous d'elle se traînait la bourgeoisie, plus ou moins imitatrice de cette royale corruption, et lançant à sa suite ses fils perdus, comme on voit derrière les puissants rois de la solitude, les lions et leurs pareils, des animaux plus petits et vils qui les suivent pour lécher leur part du sang répandu.

« Un jour enfin, le jour de Dieu se leva. Le vieux peuple franc s'émut de tant d'ignominie ; il secoua cette société tombée dans l'apostasie de la vertu, et la jeta par terre d'un coup, à l'étonnement puéril de tous ces rois qui flattaient la raison pure. L'échafaud succéda au trône, moissonnant avec indifférence tout ce qu'on lui apportait, roi,

reine, vieillards, enfants, jeunes filles, prêtres, philosophes, innocents et coupables, tous enveloppés dans la solidarité de leur siècle et dans son triomphe sur Jésus-Christ. Une dernière scène acheva les repréailles de Dieu. La raison pure voulut célébrer ses noces, car elle n'avait célébré sur l'échafaud que ses fiançailles ; elle voulut aller plus loin et célébrer jusqu'à ses noces. Les portes de cette métropole s'ouvrirent par ses ordres tout puissants ; une foule innombrable inonda le parvis, menant au maître-autel la divinité qu'on lui avait préparée pendant soixante ans. En dirai-je le nom ? L'antiquité avait eu des images qui exposaient la dépravation au culte des peuples ; ici c'était la réalité, le marbre vivant d'une chair publique. Je me tais, messieurs ; je laisse ce grand peuple adorer la divinité dernière du monde et célébrer sans mystères les noces immorales de la raison pure. »

NOTE B. — Voyez page 277.

Plusieurs lecteurs de cet ouvrage n'auront pas manqué de dire : « Le gouvernement de la Restauration est tombé aussi. »

Oui, certainement, il est tombé comme les autres, parce que Louis XVIII était plus philosophe que chrétien, et voilà pourquoi il a anobli et appelé au ministère des régicides.

La Restauration est tombée, parce qu'elle n'a pas pu se débarrasser de ce *système gallican* et de ces prétendues libertés si justement nommées *les servitudes de l'Eglise*.

Elle est tombée, parce que, au lieu de restreindre la liberté de la presse, elle a cédé à la pression du libéralisme impie, en publiant les ordonnances de 1828, et en laissant répandre à profusion des livres immoraux et irréligieux.

— On lit dans la *Vie de Mgr de Salinis* :

« Un service signalé rendu par l'abbé de Salinis fut la publication des articles où il appelait l'attention de tous les hommes honnêtes sur l'infamante propagande qui incendait

la France de mauvais livres (1). Dans des tableaux statistiques dressés avec le plus grand soin, il établissait que, de février 1817 au 31 décembre 1824, il avait été publié :

« 1° 1,598,000 volumes de Voltaire complet, et 480,000 de Rousseau ;

« 2° 81,000 volumes détachés de ces deux philosophes ;

« 3° 207,900 volumes des principaux écrivains irréligieux du dix-huitième siècle, Helvétius, Diderot, d'Holbach, etc. ;

« 4° 128,000 volumes des romans impies, immoraux, obscènes de Pigault-Lebrun ;

« 5° 179,000 volumes d'ouvrages irréligieux, spécialement destinés à la jeunesse ;

« 6° 67,000 volumes de résumés historiques.

« Total : 2,740,900.

(1) C'est à l'occasion de ces articles que M. le comte O'Mahony lui écrivait :

« Monsieur l'abbé,

« Permettez-moi de vous faire mon compliment sur l'excellent morceau que vous avez donné dans le *Mémorial* ; il me paraît devoir produire tant d'effet, que j'en crois la réimpression à part de la plus grande utilité, et que je vous le demande au nom de tous les amis de la bonne cause que vous servez si bien.

« Une addition que je crois nécessaire serait un mot, dans le résumé de la fin, sur Parny, Béranger et Victor Ducange : ce sont trois *infâmes* qu'il faut au moins citer *pour mémoire* ; et sans rien changer aux additions en chiffres des tableaux, on pourrait, dans les dernières réflexions, dire à peu près le nombre d'exemplaires de ces ordures qui ont paru depuis la Restauration. Je demanderai encore une note pour faire la division des mauvais livres publiés avant le ministère Villèle et de ceux publiés depuis. Cette distinction me semble extrêmement importante pour éclairer certaines gens.

« Comme la réimpression de cet article pourrait entraîner des frais considérables, il faudrait mettre la brochure en vente à un prix modéré : le débit serait considérable, et ce qui resterait d'exemplaires, on les enverrait gratis aux curés et desservants pauvres des campagnes.

« Recevez, monsieur l'abbé, l'assurance de mon sincère attachement.

« Comte O'MAHONY. »

« Après avoir dressé cet effrayant bilan, il s'écriait :

« Les faits qu'on vient d'exposer sont certains, et que de réflexions ils font naître ! De quel effrayant avenir ils menacent la France et l'Europe ! Tous ces livres qu'on réimprime, non par centaines, mais par millions, renversèrent, il y a trente-cinq ans, la monarchie et la société; que feront-ils aujourd'hui qu'ils s'étendent aux dernières classes du peuple, aujourd'hui qu'un reste de foi, malheureusement trop languissante, est la seule barrière qui s'oppose aux progrès de l'impiété, favorisée par les lois, par les systèmes en vogue, par la faiblesse et la corruption ? Et ce n'est pas assez de reproduire les ouvrages philosophiques du dernier siècle; les mêmes principes se retrouvent encore dans presque tous les livres nouveaux qu'on publie, soit de politique, soit de littérature, soit de science. Des multitudes de pamphlets viennent en outre exciter les passions du moment et pousser les esprits dans toutes les routes du désordre. Quel est le peuple qui pût résister à tant d'influences combinées pour atteindre le même but, la dissolution sociale ? Et l'on se tait, et l'on regarde froidement ce travail du crime, et l'on craindrait de le troubler ! Cette apathie des gouvernements, cette espèce de tranquillité sur le bord de l'abîme, est un phénomène qu'on ne saurait expliquer humainement. A la vue d'une stupeur si extraordinaire, on se demande s'ils auraient donc entendu cette voix qui annonce aux nations leur fin : *Finis super te*; et l'on attend avec effroi les événements que présage ce repos de terreur ou d'aveuglement. »

De son côté, le journal *l'Invariable* (tome I^{er}, page 274) écrivait les lignes suivantes, dont l'importance n'échappe à personne :

« Nous croyons devoir publier ici un catalogue des livres immoraux et impies publiés à Paris (de février 1817 jusqu'à la fin de 1824), qu'on peut regarder comme le sommaire des crimes de la presse, et la table des matières de la corruption du siècle. Les gens qui n'entendent pas les

raisonnements entendront peut-être mieux les chiffres, quoique ce ne soient pas les chiffres du budget, et peut-être aussi comprendront-ils que ce n'est pas, comme ils le croient, en trois jours et sous les pavés de la canaille de Paris, que s'est écroulé un trône de quatorze siècles, mais sous les coups de DEUX MILLIONS SEPT CENT MILLE volumes impies ou obscènes, que ceux qui devaient défendre et garder ce trône ont laissé s'amonceler contre lui. Et encore nous n'en avons pu citer une foule d'autres, parce que leurs titres seuls sont ou un outrage à Dieu, ou une insulte à la pudeur. Maintenant, que l'on joigne à cela les brochures, pamphlets, libelles en prose et en vers, et surtout les *quatre-vingt-dix mille* feuilles révolutionnaires qui étaient répandues *chaque jour* sur toute la France, et si l'on s'étonne encore, certes ce ne sera plus que la monarchie soit tombée si vite, mais au contraire qu'elle ne soit pas tombée plus tôt. »

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE PREMIER.

La grande Révolution de 1789 à 1800.

CHAPITRE PREMIER. — LES CORYPHÉES DE LA RÉVOLUTION. — Les pionniers de l'impiété. — Jean-Jacques Rousseau. — Voltaire. — Aveux de Voltaire. — Mort de Voltaire. — Condorcet. — Bailly. — Supplice de Brissot. — Fin misérable de Jean Carra, ennemi de Dieu et des rois. — Fauchet. — L'apostat Chabot meurt comme il a vécu. — Marat. — Pétition termine par le suicide sa misérable carrière. — Le sanguinaire Carrier condamné à mort par ses propres complices. — Chaumette, le bourreau des prêtres. — Georges Schneider. — Collot d'Herbois. — Hébert (Jacques-René). — Saint-Just (Antoine-Louis-Léon). — Danton (Georges-Jacques). — Fabre d'Eglantine. — Fouquier-Tainville. — Héroult de Séchelles. — Jourdan. — Lacroix. — Lebon. — Robespierre. — Robespierre le jeune. — Roux. — M^{me} Roland. pages 1 à 92

CHAPITRE DEUXIÈME. — LOUIS XVI ET SES BOURREAUX. — La Convention. — Le 21 janvier. — La Terreur. — Le tour des bourreaux. — Louis-Philippe d'Orléans-Egalité. — Philippe Egalité assiste à la mort de Louis XVI. — Mort d'Egalité. — Le tour des apostats. — Grégoire (Henri) pages 93 à 136

CHAPITRE TROISIÈME. — LES PROFANATEURS D'ÉGLISES ET LES ASSASSINS DES PRÊTRES. — Terrible punition subie par un révolutionnaire. — Un révolutionnaire châtié dans son enfant. — Un bourreau de trente prêtres. — Triste sort des profanateurs. — Châtiments éclatants. — Telle vie, telle mort. — Le Bon Dieu de Pitié profané par un jacobin. — La vengeance divine. — Une orgie sacrilège pages 137 à 152

- CHAPITRE QUATRIÈME. — DES OUTRAGES FAITS A MARIE. —** Punition d'une injure faite à Marie. — Le démon ministre des vengeances de Dieu. — Statue miraculeuse. — Le Pataud. — Les profanateurs du sanctuaire de Notre-Dame de Rochefort punis. — Un maire révolutionnaire. — Notre-Dame de Benoite-Vaux, diocèse de Verdun. *pages 153 à 173*
- CHAPITRE CINQUIÈME. — CHATIMENT DES OUTRAGES FAITS AUX PRÊTRES. —** Dieu punit sévèrement les outrages faits aux prêtres. — Un révolutionnaire mort en blasphémant. — Un démagogue dévoré vivant par les vers. — L'abbé Blanvillain. — Mort affreuse d'un impie. — La Fille de la Punition. — Assassins des prêtres punis de Dieu. — Martyre des carmélites de Compiègne. — La couronne du martyr récompense des chrétiens dévoués aux prêtres. — Conduite édifiante des religieuses au tribunal révolutionnaire d'Orange. *pages 174 à 203*

LIVRE DEUXIÈME.

Lutte des Papes avec la Révolution, de 1793 à 1813.

CHAPITRE PREMIER. — MALHEURS ET CHUTE DES SOUVERAINS PERSÉCUTEURS DE L'ÉGLISE. — Pie VI et Joseph II. — Joseph II malheureux dans toutes ses entreprises. — Pie VI et le Directoire. *pages 204 à 218*

CHAPITRE DEUXIÈME. — PIE VII ET NAPOLÉON BONAPARTE. — De la mission de Napoléon Bonaparte. — Les vertiges de l'ambition. — La bulle d'excommunication. — Enlèvement du Pape. — Pie VII transféré à Fontainebleau. — Les effets de l'excommunication. — Angoisses de Napoléon à Fontainebleau. — Napoléon tente de se suicider. — Humiliations et départ de Napoléon pour l'exil. — Retour triomphant de Pie VII à Rome. — Sainte-Hélène. — Mort de Napoléon. *pages 219 à 271*

LIVRE TROISIÈME.

La révolution de Juillet 1830.

CHAPITRE PREMIER. — PERSÉCUTION RELIGIEUSE ET IMPIÉTÉ DU NOUVEAU GOUVERNEMENT. — L'église de Sainte-Geneviève profanée. — Pillage et destruction du palais archiépiscopal de Paris. — La justice de Dieu et la vengeance d'un archevêque. — Châtel, primat de l'Église française. — Les abatteurs de croix. — Profanation d'une croix punie en ce monde. — Un jeune impie frappé de mort. — Révolutionnaire privé de la grâce des sacrements. — La peine du talion. — Terribles punitions infligées aux profanateurs des croix. — Huissier frappé par la jus-

tice de Dieu. — Profanation de la croix de Saint-Paul (île de la Réunion) en 1835. Solennelle réparation en 1865..... pages 272 à 297

CHAPITRE DEUXIÈME. — CHÂTIMENT DES D'ORLÉANS. — Mort du duc d'Orléans. — Le testament du duc d'Orléans. — La croix réparait publiquement dans Paris aux funérailles du duc d'Orléans. pages 298 à 304

CHAPITRE TROISIÈME. — MALHEURS DE LA POLOGNE SOUS LE GOUVERNEMENT DE LOUIS-PHILIPPE. — Nicolas persécuteur de l'Eglise. — Nicolas et Grégoire XVI. — Prise de Sébastopol. — Mort de Nicolas. — Dernier entretien de Louis-Philippe avec Mgr Affre, archevêque de Paris. — Chute de Louis-Philippe, — Humiliation des d'Orléans. — Un favori de Louis-Philippe. — Comment finissent les écrivains voltairiens..... pages 305 à 355

LIVRE QUATRIÈME.

La Révolution en Italie, de 1848 à 1867.

CHAPITRE PREMIER. — LE PIÉMONT RÉVOLUTIONNAIRE. — Invasions piémontaises..... pages 356 à 347

CHAPITRE DEUXIÈME. — LES HÉROS DE LA RÉVOLUTION ITALIENNE. — Charles-Albert. — La politique de Charles-Albert. — Persécutions et spoliations de l'Eglise sous Charles-Albert. — Gioberti, le théologien de la révolution italienne. — Mort déplorable de Gioberti. — Le comte de Cavour. — La politique et la mort de Cavour. — Le pape Pie IX (au comte de Cavour)..... pages 348 à 366

CHAPITRE TROISIÈME. — PIE IX ET LES ENNEMIS DU SAINT-SIÈGE. — L'excommunication jetée au milieu d'un festin de républicains. — Une maxime de Salvagnoli (Vincenzo). — La mort de Farini digne de sa vie abominable. — Cassinis, l'ex-ministre des cultes, met fin à ses jours. — Le comte de Syracuse. — Un ennemi du Pape dévoré par son chien. — Punitions exemplaires. — Mort des schismatiques italiens — Un apostat. — Mgr Caputo devant la justice de Dieu. — Le sergent de bataille de Pie IX..... pages 367 à 391

CHAPITRE QUATRIÈME. — TRAITES DE LA MISÉRICORDE DIVINE. — Un complice de Garibaldi au lit de mort. — Aveux de révolutionnaires au moment de la mort. — Un malheureux qui a vu l'enfer. — Les effets de la révolution..... pages 392 à 399

CHAPITRE CINQUIÈME. — EXPLOITS SACRILÈGES ET CHÂTIMENTS DES RÉVOLUTIONNAIRES ITALIENS. — Traitement des prisonniers italiens. —

La torture en Italie. — Terrible punition d'un blasphémateur. — Sacrilège puni. — Blasphémateurs frappés de mort. — Libertin puni. — Madones profanées. — Un impie foudroyé. — La justice de Dieu n'a pas abdiqué. — Bouffonnerie punie de mort. — La majesté de Dieu vengée. — Laissez passer la justice de Dieu..... pages 400 à 419

CHAPITRE SIXIÈME. — LA PERSÉCUTION EN LITHUANIE. — Châtiments des profanateurs des choses saintes en Pologne. — Affreuse mort d'un voleur d'église..... pages 420 à 428

LIVRE CINQUIÈME.

La secte des solidaires et F. de La Mennais.

CHAPITRE PREMIER. — ORIGINE DE CETTE SECTE. — Fin scandaleuse de Théodore Verhaegen. — L'art de mal mourir. — Triste mort d'un correspondant de l'*Indépendance belge*. — La liberté de se damner..... pages 429 à 440

CHAPITRE DEUXIÈME. — F. DE LA MENNAIS. — Insuffisante préparation de F. de La Mennais au sacerdoce. — F. de La Mennais se charge de faire la leçon à l'Eglise. — F. de La Mennais jugé par Léon XII. — Supplice de l'apostat. — Mort affreuse de l'apostat. — La Mennais peint par lui-même..... pages 441 à 464

CONCLUSION..... pages 465 à 468

APPENDICE. (REVUE RÉTROSPECTIVE.)..... pages 469 à 479

A LA MÊME LIBRAIRIE.

L'ESPRIT DE PIE IX

ou

LES PLUS BEAUX TRAITS DE LA VIE DE CE GRAND PAPE

Deuxième édition entièrement refondue et considérablement augmentée

PAR LE R. P. HUGUET

1 beau vol. in-12. — Prix : 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage, que les circonstances où nous nous trouvons rendent plus intéressant encore, a été accueilli avec une grande faveur par tous les amis de l'auguste Pie IX. Les organes de la presse religieuse ont été unanimes pour le recommander à leurs lecteurs ; nous citerons : *le Monde*, *la Bibliographie catholique*, *le Contemporain*, *l'Echo de Fourvière*, un grand nombre de *Semaines religieuses*, *le Messager du Sacré-Cœur*, etc.

La première édition, tirée à plus de trois mille exemplaires, a été épuisée en quelques mois, et quatre traductions ont été faites en langues étrangères. Dans beaucoup de communautés religieuses, on a fait la lecture de ce volume pendant les repas, Encouragé par un succès si consolant, et pour répondre aux désirs qui lui ont été manifestés, l'auteur n'a rien négligé pour revoir avec soin et compléter son travail.

La nouvelle édition, dans un beau format in-12 qui contient la matière de deux volumes in-8 ordinaires, trouvera sa place dans toutes les bibliothèques des paroisses, des familles chrétiennes et des communautés religieuses.

L'Esprit de Pie IX, qu'on ne peut pas lire sans le mouiller de ses larmes, aura le même succès que *l'Esprit de saint Vincent de Paul*, *de saint François de Sales* et *du vénérable curé d'Ars* ; car Pie IX est un saint, comme on peut le voir par les *faits surnaturels* rapportés dans cet ouvrage.

TRIOMPHE DE PIE IX

DANS LES ÉPREUVES

Depuis 1848 jusqu'en 1867

Ou **BEAUX TRAITS DE DÉVOUEMENT AU PAPE**

(Pour faire suite à *L'ESPRIT DE PIE IX*)

PAR LE R. P. HUGUET

1 beau vol. in-12 de 408 pages. — Prix : 2 fr. (*franco*)

La publication de ce volume a été retardée, parce que l'auteur a voulu compléter son travail jusqu'au mois de janvier de cette année. Cet ouvrage renferme donc les faits les plus intéressants de ce célèbre pontificat, un des plus glorieux que Dieu ait donnés à son Eglise, et qui occupera une si grande place dans l'histoire. Aucun des événements importants de ce règne n'a été oublié.

Le P. Huguet suit Pie IX à Gaëte ; il l'accompagne lors de son retour triomphant à Rome. Il assiste à la bataille de Castelfidardo, au bombardement d'Ancône, aux fêtes de la canonisation des martyrs du Japon.

Le pieux auteur a profité de ses divers voyages en Italie pour visiter les lieux dont il parle, et pour prendre les renseignements les plus authentiques et les plus touchants sur les événements qui se sont accomplis depuis vingt ans et sur l'auguste Pontife qui fait en ce moment l'admiration du monde entier.

Les personnes qui ne lisent pas les journaux, aussi bien que celles qui se tiennent au courant, seront heureuses de trouver dans ce volume la relation pleine d'intérêt, soit des éloquents allocutions de Pie IX, soit des traits sublimes de dévouement dont il a été l'objet de la part de toutes les classes de la société. Enfin ces pages renferment les témoignages des hommes les plus autorisés sur le triomphe prochain de l'Eglise. Quand les révolutionnaires redoublent d'efforts pour réaliser leurs plans incendiaires, c'est un devoir pour tous les catholiques d'aider à la propagande des bons livres propres à dissiper les préjugés et les calomnies à l'endroit du meilleur des rois et du plus vénéré des Pontifes. (*Le Monde.*)

Nos lecteurs aimeront à voir, dans les lignes suivantes, l'accueil que Mgr Mermillod fait au livre du R. P. Huguet :

« Genève, le 12 janvier 1867.

« Cher et vénéré Père,

« J'ai reçu votre nouvel ouvrage intitulé : *Triomphe de Pie IX*, et je vous en remercie. Déjà je me suis fait le propagateur de

vosre premier volume sur *l'Esprit de Pie IX*. J'admire vosre fécondité, qui ne se lasse pas au service de l'Eglise.

« Je regrette de ne vous avoir pas, dans le temps, communiqué les paroles que Pie IX m'adressa quand il me consacra ; il y avait dans son accent et dans son discours une lumière et une force qui sont ma consolation.

« Vous qui avez propagé les *Pensées de saint François de Sales*, priez et faites prier pour ma chère Genève. Je vous les rends en bénédictions sur vosre âme, vosre parole et vosre plume vaillante.

« † GASPARD, évêque d'Hebron. »

La lettre suivante a été adressée par Mgr l'Evêque de Rodez au R. P. Huguet, au sujet de son livre : *Triomphe de Pie IX* :

« Rodez, le 20 février 1867.

« Mon Révérend Père,

« En publiant *l'Esprit de Pie IX*, vous avez montré ce grand Pape tel qu'il est par rapport au monde en général et à Rome en particulier. Vous avez peint sous des traits saisissants l'homme, le souverain, le pontife et le père, l'image visible du Pasteur des pasteurs, dont il est ici-bas le Vicaire.

« A cette première publication vous en avez ajouté une seconde, qui me paraît bien digne de sa sœur aînée, pour raconter ce que le monde en général et Rome en particulier ont été pour Pie IX. Dans ce nouveau et précieux volume intitulé : *Triomphe de Pie IX*, vous avez donné un résumé plein d'intérêt de son pontificat, qui restera comme une des plus grandes gloires de l'Eglise aux yeux de la postérité.

« Comme le *triomphe* suppose l'épreuve et le combat, vous aviez à retracer deux tableaux qui se sont déroulés parallèlement sous les yeux de la génération contemporaine : celui des agressions dirigées contre la Papauté, et celui des dévouements si nombreux et si variés qui ont surgi pour sa défense. D'un côté, la coalition de l'impunité et de l'anarchie avec leurs noirs complots, leurs impostures, leurs violences sanguinaires, en un mot, la guerre acharnée faite à l'Eglise dans la personne de son Chef ; de l'autre, l'union des esprits et des cœurs dans toutes les parties du monde catholique pour acclamer et pour soutenir la souveraineté temporelle du Pontife, reconnue comme la garantie de son indépendance spirituelle parmi les peuples. L'un de ces tableaux nous offre le hideux spectacle de la haine avec ce qu'elle a de plus astucieux, de plus implacable et de plus féroce ; c'est comme une

vision de l'enfer. Dans l'autre, nous voyons l'amour dans ce qu'il a de plus doux et de plus fort, inspirant tous les genres de sacrifices, jusqu'à celui de la vie, et renouvelant l'héroïsme des Machabées dans l'affreux guet-apens de Castelfidardo; c'est comme une vision du ciel. On peut le dire en toute vérité, chaque fois que Pie IX a été matériellement vaincu et dépouillé soit par la force brutale de l'émeute et de l'assassinat, soit par l'invasion étrangère de ses provinces, il a été moralement vainqueur par la justice de sa cause, par l'intrépidité de ses défenseurs, par la force irrésistible de ses apologistes, par le désarroi et l'infamie de ses ennemis, par les ovations solennelles qui lui ont été décernées. Dans cette voie douloureuse de la Passion où il marche à la suite de son divin Maître, il marche couronné d'épines; mais ces épines sont entrelacées de belles fleurs, ou, pour mieux dire, elles sont enchâssées dans l'or le plus pur et entremêlées de pierres précieuses. Sur la croix dont il est chargé, comme sur celle du Sauveur, sa royauté est écrite en caractères ineffaçables, et jamais le fait brutal ne détruira le droit appuyé sur mille ans de possession et de bienfaits répandus sur le monde.

« C'est avec une joie bien douce que nous voyons la part si large prise par la France dans les triomphes de la Papauté, au milieu des agitations de notre époque. Si notre vaillante armée a cessé de monter la garde au Vatican, nous avons l'espoir que la Fille aînée de l'Eglise n'abdiquera pas le rôle glorieux de protectrice à l'égard du Saint-Siège, car ce serait s'abdiquer elle-même. Ainsi, à la vue de ce qui se passe depuis sept ans, si nous pouvons dire : *Gesta diaboli per carbonarios*, nous pouvons aussi et nous pourrions toujours répéter : *Gesta Dei per Francos*.

« Telles sont les pensées que votre livre suggérera, mon Révérend Père, à ceux qui le liront avec intelligence et impartialité. Vous y avez fait, comme je l'ai dit, un résumé excellent de tous les événements douloureux et glorieux dont nous avons été les témoins, et vous avez basé vos récits sur les documents les plus incontestables. C'est là une véritable histoire, au milieu de tant de mensonges audacieux publiés par la fourberie et propagés par la crédulité. Puisse cette nouvelle production de votre plume savante et courageuse se répandre dans toutes les classes de la société pour éclairer les esprits, ranimer et consoler les cœurs défaillants, en leur faisant comprendre que si la Providence divine permet que cette grande tempête sévisse contre la barque de Pierre, ce n'est que pour l'élever plus haut et non pour la précipiter dans l'abîme!

« Recevez, mon Révérend Père, l'assurance de mes sentiments affectueux.

« † LOUIS, Evêque de Rodez. »

... or dans ni
... autres de-
... sime de k
... est un
... chaque.
... sible son pe.
... il par l'urra
... an queur pa
... ers, par la le
... infamie de
... été décerné
... arche à la su
... mais ces épa
... ctire, elles se
... terres précie
... du Sauveur
... is le fait h
... ssession # 2

... la part si z
... ule, au m
... rime a ce
... e la Fille
... obetrice à
... me. Au
... pouvons z
... et nea p

... mon Bâ
... ritalie
... tit de
... les
... ats, c'est
... rra
... ages par
... ame s'ur
... s'icte par
... olants, en
... permet que
... ce n'est
... l'aldine
... ents af-

... edez. 1

